

Mélinda Bizri, Marie Charbonnel,
Laura Foulquier, Pascale Chevalier (dir.)

Bruno Phalip, loin des chantiers battus, un autre discours

ARTEHIS ÉDITIONS

ARTEHIS Éditions

Bruno Phalip, loin des chantiers battus, un autre discours

Travaux et recueil d'articles

Mélinda Bizri, Marie Charbonnel, Laura Foulquier et al. (dir.)

DOI : 10.4000/books.artehis.31855
Éditeur : ARTEHIS Éditions
Lieu d'édition : Dijon
Année d'édition : 2023
Date de mise en ligne : 10 octobre 2023
Collection : Monographies et Actes de colloques
ISBN numérique : 978-2-9580726-7-4

https://books.openedition.org

Édition imprimée

RÉFÉRENCE NUMÉRIQUE

Bizri, Mélinda, et al., éditeurs. *Bruno Phalip, loin des chantiers battus, un autre discours*. ARTEHIS Éditions, 2023, https://doi.org/10.4000/books.artehis.31855.

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2024.

Le format PDF est diffusé sous Licence OpenEdition Books sauf mention contraire.

Le format ePub est diffusé sous Licence OpenEdition Books sauf mention contraire.

RÉSUMÉ

Dans la société des historiens de l'architecture et de la construction, s'il est une personne atypique, Bruno Phalip est celle-là. Sa volonté de renouvellement épistémologique, son attention envers les hommes et les femmes délaissés par l'Histoire ainsi que son appétence pour les questions techniques l'ont invité à s'approprier sa discipline – l'Histoire de l'art – en la mettant à l'intersection des Sciences sociales, de l'Archéologie, de l'Histoire et de la Géographie.
Professeur des Universités à l'Université Clermont Auvergne, ses anciens doctorants et collègues-amis veulent rendre ici hommage à la fois au scientifique singulier et au pédagogue bienveillant.

MÉLINDA BIZRI (DIR.)

Ingénieure d'études en archéologie, Université de Bourgogne/UMR 6298 ARTEHIS.

MARIE CHARBONNEL (DIR.)

Membre associée, Institut Ausonius, UMR 5607, Université Bordeaux-Montaigne.

LAURA FOULQUIER (DIR.)

Chercheuse associée, Université Lyon II, UMR 5138, ArAr, (Archéologie et Archéométrie).

PASCALE CHEVALIER (DIR.)

Maître de conférences, Université de Clermont-Ferrand, UMR 6298 ARTEHIS.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction
Marie-Françoise André

Un historien des chantiers et des hommes. Entretien avec Bruno Phalip
Arnaud Timbert
Sonder l'histoire de l'architecture
Fabriquer l'histoire de l'architecture
Réécrire l'histoire de la restauration monumentale
Notre-Dame de Paris : de l'incendie au chantier
Enseigner et transmettre l'histoire de l'architecture

Bruno Phalip, un itinéraire
Laura Foulquier, Marie Charbonnel et Mélinda Bizri
1. Architecture, culture et société : de châteaux en églises
2. Le geste et l'outil : technologie, matériau et restaurations
3. Réflexions épistémologiques

Partie 1. Travaux de ses anciens doctorants

Des ruines au musée, les œuvres lapidaires de l'ancienne abbaye Saint-Alyre (Clermont-Ferrand)
Laura Foulquier
1. La disparition de l'abbaye à l'époque révolutionnaire
2. Ce que fut l'abbaye
3. La lente patrimonialisation des œuvres lapidaires de Saint-Alyre

D'un outil à l'autre. Évolution technique et cadres de pratiques dans l'Auvergne du Moyen Âge central (X^{e}-XII^{e} siècle)
David Morel
Introduction
1. Les survivances techniques du haut Moyen Âge
2. La redécouverte de la pierre de taille
3. Des degrés de qualification matérialisés
4. Autres savoirs, autres pratiques
5. Des passerelles matérialisées
Conclusion

Conjuguer les temps. Entre temps long et temps court, les peintures murales de l'ancien diocèse de Clermont et de ses zones limitrophes aux XIII^{e}, XIV^{e} et XV^{e} siècles
Marie Charbonnel
Introduction
1. Le temps universel
2. Le temps de la réforme
3. Le temps de crise
4. Le temps individuel
Conclusion

À la croisée des chemins de l'histoire, de l'archéologie du bâti et de l'histoire de l'art monumental. Le monastère primitif de Manglieu (Puy-de-Dôme) : VII^e^-XI^e^ siècles
Damien Martinez

1. Introduction
2. Le monastère primitif de Manglieu dans les sources textuelles
3. Les fouilles conduites dans l'église Notre-Dame
4. L'analyse archéologique du chevet de l'église Saint-Sébastien
5. En conclusion : tout reste à faire…

Les espaces fortifiés du Velay (Haute-Loire) au Moyen Âge : répartition territoriale, caractères monumentaux et morphologie
Mélinda Bizri

Introduction
1. Un territoire morcelé : pouvoir épiscopal et potentats locaux, des querelles pluriséculaires en marge des prérogatives royales languedociennes
2. La tour, signal du pouvoir : entre innovation et historicisme
3. Pôles de peuplement : une morphologie héritière des luttes de pouvoir
Conclusion

Orner l'espace liturgique aux IX^e^ et X^e^ siècles : synthèse sur l'art de la céramique polychrome ornementale en Bulgarie
Julia Amossé-Reveret

1. Introduction
2. La matière matrice et les ateliers de fabrication
3. Méthode de fabrication et aspects techniques
4. De l'ornementation à l'art sacral : typologie, emploi et décor de la céramique architecturale
5. Conclusion

Restaurer les couvents des ordres mendiants en Auvergne au XIX^e^ siècle. Jalons pour une enquête
Claire Bourguignon

1. Le corpus et la documentation
2. Les restaurations des églises mendiantes : modalités, acteurs et enjeux
3. Limites de l'étude et perspectives de recherches

Partie 2. Recueil d'articles

L'architecture : de châteaux en églises

La charte dite de Clovis
Bruno Phalip

1. Le document
2. Le polyptyque (Étude)
3. La charte (étude)
Annexe. Villages, rivières, montagnes cités dans la charte
Sources manuscrites

Châteaux et communautés rurales en Auvergne. Entre guerres privées et protections relatives
Bruno Phalip

Construire au X^e^ siècle. Châteaux et lieux de culte
Bruno Phalip

Le geste et l'outil : technologie et restaurations

Regards croisés du géographe et de l'archéologue du bâti sur l'état de santé du patrimoine médiéval du Massif central
Marie-Françoise André et Bruno Phalip

1. Les formes de dégradation du patrimoine médiéval dans le Massif central
2. Les causes de la détérioration de la pierre
3. Les modalités de construction et de conservation du bâti : état des lieux
4. Pour un enregistrement systématique et spatialisé des données : l'exemple de la dernière opération de restauration de Notre-Dame-du-Port
5. La quantification de l'érosion historique du patrimoine médiéval : une démarche de recherche nécessairement interdisciplinaire

Un Paradis perdu. Restaurer ou les effets de l'intervention humaine sur le cours du temps – à propos de quelques réalités monumentales (France, Cambodge)
Programmes interdisciplinaires MSH « TECHNÈ » et « CITADEL »
Bruno Phalip, Marie-Françoise André, Franck Vautier, Olivier Voldoire, Erwan Roussel, David Morel, Mhammed Benbakkar et Christophe Constantin

Introduction
1. De quelques pratiques de restauration passées et en cours
2. La restauration de l'abbatiale Saint-Sébastien de Manglieu (Puy-de-Dôme)
3. Le dégagement des temples khmers de la forêt d'Angkor
Conclusion

Le portail sud de l'église Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand (France)
Le bois et le fer des montagnes face à la pierre de la plaine de Limagne
Bruno Phalip

Inédits

Marteau-taillant et bretture, taille de pierre, forces productives et moyens de production dans les diocèses centraux de la France capétienne (Limoges, le Puy, Clermont et Nevers ; fin X^e^-début XIII^e^ siècle)
Bruno Phalip

Introduction

Marie-Françoise André

1 C’est dans les échafaudages tubulaires de l’église de Saint-Nectaire qu’est née, le 14 mars 2002, ma collaboration scientifique avec Bruno Phalip. Nos stimulants échanges autour des problématiques d’érosion-conservation-restauration des monuments historiques n’ont cessé depuis lors, sur des terrains divers, de l’abbatiale de Manglieu dans le Puy-de-Dôme au temple de Ta Keo à Angkor en passant par l’enceinte chypriote de Famagouste. Ces échanges scientifiques ont souvent débordé le cadre académique pour nous amener à partager sans le dire notre philosophie de la vie.

2 D’emblée, je fus impressionnée par sa connaissance intime, à la fois intériorisée et charnelle, des matériaux de construction, mais aussi de l’outil et du geste que lui dévoilent les divers visages offerts par l’épiderme des maçonneries médiévales. Cette connaissance, savante et sensible, prend sa source à la fois dans une érudition boulimique et dans une pratique de la restauration acquise dès ses jeunes années, notamment sur les chantiers Monuments Historiques avec les Compagnons du Devoir. Depuis lors, la réflexion de Bruno Phalip n’a cessé d’être alimentée conjointement par la lecture approfondie de théoriciens de la conservation-restauration aux philosophies contrastées, de Ruskin à Viollet-le-Duc en passant par Boito, et par un dialogue étroit entretenu avec les acteurs de la restauration, des tailleurs de pierre aux architectes en chef des monuments historiques. Penseur et praticien, Bruno Phalip n’a de cesse de confronter théorie et pratique en matière de stratégies de conservation-restauration. Mais sa pensée bouillonnante le conduit à s’intéresser plus largement au rapport entretenu par le projet de restauration avec l’histoire matérielle et sociale, et aux enjeux mémoriels, sociétaux, politiques, financiers et environnementaux de la restauration des monuments historiques.

3 Tout au long de sa carrière, Bruno Phalip s’est affirmé à la fois comme un passeur de frontières, disciplinaires et institutionnelles, et comme l’animateur inspiré de fécondes réflexions collectives. En témoignent ses nombreuses directions d’ouvrages collectifs dans lesquels se croisent et parfois se télescopent des regards multiples issus d’une grande diversité de domaines : histoire de l’art et archéologie, géomorphologie, géologie et biologie, architecture, conservation et restauration. Si Bruno Phalip a tout naturellement privilégié les collaborations avec des équipes françaises et

internationales d'histoire de l'art et d'archéologie médiévales, avec un tropisme lyonnais marqué, sa rencontre avec notre équipe « Vitesse de l'érosion » du laboratoire GEOLAB fut pour lui l'occasion d'une « respiration » en forme d'immersion dans la communauté des chercheurs naturalistes.

4 En 2004, la création de la MSH de Clermont-Ferrand nous offrit un cadre fédérateur pour le montage et le co-pilotage des programmes interdisciplinaires TECHNÈ et CITADEL. Lieu de partage d'idées iconoclastes, de technologies innovantes et de « bonne chère », notre *Monument Dream Team* identifia rapidement en lui un guide très sûr qui nous évita bien souvent de nous fourvoyer dans les seules voies explicatives naturalistes. Nous l'avions initialement contacté pour nous aider à caler dans l'espace et dans le temps le point de départ de l'érosion des parements d'édifices médiévaux affectés par différentes formes de la « maladie de la pierre ». Nous abordions alors ces épidermes monumentaux comme les affleurements rocheux naturels auxquels nous étions accoutumés, avec un double objectif : la quantification de l'érosion historique et l'explication des vitesses d'érosion obtenues, qui ne prenait alors en compte que la qualité de la pierre et le degré d'agressivité climatique. Non seulement Bruno Phalip remplit son office à travers le phasage des édifices et l'interprétation des marques lapidaires, mais il nous livra une nouvelle clé d'interprétation d'érosions accélérées que notre seule approche naturaliste peinait à expliquer. Grâce à lui, les modalités de restauration des édifices – notamment à la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle – formèrent avec la qualité de la pierre et le niveau de stress climatique un triptyque intégrateur, au sein duquel l'incompatibilité entre matériaux de restauration et matériaux de construction occupa très vite une place cardinale. En témoignent notamment nos travaux communs sur les effets dévastateurs pour l'épiderme médiéval de la reprise en sous-œuvre de la façade de l'Abbatiale de Manglieu.

5 Un autre terrain d'entente fut rapidement trouvé autour de la nécessité de s'affranchir de la dichotomie Nature-Culture pour aborder sans idées préconçues la question des relations entre le végétal et l'architecture. Alors que l'arbre et le lichen étaient très majoritairement perçus, dans le monde de la conservation-restauration, notamment en France, comme les ennemis systématiques de la pierre monumentale, des voix discordantes s'élevaient dans certains pays européens depuis plusieurs décennies. Ainsi, à la faveur d'un fructueux partenariat entre conservateurs de *English Heritage* et biogéomorphologues de l'Université d'Oxford avec lesquels nous échangions, les bienfaits de la végétation colonisatrice des monuments avaient été mis en avant et les méfaits des nettoyages intempestifs des biofilms colonisateurs dénoncés. Des années 1970 à nos jours, les travaux se sont multipliés qui ont démontré dans bien des sites le rôle protecteur, régulateur, stabilisateur voire embellisseur de la pellicule vivante, bactérienne à forestière, qui colonise les monuments. En témoignent les biopatines lichéniques qui protègent l'épiderme des monuments méditerranéens depuis l'Antiquité, le biocalcin fabriqué par les bouillons bactériens projetés sur les parements détériorés des églises du Poitou pour en reconstituer l'épiderme, et les couverts forestiers régulateurs qui ralentissent considérablement la détérioration des parements sculptés d'Angkor. C'est donc tout naturellement que nous avons partagé l'enthousiasme de Bruno Phalip pour le choix des services patrimoniaux du Haut-Rhin de maintenir les châteaux vosgiens sous couvert forestier et celui de certains conservateurs britanniques et italiens d'utiliser la végétation pour « coiffer » les vestiges monumentaux consolidés ou en combler les lacunes.

6 Mais la propension de Bruno Phalip à prôner le réensauvagement des monuments historiques et sa dénonciation véhémente de la « pasteurisation » de monuments nettoyés, blanchis, lissés et liftés ne s'appuient pas seulement sur un corpus de connaissances qui légitiment ses prises de position. Elles s'enracinent dans une vision du monde qui impose de laisser toute sa place à la vie et de redonner toute son épaisseur au temps qui passe. Elles sont en prise avec son plaidoyer pour la réintégration du « sensible » dans l'acte de restaurer et son rejet d'un technicisme et d'un hygiénisme encore trop prégnants dans nos sociétés et nos institutions. En évoquant les « basiliques moussues » chères à Chateaubriand et « l'ode à l'usure » composée par le poète japonais Yosioko Minoru, Bruno Phalip ne cesse de proclamer, à la suite de Peregalli dans *Les lieux et la poussière*, « la beauté de l'imperfection » des épidermes monumentaux chargés d'histoire, sociale et naturelle. En découle tout naturellement son penchant affirmé et assumé pour un entretien au long cours et une conservation économe des monuments, et sa défiance devant des opérations commando de restauration dont la réversibilité est illusoire. Pourfendeur des « fantômes mensongers » du restauré, Bruno Phalip n'en fait pas pour autant preuve d'angélisme, reconnaissant sans peine la nécessité ponctuelle d'un recours à des interventions plus lourdes dès lors que la stabilité d'un édifice est menacée.

7 Partisan d'une « analyse vagabonde problématisée », Bruno Phalip occupe une place singulière dans un monde académique de plus en plus normatif. Car s'il assoit toujours ses analyses critiques, voire cliniques, des discours et des pratiques relatifs à la restauration des monuments, sur une argumentation serrée, il se signale par les accents fougueux de certains de ses écrits. Ceux-ci s'apparentent, selon sa propre terminologie, à des « brûlots probablement excessifs », qui ne sont pas sans évoquer à nos yeux les talents de pamphlétaire d'un Victor Hugo. Si de tels accents peuvent détonner dans l'univers policé et codifié des cénacles universitaires et du microcosme de la conservation-restauration du patrimoine, la liberté de ton et l'exaltation dont ils sont porteurs sont extraordinairement rafraîchissantes. Bien loin de réduire la portée de son manifeste en faveur d'interventions douces respectueuses de l'écologie du bâti, ces inflexions tour à tour lyriques et véhémentes lui donnent du relief. Ce faisant, elles contribuent à emporter l'adhésion quant à l'urgente nécessité de renouveler regards et pratiques en matière de modalités de transmission du patrimoine monumental.

AUTEUR

Marie-Françoise André
Professeur émérite à l'Université Clermont Auvergne. Laboratoire de Géographie physique et environnementale GEOLAB (UMR 6042-CNRS/UCA). Marie-Françoise André est une géomorphologue spécialisée dans l'analyse des rythmes d'érosion de la pierre en contexte naturel (milieux polaires) et architectural (églises d'Auvergne, temples d'Angkor, fortifications méditerranéennes), sous l'influence des changements

environnementaux et des interventions humaines. Elle a codirigé avec Bruno Phalip les programmes interdisciplinaires TECHNÈ et CITADEL de la MSH de Clermont-Ferrand avec le soutien de l'IUF.
mfandre39@gmail.com

Un historien des chantiers et des hommes. Entretien avec Bruno Phalip

Arnaud Timbert

1 Dans la société des historiens de l'architecture et de la construction, s'il est une personne atypique, Bruno Phalip est celle-là. Sa volonté de renouvellement épistémologique, son attention envers les hommes et les femmes délaissés par l'Histoire ainsi que son appétence pour les questions techniques l'ont invité à s'approprier sa discipline – l'Histoire de l'art – en la mettant à l'intersection des Sciences sociales, de l'Archéologie, de l'Histoire et de la Géographie. Cela ne fait pas pour autant de Bruno Phalip un chercheur iconoclaste ; il n'est contre rien, pas même *Contre l'art roman*[1] dont il est l'un des connaisseurs les plus fins, il est plus humblement pour autre chose.

2 Professeur des Universités, il a évolué dans une institution multiséculaire aux codes établis qu'il respecta avec scrupule, autant qu'il se conforma aux chartes internationales de protection du patrimoine et aux lois de la République. La seule liberté qu'il s'accorda fut celle de faire bouger les lignes avec subtilité, c'est-à-dire sans ne jamais briser les cadres. Au-delà les apparences d'une fougue littéraire unique et d'un ton élevé, Bruno Phalip chemina en effet avec nuance. Ainsi, celui qui s'inscrivit en maîtrise sous la direction de Louis Grodecki « pour ne pas faire d'Histoire de l'art » est aussi celui qui, plus tard, en tant que professeur titulaire d'une chaire dans le domaine, se considéra avant tout historien de l'art par la première étymologie du mot – *ars*/connaissance technique. C'est donc bien avec discrétion qu'il prit ses distances vis-à-vis du formalisme et de la création au profit du fonctionnalisme et de la production afin de répondre au « comment » plutôt qu'au « pourquoi ».

3 Celles et ceux qui recherchent dans la littérature traitant d'architecture médiévale des formes littéraires calmes et classiques ainsi que des idées convenues et convenables seront donc déçus par l'œuvre de Bruno Phalip tellement elle déborde d'idées nouvelles, d'interprétations courageuses et de problématiques souvent uniques.

4 Malheureusement, il ne peut me revenir dans le cadre de ce volume de proposer une étude synthétisant les méthodes et les apports de ce chercheur, notre amitié contrarierait le recul nécessaire à la construction d'une pensée juste et honnête. Une telle démarche serait par ailleurs en rupture avec un refus partagé de l'entre-soi et des coteries. C'est pourquoi il m'a semblé plus pertinent de livrer quelques lignes d'un entretien donnant la parole à Bruno Phalip et lui offrant l'opportunité de transmettre sans fard ce qu'il est. Cet entretien est par ailleurs un moyen opportun de créer les sources nécessaires aux historiographes de demain.

5 Je ne saurais cependant omettre, avant d'entreprendre cet échange, de dire ici combien je dois à ce chercheur à la fois différent et isolé. Différent, nous l'avons dit, par le regard porté sur les monuments, un regard attentif aux matériaux et aux techniques, c'est-à-dire aux ventres de l'architecture (la carrière, la forêt et la mine), comme aux gestes (la culture et le corps) ; isolé, car volontairement reclus dans une terre lointaine, son infinistère[2].

6 Le parcours de Bruno Phalip est ainsi à l'image du layon qu'il a tracé, sinueux et accidenté, entre les Monts du Cantal et la plaine de la Limagne ; un chemin courageux. Il y aura toujours une différence de caractère et donc de vue entre celui qui parcourt les espaces lisses et riches de la Picardie ou de la Champagne et celui qui sillonne les routes tortueuses aux terres creuses de l'Auvergne. Bruno Phalip est à l'image des paysages de ses origines qu'il n'a pas trahi : rugueux. C'est pourquoi il est l'un des rares, sinon le seul historien de l'architecture médiévale, avec qui le dialogue soit une dispute constructive.

Arnaud Timbert (ensuite AT)[3] : Vous êtes entré à l'Université en 1975, à l'Institut d'art et d'archéologie (université de Paris IV – Sorbonne) de la rue Michelet. Quelle était l'ambiance dans cet Institut où dominaient encore les figures tutélaires de Louis Grodecki et d'André Chastel ?

Bruno Phalip (ensuite BP) : Aussi curieux que cela puisse paraître, ni l'un ni l'autre ne constituaient des figures. Pendant deux ans, nous faisions autant d'Histoire de l'art que d'Histoire et de Géographie. C'était ainsi alors et ceux qui m'ont marqué en cours étaient d'abord historiens médiévistes et antiquistes ; les TD étaient de méthode. Nous baignions dans un lait historique sans nous en rendre compte, en nous formant comme on peut parler aimablement. Nous parlions d'ailleurs énormément avec des étudiants de toute provenance ; plus exactement, je les écoutais parler. Anne Prache (1931-2009)[4] nous a charmés de sa gentillesse, ouvert des horizons, tout comme des chargés de TD qui pouvaient se révéler redoutables en ne nous proposant que le schéma de l'agrégation d'histoire. Cours d'iconographie, de mosaïque, de tessons de poterie (La Graufesenque…), d'architecture antique, de techniques de construction (Jean-Pierre Adam…), d'architecture et d'iconographie moderne (Daniel Rabreau…), d'arts indiens et chinois. Philippe Bruneau (1931-2001) m'avait attiré par son cours sur les ex-voto antiques et les pratiques votives. Gilbert Charles-Picard (1913-1998) n'était guère passionnant (mosaïques des jeux antiques et divinités gauloises), tout comme Éliane Vergnolle peinait à nous intéresser. Nous avons eu Jean-Jacques Hatt (1913-1997) à propos des sculptures « gauloises » : pierre, bronze, bois. Mais, un cours sur les aqueducs et citernes antiques d'Afrique du Nord me plaisait énormément. Xavier Barral i Altet[5] nous faisait découvrir les basiliques tardo-antiques. D'autres s'attelaient à nous faire aimer la cartographie, les textes relatifs aux premiers chrétiens, la sculpture romaine, les documentations

médiévales ; d'autres professeurs étaient parfaits en cours, comme en sorties dans les quartiers anciens de Paris ou au Louvre. J'étais une éponge et absorbais tout sans rien refuser, y compris ce qui théoriquement devait me rebuter. Nous allions à la bibliothèque immédiatement après les cours, celle de premier cycle, très pauvre ; celle de Michelet (alors que nous n'y étions pas autorisés) ; celle de la Sorbonne, un lieu extraordinaire. La formation s'achevait au café place de la Sorbonne en achetant une demi-douzaine de quotidiens pour les commenter (écouter les commentaires pour ce qui me concerne).
L'Institut d'art nous était pour l'essentiel inconnu, puisque les cours avaient lieu Porte de Clignancourt dans des bâtiments du type Lycée Édouard-Pailleron ; les deux premières années s'y passaient. Seule la troisième année était professée à « l'Institut Michelet »[6]. Jamais nous ne rencontrions un administratif et très rarement un professeur. Nous apercevions Anne Prache et cela nous suffisait. Des appariteurs en blouse bleue vaquaient à leurs occupations, chargeant les diapositives pour Louis Grodecki (1910-1982)[7] et passant une à une les photographies dans le grand amphi. Je rencontrais et discutais avec une Polonaise Agatha Olsanska et une jeune femme afghane, des représentants ultra-catholiques, des femmes de la bourgeoisie qui m'expliquaient pourquoi il ne fallait pas cultiver le peuple, des militants gauchistes (PCI[8], PCML[9]), des militants UNEF[10], des artistes plasticiens, des fils et filles « de » (Géraldine Lacroix, le fils de Régine Déforge, ou Olivier Orban), quelques dandys, des esprits ouverts comme ce portugais souhaitant travailler aux mosquées du sud d'Al Andalus ; des juifs orthodoxes, de très rares communistes (fils de Henri Alleg)… un très agréable mélange.

AT : Y avait-il des cours de méthodologie appliquée ou chacun était-il laissé à sa propre appréciation de l'Histoire de l'art ?

BP : La seule méthode réellement identifiée était celle de la typologie descriptive ; méthode contre laquelle je n'ai cessé de batailler ensuite ; un moyen et non une fin en soi. Il nous était demandé de voir beaucoup et de ne pas nous contenter de photographies et reproductions. Tout était en « noir et blanc », faut-il le signaler ? La collection « l'Univers des formes » n'existait que pour la période antique[11] ; la période médiévale était à venir. Anne Prache et un étudiant, Marc Borman, contribuaient à organiser des voyages d'étude de deux jours : Picardie, Jacques Mallet (1922-2011) dans le Val-de-Loire (rencontre décisive), Munich en DEA[12] en compagnie parfois de spécialistes – j'y ai pris conscience de ma pauvreté intellectuelle en devant faire la conversation avec l'épouse de Willibald Sauerländer (1924-2018)[13]. Il était question de charpentes avec Patrick Hoffsummer, de lectures architecturales différenciées avec Dieter Kimpel (1942-2015)[14], d'Américains et de Canadiens, d'archéologues ; découvertes des services de l'Inventaire avec des conservateurs, de la photogrammétrie avec Jean-Paul Saint-Aubin, des émaux limousins avec Marie-Madeleine Gauthier (1920-1998)[15], du dictionnaire de Viollet-le-Duc avec un chargé de TD ; de la dynamique sculptée dans l'architecture romane. En somme, je ne pouvais savoir quelle histoire de l'art était enseignée, car nous étions à Paris IV, tandis que ceux de Paris I étaient considérés, au mieux, comme différents ! CM sur Saint-Rémi de Reims et Henri Focillon (1881-1943)[16] avec Anne Prache en Licence ; les vitraux de Strasbourg et le *Hortus Deliciarum* avec Louis Grodecki. Cours sur la première architecture et sculpture romanes avec Éliane Vergnolle. Dans les faits, nous ne percevions rien des méthodes ; nous nous imbibions de ces techniques d'étude en y résistant parfois mollement, instinctivement pour ce qui me concerne. Les liens

étaient particulièrement ténus entre le CM principal, les CM complémentaires (les assistants) et les TD. Tout semblait bricolé, sauf en histoire où tout était parfaitement cadré.

AT : Presque dix ans après Mai 1968, le renouveau épistémologique impulsé par le mouvement intellectuel qui accompagna les événements[17] pouvait-il s'apprécier à Paris IV ?

BP : Franchement, nous ignorions tout d'un éventuel renouveau épistémologique ; nous étions de notre génération et j'avais 11 ans en Mai 1968. L'histoire de l'art, comme l'histoire d'ailleurs, était étanche à ces questions. Seul un chercheur présenté comme marxiste surnageait, d'ailleurs découvert en étudiant le palais de Caprarolla[18] de Gérard Labrot (1936-2018). Focillon et le formalisme ne pouvaient incarner un quelconque renouveau, tout comme Heinrich Wölfflin (1864-1945)[19]. Michel Vovelle (1933-2018)[20] ou Gabrielle Démians d'Archambault (1929-2017) [21] étaient à peine connus. En revanche, les questionnements secouaient le monde étudiant lors des réformes d'Alice Saunier-Séité (1925-2003). Les cours, comme les TD, constituaient, à de rares exceptions près, des éteignoirs… vision très *a posteriori*.

AT : Pour assumer vos études, travailliez-vous ? Cela était-il courant chez les étudiants en Histoire de l'art ?

BP : Je travaillais deux mois par an dans une librairie (vendeur et coursier) pour mon DEUG[22] et j'ai été salarié à plein temps en Licence. Cela était rare et quelques-uns d'entre nous cherchaient les cours du soir qui subsistaient. Mes horaires aux Télécommunications (auxiliaire renouvelable tous les trois mois) me permettaient de jongler avec les emplois du temps. Je ne me rendais compte de rien ; tout était dit lorsque je précisais habiter en banlieue ou lorsque des concierges de « l'Institut Michelet » venaient à ma rencontre en pensant réceptionner un paquet. Les étudiants salariés étaient très rares en Histoire de l'art, tout aussi rares en Histoire et – faut-il le rappeler – les boursiers encore plus rares (cela ne s'est débloqué qu'en 1983). J'aimais travailler dans les librairies car cela me permettait d'être informé de certaines parutions ou occasions (prix libraire à 33 % de réduction). Tous les étés, je les passais dans les chantiers archéologiques et chantiers de restauration ; plus tard comme couvreur-zingueur pour découvrir les élévations depuis des échafaudages. Mes rencontres étaient multiformes, très hétéroclites ; toujours pleines de curiosité en me faisant sortir de mon milieu, en me faisant pleinement prendre conscience de mon milieu.

AT : Quelle était la position politique globale des étudiants de Paris IV dans ces années ?

BP : À Paris IV, les étudiants de « droite » s'exprimaient rarement. Leur attitude vestimentaire ou leurs réflexions méprisantes et désobligeantes parlaient pour eux ; Paris IV était naturellement leur domaine, rarement par militantisme visible sauf pour les catholiques. Les étudiants dits de « gauche » s'exprimaient plus librement en un joyeux feu d'artifice qui ne m'a jamais véritablement attiré. J'ai toutefois découvert des revues féministes (*Cahiers du Féminisme* de la LCR[23]), la librairie maoïste du Boulevard Saint-Michel à deux pas de l'Institut, la librairie tenue par l'URSS près de la Sorbonne, les cantines tenues par les militants vietnamiens. Dans leur immense majorité, les étudiants n'exprimaient rien directement, tout en exprimant tout et autrement par leurs manières, leurs tenues, leurs discussions et loisirs des milieux « protégés » ou « bourgeois ». Il n'était jamais question de société, de théorie.

AT : En 1977 vous vous êtes inscrit en maîtrise sous la direction conjointe de Louis Grodecki et d'Anne Prache[24]. Pourquoi le Moyen Âge ?

BP : Plus exactement, dans ces années, nous pensions nous inscrire avec Anne Prache, alors que les curiosités pédagogiques d'alors nous faisaient découvrir Marie-Madeleine Gauthier (avec plaisir) et Éliane Vergnolle. Anne Prache était assez distante, voire lointaine. Louis Grodecki encore plus. Il accepta. C'est tout. Le Moyen Âge vint naturellement pour ces liens qu'il offrait avec les églises limousines et les châteaux cantaliens ; l'Antiquité me marqua également.

AT : Avez-vous discuté de votre sujet de maîtrise avec lui ou plus particulièrement avec elle ?

BP : La discussion eut surtout lieu avec Marie-Madeleine Gauthier qui me cadra un peu. Dix minutes suffirent jusqu'à la soutenance assez difficile avec Éliane Vergnolle et Louis Grodecki (d'après Anne Prache, sa technique consistait à pousser à bout les étudiants pour ne garder que les meilleurs). J'étais dispensé de certains cours (sauf ceux de Louis Grodecki qui consistaient en un séminaire tenu par ses doctorants) car salarié à plein temps à Lyon et Clermont-Ferrand.

AT : La correspondance de Louis Grodecki témoigne du poids que représentent pour lui les mémoires à diriger[25]. Quel directeur de recherche était-il ?

BP : Louis Grodecki était totalement absent ; visiblement, seuls les doctorants l'intéressaient. Ses séminaires étaient, en revanche, très intéressants puisqu'ils étaient tenus par ses étudiants. Ses remarques étaient minimales et – dans mon souvenir – jamais de l'ordre du théorique.

AT : Dans ces années 1970, étudier une église de la Creuse devait imposer une organisation matérielle complexe ?

BP : L'organisation était toute simple ; un vélo et une mobylette, une sacoche ; loger chez mes grands-parents ; un vieil appareil photographique, un mètre et des cahiers de notes, un casse-croûte. Je passais mes journées à prospecter les églises, à obtenir les clefs, à travailler à Limoges (Archives). Tout était envisageable, les appareillages, les matériaux, les charpentes, les extrados de voûtes, les témoins de restauration… Il s'agissait de faire des plans, des croquis, des coupes, d'inventorier les cadastres napoléoniens… tout cela de manière totalement instinctive, mais également avec l'aide de l'archéologue Joëlle Burnouf (en été), déterminante en termes de méthode, par le biais des chantiers d'étude médiévale de Strasbourg. La mise au propre des dessins et relevés se fit aisément ; la rédaction fut plus difficile et une collègue administrative tapa le manuscrit à la machine. Je rédigeais mes chapitres l'été et le soir après mes chantiers comme couvreur. Tout comme pendant mon service militaire, j'aidais des camarades à écrire des lettres, tout en faisant moi-même beaucoup de fautes. S'améliorer dans ce domaine est de l'ordre du temps long.

AT : Quels étaient les étudiants de votre promotion ? Une émulation profitable existait-elle entre vous ?

BP : J'étais un des rares à choisir Anne Prache et Louis Grodecki ; tous allaient en Antique, en Moderne ou en Contemporain. Je rappelle à ce sujet que dès l'obtention du DEUG, nous devions choisir nos certificats de Licence dans trois périodes, ce que je fis : romain, gallo-romain et médiéval. J'étais également un des rares à choisir l'architecture ; tous les autres allaient en… « histoire de l'art » travailler aux arts de la couleur et aux visions formelles. Je n'ai commencé à identifier réellement les étudiants qu'en doctorat : Nicolas Reveyron, Philippe Plagnieux, Thierry Soulard et

Frédérique-Anne Costantini. C'était agréable, mais peu efficace en termes d'émulation.

AT : Vous avez ensuite centré votre prospection, dans le cadre d'une thèse de doctorat sous la direction d'Anne Prache[26], sur l'architecture militaire et civile de Haute-Auvergne et du Brivadois. Pourquoi cette appétence pour ce type d'architecture quand la grande majorité travaillait sur l'architecture sacrée[27] ?

BP : Je suis encore actuellement à prôner, méthodologiquement et idéologiquement, les vertus de la prospection, d'une découverte au hasard, puis systématique, afin de connaître toutes les nuances d'un territoire et non seulement un édifice (grand, opportunément valorisant) isolé dans un territoire inconnu. L'introduction de ma maîtrise n'a pas pris une ride. Il s'agit de découvrir les populations, des communautés, les paysages irrigués par les réalités monumentales. Au moment de mon doctorat, je me rendais compte du piège idéologique à ne traiter que d'architecture religieuse en histoire de l'art. Le point de vue des laïcs nobles ou non nobles (miracle de la sémantique par la négation) m'importait en écartant des filtres trop marqués. Afin de ne pas tomber dans un cadre tout aussi marqué socialement (l'aristocratie et les propriétaires de châteaux), j'ai choisi la ruine qui permet l'étude technique de l'intérieur des murs, le site abandonné, isolé, afin d'être tranquille et de satisfaire mon goût pour les paysages.

AT : Comment Anne Prache était-elle comme directrice de recherche ? Vous exprimait-elle son goût pour les matériaux et les techniques comme elle le fit, presque vingt ans plus tard, avec les étudiantes et les étudiants de ma génération[28] ?

BP : Anne Prache m'a laissé tranquille, convaincue de l'état d'avancement de mes prospections présentées en séminaire. Je rappelle que j'étais salarié et que mes week-ends et congés étaient réservés à mes recherches. En gros, je ne voyais pas Anne Prache et lui donnais des nouvelles par lettres auxquelles elle répondait systématiquement. Il m'est arrivé d'aller la voir à l'Institut. De même, normalement, je devais lui faire signer une attestation signifiant le sérieux de la poursuite de mes études pour mon employeur. Face à l'irrégularité de ses réponses, j'ai rapidement imité sa signature tremblante. Tout se passait en transparence, par porosités successives, sans jamais affirmer ni laisser entendre. Soit la greffe prenait, soit elle ne prenait pas. Anne Prache avait de l'affection pour moi et j'avais une profonde affection pour elle, tout en m'éloignant de plus en plus franchement de ses méthodes et résultats. Lorsque nous nous voyions, Anne Prache me signifiait rarement son affection ; par lettres la chose était plus facile. Nous nous sommes embrassés deux fois ; une fois à Issoire alors que je la raccompagnais, très émus tous les deux ; l'autre pour ma soutenance d'HDR[29] ; alors je tenais à sa présence comme présidente. Lorsque j'allais la voir, elle en profitait pour fumer une cigarette et enlever des fils d'ourlet à la jupe de son tailleur, boire une bière au café, me demander des nouvelles des enfants. Nous discutions de professeurs : André Debord (1926-1996) était communiste, Michel Rouche à l'extrême droite tout comme Jacques Heers (1924-2013), … mais son directeur de thèse en histoire Édouard Perroy (1901-1974) était lui-même communiste. Anne Prache ne se gênait pas de me raconter comment ce dernier avait pris la préfecture de Saint-Étienne les armes à la main ou la fuite de sa famille en 1940. Cela ne ressemble guère à notre paysage universitaire actuel. Sans jamais le lui avoir dit, elle savait fort bien mes inclinaisons lorsque je défendais la politique de logements de Saint-Denis (les logements insalubres, squats et baraquements voisinaient la basilique). Mais, il n'y avait ni droite ni gauche… des

engagements pour certains, beaucoup d'affection entre nous. J'avais été présenté à son mari et sa belle-mère, très naturellement. Le milieu bourgeois était évident, mais je n'ai jamais senti aucune condescendance. En bref, Anne Prache m'a appris peu de choses (hormis sa thèse sur Reims, déjà très technique pour les restaurations), mais ses multiples sensibilités à tout m'ont aidé à épanouir une recherche, sans heurt et dans le respect total de ses réalités.

AT : À Paris IV, dans ces années, la couleur politique était nettement bleue, ce qu'elle reste d'ailleurs. Louis Grodecki, André Chastel, Anne Prache – qui citait le *Figaro* en cours - puis Bruno Foucart (1938-2018) étaient ouvertement de droite[30]. Ce qui valut d'ailleurs à Léon Pressouyre (1935-2009)[31] de ne pas succéder à Grodecki… Pensez-vous que cette ambiance a favorisé le relatif conservatisme méthodologique qui prédomine encore dans ce milieu et ses organes de diffusion (*Bulletin monumental, Revue de l'Art*) ?

BP : Ce conservatisme est une évidence pour les professeurs et leurs publics. Mais, pourquoi devraient-ils changer quand les chantres de nouveaux mondes méthodologiques sont devenus tout aussi conservateurs. Disons-le, être étudiant de Paris IV rassure lorsque l'on postule à l'Université. La question est celle du milieu fermé, sans porosité ni contradiction. Aucun monolithisme de pensée n'est tenable. C'est un choix qui doit être assumé par le corps professoral, comme par les étudiants. L'École du Louvre et l'INHA[32] assument totalement le bleu horizon. Alors, de ce point de vue, oui, il existe une continuité méthodologique et idéologique. Il semble que les productions scientifiques sont beaucoup plus diverses, profitables et ouvertes dans les universités dites de province. Les étudiants ne s'en aperçoivent guère et des collègues Clermontois valorisent toujours Paris tout en méprisant quelque peu les universités de province.

AT : Vous, homme de gauche et militant convaincu, vous avez été élu Maître de conférences à Clermont-Ferrand, ville de gauche, avec le soutien d'une historienne, Anne Courtillé (1943-2015), femme de droite[33]. Cette différence de position et d'opinion a-t-elle joué sur vos rapports ? Y a-t-il eu discussion sur le choix de vos méthodes, voire de vos sujets recherche ?

BP : Après une multitude d'échecs, ma candidature a été présentée à Clermont-Ferrand par Gabriel Fournier, figure toujours éminente des études historiques médiévales. La provenance AOP de Paris IV et l'adoubement par Gabriel Fournier ont rassuré les historiens et calmé les méfiances d'Anne Courtillé. Nous nous sommes assez souvent écharpés, tout en reconnaissant volontiers ma préférence pour une femme clairement de droite face à des collègues prétendument de « gauche ». Les méthodes étaient évidemment très différentes, mais, au final, les complémentarités ont joué pour des chrono-typologies en accord. Nous avons eu à cœur de nous respecter un peu et de nous engueuler souvent. Cela a eu le mérite de rassurer les collègues historiens dits de « gauche » qui me refusèrent pourtant pendant deux années mon entrée dans un syndicat du supérieur ! Lors de son décès, j'ai fait son éloge par écrit tout en représentant l'Université à l'office. J'ai également tenu à ce qu'elle soit ma garante pour mon HDR. Sans surprise, Éliane Vergnolle n'a pas accepté de faire partie du jury, mais sans aucune acrimonie ou animosité.

AT : En prologue de votre HDR[34] vous insistez sur vos origines sociales comme déterminantes dans le choix de vos sujets de recherches et de votre intérêt pour « les simples ». Outre ce témoignage, qu'il est déjà assez rare de lire chez un historien de l'art, pensez-vous que votre engagement politique à gauche a conditionné votre intérêt pour les questions techniques ? D'ailleurs, les « simples », notamment les artisans, renvoient aux

questions de production valorisées par un autre homme de gauche, Xavier Barral i Altet, dans les mêmes années[35].

BP : Si je souhaitais être retors, je préciserais d'emblée ne pas être de « gauche » tant la chose est devenue rare et peu précisée, noyée dans un galimatias suffisant. Militer, affirmer, c'est d'abord promouvoir le neuf, l'émancipateur en le reconnaissant aussi chez le conservateur. C'est une contradiction ou plutôt un aspect dialectique ; le conservateur peut parfois être libérateur, quand la personne de « gauche » est souvent d'enfermements, de conventions ou de superficialités. De ce fait, affirmer la place de l'église paroissiale face à la cathédrale est un postulat revendiqué ; de même chercher la maison forte face au palais rebute. Il en est ainsi du moulin ou du four à pain en étudiant le tout pour tous et non la partie de quelques-uns seulement. On ne peut être de gauche en ne changeant rien, en maintenant tout.
Les simples ne sont pas, en effet, seulement artisans ; ils sont manouvriers, corvéables, utilisateurs ou placés dans l'environnement de l'édifice (fidèles). Le but consiste ainsi à connaître ceux qui ne laissent aucune trace tout en voyant dans une église, un logis seigneurial, un champ de blé pétrifié où le travail, les intelligences dominent.
Face aux étudiants, j'ai toujours postulé la volonté de les placer toujours aux limites de la révolte dans le refus de ce que je professe. C'est essentiel pour éviter le cours tranquillisant, la pasteurisation et les faux-semblants. Un terme m'a toujours heurté, celui d'« objectivité ». Mais, effectivement, la belle publication de Xavier Barral i Altet m'a été largement bénéfique. D'ailleurs, ancien étudiant de Licence, mais sans le connaître plus que cela, Xavier Barral i Altet m'a toujours soutenu.
La question technique est effectivement sous-jacente aux engagements afin de considérer ce qui est de l'ordre de la production, des moyens de production et d'échange, comme de la relation d'une société au travail. Plus généralement, si l'historiographie « classique » prend en compte les commanditaires et les architectes, mes choix ont été aux producteurs : communautés paysannes autorisant un investissement architectural par le prélèvement seigneurial sur les surplus, artisans, manœuvres, etc.

AT : On sait combien des colloques dirigés par Xavier Barral i Altet furent mal reçus par les tenants d'une histoire de l'art traditionnelle[36]. Quels furent vos rapports avec des historiens de ce milieu, tels que Marcel Durliat (1917-2006)[37], par ailleurs catholique pratiquant ?

BP : Mes rapports furent inexistants, distants et précautionneux dans le meilleur des cas. J'ai toutefois eu des rapports aimables avec certains d'entre eux. Les affirmations de Marcel Durliat étant particulièrement fermées aux autres ; il est toujours préférable de ne pas heurter de front ces oppositions viscérales. En revanche, plusieurs fois j'ai affirmé à mes étudiants qui se plaignent parfois, la réalité de la vie de Marcel Durliat, enfant de l'Assistance Publique, enfant placé devenu ce que l'on sait… Le problème n'est pas d'être catholique pratiquant, mais bien de s'enfermer avec d'autres dans une coterie rassurante et improductive.

AT : Vous êtes à la fois d'origine creusoise et cantalienne, vous avez fait une maîtrise sur une église de la Creuse et une thèse sur les monuments, entre autres, du Cantal. Il y a un déterminisme familial criant dans votre démarche de chercheur. Partez-vous en quête du Moyen Âge ou en quête de vous-même ?

BP : C'est à la fois vrai et faux. Mon existence s'est d'abord déroulée dans les milieux urbains et industriels. Néanmoins, travailler au Moyen Âge en banlieue est une difficulté souvent insurmontable voire décevante. Face à mes milieux de vie et aux

réalités universitaires urbaines, j'ai choisi d'affirmer d'autres milieux ouvriers, savamment évités par nos « élites universitaires ». J'ai eu à le dire à un de mes fils récemment, le Moyen Âge est un prétexte ; dès notre plus jeune âge, grandir en banlieue ouvrière ou se découvrir très jeune de familles d'ouvriers agricoles n'autorise aucune lente et longue introspection. La seule question qui vaille en ayant conscience de ses origines, sans être ouvrier soi-même, réside dans la question « comment ne pas trahir ? ». Question abordée par Paul Nizan dans le roman *Antoine Bloyer*[38]. C'est également une évidence que de ne pas être compris dans les milieux d'où l'on vient. Ces choix ont un prix que l'on sait très tôt. Enfin, j'ai cru bon un temps dire mes origines familiales ; avec l'expérience, je ne le fais quasiment plus et précise constamment « Je suis né à Paris dans le XIV^e^ arrondissement », ultime provocation. D'une certaine manière, on ne peut bien voir que si l'on est extérieur.

Sonder l'histoire de l'architecture

AT : Dès le début de vos recherches votre intérêt pour les matériaux et les savoir-faire, c'est-à-dire le chantier, vous a légèrement mis en marge de la recherche classique alors limitée à l'histoire de l'architecture. Dans le titre de votre maîtrise, le terme de « construction » est d'ailleurs préféré à celui « d'architecture ». Ce positionnement, conditionné par votre objet – une architecture souvent dépourvue d'ornements significatifs – se comprend aisément. Toutefois, il a également impliqué une formation complémentaire, aussi indispensable à votre approche qu'absente des cours dispensés à Paris IV. Cela explique certainement qu'entre 1975 et 1980, vous ayez complété votre formation par une pratique de l'archéologie du bâti alors naissante[39] et par celle de la restauration monumentale[40]. Des lectures, des rencontres ou des ambiances scientifiques infléchirent-elles ce cheminement ou est-il plus simplement le reflet d'une appétence intime pour les matériaux et les techniques ?

BP : Plusieurs points méritent d'être pris en compte. Matériaux et savoir-faire appartiennent plutôt au champ de l'archéologie. Cependant, le statut d'archéologue m'est régulièrement refusé, tout comme ceux d'historien ou d'historien de l'art ! Cette attitude, très fortement idéologisée, montre à quel point il n'est pas question de comprendre, mais de s'approprier en fixant des limites, des frontières et des fossés. Si je dois m'attribuer un rôle, c'est précisément d'abattre ces limites, y compris avec la Géographie et les ingénieries. On peut goûter à l'Université, mais apprendre ailleurs ; c'est ce qui est affirmé ici. Les livres sont la plupart du temps étroits, faibles et peu courageux ; cherchons donc la force et les courages ailleurs en ouvrant largement. Dans le meilleur des cas, le chercheur se préoccupe du « comment » quand nous devons nous atteler au « pourquoi ». De ce fait, les apprentissages, guidés par l'Université, doivent être ceux de la solitude, de l'affirmation d'autres chemins pour faire levier sans conserver.

Il est un fait que les matériaux et les gestes sont présents dès le départ ; matériaux et gestes vus. Cela heurte la discipline et c'est tant mieux ; les étudiants ont besoin de rugosités. Notre rôle est de bousculer. Seul le plaisir m'a guidé ; celui des échafaudages, de l'odeur des matériaux, de la perception physique du travail manuel et des fiertés engendrées. C'est toute l'explication et la justification trouvées à la position de l'universitaire, avec en miroir les miens et ceux de mon épouse.

Les rencontres et les lectures ? Quelques auteurs travaillant aux techniques dans une optique marxiste, Charles Parain (1893-1984) ou Antoine Casanova (1935-2017) ? Cela fut rapidement un filon épuisé ou insatisfaisant. Plus que des rencontres précises, il fut essentiel d'interroger et se frotter soi-même aux matériaux. Les universitaires,

chercheurs et archéologues étant pour leur immense majorité absents, c'est du chantier de restauration que sont venues les solutions possibles. Sans jamais établir un lien direct entre un tailleur de pierre du XI^e^ siècle et un restaurateur actuel, ce sont des centaines de rencontres anonymes avec les artisans qui ont permis l'émergence d'une pensée scientifique. En cela, le tout domine très largement l'individuel en faisant prévaloir ce que les marxistes nomment « l'intelligence collective ».

AT : Une fois encore Anne Prache. Vous évoquez plus haut la rigueur de la critique d'authenticité – on ne parle pas d'histoire du chantier de restauration – de Saint-Rémi de Reims[41]. On sait combien cette historienne avait par ailleurs à cœur son rôle au sein de la Commission supérieure des Monuments historiques : n'a-t-elle pas orienté ou conforté votre cheminement vers le chantier de restauration ?

BP : Saint-Rémi de Reims a ceci de particulier : l'abbatiale a bénéficié de bons relevés antérieurs aux restaurations du XIX^e^ siècle qui donnent une idée assez juste de la nef et du transept du premier tiers du XI^e^ siècle. Ensuite, après les bombardements, la campagne de reconstruction/restauration a été menée avec précision (reconstitution des chapiteaux en stucs de la nef du XI^e^ siècle) et honnêteté. Anne Prache ne pouvait éviter ce discours très archéologique. J'en ai pris conscience en cours, mais surtout à la lecture de sa thèse publiée : relevés, coupes, photographies de 1916, 1918 et 1920. Cela a été formateur. Il est vrai que cet édifice m'a marqué, mais Anne Prache n'avait aucune conscience de ce qu'elle semait ici ou là, pour les uns et pour les autres.

AT : D'emblée, dans l'un de vos premiers ouvrages, vous faites appel aux sciences sociales. Nous sommes en 1997[42] et la rupture entre Pierre Francastel et Louis Grodecki, à savoir entre deux écoles bien distinctes, résonne encore parmi les générations suivantes[43]. Cette ouverture aux sciences sociales était donc très audacieuse de la part d'un chercheur issu de la rue Michelet. Quels furent les moteurs et les *stimuli* qui expliquent ce cheminement en dehors des sentiers battus du formalisme ?

BP : Ce qui est absolument certain, c'est que « les moteurs et *stimuli* » furent tous extérieurs à l'Université, tout en tentant ensuite de donner à la pratique et aux affirmations/pistes et directions de recherche une forme universitaire acceptable : beaucoup de lectures et de pratiques militantes. Ainsi, il est inutile d'y percevoir une quelconque audace de mon point de vue. Ce qui m'a été aimablement reproché, c'était le sous-titre donné à ma thèse « Essai de sociologie monumentale » (reprise d'un sous-titre imposé à Gabriel Fournier pour un ouvrage publié chez Aubier)[44]. À l'époque, cela recouvrait au mieux mes affirmations méthodologiques. Éliane Vergnolle me reprochant de ne pas étudier la sculpture gothique des églises de la Creuse, je lui répondis qu'elles étaient pour l'essentiel dépourvues de sculpture ; à ceux qui me reprochèrent l'absence d'architecture classique dans ma thèse, je répondis à l'absence de schémas classiques dans ces constructions montagnardes en « marge ». De fait, je me suis plutôt situé dans le giron d'un certain « fonctionnalisme » face au « formalisme » dominant ; mais une publication récente dans la revue *Heredium* à Turin est venue contraster cette affirmation trop rapide[45].

AT : Vous avez très tôt assimilé les méthodes propres à l'Archéologie du bâti. Qui vous a formé à cette discipline, comment se présentait-elle dans les années 1970-1980, c'est-à-dire à ses débuts ?

BP : Je n'ai découvert les réalités de l'Archéologie du bâti qu'au travers de recherches liées au programme de la cathédrale de Clermont (crypte ; direction Pascale Chevalier) ; cela alors que je la pratiquais sans nul doute depuis plusieurs décennies…

mais sans la formaliser, comme ont su le faire les archéologues. Mes approches ont été celles d'un enfant regardant les murs, les ouvriers et paysans travailler, les restaurateurs. Le centre d'archéologie médiévale de Strasbourg a été, de ce point de vue, primordial dans la polysémie d'approches, d'ouvertures possibles et non d'enfermement intellectuel comme je le pense parfois à propos de certains représentants de l'Archéologie du bâti.

AT : L'Archéologie du bâti est-elle toujours et tout le temps nécessaire ?

BP : Il s'agit pour une part d'une mode relevant de la volonté de tout enregistrer avec des techniques d'ingénierie s'éloignant toujours plus des sciences humaines. C'est un piège intellectuel qui fait croire que le seul enregistrement revient à comprendre. D'une certaine manière, il s'agit là d'une nouvelle forme de « typologie descriptive » abandonnée aux techniciens et ingénieurs. Cela peut confiner à la farce dans certains cas extrêmes, à des formes pédantes de l'Archéologie.

AT : Avez-vous apprécié une évolution notable des méthodes en Histoire de l'art depuis les années 1990-2000 ?

BP : Plus exactement, ce sont les ministères et les réformes institutionnelles qui ont obligé la discipline et ses représentants à s'interroger et à se situer autrement. Ainsi, il a été acté un lien fort entre l'Histoire de l'art et l'Archéologie, au détriment des départements d'Histoire par exemple. J'aurais tendance à affirmer que ce sont les représentants d'autres disciplines qui obligent les historiens de l'art à se situer différemment ; autrement dit, la discipline évolue car elle ne peut faire autrement. Mais, d'une façon plus courante, les équipes ayant déjà l'habitude de travailler avec d'autres collègues, issus de disciplines différentes, continuent à le faire, confortés dans leurs pratiques, souvent anciennes. En revanche, les représentants les plus étanches au changement (en Histoire de l'art moderne et contemporain ?) renforcent un système éprouvé depuis longtemps à l'INHA ou encore à l'École du Louvre. N'étant guère de bibliographie ou d'historiographie, j'ai surtout désappris à travailler avec des historiens de l'art affirmés. Les années 1990 sont aussi représentatives d'une période pendant laquelle je me sépare plus nettement de l'Histoire de l'art pour aller vers l'Histoire, l'Archéologie et la Géographie physique.

AT : Votre vision de la discipline (l'Histoire de l'art), toujours appuyée sur une interprétation à la lumière de notre présent, est souvent noire ; je vous cite : « L'effacement relatif du questionnement chronologique se doit d'être discuté âprement et sans concession ; philosophiquement, il trahit une crainte, celle de la « fin de l'histoire », de « l'histoire fiction », de « l'humain » ; ou encore : « C'est ainsi également un trait de notre époque que de contredire presque systématiquement les certitudes passées (chronologiques, appellations, visions jugées trop linéaires…) ; la perte d'horizons historiques clairs, l'incertitude marquée de notre temps influent sur nos méthodes et problématiques[46]. »

BP : Il ne s'agit nullement d'une vision noire, pessimiste, mais bien au contraire d'une volonté affirmée, volontaire et résolue, de n'accorder aucun répit à ceux, de bonne ou mauvaise foi, qui tendent à céder aux sirènes de cet effacement, de la fin de l'histoire, comme de la tentation de lisser en envisageant un temps long niveleur. Cela tient, non pas à la malignité intellectuelle et maladive de certains milieux, mais bien à l'affaiblissement des forces de la compréhension, les tenant du fameux « pourquoi ». Le retour en force de l'individuel, de la prosopographie, de la biographie et de la monographie, du seul « comment » en témoignent, face au collectif, à la large prospection et au « pourquoi ». Établir un fait n'est ainsi pas le comprendre, ni

donner des clefs élargies, mais le taire en masquant les savoirs émancipateurs et pratiques libératrices.

AT : L'Histoire de l'art, sur le plan méthodologique, est-elle finie, dans le sens de parfaite autant qu'obsolète, ou croyez-vous qu'il y ait encore des moyens de faire évoluer les outils de cette discipline sans la travestir ?

BP : L'Histoire de l'art souffre des conséquences d'un crime fondateur : se mettre au service des princes, comme naguère les académies au XVII[e] siècle. Je fais ainsi une distinction entre l'Histoire de l'art enseignée, liée à la recherche, et l'Histoire de l'art liée à la conservation/restauration. Si la seconde a de l'avenir dans les institutions liées à la conservation (DRAC[47], musées, ateliers de restauration…), la première se réduira, réforme après réforme, pour subsister dans des grands pôles tels que Paris, Lille, Lyon, Bordeaux ou Aix.
Au sens méthodologique, les historiens de l'art et la discipline m'ont peu apporté. Je ne perçois aucune tentative de renouvellement dans les pratiques mais bien plutôt une forme de repli. Soyons clairs : la discipline a-t-elle eu jamais une volonté de changer ? Les pensées novatrices ne l'ont jamais réellement touché. Une forme d'Histoire de l'art empreinte de nationalisme et de fonctionnalisme a été remplacée par les visions formalistes, précisant les interrogations ici ou là. Mais, fondamentalement, l'Histoire de l'art n'a pas changé, un milieu, une pensée, un entre-soi, ne témoigne d'aucune volonté de changer. Cela me rappelle une discussion orageuse avec Louis Grodecki lors de ma soutenance de maîtrise ; en gros, il me reprochait de ne répondre à aucune des questions propres à l'Histoire de l'art ; je lui répondis que je ne voulais pas « faire de l'Histoire de l'art », ce qui me valut un « Alors que faites-vous ici ? ». J'étais bien sûr furieux.

AT : Je vous renouvelle donc la question de Louis Grodecki : mais que faisiez-vous donc en Histoire de l'art ? Plus précisément pourquoi avoir choisi Paris IV alors que vous étiez à l'évidence plus proche, autant par vos méthodes que par vos positions politiques, de Paris I ?

BP : Mon domicile étant Montrouge (92), les services de la Sorbonne m'ont inscrit à Paris IV. Si j'avais résidé dans le Val-de-Marne, j'aurais été inscrit à Paris I. Je n'ai donc rien choisi. Avec Marc Borman, lors de grèves étudiantes (Alice Saunier-Séité), nous étions allés voir Tolbiac pour prendre la température et Vincennes aussi. Cela ne nous a pas convaincus ; c'est le moins que l'on puisse dire. Nous avions besoin de calme, de rigueur pour nous poser et choisir. Paris I et Vincennes pouvaient représenter des formes de caricatures.

AT : Revenons aux méthodes. En quoi les nouvelles technologies – je pense ici au scanner laser notamment[48] – seraient-elles susceptibles d'enrichir les méthodes propres à l'Historien de l'art et dans quelles limites ?

BP : Les nouvelles technologies envahissent l'espace dévolu « naturellement » à l'historien de l'art car les dynamiques lui sont extérieures. Cet apport se fait contre la discipline qui ne sait qu'en faire, tout en étant obligée d'admettre ces réalités intrusives. L'historien d'art ne sait comment interpréter. Il doit apprendre à le faire sous peine de perdre encore un peu plus d'espace d'intervention. Les tenants des nouvelles technologies sont formés à la technique, mais sans jamais avoir la culture, les savoirs permettant d'interpréter et de comprendre. Science, sans conscience… Une anecdote assez drôle a fait que l'équipe du « Groupe Pierre – CNRS » de Notre-Dame a commandé et réceptionné des tablettes connectées ; il s'agissait d'enregistrer

les données en direct. Leur montant total était conséquent en considérant aussi « un driver » commun avec des codes d'entrée, jusqu'au moment où il a bien fallu s'apercevoir que ces connexions étaient impossibles sur le chantier, tant les questions de sécurité y sont présentes (absence d'interférences). Seuls les appareils photographiques adaptés à l'orthophotographie sont autorisés. Les nouvelles technologies sont ainsi assez limitées quant à leur efficience.

AT : On ne peut cependant nier que le scanner laser, quand il est bien interprété peut répondre à des questions structurelles jusque-là sans réponse, en témoignent les travaux de Stephen Murray et d'Andrew Tallon (1969-2018)[49].

BP : Nous avons connu Andrew Tallon à Souvigny et dans le département de l'Allier. Alors, il nous proposait des « nuages de points » vierges de toute interprétation et de problématique. Avec Arlette Maquet et Pascale Chevalier, nous procédions tout autrement et les relevés avec ou sans photographies redressées furent nettement supérieurs : possibilités de préciser les phases chronologiques, les essais d'interprétation. À Notre-Dame de Paris, en l'état actuel, le « Groupe numérique – CNRS », qui utilise aussi les relevés Tallon, tente de nous séduire par des approches techniciennes et d'ingénieurs. Toutes les discussions ont achoppé sur l'absence de précision permettant une micro-observation au niveau des parements, des pierres, de l'épiderme. Toutes les mises en forme (un exemple : altération/usure des parements des culées d'arcs-boutants) plus précises ont été faites en méconnaissance totale des matériaux remplacés ou non (XIX^{e}, XX^{e}). Il s'agit à chaque fois de nous offrir un outil théoriquement performant qui n'a jamais été discuté et que l'on nous propose ensuite d'adopter. À ma connaissance, tous les opérateurs archéologiques vont dans notre sens en se défiant de ces relevés laser non problématisés au départ. Avec GEOLAB[50], la lasergrammétrie a été utilisée en répondant à des problématiques précises : usure des matériaux, degré d'altération, recul vis-à-vis des surfaces de référence, surfaces humides et/ou peuplées par le biofilm, etc.

AT : Dès votre apprentissage à la recherche, tant en maîtrise qu'en thèse, vos travaux ont porté sur le long temps, entre le XI^{e}-XII^{e} siècle et le XV^{e} siècle, et sur de vastes territoires et d'autres géographies (Chypre, Belvoir, Angkor…)[51]. La prospection transpériodique est-elle un moyen de transcender et, pour finir, de vous délester de la question de la périodisation ? des termes choisis pour nommer les périodes (roman, gothique…), les approches (castellologies…) et de vous affranchir de constructions historiographiques établies ?

BP : Il s'agit d'abord d'un moyen de vérifier et de se corriger. Tout doit s'emboîter et l'on ne peut pas faire comme si l'avant, l'après ou l'ailleurs n'existaient pas. Lorsque l'on pratique la prospection, il est courant de tomber sur des vestiges antiques, des remplois, des villages modernes désertés. Du château, on passe à la maison forte, à la maison tour, à la basse-cour, au village, à l'église, au réseau viaire et au paysage. Ensuite, il existe des porosités à réinterroger dans le cadre d'architectures importées (Chypre), réinterprétées (Belvoir) ou très différenciées (Angkor). Cependant, le geste, la plupart des outils, sont les mêmes. J'ai sciemment utilisé les expressions « château roman » et « château gothique » afin de montrer au bas mot les limites de la stylistique, sauf à réduire la discipline à ce qui se plie au style. De même, dans le domaine de l'outil, j'ai utilisé les expressions d'« homme roman » et d'« homme gothique ». En arrière-plan de la commodité se cachent des réalités productives, celle d'un homme lent au XII^{e} siècle, comme celle d'un homme vif au XIII^{e} siècle. De même, non seulement la question des périodes précises est importante (la chronologie), mais celle de la confrontation entre les productions « savantes » et vernaculaires est

essentielle. Deux temps se heurtent : celui inscrit dans le « style » est savant tout en ayant une durée très courte, en admettant un mouvement saccadé et rapide ; l'autre s'inscrit dans le temps long, dans la lente durée (le temps immobile des historiens). C'est important d'un point de vue épistémologique, méthodologique, car cela bouscule les apparences, réinterroge les méthodes éculées et oblige à la novation des problématiques. Nous pourrions résumer ces questions dans un refus de l'enfermement. Chypre, ce sont les Lusignan des XIII^e^/XIV^e^ siècles confrontés aux pratiques grecques, à celles des Vénitiens, puis des Turcs. Belvoir c'est une pratique byzantine, bousculée par l'apport franc, arménien, ayyubide et mameluk. Enfin, Angkor touche à la question de l'universalité des méthodes au sein des groupes d'étude propres à chaque pays engagé : archéologues, ingénieurs, restaurateurs, géographes… L'Asie et l'Occident pensent et agissent différemment. En définitive, ce problème est celui de l'utilité sociale du chercheur. Une monographie est nulle et non avenue ; un ensemble est pertinent en obligeant au croisement. La « castellologie » définie au sens archéologique et historique par un historien, par ailleurs communiste et catholique, déporté, Michel de Boüard (1909-1989)[52], a vu son héritage intellectuel perverti par une caste de chercheurs aux petits pieds incapables d'envisager le château autrement que sous l'angle étroit et pauvre de l'architecture « militaire ». Au final, les rythmes lents et longs sont recherchés car la plupart du temps invisibles ; l'histoire de l'art ne recherchant paresseusement que le « visible », elle se trouve incapable d'envisager un temps long scandé par une production artisanale, manufacturière et usinière.

AT : Vos campagnes à Chypre, Belvoir et Angkor… ne témoignent-elles pas d'une volonté d'histoire globale qui ne dirait pas son nom ?

BP : Ces campagnes sont d'abord affaire d'opportunités répondant à de secrets desseins, s'ouvrir à d'autres horizons pour apprendre et non appliquer une leçon prétendument universelle réservée à quelques spécialistes. L'histoire globale répondrait-elle en quelque sorte à la mondialisation ? Outre le fait que lesdites mondialisations sont perceptibles très tôt par le biais de l'expansion de l'Islam ou du Bouddhisme, l'époque des « grandes découvertes » est également le signe d'une mondialisation au XVI^e^ siècle. Dès lors, une histoire qui se voudrait globale s'exposerait à des critiques démultipliées, car elle ne prendrait pas en compte tel ou tel aspect. Plutôt qu'une histoire globale, j'ai souhaité travailler en collectif à des territoires vastes ou différents. C'est un fait, les royaumes francs sont étudiés principalement du point de vue chrétien européen, sans se soucier des réalités de l'Islam. À Chypre, c'est d'abord la chrétienté qui est envisagée comme un miroir oriental du XIV^e^ siècle aux églises rayonnantes jouxtant celles aux architectures très conservatrices des églises grecques. Enfin, à Angkor, les temples connaissent des techniques de construction surprenantes de « modernité » par certains aspects et « archaïques » par d'autres. Il est évident que les termes de *modernité* et d'*archaïque* ne sont pas acceptables et totalement inappropriés tant ils sont européocentrés et incapables d'envisager d'autres modèles que ceux d'Occident.

AT : Remise en question des chronologies par une périodisation européocentrée, redéfinition des échelles d'approche de la région au monde, comparaison inusitée avec des civilisations autres et en apparence sans rapports sont autant de caractéristiques particulières de l'Histoire globale…[53].

BP : Si l'on se fie à certains objectifs, la tentative peut être saluée. Premièrement, je n'en ai pas les capacités, ni les tentations ; l'internationalisme en revanche a toujours

été un repère dans mon mode de pensée (nouvelle provocation…) ; deuxièmement, le rapide examen des bibliographies les plus accessibles donne des publications de Londres, Paris, Munich, Cambridge, Princeton, Göttingen ; cela limite singulièrement la volonté de renouvellement en n'associant à ces entreprises aucune université d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie…

AT : Vous n'aimez pas les identifications disciplinaires[54]. Mais comment vous définiriez-vous cependant : Historien de l'art, Historien de l'architecture, Historien de la construction, Archéologue du bâti[55] ? Tout à la fois ou autre chose ? En somme… l'Histoire de l'art ne serait-elle pas tout cela[56] ?

BP : Les disciplines sont des squelettes manquant de chairs et d'âme, des fossiles vivants, des instruments et systèmes de pensée encore efficaces au service de conservatismes intellectuels nés au temps des dominations européennes, des colonialismes et de la toute-puissance des modèles occidentaux en lettres, philosophie, sciences, ingénierie ou autres. Depuis près de quatre décennies, l'Université résonne d'affirmations pluridisciplinaires, interdisciplinaires, transdisciplinaires en peinant à faire émerger quelques équipes en lettres et sciences humaines. Je crois l'avoir toujours affirmé face aux étudiants, « ne laissez pas votre sujet aux spécialistes » ; ceux-ci sont myopes ou borgnes en se révélant incapables d'assembler les pièces de vastes puzzles. Rien ne doit être domaine « réservé » et si l'Histoire de l'art mérite d'exister, c'est en s'effaçant, en adoptant les transparences voulues, l'accueil de pensées autres, des hypothèses hardies. En somme, je tends à me définir désormais plus comme un historien des techniques.

Fabriquer l'histoire de l'architecture

AT : Comment choisissez-vous vos sujets de recherche ? Le seul intérêt archéologique prédomine-t-il ou le plaisir du lieu entre-t-il en compte ?

BP : Seul le plaisir importe pour un lieu qui parle à ce que l'on est. L'intérêt archéologique est mineur car il est opportuniste, autocentré sur des modèles supposés, quand le plaisir devine des nerfs sensitifs insoupçonnés.

AT : Quelle part de temps accordez-vous à l'étude sur le terrain ?

BP : C'est variable. En temps de thèse ou d'HDR, cela peut aller de deux à trois jours de prospection par semaine avec des temps d'étude plus concentrés de quinze jours. Dernièrement, pour le chantier de Notre-Dame de Paris, le temps se réduit à deux ou trois jours par mois.

AT : Nous avons tous nos propres méthodes d'écriture, nos propres rites parfois, et nos propres rythmes. Pourriez-vous nous décrire votre atelier d'écriture ?

BP : J'écris quand je veux et dans n'importe quel lieu ; cela commence généralement par un mot ou deux qui constituent des noyaux. Ensuite, je laisse faire : si j'écris, c'est que les choses sont mûres et il suffit d'ouvrir portes et fenêtres. Les premiers jets sont imparfaits mais ils sont peaufinés, puis sertis depuis les premières heures de l'aube jusque dans l'après-midi.

AT : Avez-vous des relecteurs et quelle est leur place dans votre production ?

BP : Prudemment, j'ai toujours donné mes textes à relire. Cela tient aux grands équilibres, à la compréhension générale, au « style », mais aussi aux corrections diverses, depuis la coquille jusqu'à la faute. Cet aspect est essentiel car il s'agit des

premiers lecteurs, aussi leurs réactions aux contenus, comme à la formulation, sont nécessaires. Selon l'importance des textes, deux ou trois relecteurs peuvent se suivre en attendant ceux plus sur le fond « scientifique » des organes d'édition.

AT : Vous êtes l'un des rares à revendiquer l'importance de la littérature dans votre travail d'historien, ou, tout du moins, dans votre travail d'écriture[57]. Comment s'opère le passage de la littérature à l'écriture de l'histoire ?

BP : Je ne crois guère à un technicien de l'écriture, aux phrases sèches et aux mots durs. Il me semble que nous devons progresser dans la compréhension et dans l'écriture. Bien écrire est par exemple assez antinomique avec la pratique de l'Archéologie du bâti, très répétitive et hachée. Rares sont les archéologues qui savent et veulent bien écrire. Mais, paradoxalement, les historiens d'art ne sont pas si nombreux à pratiquer une belle écriture. Cela reste un combat : rien n'est jamais gagné ou acquis, mais c'est de notre responsabilité que d'essayer. Et puis, il existe une légende : celle de l'objectivité froide qui serait le signe véritable du vrai et du juste. Rien n'est plus faux : il n'y a rien de pire que du subjectif avançant masqué derrière la fausse objectivité ; c'est une nouvelle farce ou comédie. Dès lors, autant y mettre du cœur et incarner ; j'ai toujours dénoncé ces travaux de thèse, si prudents qu'ils en sont désincarnés.

AT : Avez-vous échangé sur cette question de la porosité entre écriture de l'histoire et littérature avec Anne Courtillé qui, comme on le sait, était aussi une romancière ?

BP : Anne Courtillé a été très critiquée sur ces questions et rien ne m'a fait plus plaisir que son avis exprimé lors de ma soutenance d'HDR, lorsqu'elle a dit à propos de mon écriture que j'avais le sens de la formule. Nous n'étions pas dans les mêmes écritures, du même sens à donner à l'écrit, aussi avons-nous peu échangé.

AT : Une autre personnalité : dans votre dernière somme dirigée en collaboration avec Fabienne Chevallier[58], vous avez mis en exergue une citation d'Annie Ernaux avec laquelle vous avez longuement correspondu par le passé. La nature de vos échanges a-t-elle influé sur vos choix d'historien et sur votre écriture historienne ?

BP : Deux aspects à ce propos. La collaboration avec Fabienne Chevallier a impliqué de nombreuses relectures et corrections de nos textes respectifs. Cela s'est fait en toute connaissance de cause ; nous pensons et travaillons très différemment, tout en étant d'accord sur l'absolue nécessité de ne pas perdre de temps en considérant que le mot « manifeste » revendiqué parlait de l'urgence d'agir. Or, si nos écritures et pensées sont dissemblables, nous en étions conscients tous les deux afin de justement trouver une voie qui soit celle de rassembler et non de diviser face aux impératifs.
De même, la voix d'Annie Ernaux se devait de résonner avec force, tant son travail, son écriture, se sont révélés essentiels à conforter les choix faits depuis longtemps. Les échanges n'influent pas sur les choix ; ils les renforcent, rassurent et apaisent dans les moments de doute. Cela aussi est essentiel : rien ne s'écrit dans la tiédeur. À titre d'exemple, lors d'une présentation publique, des étudiants de master transformaient de la matière historique vivante en breuvage insipide. Au moment où je le signalais, un confrère me précisa que tout ne pouvait être de « feu » ; ce qui lui valut la réponse immédiate que dans nos milieux, nous devions être constamment de « feu ». Annie Ernaux a été gardienne de ce feu en le ravivant régulièrement. Elle est là comme j'ai les mains de mes grands-parents et arrière-grands-parents à l'esprit. La main de l'homme dirait Sebastiao Salgado.

AT : Abordons la diffusion de nos écrits. Aujourd'hui la transmission des connaissances est facilitée par de nombreuses revues en France et dans le monde qui ont significativement permis de relativiser l'importance scientifique et critique des publications de la Société française d'Archéologie. Si le *Bulletin monumental* demeure historiquement une publication majeure dans notre domaine, l'est-il toujours en termes scientifiques ?

BP : J'ai été abonné des années durant au *Bulletin monumental*, comme aux *Cahiers de Civilisation médiévale* ; disons-le, très rares furent les articles fondateurs, grattant jusqu'à l'os une question devenue essentielle. Tout au plus pourrions-nous citer Pierre Dubourg-Noves, mais aussi Christian Lauranson-Rosaz (1952-2016), Pierre Ouzoulias et Pierre Bonnassie (1932-2005). Aucun d'eux n'a été publié par le *Bulletin monumental*, référence passive et polie pour de rares articles, monographies, guère plus. Sans surprise, les critiques publiées dans cette revue à mon propos furent presque toujours assez négatives, tout comme la revue *Perspective* de l'INHA. De leur côté, les *Cahiers de Civilisation médiévale* ont publié quelques travaux, souvent d'auteurs étrangers, remettant en cause une part de l'historiographie française et ses lectures paresseuses. Cela me servit beaucoup dans le cadre de mes cours. Un historien de l'art peut fort bien vivre, penser, progresser et publier en dehors de la Société Française d'Archéologie et de ses publications.

AT : Quelle serait une étude fondatrice ?

BP : Par exemple, récemment, des chercheurs du FRAMESPA[59] (Toulouse) ont proposé une publication collective sur *Ce que les ravages écologiques font aux disciplines scientifiques. Pour une histoire impliquée*[60]. « Le désastre environnemental global invite à relire l'histoire des démarcations disciplinaires et à analyser les recompositions qui sont en cours au sein de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Comme le souligne l'*Atlas de l'Anthropocène*, (François Gemenne, Aleksandar Rankovic, Thomas Ansart, Benoît Martin, Patrice Mitrano, Antoine Rio, *Atlas de l'Anthropocène*, Presses de Sciences Po, 2019, p. 11) un tel contexte rend les sciences naturelles et les sciences sociales indissociables, parce qu'il marque la collision de l'histoire de la planète avec celle de l'humanité qui l'occupe ».
Voilà bien ce que nous devrions trouver dans nos revues, des réponses aux désastres annoncés. C'est paradoxal, plus l'urgence est présente et plus les publications et institutions se fossilisent. Je crois donc avoir passé beaucoup de temps à lire et intégrer les travaux d'autres revues que celles de l'histoire de l'art et très rares furent les historiens d'art à irriguer mes pensées scientifiques.

AT : J'ai l'impression que vos récents articles ou volumes abordant la question de la faune et de la flore dans les monuments historiques vont dans ce sens ?

BP : Oui, effectivement. Je lis rapidement tous les messages émanant de mon université ; je fais attention à ceux en provenance de la direction et de la valorisation de la recherche. Lorsque j'ai reçu le message du FRAMESPA, ma réponse fut immédiate : en 20 minutes j'avais constitué le dossier préparatoire. Lorsque nous en avons la possibilité, nous devons considérer tous les médias possibles au travail de fond.

Réécrire l'histoire de la restauration monumentale

AT : L'historien de l'architecture et de la construction médiévales que vous êtes est aussi un historien de la restauration. Nos recherches se sont souvent croisées dans le domaine. Il

est cependant intéressant de noter que, contrairement à moi-même et à d'autres, votre intérêt pour le chantier de restauration est présent dès votre formation.

BP : Dans un premier temps, ma présence fréquente sur les chantiers de restauration m'a porté à soutenir ces efforts en dépit des critiques anciennes émises par des représentants de l'association des chantiers d'archéologie médiévale de Strasbourg. Trois événements sont venus bouleverser cet ordre apparent. En toute méconnaissance du sujet, j'ai été confronté au décapage complet d'une église cantalienne (Saint-Hyppolite) qui possédait encore un ensemble peint complet du XIXe siècle ; le sanctuaire de mes pères disparaissait au profit du blanchiment. De même, à Saint-Just-en-Chevalet (Loire), la chapelle castrale possédait encore son mobilier du XIXe siècle et la douce clarté de ses enduits vieillis. L'une et l'autre ont été transformées en chambre frigorifique. Enfin, les importantes campagnes de restauration des années 2000 à Notre-Dame-du-Port (Clermont-Ferrand), Saint-Nectaire, Issoire, Souvigny et Brioude m'ont convaincu de la nécessité d'agir et de penser autrement. Si le suivi de la restauration de la cathédrale de Lyon pouvait encore me rassurer, celle de Paray-le-Monial était effrayante. Dès lors, je me suis engagé à mieux suivre les chantiers, à comprendre et travailler à des alternatives. Ce fut le travail avec Marie-Françoise André qui scella ce choix, somme toute encore récent.

AT : Comment est née votre idée de la première journée *Restaurer au XIXe siècle* dont un troisième volume est en préparation[61] ?

BP : Il faut rendre à César ce qui est à César. Avec Jean-François Luneau, nous appartenons au CHEC[62] (USR 3550) qui est un centre de recherche dominé par des historiens et des contemporanéistes. Ayant à fixer nos prochains axes de recherche, Jean-François m'a proposé ce thème qui est venu allumer un grand feu réunissant toutes sortes d'étincelles bienvenues.

AT : Qu'est-ce qu'un médiéviste peut apporter à l'histoire de la restauration et de ses chantiers ?

BP : Sa connaissance fine et exigeante du bâti, de l'épiderme, des réalités archéologiques, des nuances et particularités ; une nouvelle fois : un regard extérieur.

AT : N'y a-t-il pas dans l'investissement de ce champ de recherche autant que par votre présence sur les chantiers de restauration contemporains – vous êtes l'un des plus actifs sur le chantier de Notre-Dame – un moyen pour vous d'investir le présent et d'apporter votre contribution citoyenne à la société ?

BP : À propos des chantiers de restauration, investir le présent est une réalité depuis deux décennies au moins. Les publications et conférences, l'enseignement (cours de Licence 3), les suivis de chantier constituent des possibilités insuffisantes. Cependant, il ne s'agit nullement d'une « contribution citoyenne », terme agaçant très à la mode, mais bien d'un acte militant parce que membre de la communauté scientifique, prolongement logique et impérieux, acteur et non spectateur.

AT : J'insiste sur la « contribution citoyenne » et je précise. Quand vous convoquez le projet en cours de FRAMESPA sur les SHS et l'écologie, c'est bien à des chercheurs s'interrogeant sur la contribution qu'ils doivent apporter aux enjeux de ce début du XXIe siècle auxquels vous faites référence. Quand vous abordez la question du bois et de la forêt[63], n'est-ce pas la même démarche ? Elle est peut-être involontaire mais, par ce sujet, vous mettez vos connaissances au service d'une demande sociale. Il faut bien admettre que, lorsque notre société est traversée par des drames, des conflits ou des événements majeurs, ce sont les historiens qui apparaissent dans les médias pour éclairer nos concitoyens. L'historien de

l'art est muet, alors qu'il devrait tenir une place centrale dans les débats quotidiens. Voici ce que pense un historien de son rôle dans la société : « L'historien ne converse pas seulement avec les morts. Il est une adresse aux vivants, leur insufflant ce supplément d'âme du passé pour leur faire comprendre où ils vont. Le temps de l'*homo historicus* est venu, celui d'un homme pleinement conscient de sa trajectoire dans l'histoire du monde et faisant de la recherche de la vérité le préalable de toute conception. Depuis ses archives, comme autant de miscellanées éparses, l'historien guide les consciences par sa mécanique huilée, dans laquelle l'idée reçue vient brider la pleine course[64]. » Quel serait donc le rôle citoyen de l'historien de l'art dans la société, de l'historien de l'architecture, de la construction et de la restauration que vous êtes ?

BP : Le chercheur ne peut être qu'acteur pleinement inséré et agissant. L'autre est spectateur dans le meilleur des cas qui a besoin du « créateur d'œuvres » pour donner un sens à son existence. Je ne me positionne donc pas par rapport à la discipline, mais comme individu ayant eu la possibilité de faire des études longues. Nous sommes peu, autant l'être pleinement. C'est de notre responsabilité d'aider à faire vivre une république difficilement mise en place face à deux empires et deux résurgences royales. Nous devons ainsi débusquer les paresses intellectuelles, les poncifs et les pesantes continuités des membres poussiéreux d'institutions statiques et obéissantes. Il me paraît remarquable de constater à quel point l'acte citoyen est mis en valeur par les médias et des politiques, au moment même où la République est en danger du fait de l'existence d'institutions malmenées, incomprises, dépourvues de moyens (Eaux et Forêts). Cela touche tous les pans de la société, y compris les organisations censées nous représenter et devenues pour la plupart d'entre elles des coquilles vides : organisations syndicales et politiques, centres de recherche… Ne pas voir cela, c'est s'aveugler, alors que nous pouvons et devons être utiles aux étudiants et aux publics en ne leur servant pas des soupes tièdes ou constamment réchauffées. Il s'agit de travailler autrement pour vivre autrement en préconisant sans cesse le neuf et le transformateur. L'enseignant-chercheur se doit d'être un militant, un soldat de l'idée, à l'assaut du ciel aurait dit un communard. La mollesse, le vide, la couardise devraient lui être inconnus en reconnaissant ailleurs les traces du courage, de l'engagement et de l'action. Si l'historien d'art est muet, c'est qu'il l'a choisi ; en aucun cas, il n'est une victime alors même qu'il prétend être convive participant au grand banquet, sans voir jamais Job. Mais en compagnie de qui vit l'historien de l'art, dans quels lieux, comment fait-il pour éviter consciencieusement ce qui est de l'ordre du malheur, de la misère ou de l'injustice ? Quels trésors d'intelligence met-il au service de son aveuglement pour se dédouaner, ou mal expliquer pour prolonger la vie du cadavre d'une société qui fait tout pour ne pas voir ? L'historien de l'art se doit de tenter par tous les moyens de « réenchanter le monde ». Il ne s'agit nullement de préconiser la conscience d'analyses noires ou pessimistes, mais d'affirmer que nous n'avons plus le temps. Alain Fournier est mort avec d'autres hommes à défendre une terre ; Maurice Genevoix a combattu ; Paul Nizan est mort par faits de guerre ; Aragon a fait deux guerres avant d'être résistant ; ma collègue Claudie Amado a été porteuse de valises pour les combattants du FLN[65] avant d'être internée au fort de Montluc dans les mêmes cellules que les résistants torturés. Communiste, elle l'a fait en sachant que son parti ne pourrait que la désavouer afin de ne pas donner de preuves d'actions antinationales aux policiers, juges, journalistes, politiques et préfets d'une République coloniale. Historiens, écrivains, ils sont intervenus, parfois sans doute dans l'erreur, mais ils ne sont pas restés sans rien dire. Quelle est donc la place de l'historien d'art, quel mérite a-t-il ? Combien de martyrs ou de militants ? Pourquoi

meurt-il dans son lit dans la quiétude bourgeoise ? Comme je l'ai dit à Marie-Françoise André, grande lectrice du *Figaro* : « Je lis *Le Monde* pour mieux savoir ce que je ne veux pas être. »

AT : Certes ! L'Histoire de l'art médiéval n'a pas son martyr comme les historiens médiévistes ont Marc Bloch ; mais enfin, Louis Grodecki a été torturé par la Gestapo et a été par ailleurs interné à Drancy[66] ; Élie Lambert souffrit tellement des épreuves de la Seconde Guerre mondiale qu'il eut jusqu'à sa mort « des réactions parfois surprenantes d'une sensibilité facilement exacerbée et prompte à s'émouvoir dans des directions contraires[67] » ; Jacques Gardelles entra dans la résistance, fut arrêté et déporté en camp de concentration[68], même remarque pour André Mussat, qui fut quant à lui résistant dès 1942 et commandant d'un bataillon de FTP en 1944[69] tandis que Roland Bechmann se battait dans le Vercors aux côtés de Jean Prévost à qui, d'ailleurs, il dédia *Les Racines des cathédrales*, etc. Tous eurent maintes occasions de mourir ailleurs que dans un lit et « dans une quiétude bourgeoise » non !?

BP : Il ne s'agit pas ici d'étalonner les degrés de souffrance des uns ou des autres, de dire les hontes ou les faits de gloire. Cela serait malvenu et déplacé, mais bien de considérer que l'engagement est nettement plus le fait d'historiens que d'historiens de l'art. Qu'aurais-je été ? Sauf erreur, les deux premiers ont été poursuivis, maltraités, ou torturés pour faits de guerre, augmentée de leur appartenance ou ascendance religieuse. Cela ne présage en rien de leur engagement individuel, de leur attitude. Les exemples pris ensuite renforcent d'ailleurs plutôt ma première remarque puisque Jacques Gardelles et Roland Bechmann sont historiens, même si l'un et l'autre ont considéré le monument construit dans leurs études. C'est auprès d'historiens que j'ai connu et apprécié ces auteurs. Mais là où vous avez raison, c'est que le nombre d'historiens (agrégés et universitaires) est de loin le plus important face aux historiens de l'art. Cela modifie singulièrement les appréciations en pesant moins, en marquant moins lors d'événements douloureux que le mode de vie de l'historien d'art n'appelle pas à anticiper, à préparer. André Mussat n'a guère eu d'écho dans l'historiographie française classique, alors même que sa belle mise en valeur des « architectures angevines » bousculait le monolithisme de certaines visions gothiques. Anne Prache valorisait Jacques Mallet et non André Mussat. Cependant, André Mussat est historien et géographe, agrégé d'histoire, avant d'être historien de l'art à partir des années 1960. Je l'ai découvert par hasard en l'appréciant beaucoup. Enfin Jean Prévost est journaliste et écrivain. Je ne souhaite évidemment nullement être insultant ou de mauvaise foi, en arrière-plan de certaines méchancetés exprimées vis-à-vis de l'histoire de l'art et de ses milieux ; il reste que les porosités entre histoire de l'art, question sociale, volontés de changement, engagement, sont assez faibles. Le Maitron ne doit pas en mentionner énormément. Mais, cela me place ici dans des formes d'appréciation bien injustes. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire de convoquer le dernier conflit mondial ; l'actualité sociale de ces 50 dernières années n'a pas placé beaucoup d'historiens de l'art au premier plan de l'action militante, sauf à protester contre les destructions d'œuvres d'art. La quiétude bourgeoise domine donc. Cela me heurte.

AT : La somme – qui fera incontestablement date – que vous avez récemment dirigée avec Fabienne Chevallier[70] est, quant à elle, bien engagée et, avec elle, ses auteurs (peu d'historiens de l'art, j'en conviens). Cet ouvrage faisant la synthèse des grandes questions sur le sujet et ouvrant sur les problématiques contemporaines est, en effet, un manifeste qui

souhaite transmettre une interprétation et une notion de la restauration en marge des idées reçues.

BP : Comme cela a déjà été précisé, cet ouvrage vient concrétiser de multiples enquêtes et rencontres en se situant résolument dans la problématique de répondre au « pourquoi ». Nous voulions réunir, sans nécessairement nous concentrer seulement sur ce qui pouvait apparaître comme un réquisitoire. Reconnu comme tel, il peut vite être oublié, dépourvu d'impact. Des nuances apparaissent donc : elles appellent des recherches et des réponses, des actions et des changements au sein de nos institutions, des formations. Nous avons voulu rassembler et porter haut de nouveaux mots, des formulations neuves et des problématiques plus délicates à éviter.

AT : Dans ce volume vous insistez sur la question du temps et de l'indéniable rupture (rupture de savoir-faire, rupture de technique, rupture anthropologique, etc.) entre le chantier de construction médiéval et le chantier de restauration du XIX^e^ siècle. Certes, mais il y a une transmission tacite, une continuité, une absence de rupture sur différents points ou, tout du moins, entre l'homme et la matière contingente. Ce fil rouge, bien que ténu, ne peut-il pas être suivi ?

BP : Cela mérite des précisions. Quelle est cette matière contingente ? Une étude des permanences, des conservatoires de technologie, de mentalités, bien sûr. Hartmut Rosa insiste sur la possibilité d'une existence de « poches » de l'ancien qui subsiste et est donc susceptible d'aller sur une transmission. Je me rappelle un bel article dans la revue *Pour la science* qui montrait comment un grand groupe sidérurgique avait gardé une petite unité de production travaillant comme dans les premières décennies du XX^e^ siècle. Des ouvriers fondeurs marocains avaient été conduits à y travailler afin de remplacer les ouvriers français que l'on ne trouvait plus. Cela conduit à affirmer que face aux immenses bouleversements, la presque totalité disparaît ; est-ce à dire que l'on puisse parler d'une transmission tacite ? Les tailleurs de pierre travaillent au marteau pneumatique des blocs sciés aux dimensions. Où sont les transmissions ?

AT : Dans votre Ego-histoire vous témoignez de la naissance de votre vocation : « Un historien médiéviste de l'architecture peut tout bonnement naître de la seule vue d'un portrait de Viollet-le-Duc, jeune et pensif, de la vision de son écriture nerveuse, fine et penchée, de l'examen admiratif de son monogramme, doté ou non d'une étincelle. C'est une évidence et c'est encore dire peu, puisque le portrait était publié dans un programme de télévision. Le fait que cela ne soit pas dans un ouvrage scientifique, une revue savante ; c'est éclairer plus. Le court article traitait de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, agrémenté d'une photographie illustrant le travail de l'architecte. Peut-être y avait-il un de ses dessins, mais cela n'est pas certain. J'ai longtemps gardé cette double page, ainsi qu'une trace essentielle[71]. » En travaillant aujourd'hui, en fin de carrière, sur le chantier de Notre-Dame, n'y a-t-il pas là une boucle qui se ferme ou l'aboutissement de toute une vie ensemencée par Notre-Dame et achevée à Notre-Dame ?

BP : Je n'y avais pas pensé mais c'est exact. La boucle se referme sur ce point. J'ajoute qu'au collège, j'avais été sidéré par la vision d'une gravure de Charles Meryon (1821-1868) représentant à la fois la sculpture de la stryge et la tour de l'église Saint-Jacques-la-Boucherie. C'est aussi cela qui est recherché. J'y réunis par l'œuvre commune le paysan, l'artisan et l'ouvrier.

Notre-Dame de Paris : de l'incendie au chantier

AT : Quel a été votre « ressenti » personnel en tant que citoyen français face à l'émotion nationale / mondiale suscitée par l'incendie de Notre-Dame ?

BP : Franchement, mon sentiment a été très proche du vôtre. C'est un incendie, un bête incendie et la destruction très partielle n'est pas si dramatique en soi. De la pierre, du plomb et du bois. La réaction est d'abord un produit frelaté du monde médiatique et des réseaux sociaux ; ce qui est recherché, c'est l'émotion immédiate, consommable pour une société de consommation. N'étant pas de cela, je n'ai rien ressenti de plus qu'une information de plus.

AT : Et en tant qu'historien ? Comment avez-vous vécu cette expérience qui vous a permis de vivre et de ressentir, ce que les textes du Moyen Âge ne donnent qu'à lire ?

BP : Il n'y a aucun point commun entre un homme du Moyen Âge et un homme actuel. Dans le meilleur des cas (cela n'est ni systématique, ni à considérer comme un tout), l'homme médiéval perd un lieu sacré, ses reliques ; il pleure la perte de la protection qui signifie l'image terrestre d'un monde céleste. En tant que chercheur, je prends de la distance. Nous ne savons rien de ce que pouvaient ressentir les hommes du Moyen Âge. Qui en parle, si ce n'est précisément des clercs qui travaillent et pensent pour des clercs ? À mon sens, le paysan est plus sensible à l'orage qui vient détruire sa récolte (le pain) qu'à l'incendie d'une charpente ou de l'église entière.

AT : Je précise ma question en la resserrant sur le corps et ses émotions. Voir un incendie de cathédrale, entendre le crépitement de la charpente, voir le nuage laiteux du plomb consumé, voir encore le même plomb coulé, sentir enfin la chaleur du brasier rendu d'autant perceptible par la nuit… tout cela n'est-il pas instructif, l'événement n'est-il pas un document pour l'historien qui admet l'histoire régressive ?

BP : L'histoire régressive, comme méthode, est débattue avec raison. Nos réactions et sentiments peuvent constituer des pistes, sans être ni des preuves ni des justifications destinées à renforcer telle ou telle hypothèse. À mon sens, il faut faire attention. Comment considérer sur le même plan des émotions, des communautés rurales ou bourgeoises vivant aux XI^{e} et XII^{e} siècles, confrontées à la faim, à la malnutrition, à des alimentations basées sur le pain et les produits frais, les crises frumentaires ou climatiques, à l'omniprésence du religieux et du sacré, à l'écrasement intellectuel de toute pensée non conforme, à des tenues vestimentaires codifiées, à la lenteur des changements (techniques, sociaux…), aux « grandes émotions » populaires, aux dévotions les plus échevelées ; et nos émotions suscitées, attisées, créées dans l'immédiateté la plus totale de nos sociétés par le biais des médias et réseaux sociaux, sociétés consuméristes, post-industrielles, sécularisées, où pour beaucoup l'alimentation est déséquilibrée et les cultures atomisées, où l'irrationnel voisine le religieux ? Qui, ce jour-là, a réellement pu voir, sentir et percevoir ? De ce fait, exprimée avec plus de quiétude tranquille, vous avez raison ; mais, si la justice a besoin de temps pour rendre la justice ; le chercheur a besoin de prendre du recul, de se servir du présent sans doute, sans le plaquer trop sur le passé supposé dont les rares textes ne rendent pas bien compte.

AT : Concernant la restauration actuelle, la déclaration du président Emmanuel Macron a fait réagir la communauté scientifique. Est-ce qu'une restauration en seulement cinq ans est, pour vous, envisageable ou totalement inconcevable ?

BP : Notre temps est celui d'un temps court et la réaction présidentielle lui correspond en tout point. Je ne suis pas certain que toute la communauté scientifique ait réagi ; dans tous les cas, pas de la même façon et, par ailleurs, essentiellement par les spécialistes de la parole, du verbe ; ceux hypnotisés par les médias et l'écho donné

par cet intermédiaire. On peut vivre sans. Cinq ans c'est parfaitement envisageable pour rendre la visite, au moins partiellement possible et rendre aussi une partie au culte.

AT : Le 9 juillet 2020, le président de la République a pris la décision, en accord avec la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture, de restituer la cathédrale à l'identique ; il n'y aura donc aucun « geste architectural ». On est face à une opposition entre le principe de la création médiévale, entre le processus de création chez Viollet-le-Duc et celui de protection des monuments historiques[72]. En effet, Viollet-le-Duc avait parfaitement compris le principe médiéval selon lequel l'église est une construction de mémoires, une agrégation de passés divers qui produit la nouveauté. Il a donc réalisé une flèche dans la pure tradition médiévale ; à savoir une flèche faite de références au passé (forme néogothique), de reproduction technique (savoir-faire des charpentiers et des couvreurs), le tout agrémenté d'une part légitime de création (les apôtres et les évangélistes des noues). Restituer la flèche de Viollet-le-Duc n'est-il donc pas contraire à l'esprit de sa création ?

BP : Viollet-le-Duc fait maintenant partie de l'histoire et ses créations aussi. Nous devons les admettre comme un pan de l'histoire de la restauration avant les chartes signées (Athènes, Venise, Nara…). Si Viollet-le-Duc agit comme créateur, nous agissons comme restaurateurs/conservateurs pensant autrement, au moins pour Notre-Dame. Nos créateurs disposent de bon nombre de lieux de création à Paris même. Nous sommes à ce propos en pleine confusion. Viollet-le-Duc fracture l'histoire du monument en appartenant à un temps industriel très interventionniste, très destructeur, qui prétend, par la restauration, rassurer les peuples bousculés par ce temps industriel. Viollet-le-Duc et quelques autres étaient les premiers ; nous sommes différents et nous devons nous référer à des textes collectifs récents et non à une décision impériale soutenue par des industriels. La flèche, copie proche ou copie fidèle, de celle de Viollet-le-Duc sera une flèche remplacée après un incendie, comme on peut remplacer un pinacle ou une gargouille, en respectant les chartes et règles ou protocoles. Sinon, à quoi est-ce que cela sert d'avoir des chartes, très claires sur les interventions, les règles, les protocoles ; si l'on veut faire du contemporain, qu'on le fasse ailleurs, à la Défense, dans les quartiers neufs. Notre-Dame n'est pas le terrain de jeux de quelques-uns ; Notre-Dame appartient au moins à la Nation qui a mis en place des institutions récentes (1913 dans le cadre républicain) dont on doit écouter la voix, les choix réfléchis. Sinon, à quoi est-ce que cela sert d'avoir des institutions que l'on n'écoute pas ? Cela témoigne aussi d'un aspect de la crise de nos sociétés : vouloir passer outre les lois, les règles, les protocoles, les institutions.

AT : Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous. Viollet-le-Duc ne « fracture pas l'histoire », au contraire, la flèche, tout autant que la couverture en plomb à la technique inspirée de celle de la cathédrale de Chartres[73], s'inscrit dans la continuité historique. Par ailleurs, si la flèche est réalisée dans les premières années de l'Empire, elle fut surtout envisagée dans les projets de 1843 tout autant par Viollet-le-Duc et Lassus que par Danjoy et Arveuf ; elle est une proposition rendue légitime par la réussite de la flèche de la Sainte-Chapelle ; elle n'est pas le produit d'un régime non plus que l'expression d'une recrudescence du catholicisme. Enfin, la flèche de Viollet-le-Duc n'est pas l'expression d'une société industrialisée ; au contraire, elle est le fruit d'une exaltation des savoir-faire traditionnels. C'est en cela que la flèche de Viollet-le-Duc est légitime : elle s'inscrit dans la continuité historique ; et les médiévistes savent bien qu'une église est légitime qu'à la seule condition de s'inscrire dans la continuité historique ; nous savons bien qu'une église est cette « machine » qui, au présent, relie en permanence le passé à l'avenir en faisant la somme des mémoires (mémoires du sacrifice, des saints et des morts), et celle des promesses (pardon, rédemption, résurrection). Alors, chartes ou pas chartes, selon moi, la reproduction d'une flèche à l'identique est une erreur doublée d'un mensonge. Erreur pour les arguments

avancés, mensonge car nous ne restituerons jamais la flèche de Viollet-le-Duc – Viollet-le-Duc est mort – c'est la flèche de Philippe Villeneuve qui s'élèvera sur Notre-Dame, c'est-à-dire une apparence, une forme vide, un fantôme dicté par une culture historiographique encore lourde des préceptes de l'École de Vienne. Cette rupture de dynamique, cette réduction du monument dans l'histoire à un monument historique, fossilisé et froid, vous convient-elle vraiment ?

BP : Si vous me le permettez, ce type de question est faussée dans ses contenus, comme dans sa forme. Mais, cela est nécessaire en obligeant à l'introspection. Le monument historique est ou il n'est pas. S'il est historique, il est respecté, sinon il devient un « consommable » comme un autre. Auquel cas, on peut faire tout ce que l'on veut et les institutions ne sont plus nécessaires. L'histoire est de toute manière dynamique ; des repères respectés et choyés doivent être gardés. C'est assez différent. Enfin, entre 1870 et notre temps, il s'est écoulé un siècle et demi ; pourquoi le nier pour en faire un tête-à-tête entre Viollet-le-Duc et nous ? Les chartes, rien que les chartes ; la discussion, les institutions. Entre 1913 et nous, il s'est écoulé un siècle, nous devons également en tenir compte, sans nous référer forcément au temps de Viollet-le-Duc. Mais, je vais tenter de répondre, point par point.

Viollet-le-Duc ne fracture pas l'histoire, mais l'histoire du monument. En revanche, Viollet-le-Duc accompagne un ou des mouvements historiques, tout comme vous et moi, dans l'acceptation ou le refus. Le postulat de la continuité est erroné, tout dépend des outils intellectuels que l'on souhaite mettre en œuvre et des finalités. Dans les années 1830-1840, faudrait-il oublier qu'à la monarchie de Juillet succède la seconde République ? L'histoire est là, terriblement présente et Viollet-le-Duc en est un des acteurs parmi d'autres qu'ils aient œuvré à Chartres ou Saint-Denis. Cela doit simplement être admis comme une forme de « normalité ». En revanche, si on appelle cela de la continuité historique, j'ai quelques difficultés à l'admettre d'un point de vue économique, même si l'Angleterre est en « avance ». Faut-il rappeler que la Révolution a contribué - dans sa volonté de « libérer » les forces productives - à abattre les corps de métiers de l'artisanat au profit d'une vision plus libérale de l'économie, de la financiarisation, des techniques. Le catholicisme fait également face à l'affaissement des pratiques et à l'affaiblissement de sa place dans la société française. Alors, oui, cette flèche de Notre-Dame ne peut être seulement attribuée à un régime, mais les contextes sont là, les faits sont têtus.

De même, la société française s'industrialise ; elle est secouée de mouvements, parfois contradictoires, mais qui vont tous dans le même sens, la fin de la petite propriété, la concentration financière et industrielle en des mains toujours moins nombreuses. Il s'agit bien d'admettre la contradiction comme inhérente à chaque fait historique ; bientôt les ateliers parisiens de Bellu et de Monduit ne seront plus les supposés « conservatoires de techniques », mais bien les prémices d'un monde industriel. Plus on exalte et on met en valeur et moins la réalité est vérifiable. Cette exaltation est le signe même de la faiblesse des milieux légitimement attirés par l'artisanat, dont le mythe est toujours tenace. Mais, ce faisant, je ne me fais nullement le partisan des sociétés industrielles ; je tente seulement d'extirper la légende, le mythe, la tentation au panégyrique et à l'apologie de faits plus complexes.

Alors, oui, la flèche de Viollet-le-Duc est parfaitement légitime, inscrite dans son histoire, dans ses contextes et volontés. Il n'empêche qu'à la Sainte-Chapelle, comme à Notre-Dame, nous entrons dans un autre cycle historique en quittant la création renaissance, classique, néoclassique inscrite dans un édifice médiéval, pour aller vers une théâtralité néogothique au sein de laquelle le mot « restauration » apparaît.

Mais, il ne faut pas me faire dire ce que je ne dis pas ; les églises parisiennes traduisent presque toutes cette nouvelle théâtralité. Je fais cependant une différence entre établir un nouveau mobilier d'église dans la seconde moitié du XIXe siècle et abattre une façade classique pour la remplacer par une façade néogothique à Saint-Laurent. De même, il existe des créations néogothiques tout à fait extraordinaires sur tout le territoire national, dans de nouveaux quartiers, comme pour les ancrer mieux dans une histoire, une mentalité, une croyance. Et précisément, les églises catholiques au sens d'institutions ne s'inscrivent nullement dans des continuités historiques, mais bien des continuités de sacralité des lieux de culte. Le plus ancien est toujours le mieux en s'approchant ou faisant référence aux temps du Christ.
Au final, on peut protester, s'indigner, mais nous appartenons à une société dans laquelle – malgré tout ce que l'on peut en dire – les institutions sont garantes d'une certaine paix. Il se trouve que ces institutions fonctionnent, mal certes pour différentes raisons, mais elles fonctionnent en rappelant des règles collectives et non seulement la volonté de quelques-uns. En ce sens, ces débats autour de la flèche sont révélateurs des faiblesses et fragilités de nos sociétés qui peinent à définir la Nation, ses représentants, son futur. Les chartes signées par bon nombre de pays, faut-il de nouveau le rappeler, nous engagent et, de mon point de vue, il se trouve qu'elles sont plutôt bien écrites. C'est à nous de les faire entrer dans le réel, sinon elles resteront chartes « vaines ». Les coups de boutoir assénés contre les choix actuels à propos de Notre-Dame ne sont qu'un aspect de ces fragilités et de cet éloignement du « pourquoi » de la nécessité des institutions. Partisan du dépérissement de l'État, je n'ignore rien de la qualité de certaines actions institutionnelles. Mais, ces avis exprimés, le vôtre, le mien, sont simplement à verser au débat en considérant que celui-ci ne doit pas être dans la précipitation, l'accélération qui exacerbent les animosités sans vouloir rassembler. Diviser pour mieux régner, cela est finalement très politique. Le chantier de Notre-Dame est très politique ; je souhaite travailler dans ce chantier en fonctionnaire respectueux, précautionneux. Je ne manque pas une occasion de faire valoir mes idées et choix mais, le fait est qu'ils ne priment pas. Une manière de relativiser tout en faisant état de rapports de force défavorables. Comme cela a été précisé plusieurs fois, les dynamiques existent à Paris pour les gares, les centres d'affaires, les nouveaux quartiers, les centres culturels. On a détruit des marchés (les Halles), des quartiers (Beaubourg), des zones d'ateliers (XVIIe et XVIIIe arrondissements). Les dynamiques sont partout, elles sont la marque des zones urbaines, des capitales. Autant freiner un peu ces dynamiques à Notre-Dame, à deux pas du centre Beaubourg. Au final, il reste plutôt des myriades de petites églises que des cathédrales. En dehors des vrais incendies qui témoignent d'abord de l'état lamentable dans lequel sont maintenus les monuments « protégés », il est préférable de ne pas allumer trop d'incendies sans savoir si on a les moyens de les éteindre. Cela a été le sens de l'écriture à multiples voix de notre ouvrage sur l'histoire de la restauration. À mon sens, donc, il n'y a pas de rupture de dynamique car Notre-Dame n'est qu'une petite partie d'un tout, comme Viollet-le-Duc d'ailleurs. Alors, est-ce que cette réduction du monument dans l'histoire à un monument historique fossilisé et froid me convient ? Non, bien sûr, mais je ne poserai pas les données du problème dans les mêmes termes. Cela mérite des recherches et des avis posés.

AT : Vous évoquez la Nation. Vous invoquez la cathédrale de la Nation. Mais enfin, une Nation, ou, plus simplement, un peuple agrégé autour d'une langue, d'une culture et d'une histoire, n'est-elle pas avant tout projetée vers l'avenir ? Que nous restaurions la cathédrale

de Rodez à l'identique après un incendie, selon les chartes, certes ; mais pour Notre-Dame, symbole de tout un peuple… n'y a-t-il pas quelque chose de symptomatique d'un enfermement dans le passé – un passé – sans un seul « geste architectural » l'inscrivant dans l'avenir ?

BP : J'évoque la Nation car elle est l'expression, le soutien, l'essence de la République et de ses institutions (aussi pauvres soient-elles, avec leurs dysfonctionnements). On se doit donc de faire confiance aux décisions de nos institutions dans un cadre républicain : Monuments Historiques, commissions diverses, Inventaire, LRMH[74], etc. L'État est propriétaire des cathédrales ; la Nation n'est pas uniquement un peuple, une langue et une culture commune, c'est aussi le poids, l'autorité, la confiance, accordés aux institutions qui la représentent dans sa totalité. L'héritage est une chose, une marque de respect qui ne conditionne qu'assez peu l'avenir que nous souhaitons tracer. Le monument protégé borne le présent comme il est souhaitable qu'il borne l'avenir. Il n'y a donc pas lieu d'opposer le peuple et les chartes. On ne peut changer le peuple, changeons les lois, les chartes dans un cadre républicain s'il y a lieu. Notre-Dame est un monument historique qui n'est nullement enfermé dans le passé ; c'est un mauvais argument pour ceux qui choisissent l'intervention irrespectueuse. Notre-Dame est inscrite dans la ville, environnée d'automobiles, électrifiée (éclairage interne et externe), totalement ouverte au tourisme et non seulement aux fidèles. La notion, le concept de « geste architectural » est dangereux car il s'exempte des devoirs dus en ne faisant valoir que les droits du consommateur architecte, promoteur, etc. Que ceux-là agissent ailleurs, mais pas dans un lieu de culte déjà bien bousculé par Viollet-le-Duc dont l'action doit être respectée comme trait de l'histoire. Le fameux « geste architectural » est donc une fausse liberté, une émancipation fallacieuse, sans autre raison à donner que celle de s'affranchir des lois, des règles et des chartes. Dans les milieux politiques, on appelle cela la déréglementation. Notre-Dame reste une église touchée par un incendie et non détruite. Les promoteurs du « geste architectural » manquent de discernement.

AT : Il y a, dans l'Europe de l'extrême fin du XX[e] et du début du XXI[e] siècle, une reconstruction, voire une restitution, de plusieurs monuments dans leur état initial. Pour la France, nous pouvons mentionner la restitution de la flèche de la basilique Saint-Denis et bientôt celle de la cathédrale Notre-Dame. À votre avis, quel regard les historiens et les sociologues porteront sur ces choix ? La restauration des monuments historiques dit toujours beaucoup sur un peuple à un moment donné de son histoire : le monument historique est toujours approprié. Que disent ces restaurations sur notre société actuelle ? Ne témoignent-elles pas d'une incapacité à voir et donc à se projeter dans l'avenir ; ces restitutions ne matérialisent-elles pas nos peurs et n'illustrent-elles pas les replis identitaires qui parcourent les sociétés européennes ?

BP : Berlin, Budapest, Saint-Denis, Saint-Cloud, les Tuileries, tous sont saisis d'une même fièvre. Je mets Notre-Dame à part, car je sais sur quelles pentes cela peut mener. Des historiens pourront y lire les dynamiques libérées du carcan des chartes et des institutions ; d'autres y verront l'enfermement identitaire et le danger nationaliste s'exemptant de toute règle pour mieux masquer les faiblesses et pauvretés des propositions pour l'avenir. En cela, la gestion, la restauration dit beaucoup, c'est exact. Je reprendrai à mon compte votre dernière phrase, même si je n'ignore rien de ce qui avance masqué en arrière-plan de votre propos : geste architectural, liberté de création… Ces restaurations, ou plus exactement ces reconstructions qui impliquent autant d'effacement témoignent de nos tentations révisionnistes, de notre incapacité à voir et donc à nous projeter dans l'avenir ; ces

restitutions matérialisent nos peurs et illustrent les replis identitaires qui parcourent les sociétés européennes. Elles montrent l'absence d'idées transformatrices ou plus exactement l'absence de prise en compte de ces idées qui parcourent pourtant nos sociétés. L'historien d'art est un acteur.

Enseigner et transmettre l'histoire de l'architecture

AT : Souvenez-vous de vos premiers cours ?

BP : Oui, mort de peur, très anxieux, malgré les préparations permanentes. Beaucoup d'étudiants n'étaient pas convaincus, un peu secoués à la fois par mon manque d'expérience et la façon de considérer les objets : plaques de reliure en ivoire de la période carolingienne, architecture générale, l'architecture civile…

AT : Durant votre carrière, vos méthodes d'enseignement ont nécessairement évolué dans le contenu et dans la forme. Pourriez-vous nous décrire les aspects techniques et didactiques de cette évolution ?

BP : Les cours et méthodes ont régulièrement changé. Des diapositives du début et de l'usage du rétroprojecteur, je suis passé au CD[75] pour des images numérisées qui m'ont aidé à renouveler à la fois les cours et les contenus. J'ai toujours insisté sur la plus forte qualité des documents, sur les échelles chronologiques contrastées entre architectures du temps long et du temps court, sur des cartes précises ou non, sur les paysages et la construction territoriale européenne. Pour donner un exemple, Notre-Dame-du-Port est construite entre 1125 et 1185 ; face à elle Saint-Denis. Les temps se télescopent.
Un autre aspect consistait à travailler sur des sculptures romanes classiques et d'autres « non-classiques », à montrer des sculptures du XII[e] en pays de montagne et à cacher parmi elles des sculptures de l'âge du bronze à Filitosa, des sculptures gallo-romaines et des productions modernes. D'emblée, j'ai tenu à montrer l'Europe dans sa totalité en commençant par le cadre ottonien, la Lotharingie et ensuite les espaces de la *Francia occidentalis*. En parallèle, je travaillais aussi aux pays méridionaux. Mon propos a également consisté à connaître les gothiques d'Europe aussi bien que ceux d'Île-de-France.
Je l'ai précisé, il s'agit de provoquer tranquillement, de clamer, de secouer en bousculant.

AT : Vous avez formé dix docteurs. Quelle expérience tirez-vous de cette transmission à ce niveau ?

BP : J'ai été très heureux de les voir se placer professionnellement pour neuf d'entre eux. De même, j'adorais leur parler souvent et débattre afin de mieux cerner la maturité comme mes capacités à comprendre. Nous gardons d'excellents rapports.

AT : « Parler », « débattre », « cerner », « comprendre », vous pourriez développer ?

BP : Parler permet de soupeser l'autre, de savoir qui il est, de le secouer et de cerner fondamentalement qui il y a en arrière-plan. En dehors de rencontres et rendez-vous, des séminaires de doctorants ont été organisés tous les ans en fonction des thèmes des uns ou des autres. Mon but consistait à savoir si je serai à l'origine d'un clone de l'institution ou d'un chercheur pugnace et vif. La question réside dans ma volonté de ne pas avoir des inscrits administratifs mal suivis. D'où l'intérêt des codirections qui me paraissent essentielles pour aller en direction d'un travail collectif et d'un travail contradictoire également, qui admet la discussion âpre. J'insiste, le but n'est pas

d'avoir raison, mais de frotter sa raison au protocole intellectuel de son interlocuteur.

AT : « Lucien Febvre avait pour coutume de commencer son cours au Collège de France par ces mots : " Pour faire de l'histoire, ne vous contentez pas de regarder du rivage ce qui se passe sur la mer. Embarquez et aidez les matelots à la manœuvre". L'attitude de l'historien doit, autant que faire se peut, être habitée par le goût du contact et de la manœuvre avec les contemporains de son objet d'étude, en acceptant que l'oralité soit la condition d'une aide mutuelle dans le travail de mémoire d'une part, d'histoire d'autre part[76]. »

BP : D'où l'intérêt primordial d'un lien entre le chercheur et le monument par le chantier, l'échafaudage, l'intimité avec l'édifice, son environnement et le paysage. Côtoyer les ouvriers, architectes et restaurateurs (cela est valable en musée) est essentiel. Côtoyer les étudiants est également essentiel dans un milieu où beaucoup d'enseignants-chercheurs ne veulent reconnaître que le second mot en méprisant le milieu de l'enseignement. Prendre la mer, c'est se frotter au public étudiant, aux institutionnels, aux milieux de la restauration, comme de la conservation.

AT : Une autre citation, Alain Erlande-Brandenburg cette fois : « Le cours, l'enseignement sont (…) un révélateur d'idées mais surtout un bon moyen pour éprouver la valeur d'une hypothèse, autant, d'ailleurs, que la conférence ou l'intervention dans un colloque. L'idée émise est toujours suivie de questions ou de débats qui permettent de nuancer et, donc, de la fortifier[77]. »

BP : La recherche sans enseignement n'est rien. Moi qui rêvais du CNRS, je me suis aperçu de certains de ses aspects boiteux, précisément en l'absence de cours. Ces cours, à partir du moment où l'exercice est maîtrisé et moins fatigant, sont un formidable terrain de jeux. Il n'est pas question d'exercice oratoire ou de rhétorique, mais bien de lieux de productions intellectuels. J'ai adoré commencer classiquement un cours, puis le laisser-aller dans des terrains inconnus, non maîtrisés, pour le plaisir de voir où cela mène ; regarder dans les yeux très étonnés des étudiants ; se demander soi-même comment atterrir et se poser le plus correctement possible sans avoir réellement réalisé le programme présenté… Le cours est producteur d'idées, d'hypothèses ; je suis plus nuancé sur les colloques impréparés ou convenus.

AT : Le temps imparti aux thèses est aujourd'hui limité par les Écoles doctorales. Par ailleurs, eu égard à l'évolution des méthodes en faveur d'une place prédominante de l'archéologie du bâti, de l'histoire de la construction et des nouvelles technologies, il est impossible d'appréhender sérieusement un monument par le seul biais de l'histoire des formes. Cette réalité nouvelle ne devrait-elle pas inviter à une adaptation de la thèse de doctorat ? J'ai pour ma part proposé il y a quelques années que le doctorant soit avant tout un directeur en charge de coordonner une équipe destinée à produire les informations qu'il aurait ensuite la charge d'interpréter. Y aurait-il d'autres solutions ?

BP : Cette option peut exister, mais encore une fois, l'apprentissage de la solitude est important. Diriger une équipe sans connaître soi-même le b. a.-ba de la recherche me semble présomptueux et dangereux. Nous sommes passés de thèses monstrueuses de 10-15 ans et souvent irréalisables, il y a 40 ans, à des thèses plus étroites, en 3-5 années, ou concentrées en les chevillant à des équipes (l'inverse de ce qui est proposé), cela me paraît plus approprié. Les allocations de recherche sont un bon filtre. Dans le cadre du chantier Notre-Dame, des appels sont lancés à masters et doctorats. Deux masters ont été excellents à ce titre pour deux historiens de l'art. Il doit être question de deux doctorats pour des chercheurs totalement encadrés et se pliant au calendrier du chantier. À Notre-Dame, le temps du chantier prime sur le

temps de la recherche. Cela est bienvenu quand on sait la paresse congénitale de l'historien de l'art.

AT : « (…) se dire, c'est avant tout dire les autres qui font que l'on est soi[78]. » Une carrière de chercheur est infléchie par des rencontres. Pourrions-nous finir cet entretien par un mot sur celles et ceux qui vous semblent avoir été déterminants dans votre réflexion autant que dans votre production.

BP : Il est un fait dont je me souviens parfaitement : ces personnes qui, en toute confiance, bien souvent, m'ont parlé et ouvert les portes de leurs églises. Le lien se fait là, comme il se fait pour les propriétaires de maisons fortes et de ruines ; je me suis toujours plu à être parfaitement bien reçu par une fermière chez qui j'ai pu boire le café, alors qu'Anne Courtillé a été rejetée, les chiens aux fesses dans les mêmes lieux. Une forme d'expression canine de la lutte des classes. Je garde aussi l'émotion de cette jeune femme croyante et catholique m'accompagnant alors que la commune était radicale-socialiste et mangeuse de curés. Ces personnes et animaux (chiens et renards) sont les habitants, gardiens, hôtes de ces monuments. Je garde un souvenir et une affection particulière pour chacun d'eux. Notre-Dame de Paris a également ses gardiens ne demandant qu'à parler à ces curieux ouvriers de la nuit (Bernard Clavel en 1956) pour leur raconter des bribes d'existence. L'Université se doit d'entendre ceux-là et non les princes.

À propos des universitaires, la question est contrastée. Joëlle Burnouf fut une révélation dès mes 16 ou 17 ans en Alsace, puis en Ardèche. Elle perçut tout de suite mon étrangeté à connaître par cœur le dictionnaire de Viollet-le-Duc et mes aptitudes à travailler, autant à monter un échafaudage, qu'à faire un mortier, comme à relever, dessiner, ou interpréter. Elle m'aida à trouver un plan pour ma maîtrise. Nous nous sommes suivis jusqu'à sa retraite en toute connaissance de cause et en s'appréciant mutuellement. Militante elle aussi, elle citait incomplètement Maurice Thorez (1900-1964) et je rétablissais les dires complets : « *il faut savoir arrêter une grève… quand on a obtenu totale satisfaction sur toutes ses revendications* ».

Marie-Françoise André ! Une extraordinaire rencontre au conseil scientifique de l'université et au sommet de l'échafaudage de la flèche du transept de Saint-Nectaire. D'immenses différences entre la « grenouille de bénitiers » et celui qui ne croît pas au ciel. Un appétit commun de recherches iconoclastes et de souhaits de renouvellement dans la recherche. Les publications, les prospections communes furent autant d'émerveillements et de compréhensions mutuelles. Je la rencontrais au printemps et fus invité pour ma première mission au Cambodge à l'automne.

Gabriel Fournier fut quelque peu vexé ; quand l'historiographie parisienne et de Clermont-Ferrand avait perdu la trace d'un polyptyque carolingien depuis 1850, je retrouvais le document au travers d'une copie du XVIII^e^ siècle, augmentant des 2/3 la charte connue. Il fut poli, ferme soutien et délicat critique de mes premiers travaux. Nous nous sommes toujours respectés et sa participation à mon jury de thèse fut immédiate. Je lui dois sans doute, pour une part, ma place à Clermont-Ferrand.

Michel Rouche fut distant, mais lui aussi titillé par ma découverte et ma publication de la charte dite de Clovis. J'avais réussi à bousculer deux professeurs d'Université. Il fut très correct et m'offrit la possibilité de publier un article dans la revue des agrégés médiévistes de l'Université. Membre de mon jury de thèse, il resta correct ;

Anne Prache tremblante faisait face à trois professeurs historiens.
André Debord était communiste ; je l'ai rencontré lors d'un colloque en 1987 (colloque Hugues Capet) et nous nous entendîmes bien. Mais, ce fut Pierre Bonnassie (1932-2005)[79], un catalan de tradition anarchiste, qui me bouleversa. Enfin, un universitaire parlait des humbles quand André Debord ne traitait que des laïcs, indistinctement.
Arlette Maquet me fit confiance alors que j'étais l'exact opposé de sa recherche, de son milieu et de ses pensées scientifiques. Je lui ai promis de nous fâcher bientôt ; cela ne se fit pas car l'avertissement fut entendu. Plusieurs provocations me furent soumises, sans que je voulusse y répondre. Il en fut de même pour Pascale Chevalier, toute aussi différente, qui m'apporta beaucoup indirectement par ses approches archéologiques, comme Anne Baud. Il m'a été donné de m'entendre avec la première et d'avoir des relations plus conflictuelles avec la seconde. Je reconnais cependant les immenses progrès accomplis au contact de l'une comme de l'autre.
Arnaud Timbert – vous ! – fut de cette génération mal élevée qui choisit de revenir à la fois sur Viollet-le-Duc, Napoléon III, la restauration, les continuités techniques et transmissions obstinées (possibles selon lui). J'admets sans peine la justesse de vos analyses, études et premières conclusions ; j'admets volontiers vos enthousiasmes, votre côté fonceur, exempt de tout calcul, votre côté « chien fou ». Cela me plaît et m'agace tout autant. Vous êtes l'un des représentants de cette jeune recherche volontairement placée dans une histoire contredisant l'Histoire de l'art classique qui ne lui pardonne pas son effronterie ; dans votre jeune génération, vous ne voyez pas quels maîtres vous pourriez avoir à servir incidemment en mettant en avant des aspects aisément tournés par une recherche plus « réactionnaire » qu'il n'y paraît. Mais cela est bon dans le débat scientifique tout en aiguillonnant avec bonheur.
Nicolas Reveyron fut le pourvoyeur de saucissons, de Jésus de Lyon et de bons vins de nos séminaires en compagnie d'Anne Prache. Pour cela, il lui sera pardonné sa trop grande gentillesse et son côté affable, si rare dans l'Université. Nous avons passé plus de trois décennies à nous moquer l'un de l'autre, lui et moi. Sidoine Apollinaire élevé à Lyon II, de famille lyonnaise, de milieu cultivé lyonnais, se moquant des paysans de la Limagne à l'haleine fétide tant ils mangeaient d'oignons. Je crois être à la fois un mangeur d'oignons et un Guillaume d'Aquitaine portant la culture au cœur des contrées incultes ; mangeur d'oignons qui s'est plu à contredire Nicolas, avec affection et bonne humeur. Que le vin blanc et les charcuteries nous réunissent de nouveau avec bonheur, Nicolas l'homme des lettres ciselées et moi l'homme de la matière brute.
Un mot enfin sur Fabienne Chevallier avec qui il m'a été donné de travailler plusieurs années durant. Nous ne nous ressemblons guère ; Fabienne la femme œuvrant dans la grâce, quand j'ai toujours souhaité être de la fange, du ruisseau, des limons d'ici-bas et non de l'en-haut. Ses recherches sont de discrètes révoltes intimes, d'une silencieuse chouannerie ou encore de qualités dont je me plus à contredire le côté aérien et cultivé. Il reste que cette ennemie héréditaire, tout entière contenue dans deux romans, celui de Balzac *Les Chouans*, comme celui de Victor Hugo et son *Quatre-vingt-treize*, fut l'inusable combattante de notre ouvrage commun. Il est difficile d'être soi, s'il n'est de femme comme elle.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. BARRAL I ALTET X., *Contre l'art roman ? Essai sur un passé réinventé*, Paris, Fayard, 2006.

2. CASSINGENA-TRÉVEDY F. , *Cantique de l'infinistère*, Paris, Desclée de Brouwer, 2016.

3. Les références en notes attachées aux personnes mentionnées concernent uniquement les historiennes et historiens de l'art médiéval décédés.

4. Sur cet historien de l'art médiéval : SANDRON D., « Hommage à Anne Prache (1931-2009) », *Bulletin monumental*, 2009, 167-4, p. 323-324.

5. Sur cet historien de l'art médiéval : CODEN F., « Intervista a Xavier Barral i Altet », *Reti Medievali Rivista*, 21-1, 2020, p. 411-469.

6. L'Institut d'art et d'archéologie est situé au 3 de la rue Michelet : TEXIER S. dir., *L'Institut d'art et archéologique, Paris 1932*, Paris, Picard, 2005.

7. Sur cet historien de l'art médiéval : TIMBERT A., « Une vie en toutes lettres », *Louis Grodecki, correspondance choisie (1933-1982)*, avec des entretiens de Roland Recht et de Xavier Barral i Altet dir. Timbert A., Paris, INHA, 2020, p. 11-54 (Inédits-Correspondances).

8. Parti communiste internationaliste.

9. Parti communiste marxiste-léniniste.

10. Union nationale des étudiants de France.

11. CERISIER A., « L'Univers des Formes (1955-1997) : livres d'art et pratiques éditoriales », *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 158, n° 1, janvier-juin 2000, p. 247-271.

12. Diplôme d'études approfondies.

13. Sur cet historien de l'art médiéval : BAUMSTARK R. *et al., Willibald Sauerländer (29-2-1924 – 18-4-2018) In Erinnerung*, München, Coniuncta Florescit, 2018.

14. Sur cet historien de l'architecture : https://www.marlowes.de/dieter-kimpel-1942-2015/.

15. GARDNER J., « Marie-Madeleine Gauthier (1920-1998). Nécrologie », *Revue de l'Art*, 1999, 123, p. 83.

16. Sur cet historien de l'art médiéval : DUCCI A., *Henri Focillon et son temps. La liberté des formes*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2021 (Historiographie de l'art).

17. CALLU A. dir., *Le Mai 68 des historiens*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2018.

18. LABROT G., *Le Palais Farnèse de Caprarola : essai de lecture*, Paris, Klincksieck, 1970.

19. SUMMERS D. , « Heinrich Wölfflin's 'Kunstgeschichtliche Grundbegriffe', 1915 », *The Burlington Magazine*, vol. 151, n° 1276, 2009, p. 476-479.

20. GODINEAU D. *et al.,* « Michel Vovelle (1933-2018) », *Annales historiques de la Révolution française*, 2019, 1-395, p. 3-27.

21. CODOU Y. *et al.,* « Gabrielle Démians d'Archimbaud : aux fondements de l'archéologie médiévale française », *Provence historique*, vol. LXV, n° 257, 2015, p. 3-21.

22. Diplôme d'études universitaires générales.

23. Ligue communiste révolutionnaire.

24. PHALIP B., *L'église d'Ajain en Creuse, problème de la construction et de la fortification des églises marchoises entre le XII^e^ et le XV^e^ siècle*, mémoire de maîtrise, université Paris IV – Sorbonne, dir. Grodecki L. et Prache A., 1978.

25. TIMBERT A., *op. cit.*, 2020, p. 35-36.

26. PHALIP B., *Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e^ et le XV^e^ siècle*, thèse de doctorat Histoire de l'art et d'archéologie médiévale, dir. Prache A., université Paris IV-Sorbonne, 1990. Thèse publiée sous le titre : *Seigneurs et bâtisseurs. Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e^ et le XV^e^ siècle*, Moulins, Institut d'Études du Massif Central, n° 3, 1993 (Prestige), URL : https://bibliotheque-virtuelle.bu.uca.fr/item/BCU_Seigneurs_et_batisseurs_en_Haute_Auvergne_002970546.

27. Sous la direction d'Anne Prache à Paris IV-Sorbonne, mentionnons notamment, dans les mêmes années, les thèses de Philippe Plagnieux sur le chevet de l'abbatiale Saint-Germain-des-Prés, de Dany Sandron sur la cathédrale de Soissons, de Thierry Soulard sur la cathédrale de Limoges, de Nicolas Reveyron sur la cathédrale de Lyon ou encore de Frédérique-Anne Costantini sur la Chaise-Dieu.

28. TIMBERT A., « Étudier l'architecture médiévale en France au tournant des XX^e^ et XXI^e^ siècles. Approche historiographique, propos méthodologique », International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages de Zagreb, Croatie, 21-26 mai 2018, *Hortus Artium medievalium*, vol. 25/1, 2019, p. 129-136.

29. Habilitation à diriger les recherches.

30. https://www.inha.fr/fr/actualites/actualites-de-l-inha/en-2018/deces-de-bruno-foucart-historien-de-l-art.html.

31. TIMBERT A., « Entretien avec Xavier Barral i Altet », *Louis Grodecki, correspondance choisie (1933-1982)*, dir. Timbert A., Paris, INHA, 2020, p. 94 (Inédits-Correspondances).

32. Institut national d'Histoire de l'art.

33. Conseillère municipale d'opposition (1995-2001) à la mairie PS de Clermont-Ferrand, elle fut aussi élue conseillère régionale UMP en 2004. Elle défia par ailleurs le maire PS Serge Godard en 2008 comme tête de liste de l'UMP.

34. PHALIP B., *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'Exemple de l'ancien diocèse de Clermont. Face aux élites, une approche des « simples » et de leurs œuvres* ; HDR, garante A. Courtillé, université Clermont-Ferrand II, 2001.

35. BARRAL I ALTET X. dir., *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, Actes du colloque international, CNRS, université de Rennes 2 Haute-Bretagne, 2-6 mai 1983, I. *Les hommes*, Paris, Picard, 1986 ; II. *Commande et travail*, Paris, Picard, 1987 ; III. *Fabrication et consommation de l'œuvre*, Paris, Picard, 1990.

36. BARRAL I ALTET X., « Étudier l'architecture et vivre en historien de l'art », *Être historien de l'architecture dans la France des XX^e^ et XXI^e^ siècles. Des Ego-histoires et des Vies*, TIMBERT A. dir., IRCLAMA, n° 16, 2021, p. 91-127 (Dissertationes et Monographiae).

37. Sur cet historien de l'art médiéval : PRADALIER H., « Marcel Durliat (1917-2006) », *Bulletin monumental*, 2007, 165-2, p. 139-141.

38. NIZAN P., *Antoine Bloyer*, Paris, Grasset, 1933.

39. Centre d'Archéologie médiévale de Strasbourg, 1975-1979 ; archéologie du bâti, fouilles, restaurations, prospections en Alsace (Ottrott et sites du Haut-Rhin), Vivarais (Cruas, Rochemaure et Viviers en Ardèche) et Provence (sites castraux des environs de Grasse).

40. Pratique de la restauration dans les chantiers Monuments historiques avec les Compagnons du Devoir ou des associations entre 1975 et 1979 en Berry (Argy et Palluau-sur-Indre, département de l'Indre), Vendée (Montfaucon, St-Mesmin en Vendée), Alsace (Haut-Rhin), région parisienne (Bagnolet en Seine-Saint-Denis), 1979-1980 (chantiers en Lyonnais et Massif Central).

41. PRACHE A., *Saint-Rémi de Reims. L'œuvre de Pierre de Celle et sa place dans l'architecture gothique*, Paris-Genève, SFA, n° 8, 1978 (Bibliothèque de la Société française d'Archéologie).

42. PHALIP B., *Art roman, culture et société en Auvergne. La sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes*, Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Clermont-Ferrand, 1997.

43. En témoigne le compte rendu de ce volume : HECK C., « Compte rendu », *Bulletin monumental*, 1998, 156-4, p. 417-418.

44. FOURNIER G., *Le château dans la France médiévale. Essai de sociologie monumentale*, Paris, Aubier, 1978.

45. PHALIP B., « Comprendre et conserver l'architecture médiévale, un débat épistémologique entre formalisme et fonctionnalisme », *Archivi e cantieri. Per interpretare il patrimonio. Fonti, metodi prospettive*, C. DEVOTI, M. NARETO dir., *Heredium*, n° 1, 2021, p. 248-256.

46. PHALIP B., « De nouvelles terres gothiques ou l'expérience du pluriel », *Qu'est-ce que l'architecture gothique ? Essais*, TIMBERT A. dir., Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2018, p. 233 et p. 235 (Architecture & Urbanisme).

47. Direction régionale des affaires culturelles.

48. TALLON A., « Archéologie du bâti : du mètre au laser », dialogue avec Gerardo Boto, Andreas Hartmann-Virnich, Norbert Nussbaum et Nicolas Reveyron, *Perspective,* 2, 2012, p. 329-346.

49. TIMBERT A., « From Stephen Murray to Andrew Tallon: writing the History of Medieval Architecture between France and America », in *The Analysis of Gothic Architecture. Studies in memory of Robert Mark and Andrew Tallon*, Robert Bork éd, Leiden-Boston, Brill, 2023, p. 35-48.

50. Laboratoire de Géographie Physique et Environnementale, université de Clermont-Ferrand - UMR 6042 / UCA UNILIM.

51. 2009 - *Programme de recherches au Cambodge* - site d'Angkor Vat, temple de Takéo : analyse du bâti, appareillage, systèmes de mise en œuvre, techniques de taille des grès, latérite, et systèmes de voûtes en encorbellement ou « tas de charge ». Mission d'étude du 29 novembre 2009 au 5 décembre 2009. 2012-2016 - *Mission archéologique de Belvoir (Israël), Kokhav Ha Yarden*. Ministère des Affaires Étrangères et du Développement

International ; Centre de Recherche Français de Jérusalem, UMR 5138 - CHEC USR3550 – Geolab - IAA Israël. 2015 - *Famagouste, Chypre mission Geolab*, M.-F. ANDRÉ dir.

52. HAMELIN B. dir., *Visages d'un homme pluriel : Michel de Boüard*, Actes de la Journée d'études de Caen, 23 octobre 2009, *Annales de Normandie*, 2012, 1, 62e année.

53. STANZIANI A., *Les Entrelacements du monde. Histoire globale, pensée globale : XVIe-XXIe s.*, Paris, CNRS, 2018, p. 12.

54. PHALIP B., « L'histoire de l'art et le bâti du Moyen Âge en France. Une discipline en quête de nouveaux espaces de recherche », *Hortus Artium Medievalium*, Vol. 25-1, 2019, p. 71.

55. GARRIGOU-GRANCHAMP P. valorisa votre capacité à marier avec « maestria les disciplines de l'archéologie monumentale et de l'histoire, tant sociale que des techniques », *Bulletin monumental*, 1995, 153-1, p. 76.

56. TIMBERT A., « La cathédrale de Sens et l'architecture du XIIe siècle. Une réflexion sur la méthode », *Saint-Étienne de Sens. La métropole sénonaise : la première cathédrale gothique dans son contexte (1164-2014)*, Actes du colloque international de Sens, 10-12 octobre 2014, DAUPHIN J.-L., SAULNIER-PERNUIT L. et PERNUIT-FAROU Cl.-M. dir., Paris-Sens, SAS-éd. Picard, 2017, p. 9-15.

57. PHALIP B., « D'autres méthodes, d'autres chemins », *Être historien de l'architecture dans la France des XXe et XXIe siècles. Des Ego-histoires et des Vies*, A. TIMBERT dir., IRCLAMA, n° 16, 2021, p. 383-399 (Dissertationes et Monographiae).

58. PHALIP B., CHEVALLIER F., *Pour une histoire de la restauration monumentale (XIXe-début XXe s.). Un manifeste pour le temps présent*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2021 (Histoires croisées).

59. France, Amérique, Espagne – Sociétés, Pouvoirs, Acteurs, UMR CNRS 5736.

60. https://journals.openedition.org/framespa/12713.

61. PHALIP B., LUNEAU J.-F., CHEVALLIER P., *Restaurer au XIXe siècle*, (publication en un seul volume de trois tables rondes Clermont-Ferrand et INHA), Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2022 (Histoires croisées).

62. Centre d'Histoire Espace et Cultures.

63. PHALIP B., *Charpentiers et couvreurs en Auvergne et sur ses marges au Moyen Âge*, *Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne*, Lyon, n° 26, 2004.

64. SALLÉ F., *La mécanique de l'histoire*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2019, p. 13 (Idées reçues).

65. Front de libération nationale (Algérie).

66. TIMBERT A., *op. cit.*, 2020, p. 11-54.

67. CROZET R., « Élie Lambert (1888-1961) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1961, vol. 4, n° 14, p. 222.

68. DURLIAT M., *« Nécrologie, Jacques Gardelles (1929-1994) », Cahiers de civilisation médiévale*, 1994, vol. 37, n° 145, p. 177.

69. SALET F., « André Mussat (1912-1989) », *Revue de l'Art,* 1989, n° 86, p. 89.

70. Cf. note 58.

71. PHALIP B., *op. cit.*, n° 16, 2021, p. 383-399.

72. TIMBERT A., « Notre-Dame de Paris aux XII^e^ et XIX^e^ siècles. Relever les mémoires et restaurer l'histoire », in *Mélanges pour les soixante ans du professeur Stefan Albrecht*, à paraître.

73. DAUSSY S. D., « L'apport du *Dictionnaire raisonné* de Viollet-le-Duc à la connaissance de la couverture en plomb », *Chartres, Construire et restaurer la cathédrale (XI^e^-XXI^e^ s.)*, TIMBERT A. dir., Villeneuve-d'Ascq, Presses université du Septentrion, 2014, p. 335-359 (Architecture & Urbanisme).

74. Laboratoire de recherches des Monuments Historiques.

75. Compact Disc.

76. SALLÉ F., *op. cit.*, 2019, p. 69.

77. TIMBERT A., « Vivre, écrire et dire. Entretien avec Alain Erlande-Brandenburg », *De la passion à la création. Hommage à Alain Erlande-Brandenburg*, éd. par JURKOVIĆ M., Zagreb, IRCLAMA , 9, 2017, p. 49 (Dissertationes et Monographiae).

78. PHALIP B., *op. cit.* 2021, p. 383-399.

79. ZIMMERMANN M., « L'œuvre historique de Pierre Bonnassie (1932-2005), *Le Moyen Âge*, vol. CXII, 25 mai 2006, p. 135-144.

AUTEUR

Arnaud Timbert
Professeur des universités en Histoire de l'art, EA TrAme (UR4284), Université de Picardie Jules Verne.
arnaud.timbert@u-picardie.fr

Bruno Phalip, un itinéraire

Laura Foulquier, Marie Charbonnel et Mélinda Bizri

1 On pourrait, pour débuter le parcours de Bruno Phalip, faire nôtres les mots d'Élisée Reclus : « D'abord, la science n'est pas : elle se fait. Le savant du jour n'est que l'ignorant du lendemain ». Parcours et non portrait tant la carrière de Bruno Phalip est un cheminement, un mouvement fertile et perpétuel, riche des chemins de traverse.
Bruno Phalip, c'est d'abord le faire : la réflexion se forge par le verbe, et par le geste. Elle s'éprouve aussi.
L'étude se double du compagnonnage.
Il s'initie à la taille de pierre, à la charpente, à la couverture, à la maçonnerie dans les chantiers de restauration des Monuments Historiques avec les Compagnons du Devoir, entre 1975 et 1980 en Berry (Argy et Palluau-sur-Indre, département de l'Indre), Vendée (Montfaucon, Saint-Mesmin en Vendée), Alsace (Haut-Rhin), région parisienne (Bagnolet en Seine-Saint-Denis), Auvergne-Rhône-Alpes (chantiers en Lyonnais et Massif Central). Ce sont la mobilité et la transmission du savoir-faire qui caractérisent le compagnonnage, qui en sont les fondements. Les premières recherches universitaires de Bruno Phalip sont riches de ces pérégrinations. « Ni se servir ni s'asservir, mais servir », c'est la formule dont se réclament les Compagnons du Devoir. Une itinérance donc, et une éthique.
Les années 1970 sont celles de l'apprentissage de l'archéologie. Entre 1975 et 1979, au Centre d'Archéologie Médiévale de Strasbourg, Bruno Phalip se forme à l'archéologie du bâti, aux prospections et fouilles archéologiques. Il intervient dans le Haut-Rhin (Ottrott), dans le Vivarais (Cruas, Rochemaure et Viviers) et en Provence (sites castraux des environs de Grasse).

2 Elles sont aussi le moment des études et des premières recherches universitaires à l'Université de Paris IV, au sein de l'UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie :

- DEUG (1975-1976).
- Licence (1977).
- Maîtrise (1978), sous la direction d'Anne Prache et Louis Grodecki : *L'église d'Ajain en Creuse, problème de la construction et de la fortification des églises marchoises entre le XII^e^ et le XV^e^ siècle.*
- DEA (1985), sous la direction d'Anne Prache et Jacques Heers.

- 1985, c'est aussi une première publication dans une revue à haute diffusion, le Bulletin monumental fondé par Arcisse de Caumont : 1985, « Le château médiéval dans le département du Cantal et ses mesures de protection », *Bulletin monumental*, 143-3, p. 272-274, URL : https://doi.org/10.3406/bulmo.1985.2724.
- Doctorat (1990), sous la direction d'Anne Prache, soutenu à l'Université Paris IV devant un jury composé de Gabriel Fournier (Clermont-Ferrand II), Michel Rouche (Paris IV) et André Debord (Caen) : *Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e^ et le XV^e^ siècle. Essai de sociologie monumentale.*

3 En 1991, il est qualifié aux fonctions de maître de conférences.

4 Les années 1990 sont riches de publications sur le bâti médiéval en Auvergne et dans ses marges dans les revues suivantes :

5 1989, « La charte dite de Clovis et le polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens pour le prieuré Saint-Pierre de Mauriac », *Revue de la Haute-Auvergne*, 51, p. 567-607, URL : https://books.openedition.org/artehis/32280.

6 1992, « Château et groupe nobiliaire en Auvergne », *L'information historique*, 54-2, p. 46-52.

7 1992, « Le moulin à eau médiéval. Problème et apport de la documentation languedocienne. Bassins de l'Hérault, Orb et Vidourle », *Archéologie du Midi médiéval*, 10, p. 63-96, URL : https://www.persee.fr/doc/amime_0758-7708_1992_num_10_1_1224.

8 1991, « Le tympan de Sainte-Foy de Conques, la sculpture romane et la classe chevaleresque en Auvergne », *Revue d'Auvergne*, 105-4, p. 265-282.

9 En 1993, il est élu maître de conférences en histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge au sein de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines de l'université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II.

10 Viennent alors les premiers ouvrages et directions d'ouvrages :

11 1993, *Seigneurs et bâtisseurs. Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e^ et le XV^e^ siècle* [Préface de Gabriel Fournier], Clermont-Ferrand, Institut d'Études du Massif Central, 264 p. (Collection Prestige, 3), URL : https://bibliotheque-virtuelle.bu.uca.fr/item/BCU_Seigneurs_et_batisseurs_en_Haute_Auvergne_002970546. Rééd. 2000. Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 284 p. (Collection Études sur le Massif Central).

12 1997, *Art roman, culture et société en Auvergne. La sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes*, Clermont-Ferrand, Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 232 p. (Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Clermont-Ferrand II. Nouvelle série, 46), URL : https://journals.openedition.org/siecles/4011.

13 1997, *Frontières médiévales*, *Siècles. Cahiers du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »*, 5, PHALIP B. dir., Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 126 p.

14 Et les premières contributions :

15 Déc. 1996-janv. 1997, « Le château en Auvergne. Techniques de construction et choix culturels aux XII^e^ et XIII^e^ siècles », *Dossiers d'Archéologie*, 219, *Les bâtisseurs du Moyen Âge. Organisation et mode de construction. La pierre, le bois, le métal*, p. 84-91.

16 1997, « Présentation », in PHALIP B. dir., *Frontières médiévales*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal (Siècles. Cahiers du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », 5), p. 3-5, URL : https://journals.openedition.org/siecles/4019.

17 1997, « Étude monumentale et limites culturelles. Les confins de la Haute et de la Basse-Auvergne au XII[e] siècle. (architecture et culture) », *ibid.*, p. 29-58, URL : https://journals.openedition.org/siecles/4179.

18 Puis une Habilitation à Diriger des Recherches (2001), sous la direction d'Anne Courtillé, soutenue à l'Université Clermont-Ferrand II, devant un jury composé d'Anne Prache (Paris IV), Jean-Luc Fray (Clermont-Ferrand II), Claude Andrault-Schmitt (Poitiers), Nicolas Reveyron (Lyon II) : *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'exemple de l'ancien diocèse de Clermont. Face aux élites, une approche des « simples » et de leurs œuvres*, 12 vol. En 2002, il est qualifié aux fonctions de professeur. En 2004, il devient professeur habilité en histoire de l'art et archéologie au sein de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines de l'université Clermont-Auvergne.

19 En définitive, le champ lexical commun aux propos liminaires de sa thèse et de son HDR en dit long sur l'homme et le chercheur. Les termes « surprendre » et « inhabituelle » trahissent un certain – si ce n'est un malin – plaisir à une forme de provocation et un « entêtement » dans cette voie. L'exigence vient, dans les deux cas, des objets d'étude, des « œuvres symptômes » (Phalip, 2001, t. I, p. 14) qui appellent un travail qui « doit mettre en valeur et en cohérence » le monument et « la société d'où il est issu ». Des œuvres étudiées qui échappent bien souvent à l'histoire évolutionniste et unilinéaire : les friches, voilà le terrain de « jeu » favori de Bruno Phalip, reléguant les « élites », « enfants gâtés de l'historiographie française » (Phalip, 2016, p. 11), au second plan. L'incendie de Notre-Dame de Paris sera néanmoins l'occasion d'une réconciliation…

20 Le sous-titre de la thèse de Bruno Phalip posait déjà une démarche profondément transdisciplinaire qui ne sera jamais reniée dans ses recherches et son enseignement. Elle transparaît dans quasiment toutes les références citées au fil de cet itinéraire et est la compagne d'un militantisme humaniste qui ne veut pas oublier « les humbles ». Bruno Phalip multiplie les exemples, les sources et ainsi les points de vue sur ses objets d'étude « dans une voie opposée à celle du réductionnisme », loin des chantiers battus donc (Phalip, 1990, t. I-1, p. 4). L'importance numéraire des *corpora*, venant à l'appui de ses études, en témoigne de manière éclatante (400 sites pour la thèse de doctorat et 1200 pour l'Habilitation à Diriger des Recherches). Les thèses dirigées s'inscrivent d'ailleurs majoritairement dans le cadre du recensement avec, toutefois, la mise en exergue de l'importance des monographies.

21 À Clermont-Ferrand, où il enseigne comme maître de conférences, puis comme professeur, il engage ses étudiants dans une rencontre, celle des édifices les plus prestigieux comme celle des plus modestes. Sur les bancs de la faculté comme sur le terrain, il les guide vers les marges et leur fait découvrir toutes les expressions de l'art roman et de l'art gothique, même les plus insignifiantes de prime abord. Il élague les *a priori*, il taille les regards. Un autre regard sur l'art médiéval, c'est bien l'essence même de son enseignement et de sa recherche.

22 Les contributions suivantes (publiées depuis 2002), ont été regroupées autour de trois grands ensembles thématiques bien que l'approche transversale de leur auteur échappe le plus souvent à toute catégorisation.

1. Architecture, culture et société : de châteaux en églises



23 2001, « Le château de Tournoël », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, CII, 750, p. 187-199.

24 2002, « Organisation de l'espace auvergnat aux temps médiévaux, un paysage de Haute-Auvergne : l'archiprêtré de Mauriac », in MARTIN D. dir., *L'identité de l'Auvergne (Auvergne, Bourbonnais, Velay), mythe ou réalité historique, Essai sur une histoire d'Auvergne des origines à nos jours*, Nonette, Créer, p. 113-130.

25 2002, « Quel ordre féodal en Auvergne ? », *ibid.*, p. 128-129.

26 2002, « Quartiers aristocratiques à tours et villages nobles, un château attractif et protecteur ou repoussoir ? », *ibid.*, p. 231-232.

27 2002, « Du droit d'asile aux forts villageois », *ibid.*, p. 262.

28 2002, « L'art roman en Auvergne », *ibid.*, p. 563-571.

29 2002, « Les *ex-voto* de la libération », *ibid.*, p. 478.

30 2003, « La maison-forte de Châteaugay », in *Congrès de la Société Française d'Archéologie, Basse-Auvergne – Grande-Limagne, Clermont-Ferrand,* 2000, Paris, Société Française d'Archéologie, p. 117-121.

31 2003, « L'église d'Ennezat », *ibid.*, p. 195-198.

32 2003, « Le château de Ravel », *ibid.*, p. 325-332.

33 2003, « Le château de Tournoël », *ibid.*, p. 437-443.

34 2008, « Châteaux et communautés rurales en Auvergne. Entre guerres privées et protections relatives », in *Châteaux du Moyen Âge, de l'étude à la valorisation. Auvergne, Velay et autres exemples régionaux*, Le Puy-en-Velay, Société Académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire (Cahiers de la Haute-Loire), p. 11-20, URL : https://books.openedition.org/artehis/32386.

35 2008, « Nouvelles recherches sur la crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand », in CHEVALIER P. et REGOND A. dir., *La sculpture médiévale : création, disparition et réapparition*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal (Collection Études sur le Massif Central), p. 23-31.

36 2009, « Clermont », in CHARRON P. et GUILLOUËT J.-M. dir., *Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen Âge occidental*, Paris, Robert Laffont, p. 254 ; « Le Puy », *ibid.*, p. 777-778 ; « Saint-Nectaire », *ibid.*, p. 843 ; « Clocher », *ibid.*, p. 254-255 ; « Lanterne des morts », *ibid.*, p. 516-517 ; « Tour », *ibid.*, p. 923-924 ; « Tour-lanterne », *ibid.*, p. 925-926 ; « Toiture », *ibid.*, p. 919-920.

37 2009, « La Madeleine de Vézelay ou l'hospitalité non représentée », in PHALIP B., PÉROL C. et QUINCY-LEFEBVRE P. dir., *Marthe et Marie-Madeleine, deux modèles de dévotion et d'accueil chrétien*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal (Collection Histoires croisées), p. 28-39.

38 2010, « L'espace ecclésial, les aménagements liturgiques et la question iconographique », in BAUD A. dir., *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge, organisation de l'espace ecclésial*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée (Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 53), p. 136-152, URL : https://www.persee.fr/doc/mom_1955-4982_2010_act_53_1_3136.

39 2010, « Les moines et les œuvres d'art au Moyen Âge », *Archéothéma*, 3, p. 40-43.

40 2011, « Une acculturation difficile. L'Auvergne féodale, ses modèles architecturaux, la romanité et l'intégration au royaume après 1213 », in CAUCHIES J.-M., GUISSET J. dir., *Lieu de pouvoir, lieu de gestion. Le château aux XIII^e^-XIV^e^ siècles, maîtres, terres et sujets*, Turnhout, Brepols, p. 7-18.

41 2012, « Repères et nouvelles réflexions, Pierrefonds et le Haut-Koenigsburg. Introduction », in LUNEAU J.-F., PHALIP B. dir., *Restaurer au XIX^e^ siècle (I)*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal (Collection Histoires croisées), p. 7-14.

42 2013, « L'architecture de l'abbatiale de Blesle (Haute-Loire) et son environnement », in RENARD. J.-P. dir., *La place et le rôle des femmes dans l'histoire de Cluny – En hommage à Ermengarde de Blesle, mère de Guillaume le Pieux*, Nonette, Créer, p. 113-124.

43 2013, « L'église de Saint-Germain-Laprade (Haute-Loire), architecture et paix de Dieu », in BLONDEAU C., BOISSAVIT-CAMUS B., BOUCHERAT V., VOLTI P. éd., *Ars Auro Gemmisque prior, Mélanges en hommage à Jean-Pierre Caillet*, Zagreb, IRCLAMA (Dissertationes et Monographiae, 6), p. 301-308.

44 (avec ESQUIEU Y.) 2014, « L'église, du porche au sanctuaire : l'entrée dans l'église, les espaces d'accueil, la nef », in BAUD A., TARDIEU J., *Organiser l'espace sacré au Moyen Âge. Topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes-Auvergne)*, Lyon, ALPARA (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, 40), URL : https://books.openedition.org/alpara/3811, p. 101-104 ; « Fonctions du transept », *ibid.*, p. 105-112 ; « Les modèles sans crypte », *ibid.*, p. 157-159 ; « Portes et *fenestellae* au service des circulations », *ibid.*, p. 159-160, URL : https://books.openedition.org/alpara/3832.

45 (avec BADIN DE MONTJOYE A., BAUD A., CHEVALIER P., DELOMIER C., ESQUIEU Y., LIÉGARD S., MAQUET A., MONNOYEUR-ROUSSEL V., PARRON I., REYNAUD J.-F., ROLLIER G., TARDIEU J.) 2014, « L'espace ecclésial et les morts », *ibid.*, p. 169-216, URL : https://books.openedition.org/alpara/3833.

46 (avec TARDIEU J.) 2014, « L'église Saint-Pierre de Champagne-sur-Rhône », *ibid.*, p. 109, URL : https://books.openedition.org/alpara/3832.

47 2014, « Les étapes d'un long chantier », in SIMON H. dir., *DOMPNIER B.*, FLAURAUD V., LUNEAU J.-F., PHALIP B. *éd.*, *Clermont, l'âme de l'Auvergne*, Strasbourg : La Nuée Bleue-Place des Victoires, p. 23–25 (La grâce d'une cathédrale).

48 2014, « Les sanctuaires paléochrétien et roman », *ibid.*, p. 39-49.

49 (avec MAQUET A.) 2014, « La vision du moine Robert », *ibid.*, p. 50-51.

50 2014, « Les ouvriers et les techniques du chantier gothique », *ibid.*, p. 98-103 et p. 104-105.

51 2015, « Construire au X^e^ siècle : châteaux et lieux de culte », in BRUAND O. dir., *Châteaux, églises et seigneurs en Auvergne au X^e^ siècle. Lieux de pouvoir et formes d'encadrement*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal (Collection Études sur le Massif Central), p. 15-24, URL : https://books.openedition.org/artehis/32446.

52 2016, « Brioude. Un paysage urbain, un chantier majeur », in PHALIP B., FRAY J.-L., MASSONI A. dir., *Brioude aux temps féodaux (XI^e^-XIII^e^ siècles). Cultes, pouvoirs, territoire et société*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal (Collection Études sur le Massif Central), p. 253-263.

53 2016, « Les grilles de chœur liturgique dans le Massif Central (XI^e^-XIII^e^ siècles), d'infranchissables transparences », in DAUSSY S. dir., avec la collab. de REVEYRON N., *L'église, lieu de performances. In Locis competentibus*, Paris, Picard, p. 39-54.

54 2017, « Clermont-Ferrand, Une cathédrale et un projet (VIII^e^-XII^e^ siècles). Étienne II face à Godescalc », in BOTO VARELA G., GARCÍA VALDÈS C. dir., *Materia y acción en las catedrales medievales (ss. IX-XIII) : construir, decorar, celebrar*, Oxford, BAR (British Archaeological Reports International Series, 2853), p. 126-144.

55 2018, « Postface. De nouvelles terres gothiques ou l'expérience du pluriel », in TIMBERT A. dir., *Qu'est-ce que l'architecture gothique ? Essais*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion (Collection Architecture et Urbanisme), p. 233-242.

56 2019, « La Chaise-Dieu et l'hypothèse d'une architecture casadéenne. Questions historiographiques et réalités architecturales aux XI^e^ et XII^e^ siècles à la marge de deux diocèses médiévaux », in COSTANTINI F.-A., HUREL D.-O., PÉCOUT T. éd., *La Chaise-Dieu. Communauté monastique et congrégation (XI^e^ siècle - fin de l'Ancien Régime)*, Limoges, Presses universitaires de Limoges (Collection Histoire), p. 91-106.

57 2021, « Aux origines du gothique flamboyant en Auvergne (diocèse de Clermont et de Saint-Flour) ou l'art instrumentalisé et sécularisé par les grands laïcs », in DAUSSY S.-D. éd., *L'art flamboyant en France. Autour de Roland Sanfaçon*, Villeneuve-d'Ascq, Presses du Septentrion (Collection Architecture et Urbanisme), p. 382-397.

58 Il écrit ou dirige les ouvrages suivants :

59 2003, *Auvergne et Bourbonnais gothiques. Le cadre civil*, Paris, Picard, 263 p.

60 2003, *L'art roman en Auvergne. Un autre regard*, Nonette, Créer, 139 p.

61 2013, *Auvergne romane* – Auvergne, Seigneurie de Bourbon et Velay romans, Dijon, Faton, 324 p.

62 (avec COURTILLÉ A., MONESTIER H., LAVINA P.) 2009, *Site troglodyte de Jona*s, Clermont-Ferrand, Éditions Octobre Novembre, 123 p.

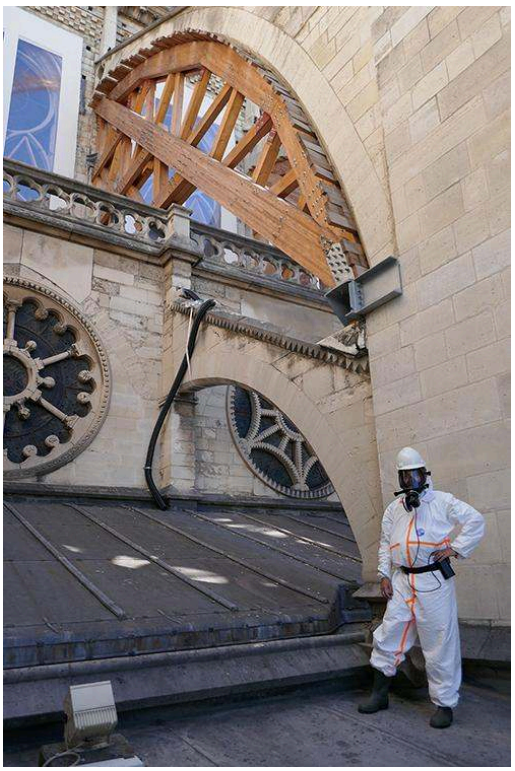
63 (avec PÉROL C., QUINCY-LEFEBVRE P.) 2009, *Marthe et Marie-Madeleine, deux modèles de dévotion et d'accueil chrétien*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal (Collection Histoires croisées), 105 p.

64 (avec CHEVALIER P., MAQUET A., RENAULT-JOUSSEAU D.) 2012, *Souvigny (Allier). La prieurale et le prieuré*, Paris, Inventaire Général du Patrimoine Culturel-Auvergne, Somogy, 214 p. (Cahiers du patrimoine).

65 (avec DOMPNIER B., FLAURAUD V., LUNEAU J.-F, SIMON H.) 2014, *Clermont. L'âme de l'Auvergne*, Strasbourg, La Nuée bleue-Place des Victoires (Collection la Grâce d'une cathédrale), 429 p., direction de la Première partie, *Histoire de la construction. Du sanctuaire préroman à l'idéal néogothique*, p. 21-135.

66 (avec FRAY J.-L., MASSONI A.) 2016, *Brioude aux temps féodaux (XI^e^-XIII^e^ siècles). Cultes, pouvoirs, territoire et société*, actes du colloque – Brioude, 15-17 juin 2011, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal (Collection Études sur le Massif Central), 377 p.

2. Le geste et l'outil : technologie, matériau et restaurations



67 Mars 2000, « Charpentes, climats et couvert végétal », *Dossiers d'Archéologie*, 251, *Comment construisait-on au Moyen Âge ?*, p. 62-67.

68 2001, « La question des charpentes médiévales en Auvergne », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, CII-751-752, p. 27-49.

69 2003, « Les charpentes médiévales en Auvergne et Limousin (XII^e^-XVI^e^ siècles), structures, couvert forestier et climat », *Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes*, 5-6, p. 37-51.

70 2005, « Investir les technologies ou l'histoire de l'art confrontée aux réalités techniques. Le cas de Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand », in PHALIP B. dir., *Techniques et technologies*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal (Siècles. Cahiers du Centre d'histoire « Espaces et culture », 22), p. 39-52, URL : https://journals.openedition.org/siecles/1923.

71 (avec ANDRÉ M.-F., BONNEAU J., ROBERT M.) 2008, « La durabilité de la pierre monumentale des églises du Massif central : éléments de diagnostic et perspectives de recherche (Stonework durability of the French massif central churches : preliminary diagnosis and future developments) », *Bulletin de l'Association des géographes français*, 85-1, p. 95-104, URL : https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_2008_num_85_1_2602.

72 (avec ANDRÉ M.-F.) 2010, « Evaluating rates of stone recession on Mediaeval monuments : Some thoughts and methodological perspectives », *Cadernos do Laboratorio Xeolóxico de Laxe*, 35, p. 13-40, URL : http://hdl.handle.net/2183/8375.

73 (avec ANDRÉ M.-F., BENBAKKAR M., CONSTANTIN C., GÉRAUD Y., HUBER F., MORVAN G., ROUSSEL E., VAUTIER F., VOLDOIRE O.) 2011, « Weathering of sandstone lotus petals at the Angkor site : a 1,000-year stone durability trial », *Environmental Earth Sciences*, 63 (Special issue : SIEGESMUND S. *et al.* éd., « Monuments Under Threat : Environmental Impact and Preservation Strategies »), p. 7-8, URL: https://doi.org/10.1007/s12665-010-0734-9.

74 (avec ANDRÉ M.-F., VOLDOIRE O., ROUSSEL E., VAUTIER F.) 2011, « Contribution to the international cooperation project for the conservation of the decorated pyramid steps of Ta Keo temple », in *International Coordinating Committee for the Safeguarding and Development of the Historic Site of Angkor,* 18th Plenary session, Phnom Penh, UNESCO, p. 56-63, URL : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000216460_fre?2=null&queryId=N-EXPLORE-19672369-ba0a-4647-80a4-cdbc21ee887e.

75 2012, « Et le rêve se fit pierre », *Le Nouvel Observateur*, Hors-Série, 80, p. 11-13.

76 2012, « L'homme, le geste, l'outil et la main ; technologie de la pierre et production artistique dans le diocèse de Clermont (VII^e^-XII^e^ siècles) », in *Le plaisir de l'art du Moyen Âge. Commande, production et réception de l'œuvre d'art. Mélanges en hommage à Xavier Barral i Altet*, Paris, Picard, p. 418-426.

77 (avec ANDRÉ M.-F.) 2012, « Regard croisés du gséographe et de l'archéologue du bâti sur l'état de santé du patrimoine médiéval du Massif central », in L. FERRAN dir., *Espace et territoire au Moyen Âge – Hommages à Bernadette Barrière,* Bordeaux, Ausonius Éditions/Aquitania (Mémoires, 29), p. 341-354, URL : https://books.openedition.org/artehis/32503.

78 (avec ANDRÉ M.-F., VOLDOIRE O., ROUSSEL E., VAUTIER F., HANG P.) 2012, « Contrasting weathering and climate regimes in forested and cleared sandstone temples of the Angkor region », *Earth Surface Processes and Landforms*, 37, p. 519-532, URL : https://doi.org/10.1002/esp.2265.

79 (avec VOLDOIRE O., ANDRÉ M.-F., VAUTIER F., ROUSSEL E.), « Les grès de Souvigny : un diagnostic des altérations sur les églises Saint-Marc et Saint-Pierre », in PHALIP B., CHEVALIER P., MAQUET A., RENAULT-JOUSSEAU D. dir., *Souvigny - La priorale et le prieuré*, Paris, Somogy-

Inventaire général du patrimoine culturel - Région Auvergne, 2012, p. 118-121 (Cahiers du Patrimoine, 101).

80 2014, « Les matériaux de la cité épiscopale, adoption, apprentissages et pratiques, Clermont, III^e^-XIII^e^ siècles », in LORENZ J., BLARY F., GÉLY J.-P., dir., *Construire la ville, Histoire urbaine de la pierre à bâtir*, Paris, Éditions du CTHS (Collection « CTHS Sciences », 14), p. 155-161.

81 (avec ANDRÉ M.-F., VOLDOIRE O., ROUSSEL E., VAUTIER F., MOREL D.) 2014, « Impact of cement repointing on rates of sandstone decay in medieval churches of the French Massif Central », in *Stone in historic buildings : Characterization and performance*, London, Geological Society of London, p. 157-174.

82 (avec ANDRÉ M.-F.) 2016, « Programmes TECHNE et CITADEL. Un paradis perdu. Restaurer ou les effets de l'intervention humaine sur le cours du temps – à propos de quelques réalités monumentales (France, Cambodge) », *Revue d'Auvergne*, 618, p. 149-171, URL : https://books.openedition.org/artehis/32525.

83 2016, « Le trait et la plume : traités d'architecture, tracés et épures, maquettes, gabarits », in *Bâtisseurs d'éternité, Catalogue d'exposition, Musée de Saint-Antoine-l'Abbaye (10 juillet-9 octobre 2016)*, Saint-Antoine-l'Abbaye, Patrimoine en Isère, p. 36-41.

84 2016, « Blanc manteau d'églises et sombre cape de châteaux », *ibid.*, p. 50-56.

85 2016, « Le chantier des bâtisseurs au Moyen Âge », *ibid.*, p. 57-62.

86 2017, « La face cachée des églises restaurées : des questions d'authenticité », *Anastastis : Research in Medieval Culture and Art*, 4, p. 9-20, URL : https://paperity.org/p/242917813/la-face-cachee-des-eglises-restaurees-des-questions-dauthenticite-reading-the-hidden-face.

87 (avec LUNEAU J.-F.) 2017, « Le chantier d'achèvement de la cathédrale de Clermont : un cas exemplaire ? », in LUNEAU J.-F., PHALIP B. dir., *Restaurer au XIX^e^ siècle (II)*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, p. 9-12.

88 2018, « Une histoire comparatiste des techniques de taille de pierre, 1100-1300 : Massif Central et Proche-Orient », in JOURNOT F. dir., *Pour une archéologie indisciplinée, Réflexions croisées autour de Joëlle Burnouf*, Drémil-Lafage, Éditions Mergoil, p. 279-286.

89 2018, « Pourquoi il faut " réensauvager " les Monuments Historiques », *The Conversation,* France, publié le 12 juin 2018 [en ligne], URL : https://theconversation.com/pourquoi-il-faut-reensauvager-les-monuments-historiques-97576.

90 2019, « Le portail sud de l'église Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand (France). Le bois et le fer des montagnes face à la pierre de la plaine de Limagne », in ALBRECHT S., BREITLING S., DREWELLO R. dir., *Mittelalterliche Portale als Orte der Transformation*, Bamberg, Université de Bamberg, p. 230-237, URL : https://books.openedition.org/artehis/32611.

91 2019, « Notre-Dame de Paris : plaidoyer pour une intervention lente et raisonnée », *The Conversation,* France, publié le 23 avril 2019 [en ligne], URL : https://theconversation.com/notre-dame-de-paris-plaidoyer-pour-une-intervention-lente-et-raisonnee-115783.

92 2020, « Les monuments historiques dans les espaces urbains peu denses ; des réservoirs de biodiversité à protéger », *Anthropocène 2050*, publié le 12 mars 2020 par l'École Urbaine de Lyon [en ligne], URL : https://medium.com/anthropocene2050/les-

monuments-historiques-dans-les-espaces-urbains-peu-denses-des-r%C3%A9servoirs-de-biodiversit%C3%A9-%C3%A0-c7a61bace802.

93 2020, « Restaurer un édifice médiéval, problèmes de méthode. À propos de quelques sites dans le centre de la France et dans le royaume Khmer entre le XIe et le XIIIe siècle », *Chantiers et techniques de construction de l'Antiquité à la Révolution industrielle en Orient et en Occident*, Lyon, Éditions de la MOM, p. 245-254, URL : https://books.openedition.org/momeditions/9827.

94 2021, « Conserver, protéger et entretenir pour moins restaurer les monuments et sites », *The Conversation*, France, publié le 4 mai 2021 [en ligne], URL : https://drv.uca.fr/mediationbr-des-sciences/presse-et-communication-scientifique/the-conversation/conserver-proteger-et-entretenir-pour-moins-restaurer-les-monuments-et-les-sites.

95 (avec ANDRÉ M.-F., CASSAR J., FRONTEAU G., ROUSSEL E., THOMACHOT-SCHNEIDER C., TOUMAZET J.-P., VAUTIER F., VOLDOIRE O.) 2021, « Quantifying 450 years of limestone weathering induced by salt crystallization on fortifications in Malta and Gozo », *Geomorphology*, 378, URL : https://doi.org/10.1016/j.geomorph.2021.107614.

96 2022, « Stabiliser, reprendre et consolider au bas Moyen Âge : une légitimité pétrie d'éternité. Achever et restaurer les monuments, crises et ruptures en Europe aux 19e et 20e siècles », in *Colloque international sur les structures gothiques : à la poursuite de l'équilibre, Tournai, 2-3 février 2017, Collection Patrimoine du SPW (Belgique), Études et documents* (à paraître).

97 2022, « Le printemps silencieux des monuments, entre science et nature », *Ce que les ravages écologiques font aux disciplines scientifiques. Les Cahiers du FRAMESPA*, 2022/1, URL : https://doi.org/10.4000/framespa.12840.

98 2022, « *Lapides vivi* ou la matérialité confrontée à la biosphère ; une dimension morale », in TEBEL M., SCHÜPPEL K. C. dir., *Festschrift en l'honneur de Stephan Albrecht*, Otto-Friedrich-Universität Bamberg, Institut für Archäologische Wissenschaften, Denkmalwissenschaften und Kunstgeschichte, Lehrstuhl für Kunstgeschichte I, Bamberg (à paraître).

99 Il écrit ou dirige les ouvrages suivants :

100 2004, *Charpentiers et couvreurs. L'Auvergne médiévale et ses marges*, Lyon, ALPARA (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, 26), 152 p., URL : https://books.openedition.org/alpara/2525.

101 2005, *Techniques et technologies, Nouvelles approches de la recherche*, Siècles, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 86 p., URL : https://books.openedition.org/alpara/2525.

102 2017, *D'épiderme et d'entrailles. Le mur médiéval en Occident et au Proche-Orient (Xe-XVIe siècles)*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal (Collection Histoires croisées), 290 p.

103 (avec LUNEAU J.-F.) 2012, *Restaurer au XIXe siècle (I)*, *Actes de la table ronde du 16 février 2010*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal (Collection Histoires croisées), 92 p.

104 (avec LUNEAU J.-F.) 2017, *Restaurer au XIXe siècle (II)*, *Actes de la table ronde du 11 septembre 2013,* Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal (Collection Histoires croisées), 86 p.

105 (avec CHEVALLIER F.) 2021, *Pour une histoire de la restauration monumentale (XIX^e^-début XX^e^ siècle). Un manifeste pour le temps présent*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal (Collection Histoires croisées), 552 p.

106 (avec LUNEAU J.-F.) 2022, *Restaurer au XIX ^e^ siècle* , Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal (Collection Histoires croisées), 502 p. (publication en un seul volume de l'ensemble des tables rondes *Restaurer au XIX^e^ siècle*, celles publiées en 2012 et 2017 et deux autres de 2018 tenues à Paris à l'INHA).

107 (avec MOULIS C., YBERT A.), "Archaeological analysis of the voussoirs of the collapsed transverse arch of the nave: First results and new hypotheses », *Journal of Cultural Heritage*, mai 2023, URL : https://doi.org/10.1016/j.culher.2023.05.007.

3. Réflexions épistémologiques



108 2002, « Marges et " marches " médiévales », PHALIP B. dir., Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, *Siècles. Cahiers du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »*, 15, 97 p., URL : https://journals.openedition.org/siecles/3125.

109 2005, « L'historien de l'art médiéviste face à la géographie des œuvres », in FRAY J.-L., PÉROL C. dir., *L'historien en quête d'espaces*, actes du colloque, Clermont-Ferrand, printemps 2002, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, p. 55-73.

110 2015, « L'archéologie antique et médiévale au département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie : élaborer et transmettre », *Revue d'Auvergne*, 617, 277 p.

111 2019, « L'Histoire de l'Art et le bâti du Moyen Âge en France. Une discipline en quête de nouveaux espaces de recherche ? », *Hortus Artium Medievalium*, 25, p. 579-589.

112 2021, « D'autres méthodes, d'autres chemins », in TIMBERT A. dir., *Être historien de l'architecture dans la France des XX^e^ et XXI^e^ siècles. Des Ego-histoires et des Vies*, Zagreb, IRCLAMA (Dissertationes et Monographiae, 16), 2021, p. 383-399.

113 2021, « Comprendre et conserver l'architecture médiévale, un débat épistémologique entre formalisme et fonctionnalisme », in DEVOTI C., NARETTO M. éd., *Archivi e cantieri per*

interpretare il patrimonio : fonti, metodi, prospettive / Archives et chantiers pour l'interprétation du patrimoine : sources, méthodes, mise en perspective (Heredium. Collana della Scuola di Specializzazione in Beni Architettonici e del Paesaggio del Politecnico di Torino, 2), Firenze : All'Insegna del Giglio, 2021, p. 343-352, URL : http://digital.casalini.it/10.36153/heredium02-036.

114 Les nombreuses fouilles auxquelles il participe, en Auvergne, comme au Liban ou au Cambodge, font l'objet de rapports d'opérations (littérature grise) :

115 (avec CHEVALIER P., MAQUET A.) 2002, *Rapport de prospection thématique, crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand*, Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne ; Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II ; Service Régional d'Archéologie Auvergne.

116 (avec CHEVALIER P.) 2003, *Le chantier médiéval à travers sept sanctuaires romans d'Auvergne : Souvigny, Antignac, Montsalvy, Brioude, Clermont-Ferrand, Orcival, Saint-Nectaire*, Université Blaise Pascal – Clermont Ferrand II, Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne, Service Régional de l'Archéologie Auvergne.

117 (avec CHEVALIER P., MAQUET A.) 2003, *Rapport de prospection thématique, crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand*, Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne ; Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II ; Service Régional d'Archéologie Auvergne.

118 (avec CHEVALIER P.) 2004, *Le chantier médiéval à travers sept sanctuaires romans d'Auvergne : Souvigny, Antignac, Montsalvy, Brioude, Clermont-Ferrand, Orcival, Saint-Nectaire*, Université Blaise Pascal – Clermont Ferrand II, Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne, Service Régional de l'Archéologie Auvergne.

119 (avec CHEVALIER P., MAQUET A.) 2004, *Rapport de prospection thématique, crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand*, Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne ; Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II, Service Régional d'Archéologie Auvergne.

120 (avec CHEVALIER P.) 2005, *Le chantier médiéval à travers sept sanctuaires romans d'Auvergne : Souvigny, Antignac, Montsalvy, Brioude, Clermont-Ferrand, Orcival, Saint-Nectaire*, Université Blaise Pascal – Clermont Ferrand II, Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne, Service Régional de l'Archéologie Auvergne.

121 (avec ANDRÉ M.-F., VOLDOIRE O., ÉTIENNE S., ROUSSEL E., VAUTIER F.) 2010, *La détérioration des motifs sculptés dans trois grès d'Angkor : influence des facteurs géologiques et environnementaux*, UNESCO – Comité International de Coordination pour la Sauvegarde et le développement du Site Historique d'Angkor, 19e Session Technique.

122 (avec ANDRÉ M.-F., VOLDOIRE O., ÉTIENNE S., ROUSSEL E., VAUTIER F.) 2010, *Ta Keo temple : Contribution of Geolab to the diagnosis of decay of the sculpted facings and to the definition of future strategies of conservation and valorization of Ta Keo temple*, UNESCO – Comité International de Coordination pour la Sauvegarde et le développement du Site Historique d'Angkor, 19e Session Technique.

123 (avec ANDRÉ M.-F., VOLDOIRE O., MERCIER D., ROUSSEL E.) 2011, *Les parements sculptés de Ta Keo : diagnostic et origine de la détérioration de la pierre, et perspectives de conservation*,

UNESCO – Comité International de Coordination pour la Sauvegarde et le développement du Site Historique d'Angkor, 20e Session Technique.

124 2013, 2014, 2015, 2016, *Mission archéologique de Belvoir (Israël), Kokhav Ha Yarden*, Ministère des Affaires Étrangères et Développement International, Centre de Recherche Français de Jérusalem, UMR 5138, CHEC EA 1001, Geolab, IAA Israël.

125 2015, *Famagouste (Chypre)*, CHEC EA 1001, Geolab, INTELESPACE.

126 Il communique également dans plusieurs manifestations scientifiques restées inédites à ce jour :

127 2005, « Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, du substrat antique au remploi systématique », in *Prêtres et sanctuaires*, CRCA Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II, organisé par P. Villard et A. Guttsfeld.

128 2008, « Le Massif Central, approches iconographiques et archéologiques. Une mise au point à propos des matériaux de couverture. Les réalités médiévales documentées », in *Les toits de l'Europe II (2008-2009),* Centre européen d'archéométrie, université de Liège (Belgique), UMR 5594-Artehis, Dijon, Centre d'Études Médiévales d'Auxerre.

129 2011, « La part d'ombre des gothiques. Des espaces Plantagenêts aux affirmations du bas Moyen Âge », in *De verres et de pierres, la lumière dans l'architecture du Moyen Âge*, Colloque international, Université Lumière Lyon II, Déc 2011, Lyon.

130 2015, « Marteau-taillant et bretture, taille de pierre, forces productives et moyens de production dans le centre de la France capétienne (Xe-XIIIe), in *La main, le geste, l'outil et la trace ; tailler la pierre au Moyen Âge (XIIe-XIIIe siècles),* colloque organisé par A. Timbert, Lille III, Maison de la Recherche, URL : https://books.openedition.org/artehis/32668.

131 2017, « D'affreuses cicatrices claires ? Couleurs et cartographies bigarrées du restauré européen au XIXe siècle », in *Matériaux, Métiers et Techniques. Vers une histoire matérielle du chantier de restauration (1830-1914), c*olloque international organisé par C. Houbart, M. Piavaux, A. Timbert et J. Noblet, Paris-Liège-Namur, 14-16 décembre 2017.

132 2021, « Entre permanence et souhait d'immuabilité, la restauration du monument médiéval en Europe (19e siècle) », in *Vivre vite*, *IXe Congrès de Société des Études romantiques et dix-neuviémistes*, Paris, Fondation Singer-Polignac, 4-6 octobre 2021.

133 Ce sont au total 10 thèses soutenues, 5 HDR (accompagnement ou direction), 24 jurys de thèse et 2 allocations de recherche doctorales obtenues.

134 Doctorants sous sa direction ou direction conjointe :

- 2022, Claire BOURGUIGNON, *Implantation et architecture des Ordres mendiants dans les diocèses de Clermont, du Puy et de Saint-Flour (après 1317)*, codir. L. Viallet, allocataire, Université Clermont Auvergne.
- 2020, Julia REVERET, *Espace liturgique en Bulgarie médiévale (IVe-XIe) : lieu de rencontre entre un art officiel et un art des fidèles*, codir. P. Chevalier, cotutelle J.-M. Spieser, Université de Fribourg (Suisse) – Université Clermont Auvergne.

- 2017, Mélinda BIZRI, *Construction et pratique sociale de l'espace fortifié en Velay (XIII^e^-XV^e^ siècles)*, Université Clermont Auvergne.
- 2017, Damien MARTINEZ, *Le paysage monumental de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge (V^e^-X^e^ siècles) : une approche archéologique*, codir. P. Chevalier, Université Clermont Auvergne.
- 2016, Emma BOUVARD, *Empreintes monastiques en moyenne montagne du XII^e^ siècle à l'actuel ; archéologie des espaces et des paysages cisterciens dans les anciens diocèses du Puy et de Clermont*, codir. N. Reveyron (Lyon II), Université Lumière Lyon II.
- 2014, Fabien VIVIER, *Saint-Julien de Brioude, étude architecturale et iconographique*, Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II.
- 2012, Marie CHARBONNEL, *Materialibus ad immaterialia, peinture murale et piété dans les anciens diocèses de Clermont et du Puy du XII^e^ au XV^e^ siècle*, codir. D. Russo (Dijon), allocataire, 2007, Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II.
- 2009, David MOREL, *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre en Massif Central. Une nouvelle approche du chantier médiéval*, Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II.
- 2009, Isabelle PINOT, *Autour de Cîteaux en Limousin (XII^e^-XIII^e^ siècles). Réalités architecturales et sculptées, paysages et installations pré industrielles*, Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II.
- 2008, Laura FOULQUIER, *Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité-haut Moyen-Âge). Pour une nouvelle approche de la christianisation et des sanctuaires de l'ancien diocèse de Clermont au Moyen Âge*, Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II.

135 Jurys de thèse :

- 2019, Paul-Edgard GENET, *Impact des interventions humaines sur l'érosion des calcaires monumentaux du secteur de Río Bec (Campeche, Mexique)*, dir. M.-F. André, Université Clermont Auvergne.
- 2018, Mathilde GARDEUX, *Accueil et hébergement dans les abbayes bénédictines au Moyen Âge : le cadre architectural de l'hospitalité monastique d'après l'archéologie (France. XII^e^-XIV^e^ siècles)*, dir. N. Reveyron, Université Lumière Lyon II.
- 2018, Supamon PEERAPORNPISAL, *Le décor des résidences seigneuriales en Viennois et Grésivaudan du XIII^e^ au XVI^e^ siècle : étude archéologique, stylistique et historique*, dir. É. Sirot, Université Lumière Lyon II.
- 2017, Delphine TRICOT-LEMIRE, *Les techniques de taille de la pierre en France du Nord (XII^e^-XIII^e^ siècle)*, dir. P. Racinet, Université Jules Verne, Amiens.
- 2017, Hervé LEBLOND, *Pour une approche de la conception architecturale au XII^e^ siècle : analyse métrologique et mécanique de l'église de Brion (Maine-et-Loire)*, dir. F. Journot, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- 2016, Charlotte GAILLARD, *L'abbaye de l'Île-Barbe à Lyon (V^e^-XVI^e^ siècles), archéologie et topographie d'un site monastique insulaire*, dir. N. Reveyron, Université Lumière Lyon II.
- 2015, Colette VERON, *Le moulin hydraulique et son approvisionnement en meules (technique, espace et société en Vivarais du Moyen Âge au XIX^e^ siècle)*, dir. A. Belmont, Université de Grenoble Alpes.
- 2015, Anna THIRION, *La tribune de Saint-Michel-de-Cuxa, essai de restitution numérique au service d'une nouvelle approche historique, iconographique et liturgique*, dir. G. Mallet, Université Paul Valéry, Montpellier 3.

- 2015, Anelise NICOLIER, *La construction d'un paysage monumental religieux en Brionnais à l'époque romane*, dir. N. Reveyron, Université Lumière Lyon II.
- 2015, Solveig BOUROCHER, *Le logis royal du château de Loches depuis le XIV^e^ siècle : l'essor d'une résidence ducale puis royale dans le Val de Loire*, dir. A. Salamagne, Université de Tours.
- 2014, Simon BRYANT, *Construire au Moyen Âge en région Centre : économie de la pierre et techniques de construction en région Centre du XII^e^ au XVI^e^ siècle. L'apport des chantiers d'archéologie préventive*, dir. J. Burnouf, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- 2014, Émilien BOUTICOURT, *Construire des charpentes autrement : le Midi rhodanien à la fin du Moyen Âge*, dir. P. Bernardi, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- 2012, Jacky KOCH, *L'art de bâtir dans les châteaux forts en Alsace (X^e^-XIII^e^ siècle)*, dir. G. Giuliato, Université de Lorraine.
- 2011, Mathieu TRICOIT, *La collégiale de Saint-Quentin (Aisne) et sa place dans le paysage architectural du XIII^e^ siècle*, dir. A.-M. Legaré, Université Charles de Gaulle, Lille III.
- 2011, Dimitri PALOUMBAS, *Du castrum à la maison. Villages castraux et habitat en vicomté de Turenne (X^e^ siècle-milieu XIV^e^ siècle)*, dir. J.-L. Abbé, Université Toulouse II Le Mirail.
- 2011, Céline ROBERGE, *Les abbayes cisterciennes de l'ancien diocèse de Bourges aux XII^e^ et XIII^e^ siècles,* dir. J.-P. Caillet, Université Paris X-Nanterre.
- 2009, Gilles ROLLIER, *Implantation et hydraulique monastiques : le cas de Cluny*, dir. N. Reveyron, Université Lumière Lyon II.
- 2007, Fabien BLANC, *Archéologie du bâti médiéval et moderne en Provence orientale*, dir. J. Burnouf, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- 2006, Arlette MAQUET, *Cluny en Auvergne 910-1156*, dir. M. Parisse, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- 2006, Christina WEISING, *Les corbeaux dans le Midi de la France (fin XI^e^ siècle-XV^e^ siècle), technique et décor*, dir. F. Robin, Université Paul Valéry, Montpellier 3.
- 2005, Sophie ASPORD-MERCIER, *Allègre (Gard), village de seigneurs pariers, étude architecturale et archéologique*, dir. F. Robin, Université Paul Valéry, Montpellier 3.
- 2001, Caroline ROUX, *Les portails romans des églises de Haute-Auvergne, architecture, sculpture, orientations*, dir. A. Courtillé, Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II.

136 HDR, jurys et direction :

- 2023, Pascale CHEVALIER, *Recherches archéologiques entre Antiquité et Moyen Âge, de la France aux confins de l'Orient Méditerranéen*, dir. B. Phalip, Université Clermont-Auvergne.
- 2014, Anne BAUD, *Ressources, choix et mise en œuvre de la pierre dans l'architecture monumentale, ancien diocèse de Genève, XII^e^-XVI^e^ siècle*, dir. B. Phalip, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II.
- 2009, Géraldine MALLET, *De Catalogne en Languedoc méditerranéen. Essai sur la production artistique en marbre au Moyen Âge. Décor monumental et mobilier liturgique, IV^e^-XV^e^ siècles*, dir. F. Robin, Université Paul Valéry Montpellier III.
- 2008, Florence JOURNOT, *De l'archéologie monumentale à l'archéologie du bâti et du garni ; construction et savoir-faire, habitation et savoir vivre. Pour une approche de l'urbanité médiévale*, dir. J. Burnouf, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

AUTEURS

Laura Foulquier
Chercheuse associée, Université Lyon II, UMR 5138, ArAr, (Archéologie et Archéométrie). Professeure certifiée en Histoire-Géographie et Tourisme et Territoires (Lycée Colbert, Lyon), professeur relais (Musée des Confluences, Lyon). Thèse soutenue en 2008, intitulée « Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité-haut Moyen Âge) : pour une nouvelle approche de la christianisation et des sanctuaires de l'ancien diocèse de Clermont-Ferrand au Moyen Âge ».
Laura.Foulquier@ac-lyon.fr

Marie Charbonnel
Membre associée, Institut Ausonius, UMR 5607, Université Bordeaux-Montaigne. Thèse soutenue en 2012, intitulée « Materialibus ad immaterialia : Peinture murale et piété dans les anciens diocèses de Clermont, du Puy et de Saint-Flour du XIIe au XVe siècle ».

Mélinda Bizri
Ingénieure d'études en archéologie, Université de Bourgogne/UMR 6298 ARTEHIS.
Thèse soutenue en 2017, intitulée « Construction et pratique sociale de l'espace fortifié en Velay (France-Auvergne), XIe-XVe siècles ».
melinda.bizri@u-bourgogne.fr»

Partie 1. Travaux de ses anciens doctorants

Des ruines au musée, les œuvres lapidaires de l'ancienne abbaye Saint-Alyre (Clermont-Ferrand)

Laura Foulquier

1 « Rien n'est au repos, ni à l'état permanent en ce bas monde et, dans l'univers, tout se meut, s'altère, se décompose et se recompose ». Ces mots d'Eugène Viollet-le-Duc évoquent la mobilité de l'animé et de l'inanimé, leur fragilité aussi, et au-delà, paradoxalement, leur force car c'est bien la mobilité des choses qui fonde leur mue et leur constant ou inconstant devenir. Voici donc une abbaye, Saint-Alyre, à Clermont-Ferrand, qui, dans les dernières années du XVIII^e^ siècle, n'est plus qu'une carcasse inerte, lentement démantibulée jusqu'à disparaître dans les premières années du XIX^e^ siècle. De part et d'autre de ces bornes chronologiques qui ancrent dans le temps le début et la fin d'une agonie, deux récits comme deux boutures, ceux des pierres de Saint-Alyre, pierres encloses dans l'édifice, préservées et valorisées pour faire mémoire du passé, reliques d'un temps lointain dont l'on se pare pour mieux asseoir son autorité et sa légitimité dans le présent, et ceux des pierres démembrées de l'édifice, artefacts soumis aux aléas de la dislocation, tour à tour objets de peu ou objets de bien.

1. La disparition de l'abbaye à l'époque révolutionnaire

> « [...] tu t'es permis de vendre le pavé du cœur, de la sacristie et des chapelles de la cy devant église de Saint-Alyre ainsi que le pavé de la sacristie et une voûte formant une tribune de la cy-devant église de Sainte-George » (Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1Q2067).

2 Le 8 pluviôse an II, les administrateurs du district de Clermont-Ferrand adressent une lettre au citoyen Verdier :

> « Nous venons d'apprendre citoyen que par suite de ta commission pour la vente des meubles et boisements des églises, tu t'es permis de vendre le pavé du cœur de

> la sacristie et des chapelles de la cy devant église de Saint-Alyre ainsi que le pavé de la sacristie et une voûte formant une tribune de la cy-devant église de Sainte-George. En conséquence tu voudras bien te transporter sur le champ au directoire pour nous rendre compte de ta conduite à cet égard »[1].

3 L'abbaye Saint-Alyre est fondée dans un faubourg de la ville de Clermont, le *vicus christianorum* évoqué par Grégoire de Tours, jalonné de basiliques chrétiennes et funéraires. Elle enclôt en ses murs trois sanctuaires, les églises Saint-Alyre, Saint-Vénérand et Saint-Cassi, connue ensuite sous le vocable de Sainte-George. Lieu d'inhumation de nombreux corps saints, le *vicus christianorum* dessine une vaste zone de pèlerinage à partir de la fin de l'Antiquité tardive[2]. Les récits hagiographiques n'ont de cesse de rappeler l'ancienneté de la fondation. Si l'abbaye est sans doute fondée au haut Moyen Âge, les premiers actes conservés, ceux du chartrier de Saint-Alyre, ne remontent pas avant la deuxième moitié du XII^e^ siècle[3]. L'abbaye, nous le verrons, est un monument abondamment commenté pour son étalage de l'antique. De la même manière que les réécritures forgent un passé prestigieux, les artefacts conservés dans l'abbaye déploient une véritable mise en image de la généalogie des lieux[4]. Le passé informe le présent en ce qu'il lui donne une structure signifiante[5]. Le monument est alors une anthologie, un acte architectural, fort de coutures disparates qui disent le passé. Ces artefacts sont singularisés à la fois dans leur insertion dans le monument, dans leur remploi, et à la fois dans le regard que l'on porte sur eux, un regard savamment entretenu : l'abbaye est en effet une étape incontournable pour les voyageurs qui rapportent avec soin la visite des lieux, précisant bien souvent que les religieux ont déporté leur attention avec acribie sur ces reliques du passé. La période révolutionnaire opère un renversement de paradigme : la valeur des artefacts ne tient plus à leur association avec l'édifice, mais à leur dissociation. La ruine de l'édifice assigne une autonomie nouvelle à ces artefacts, comme à l'ensemble des matériaux d'ailleurs, ce qui signe de fait une dualité des possibles. Ils sont Janus : des objets de bien pour le marchand (ils sont un bien personnel dont il va tirer un profit), mais aussi pour l'érudit au sens large (ils sont un bien universel, qu'il importe de préserver et de transmettre aux générations futures, en somme un patrimoine). L'artefact devient donc ressource, une ressource polysémique et les usages qui en découlent sont alors contradictoires, voire rivaux. C'est ce que l'on va voir au XVIII^e^ siècle quand l'abbaye devient Bien National et est progressivement démantibulée.

4 Si en janvier 1794, le citoyen Verdier est convoqué par les administrateurs du district pour répondre du commerce des matériaux récupérés dans l'abbaye, c'est en réalité depuis plusieurs années déjà que l'ensemble architectural est désossé. Deux ans plus tôt, en mars 1792, le maire et ses officiers municipaux écrivent ainsi qu'ils ne voient aucun inconvénient à accéder aux « désirs que témoignent quelques citoyens d'acquérir les matériaux provenant de la démolition de la tour porte et du logement ». Ils évoquent à leurs yeux « l'avantage d'éviter des frais d'entretien d'une clôture qui devient inutile »[6]. Les biens du clergé ont été mis à disposition de la Nation, à partir de novembre 1789 et « en conséquence et conformément aux décrets de l'Assemblée nationale » sont mis aux enchères des Biens nationaux, quelques semaines plus tard, le 30 avril 1792 :

> « La propriété de la tour placée au-dessus de la porte de la cour qui conduit à l'église de Saint-Alyre, l'emplacement depuis ladite tour jusqu'au coin (...) de la grange réservée pour le curé. Enfin les matériaux de la maison du portier et du mur de clôture depuis ladite tour jusqu'au mur de division fait par l'adjudicataire de

> l'enclos et bâtiments de Saint-Alyre. Tous lesdits objets faisant partie du cy-devant couvent de Saint-Alyre »[7].

5 En quelques mois, l'abbaye n'est plus qu'un fracas de fragments. En avril 1795, les autorités sont de fait dépassées par l'ampleur des démantèlements et un arrêté révèle une forme de prise de conscience patrimoniale :

> « Il a été exposé que les dévastations antécédentes, les destructions en tout genre et les ravages qui avaient été la suite des maux que nous avions éprouvés semblaient imposer aux administrateurs une surveillance d'autant plus active qu'il faudrait non seulement conserver mais encore réparer autant qu'il serait possible les suites des malheurs et [...] du vandalisme. Il n'est pas douteux qu'en général les bâtiments se dégradent par le fait seul du non-usage, le défaut d'entretien y ajoute encore une rapidité bien plus grande et il est facile de concevoir l'insuffisance des soins de l'administration pour y suppléer. Il n'est pas possible de voir sans douleur la dégradation journalière qu'éprouvent les cy-devants églises et la vigilance de l'administration ne peut être indifférente à une perte aussi réelle et propre affliger tous les bons citoyens »[8].

6 Si la Convention, en prescrivant l'abolition des emblèmes féodaux, a été à l'origine de ces destructions, elle élabore très tôt de multiples mesures afin de contrer les dégradations et préserver les biens de la Nation. En somme agir contre ce vandalisme que déplorent les autorités clermontoises en évoquant l'abbaye dépecée. Ce terme, « vandalisme », a été forgé par l'abbé Grégoire quelques mois plus tôt pour dénoncer les exactions commises par les révolutionnaires. Il présente trois rapports sur les destructions opérées par le vandalisme et sur les moyens de le réprimer devant la Convention le 14 fructidor an II, le 8 brumaire et le 24 frimaire an III.

> « De toutes parts », écrit-il, « on faisait main basse sur les livres, les tableaux, les monuments qui portaient l'empreinte de la religion, de la féodalité, de la royauté ; elle est incalculable, la perte d'objets religieux, scientifiques et littéraires. Quand la première fois je proposai d'arrêter ces dévastations, on me gratifia de l'épithète de fanatique ; on assura que sous prétexte de conserver les arts, je voulais sauver les trophées de la superstition. Cependant tels furent les excès auxquels on se porta qu'enfin il fut possible de faire entendre utilement ma voix et l'on consentit au Comité d'Instruction Publique à ce que je présentasse à la Convention un rapport contre le vandalisme. Je créai le mot pour tuer la chose »[9].

7 L'État prend conscience de l'héritage que constitue le patrimoine, de son rôle, de son devoir de le conserver et, *in fine*, de le transmettre aux générations futures. Les monuments et œuvres d'art confisquées ne sont plus considérés comme des vestiges de la superstition, du despotisme ou de la féodalité qu'il faudrait abattre, mais comme un bien qu'il importe tout au contraire de préserver et de transmettre[10]. Dès lors, la récupération est une forme de profanation condamnable. Et incompréhensible. Les autorités ne peuvent que déplorer en effet les actions de ces hommes présentés comme des prédateurs qui font fi du monument, et qui le déconstruisent pour de basses raisons mercantiles. Une économie des ruines tire en effet parti (et profit) des monuments abandonnés. À Clermont-Ferrand, les autorités cherchent à juguler ces récupérations pour la bonne et simple raison qu'elles sont contraires à la législation et au-delà mettent en péril le monument et ceux qui s'attellent à son exploitation. Néanmoins, elles demeurent impuissantes et ne peuvent que constater la ruine du monument, et la condamner. Le 15 fructidor an III, les administrateurs du département du Puy-de-Dôme témoignent ainsi aux administrateurs du district de Clermont-Ferrand que « la conservation (...) ne peut sous aucun rapport offrir la moindre utilité pour la République »[11]. Le 24 vendémiaire an IV, ces derniers confirment « que la démolition

des clochers de l'église a réduit cet édifice dans un état de délabrement difficile à décrire » et que les adjudicataires, pourtant prévenus, n'ont pas engagé « les réparations auxquelles ils sont tenus »[12]. L'ensemble est perdu.

2. Ce que fut l'abbaye

> « (…) elle est riche en colonnes, en sarcophages, en autels de marbres et de jaspes » (TARDIEU A., *De Limoges à Clermont et à Thiers en 1631, Extrait et traduction de l'itinéraire d'Abraham Golnitz*, Lyon, 1882, p. 13).

8 Il faut revenir ici sur l'abbaye pour mieux comprendre les enjeux de sa ruine et de la patiente collecte de ses artefacts. L'histoire de l'abbaye est en réalité une histoire morcelée dès le départ. Le monument est une anthologie, nous l'avons évoqué, une collection de fragments judicieusement sélectionnés, distingués, valorisés. Une collection qui s'enrichit au gré des fouilles dans l'abbaye. Le morceau fait partie de l'identité du lieu. Et l'ironie, c'est que le monument finit en morceaux, on ne le connaît que par ses morceaux, des fragments erratiques qui disent une histoire fragmentaire, amputée. Faire une histoire morcelée, c'est accepter alors de s'attacher au dérisoire et à l'incomplet, c'est accepter que ces objets erratiques puissent révéler une tout autre histoire du monument, une histoire palimpseste qui compose, décompose, recompose le monument, qui ne saurait être un corps inerte et uniforme, mais un corps hybride, riche de greffons multiples, riche de ses plaies et de ses coutures. Alors, ces morceaux, quels sont-ils ? Ils sont d'abord un rattachement à un temps, l'Antiquité. À l'appui des textes qui ancrent la fondation dans les temps les plus anciens et qui font de l'abbaye un lieu clé de la topographie religieuse clermontoise, le déploiement de l'antique, abondamment relayé par les auteurs, montre, démontre même, l'antiquité des lieux. L'abbaye, au fil des siècles, se constitue en effet comme un véritable musée des antiques.

> « Près de la Tiretaine, on voit l'abbaye de Saint-Alyre, hors de la ville. Son architecture est superbe ; elle est flanquée de tours comme une ville forte ; elle est riche en colonnes, en sarcophages, en autels de marbres et de jaspes », écrit Abraham Golnitz lors de son étape à Clermont alors qu'il parcourt le Forez et le Lyonnais dans le premier tiers du XVII^{e} siècle[13].

9 Ces artefacts font signe. Il y a un usage stratégique de ces artefacts pour conforter l'ancienneté de l'établissement et de la même façon son autorité. Certains étaient rattachés aux expéditions de saint Alyre lui-même. C'est le cas des colonnes de marbre que lui aurait remises l'empereur Maxime pour le remercier d'être venu jusqu'à Trèves pour guérir sa fille. Grégoire de Tours évoque cet épisode, sans faire mention toutefois de ces colonnes[14]. C'est l'auteur de la *Vie* de saint Alyre qui évoque le premier ces colonnes[15]. Les légendes forgées par la suite lient l'origine des colonnes remployées dans l'abbaye, et notamment dans le cloître, à ce voyage, et cette précision est loin d'être anodine. Capitale de la province de Première Belgique, la *Colonia Augusta Treverorum* est l'une des capitales éphémères de l'Empire romain. Siège de la préfecture des Gaules dès la fin du IV^{e} siècle ou au début du V^{e} siècle, Trèves est une cité prestigieuse, jalonnée de monuments imposants à l'image de la *Porta Nigra*, l'une des portes de la ville, réutilisée comme église au Moyen Âge. Tout au long du Moyen Âge, et bien au-delà, les colonnes apparaissaient donc aux yeux de tous comme la marque

indubitable de l'ancienneté des lieux. Au XVIII[e] siècle, Piganiol de La Force décrit ainsi le cloître de l'abbaye : « On trouve dans le Cloître quantité de petites colonnes de marbre de différentes couleurs »[16]. Jacques-Antoine Dulaure, archéologue et historien clermontois qui débute à partir de 1788 une *Description de la France par provinces,* évoque à son tour ces colonnes et fait référence à un tableau placé dans le chœur de l'église qui remémorait cet épisode :

> « Le tableau du milieu a pour sujet un événement digne de figurer dans les annales de la sottise humaine, & que les Moines n'ont pas craint, dans ce siècle-ci, de faire revivre dans cette peinture, qu'ils ont encore fait placer au milieu du sanctuaire de leur église. Maxime, Empereur de Trèves, avait une fille possédée du Démon, à ce qu'il croyait ; il manda Saint-Allyre, dont la réputation était fort étendue. Le saint arrive, il exorcise la Princesse ; elle paraît évanouie, & le Diable, aux yeux de toute la Cour, lui sort par la bouche : c'est l'instant du tableau. Le Diable sorti paraît dans les airs chargés de colonnes. Le saint avait profité de l'occasion pour obliger le malin esprit à lui fournir des colonnes de marbre qu'il destinait à la construction de son monastère, & le Diable obéissant s'empresse de fournir ces colonnes exécutées sans doute par des architectes de l'enfer »[17].

10 Il décrit également une fresque représentant l'origine miraculeuse des colonnes :

> « Ce miracle est peint sur le mur, & proche un des angles du cloître ; on y voit également dans les airs le Diable chargé de colonnes de marbre. Pour appuyer cette tradition, on montre les marbres qui, quoique très rares en Auvergne, abondent dans cette abbaye. On montre aussi les colonnes du cloître, qui sont de formes différentes, & dont la plupart sont en marbre de diverses sortes. Les colonnes qui décoraient l'ancien cloître, étaient toutes en marbre [...] »[18].

11 Que les colonnes proviennent de Trèves ou de Clermont, peu importe au fond. Ce qui importe, c'est l'antiquité de ces artefacts, l'apparent chaos de leur insertion dans la structure de l'édifice, qui suggère avec force leur diversité et leur abondance. À cet égard, les descriptions précises livrées par Michel-François Verdier-Latour nous fournissent de précieux renseignements sur la mise en œuvre de ces colonnes :

> « La description que je vais faire de ces colonnes et des autres monuments trouvés dans cette même enceinte, le placement hors d'œuvre de quelques-unes d'entre elles, l'insuffisance des autres pour faire en entier les colonnades du cloître ; cet ensemble indiquera parfaitement, que tous ces objets réunis ont été des restes d'antiques démolitions. Deux de ces colonnes de marbre vert, de la hauteur de dix à douze pieds à peu près et d'un pied de diamètre, figuraient devant le massif de deux des piliers de la chapelle de notre dame, à la place de l'ancienne maçonnerie, qu'on avait écorchée à cet effet. Les autres recoupées à la hauteur de cinq à six pieds faisaient partie de la colonnade du cloître. Le plus grand nombre différait entre elles, par leur grosseur, leur qualité, leur espèce et leur travail. Les plus grosses de marbre vert ou noir avec leurs chapiteaux et leurs soubassements figuraient aux quatre angles du cloître ; plusieurs des autres étaient d'un beau marbre jaspé, et les plus remarquables étaient des colonnes torses d'un superbe marbre à grandes bandes rouges et blanches »[19].

12 Dans l'abbaye voisinent en effet des colonnes remployées de gabarits différents, de couleurs différentes. Ce caractère hétéroclite fait partie intégrante du remploi. Et il n'est en rien jugé de façon péjorative, comme ce sera le cas au XIX[e] siècle et dans les premières décennies du XX[e] siècle où justement le disparate sera pris comme un point d'appui pour dénigrer les pratiques de récupération. L'hétéroclite ici importe peu. Ce qui importe, c'est le lien tangible au passé, à l'Antiquité plus précisément. Il est clair que leur origine fait de ces vestiges des motifs signifiants. Ils sont les traces visibles de

l'antiquité des lieux, partant de leur prééminence. Les remplois révèlent l'authenticité des lieux, ils orchestrent le geste des origines.

13 Ces artefacts sont aussi le moyen de situer l'abbaye : à travers ce déploiement de l'antique, l'abbaye se situe dans le temps et dans l'espace sacré de la ville, elle affirme sa place. Et les observations archéologiques menées par les voyageurs et les érudits de l'époque moderne étayent un peu plus l'ancienneté, et partant l'autorité des lieux. Verdier-Latour rapporte ainsi que « dans la dernière fouille faite en 1778, on découvrit une pierre de marbre, de la dimension de deux pieds et quelques pouces en carré, et moins de deux pieds, à peu près de hauteur, dans le milieu de laquelle était une entaille carrée, propre à tenir un réchaud ; et dans l'angle du côté droit, il y avait un gros trou allongé, servant à recevoir un tuyau de métal, qui avait sans doute été placé, pour conduire le sang des victimes, dans des vases, placés en dessous »[20]. Les artefacts mis au jour sont parfois remployés. « Les fouilles faites en différents temps, dans l'intérieur de ce monastère, ont assez souvent donné occasion, de découvrir des objets de la plus haute antiquité, tels que des portions plus ou moins grandes de marbre antique, oubliées pendant plusieurs siècles, et employées en dernier lieu, pour construire à neuf l'hôtel de la chapelle de notre dame d'entre saints »[21]. Ce que confirme Antoine Dulaure lorsqu'il signale un marbre antique remployé à une époque indéterminée dans les bâtiments abbatiaux : « On voit dans cette maison un marbre antique qui forme un des pieds droits d'une des arcades de l'escalier qui conduit au salon des Religieux »[22]. En 1780, Pierre de la Ruelle de Beaumesnil, missionné par l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres pour étudier les antiquités de l'Auvergne, signale et dessine plusieurs artefacts gallo-romains observés à Saint-Alyre et dans ses environs immédiats. Dans l'enceinte de l'abbaye, il observe une base « en une des cours de l'abbaye de St-Allyre à Clermont », ce monument est « fort dégradé, frustre et rongé, surtout en la partie de la gauche. Cela procède de ce qu'il sert de base à un perron à découvert, dont il fait l'extrémité de trois ou quatre degrés, et forme le retour [...] par un arceau presque joignant ledit perron qui en fait un des côtés de l'entrée, les roues des voitures touchant souvent cette base, la dégradent et l'altèrent continuellement »[23]. Il observe et dessine également une « pierre de deux pieds de haut sur trois pieds pouce de long, employée sens dessus dessous sous le porche de l'église de l'abbaye de St-Allyre, en la muraille à gauche en entrant. En 1747 que je la dessinai, elle était assez distincte »[24]. Il note la présence d'un « sarcophage antique de pierre, haut de 15 pouces sur 3 pieds 9 pouces de long, en ce qui reste, sous la galerie du logement de Dom La Tour, Sellerier »[25]. Il reproduit le sarcophage tel qu'il le voit et prévient : « Je donne ce monument en ce sens, quoique la leçon en soit sens dessus dessous et cela parce que c'est son vrai sens comme sarcophage ». Il élabore des hypothèses : « Je pense que d'abord il était sans inscription et que par un grand laps de temps, le voyant vide de travail et de caractères, on l'aura fait servir de couverture pour un sarcophage plus profond, et pour lors on y a gravé l'inscription qui s'y voit. Car on n'a jamais écrit d'inscriptions de cette manière. Donc ladite inscription n'est pas celle du sarcophage mais lui est vraiment étrangère ». Dans la cour, il observe un « marbre de 23 pouces de haut, sur autant de large »[26]. Là encore les observations lui permettent de faire des hypothèses : « d'où je conclus que ce monument est un autel ». Il dessine et décrit également un bas-relief mutilé représentant cinq personnages, nus, représentés de dos, « haut de 20 à 22 pouces, sur 2 pieds 8 à 9 pouces de long, employé dans un jardin au mur intérieur, tout gâté de coups de pierre que les enfants tiraient contre. Je dessinais

ce monument en décembre 1747 que ce mur tomba et je l'ai longtemps appelé comme je l'appelle encore les cinq fessiers »[27].

3. La lente patrimonialisation des œuvres lapidaires de Saint-Alyre

> « Nous avons eu l'honneur de vous proposer de conserver dix à douze pièces de marbre blanc d'Italie qui se trouvent dans l'antique chapelle de Saint-Vénérand à Saint-Alyre » (Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1Q558).

14 Si les administrateurs du district de Clermont-Ferrand déplorent que l'abbaye devienne une carrière à ciel ouvert pour des matériaux de toutes sortes, ils s'attachent néanmoins à préserver les œuvres lapidaires les plus précieuses. Ils écrivent ainsi au Directoire du département du Puy-de-Dôme, le 29 juillet 1791 :

> « Nous avons eu l'honneur de vous proposer de conserver dix à douze pièces de marbre blanc d'Italie qui se trouvent dans l'antique chapelle de Saint-Vénérand à Saint-Alyre, indépendamment des bas-reliefs qui sont encore précieux, nous pensions que le moment n'était guère favorable pour s'en défaire et que ces monuments pouvaient être fort importants dans la suite, nous ignorons, Messieurs, quelle a été votre détermination et nous avons seulement été très attentifs à excepter ces marbres dans la soumission qui a été faite du bâtiment connu sous le nom de l'hermitage auquel cette chapelle est adjacente. Nous croyons devoir vous informer, Messieurs, qu'un Monsieur Roux marbrier est venu se plaindre au District de ce que ces marbres n'ont pas été vendus à l'enchère, il réclame l'exécution des décrets et assure qu'il les aurait portés très haut, vous ferez, Messieurs, dans cette circonstance, ce que votre prudence vous inspirera ; il était de notre devoir de vous rendre compte de cet objet et de vous communiquer ces réflexions »[28].

15 Patrimonialisation oblige, les autorités ouvrent des dépôts publics pour abriter les œuvres confisquées à l'aristocratie, à la noblesse et au clergé[29]. À Paris, Alexandre Lenoir aménage un dépôt lapidaire dans l'ancien couvent des Petits Augustins dès 1793, et quelques années plus tard, un Élysée, invitant les citoyens à une déambulation poétique dans un jardin grainé de monuments disparates[30]. C'est en 1794, à Clermont-Ferrand que les biens mobiliers confisqués au clergé et aux émigrés sont mis en dépôt dans le bâtiment des Charitains qui fait office de musée jusqu'en 1842, date à laquelle on transfère les œuvres, rue Saint-Jacques. Et de fait, en mars 1795, une lettre des membres du conseil général de la commune de Clermont en date du 30 ventôse an III, adressée aux administrateurs du District, informe que chez ce marbrier se trouvent « quelques fragments de marbres, précieux, par leurs formes, leur travail, et les emplois qu'en a fait l'antiquité la plus reculée. Ces objets trouvés dans le couvent de Saint-Alyre sont 1) un bloc de marbre quarré qui fut un autel destiné aux sacrifices des Gaulois. 2) les fragments d'un sarcophage [...] 3) un tronçon de colonne de marbre antique. Tous ces objets sont faits pour figurer avec avantage dans le musée que l'on se propose d'établir »[31]. Quelques jours après, le 8 germinal an III, les administrateurs du district de Clermont-Ferrand répondent :

> « Vu la lettre écrite par le conseil général de la commune de Clermont le 30 ventôse contenant qu'il y aurait une utilité pour le progrès des arts de conserver des morceaux de marbre qui sont entre les mains du marbrier qui s'en est rendu adjudicataire, l'agent national, les administrateurs du district de Clermont-Ferrand,

> considérant les peines que prit le district en l'année 1792 pour déterminer le département à conserver ces marbres ne peuvent qu'exprimer beaucoup de regrets sur la vente qui en fut faite l'année suivante. Cette mauvaise opération excite le regret des amateurs et inspire la pensée au marbrier de tirer en marbre que possède encore la nation, le double de la valeur que celui qu'il est prêt à remettre. Cependant l'intérêt des arts exige que l'on répare cette mauvaise spéculation de vente et que l'on ne néglige rien pour se procurer la possession de ces marbres. Le district estime en conséquence qu'il y a lieu de nommer des commissaires pour procéder à l'échange de ces parties de marbres avec d'autres marbres qui vont à la cathédrale, et ils proposeront aux citoyens du département de vouloir bien y être présents s'ils donnent leur approbation aux vues du conseil de la commune »[32].

16 Mais la collecte de ces œuvres est laborieuse. Elle est fluctuante comme sont fluctuantes les tentatives menées pour collecter ces artefacts et créer un musée afin de les présenter au plus grand nombre. Les membres de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, formée en 1818, et de la Commission pour la recherche des antiquités instituée par arrêté préfectoral le 15 juillet 1822 s'attellent à la recherche des antiquités et collectent notamment des artefacts découverts dans le faubourg de Saint-Alyre[33]. La Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand sollicite, auprès de l'administration municipale, la fondation d'un musée en 1836. Si le Conseil municipal confirme l'année suivante la création d'un musée, aucune mesure ne suit et en 1838, Prosper Mérimée, inspecteur général des monuments historiques depuis quatre ans alors et l'une des chevilles ouvrières de la Commission des monuments historiques créée un an plus tôt, en 1837, voyage en Auvergne et déplore que les œuvres lapidaires clermontoises soient disposées « pêle-mêle dans un coin du jardin botanique où ils se détruisent à la pluie et à la gelée »[34]. Les recherches se poursuivent néanmoins. En 1839, un arrêté préfectoral institue une Commission chargée de la recherche et de la conservation des monuments historiques du Puy-de-Dôme. Un an plus tard, en 1840, sont créées les *Tablettes historiques de l'Auvergne* qui rendent comptent et diffusent les travaux de la Commission. Ce n'est qu'en 1842 qu'est installé un musée provisoire (rue Saint-Jacques, disparue lors du percement de l'avenue Vercingétorix). Tout est chaotique : les locaux, l'acquisition des œuvres, leur conservation, les crédits… Il faut attendre 1860 pour que le Conseil municipal propose d'installer le musée dans l'ancien couvent des Charitains. Le premier livret du musée est composé par Jean-Baptiste Bouillet en 1861. Membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, membre correspondant du Comité des travaux historiques et scientifiques, il est nommé conservateur de ce premier musée. C'est lui qui rédige le premier catalogue du musée. On retrouve enfin la trace des artefacts de Saint-Alyre, devenus œuvres d'art[35].

17 Les œuvres lapidaires qui subsistent de l'abbaye Saint-Alyre sont pour l'essentiel des remplois qui ont pour particularité d'être identifiés avec clarté comme tels dans les sources. C'est une chance. Les remplois sont rarement mentionnés. Et lorsqu'ils le sont, c'est au mieux une dissection objective, relativement indifférente, de l'édifice, au pire, une façon de critiquer l'incompétence des constructeurs. L'Histoire de l'Art a longtemps eu des idées très arrêtées sur les notions de progrès et les remplois ont logiquement été longtemps considérés comme les témoignages d'une forme de décadence. Ils étaient l'irréconciliable. Ils étaient la bouture maladroite de deux temporalités, une temporalité rêvée, idéalisée, celle de l'Antiquité, et une temporalité entravée, celle du Moyen Âge. À Saint-Alyre, les remplois n'ont jamais été éludés ou décriés, mais au contraire mis en valeur. Ils servent l'antiquité des lieux et ils

deviennent les derniers témoignages de l'histoire de l'abbaye, disparue durant la période révolutionnaire. Et c'est peut-être cela aussi qui a facilité la recherche et la conservation de ces œuvres.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1Q2067.

2. PRÉVOT F., « De la tombe sainte au sanctuaire. L'exemple de trois basiliques de Clermont d'après Grégoire de Tours », *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, 13e supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, Tours, 1997, p. 209-216.

3. LESCUYER C., *L'abbaye bénédictine de Saint-Alyre, entre autorités épiscopale et monastiques (XIIe-XVIe siècles)*, Thèse dactylographiée de l'École nationale des Chartes, 2016, 606 p.

4. FOULQUIER L., « De la destruction à la reconstruction. Réflexions sur les pratiques de récupération en Auvergne et Velay au Moyen Âge », *in* CARVAIS R. *et al.*, *Édifice et Artifice, Histoires constructives*, Paris, Picard, 2010, p. 541-548.

5. KINNEY D., « Bearers of Meaning », *Jahrbuch für Antike und Christentum*, 50, 2007, p. 139-153.

6. Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1Q1935.

7. *Ibid.*

8. Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1Q2065.

9. GRÉGOIRE H., « Troisième rapport sur le Vandalisme », in *Œuvres*, II, *Grégoire député à la Convention nationale*, Nendeln, KTO Press, Paris, EDHIS, 1977, p. 335-357, ici p. 351.

10. POMMIER E., « Notes sur l'utilisation du terme " vandalisme " dans la France de l'époque révolutionnaire », EGANA M. dir., *Du vandalisme, Art et destruction*, Bruxelles, La Lettre volée, 2005, p. 13-28.

11. Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1Q1935.

12. *Ibid.*

13. TARDIEU A., *De Limoges à Clermont et à Thiers en 1631, Extrait et traduction de l'itinéraire d'Abraham Golnitz*, Lyon, 1882, p. 13.

14. GRÉGOIRE DE TOURS, *Liber vitae Patrum*, KRUSCH B. éd., *MGH*, *Scriptores Rerum Merovingicarum*, I, Hanovre, 1884, p. 661-744, ici t. II, 1, p. 669.

15. *Vita sancti Illidii*, *AS*, Juin I, Bruxelles, Culture et Civilisation, 1965, p. 416-425, notamment p. 421.

16. PIGANIOL DE LA FORCE, *Nouvelle description de la France*, tome onzième, *Qui contient le Lyonnois, l'Auvergne, le Limousin, la Marche & le Berry*, Paris, 1754, p. 227.

17. DULAURE A., *Description des principaux lieux de France contenant des détails descriptifs et historiques sur les provinces, villes, bourgs...*, V, *Auvergne*, Paris, 1789, p. 216-218.

18. *Ibid.*

19. VERDIER-LATOUR M., *Notice historique sur l'ancienne abbaye de Saint-Alyre de Clermont-Ferrand*, Clermont-Ferrand, Bibliothèque Patrimoine de Clermont Métropole, ms. 698-699, p. 8.

20. *Ibid.*, p. 9.

21. *Ibid.*, p. 8.

22. DULAURE A., *op. cit.*, p. 218.

23. DE BEAUMESNIL P., 1780, *Dessins de divers monumens antiques mobiles ; Antiquités et monumens anciens de l'Auvergne*, Paris, Bibliothèque nationale de France, Est Gb 108 et Est Gb 110, p. 14.

24. *Ibid.*, p. 14.

25. *Ibid.*, p. 15.

26. *Ibid.*, p. 15.

27. *Ibid.*, p. 16.

28. Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1Q558.

29. POULOT D., *Surveiller et s'instruire : la Révolution française et l'intelligence de l'héritage historique*, Oxford, Voltaire Foundation, 1996.

30. *ID.,* « Alexandre Lenoir et les musées des monuments français », *Lieux de mémoire*, II, *La Nation*, 2, Paris, Gallimard, 1986, p. 497-531.

31. Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1Q558.

32. *Ibid.*

33. Bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand, ms. 828 et 1383.

34. MÉRIMÉE P., *Notes d'un voyage en Auvergne*, 1838, Paris.

35. BOUILLET J.-B., *Musée de Clermont*, Clermont-Ferrand, 1861.

RÉSUMÉS

Dans les années 1830, Achille Allier s'attelle à l'écriture de *L'ancien Bourbonnais* et évoque avec férocité le « monument-carrière ». Il fustige les pratiques de récupération qui dépècent les monuments et *in fine* signent leur disparition. Car même si la Monarchie de Juillet, depuis 1830, prolongeant ainsi les lois promulguées pendant la Révolution française, a mis en place des règles administratives pour préserver et conserver les monuments, l'application des lois s'avère en réalité lente et laborieuse. Les élites intellectuelles, à Paris comme en Province, s'en émeuvent. Celles-ci vitupèrent tout à la fois contre le cynisme et l'inertie des autorités et l'inconséquence impie du peuple qui profane les vestiges de la Nation en les collectant et en les réutilisant à des fins indignes. Une économie des ruines tire en effet parti (et profit) des monuments abandonnés. C'est le devenir de ces artefacts, en Auvergne, et plus particulièrement ceux de l'ancienne abbaye Saint-Alyre, à Clermont-Ferrand, qui nous intéresse ici. Dès la période révolutionnaire, se met en effet en place une réflexion sur le devenir de ces artefacts. Des artefacts ressources qui vont connaître des devenirs très différents, qu'ils soient l'objet d'une récupération qui fait de ces objets des matériaux ou qu'ils soient assignés à une métamorphose qui fait de ces objets des œuvres d'art dans les espaces muséaux qui se constituent progressivement.

In the 1830s, Achille Allier writes *L'ancien Bourbonnais* and ferociously evoked the "monument-career". He denounces the recovery practices that tear up monuments and ultimately signify their disappearance. Because even if the July Monarchy, since 1830, thus extending the laws promulgated during the French Revolution, has put in place administrative rules to preserve and

conserve monuments, the application of the laws is in reality slow and laborious. The intellectual elites, in Paris as in the provinces, are moved by this. These hate both the cynicism and inertia of the authorities and the impious inconsistency of the people who desecrate the remains of the nation by collecting and reusing them for unworthy ends. An economy of ruins indeed takes advantage (and profits) from abandoned monuments. It is the fate of these artefacts, in Auvergne, and more particularly those of the former Saint-Alyre abbey, in Clermont-Ferrand, that interests us here. From the revolutionary period, a reflection on the future of these artefacts took place. Resource artefacts that will experience very different fates, whether they are the object of a recovery which turns these objects into materials or whether they are assigned to a metamorphosis which makes these objects works of art in museums that are gradually being formed.

INDEX

Mots-clés : mémoire, musée, patrimoine, récupération, remploi, vandalisme
Keywords : memory, museum, heritage, recovery, reuse, vandalism

AUTEUR

Laura Foulquier
Chercheuse associée, Université Lyon II, UMR 5138, ArAr, (Archéologie et Archéométrie). Thèse soutenue en 2008 intitulée « Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité-haut Moyen Âge) : pour une nouvelle approche de la christianisation et des sanctuaires de l'ancien diocèse de Clermont-Ferrand au Moyen Âge ».
Laura.Foulquier@ac-lyon.fr

D'un outil à l'autre. Évolution technique et cadres de pratiques dans l'Auvergne du Moyen Âge central (X^e^-XII^e^ siècle)

David Morel

Introduction

1 Les enjeux et modalités de l'étude de la production architecturale médiévale ont été définis depuis les années 1980. Les différentes recherches ont permis d'échafauder progressivement une méthode critique, ouverte aux apports de l'archéologie, afin de cerner les niveaux de lecture offerts par l'architecture et compenser certaines faiblesses des sources classiquement utilisées. Cette orientation a été essentielle à plus d'un titre, notamment parce qu'elle place la matérialité du bâti à la base de l'étude tout en soulignant l'incapacité des sources du bas Moyen Âge à expliquer des réalités antérieures :

> « Comme, à quelques exceptions près, seules, depuis le milieu du XIV^e^ siècle, les sources écrites nous renseignent sur la forme et l'évolution des entreprises, les étapes essentielles de l'histoire de la construction médiévale doivent faire l'objet d'une présentation qui s'appuie sur les indices archéologiques » [1].

2 La tendance a malgré tout été vers une certaine généralisation d'épiphénomènes fondant un schéma unique, peu compatible avec les disparités sociales, économiques et culturelles marquant les territoires. Dans ce sens, plusieurs auteurs ont mis en évidence les difficultés d'une étude synthétique, en soulignant la multitude des cas de figure et la nécessité d'une approche transdisciplinaire :

> « Il faut bien avoir à l'esprit les disparités régionales importantes à l'époque. [...] les entreprises de construction n'accusent pas seulement des différences importantes dans les formes d'organisation et dans l'histoire de leur évolution, laquelle se caractérise à certaines époques par des bonds spectaculaires dans l'innovation.

> Mais cette histoire compte aussi nombre d'aspects particuliers dont l'éclairage relève de la compétence de disciplines multiples » [2].

3 Étudier l'outillage et les techniques de production, pour y chercher les hommes, suppose ainsi de chercher à appréhender ces différentes situations et variations, plutôt que se contenter d'un nivellement rapide des interprétations souvent encouragé par la seule prise en compte de sources textuelles directes, tardives et qualitativement bien inégales. La démarche peut fournir de nouveaux repères éclairant l'histoire des bâtisseurs, de leurs moyens et de leurs démarches.

4 L'Auvergne médiévale, entendue comme l'ancien diocèse de Clermont, offre un cadre propice à une telle expérience, puisque l'absence quasi totale de sources textuelles relatives à la construction, et notamment pour les XI^e^ et XII^e^ siècles, y conditionne les principes d'interrogations appliqués au produit du chantier. Le paysage architectural y constitue aussi un support pertinent largement marqué par la diversité, offrant de fait un corpus de situations variées susceptibles de fournir tant des éléments convergents que des cas de figure exceptionnels. Ici, il ne s'agira pas dès lors d'analyser un phénomène linéaire, mais bien de mettre en valeur, sur un temps long, une pluralité, au sein même d'une entité spatiale limitée.

1. Les survivances techniques du haut Moyen Âge

5 La question de l'outillage et des techniques au haut Moyen Âge, comme point de départ de la réflexion, suppose de réfléchir en termes de continuité et/ou de rupture avec les usages de l'Antiquité. Les vestiges étant toutefois peu nombreux, il reste difficile de mesurer la part des traditions constructives dans les productions mérovingiennes et carolingiennes[3].

6 Globalement, les maçonneries se caractérisent en majorité par un usage exclusif de petit appareil où la régularité des moellons et des assises reste variable, même si les litages marqués s'observent ponctuellement, notamment dans la crypte de la cathédrale de Clermont. S'il reste difficile de dater avec précision ce type de maçonnerie, ce petit appareil de moellons, plus ou moins organisés, va rester globalement la règle jusqu'au XI^e^ siècle, sans montrer de distinctions significatives[4].

7 Les mortiers qui ont été observés dans cette même crypte, pour les parties datant de la fin du X^e^ siècle et du début du XI^e^ siècle, montrent des chutes de taille, ce qui suggère l'existence d'une régularisation définitive des blocs à pied d'œuvre, au marteau têtu ou au pic, qu'il s'agisse de moellons directement remployés de bâtiments antiques ou altimédiévaux, ou bien de blocs issus de carrières à ciel ouvert ou de ramassages de surface.

8 Des appareils plus spécifiques et significatifs se retrouvent ponctuellement pour attester une continuité plus marquée. C'est le cas de l'*opus mixtum*, basé sur l'alternance de briques et de pierres, et qui est présent dans de nombreux édifices de l'Antiquité[5]. Cette technique est encore largement utilisée durant le haut Moyen Âge et va perdurer jusqu'au XII^e^ siècle[6].

9 En Auvergne, l'exemple le plus représentatif de cette mise en œuvre est l'église Saint-Georges de Néris-les-Bains, dont les murs gouttereaux sont constitués d'assises de moellons intercalées par des assises de briques. Il est toutefois possible que les portions de murs en appareil mixte aient appartenu directement à un édifice gallo-romain sur

lequel fut bâtie l'église primitive associée à une nécropole mérovingienne[7]. Cette alternance de briques et de claveaux est aussi présente à un autre niveau, cette fois dans les grandes arcades de la nef de l'église de Chareil-Cintrat[8].

10 Bien que cette technique soit employée jusqu'au XII^e^ siècle, il est possible que cette mise en œuvre, dans ce cas précis, soit bien antérieure à l'an mil. Cet agencement est assez rare dans la région, mais se retrouve à la limite orientale du diocèse à Saint-Romain-le-Puy dans la Loire, dont l'appareil mixte est daté du IX^e^ siècle (Fig. 1)[9].

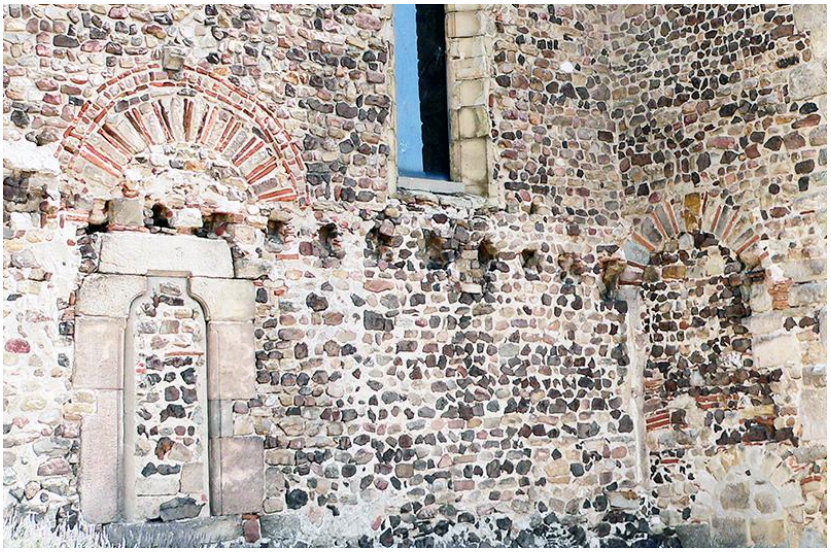


Fig. 1. Saint-Romain-le-Puy, église Saint-Romain, arc en *opus mixtum* (cl. D. Morel).

11 L'utilisation de l'*opus spicatum* est également une réalité pour l'Auvergne de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. Ce type d'agencement est présent dans les maçonneries de l'église Saint-Genès de Coudes, sur le chantier de Saint-Sébastien de Manglieu, mais il est surtout observable sur le site de "La Couronne" à Molles, où il a pu être daté du IV^e^ siècle[10]. L'appareil est alors principalement réservé à la fourrure des maçonneries ou à des parties visiblement enduites, ce qui prolonge les usages antiques étudiés par Jean-Pierre Adam où l'*opus spicatum* est employé pour faciliter l'écoulement des eaux d'infiltration[11].

12 Ce type d'appareillage est toutefois très difficile à dater puisque si les fouilles de Saint-Bénigne de Dijon ont permis de mettre au jour une construction de cet ordre attribuée au VI^e^ siècle[12], des exemples tels que Cluny, Saint-Martin de Mellecey ou Tournus en Bourgogne témoignent d'une utilisation tardive, à la fin du X^e^ et au début du XI^e^ siècle[13].

13 Pour l'Auvergne, des exemples régionaux tels que l'église Saint-Blaise de Leyvaux dans le Cantal ou Saint-Étienne de Gannat comportent d'ailleurs des maçonneries en *opus spicatum* encore plus tardives puisque datées de la fin du XI^e^ siècle ou du début du XII^e^ siècle[14]. Pour ces exemples, il semble néanmoins que ce type d'appareillage ait été utilisé comme décor architectonique, dérivé de la technique de construction à proprement dit, visant à l'auto-blocage des moellons, comme cela semble être le cas sur les sites du haut Moyen Âge.

14 La dernière spécificité réside dans l'utilisation systématique, au moins depuis le VII[e] siècle, de blocs antiques de grand appareil, presque exclusivement remployés au niveau des points structurants, des fondations et des chaînages. Ces remplois pourraient confirmer un approvisionnement à courte distance, mais il reste également possible que les maçonneries de petit appareil remploient aussi des blocs issus des démolitions d'édifices antiques.

15 Sans généraliser ces observations à l'ensemble de l'Auvergne, il semble bien qu'il faille dès lors considérer les réalités antiques comme accompagnant, sous diverses formes, le développement architectural et technique du haut Moyen Âge et des siècles suivants. Les maîtres d'œuvre et les artisans sont en contact permanent avec des ouvrages gallo-romains encore en élévation ou à l'état de ruines apparentes. Ces dernières font alors l'objet d'une intense pratique de récupération et se transforment en véritables carrières de pierres.

16 En Auvergne, l'exemple de la villa gallo-romaine de Chazoux est sur ce point significatif puisque l'édifice civil a servi de carrière à ciel ouvert jusqu'au XII[e] siècle[15]. Mais les vestiges carolingiens des ensembles cathédraux du Puy-en-Velay et de Clermont montrent également le remploi systématique de blocs de grand appareil antique, de fragments de pilastres ou de chapiteaux, pour les fondations comme pour les élévations (Fig. 2)[16]. Le même phénomène est connu pour le chevet de la cathédrale Saint-Jean de Lyon ou pour la cathédrale Saint-Maurice de Vienne[17].



Fig. 2. Le Puy-en-Velay, baptistère Saint-Jean, chevet, remplois antiques (cl. D. Morel).

2. La redécouverte de la pierre de taille

17 Pour la fin du haut Moyen Âge, les témoignages bâtis montrent la prégnance de blocs travaillés au marteau têtu et à la châsse, assemblés à l'aide d'un épais mortier, pour des structures dévoilant l'importance première du rôle des maçons dans la mise en œuvre architecturale. À Chamalières, Mozac ou Billom, les blocs antiques sont récupérés et

leur place redéfinie, mais rien ne laisse supposer l'existence d'un travail de redécoupage supplémentaire.

18 La pierre de taille est alors uniquement d'origine antique et manipulée par des ouvriers étrangers à sa conception, sans outils de levage. Cette situation première est essentielle à évoquer pour comprendre le rôle de continuateur dans lequel va s'inscrire le tailleur de pierre dès la seconde moitié du XI^{e} siècle.

19 Peu à peu, on constate qu'une régularisation progressive des parements s'opère grâce à un calibrage mieux surveillé et à une réduction sensible de l'épaisseur des joints. Les litages sont davantage marqués, l'horizontalité recherchée et cette quête de qualité rend compte d'une formation progressive des ouvriers, disposant sans doute à présent d'un outillage plus complet.

20 Cette maîtrise croissante des maçons est probablement favorisée par l'utilisation privilégiée des grès, des arkoses et des calcaires, du moins en ce qui concerne les chantiers de plaine sur lesquels les témoignages permettent d'insister. En effet, ces matériaux présentent différents degrés de dureté qui impliquent un travail attentif afin de limiter l'importance des éclats et ainsi la perte de matière première.

21 La maîtrise technique du marteau têtu et de la châsse, principalement employés dans un premier temps, a alors impliqué une évolution notable, notamment dans la gestion du petit appareil précédant le développement de la pierre taillée.

22 En effet, face à des matériaux moins résistants à la frappe, le maçon a dû montrer plus de précision et de mesure dans le geste ce qui a impliqué une maîtrise croissante de l'outillage disponible, une connaissance progressive et pratique des roches mises en œuvre et vraisemblablement une première diversification des qualifications et des expériences.

23 Le matériau a pu jouer alors un rôle très important dans la formation progressive des ouvriers et ce déterminisme pourrait également expliquer la maîtrise précoce des bâtisseurs œuvrant dans le val de Loire ou en Normandie, conjointement au développement rapide de la pierre de taille déjà évoqué.

24 En Auvergne et sur ses marges, l'essor général des appareils de qualité n'intervient que dans la seconde moitié du XI^{e} siècle et passe en priorité par le renforcement des points structurants, au détriment d'une recherche de vastes zones parementées telles qu'elles existent à Auxerre, Tournus ou Angers. Il est alors probable que les maçons les plus qualifiés aient été affectés à la réalisation des supports, des arcs et des encadrements de baie qui constituaient maintenant une certaine nouveauté, d'autant que les observations ne font que confirmer des expériences de taille diversifiées, également liées à un outillage renouvelé.

25 En Auvergne comme en Anjou ou en Bourgogne, les traces d'outils sont d'abord larges, irrégulières et profondes signalant une maîtrise technique peu assurée et une formation progressive des individus[18]. Mais les observations conduites à Auxerre permettent également de supposer qu'au-delà des transferts technologiques, ce sont bien les ouvriers les plus familiarisés avec les découpes exigeantes, en l'occurrence les sculpteurs jusqu'ici affectés à la réalisation des éléments de mobilier, qui purent aussi assurer la transition et œuvrer dans un premier temps à ces appareils privilégiés[19].

26 L’hypothèse paraît intéressante à proposer, notamment en observant la permanence des motifs d’entrelacs et de cercles sécants sur les premiers chapiteaux et tailloirs, tels qu’ils s’observent dans le petit prieuré de Saint-Quintin-sur-Sioule (Fig. 3).



Fig. 3. Saint-Quintin-sur-Sioule, église Saint-Quintin, arc triomphal, chapiteau et tailloir (cl. D. Morel).

27 Mais elle paraît aussi essentielle à soulever dans la mesure où cette période voit apparaître les premiers exemples de plaques sculptées, précisément au moment où la pierre de taille et la sculpture monumentale investissent les sanctuaires comme ceux de Saint-Quintin-sur-Sioule ou de Saint-Romain-le-Puy, pour ne citer que ceux situés en limites de l'Auvergne (Fig. 4).



Fig. 4. Saint-Quintin-sur-Sioule, église Saint-Quintin, chevet (cl. D. Morel).

28 En arrière-plan de la structuration des qualifications proposée par Hugues de Saint-Victor[20], la question est alors celle de pratiques fortement décloisonnées, au contact d'une terminologie médiévale, souvent évoquée, hésitant fréquemment entre les termes *cementarius* (maçon), *latomus* (tailleur de pierre) et *sculptor* (sculpteur) pour qualifier les différents ouvriers.

29 À ce propos, Dieter Kimpel souligne d'ailleurs les rapports de causalité entre le fait technique et la différenciation des tâches, ce qui permet de saisir l'implication des procédés dans l'évolution des catégories socioprofessionnelles associées au chantier :

> « Les pierres étaient ajustées immédiatement avant leur emploi, à l'emplacement déterminé, on travaillait en quelque sorte au jour le jour ; la taille de la pierre et la pose se faisaient pratiquement en même temps ; ces deux opérations ne pouvaient donc avoir lieu qu'en période de beau temps. On doit supposer qu'alors il n'existait pas encore de division du travail entre tailleurs de pierre et maçons » [21].

30 Quoi qu'il en soit, la seconde moitié du XI[e] siècle voit progressivement le tailleur de pierre investir les éléments architectoniques importants tout en réglant le travail du maçon encore très présent sur des chantiers comme ceux de Saint-Pont ou de Langy. Comme le souligne Pierre du Colombier :

> « Il était dans la nature de choses que les deux métiers, et même les quatre, de tailleur de pierre, sculpteur, maçon et architecte, se différenciassent, mais ce fut d'abord, semble-t-il, question de fait plutôt que de droit et l'évolution se produisit à des époques différentes suivant les lieux » [22].

31 Le fait paraît donc intervenir plus tard dans l'ancien diocèse de Clermont que dans d'autres diocèses comme ceux d'Autun ou de Nevers[23], mais va surtout entraîner une première réorganisation des pratiques.

32 Dans ce sens, les différentes architectures témoignant de cette période, dans l'ancien diocèse de Clermont (Menat, Ébreuil ou Souvigny), montrent une augmentation constante des qualifications des tailleurs de pierre, liée à une complexification des réalisations et à une structuration croissante des espaces et des élévations.

33 Les assemblages s'affinent constamment, les faces de parement se régularisent grâce à la maîtrise progressive du marteau taillant et l'outillage se diversifie au moins dès la fin du XI[e] siècle puisque la percussion posée vient compléter le travail de finition, sous la forme de décors de chevrons gravés à la broche ou au ciseau, transposant sous forme décorative des pratiques techniques de l'Antiquité (Fig. 5 et 6).



Fig. 5. Pompéi, enceinte, grand appareil et traces de taille (cl. D. Morel).



Fig. 6. Ebreuil, église Saint-Léger, tour-porche, taille décorative (cl. D. Morel).

34 Dès le début du XII^e siècle, le tailleur de pierre domine nettement, puisqu'il a la charge d'une grande partie des composantes tandis que le maçon n'est sollicité que pour réaliser le blocage interne et, dans la moitié nord du diocèse, le couvrement. Cette pierre de taille augmente bien sûr les qualités mécaniques des structures en renforçant la stabilité générale de l'édifice par l'utilisation des joints minces à séchage rapide, mais les risques de déformations sont de même atténués grâce à l'attention portée prioritairement aux points structurants. Le champ d'action du tailleur de pierre est élargi, expliquant son importance économique et technique par rapport aux autres intervenants.

35 L'écart entre les savoir-faire se confirme alors rapidement, tout en admettant différents degrés d'expérience qui fragilisent en définitive toute volonté de classification. Les choses ne vont que se confirmer dans les deux premiers tiers du XII^e^ siècle. Or cet écart entre les pratiques est déterminant pour réfléchir à la hiérarchie des acteurs du chantier, notamment en ouvrant la discussion aux réalités sculptées.

3. Des degrés de qualification matérialisés

36 Si le XII^e^ siècle voit l'émergence de tailleurs de pierre qualifiés, la seconde moitié du XI^e^ siècle et le début du XII^e^ siècle sont aussi caractérisés par la multiplication des corbeilles ouvragées, substituées aux impostes carolingiennes. Cette complexification implique la mise en place de moyens matériels importants, et aussi de moyens humains à même de répondre aux exigences du maître d'œuvre, ce qui repose la question de la disponibilité de la main-d'œuvre.

37 Mais elle ne saurait surtout impliquer immédiatement la mise en place de métiers fortement structurés aux pratiques bien délimitées, ce qui peut nous conduire à envisager certains phénomènes à travers le prisme de la perméabilité. Une hiérarchie des qualifications existe, favorisée par un apprentissage sur le terrain et par des capacités individuelles hétérogènes, qui ont vraisemblablement amené les commanditaires et les maîtres d'œuvre à développer une gestion optimisée de ces différentes compétences.

38 L'existence d'échelles de qualifications peut d'ailleurs se pressentir pour le gros œuvre où les réalisations des tailleurs de pierre révèlent des niveaux d'exigences différenciés et éclairent les possibles étapes dans l'assimilation du « métier ». Mais l'existence de passerelles entre les pratiques doit aussi être observée au niveau des productions sculptées qui constituent le second domaine d'expression privilégié des ouvriers qualifiés.

39 L'environnement du chantier doit alors être pensé comme un environnement où, sur le court comme sur le long terme, différents métiers et différentes cultures sont amenés à se côtoyer comme autant de possibilités d'échanges entre les savoirs, les savoir-faire et les expériences. La capacité supplémentaire de certains tailleurs de pierre à travailler aux structures et aux éléments complexes est d'ailleurs la condition nécessaire à une orientation vers d'autres pratiques puisque l'accumulation des savoir-faire et des connaissances semble logiquement le préalable à une responsabilisation progressive de l'ouvrier.

40 Des étapes intermédiaires se révèlent malgré tout indispensables à une assimilation de nouvelles exigences et une confrontation répétée de quelques ouvriers aux assemblages les plus délicats a pu progressivement ébaucher une « spécialisation » intégrant plus largement celle des activités salariées étudiées par Robert Fossier[24].

41 Plus concrètement, en Auvergne, les premières expressions d'une sculpture monumentale parfaitement intégrée à la structure bâtie ne sont bien attestées qu'à partir du milieu du XI^e^ siècle, dans des sanctuaires comme Ébreuil, Saint-Quintin-sur-Sioule ou Glaine-Montaigut. Les volumes généraux sont bien dessinés et les motifs puisent principalement dans le répertoire végétal ou, plus volontiers, géométrique, notamment par une transposition régulière des motifs tirés du répertoire carolingien et du mobilier[25].

42 Ce glissement est important dans la mesure où le sculpteur trouve ici un nouveau support d'expression, mais le plus intéressant réside dans le fait que, à côté des corbeilles antiques ou mérovingiennes remployées, ces corbeilles se présentent ponctuellement peu adaptées dans leurs dimensions aux supports et tailloirs auxquelles elles sont directement associées. Leur réalisation a pu, dès lors, intervenir loin des chantiers, comme le laissent penser les rares sources textuelles mentionnant une taille définitive en carrière pour les éléments les plus soignés.

43 Ces quelques témoignages laissent encore supposer l'existence de tâches bien différenciées, même si d'autres formes de sculpture peuvent nous amener à nuancer cette idée. Cette sculpture est d'abord traitée en réserve et en faibles reliefs pour des formes peu détachées aux détails limités. Les exemples observés montrent une prédilection pour le calcaire et les grès, comme à Bort-les-Orgues, Beaumont ou Ébreuil, mais les mêmes traitements président à la réalisation de corbeilles en lave ou en granite telles que celles observées à Limoges ou Conques[26].

44 Dans cette période de formation et d'expérimentation, cela semble autoriser une certaine méfiance vis-à-vis du déterminisme du matériau, sans doute plus prégnant au XII^{e} siècle.

45 Ponctuellement repérée sous la forme de masques à Saint-Quintin-sur-Sioule, la figuration apparaît quant à elle dès le troisième quart du XI^{e} siècle à Souvigny, avant de bénéficier de plus larges développements à partir du tournant du XII^{e} siècle à l'intérieur même de la prieurale clunisienne, mais aussi à Menat. Pour cette dernière abbatiale, les chapiteaux illustrent un mouvement conjoint de complexification du répertoire et d'enrichissement du traitement, qui signale la formation progressive des ouvriers.

46 Mais un phénomène plus important caractérise le programme sculpté de ce sanctuaire dans la mesure où il accueille les premières productions historiées du diocèse, notamment sous la forme d'un chapiteau déposé, centré sur la légende de saint Ménélée. Ce chapiteau historié, issu du répertoire savant, montre alors une recherche poussée dans les compositions, comme dans le traitement des personnages et de leur environnement, et motive sans doute l'intervention du sculpteur plus aguerri.

47 La hiérarchie des qualifications est ici illustrée en partie, sans que nous puissions parvenir à préciser le statut réel des sculpteurs. À défaut, cela peut nous conduire à envisager une gestion logiquement réfléchie des qualifications au sein du chantier ; les meilleurs sculpteurs œuvrant aux thèmes savants.

48 Toutefois, cette organisation « rationalisée » ne peut être définie immédiatement comme une règle absolue dans la mesure où même les premières tentatives de programme iconographique cohérent peuvent s'éloigner de ces cadres d'exigence, comme le laisse sous-entendre l'exemple de Souvigny dans le troisième quart du XI^{e} siècle[27].

49 Ici, les thèmes végétaux sont omniprésents et montrent une prédilection pour les motifs de palmettes ou de rinceaux, mais aussi de torsades, billettes et damiers. Les reliefs sont très travaillés et découpés, et les détails font l'objet d'attentions particulières depuis la gravure jusqu'au travail au trépan. La maîtrise technique accompagne l'iconographie classique, mais les choses s'inversent totalement dès l'apparition de la figure pourtant associée aux thèmes illustrant les écrits.

50 Effectivement, la figure humaine vient ici créer des points d'articulation dans une structuration spatiale conceptualisée où les corbeilles paraissent mettre en scène le Jugement dernier, le combat du Bien et du Mal, le passage de l'Ancien au Nouveau Testament ou encore les saints abbés Mayeul et Odilon, en relation directe avec l'aménagement du tombeau des abbés[28]. Pourtant, le traitement des personnages reste simplifié, procède par volumes épais rapidement découpés, et n'offre que peu de détails pour des compositions à la lisibilité finalement limitée.

51 La mise en place de représentations signifiantes vient alors jalonner l'espace architectural dans un souci d'espaces polarisés, mais si la conception d'ensemble montre la volonté de retranscrire une construction spirituelle dans la construction matérielle, la mise en œuvre effective n'implique pas obligatoirement le recours aux sculpteurs les plus qualifiés. L'adéquation entre iconographie savante et maîtrise technique ne va d'ailleurs que ponctuellement se vérifier au XII^{e} siècle ce qui permet, au moins, de nuancer l'hypothèse de praticiens spécialisés dans l'iconographie liée aux textes sacrés.

52 Les productions sont du reste plus nombreuses dans le diocèse dès le premier tiers du XII^{e} siècle passé, et permettent de réfléchir aux qualifications à travers deux échelles d'analyse qui concernent successivement le monument et l'espace du diocèse, tout en montrant finalement certaines parentés.

53 Dans l'ensemble et en considérant les grands sanctuaires fortement irrigués par le milieu lettré, l'organisation des thèmes concourt fréquemment à structurer l'édifice, depuis l'avant-nef et la nef dévolues aux représentations d'un monde naturel peuplé de personnages fantastiques ou familiers, jusqu'au chœur dévolu aux corbeilles corinthiennes classiques et ouvragées, aux images les plus sacrées et aux corbeilles historiées. Des itinéraires privilégiés peuvent de même se retrouver pour modeler l'espace en fonction des pratiques liturgiques codifiées et tout concourt finalement à signaler une concentration de moyens et de qualifications élevées, à même de favoriser l'aboutissement de grands projets[29].

54 Néanmoins, dans le cas de sanctuaires comme Notre-Dame-du-Port ou Saint-Austremoine d'Issoire, les distinctions formelles existent déjà dans le traitement lorsque l'on compare les corbeilles des chœurs, les tympans sculptés ou les plaques et reliefs enchâssés, aux chapiteaux des vaisseaux ou des tribunes[30]. Les premiers sont plus disposés à accueillir des compositions détaillées et intellectualisées, tandis que les seconds se présentent plus volontiers simplifiés.

55 Dès lors, la distinction a pu conduire les auteurs à réfléchir aux questions d'ateliers, de maître et de second, plus ou moins bien cernés, mais l'essentiel des analyses s'accorde bien à distinguer la production du chœur et de l'abside parfaitement exécutée, et les réalisations de la nef ou du transept, moins savamment traitées. Loin de la filiation à telle ou telle main difficile à préciser, la question est bien celle de qualifications différenciées, réparties sur le chantier en fonction des attentes des commanditaires, mais aussi finalement celle des espaces de liberté disponibles pour l'ouvrier qualifié.

4. Autres savoirs, autres pratiques

56 Sur ce point, il est intéressant de constater qu'une expression moins codifiée s'installe dans les espaces occidentaux des grands sanctuaires des Monts Dores, pourtant

exceptionnels par l'ampleur des chantiers. À côté des chapiteaux inachevés signalant l'absence de finalisation respectée et de surveillance poussée, on remarque en effet que des personnages aux traits épais, sommairement traités, viennent s'insérer dans des corbeilles feuillagées ou que des motifs zoomorphes en faible relief peuvent s'associer aux modillons classiques ou figurés, de manière plus marginale[31]. Même dans le cas des projets les plus aboutis, une expression plus libre peut alors exister, à côté des programmes conceptualisés, et trouver une place au contact de la production savante.

57 Face à cette production, il est difficile de ne pas voir des artisans sans doute moins aguerris, mais surtout moins familiarisés avec les codes et cultures des élites et œuvrant précisément loin des espaces les plus sacrés. La confirmation vient de l'analyse de plus modestes chantiers où disparaissent les programmes iconographiques organisés et les exigences les plus poussées, mais où demeure la volonté d'insérer dans l'espace bâti des images sacrées, au moins sous la forme d'images sculptées.

58 Dans ce sens, on remarque que les productions telles que celles observées à Biollet, Herment, Tauves ou Lanobre abandonnent la plupart des conventions utilisées sur les chantiers précédemment évoqués pour s'orienter vers des compositions aérées, simplifiées, dont les motifs procèdent par volumes épais et peu détaillés (Fig. 7). Les proportions ne sont guère respectées, les corps sont déformés et l'absence de détails limite constamment l'expressivité comme la lisibilité.



Fig. 7. Biollet, chapiteau, personnages sculptés (cl. B. Phalip).

59 Les principes de réalisation répondent à d'autres qualifications, à d'autres références, que les règles convenues de l'esthétisme, un temps privilégié, ne permettent plus d'évaluer de manière satisfaisante. La question est plutôt celle de la gestion de main-d'œuvre et des qualifications, alors que se multiplient précisément les chantiers.

60 L'adéquation entre niveaux de qualification et « hiérarchie » des thèmes traités par le sculpteur, si elle fonctionne à l'échelle du monument, n'est plus totalement opérante à l'échelle du diocèse. Sur ces mêmes chantiers montagnards, se retrouvent en effet des épisodes et des figures bibliques dont les mises en scène et la plastique s'éloignent considérablement des règles proposées par les élites. Le souci des commanditaires est

alors bien d'associer à l'espace construit les images sacrées, mais le désir ne peut être concrétisé que par le recours à une autre catégorie d'ouvriers.

61 Les causes sont peut-être en partie techniques dans la mesure où l'outillage employé a pu varier entre le chantier de plaine bien doté et le chantier de montagne aux moyens plus limités. Le sculpteur œuvrant sur les projets d'ampleur a pu ainsi travailler avec un outillage élargi, propice à des traitements affinés, tandis que le sculpteur évoluant loin des grands centres a pu privilégier un outillage réduit, limitant de fait les possibilités. Mais il faut également convenir avec Bruno Phalip que si « les sculpteurs les plus imprégnés de culture savante ont sans doute théorisé et conceptualisé la beauté artistique, il n'en va pas de même pour l'artiste d'origine populaire ou le tailleur de pierre qui se réfèrent à d'autres repères » [32].

62 Implicitement, il s'agit bien de constater qu'une autre culture est susceptible d'investir les chantiers et que ces derniers participent également à la représentativité des couches modestes de la société à l'intérieur de l'Église, par le biais de la production artistique, comme Zygmunt Swiechowski le pressentait :

> « Parmi les œuvres de moindre envolée, plus d'une s'approche de la limite séparant l'histoire de l'art proprement dite – tombant sous les critères de temps et de style – des manifestations qu'il a été convenu de qualifier d'art primitif et d'art populaire. [...] L'art, jusqu'à un certain degré, cesse d'être une exclusivité aristocratique. Le modeste curé et le très humble tailleur de pierre viennent remplacer le savant théologien, dispensateur du programme iconographique, et l'artisan habile » [33].

63 Les indices concordent alors pour signaler ici une hiérarchie des qualifications moins prononcée, et une proximité plus nette entre le travail du sculpteur et du tailleur de pierre, sans doute plus fréquemment confondus selon les moyens affectés. Le phénomène n'est d'ailleurs pas illogique en replaçant la plupart de ces chantiers dans un contexte de gestion optimisée de la main-d'œuvre et de relative pénurie de spécialistes qualifiés.

64 Ainsi, en Haute Auvergne, cette proximité entre les savoir-faire est favorisée par le degré de qualification des tailleurs de pierre dont le travail admet plus volontiers les découpes exigeantes par le biais d'éléments de modénature et de décor multipliés ou de voûtes entièrement appareillées en pierres de taille. La hiérarchie entre les pratiques est limitée en même temps que les différences de traitement entre les simples corbeilles végétales ou figurées et les corbeilles aux thèmes savants tendent à s'amenuiser. La main-d'œuvre est sans doute plus rare et les tâches sont de fait moins compartimentées et distinguées. Les passerelles conduisant le lapicide expérimenté à s'orienter vers la pratique de la sculpture sont donc plus aisées à emprunter, d'autant que les commanditaires, eux-mêmes éloignés des grands centres savants aux exigences élevées, peuvent s'accommoder de formules moins codifiées[34].

65 Par contre, les plus grands chantiers, liés aux pôles économiques anciennement établis, nécessitent la réunion d'une main-d'œuvre plus abondante et peuvent attirer les ouvriers les plus qualifiés, ce qui pourrait expliquer l'existence de qualifications plus diversifiées. Les sculpteurs et les tailleurs de pierre les plus expérimentés travaillent aux espaces les plus sacrés, aux corbeilles corinthiennes classiques et historiées tandis que les ouvriers moins expérimentés œuvrent aux réalisations des transepts, des nefs, des tribunes, précisément en lien avec une iconographie moins officielle, montrant un univers encore naturel et familier[35]. La gestion de la main-d'œuvre y est plus stricte, en

même temps que les programmes sont plus savants, ce qui nous conduit à percevoir finalement une hiérarchie peut-être plus particulièrement associée au cadre urbain.

66 Mais cette possible distinction nous permet, en même temps, de pressentir des contextes favorables, d'un côté, à la polyvalence de l'ouvrier et, de l'autre, à une possible spécialisation, ce qui apporte quelques éléments critiques quant à une définition trop stricte des « métiers ».

67 Pour Marcel Durliat, il est d'ailleurs difficile de dépasser le caractère hypothétique de cette organisation du métier :

> « Nous manquons de données sur l'apprentissage, les relations entre les sculpteurs et les simples lapicides et que nous sommes mêmes incapables de prouver la spécificité de l'état de sculpteur [d'autant que] la transmission du métier dut se faire par l'exemple et non à travers l'enseignement de règles ou de recettes » [36].

68 Cependant l'exemple de l'Auvergne permet au moins de mettre en évidence des modalités différentes, selon les milieux, ayant vraisemblablement présidé à la formation progressive des bâtisseurs, ce qui éloigne l'hypothèse de modèles rigides pour renforcer l'idée de situations nuancées.

5. Des passerelles matérialisées

69 À ce propos, il est aussi intéressant de noter que cette sculpture trouve d'autres supports nettement plus en lien avec le champ d'action habituel du tailleur de pierre sous la forme de plaques sculptées, souvent enchâssées dans des appareils de qualité. La question de la perméabilité mérite alors d'être soulevée d'autant que le phénomène apparaît précisément au milieu du XI[e] siècle alors que la généralisation de la pierre de taille caractérise de nombreux chantiers et que les premiers chapiteaux à motifs végétaux et figurés réapparaissent en lieu et place des impostes carolingiennes.

70 Dans l'ancien diocèse de Clermont et sur ses marges orientales, les premiers témoignages s'observent alors sur les chantiers de Saint-Romain-le-Puy et de Saint-Quintin-sur-Sioule tout en étant contemporains de ceux observés dans le Val de Loire et en Normandie[37].

71 Si l'existence d'un système peut donc être pressentie, il faut pourtant en souligner la diversité puisque, comme l'a montré Éliane Vergnolle, plusieurs cas de figure peuvent exister. Certains reliefs peuvent correspondre à des remplois ou au contraire être contemporains des chantiers, et l'on retrouve également des grands panneaux enchâssés, conçus indépendamment des maçonneries destinées à les accueillir comme dans les cas de Saint-Mexme de Chinon, de Saint-Benoît-sur-Loire ou de Saint-Paul de Cormery[38].

72 De même, ces plaques peuvent faire l'objet de plus ou moins d'attention, et peuvent plus ou moins participer à la mise en valeur d'espaces particuliers comme les espaces d'accueil et les chevets. Une certaine prédilection existe alors pour des motifs évoquant les productions passées, notamment en situation de visibilité (Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Mexme de Chinon, Notre-Dame de Salagon, etc.).

73 La question est bien celle d'une évocation délibérée, mais d'autres reliefs répondent visiblement à d'autres préoccupations tout en étant moins valorisés, à l'image de ceux observés à Saint-Philibert de Tournus ou Notre-Dame de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

74 Pour Saint-Quintin-sur-Sioule et Saint-Romain-le-Puy, ces plaques sont bien individualisées, réparties sans ordre apparent et aucune véritable cohérence iconographique ne peut être signalée, si ce n'est à travers une large domination des motifs figuratifs, géométriques ou végétaux, loin des véritables scènes sculptées de Saint-Benoît-sur-Loire (Fig. 8). Des animaux aux volumes épais et aux détails gravés y apparaissent comme dans le cas de Notre-Dame de Bernay et d'autres thèmes semblent puiser dans le répertoire antique et altomédiéval, qu'il s'agisse des griffons au calice ou des entrelacs savamment agencés.



Fig. 8. Saint-Romain-le-Puy, église Saint-Romain, chevet, plaques sculptées et *opus reticulatum* (cl. D. Morel).

75 Pourtant ces plaques ne constituent visiblement pas des remplois puisqu'elles utilisent les mêmes matériaux, qu'elles bénéficient régulièrement de cartouches structurant les différents motifs et que leurs dimensions s'inscrivent parfaitement dans les dimensions définies pour les assises d'appareil régulier.

76 Peu d'indices laissent supposer l'existence d'éléments remployés, mais le plus intéressant est que leur traitement peut être ponctuellement rapproché des corbeilles sculptées, qui privilégient elles aussi les entrelacs, les cercles sécants et les compositions feuillagées tout en proposant une figuration encore limitée. Des reliefs zoomorphes du XI^{e} siècle comme ceux de Saint-Philibert de Tournus, de Notre-Dame de Bernay ou de Saint-Quintin-sur-Sioule montrent alors des traitements identiques à ceux observés sur les chapiteaux environnants et même sur des corbeilles plus éloignées comme celles de Saint-Benoît-du-Sault, de Thaims ou du Nizan[39].

77 Les éléments de décor employés dès la période carolingienne peuvent ainsi progressivement intégrer la sculpture monumentale à la faveur d'un développement des supports, mais un même transfert nous paraît à envisager en direction de la pierre de taille, beaucoup plus proche par ses volumes et ses dimensions des anciens éléments de mobilier[40].

78 En effet, le mouvement conjoint de développement des appareils de qualité et de la production sculptée nécessite une nouvelle répartition des tâches au sein du chantier, une formation progressive des ouvriers, mais aussi appelle une nouvelle organisation du vocabulaire ornemental par le biais d'expérimentations variées.

79 Les exemples de plaques sculptées les plus précoces sont du reste observés précisément sur les chantiers où la pierre de taille est très tôt valorisée, depuis la Normandie et le Val de Loire jusqu'à la Bourgogne. Mais comme nous pouvions le souligner à propos des transferts d'outillage, une certaine proximité doit être considérée dès le second tiers du XI^e^ siècle entre le tailleur de pierre et le sculpteur pour comprendre d'autres types de production dérogeant alors aux formes et aux espaces privilégiés. Des passerelles existent entre les pratiques et, pour Henri Focillon, cet « art d'applique » introduisit d'ailleurs des relations « plus lâches » entre l'architecture et le décor sculpté que dans le cas des chapiteaux, ce qui permet de limiter la tendance à réfléchir en termes d'archaïsme ou de « rusticité », pour préférer de nouveau les perméabilités[41].

80 À ce propos, Éliane Vergnolle souligne la difficulté récurrente de cibler avec précision les auteurs de ces productions placées en situation de marge :

> « Souvent les plaques constituent un refuge pour une sculpture plus populaire. Entre la maladresse de débutants souvent attribuée aux sculpteurs du XI^e^ siècle, et celle des créations d'artisans de village, il est bien difficile parfois de trancher, car plus encore que l'étude des chapiteaux, celle des plaques souffre de préjugés évolutionnistes ».

81 Mais elle souligne aussi implicitement que ces productions répondent bien à des qualifications diversifiées, déjà pressenties pour le diocèse de Clermont à propos des seules corbeilles :

> « La nouveauté des problèmes posés par la sculpture de personnages, et, surtout, de scènes, sur des chapiteaux, nécessitait de la part des sculpteurs plus d'esprit d'invention que le travail sur une surface plate [...]. Aussi ne trouve-t-on pas dans les reliefs [...] de créations d'une force et d'une subtilité comparables à celles des chapiteaux figurés ou historiés ».

82 L'important est surtout de saisir la possibilité offerte à l'ouvrier moins qualifié de participer à la valorisation de l'espace sacré, mais aussi de travailler au contact d'un monde de lettrés, au moins dès la seconde moitié du XI^e^ siècle.

83 Ces plaques sculptées ne vont d'ailleurs guère disparaître une fois l'essor de la pierre de taille passé, puisque nous en retrouvons des formes plus ou moins abouties au cours du XII^e^ siècle en Aquitaine comme dans les terres d'Empire. Ces reliefs sont alors souvent mieux organisés, admettent plus volontiers les traitements attentifs et viennent particulièrement mettre en valeur les chevets (Selles-sur-Cher, Saint-Paul-lès-Dax) et les tours occidentales comme dans les cas de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Restitut et de Saint-Martin d'Ainay. Pour la tour Saint-Jean de l'abbaye bourguignonne, l'hypothèse de remplois du XI^e^ siècle semble privilégiée, mais les frises de la vallée du Rhône paraissent bien s'inscrire comme des productions de la fin du XI^e^ siècle et du XII^e^ siècle, participant aussi à une certaine valorisation de l'Antiquité[42].

84 Globalement, les tailles restent souvent en réserve et laissent alors des modelés en aplat et des détails peu marqués. Les représentations vont à l'essentiel tout en adoptant des motifs très variés et les thèmes restent fréquemment juxtaposés sans ordre apparent, ce qui limite la lecture à des regards isolés. L'intelligibilité de l'ensemble est relative ce qui tend, à côté de la hauteur et de la simplicité, à écarter l'idée d'œuvres

didactiques, y compris lorsque celles-ci sont placées en situation de visibilité. Mais là encore, des variantes existent et nombreux sont les exemples où ces reliefs sculptés viennent intégrer des zones peu accessibles ou en partie masquées.

85 Nous en retrouvons la trace pour la construction des clochers de Saint-Savin-sur-Gartempe ou de Saint-Patrocle de Colombier. Mais des plaques sculptées viennent aussi s'insérer à l'extérieur du transept de la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux, sur les voûtes de l'église Saint-Michel de La Garde-Adhémar ou encore sur la coupole du campanile de la cathédrale de Viviers[43].

86 Ces reliefs participent alors de compositions décoratives savamment orchestrées comme au niveau du clocher de Notre-Dame de La Charité-sur-Loire, mais la plupart sont clairement isolés et peuvent montrer des traitements particulièrement simplifiés, loin des exigences habituellement observées dans le cadre la sculpture tridimensionnelle des chapiteaux ou des tympans sculptés[44].

87 Le cas de la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux paraît d'ailleurs intéressant à évoquer puisque ces reliefs marginalisés sont étroitement associés à des appareils de qualité et à une constante valorisation de la pierre de taille par l'intermédiaire de tailles décoratives variées.

88 Effectivement, ces bas-reliefs se retrouvent en partie haute du transept dont l'édification est visiblement intervenue dans le second tiers du XII^{e} siècle, en même temps que celle du chevet ; deux parties de l'édifice qui se distinguent d'emblée par la présence abondante de tailles décoratives exécutées au ciseau et au trépan (Fig. 9)[45]. L'outillage du tailleur de pierre est alors élargi à celui habituellement employé par les sculpteurs aguerris et il n'est pas anodin de remarquer que, comme dans le cas des techniques de taille observées dans le Val d'Allier[46], les tailleurs de pierre ici employés procèdent à un travail de finition par impacts alternés. Au-delà de l'esthétique monumentale, la prégnance du cadre antique sera alors essentielle à considérer dans la mesure où le cadre technique prolongera lui-même les usages de l'Antiquité.



Fig. 9. Saint-Paul-Trois-Chateaux, cathédrale Saint-Paul, plaques sculptées (cl. D. Morel).

89 Sans pour l'instant livrer toutes les données, on constate également que de courtes stries horizontales peuvent être encadrées d'un liseré soigné, ce qui signale un degré d'exigence technique élevé, précisément en lien avec des traditions mieux maintenues. D'autres tailles plus décoratives apparaissent régulièrement comme des courbes concentriques en pointillé ou des traits gravés divisant la surface en champs géométriques où alternent ciselures et pointillés.

90 Bien des aspects signalent donc un souci constant de valoriser la pierre de taille par un travail soigné ou l'insertion d'un ornement gravé et la tentation pour le tailleur de pierre qualifié est bien de dépasser la procédure « habituelle » pour aller vers d'autres pratiques et acquérir d'autres qualifications.

91 Le fait est confirmé en partie interne, à l'intérieur des dernières travées de la nef et du transept où, à côté des tailles décoratives, apparaissent ponctuellement des motifs simplement gravés ou sculptés en méplat sur des carreaux de moyen appareil régulier. Comme le précise Andreas Hartmann-Virnich, animaux, personnages et ornements végétaux répondent alors à une exécution « assez rudimentaire » et le même type de remarques pourrait être formulé au sujet des lions gravés du chevet de Saint-Michel de Clansayes.

92 Mais l'important est bien de souligner que le tailleur de pierre paraît bien disposer d'une certaine liberté à l'intérieur du même du chantier et paraît à même de dépasser la seule compétence technique pour finalement participer également à la valorisation de l'espace sacré[47].

93 Ce type de gravure et de méplat se retrouve de nouveau à l'extérieur, sur la face méridionale de la nef et dans les parties hautes du transept, sans répondre à une volonté de visibilité. Le groupe de reliefs en réserve ne répond alors à aucune organisation et présente des thèmes variés, depuis les figures anthropomorphes (personnages, cavaliers), zoomorphes (oiseaux) et fantastiques (centaures, sirènes), jusqu'aux motifs végétaux et géométriques plus ou moins détaillés.

94 Le module employé répond parfaitement au moyen appareil régulier environnant dont la taille et l'assemblage révèlent une extrême attention. Comme à Saint-Restitut ou à Saint-Quintin-sur-Sioule, certains reliefs occupent toute la surface du carreau et seule une bordure a été conservée pour former un véritable cadre à l'image sculptée.

95 En revanche, d'autres montrent des limites plus régulières, laissant des zones de la face de parement préservées et d'autres apparaissent encore recoupés, ce qui confirme des situations diversifiées. Certaines plaques sculptées correspondent alors à des éléments remployés, mais aussi à des tentatives de sculpture menées par des ouvriers qualifiés, dont les sources d'inspiration sont, pour partie, liées directement au chantier.

96 Dans ce sens, des motifs de cercles entrecroisés et de cordes entrelacées, sommairement traités, se repèrent tant sur ces pierres de taille isolées que sur l'ensemble décoratif mis en œuvre à l'intérieur de la coupole surmontant la croisée. Cette proximité permet de renforcer un lien possible entre une pratique de la sculpture et une maîtrise technique de la taille de pierre dans cette seconde moitié du XII^{e} siècle. Ce lien est d'autant plus logique ici que la réalisation de la coupole et de son ensemble ornemental a appelé des tentatives préparatoires, des premiers essais, alors même que s'achevait l'édification des bras du transept.

97 Les motifs et leur rendu ont alors été expérimentés avant l'achèvement effectif de la croisée et certaines ébauches ou certains « ratés » ont été remployés dans le parement

sous la forme de carreaux isolés. Le phénomène n'est d'ailleurs pas unique et pourra précisément se retrouver à Viviers ou à l'intérieur des tribunes méridionales de Notre-Dame-du-Port de Clermont où l'ébauche d'un chapiteau sera finalement remployée comme imposte.

98 Au-delà des cas particuliers, et sans en ériger le principe comme une règle absolue, le fait est intéressant puisqu'il peut donc confirmer l'existence d'un travail de sculpture encore réalisé sur le site même du chantier, pour des entreprises placées dans la seconde moitié du XII^e^ siècle. Malgré la recherche d'une organisation rationalisée, telle qu'elle apparaît dans le Midi ou l'Anjou dès le XI^e^ siècle, la taille définitive des blocs en carrière ne parait pas un procédé encore généralisé et cette période est bien marquée par des contacts encore permanents entre les différents corps de métiers, d'ailleurs visiblement peu structurés[48].

99 La proximité entre le tailleur de pierre et le sculpteur, particulièrement forte dans des contextes de maîtrise technique élevée, est bien une réalité des chantiers du XII^e^ siècle et des parallèles pourraient, à ce titre, être proposés entre les chantiers de Saint-Paul-Trois-Châteaux ou de la cathédrale de Viviers, et les églises de Haute Auvergne pourtant éloignées. En dépit de contextes différents, une même exigence de qualité pourrait s'y retrouver, comme l'existence d'une production sculptée moins codifiée, ce qui constitue d'importants indices susceptibles de renseigner la formation des ouvriers.

100 Cette présence de passerelles apparaît somme toute logique dans la mesure où les chantiers sont des lieux d'échanges entre les différents acteurs de la construction, d'autant plus lorsque les projets mis en œuvre impliquent un recours à différents métiers. Sans ici traiter du problème de la durée des travaux qui nécessite la prise en compte de trop nombreux paramètres, nous pourrions aussi souligner que des chantiers comme ceux de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Notre-Dame-du-Port ou de Notre-Dame d'Orcival se déroulèrent sur plusieurs dizaines d'années, ce qui permet de pressentir, à travers des contacts prolongés entre les individus, des conditions favorables à une lente formation des ouvriers[49].

101 Des chantiers plus modestes comme ceux de Saint-Quintin-sur-Sioule ou de Notre-Dame d'Agonges, où les distinctions entre œuvres de sculpteurs et œuvres de tailleurs de pierres sont difficilement opérées, durent aussi participer à cette assimilation progressive d'autres savoir-faire, et l'enjeu est bien, en définitive, de dépasser la vision d'une « sculpture déconcertante »[50] pour repenser l'organisation humaine des chantiers.

Conclusion

102 Finalement, si l'organisation des entreprises du bas Moyen Âge, bien connue grâce aux sources, laisse pressentir une répartition stricte des tâches et une organisation réglementée des pratiques, les usages ne sont sans doute pas aussi hermétiques sur les chantiers des XI^e^ et XII^e^ siècles. Dans le cadre religieux, les chantiers apparaissent plutôt comme des lieux d'expression possible pour l'ouvrier qualifié, notamment sous la forme de productions artistiques plus ou moins encadrées et normalisées.

103 Plus que des étapes de formation, les tailles décoratives, les ornements gravés et les reliefs insérés peuvent témoigner d'une recherche d'esthétisme et d'individualisation tout en montrant une certaine vitalité nécessaire à la création. Si l'étude des

productions marginales « prouve la précarité des considérations stylistiques et l'importance de l'étude du rapport entre le décor sculpté et la construction » [51], elle peut aussi nous amener à reconsidérer, à la lumière de certaines images et mentions directement associées au chantier, l'ambiguïté de la terminologie utilisée aux XIe et XIIe siècles. La difficulté sera alors encore de confronter les réalités matérielles aux limites « textuelles ».

104 Situé non loin du diocèse de Clermont, le cas du prieuré Saint-Pierre de Carennac, dans le Quercy, semble ici particulièrement intéressant à évoquer puisque l'avant-nef et la nef y sont séparées par un portail en plein cintre, sans doute édifié au tournant du XIIe siècle, et dont les arcs reposent sur quatre chapiteaux ornés d'oiseaux et de fauves traités en faible relief[52]. Le traitement de la sculpture nous renvoie aux exemples évoqués précédemment, mais la mise en œuvre soignée de la structure s'accompagne d'une inscription mentionnant l'intervention d'un dénommé Girbertus, qualifié de « cementarius » [53].

105 Le terme, désignant habituellement le maçon, pose alors le problème du travail effectif de l'ouvrier qualifié, pouvant aller de la seule conception à l'entière réalisation, mais la présence de reliefs « rudimentaires » semble un indice intéressant susceptible d'éclairer précisément les compétences du seul « maçon ». Les réalités socioprofessionnelles ne peuvent être systématiquement pensées en termes de cloisonnements, notamment alors que se mettent en place de nouvelles techniques de construction et de nouveaux systèmes d'ornementation.

106 Des hésitations réapparaissent d'ailleurs à l'étage de l'avant-nef de Saint-Philibert de Tournus, élevé dans le second quart du XIe siècle, puisque le « sculptor » figuré sur l'arc de Gerlannus tient cette fois dans ses mains le seul marteau taillant, outil par excellence des tailleurs de pierre (Fig. 10)[54]. La question mériterait bien sûr un examen plus approfondi et détaillé, à la lumière de multiples exemples, mais l'important est bien de considérer que ce flou apparent peut aussi traduire l'existence d'échelons de qualifications dans les différents savoir-faire, ainsi qu'une lente structuration des métiers qui ne sera effective qu'à la période « gothique ».



Fig. 10. Tournus, Saint-Philibert, Arc de Gerlannus, artisan de la pierre (cl. D. Morel).

NOTES DE BAS DE PAGE

1. KIMPEL D., « Structures et évolution des chantiers médiévaux », in ACETO F. *et al.* dir., *Chantiers médiévaux*, Paris, 1996 ; cf. plus récemment P. BERNARDI, *Bâtir au Moyen Âge*, Paris, 2011.

2. *Ibid.*

3. MARTINEZ D. et MOREL D., « L'architecture religieuse de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge à travers la documentation archéologique », *Hortus Artium Medievalium*, 18-1, 2012, p. 97-121.

4. SAPIN C., « La technique de construction en pierre autour de l'an mil, contribution à une réflexion et perspectives de recherches », in PRIGENT D., TONNERRE N.-Y. éd., *La construction en Anjou au Moyen Âge,* Angers, 1998, p. 13-31 ; SAPIN C. et PRIGENT D., « La construction en pierre au Moyen Âge », in BESSAC J.-C. *et al.* éd., *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite,* Paris, 1999, p. 117-148.

5. ADAM J.-P., *La construction romaine : matériaux et techniques*, Paris, 1984 ; C. SAPIN et D. PRIGENT, « La construction romane et ses emprunts aux méthodes de construction antiques : méthodologie, essai de synthèse », *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 39, 2008, p. 223-233.

6. LESUEUR F., « Saint-Martin d'Angers, la Couture du Mans, Saint-Philibert de Grandlieu et autres églises à éléments de brique dans la région de la Loire », *Bulletin Monumental*, 119, 1961, p. 211-242.

7. LIÉGARD S., « La nécropole du haut Moyen Âge de la place de la République à Néris-les- Bains (Allier) », in FIZELLIER-SAUGET B. dir., *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*, Paris, Presses universitaires Blaise Pascal, 1999, p. 219 et suiv. ; DUVAL N. dir., *Les premiers monuments chrétiens de la France*, t. II, Sud-Ouest et Centre, Paris, Éditions Picard, 1996, p. 59.

8. Cf. LIÉGARD S. et FOURVEL A., « L'église Saint-Blaise de Chareil-Cintrat », *Bulletin Scientifique Régional Auvergne*, 2005, p. 30-31.

9. CARCEL A., PARRON I., REYNAUD J.-F., *Le prieuré de Saint-Romain-le-Puy*, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, 1992.

10. MARTINEZ D., *Le site de La Couronne à Molles*, Rapport de fouilles programmées 2011, DRAC/SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 2012, 3 vol.

11. ADAM J.-P., *La construction romaine : matériaux et techniques*, Paris, Éditions Picard, 1984, p. 156.

12. MARINO MALONE C., "Les fouilles de Saint-Bénigne de Dijon (1976 - 1978) et le problème de l'église de l'an mil", *Bulletin Monumental*, 138-3, 1980, p. 253-291.

13. BAUD A., ROLLIER G., « Liturgie et espace monastique à Cluny à la lecture du *Liber Tramitis*, *Descriptione Monasterii* et des données archéologiques », in BAUD A. *et al.* éd., *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, Lyon, 2010, p. 27-42 ; SAPIN C., *La Bourgogne préromane : construction, décor et fonction des édifices religieux*, Paris, Éditions Picard, 1986, p. 163.

14. MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central. Le monument et le chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont et les diocèses limitrophes (XI^e^-XV^e^ siècles)*, Clermont-Ferrand, thèse soutenue en 2009, vol. 1, p. 232.

15. FERDIÈRE A., « Ferme indigène et villa gallo-romaine des Chazoux à Gannat (Allier) », in MARTIN D. dir., *L'identité de l'Auvergne. Mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Nonette, 2002, p. 92.

16. FOULQUIER L., *Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité - haut Moyen Âge). Pour une nouvelle approche de la christianisation et des sanctuaires de l'ancien diocèse de Clermont au Moyen Âge*, Clermont-Ferrand, thèse soutenue en 2008, 4 vol.

17. REYNAUD J.-F., « Lugdunum christianum : Lyon du IV^e^ au VIII^e^ siècle : topographie, nécropoles et édifices religieux », *Documents d'Archéologie Française*, 69, 1998 ; REVEYRON N., « Les échanges artistiques entre Vienne et Lyon. Inventions et influences dans l'architecture romane des cathédrales Saint-Maurice et Saint-Jean », *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 1994, p. 81-97.

18. « *Il fallait bien que les maçons réapprennent à tailler la pierre [...]* », ERLANDE-BRANDENBOURG, A., *La cathédrale*, Paris, 1989, Éditions Fayard, p. 115 ; ERLANDE-BRANDENBOURG A., *De pierre, d'or et de feu. La création artistique au Moyen Âge, IV^e^-XIII^e^ siècle*, Paris, Éditions Fayard, 1999, p. 146.

19. Dans le diocèse de Clermont, ces éléments de mobilier ne sont connus qu'à travers quelques fragments remployés (Notre-Dame de Clermont, Sauxillanges, Saint-Pierre de Souvigny, Saint-Julien de Brioude, etc.). Voir CHEVALIER P., « Les installations liturgiques romanes dans le diocèse de Clermont. Découvertes récentes : des autels, des armoires, des chancels, des tombeaux », *Liturgie, arts et architecture à l'époque romane*, *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 34, 2003, p. 135-140.

20. SAINT-VICTOR H., *Didascalicon*, Paris, Bibliothèque nationale, Ms. Lat 15256.

21. KIMPEL D., « Structures et évolution des chantiers médiévaux », *op. cit.*, p. 14.

22. DU COLOMBIER P., *Les chantiers des cathédrales. Ouvriers, architectes, sculpteurs*, Paris, Éditions Picard, 1953, p. 117.

23. BERRY W., *Romanesque architecture in the rural Autunois and the processes of stylistic change*, Thèse de doctorat, 4 vols., Columbia, Université du Missouri, 1993 ; SERBAT L. "Église Saint-Étienne", in *Congrès archéologique de France, Moulins et Nevers, 1913*, Paris, Société Française d'Archéologie, 1916, p. 339-352.

24. FOSSIER R., *Le travail au Moyen Âge*, Paris, Éditions Hachette Littérature, 2000, p. 48.

25. CABANOT J., *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, Paris, Éditions Picard, 1987, p. 75 et suiv. ; DURLIAT M., « La sculpture du XI^e^ siècle en Occident », *Bulletin Monumental*, 152-1, 1994, p. 129-213, notamment p. 147 et suiv.

26. Sur les corbeilles de Saint-Martial voir É. PROUST, « Les chapiteaux de l'abbatiale, épaves d'un décor sculpté », in ANDRAULT-SCHMITT C. dir., *Saint-Martial de Limoges. Ambition politique et production culturelle (X^e^-XIII^e^ siècles)*, Limoges, 2006, p. 241-279.

27. GOUTAYER V., « Souvigny, la naissance d'un programme iconographique cohérent vers le milieu du XI[e] siècle, la nef de la priorale Saint-Pierre », in BAUD A. dir. *A.C.R. Morphogenèse de l'espace ecclésial au Moyen Âge : organisation, construction, fonction, Rhône-Alpes-Auvergne*, U.M.R. 5138, Lyon II, Rapport final de synthèse.

28. CHEVALIER P., « Le tombeau et les monuments funéraires médiévaux des saints abbés Mayeul et Odilon de Cluny », *Hortus Artium Medievalium*, 10, 2004, p. 119-132.

29. PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes, l'exemple de l'ancien diocèse de Clermont, face aux élites, une approche des simples et de leurs œuvres*, Université de Clermont-Ferrand II, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, 2001, vol. I, p. 69 et suiv. ; PHALIP B., *Art roman, culture et société en Auvergne. La sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes*, Clermont-Ferrand, 1997 (Publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand. Fascicule 46).

30. MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central, op. cit.,* t. III et IV.

31. *Ibid.*

32. PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, op. cit.,* voir notamment p. 78-87.

33. ZWIECHOWKSY Z., *Sculpture romane d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, Éditions Georges De Bussac, 1973, p. 378 et suiv.

34. PAUL J., *L'église et la culture en Occident, IX[e]-XII[e] siècles*, t. 2, *L'éveil évangélique et les mentalités religieuses*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, notamment p. 447 et suiv. ; AUBRUN M., *La paroisse en France des origines au XV[e] siècle*, Paris, Éditions Picard, 1986, p. 116-139 ; AUBRUN M., « Le clergé rural dans le royaume franc du VI[e] au XII[e] siècle », in BONNASSIÉ P. dir., *Le clergé rural dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, 1995, p. 15-27.

35. Pour le chantier de Saint-Jacques de Compostelle, S. Mojalero émet l'hypothèse que « *[...] les artistes les plus doués de l'atelier taillaient déjà des pièces pour les portails, tandis que l'on complétait la construction du transept en confiant sa décoration à de simples tailleurs de pierre* ». MOJALERO S. , « Saint-Jacques-de-Compostelle. Les origines d'un chantier roman », in ACETO F. *et al., Chantiers médiévaux, op. cit.,* p. 141.

36. DURLIAT M., « La sculpture du XI[e] siècle en Occident », *Bulletin Monumental*, 152-1, 1994, p. 129-213, ici p. 132.

37. VERGNOLLE E., « L'art des frises dans la vallée de la Loire », in KAHN D. éd., *The romanesque frieze and its spectator*, Londres, 1992, p. 97-120 ; VERGNOLLE E., *L'art roman en France. Architecture, peinture, sculpture*, Paris, Éditions Flammarion, 1994, p. 118-122 ; VERGNOLLE E., *Saint-Benoît-sur-Loire et la sculpture du XI[e] siècle*, Paris, Éditions Picard, 1985, p. 107-123 ; BAYLÉ M., « Frises et dalles sculptées dans l'architecture romane de Normandie », in KAHN D. éd., *The romanesque frieze and its spectator, op. cit.* p. 75-83.

38. Voir VERGNOLLE E., « L'art des frises dans la vallée de la Loire, *op. cit.,* p. 97-120 ; LORANS E. dir., *Saint-Mexme de Chinon, V[e]-XX[e] siècle*, Paris, Éditions du C.T.H.S., 2006, p. 89 et suiv.

39. CABANOT J., *Les débuts de la sculpture romane, op. cit.,* p. 63 et suiv.

40. Voir également BAYLÉ M., « Les origines et les premiers développements de la sculpture romane en Normandie », *Art de Basse-Normandie*, 100 bis, 1991, p. 97 et suiv.

41. FOCILLON H., « Recherches récentes sur la sculpture romane en France au XI[e] siècle », *Bulletin Monumental*, 97, 1938, p. 49-72.

42. SAPIN C. dir., *Archéologie et architecture d'un site monastique (V[e]-XX[e] siècle). Dix ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, Paris, Auxerre, Édition du C.T.H.S., 2000, p. 117 ; PARRON I., BECKER C., « L'abbaye d'Ainay à Lyon : résultats de l'étude archéologique du bâti », in REYNAUD J.-F., RICHARD F., *L'abbaye d'Ainay des origines au XII[e] siècle*, Lyon, 2008, p. 133-150 et notamment p. 138 ; FONTAINE S., *La frise sculptée de l'église de Saint-Restitut*, mémoire de maîtrise en histoire de l'art médiéval, dir. JULLIAN M., Grenoble, université Pierre Mendès France, 1999, 2 vol.

43. ESQUIEU Y., GUILD R., « Le campanile de la cathédrale de Viviers », in *Congrès Archéologique de France, Moyenne vallée du Rhône*, 150[e] session, Paris, Société Française d'Archéologie, 1995, p. 333-350 ; ESQUIEU Y., « La cathédrale de Viviers et les bâtiments du cloître (XII[e]-XIII[e] siècles) », *Bulletin Monumental*, 141-2, 1983, p. 123-128 ; VALLERY-RADOT J., « L'église Saint-Michel de La Garde-Adhémar », in *Congrès Archéologique de France, Valence et Montélimar*, 86[e] session, Paris, Société Française d'Archéologie, 1925, p. 291-306.

44. Les plaques du clocher de l'abbatiale de La Charité-sur-Loire ont été également considérées comme des remplois. Cf. DESCHAMPS P., « Dalles carolingiennes incrustées dans le clocher de La Charité-sur-Loire », *Bulletin Monumental*, 79, 1920, p. 223-230.

45. HARTMANN-VIRNICH A., *Saint-Paul-Trois-Châteaux et Saint-Trophime d'Arles et l'église romane à trois nefs en Provence rhodanienne : architecture, construction, évolution*, Thèse de doctorat en Histoire de l'Art et Archéologie, dir. DÉMIAND-D'ARCHIMBAUD G. et FÉVRIER P.-A., université de Provence, 1992, notamment p. 166-167 ; HARTMANN-VIRNICH A., « La cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Paul de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) », in *Congrès Archéologique de France, Moyenne vallée du Rhône*, *op. cit.*, p. 239-278.

46. MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central. Le monument et le chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont et les diocèses limitrophes (XIe-XVe siècles)*, Clermont-Ferrand, thèse soutenue en 2009, vol. 1.

47. HARTMANN-VIRNICH A., *Saint-Paul-Trois-Châteaux et Saint-Trophime d'Arles et l'église romane à trois nefs en Provence rhodanienne, op. cit.,* p. 28.

48. HARTMANN-VIRNICH A., « Préfabrication, module et " standardisation " dans l'architecture de pierre de taille médiévale : quelques exemples du Sud-Est de la France (XII[e]-XIV[e] siècles) », in LORENZ J. et GÉLY J.-P., *Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes*, t. IV, Paris, Éditions du C.T.H.S, 2004, p. 187-204 ; PRIGENT D. , « Les débuts du moyen appareil : l'exemple de l'Anjou-Touraine (X[e]-XIII[e] siècles), in BLARY F., GÉLY J.-P. et LORENZ J. dir., *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes*, Paris, Éditions du C.T.H.S., 2008, p. 295-308 ; PRIGENT D., « la pierre de construction et sa mise en œuvre : l'exemple de l'Anjou », in *Utilis est lapis in structura*. Mélanges offerts à Léon Pressouyre, Paris, Éditions du C.T.H.S., 2000, p. 461-474 et notamment p. 470 et suiv.

49. HARTMANN-VIRNICH A., *Saint-Paul-Trois-Châteaux et Saint-Trophime d'Arles, op. cit.,* p. 166-167 ; BERNARDI P. « Le facteur temps : réflexions sur les délais de construction au Moyen Âge », in CAVACIOCCHI S., *L'edilizia prima della rivoluzione industriale secc. XIII-XVIII*, Atti della « Trentaseiesima Settimana di studi », 26-30 aprile 2004, Istituto internazionale di storia economica "F. Datini", Florence, Éditions Le Monnier, 2008,

p. 389-401 ; PHALIP B., « Investir les technologies. Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand », in PHALIP B. *Techniques et technologies. Nouvelles approches de la recherche*, *Siècles*, 22, 2006, p. 39-52 ; MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre, op. cit.*, t. III, p. 136, 240, 337 et 411.

50. COURTILLÉ A., *Auvergne et bourbonnais gothiques, les débuts*, Nonette, Éditions Créer, 1991, p. 469.

51. HARTMANN-VIRNICH A., *Saint-Paul-Trois-Châteaux et Saint-Trophime d'Arles, op. cit.*, p. 108.

52. PÊCHEUR A.-M., « Le prieuré-doyenné de Carennac », in *Congrès Archéologique de France*, 147e session, Quercy, Paris, 1989, p. 171-183.

53. *« Girbertus cementarius fecit istum portarium benedicta sit anima eius »* (*Gilbert, maçon, a fait ce porche. Que son âme soit bénie*), R. FAVREAU dir., *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, 9, Aveyron, Lot, Tarn, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1984, p. 94.

54. HENRIET J., *Saint-Philibert de Tournus : l'abbatiale du XIe siècle*, Paris, 2008 (édition originale 1992), Société Française d'Archéologie, p. 89-91.

RÉSUMÉS

Pour l'Auvergne médiévale, l'analyse d'un corpus représentatif de monuments édifiés entre le Xe et le XIIe siècle permet de déterminer les principaux choix technologiques opérés par les bâtisseurs et de jalonner l'évolution des techniques de la taille de pierre. Cette analyse met en évidence une transformation progressive de l'outillage et une lente adaptation des pratiques, selon les types architecturaux choisis et selon les principes de mise en œuvre. Les indices archéologiques permettent alors de s'interroger sur l'influence des matériaux (roches d'origines volcaniques et sédimentaires), sur les échanges technologiques entre les différents praticiens (maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs), mais aussi sur la circulation des bâtisseurs et sur les orientations économiques et socioculturelles des acteurs de la construction.

For medieval Auvergne, the analysis of a representative corpus of monuments built between the 10th and 12th centuries makes it possible to determine the main technological choices made by the builders and to mark out the evolution of stonemasonry techniques. This analysis highlights a gradual transformation of the tools and a slow adaptation of practices, according to the architectural types chosen and the principles of implementation. The archaeological evidence allows us to question the influence of the materials (volcanic and sedimentary rocks), the technological exchanges between the different practitioners (masons, stonemasons, sculptors), but also the circulation of builders and the economic and socio-cultural orientations of those involved in construction.

INDEX

Mots-clés : technologie, taille de pierre, Auvergne, Moyen Âge
Keywords : technology, stone cutting, Auvergne, Middle Ages

AUTEUR

David Morel

Docteur en Histoire de l'art et Archéologie médiévales. Thèse soutenue en 2009 intitulée « Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif Central ».
Directeur Agence Centre / Ingénieur d'étude en archéologie médiévale, Bureau d'Investigations archéologiques HADES, 9 rue Vidailhan, 31 130 BALMA.

Conjuguer les temps. Entre temps long et temps court, les peintures murales de l'ancien diocèse de Clermont et de ses zones limitrophes aux XIII^{e}, XIV^{e} et XV^{e} siècles

Marie Charbonnel

Introduction

1 Le titre de cet article reprend en partie un sujet d'examen proposé par Bruno Phalip lorsque j'étais son étudiante en deuxième année de licence à Clermont-Ferrand. Son cours - intitulé « Genèse de l'art roman » - a été un élément déclencheur de mon intérêt pour l'Histoire de l'art du Moyen Âge. J'y trouvais une approche des productions artistiques du Moyen Âge croisant la pragmatique et l'héritage de Fernand Braudel, qui concordait avec ma sensibilité[1]. Plus tard, au fil de la découverte des peintures murales composant mon corpus de thèse, je réalisais tout l'intérêt que possède cette approche pour des œuvres échappant parfois à une chronologie évolutionniste et événementielle de l'histoire de l'art[2]. D'un point de vue épistémologique, ce fut en effet une vraie chance de pouvoir travailler sous la direction de Bruno Phalip, qui, par son sujet d'Habilitation à Diriger des Recherches, s'était déjà penché sur des productions du même type[3]. Cet article constitue donc un acte de reconnaissance envers un directeur de thèse, souvent chahuté, et pourtant toujours présent à mon appel tout au long des quinze dernières années et revient sur des points discutés maintes fois entre nous.

2 Les peintures murales seront envisagées ici en mettant en perspective les temporalités qu'elles représentent et les durées dans lesquelles elles s'inscrivent et dans lesquelles elles inscrivent parfois le lieu qui les contient. Le choix des XIII^{e}, XIV^{e} et XV^{e} siècles a

été opéré à dessein. Le XIII[e] siècle est caractérisé par un tournant, initié au XII[e] siècle, dans le rapport des médiévaux au temps, désormais partiellement réhistoricisé, réhumanisé[4]. La peinture présente peu à peu les symptômes de cette accélération du temps et du raccourcissement de la durée, tout en conservant des productions s'inscrivant dans la « longue durée »[5]. Cette période est celle de la cohabitation, de la négociation entre plusieurs notions du temps. Le XIII[e] siècle est celui des premiers portraits de priants peints conservés dans la zone étudiée : ceux des chanoines de la cathédrale de Clermont, reflets de la modernité médiévale, c'est aussi celui de l'« invention » de l'horloge mécanique induite par de nouveaux besoins dans la gestion du temps[6]. En parallèle, les inscriptions accompagnant les sépultures et/ou les fondations vont devenir de plus en plus précises et traduire une relation à Dieu et au Salut s'inscrivant dans un temps actuel, avec une forte insistance sur les biens temporels alloués au Salut, au temps T, événementiel, de la création de la fondation, mais encore au temps long de la célébration de celle-ci[7].

3 Dans le même mouvement, les deux siècles sont également marqués par une évocation de plus en plus explicite et actuelle des relations des hommes à Dieu dans le discours porté par les peintures évoquées. Elles se situent, à l'instar de la prière, « entre la demande et le désintéressement »[8], dans des démarches qui vont de l'oraison et la louange, non-événement itératif, à la demande et au remerciement qui font souvent suite à l'événement, parfois à la crise. Les peintures sont un bon terrain d'investigation pour ces questions. Elles sont parfois inspirées d'images matérielles (animées ou non), mais surtout d'images mentales, forgées par la lecture, l'écoute et l'interprétation des récits bibliques et hagiographiques d'une part, et par le monde qui entoure les concepteurs et auquel ils appartiennent, d'autre part[9]. La seconde part est celle qui influe le plus sur les partis adoptés pour représenter l'histoire sainte à partir du moment où l'humain s'invite dans celle-ci. Cette réhumanisation a eu un impact considérable sur la volonté des commanditaires et des peintres de donner un cadre « réaliste » aux Annonciations et autres thèmes, volonté plus ou moins palpable et réelle en fonction des zones envisagées. Il ne s'agit pas, en effet, ici d'un phénomène uniforme et exclusif, il coexiste avec des réalités bien différentes et encore soumises à un temps divin, déshistoricisé, long. Les peintures abordées ici oscillent entre innovation et intemporalité stylistiques et/ou les font cohabiter dans un même lieu. Cet écrit se penchera sur la façon dont des histoires appartenant à des temporalités et à des durées différentes se trouvent conjuguées, unies dans la matière qu'est la peinture murale, sur les murs de l'église et dans l'Église en tant que communauté de croyants.

1. Le temps universel

4 Ernesto de Martino est l'un des auteurs qui a le mieux résumé le rapport cyclique au temps de la Chrétienté. Dans son essai laissé inachevé en 1977, traduit en français en 2016 et consacré aux apocalypses culturelles, il livre ce résumé :

> « le temps naturel et mondain, les années astronomiques sont entièrement résorbés dans la même année liturgique, et l'année liturgique qui se répète chaque année, répète à son tour le temps de l'événement central qui culmine dans la Pâques et la résurrection. L'image de l'année liturgique comporte donc, comme limite idéale, la complète déshistoricisation du temps : comme dans une caverne dominée par l'écho, le Christ y est répété à l'infini, même si le son possède différents degrés de hauteur. [...] Chaque mois, chaque jour, chaque heure, chaque instant possède

> toujours en tant que limite idéale sa signification répétitive, sa possibilité calendaire d'être résorbé et sanctifié en faisant écho au centre »[10].

5 Le lieu où cet écho est le plus fort est l'église où l'histoire sainte imprègne les murs par les actions liturgiques et par les images, qui forment un écho pléonastique, voire anaphorique, des gestes et paroles de sa commémoration et de son actualisation.

6 Un motif iconographique permet de saisir une oscillation dans l'image mentale puis matérielle que son prototype suscite. Il s'agit du Christ en majesté, image de l'éternité[11]. Les exemples de Christ en majesté des XI^e^-XII^e^ siècles « restaurés » aux XIV^e^ et XV^e^ siècles montrent bien le caractère pérenne de cette figure et une certaine stabilité dans son mode de représentation matérielle[12]. Le corpus des peintures murales des anciens diocèses de Clermont et du Puy compte une trentaine de Christ en majesté, s'étalant entre les XII^e^ et XV^e^ siècles. La majorité des décors dans les zones orientales (24 sur 30) sont des Christ en majesté. Le Christ en majesté a d'ailleurs souvent été associé aux voûtes en cul-de-four romanes, il perdure pourtant jusqu'au XV^e^ siècle et n'est pas supplanté par la Crucifixion ou la Trinité en ce qui concerne les peintures étudiées ici. Cette figuration est archétypique du temps déshistoricisé. Le Christ est le plus souvent accompagné des figures des quatre Vivants, et, de manière moins systématique, d'anges, du collège apostolique, voire des prophètes. Les apôtres peuvent être représentés avec le texte du Credo, initiant l'intégration d'un temps de la prière humaine au sens large, c'est-à-dire au-delà de la prière ecclésiastique, dans l'histoire sainte et la prise en considération du temps post-biblique dans l'histoire du Salut. La *Maiestas Domini* marque à la fois l'éternité, mais elle affirme aussi la synchronicité des liturgies céleste et terrestre, notamment le sacrifice eucharistique qui commémore l'avènement de la plénitude des temps. La liturgie terrestre n'est toutefois que rarement évoquée de manière explicite. L'évocation de cette dernière dans l'image peinte dans le sanctuaire passe par la représentation du Christ dans un espace « terrestre » (sur l'autel) et entouré des instruments de la liturgie, notamment le calice et le tabernacle. Ainsi, à Aigueperse, durant le dernier tiers du XIII^e^ siècle, une campagne de peinture succède à la réédification des parties occidentales de la collégiale Notre-Dame. Celle qui nous intéresse ici recouvre le bandeau mural entre les fenêtres hautes et les grandes arcades du rond-point du chœur. Au nord, un collège d'apôtres, précédé de la représentation de l'Église, de saint Marc et de saint Matthieu, fait pendant à douze prophètes, précédés de la Synagogue, de saint Luc et de saint Jean au sud (Fig. 1).

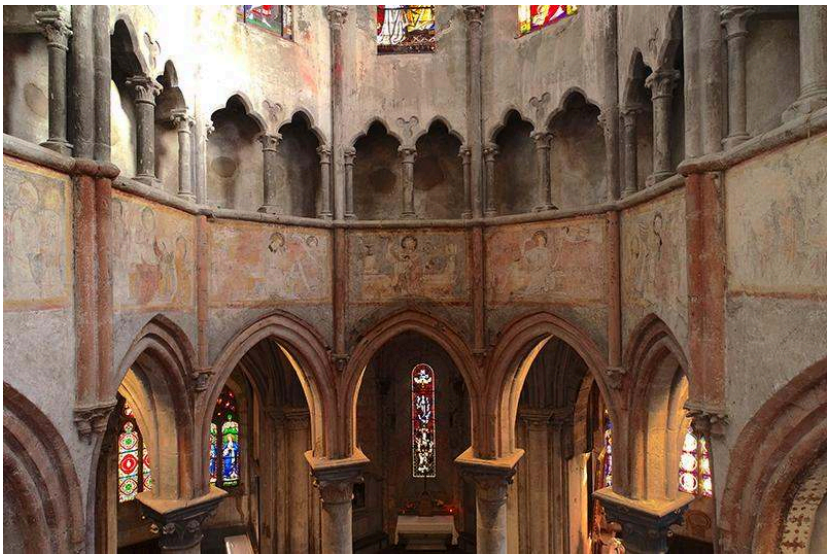


Fig. 1. Aigueperse (cl. A. Chen – Hadès).

7 Ils encadrent une représentation du trône de grâce (Fig. 2).



Fig. 2. Aigueperse, le Trône de grâce (cl. A. Chen – Hadès).

8 Dieu le père y est présenté, portant un globe surmonté d'une croix dans la main gauche et bénissant de la main droite. Devant lui, est figurée une Crucifixion, l'Esprit saint étant représenté dans un mouvement descendant entre sa main droite et son visage. Dieu le père se tient sur une banquette ornée de quadrilobes. À chaque extrémité, se trouve un objet : un calice posé sur un support qui paraît voilé à sa droite et un objet tripartite, un tabernacle sur un support de pierres taillées à sa gauche. Une autre représentation christique conforme, pour sa part, au modèle de la *Maiestas Domini* intègre les mêmes éléments à Cournon, ainsi qu'une hostie dans la main gauche du Christ, au niveau de l'abside (Fig. 3).



Fig. 3. Cournon, Décor de l'abside (cl. M. Charbonnel).

9 L'introduction de ces éléments est en effet loin de résulter d'une rupture franche, de constituer un remplacement, dans la mesure où une majorité écrasante des productions qui leur sont contemporaines et postérieures gardent le schéma plus traditionnel de la *Maiestas Domini* accompagnée des quatre Vivants et du collège apostolique. La représentation trinitaire est loin d'être majoritaire dans les partis pris de représentation du divin. L'introduction du calice et du tabernacle peut, pour leur part, être considérée comme un moyen d'affirmer la présence réelle, notamment dans la foulée du concile de Latran IV (1215), évoquant ainsi l'actualité de la présence divine dans le moment de jonction entre l'humain et le divin qu'est l'Eucharistie.

10 Les deux grands cycles liturgiques de la Nativité et de la Passion sont également évoqués dans leur permanence dans l'église. Leur résonance à l'échelle de l'année est notamment assurée par la peinture comme, par exemple, pour les nombreuses évocations du drame liturgique de Pâques du *Quem quaeritis* à travers les représentations des saintes femmes au tombeau dans les transepts nord, comme à la cathédrale du Puy[13] (Fig. 4).



Fig. 4. Le Puy-en-Velay, les saintes femmes au tombeau (cl. M. Charbonnel).

11 Dans le cas de la *Maiestas Domini*, comme dans le cas des cycles historiés de la Nativité et de la Passion, les peintures permettent également de rendre présents à l'esprit les archétypes exemplaires dont les gestes et paroles sont répétés cycliquement. Il en va de même, dans une moindre mesure, des saints dont les reliques témoignent et prolongent la manifestation du divin sur terre. Cette manifestation les charge d'un pouvoir, grâce à la *virtus* qui en émane. Nous allons maintenant revenir justement sur le rôle joué sur le long terme par ces reliques à travers un cas monastique, celui de Cluny et de son invocation des origines lors de la réforme opérée au XV^e^ siècle.

2. Le temps de la réforme

12 Les réformes sont le lieu temporel d'une réactualisation du passé biblique et post-biblique, qu'elles se situent à l'échelle de la Chrétienté ou à l'échelle de l'ordre monastique. Ainsi, le lieu de l'église est composé d'une succession de périodes, celles du substrat, du palimpseste et/ou de la rénovation, à l'instar des communautés qu'elle abrite. C'est particulièrement flagrant dans le cas des communautés monastiques où rénovation matérielle et rénovation spirituelle vont bien souvent de pair, notamment après l'avènement du régime de la commende. Le cas du réseau clunisien tout au long du XV^e^ siècle est particulièrement flagrant de ce point de vue. Un site emblématique de cette réforme est Souvigny. Il cumule les avantages puisqu'il est très bien documenté à la fois du point de vue archivistique, monumental et mobilier. La prieurale, l'une des filles de Cluny en Auvergne, possède une importance toute particulière pour l'obédience puisqu'elle abrite les tombeaux de deux saints abbés : Odilon et Mayeul. Au fil des siècles, la mise en scène des reliques des deux saints abbés a connu de nombreuses variations[14]. La convergence de plusieurs facteurs permet, dans le second tiers du XV^e^ siècle, une vaste entreprise de rénovation de la prieurale, sous l'égide du prieur Geoffroy Chollet. Tout en maintenant la majeure partie des structures des XI^e^-XII^e^ siècles, il remanie la quasi-intégralité du voûtement et plaque un nouveau massif occidental dans l'espace laissé vacant par la destruction de l'ancienne galilée. Une armoire reliquaire est installée pour les reliques des deux saints à l'extrémité du bras sud du transept. Quatre panneaux ferment cette armoire. Sur les deux panneaux supérieurs, deux scènes sont figurées. Elles sont situées dans le chœur de la prieurale et les représentations de l'architecture et de la liturgie y sont très réalistes. Ces scènes sont cependant difficilement identifiables. Il peut aussi bien s'agir de miracles que de la translation des reliques dans l'armoire. Deux inscriptions commémorent cet événement : *C oddil git le loange de dieu lan mil CCCC quarent*, sur le panneau de gauche et *Cy gist mayoli le loage grasse fut mis M CCCC qarent* sur le panneau de droite.

13 La configuration originelle des gisants des deux abbés est dans le même temps récréée en avant du chœur monastique, dans le vaisseau central de la nef, avec, notamment le rétablissement d'un autel à saint Laurent (Fig. 5), identifié par une peinture[15].



Fig. 5. Souvigny, saint Laurent (cl. M. Charbonnel).

14 Les restaurations de Geoffroy Chollet situent l'espace de la prieurale dans le temps court de la rénovation matérielle et de la translation des reliques, et dans le temps long de la réforme spirituelle, retour au temps primitif, en reconfigurant l'espace des gisants afin de se rapprocher au plus près de la configuration originelle du lieu d'inhumation.

15 Dans le même mouvement, au cours du dernier tiers du XV^{e} siècle, des peintures fleurissent dans plusieurs dépendances de Cluny, telle celle représentant les bustes de Mayeul et Odilon, aux côtés d'un Christ en majesté et du collège apostolique à Pignols (Fig. 6).



Fig. 6. Pignols, décor de la voûte orientale (cl. M. Charbonnel).

16 La valorisation des origines se manifeste encore en peintures dans la salle capitulaire de la dépendance féminine des Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, restaurée vers 1415, où sont figurés, datables du dernier tiers du XV^{e} siècle, saint Odon, saint Odilon et saint Hugues. Saint Mayeul les accompagnait probablement, mais le décor est lacunaire. La temporalité célébrée ici est plus récente, c'est celle de l'apogée de l'obédience. La célébration possède ici des enjeux plus pragmatiques, puisqu'il s'agit aussi de redynamiser un culte qui rapporte de moins en moins d'argent à Cluny.

3. Le temps de crise

17 L'actualité s'invite parfois dans le récit et le supplante dans certains cas, notamment dans le cadre de l'action de grâce, comme dans l'église de Jenzat[16]. Celle-ci recèle encore en son sein les témoignages de nombreuses campagnes de peintures. Celle qui nous intéresse ici fait partie de celles qui recouvrent l'abside et les absidioles orientales. Les murs nord et sud de l'abside soutiennent deux motifs très intéressants à bien des égards. En effet, sur le mur nord est représenté un groupe de femmes en prière portant des cierges. Des hommes, dans la même posture, leur font pendant au sud. Dans les deux cas, laïcs et religieux sont mêlés. Il est cependant un détail physique qui a interpellé Yves Morvan, le restaurateur des peintures, pour ces derniers, puisque certains présentent des ganglions lymphatiques enflés et rouges, signe le plus reconnaissable d'une contamination par la peste[17]. Ici, la communauté des fidèles est représentée dans le chœur de manière réaliste et vraisemblable. En effet, la bi-partition hommes au sud et femmes au nord est respectée. Ces croyants tiennent des cierges qui constituent un medium privilégié dans la culture matérielle du lien avec le divin[18]. Le

détail anatomique des bubons vient encore renforcer la modernité de la scène (Fig. 7 et Fig. 8).



Fig. 7. Jenzat, groupe des femmes (cl. J. Mondière).



Fig. 8. Jenzat, groupe des hommes (cl. J. Mondière).

18 Le cadre de commande de cette peinture n'est malheureusement pas connu et nous en sommes réduits aux conjectures. L'hypothèse d'une peinture qui transmette l'action de grâce après la fin de l'épidémie de peste de 1348-1352 paraît être la plus plausible par la datation qui peut être faite de ces peintures. La crise vient ici bouleverser l'ordre du temps et l'ordonnancement des thèmes bibliques dans l'espace. Ainsi, le collège apostolique, habituellement présent sur les murs de l'abside, se voit repousser dans l'absidiole nord (Fig. 9) tandis qu'une série de saints à visée apotropaïque, à savoir saint Sébastien, saint Adrien et saint Jean-Baptiste leur font pendant dans l'absidiole sud (Fig. 10). La figuration concerne ici le temps de la crise et le temps de la protection et de l'intercession.



Fig. 9. Jenzat, collège apostolique (cl. J. Mondière).



Fig. 10. Jenzat, saints de l'absidiole sud (cl. J. Mondière).

19 Dans un autre registre, il est un saint qui traverse les temps : il s'agit de saint Christophe. Par son rôle apotropaïque, ses représentations se situent dans le temps passé du récit, dans le temps présent de la vision et de la lecture et dans le temps futur de la protection. Ainsi, sous le porche occidental de la cathédrale du Puy-en-Velay, au sommet d'une colonne, au nord, se tient une bribe d'inscription (Fig. 11).

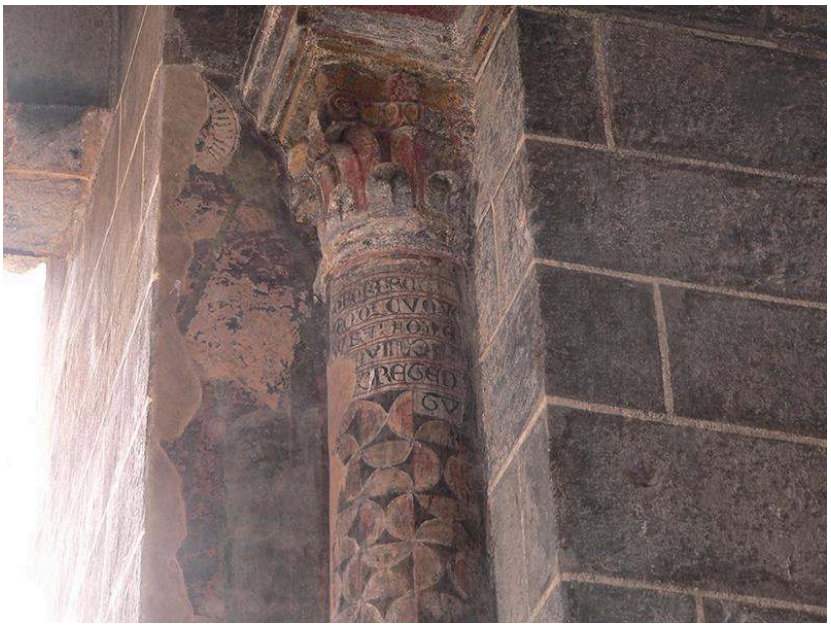


Fig. 11. Le Puy-en-Velay, porche de la cathédrale, peinture de saint Christophe (cl. M. Charbonnel).

20 [---]OFORI : STA : SPE
CIEM : QICVQVE
TVE : ILLO : NE
[---] NVLLO LA [..]ORE : TENE
TV[.]

21 [*Christ*]*ofori s(anc)ta(m) speciem q(u)icu(m)que tue(tur) illo ne*[*mpe die*] *nullo la*[*ng*]*ore tenetu*[*r*][19].
Quiconque voit l'image de saint Christophe – N'est tenu ce même jour par aucune maladie[20].

22 Cette pluralité des temps de saint Christophe est vérifiable également en envisageant les espaces dans lesquels ses représentations sont déployées. Marguerite Roques notait déjà que saint Christophe « occupe à tous égards une place à part »[21], bien souvent à l'interface de deux espaces. Saint Christophe est en effet un saint dont l'invocation se situe à la croisée de plusieurs temps, mais également à l'interface de plusieurs espaces. Le cas du Puy illustre cet état de fait pour les églises. Il n'est pas isolé car le géant est aussi le saint le plus fréquemment utilisé sur les peintures documentées ou conservées au niveau des porches comme au Puy-en-Velay ou à Jenzat. Le saint connaît aussi un grand succès, en association avec saint Michel dans beaucoup de cas en avant du chœur entre la seconde moitié du XIV^{e} et le XV^{e} siècle. Par ailleurs, dans le cadre domestique, à la tour Ferrande de Pernes-les-Fontaines, il est situé sur un palier, autre espace de transition. Saint Christophe est encore le motif le plus répandu parmi les peintures médiévales conservées qui s'inscrivaient dans le cadre domestique urbain de Clermont et de Montferrand. Un saint Christophe, datable de la fin du XIV^{e} siècle, est en effet visible dans un immeuble d'habitation de la rue des Chaussetiers à Clermont, qui possédait déjà une telle fonction au Moyen Âge. Le même motif a été peint à une date proche dans un même cadre d'usage à Montferrand, rue Jules Guesde. Par son caractère prophylactique, saint Christophe appartient ainsi à la fois au monde céleste et au monde terrestre, au monde religieux et au monde laïc, au passé, au présent et à

l'avenir. Les contenus des inscriptions qui accompagnent ses représentations en témoignent de manière puissante, puisqu'ils sont issus des *pia dictamina* et non de l'*Opus Dei*. Or une bonne part des inscriptions associées aux peintures médiévales empruntent leurs contenus des hymnes liées à l'*Opus Dei*. Les hymnes employés pour accompagner Christophe insistent de manière explicite sur une action du spectateur dans le présent ce qui reste rare pour les peintures médiévales hors du contexte funéraire. Cette protection terrestre est d'ailleurs parfois doublée d'une protection céleste dans une association avec la figure de saint Michel. Il s'agit ici de s'assurer une protection pour la vie terrestre et pour l'au-delà, comme au revers de la façade occidentale de l'église de Saint-Symphorien-sur-Coise ou encore dans les transepts de Jaleyrac (Fig. 12 et 13) et de Blesle.



Fig. 12. Jaleyrac, transept, saint Michel (cl. M. Charbonnel).



Fig. 13. Jaleyrac, transept, saint Christophe (cl. M. Charbonnel).

4. Le temps individuel

23 En dehors du temps de crise et par son statut transitoire, la mort ouvre la brèche dans la structure temporelle des représentations disposées dans les églises étudiées, avec l'apport d'éléments modernes, le plus notable étant la représentation du priant. Celle-ci n'est pas une nouveauté, elle préexiste dans des manuscrits et, dans un premier temps, pour l'église et ses alentours, dans des effigies au sol ou des éléments de mobilier. Elles sont cependant réservées à quelques-uns. Elles se multiplient ensuite dans des populations diverses et dans le même espace plastique que l'histoire sainte, sur les murs, signe d'« une conscience active de l'histoire humaine »[22].

24 Dans le contexte funéraire, de multiples temporalités sont juxtaposées. Les portraits funéraires des chanoines qui peuplent le déambulatoire de la cathédrale de Clermont à partir du dernier quart du XIII^e^ siècle en sont une illustration parmi tant d'autres. Les premières peintures suivent la réédification des parties orientales de la cathédrale[23]. La peinture la plus ancienne conservée est celle du chanoine Gautier, datable du dernier quart du XIII^e^ siècle (Fig. 14).

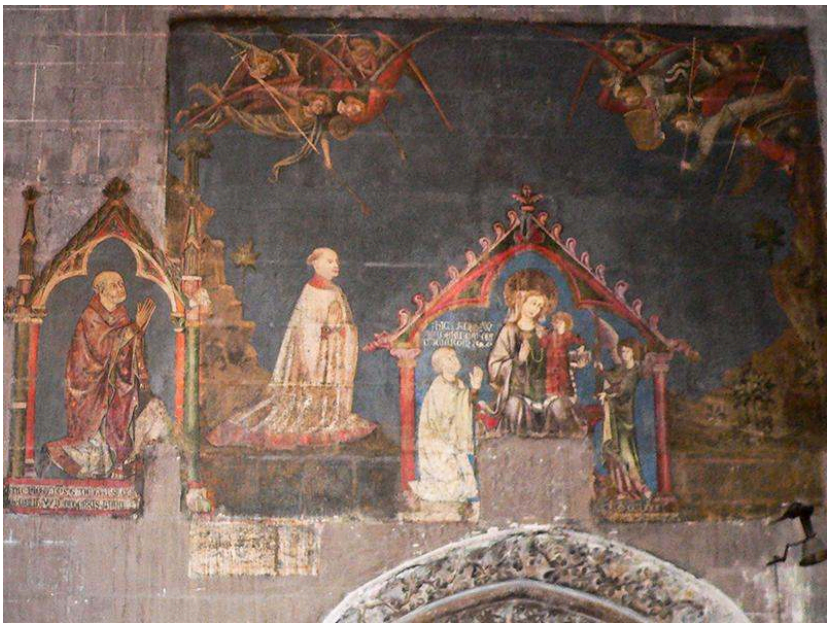


Fig. 14. Clermont-Ferrand, déambulatoire de la cathédrale, peintures des chanoines Gautier, Coustave et de Jeu (cl. M. Charbonnel).

25 Elle est située dans un lieu de choix, au-dessus de la porte de la salle du chapitre, soit dans la partie nord du déambulatoire. Le chanoine Gautier y est représenté priant face à une Vierge de la Chandeleur à la droite de laquelle se tient un ange lui présentant une chandelle[24]. Le défunt prie sous une sorte de dais architectural et son épitaphe est peinte en dessous de celui-ci :

26 HIC : JACE[.] : W
[.]ALTERII : CANONI
[...] : CLAROM :
Une date vient compléter l'inscription sous les pieds de l'ange :

27 : M° : CC° : LXXX° : [..]

28 *Hic iace*[*t*] *W*
[*G*]*alterii canoni*
[*cus*] *Clarom(ontensis).*
M CC LXXX [..][25].

29 Les représentations de deux autres chanoines témoignent de la pertinence du choix opéré pour le chanoine Gautier. Il s'agit de celle du chanoine Guillaume de Jeu, installée au début du XIV^e^ siècle et de celle du chanoine Coustave, avec son armée angélique, installée au milieu du XV^e^ siècle. Les chanoines sont nombreux à s'être fait portraiturer et le schéma varie peu pour ceux présents dans le déambulatoire, ils prient tous face à une Vierge. Dans les chapelles rayonnantes, c'est la représentation collective qui est privilégiée, comme celles des chapelles sud (Fig. 15). Ces peintures intègrent les portraits des chanoines défunts sur un plan inférieur, mais tout de même similaire à celui des protagonistes de l'histoire sainte.



Fig. 15. Clermont-Ferrand, cathédrale, peinture liée à une sépulture collective dans la chapelle Notre-Dame-de-Pitié (cl. M. Charbonnel).

30 Les peintures accompagnant la sépulture de Thibault de Vassalieu dans l'angle des murs nord et est du chœur de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez, exécutées durant le deuxième tiers du XIV^e^ siècle, offrent une juxtaposition des temps plus élaborée. Les thèmes des peintures appartiennent au temps de l'histoire sainte - Crucifixion et Couronnement de la Vierge dans les registres supérieurs - et au temps *in fieri*, celui des funérailles et de l'épitaphe sur le registre inférieur. Au registre supérieur du mur nord, se trouve le Christ crucifié entouré des anges recueillant le sang, la Vierge Marie et Marie-Madeleine, ainsi que saint Jean et le centurion. La parole du centurion est peinte à droite du Christ, qui vient renforcer le sens de la présence de cette scène dans ce contexte funéraire et appuie sur un fondement de la foi du défunt dans le Salut :

31 VERE : FI
LIVS : DEI
ERAT
ISTE

32 *Vere filius Dei erat iste.*
Le vrai Fils de Dieu était ici[26].

33 Sur le mur oriental est représenté le Couronnement de la Vierge. Le lien entre les deux temporalités est assuré par une représentation de Thibaud de Vassalieu tonsuré et revêtu de l'habit chartreux, présenté par un saint également tonsuré tenant un livre, qui pourrait être saint Thibault, au pied de la Vierge et du Christ. Le registre inférieur comporte la scène des funérailles de Thibaud ainsi que son épitaphe. Ainsi, le drap funéraire de Thibaud fait, de manière classique, état des armes du lignage du défunt. L'épitaphe complète cette évocation de la vie du défunt :

34 HIC : JACET : NOBILIS : VIR : THEOBALDVS :
DE : VASSAL[.]IACO :
QNDAM L[....]NEN : ET : CAMERACEN : ECCLAR :
ARCHIDIACONUS : VIENNEN : EB : ET : DYEN :
CANONICVS : QI : OBIIT : ANNO : DNI : M : CCC : XX : VII
QVARTO : NONAS:IVLII : CVI : ANIMA : P : DEI :
MIAM : REQVIESCAT : IN : PAE : AM

35 *Hic jacet nobilis vir Theobaldus de Vassaliaco, q(uo)ndam L[ugdu]nen(sis) et Cameracen(sis) eccl(esi)ar(um) archidiaconus, Viennen(sis), Eb(odunensis) et Dyen(sis) canonicus, q(u)i obiit anno D(omi)ni M(illesimo) trecenti viginti septem, quarto nonas Julii, cuj(us) anima p(er) Dei Mi(sericordi)am requiescat in pa(c)e Am(en)*[27].

36 Les armes, l'inscription et les représentations du défunt, notamment la prolongation de l'instant clé de ses funérailles, participent à l'intégration de son histoire, de sa chronologie, voire de sa chronique dans l'histoire du Salut.

37 Une autre formulation vient prolonger, pour sa part, un moment de la vie. Il s'agit de l'appel explicite à la prière des vivants. Ainsi, à la collégiale d'Ennezat, deux peintures se font face à l'heure actuelle sur les murs nord et sud des travées droites du chœur. Elles ont été déposées là et se trouvaient à l'origine sur la clôture de chœur, côté déambulatoire. Les deux peintures ont été exécutées à quelques années d'intervalle, au début du XV^e^ siècle. Dans cette partie du discours, c'est la première peinture qui nous intéresse, nous reviendrons sur la seconde un peu plus tard. Il s'agit de la peinture funéraire du chanoine Étienne Horelle et de sa tante Audine, datable de 1405 grâce à l'inscription qui la coiffe. Cette inscription est en latin, son contenu est le suivant :

38 : HIC JACET DNS STEPH HORELLI CANONI . ET RECTOR ISTIVS ECCLE ET AVDINA HORELLA AMTA EJVS : ET FECIT FIERI HOC : [.]NNO DNI M. CCCC. QVITO

39 *: Hic iacet d(omi)n(u)s Steph(anus) Horelli canoni(cus) et rector istius eccl(esi)e et Audina Horella am(i)ta ejus : et fecit fieri hoc :* [a]*nno D(omi)ni m. cccc. qui(n)to.*
Ci-gît Étienne Horelle, chanoine et recteur de cette église et Audine Horelle, sa tante paternelle. Et il fit faire ceci l'an du Seigneur 1405.

40 En dessous de cette inscription est représenté un Jugement Dernier très développé (Fig. 16).



Fig. 16. Ennezat, peinture d'Étienne Horelle (cl. M. Charbonnel).

41 Le Christ se tient au centre, entre deux anges sonneurs de trompettes, faisant un geste de bénédiction vers les Élus et baissant le bras vers les Damnés. À ses pieds, des morts, parmi lesquels se trouvent un évêque et un pape, quittent leurs sépultures. À sa droite se tient la Vierge avec un premier groupe d'apôtres et à sa gauche se tient saint Jean, lui aussi accompagné d'un groupe d'apôtres. L'espace tout à fait à gauche du Christ est occupé par l'Enfer. On y voit des Damnés tourmentés et précipités dans la gueule du Léviathan par des démons, tandis que saint Michel envoie un des Damnés vers ces mêmes démons en haut de la composition. Sur l'espace tout à fait à droite du Christ est figurée la Jérusalem céleste devant laquelle se tiennent le commanditaire Étienne Horelle et sa tante, en position de prière (Fig. 17).



Fig. 17. Ennezat, Étienne Horelle et sa tante Audine (cl. M. Charbonnel).

42 En dessous d'eux est représenté un cadavre dans son cercueil qui tient un phylactère sur lequel se déroule l'inscription suivante :

43 PRIA POUR MOY QUI ME REGARDES [.]UAR TYEL SERAS QUAT QUE TU TARDES FAY BIEN TANDIS Q(U)E TU VIS QUAR [.]PRES LA MORT NAURAS NULZ [---]

44 *Pria pour moy qui me regardes* [*q*]*uar tyel seras qua(n)t que tu tardes*
Fay bien tandis q(u)e tu vis quar [*a*]*pres la mort nauras nulz* [*amis*]

45 Aux pieds de ce cadavre se tient un ange qui déroule lui aussi un phylactère sur lequel on lit le texte suivant (Fig. 18) :

46 REGUARDA LA GRANT PITY[.] DE NATURE HUMAINE
COMET VIENT A DESTRUCTION ET FORMA VILAYNE

47 *Reguarda la grant pity*[*e*] *de nature humaine*
Come(n)t vient a destruction et forma vilayne[28]



Fig. 18. Ennezat, peinture d'Étienne Horelle, ange déroulant un phylactère (cl. M. Charbonnel).

48 L'image du Jugement dernier happe l'attention d'une manière bien plus efficace qu'une simple tombe au sol. C'est également ce qui explique le recours à la peinture à la cathédrale de Clermont, notamment dans le cas du chanoine Besson durant la seconde moitié du XV^e^ siècle et qui désigne ainsi son dispositif funéraire au sol *Hic in magna tumba alba*. L'occasion qu'offre cette attention est ensuite mise à profit pour inciter à la prière. Les deux inscriptions incitant à la prière sont d'ailleurs rédigées en langue vernaculaire, sans faire usage d'abréviation, assurance supplémentaire sur la transmission de la demande, tandis que l'inscription contenant la formule plus « traditionnelle » du *Hic jacet* est rédigée en langue véhiculaire. L'histoire du Salut est ici une fois de plus conjuguée avec l'histoire individuelle du fondateur, à laquelle est associée étroitement sa tante, probablement entrée dans les ordres elle aussi dans une solidarité familiale alternative au lignage direct, fréquente chez les religieux. Dans cette image, le défunt est le participe passé et la communauté des vivants est l'auxiliaire au présent.

49 Cette réalité est particulièrement palpable dans les décors accompagnant une fondation *pro remedio animae*. Ainsi, en 1481, Jehan Bessole, écuyer du roi, établit sa sépulture dans l'abbatiale d'Ébreuil et y fonde un service funéraire. Des cloisons ont été aménagées dans le bas-côté de l'église du XI^e^ siècle pour créer une chapelle latérale, puis ont été détruites à la suite de la fondation d'un hôpital dans la cour adjacente à la période moderne. À l'entrée de cet espace destiné à accueillir sa sépulture et les célébrations associées, est peinte une longue inscription surmontée de quatre saints. Voici l'édition critique de ladite inscription (Fig. 19) :

> [---] Sachent tuit q(ue) Jehanot Bessolle escuier seign(eu)r de S(er)va(n)t, p(our) le remede de so[n ame et] de ses predecesseurs, succes[eu]rs et b(e)nefaicteurs, a donné aux religieux [du cou]vent du mo(u)stier d'Ébreulle, XXX et V sextiers de frome(n)t, mesure de Charro[ux] et deux gelinez [de] rante a tousiours mes p(er)petue[lle]ment et bayllé realm(en)t et de t[uit. Lesque]lles chouzes lesdis abbé et co(u)ve(n)t doive(n)t et seront ten(us) celebrer une messe a la devocio[n --- v]olu(n)té du celebra(n)t checune sepmaine dura(n)t la vie dudit Bessole et ce

p(our) les pictances, [---] gen(er)aulx a lui baillés et octroyéz p(ar) feu rev(er)end pe(re) en Dieu mes(sir)e Rogier jadis abbé [au]dit lieu de Breuille et p(ar) le couvent d'icelui. Lesq(ue)lles picta(n)ces et gen(er)aulx ledit Jeh(a)not Bessolle p(our) [le] remede de son ame et de sez dis p(re)decesse(urs), success(eurs) et b(e)nefaicteurs a donnés, remis et delaissés [a] Rev(er)end pe(re) e(n) Dieu mes(sire) Pi(e)r(re) de Chalus, abbé dudit moustier et a c(ou)ve(n)t d'icelui et tr(e)spass[é]. L(e)dit Jeh(a)not Bessolle, lesdis abbé et couve(n)t et leurs successeurs p(er)petuelme(n)t sero(n)t ten(us) de célébrer chescune sepmaine en l'auter de ceste chapelle nouvellem(en)t édifiée p(ar) le dit Bessolle. C'est assavoir trois messez [d]e mors et finées lesd(i)c(t)es messez fe(re) absolac(i)on sur la tu(m)be dud(it) Bessolle avec l'eau benoicte a(n) disa(n)t De P(ro)fu(n)dis avec lez respo(n)s, vers(ets) et oraiso(n)s en cieux cas ac(ou)stu(m)iés a dire et sont ten(us) lesd(is) abbé et c(ou)ve(n)t de bailler ung cierge per s(er)vir lesd(i)c(t)es messez a leurs despens et avec ce, seront ten(us) lesd(is) abbé et co(u)ve(n)t de fere sevelir [l]e corps dud(it) Bessolle honorablem(en)t et co(n)venablem(en)t et bailler la lumière de la sépulture. C'est [a]ss(avoir) quatre ciergez, deux torchez de cire et des cha(n)delles soufisam(en)t a célébrer lez messez [e]t conplir la d(i)c(t)e sépulture. Ite(m) sont ten(us) de dire et célébrer, le jour de la sépulture, troix messes en aulte voix : l'une du s(aint) Esprit, l'autre de N(ot)re Dame et l'autre de mors. Item sont ten(us) de célébrer ch(ac)un jour de XL jour amprès le décès dud(it) Jeh(a)not, une messe de mors en pri(a)nt Dieu po(ur) l'ame dud(it) Jeh(a)not et de ses b(e)n(e)faict(eur)s. Ite(m) sont [te]n(us) fe(re) an(n)iv(er)saire ch(ac)un an, le jour de son obiit co(mm)e ac(ou)stu(m)é a fere aud(it) moust[ier, com]me toutes ces chous(es) plus a plain sont co(n)tenues au l(ett)res desd(i)c(t)es donac(i)on et fu(n)dac(i)on. [L]esqu(e)lles fure(n)t fa(i)c(t)es et octroyées en l'an mil IIIIc et XV et en l'an mil IIIIc et XVI et recehues p(ar) Guill(aume) Faury, notaire, juré du roy n(ot)re s(ire). Item est vray q(ue) ledit Jeh(a)not [B]essolle au temps q(ue) feu mes(sire) Rogier du Graveyron, abbé dud(it) moustier vivoit led(it), [J]eh(a)not p(our) c(er)teines causez aux l(ett)res sur ce confi[es] plus aplain decl(er)ées, bailla et déliv[ra auxd]i(t)s abbé et co(u)vent IIIIXX frans d'or p(our) lesquieulx [certaines] chousez lesd(its) abbé [et couv]ent estoient ten(us) a fe(re) ch(ac)u[n] an ung an[niversaire p(our) le rem]ede dez ames dud(it) Je[hanot et de] Margarite de Presso[n], jadis sa fam[me---], Dieu [ait] l'ame et de ung ses [---. Fur]e(n)t lesd(ites) le(ttr)es données l'an mil III[C] IIIIXX et ung [---]

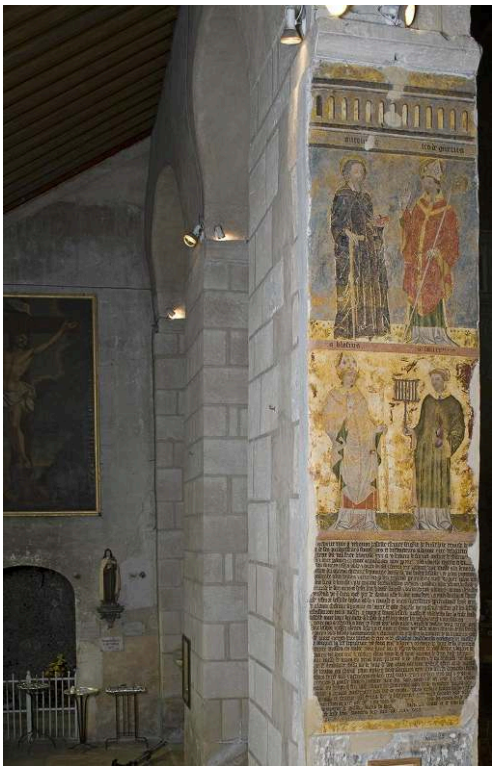


Fig. 19. Ébreuil, peinture de Jehan Bessole (cl. J. Mondière).

50 Cette inscription constitue à la fois une image de la charte et une copie de son texte. Son insertion à l'entrée de la chapelle permet de mettre en avant un acte social valorisant, tout en rappelant l'abbaye d'Ébreuil à ses devoirs dans le cadre de la célébration de la mémoire de Jehan Bessole. Ce type d'inscription qui expose de plus en plus longuement et en détail le contrat passé entre un établissement et un fondateur dans l'espace d'entérinement du contrat est de plus en plus fréquent à partir de la fin du XIII[e] siècle[29]. Ces inscriptions sont les témoins d'une relation qui inclut de manière croissante les enjeux pour l'accroissement du temporel des établissements, une relation monnayée, une « comptabilité de l'au-delà » selon la formule de Jacques Chiffoleau[30]. L'événement du don matériel, de la fondation, représente une assurance sur l'avenir dans ses diverses phases, de la charte au déploiement dans l'espace. Le « contrat d'assurance » est mentionné de manière plus ou moins explicite, le summum de l'explicite se situant dans des peintures comme celle de Jehan Bessolle qui s'adresse à la communauté religieuse qui a en charge ce contrat et prend à témoin le lecteur par la reprise de la formulation publicitaire *Sachent tuit*.

51 Dans le contexte funéraire, le temps actuel et futur de la vision de la peinture et d'une éventuelle lecture d'inscription peut donc être tout aussi valorisé que pour saint Christophe avec néanmoins une finalité différente, puisque la demande de soutien s'adresse aussi bien à la sphère céleste qu'à la sphère terrestre et concerne l'histoire post-mortem. En effet, l'appel à la prière ou à la mémoire peut être considéré comme central, parfois explicite dans le discours écrit de ces peintures, dans une certaine mesure implicite avec la posture des fondateurs qui reste néanmoins la plus viable et acceptable face aux entités saintes ou divines.

52 Au-delà de l'accroissement du temporel, l'acte de faire peindre peut être valorisé de la même façon. Ainsi, à Ennezat, Étienne Horelle ne se contente pas du *Hic iacet*, il lui

adjoint la formule *hoc fecit fieri* et s'affirme en tant que commanditaire de l'image. La collégiale contient une deuxième peinture de chanoine : il s'agit de la peinture de Robert de Bassinhac, réalisée en 1420 (Fig. 20).



Fig. 20. Ennezat, peinture de Robert de Bassinhac (cl. M. Charbonnel).

53 Cette peinture était elle aussi disposée sur la clôture de chœur et a été déposée sur le mur nord, au niveau des travées droites de chœur. Comme pour Étienne Horelle, une inscription coiffe la peinture dont voici le contenu :

54 ANNO D M° CCCC° XX° FECIT FIERI HAC YSTORIA ROBT DE BASSINHAC HVJVS ECCLE CAN' ET VZIARI CVRATVS OB REV/ENCIA BTE M[....] ET IN MEMORIA EJ PATS MATS SVORV QVE FRM ET SORORV ROGATE VT FIDELIV AIE REQVIESCAT IN PACE AME.

55 *Anno D(omini) m° cccc° xx° fecit fieri ha(n)c ystoria(m) D(ominus) Rob(er)t(u)s de Bassinhac hujus eccle(sie) can(onicus) et Uziari curatus ob rev(er)encia(m) b(ea)te M*[*ariae*] *et in memoria(m) ej(us) pat(ri)s mat(ri)s suorum que fr(atru)m et sororu(m) rogate ut fideliu(m) a(n)i(m)e requiesca(n)t in pace ame(n).*

56 Deux registres font suite avec, au niveau supérieur, une représentation avec son texte littéraire du Dit des trois morts et des trois vifs et, au niveau inférieur, une représentation des membres de la famille de Robert de Bassinhac susmentionnés, priant de part et d'autre, hommes et femmes séparés, d'une Vierge à l'Enfant trônant. Des armes se font pendant en haut de ce registre inférieur, qui sont probablement celles du père et de la mère du commanditaire. C'est essentiellement le temps de l'intercession, d'une durée indéterminée, qui est convoqué ici. Cette peinture s'inscrit dans une temporalité qui diffère en partie de la précédente, puisqu'il n'y est fait aucune mention de la sépulture. Elle appartient au registre de la solidarité mémorielle du vivant aux défunts de sa famille fondamentale dans l'acte de fondation, notamment au moment de l'exécution testamentaire.

Conclusion

57 Nous l'avons vu au gré de cette pérégrination, la peinture transmet la connaissance du temps, expose la chronologie. Outil mnémonique, elle fixe et prolonge l'instant de la prière dans le temps, tant à l'échelle de l'année pour la liturgie, qu'à l'échelle de l'histoire du Salut et de la destinée individuelle et familiale pour les fondateurs. Elle rend également actuelle, en complément des gestes et paroles de la liturgie, l'exemplarité biblique invoquée et honorée sans relâche. Elle conjugue différentes histoires, des parcelles de présent, de passé récent, d'actualité, incluses dans le temps cyclique chrétien où le présent est préfiguré dans le passé, où l'avancée vers le futur s'opère aussi par retours en arrière. Elle manifeste l'anticipation sur le temps eschatologique, mais aussi sur le temps terrestre. La communauté se construit à la fois dans le Christ et dans la crise. Les peintures sont le produit d'une époque dont la conception du temps diffère profondément de la nôtre. À travers la représentation de l'histoire biblique du Salut, qui suit la plénitude des temps, qui est soumise à la providence et encore en cours comme rappelé par son actualisation en liturgie dans le temporal, les peintures permettent de revendiquer l'appartenance à l'édifice spirituel à visée universaliste qu'est l'Église. Au fil des siècles, cette appartenance est de plus en plus marquée par le siècle et par la participation à l'accroissement du temporel de l'Église, avec l'importance croissante de la médiation des hommes et des femmes de Dieu dans la temporalité présente vers la temporalité eschatologique. Cette médiation, dont le signe le plus flagrant est l'émergence du Purgatoire, prend une place toujours plus grande dans la conjugaison des temps où l'humain prend une part croissante, cheminant ainsi vers l'Humanisme de la Renaissance, non sans conserver des chemins de traverse.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. BRAUDEL F., « Histoire et Sciences sociales : La longue durée », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisation,* 13e année, 4, 1958, p. 725-753.

2. CHARBONNEL M., Materialibus ad immaterialia. *Peintures murales et piété dans les anciens diocèses de Clermont, du Puy et de Saint-Flour (1317) du XIIe au XVe siècle*, Thèse de doctorat sous la direction de Phalip B. et Russo D., université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, 2012.

3. PHALIP B., *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. Le cas de l'ancien diocèse de Clermont*, mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2001.

4. CHENU M.-D., « Conscience de l'histoire et théologie au XIIe siècle », *Archives d'histoire Doctrinale et Littéraire Du Moyen Âge*, 21, 1954, Librairie Philosophique J. Vrin, p. 107–133 ; LE GOFF J., « Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps du marchand », *Annales.*

Économies, sociétés, civilisations, 15e année, 3, 1960, p. 417-433 ; DUPRONT A., *Du sacré. Croisades et pèlerinages. Image et langages*, Éditions Gallimard, Paris, 1987 (Bibliothèque des Histoires) ; AURELL M., « L'historiographie ecclésiastique en Occident (IVe-XIIe siècles) : providence, exemple, type », *Venti secoli di storiografia ecclesiastica : bilancio e prospettive ; atti del XII Convegno Internazionale della Facoltà di Teologia « La storia della Chiesa nella storia », Roma, 13-14 marzo 2008*, MARTÍNEZ FERRER L. dir., Edusc, Rome, 2010, p. 55-71 ; D. LANDES, *L'heure qu'il est. Les horloges, la mesure du temps et la formation du monde moderne,* réédition de la traduction française de l'ouvrage *Revolution In Time, Clocks And The Making Of The Modern World*, paru aux États-Unis en 1969, traduit en français en 1987 et réédité aux éditions Les Belles Lettres, Paris, 2017, p. 125 (Histoire, 137) ; HARTOG F., *Chronos. L'Occident aux prises avec le temps*, Éditions Gallimard, Paris, 2020, p. 163-166 (Bibliothèque des Histoires).

5. BRAUDEL F., *op. cit.*

6. LANDES D., *op. cit.*, p. 99.

7. CHARBONNEL M., « *Pour faire et accomplir les choses dessus dites*. Formules en contextes, les fondations entre acte et lieu du XIIIe au XVe siècle », *La formule au Moyen Âge III*, Simonin O., De Barrau C. éd., Brepols, Turnhout, 2021, p. 189-203 (Ateliers de recherche sur les textes médiévaux, 28).

8. BOULNOIS O., « Quand la réponse précède la demande. La dialectique paradoxale de la prière chrétienne », *Revue de l'histoire des religions*, 211-2, 1994. Parler aux dieux. Essais de pragmatique religieuse, p. 167-186.

9. POLO DE BEAULIEU M.-A., « Prêcher en images à la fin du Moyen Âge », *Archives de sciences sociales des religions*, 64e Année, 187 (juillet-septembre), 2019, p. 27-48.

10. DE MARTINO E., *La fin du monde. Essai sur les apocalypses culturelles*, Éditions de l'EHESS, Paris, 2016, p. 221.

11. SKUBISZEWSKI P., « *Maiestas Domini* et liturgie », *Cinquante années d'études médiévales. À la confluence de nos disciplines : Actes du Colloque organisé à l'occasion du cinquantenaire du CESCM, Poitiers, 1-4 septembre 2003*, Brepols, Turnhout, 2005, p. 309-408 (Culture et société médiévales, 5).

12. DESCHAMPS P., THIBOUT M., *La peinture murale en France au début de l'époque gothique*, Éditions du CNRS, Paris, 1963, p. 15 ; DALLAJ A., « Notice », *Une mémoire pour l'avenir. Peintures murales des régions alpines*, RIGAUX D. dir., Paris-Novare, 1997, p. 147-149.

13. CHARBONNEL M., « Espaces peints, pèlerinage et liturgie cathédrale à Notre-Dame du Puy-en-Velay (XIe-XIIIe siècles) », *Hortus Artium medievalium*, 23, 2017, p. 579-589.

14. CHEVALIER P., MAQUET A., « La fouille des tombeaux des saints abbés de Cluny, Mayeul et Odilon et les pèlerinages à Souvigny », *Bulletin Monumental*, 162-2, 2004, p. 87-100.

15. CHARBONNEL M., « Les aménagements de dom Chollet : l'armoire aux reliques et la peinture de saint Laurent », in PHALIP B. dir., *Souvigny (Allier). La prieurale, le prieuré et le territoire*, Images du Patrimoine, 2012, p. 145-149.

16. CHARBONNEL M., *Materialibus ad immaterialia*, *op. cit.*

17. MORVAN Y., « La peste noire à Jenzat. Récentes découvertes de peintures murales dans l'église Saint-Martin de Jenzat », in *Congrès Archéologique de France, 146e session, Bourbonnais*, Paris, 1991, p. 287-295.

18. VINCENT C., *Fiat Lux. Lumière et luminaires dans la vie religieuse du XIII^e^ siècle au début du XVI^e^ siècle*, Paris, Cerf, 2004 (Histoire religieuse de la France).

19. Transcription et édition critique de l'auteure.

20. Traduction de FAVREAU R., « L'inscription de Saint Christophe à Pernes-les-Fontaines », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, CTHS, 1977, p. 33-39.

21. ROQUES M., *Les peintures murales du Sud-Est de la France. XIII^e^ au XVI^e^ siècle*, A. et J. Picard, Paris, 1961.

22. CHENU M.-D., *Conscience de l'histoire*, *op. cit.*, p. 107.

23. DAVIS M. T., *The cathedral of Clermont-Ferrand: history of its construction, 1242-1512*, PhD, University of Michigan, 1979.

24. COURTILLÉ A., *La cathédrale de Clermont*, Éditions Créer, Brioude, 1994, p. 175.

25. Transcription et édition critique de l'auteure.

26. Transcription et édition critique de l'auteure.

27. Transcription et édition critique de l'auteure d'après l'original et VACHEZ A., « Les peintures murales de l'ancienne Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez (Loire) », *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 58, 1897, p. 234-257, voir notamment p. 238.

28. Transcriptions et éditions critiques de l'auteure d'après l'original.

29. CHARBONNEL M., *Pour faire et accomplir les choses dessus dites, op. cit.*

30. CHIFFOLEAU J. *La comptabilité de l'Au-Delà : les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Âge (vers 1320 - vers 1480)*, 1^ère^ édition, Rome, École française de Rome, 1980 (Collection de l'École française de Rome, 47), Paris, Albin Michel, 2011 (Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité).

RÉSUMÉS

Le présent article envisage les peintures de l'ancien diocèse de Clermont des XIII^e^-XV^e^ siècles à travers les temporalités et les durées que transmettent leurs contenus. Les images de cette période se situent à l'interface entre divin et humain, et, par là même, à l'interface entre plusieurs durées, plusieurs temporalités qu'elles conjuguent dans un même lieu visuel. La pérégrination d'une peinture à l'autre permettra de saisir le temps éternel et universel, le temps long intrinsèque au divin, mais aussi le temps court des crises à travers des peintures manifestant le remerciement ou encore les temps de transition entre histoire individuelle et histoire du Salut que sont la mort et sa préparation.

This article considers 13^th^-15^th^ centuries Clermont former diocese's wall paintings through prism of the temporalities and durations transmitted by their contents. Images considered in this article are located at the interface of divine and human. By the way, they constitute a meeting point between various durations and temporalities they combine in a same visual place. Peregrination from one painting to another lead from slow eternal and universal time, intrinsic in divine, but also the quick time of crisis, and the transition time between death and its preparation, at the corner of individual and Salvation histories.

INDEX

Mots-clés : Moyen Âge, peinture murale, liturgie, histoire, historicisation, temporalités
Keywords : Middle Ages, wall painting, liturgy, history, historicisation, temporalities

AUTEUR

Marie Charbonnel
Membre associée, Institut Ausonius, UMR 5607, Université Bordeaux-Montaigne. Thèse soutenue en 2012 intitulée « Materialibus ad immaterialia : Peinture murale et piété dans les anciens diocèses de Clermont, du Puy et de Saint-Flour du XIIe au XVe siècle ».

À la croisée des chemins de l'histoire, de l'archéologie du bâti et de l'histoire de l'art monumental. Le monastère primitif de Manglieu (Puy-de-Dôme) : VII^e^-XI^e^ siècles

Damien Martinez

1 « *Mettez-y de la chair et du sang* ! », furent les mots de Bruno Phalip à la suite de sa relecture d'une proposition d'article prolongeant mon mémoire de Master, il y a de cela quelques années à présent. Il est des paroles, parfois de simples injonctions telles que celle-ci qui, à elles seules, vous imprègnent d'une personne et gravent dans le marbre la relation qui vous lie à elle. De ce point de vue, Bruno Phalip n'est pas de ceux qui usent de circonvolutions, mais, convenons-en, toujours avec bienveillance.

2 Ainsi, lorsqu'il a été question de réunir un recueil d'articles en hommage à celui qui fut mon directeur de thèse durant six années, le choix n'a pas été très difficile et le sujet tout trouvé. Toute autre contribution de ma part aurait fait pâle figure au sein de cet ouvrage, tant le monastère de Manglieu (Puy-de-Dôme) a occupé l'essentiel des discussions entre le doctorant que j'étais et son directeur. Au-delà, l'étude de ce site, exceptionnel à bien des égards, a été l'occasion de déployer, poussé dans mes retranchements, une approche pluridisciplinaire à la croisée des sources textuelles, de l'archéologie et de l'histoire de l'art monumental, fidèle à la démarche scientifique et intellectuelle prônée par celui à qui je dédie, en guise de clin d'œil, le présent article[1].

1. Introduction

3 Dans la seconde moitié du VII^e^ siècle s'illustrent à la tête de l'Église de Clermont des évêques bâtisseurs (ou fondateurs), les plus actifs étant de ce point de vue Genès (v. 656-662), Priest (666-676) et Avit II (676-691). Ceux-ci sont à l'origine d'établissements

qui ont bénéficié d'un rayonnement certain à l'échelle de l'Auvergne au cours du Moyen Âge et qui ont abrité des communautés religieuses jusqu'à la Révolution. La plupart des fondations de cette période sont connues grâce à l'hagiographie, en particulier par les *Vitae* de Priest et Bonnet. Ces deux textes recèlent des passages attestant l'existence des couvents de Chantoin, de Chamalières et de Royat, ainsi que celle des monastères de Volvic, de Manglieu et d'un *Columbariense monasterium* dont l'identification n'est pas assurée[2]. Hormis la localité de Manglieu, située à l'écart de Clermont, les établissements fondés dans cette deuxième moitié du VII^e^ siècle sont installés sur les marges de la métropole, sinon à quelques kilomètres, à l'image de Volvic, traduisant la persistance d'un monachisme qui semble avant tout graviter dans l'orbite de la cité épiscopale.

4 La réalité matérielle de ces monastères est aujourd'hui mieux connue, bien qu'elle peine encore à être mise en évidence par l'archéologie. Cependant, des exemples tels que Manglieu, dont une description partielle figure dans la *Vita Boniti episcopi*, offre une image concrète de ces établissements qui paraissent dorénavant structurés autour d'une, voire deux églises enfermées au sein d'une clôture[3]. Dans le cas de Manglieu, la fidélité d'une partie de la description insérée dans le récit hagiographique a pu être éprouvée par l'archéologie, d'une part grâce aux fouilles réalisées par Gabriel Fournier dans l'ancienne église Notre-Dame, d'autre part *via* l'étude du bâti du chevet de l'actuelle église paroissiale Saint-Sébastien, principal objet du présent article[4].

5 Le village de Manglieu est installé au pied des contreforts occidentaux du massif du Livradois-Forez, à une altitude moyenne de 410 mètres, en bordure de l'Ailloux, un affluent de l'Allier. Il se situe à environ 30 km au sud-est de Clermont-Ferrand et à 15 km au nord-est d'Issoire. Du monastère médiéval il ne subsiste aujourd'hui que l'église Saint-Sébastien qui fut l'église abbatiale jusqu'à la Révolution (Fig. 1). À l'origine placée sous la protection des Apôtres, comme le révèle la *Vita Boniti*, elle adopte semble-t-il le vocable Saint-Sébastien au cours de la période carolingienne. L'ancienne église paroissiale Notre-Dame, située à une quarantaine de mètres au sud-est, figure pour sa part à l'état de ruines (Fig. 2). Les deux édifices ouvrent à l'heure actuelle sur une petite place qui fut occupée autrefois, du moins pour partie, par le cimetière paroissial.



Fig. 1. Vue aérienne du village de Manglieu (source Géoportail IGN France, DAO D. Martinez).



Fig. 2. Les ruines de la nef de l'église Notre-Dame de Manglieu (cl. D. Martinez).

2. Le monastère primitif de Manglieu dans les sources textuelles

2.1. La *Vita Boniti episcopi arverni*

6 Saint Bonnet, évêque de Clermont entre 691 et 701, se retire à la fin de sa vie au monastère de Manglieu, fondé quelques décennies auparavant par son prédécesseur Genès, qui l'aurait installé dans l'un de ses domaines[5]. Sa *Vita* a peut-être été rédigée en 711, au moment où le corps de Bonnet, mort à Lyon, est transféré dans la basilique

Saint-Maurice de Clermont (la date de 711 est celle retenue dans deux synthèses récentes[6]). Ce récit offre de précieux détails concernant l'organisation du monastère mérovingien[7]. Outre des descriptions architecturales somme toute intéressantes – j'y reviendrai –, le contexte topographique dans lequel s'implante l'établissement monastique est précisément décrit : « Il est protégé par des collines de toutes parts, est ombragé par les bois ; il est agréable par ses frondaisons et ses feuillages épais ; grâce à la rivière qui y coule, les prés du monastère, fleuris comme un jardin, s'étendent en direction du sud[8] ». On reconnaît ici parfaitement l'environnement actuel, le village de Manglieu prenant effectivement place dans le fond d'une vallée encaissée et drainée par un petit cours d'eau.

7 Le monastère comprend alors deux églises enfermées dans une clôture, l'une dédiée à Marie, l'autre placée sous le patronage des Apôtres :

> « Une clôture percée d'une triple porte enferme le monastère. Lorsqu'elles sont éclairées par le soleil, les églises des saints martyrs étincellent d'un éclat très vif. La tour pentagonale de Marie toujours vierge et mère de Dieu brille d'un éclat particulièrement remarquable et s'élève fièrement, émergeant d'une base quadrangulaire et s'élevant au-dessus des autres constructions, elle domine seule. Quatre fois six arcs, décorés en dessous, convexes au-dessus, s'élèvent jusqu'au faîte qui brille. De même, l'église des Apôtres ne resplendit pas moins, comme un signe triangulaire, les autels des saints brillent. De part et d'autre, des arcs géminés se rejoignent et des colonnes sculptées avec la splendeur des anciens se dressent ; à la manière d'une haute et admirable voûte, des poutres sont assemblées pour former un plafond lambrissé ; les murs des églises sont rouges avec des décors blancs à la manière de ce qui se fait en ville »[9] [10].

8 Ces descriptions ne sont pas toutefois sans poser quelques difficultés de traduction et, par conséquent, d'interprétation. Le passage le plus obscur fait état de *claustra gemina* situés *infra biquadrum* ([...] *inter nemorosa pomerii sistunt infra biquadrum claustra gemina munitione crebrisque arcuum macheriae formaminibus manent, columnarum capitibus sculpta depictis variaque pictura superficies nitet*[11]) invitant Gabriel Fournier à y voir un double cloître[12].

9 Le rédacteur de la *vita* insiste peut-être davantage sur une double fermeture, suggérant alors de traduire *infra biquadrum claustra gemina munitione* non pas par « les doubles cloîtres, inscrits dans un double quadrilatère » où l'aspect fortifié (*munitione*) ne ressort pas, mais plus volontiers par « en contrebas, le double carré d'une clôture avec deux enceintes », permettant de traduire ce passage par : « Au milieu des lieux boisés du verger se trouve, en contrebas, le double carré d'une clôture avec deux enceintes, et des galeries percées par de nombreux arcs ; les chapiteaux et les colonnes sont décorés de sculptures et leur surface brille de peintures variées »[13].

10 Malgré ces difficultés, ce document est exceptionnel tant par son ancienneté que par son souci du détail. Les descriptions qui sont fournies illustrent la richesse architecturale de ces fondations épiscopales du VII^e^ siècle, contrastant avec l'aspect semble-t-il rudimentaire de bon nombre d'établissements monastiques ruraux antérieurs.

11 L'histoire du monastère de Manglieu au cours du haut Moyen Âge est connue, en outre, par différentes sources diplomatiques d'époque carolingienne.

2.2. Les diplômes d'immunité du IX^e siècle

12 Le monastère a bénéficié dès le IX^e siècle de privilèges octroyés par les souverains carolingiens. En 812-813, Louis le Pieux restaure l'établissement religieux et, en 818, lui concède un diplôme d'immunité[14]. Ces privilèges sont confirmés à plusieurs reprises au cours du IX^e siècle ; une première fois en 833 par Pépin I^er, roi d'Aquitaine, une deuxième fois en 844 par Pépin II, sans aucun doute dans le but de consolider cette fondation monastique située sur les marges du territoire aquitain. Celui-ci offre d'ailleurs au monastère la protection royale qui confère notamment le droit à la communauté d'élire librement ses abbés. Plus tard, en 877, Charles le Chauve renouvelle cette immunité.

13 Le vocable Saint-Sébastien apparaît dans chacun de ces documents. La dédicace aux Apôtres semble donc déjà abandonnée. Selon Gabriel Fournier, le changement de titre de l'église abbatiale est à mettre en relation avec la translation d'une partie des reliques de saint Sébastien depuis Rome vers Soissons[15]. Cette translation, rapportée par Eginhard, aurait été demandée par l'abbé Médard de Soissons au pape Eugène II. Une version de ce récit datée du X^e siècle consacre un chapitre à Manglieu : un dénommé Magnus serait allé chercher les reliques de saint Sébastien à Rome pour les entreposer à Manglieu et fonder le monastère de *Magnus locus*. Ce récit somme toute légendaire fait ainsi abstraction de la *Vita Boniti*, dont l'existence au X^e siècle semble avoir été oubliée, sinon volontairement écartée lors de la réécriture du récit de la translation. Selon l'hypothèse la plus probante, Manglieu aurait simplement constitué une étape dans l'itinéraire du convoi transportant les reliques à Soissons.

3. Les fouilles conduites dans l'église Notre-Dame[16]

14 Les fouilles réalisées en 1967 et 1968 par Gabriel Fournier dans l'ancienne église Notre-Dame, transformée en logement depuis le XIX^e siècle, ont confirmé son origine mérovingienne[17] et ont permis de proposer un phasage mettant en évidence quatre édifices successifs, dont trois datables du haut Moyen Âge[18]. Le plus ancien correspond à un grand bâtiment, carré ou rectangulaire, orienté nord-est/sud-ouest et précédé au sud-ouest par un vestibule ou une galerie. Un sarcophage trapézoïdal en arkose, caractéristique des VI^e-VII^e siècles dans la région, est associé à cet état d'occupation. Un fragment de couvercle de sarcophage en marbre découvert aux abords pourrait par ailleurs dater des V^e-VI^e siècles. Gabriel Fournier interprète cet ensemble comme étant l'un des bâtiments de la propriété de l'évêque Genès et suggère qu'il s'agit de l'oratoire domanial primitif. Cette hypothèse est évidemment séduisante et, du reste, cet édifice pourrait reprendre ou adapter le plan d'une construction plus ancienne, datant peut-être du Haut-Empire et/ou de l'Antiquité tardive. D'ailleurs, l'existence à Manglieu d'un ou plusieurs domaines fonciers, voire d'une agglomération d'époque romaine est attestée par des découvertes de céramiques sigillées, de monnaies et d'une incinération[19].

15 À cet édifice succède un bâtiment caractérisé par deux portions de maçonnerie chaînées formant un angle obtus (108°). Gabriel Fournier propose de mettre en relation ces vestiges avec les textes et, sur cette base, propose une restitution du pentagone évoqué dans la *Vita Boniti*[20]. Cette construction a peut-être été précédée par un court

vaisseau, à l'image de l'exemple contemporain (fin VII^e^-début VIII^e^ siècle) de l'église Notre-Dame de l'abbaye de Saint-Riquier[21].

16 Ultérieurement, le « pentagone » (ou du moins le polygone) fait place à une basilique dont les vestiges du chœur et du mur gouttereau nord ont été retrouvés. L'abside est semi-circulaire et la nef serait composée de deux travées. Cette basilique est remplacée à l'époque romane par une nouvelle construction légèrement désaxée vers le sud par rapport à l'édifice précédent.

4. L'analyse archéologique du chevet de l'église Saint-Sébastien

4.1. Émile Mallay, Louis Bréhier, Jean Hubert, Gabriel Fournier : les premières réflexions sur le chevet

17 Gabriel Fournier s'est également interrogé sur l'ancienneté des élévations de l'actuelle église Saint-Sébastien (Fig. 3). Avant lui, Émile Mallay, Louis Bréhier et Jean Hubert ont eux aussi été intrigués par la construction du pignon oriental de l'édifice. Émile Mallay signale déjà en 1886 :

> « Dans le mur Est du chœur, on distingue plusieurs rangs de briques, les uns placés horizontalement, d'autres inclinés suivant un angle d'environ 32 degrés ; d'autres en arêtes de poisson. Certes, ce fragment de construction et d'ornementation est un souvenir des monuments gallo-romains, et nous semble devoir appartenir à l'église élevée par saint Genest »[22].

18 Louis Bréhier, de son côté, envisage à la lumière de la *Vita Boniti* l'existence d'une seule église comportant deux tours lanternes abritant chacune un autel, l'un dédié à la Vierge, l'autre aux Apôtres, qu'il situe à l'emplacement de l'actuelle église Saint-Sébastien[23]. Jean Hubert, pour sa part, propose l'hypothèse soutenue plus tard par Gabriel Fournier relative à la présence de deux édifices distincts dès le VIII^e^ siècle. Il reconnaît la présence d'élévations anciennes au niveau du chevet de l'église Saint-Sébastien, qu'il suppose préromanes[24].



Fig. 3. Pignon oriental du chevet de l'église Saint-Sébastien de Manglieu (cl. D. Martinez).

19 Gabriel Fournier est toutefois le premier auteur à s'attacher à décrire un peu plus longuement les vestiges perceptibles dans le pignon est. Il indique que

> « la partie orientale de cet édifice fait visiblement partie d'une campagne de construction antérieure à l'époque romane. Le chœur est construit avec un appareil très irrégulier (petits moellons et blocs de pierre de taille de grande dimension). On distingue encore à l'extérieur, sur le mur est du chevet plat, les restes d'un fronton triangulaire fait de briques plates, saillantes et portées par de petits modillons [...]. Le plan de ce sanctuaire rappelle celui qui fut très couramment employé pour les églises, du VII^e^ au IX^e^ siècle, et correspond tout à fait à la description relatée dans la *Vita Boniti* »[25].

20 Il insiste également sur la présence d'éléments anciens en remploi dans l'arc triomphal de l'église actuelle, qui est encadré par deux fûts de colonnes monolithes en marbre gris surmontés de chapiteaux en marbre blanc. Il indique que ces éléments, ici remployés, ont probablement appartenu à l'église primitive.

4.2. L'église Saint-Sébastien

21 L'église actuelle mesure plus de 50 mètres de longueur, pour environ 20 mètres de largeur au niveau de la nef. Ses composantes reflètent pour partie le phasage de la construction. Les portions les plus anciennes se situent au niveau du chevet qui semble toutefois avoir été partiellement reconstruit à une période inconnue, mais en tout état de cause antérieure à l'époque moderne, hormis quelques reprises ponctuelles datant de cette période. Le sanctuaire est caractérisé par une abside semi-circulaire enchâssée dans un chevet plat. Les élévations romanes, datées du XII^e^ siècle, sont représentées par un vaste massif occidental (Fig. 4) dont les dimensions et les dispositions internes,

mettant en jeu des systèmes de triplets surmontés d'une grande baie à claire-voie, ne sont pas sans rappeler les exemples carolingiens[26]. Ce massif occidental, dans ses composantes, est à rapprocher de celui de Chamalières, qui, pour sa part, est bien datable de la fin de la période carolingienne[27]. Le portail ouvrant dans la deuxième travée du bas-côté sud de la nef est également roman. Les élévations les plus récentes, d'inspiration gothique, datent du XVI^e^ siècle et concernent l'intégralité de la nef constituée de cinq travées à bas-côtés. La sacristie annexée au sud du chœur actuel est légèrement postérieure à cette phase de construction. Il subsiste contre le mur gouttereau nord de l'église quelques travées de la galerie sud d'un cloître (re)construit à la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne. Si les états roman et moderne ont fait l'objet d'une attention particulière, notamment dans le cadre de récents travaux[28], la portion la plus ancienne de l'édifice, en l'occurrence le chevet, soulève encore de nombreuses interrogations dans la foulée des premières pistes évoquées précédemment.



Fig. 4. Le massif occidental de l'église Saint-Sébastien de Manglieu, depuis le nord-ouest (cl. D. Martinez).

22 Les élévations orientales conservent sans nul doute des aménagements très anciens, appartenant peut-être, comme le suggéraient Gabriel Fournier et Jean Hubert, à l'église décrite dans la *Vita Boniti*. La restauration des maçonneries au XIX^e^ siècle ayant eu entre autres conséquences l'application de joints épais et débordants, la lecture des parements demeure délicate. Certaines observations sont toutefois possibles. Pour ce faire, cette nouvelle analyse s'est appuyée sur des relevés lasergrammétriques des maçonneries, doublés d'orthophotographies des parements accessibles[29]. Un nouveau plan du chevet a également pu être dressé (Fig. 5). Aucun sondage ni piquetage des mortiers et enduits n'a malheureusement été possible.

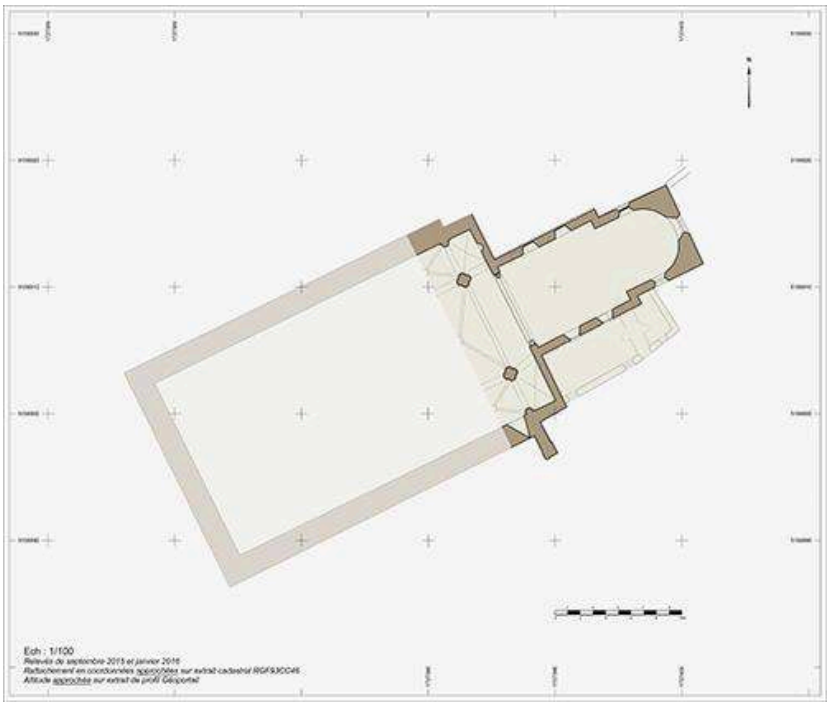


Fig. 5. Plan du chevet de l'église Saint-Sébastien (relevé topographique et DAO O. Veissière).

4.3. L'analyse archéologique

23 L'étude archéologique du chevet, bien qu'elle ne repose pour l'instant que sur une analyse de l'épiderme des murs, met en avant toute la complexité de la construction des parties orientales de l'église Saint-Sébastien. Elle conforte les présomptions d'ancienneté déjà évoquées mais, bien au-delà, elle met en lumière plusieurs phases de construction dont les deux plus anciennes sont datables du haut Moyen Âge.

4.3.1. Le mur oriental

24 Le pignon oriental du chevet est de loin le plus lisible (Fig. 6). Au sud, les maçonneries sont pour partie cachées par la sacristie moderne et, au nord, la végétation liée au manque d'entretien du mur est un frein non négligeable à la lecture des parements[30].

25 À mi-hauteur de l'élévation orientale, sur presque toute la longueur de la maçonnerie, se développe une corniche horizontale constituée de *tegulae*. Celle-ci est doublée au-dessus par un nouveau rang d'éléments de terre cuite supportant à intervalle régulier (tous les 30 centimètres) des *imbrices* encastrées en boutisse dans la maçonnerie (Fig. 7). Cette corniche est soutenue par un système de modillons calcaires distants les uns des autres de 45 centimètres, dont six sont encore visibles. Le percement d'une grande baie à l'époque moderne a entraîné la suppression de la partie centrale de l'aménagement. Celui-ci a également été détruit aux extrémités nord et sud de la maçonnerie lors de la reprise des chaînages d'angle, à l'occasion d'une réfection du chevet. Par ailleurs, au-dessus de cette corniche, dans la moitié nord du mur, se présente un négatif de toiture oblique constituée de *tegulæ* soutenues par un système de modillons, dont quatre sont encore conservés. Ceux-ci sont espacés d'environ 40 centimètres. Le second rampant de

cette structure, situé au sud de l'actuelle maçonnerie, a été détruit lors de l'exhaussement de la façade orientale du chevet.



Fig. 6. Orthophotographie du pignon oriental du chevet de l'église Saint-Sébastien (relevé lasergrammétrique et orthophotographie O. Veissière).



Fig. 7. Vue de détail du fronton du pignon oriental de l'église Saint-Sébastien de Manglieu (cl. D. Martinez).

26 Ces vestiges traduisent sans ambiguïté la présence d'un fronton triangulaire, constitué de deux rampants reposant sur une base horizontale. Ce type de construction d'inspiration antique semble avoir été assez courant dans les premières architectures chrétiennes et, si les comparaisons sont assez rares, certaines sont toutefois possibles, en particulier avec les frontons du baptistère de Poitiers[31]. En outre, ce dispositif est abondamment attesté par l'iconographie, notamment dans les illustrations ornant le *Psautier d'Utrecht*[32] et le *Pentateuque d'Ashburnham*[33].

27 Ce fronton est à mettre en relation avec le tiers inférieur du pignon oriental, dont les parements extérieurs révèlent un usage régulier de blocs de grand appareil dressés au

pic, notamment au niveau des soubassements (Fig. 6). Ces blocs, pour certains remployés, chaînent des maçonneries en petit appareil irrégulier de basalte, à litages plus ou moins marqués. Deux assises de blocs allongées marquent respectivement l'appui et le départ de l'arc d'une baie axiale pour partie détruite et obturée (Fig. 8a). Cette ouverture est constituée de blocs de moyen et grand appareil, pour certains retaillés. Elle mesure 1,25 mètre de largeur et sa hauteur atteignait plus de 2 mètres. Le piédroit sud de l'ouverture orientale emploie (voire réemploie) un bloc bûché dans sa partie inférieure. Celui-ci pourrait correspondre à un fragment de cuve de sarcophage inséré en orthostate (Fig. 8b). Les traces de taille grossières, au pic, visibles en surface de la pierre, s'apparentent à celles que l'on observe communément sur les fonds de cuve de sarcophage en grès ou en arkose. On peut également s'interroger sur la nature du bloc situé en vis-à-vis, dans le montant nord de l'ouverture. Ce dernier est légèrement biseauté en partie supérieure, si bien qu'il est possible d'envisager un autre remploi de sarcophage, en l'occurrence ici d'un couvercle (Fig. 8c).



Fig. 8a. Baie axiale du pignon oriental du chevet de l'église Saint-Sébastien de Manglieu (cl. D. Martinez).



Fig. 8b. Fragments de sarcophages réemployés avec marques d'outils (cl. D. Martinez).



Fig. 8c. Fragments de sarcophages réemployés avec marques d'outils (cl. D. Martinez).

28 La façade orientale a par ailleurs subi une vaste reconstruction se traduisant par la reprise des chaînes d'angles et, en parement, par l'emploi de blocs de basalte et d'arkose de modules variables, formant un petit appareil irrégulier. Les assises sont systématiquement rattrapées par l'insertion de cales de forme allongée, pour certaines correspondant à des fragments de *tegulae*. La mise en œuvre de cette partie du mur est en définitive assez proche de celle des maçonneries du premier état du bâtiment. Elle apparaît toutefois un peu plus désordonnée et les blocs sont moins calibrés. De plus, l'insertion récurrente de petites cales allongées ne se retrouve pas dans la construction primitive.

29 Il paraît enfin intéressant de souligner la présence de remplois localisés dans la reprise du chaînage d'angle sud-est. Deux blocs, l'un en grès rouge, situé à mi-hauteur de l'élévation, l'autre en calcaire blanc, localisé au niveau de la retombée de la toiture actuelle, sont ornés d'une cannelure soulignée d'un trait profondément gravé (Fig. 9). La plupart des pierres de taille utilisées dans le deuxième état du chaînage d'angle correspondent d'ailleurs probablement à des remplois. Des traces d'outils sont encore visibles, mettant en évidence l'usage dominant de la smille et de la broche. Ces angles illustrent de façon plus ou moins harmonieuse le recours à la bichromie, alternant calcaire blanc et grès rouge. Ce jeu chromatique fait écho au décor blanc et rouge qui, à en croire la *Vita Boniti*, ornait l'église des Apôtres.



Fig. 9. Bloc remployé dans le chaînage sud-est du chevet de l'église Saint-Sébastien de Manglieu (cl. D. Martinez).

4.3.2. La façade sud

30 La façade sud du chevet est en partie masquée par la sacristie construite à l'époque moderne (Fig. 10). Le premier état du bâtiment y est toutefois largement représenté, sur environ 4,50 mètres de hauteur (18 assises). En partie basse, le mur est percé par une baie mesurant 1 mètre de largeur pour 2 mètres de hauteur (Fig. 11). L'arc est constitué de claveaux d'arkose blonde et ocre de dimensions variables. Le piédroit oriental de l'ouverture superpose pour sa part des blocs de grand module peut-être remployés. Ces derniers ne sont pas sans rappeler les éléments de grandes dimensions utilisés dans la construction de la baie axiale du pignon oriental. Le montant ouest et la base de l'ouverture, marquée dans le parement du mur par une épaisse dalle de basalte, ont disparu probablement lorsque la baie a été obturée.



Fig. 10. Orthophotographie de la façade sud du chevet de l'église Saint-Sébastien (relevé lasergrammétrique et orthophotographie O. Veissière).



Fig. 11. Baie axiale de la façade sud du chevet de l'église Saint-Sébastien de Manglieu (cl. D. Martinez).

31 Au-dessus du premier état du mur, une reconstruction conservée sur 2,25 mètres de hauteur (14 assises) se caractérise par un petit appareil constitué de blocs éclatés de basalte et d'arkose (Fig. 12). Ces derniers sont de plus petit calibre que les éléments employés à la base du pignon et leur mise en œuvre tend vers un appareillage régulier. Des pierres ou des fragments de tuile de calage y sont ponctuellement insérés. Cette portion de mur est en partie détruite par le percement d'une baie moderne.

32 La reprise du chaînage d'angle sud-est s'accompagne d'une réfection sinon d'un rehaussement du mur sur un peu plus de 1,50 mètre (11 à 12 assises). La maçonnerie est alors constituée de moellons d'arkose et de basalte de module variable. Les assises sont irrégulières et fréquemment rattrapées par l'insertion de petites cales allongées dont la plupart correspondent à des *tegulae*[34].

33 Le parement externe de la travée droite du chœur est plus homogène et, dans sa mise en œuvre, prolonge la reprise supérieure du mur sud du sanctuaire. Il est percé par deux baies en plein cintre distantes de 2 mètres. Ces dernières mesurent 1,50 mètre de hauteur pour 0,80 mètre de largeur. Leurs encadrements appareillés emploient exclusivement des arkoses blondes et ocres, voire des calcaires. Les piédroits superposent des pierres de taille de dimensions variables, dont les surfaces conservent des impacts de pic et potentiellement de broche, mais également de ciseau large ou de taillant droit. L'une d'elles, sensiblement trapézoïdale, peut correspondre à un ancien claveau remployé. Les appuis de ces ouvertures sont masqués par la toiture de la sacristie. De leur côté, les arcs sont appareillés et composés de claveaux tout aussi irréguliers. Ces couvrements sont par ailleurs non extradossés et ont été partiellement recoupés lors de la reprise ultérieure de la partie sommitale de l'élévation en lien avec la mise en place de la charpente actuelle de la travée droite du chœur.

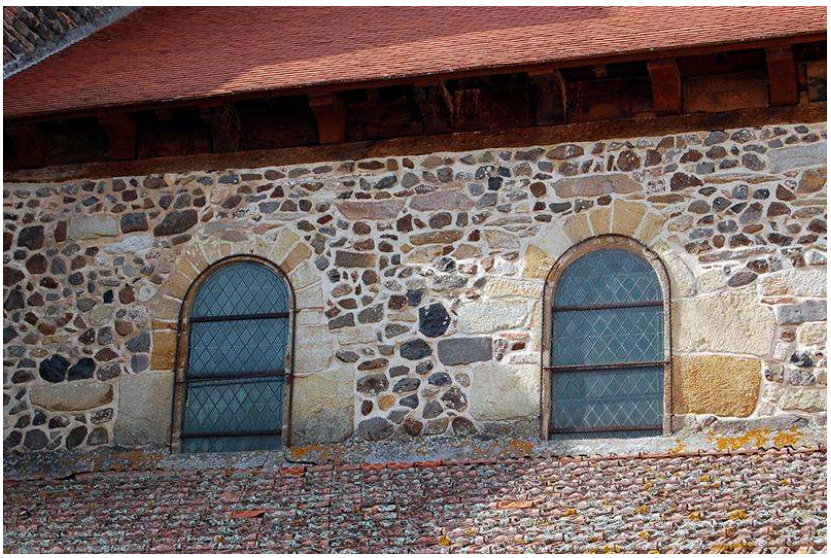


Fig. 12. Baies hautes de la travée droite du chœur de l'église Saint-Sébastien de Manglieu, façade sud (cl. D. Martinez).

4.3.3. La façade nord

34 La façade nord du chevet est la plus délicate à appréhender (Fig. 13a). Elle est recouverte de grands aplats d'enduits de mortier de chaux et de ciment, sans compter la mousse qui a colonisé toute la partie inférieure du mur. Plusieurs états de construction peuvent néanmoins être distingués, bien que le phasage tel qu'il peut aujourd'hui être proposé reste suspendu à un nettoyage de la maçonnerie et à un décroûtage des enduits.

35 L'état le plus ancien du bâtiment est également représenté à la base du pignon nord. Une baie analogue et symétrique à celle observée dans la façade sud est en partie conservée. À nouveau, seuls l'arc et le piédroit oriental sont encore présents.

36 La deuxième phase de construction repérée à l'est et au sud concerne également la majeure partie de l'élévation nord du chevet. La baie axiale située en partie inférieure du mur est probablement condamnée lors de cette réfection. Au niveau de la travée droite du chœur figurent deux ouvertures pendantes à celles du pignon sud (Fig. 14). Elles montrent des profils similaires pour des encadrements composites recourant aux mêmes matériaux. Les traces de taille sont ici mieux conservées et témoignent d'un travail de régularisation des surfaces à la broche et au taillant droit (marteau ou ciseau), pour des impacts peu organisés plutôt caractéristiques des X^e^-XI^e^ siècles. Les arcs supérieurs sont là encore non extradossés et prennent naissance sur des sommiers fins formant harpages. Les piédroits superposent comme au sud des pierres de taille de dimensions variables assurant des chaînages latéraux, mais voient également s'insérer des blocs fins et étirés, correspondant peut-être à des fragments de sarcophage. D'autres fines assises d'arkoses grises viennent également former les appuis des ouvertures. Ces dernières sont condamnées par des bouchages de briques.

37 Le troisième état de construction se caractérise par l'aménagement, en partie haute du chœur, d'une baie axiale identique à celle mise en place au cours du même programme de travaux dans le mur sud.

38 Par la suite, les modifications qui affectent la façade nord du chevet résultent essentiellement de l'évolution des bâtiments adjacents. Au niveau du chœur, une porte est percée dans le bouchage de la baie de l'édifice primitif permettant ainsi l'accès à une annexe latérale, dont le couvrement est encore visible dans le tiers supérieur de l'élévation. En effet, une reprise d'une cinquantaine de centimètres de hauteur est visible au niveau de la baie axiale moderne. Elle se caractérise entre autres par une panne encastrée dans le mur et recevant des entraits selon un assemblage à mi-bois (Fig. 13a). Ce système, caractéristique du XIII^e^ siècle, signale ici un dispositif remployé[35]. L'annexe latérale, couverte d'une charpente à demi-ferme, est en effet postérieure à la baie moderne, comme l'atteste le négatif de toiture encore marqué sur l'intrados de l'arc.

39 Deux portes, aujourd'hui bouchées, figurent par ailleurs aux deux extrémités de la travée droite du chœur. Celle située à l'ouest a été percée *a posteriori* et permettait vraisemblablement d'accéder à l'aile orientale des bâtiments monastiques d'époque moderne (Fig. 13b). Elle est d'ailleurs encore visible à l'intérieur de l'édifice. Celle située plus à l'est est plus difficile à appréhender en raison des difficultés qui entourent la lecture des parements. Elle est peut-être contemporaine du mur, bien que le chaînage entre le piédroit ouest formant haparge et le parement ne soit pas toujours très franc. Le piédroit oriental a pour sa part été en partie détruit lorsque l'ouverture a été condamnée.



Fig. 13a. Orthophotographie de la façade nord du chevet de l’église Saint-Sébastien (relevé lasergrammétrique et orthophotographie O. Veissière).

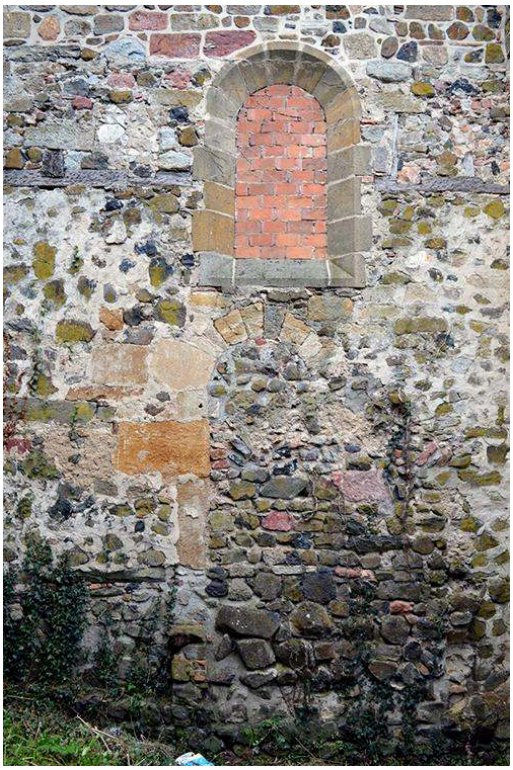


Fig. 13b. Détail de la façade nord du chevet (cl. D. Martinez).



Fig. 14. Baies hautes de la travée droite du chœur de l'église Saint-Sébastien de Manglieu, façade nord (cl. D. Martinez).

4.4. Remplois, mobilier funéraires et liturgiques

40 De nombreux éléments en remploi sont à mettre en relation avec une occupation de l'Antiquité (au sens large) et du haut Moyen Âge. L'arc triomphal de l'actuelle église Saint-Sébastien est notamment encadré par deux imposants fûts de colonnes monolithes en marbre gris surmontés de chapiteaux de style corinthien en marbre blanc, ceux-là même qui intriguaient déjà Gabriel Fournier.

41 Le chapiteau nord présente un traitement très classique de ses trois corolles d'acanthes souples, avec un travail de ciselure et de trépan très élaboré, ainsi qu'un abaque échancré dont les nœuds sont remplacés par de petites feuilles (Fig. 15). Sa face arrière semble avoir été retaillée lors de son insertion au sommet de l'arc. Le chapiteau sud présente pour sa part un traitement sensiblement différent (Fig. 16). Si ses composantes s'inscrivent, elles aussi, dans un registre classique (feuilles d'acanthe, fleurons en guise de nœuds d'abaque, caulicoles, etc.), les feuilles sont nettement moins dentelées et le travail du trépan est moins poussé. Les volumes sont plus ramassés et moins détachés de la corbeille. L'arrière a également été retaillé lors de son insertion dans l'ensemble. Une distinction chronologique notable est donc possible entre ces deux éléments. La facture du premier renvoie à des productions du Haut-Empire, qui se développent à partir de l'époque antonine, caractérisées entre autres par une tripartition de la corbeille et l'écrasement du registre supérieur[36]. Le second se rapproche davantage des productions mérovingiennes, notamment de certaines corbeilles du baptistère de Poitiers[37], de Saint-Laurent de Grenoble[38], de la crypte de Jouarre[39] ou, localement, des corbeilles de l'abbaye Saint-Alyre à Clermont[40].

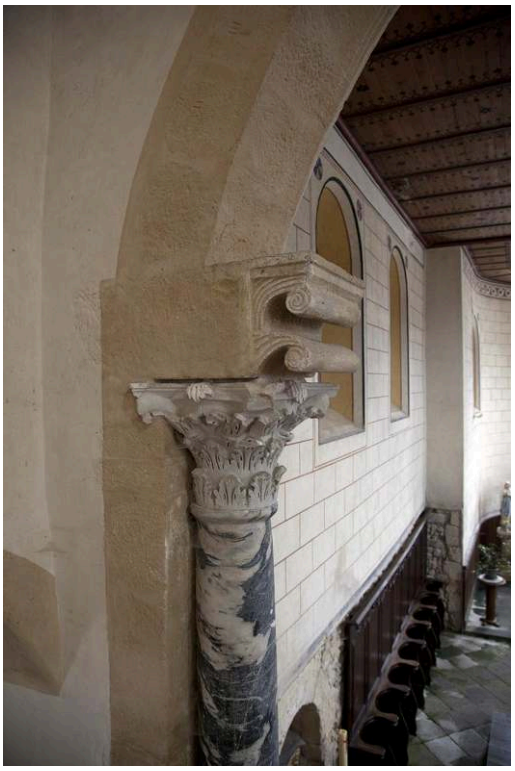


Fig. 15. Chapiteau nord de l’arc triomphal de l’église Saint-Sébastien de Manglieu (cl. D. Martinez).



Fig. 16. Chapiteau sud de l’arc triomphal de l’église Saint-Sébastien de Manglieu (cl. D. Martinez).

42 Les imposants fûts lisses monolithes – possiblement en « grand antique » gris noir et blanc de l'Ariège – s'inscrivent également dans la tradition antique et font écho une nouvelle fois au baptistère de Poitiers, mais aussi à celui du Puy-en-Velay[41], pour ne citer que ces deux exemples. Les corbeilles sont par ailleurs surmontées de tailloirs présentant un décor intrigant. Ceux-ci superposent deux registres de rouleaux qui se détachent nettement du bloc. Sur les deux faces opposées, ces éléments ne sont pas sans évoquer les décors de flots (ou de postes) peignés que l'on retrouve dans la plastique architecturale carolingienne (extrados d'arcatures, ainsi en stuc au baptistère Saint-Jean du Puy-en-Velay, et de baies, de corniches, etc.) et le mobilier de type chancel (architraves, arcs et frontons). Le registre inférieur de la composition est marqué par un bandeau constitué de demi-oves grossières, renversées, dont un exemple comparable existe à Artonne, dans le Puy-de-Dôme, où le registre inférieur de corbeilles antiques (tardives), remployées dans un ancien portail de l'église Saint-Martin, présente un décor identique[42].

43 Ainsi, les composantes de cet arc résultent de la superposition d'éléments provenant d'édifices datant de l'Antiquité et des époques mérovingienne et carolingienne. L'analyse des traces de tailles visibles sur le parement des dosserets situés derrière les colonnes montre une régularisation des surfaces au ciseau bretté, témoignant par conséquent pour la construction de l'arc d'une datation contemporaine ou postérieure au début du XII^{e} siècle, période à laquelle apparaît (ou réapparaît) cette catégorie d'outil.

44 Parmi les objets remarquables en position secondaire dans l'église, il convient également de signaler la paroi de cuve de sarcophage en marbre exposé aujourd'hui dans l'avant-nef (Fig. 17). La présence d'un chrisme cerclé par une couronne, encadré par des panneaux présentant des décors de chevrons, fait écho aux sarcophages dits aquitains, datables des V^{e}-VI^{e} siècles. Un exemplaire très proche de celui de Manglieu est connu par ailleurs en Auvergne, à Arpajon-sur-Cère dans le Cantal[43].

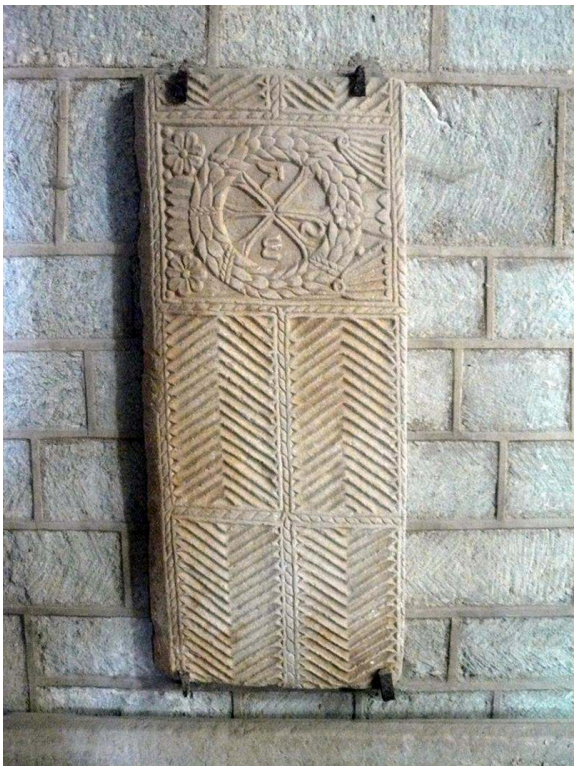


Fig. 17. Paroi de cuve du sarcophage de type aquitain exposé dans l'église Saint-Sébastien de Manglieu (cl. D. Martinez).

4.5. Interprétations, chronologie relative et proposition de datation du chevet

45 En l'absence d'éléments de datation absolue, l'analyse chronologique des différentes étapes d'aménagement du chevet s'appuie essentiellement sur la typologie des ouvertures et sur l'appareil des maçonneries. De même, la définition du phasage relatif du bâtiment ne résulte que d'observations de surface et mérite d'être affinée par une analyse comparative des mortiers utilisés dans les différentes portions du chevet.

46 Les observations conduites sur l'église Saint-Sébastien mettent ainsi en évidence deux grandes phases de construction datant probablement du haut Moyen Âge et constituant encore une large part de l'élévation du chevet. Les modifications médiévales et modernes concernent, semble-t-il, essentiellement le percement de nouvelles baies au niveau du sanctuaire, ainsi que l'aménagement d'ouvertures en lien avec l'évolution des bâtiments monastiques. Elles s'inscrivent plus largement dans le cadre de reconstructions importantes ayant affecté la nef et la partie occidentale de l'édifice (Fig. 18).



Fig. 18. Proposition de périodisation des élévations du chevet de l'église Saint-Sébastien de Manglieu (relevé lasergrammétrique : O. Veissière ; DAO : D. Martinez).

4.5.1. Église ? Mausolée ? Nouvelles propositions de lecture du premier état du chevet

47 L'état le plus ancien concerne toute la moitié inférieure du chevet de l'église actuelle, caractérisée par des chaînages d'angle puissants associés à un petit appareil irrégulier de blocs de basalte. Le bâtiment est doté de trois baies et son pignon oriental est couronné d'un fronton triangulaire (Fig. 19). La typologie des ouvertures renvoie à une chronologie assez haute, à situer entre l'Antiquité tardive et la période carolingienne. La portion conservée correspond peut-être déjà au chevet d'une église, à moins qu'elle ne constitue le vestige d'un autre type de bâtiment, potentiellement de plan centré (mausolée ?). Les imposantes colonnes en marbre gris et les chapiteaux qui les surmontent ornaient certainement cet édifice.

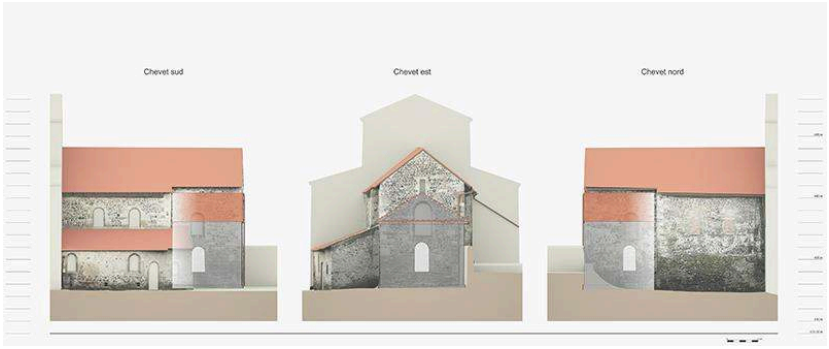


Fig. 19. Restitution du bâtiment primitif avec fronton. Église des Apôtres ? (relevé lasergrammétrique O. Veissière ; DAO D. Martinez).

48 À en juger par la hauteur à laquelle se situent les trois baies, il y a tout lieu de croire que le niveau de circulation dans et autour de l'édifice se situait bien plus bas que le sol actuel. D'ailleurs, un diagnostic réalisé en 2015 dans le cadre de travaux d'aménagement de la place du village, au sud de l'église, a montré que les séquences funéraires anciennes (dont des sarcophages) étaient assez profondes, indiquant que les niveaux de circulation du haut Moyen Âge se situaient environ 1,50 mètre sous le sol moderne (Fig. 20)[44].



Fig. 20. Sarcophages découverts lors du diagnostic réalisé au sud de l'église Saint-Sébastien de Manglieu (GAUTHIER F., *Manglieu (Puy-de-Dôme). Centre bourg, rapport de diagnostic*, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Clermont-Ferrand, 2015, p. 40, fig. 13).

49 La datation de ce premier édifice est délicate à approcher à ce stade de l'étude. Il pourrait s'agir d'un édifice antérieur à la fondation du monastère comme de l'église des Apôtres mentionnée au début du VIII^e^ siècle, voire d'un bâtiment construit dans le courant du IX^e^ siècle, à la suite de l'arrivée des reliques de saint Sébastien. Le fronton, qu'il est tentant de rapprocher de ceux du baptistère de Poitiers, peut néanmoins suggérer une datation assez haute, du milieu, voire du début de la période mérovingienne. La *Vita Boniti* évoque une église associée à un « signe triangulaire », à un décor bichromatique sophistiqué et à une architecture mettant en œuvre de nombreux arcs et colonnes, autant d'éléments qui s'expriment dans l'élévation actuelle et qui invitent à voir dans le chevet les vestiges de l'église décrite au début du VIII^e^ siècle. Dans ce cas, la *Vita Boniti* ne constituerait qu'un *terminus ante quem* pour la datation de cet édifice qui est peut-être déjà ancien au moment de la rédaction de la *Vita*. Cette proposition de datation doit cependant être nuancée par la présence potentielle de remplois d'éléments de sarcophages dans les baies axiales du sanctuaire, qui peuvent suggérer une construction sensiblement plus tardive, du milieu voire de la fin de l'époque carolingienne, à moins que ceux-ci n'aient été ajoutés à cette période.

4.5.2. Une reconstruction à la fin de la période carolingienne ?

50 Le second état de construction du bâtiment (ou du moins de son chevet), dont le plan est repris par le chevet de l'église actuelle, peut quant à lui être daté des X^e^-XI^e^ siècles. Cette proposition de datation est permise par la typologie des baies de la travée droite

du chœur, trouvant des comparaisons localement à Chamalières ou à Mozac, ainsi que dans la crypte de la cathédrale de Clermont[45], ailleurs au baptistère Saint-Jean du Puy-en-Velay ou à Cravant-les-Côteaux en Indre-et-Loire avec l'église Saint-Léger. La façade de l'édifice se trouvait peut-être alors à l'emplacement de l'arc triomphal actuel, qui, pour sa part, a pu être assemblé à l'époque romane, au moment de l'agrandissement de l'édifice en direction de l'ouest. Il est cependant possible qu'une nef à épaulement ait existé dès les X^e^-XI^e^ siècles, comme le suppose Bruno Phalip[46]. L'arrière du pilier nord recevant l'arc triomphal, encore visible dans le parement externe de l'épaulement de la nef moderne, pourrait d'ailleurs marquer la présence d'un contrefort d'un ancien édifice, suggérant dès lors le départ d'un mur en direction de l'ouest et qui, de ce fait, a pu constituer le gouttereau nord de la nef du X^e^ ou du XI^e^ siècle.

5. En conclusion : tout reste à faire…

51 Le monastère de Manglieu mérite sans nul doute une place de choix dans le corpus des premiers ensembles architecturaux chrétiens de Gaule. Si l'archéologie offre de premières clés de lecture, cet état des lieux est toutefois rendu possible par de nombreuses comparaisons stylistiques, tout en bénéficiant de la confrontation nécessaire des données architecturales avec la documentation textuelle. Ces dernières signalent une fondation importante, qui voit le jour au milieu du VII^e^ siècle dans un contexte privilégié – en l'occurrence dans un domaine épiscopal – et qui, deux siècles plus tard, est placée sous la protection des souverains carolingiens. Le cas de Manglieu, à l'instar de nombre de fondations d'Occident au VII^e^ siècle, illustre l'émergence d'établissements appelés à connaître un développement pérenne, s'appuyant sur un important patrimoine foncier. Au cours des siècles suivants, soutenus par l'aristocratie locale, ces monastères tendent à s'enrichir et bénéficient d'un ancrage régional solide reposant sur une organisation en réseaux. Il faut du reste garder à l'esprit la position géographique et topographique de Manglieu, au pied du Livradois-Forez, qui a nécessairement influencé les stratégies locales, voire royales, d'implantation et de territorialisation dans un secteur situé sur les marges de l'Aquitaine.

52 En conclusion, encore peu de *chair et de sang* pour le moment donc, cher directeur, mais patience ! Tous les ingrédients semblent cette fois réunis pour y parvenir et, surtout, pour engager un programme d'étude ambitieux, dont l'un des principaux enjeux repose à présent sur l'exploration du sous-sol. La configuration des lieux et l'accessibilité potentielle des vestiges, tout comme leur état de conservation, font indubitablement de Manglieu un candidat idéal pour développer un large panel de problématiques imbriquées dans le cadre d'une étude de l'évolution de l'occupation du sol sur le temps long, entre Antiquité et Moyen Âge, à la croisée des chemins de l'histoire, de l'histoire de l'art et de l'archéologie…

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Cet article reprend *in extenso* une étude intégrée dans mon mémoire de thèse inédit : MARTINEZ D., *De la cité arverne au diocèse de Clermont. Topographie ecclésiale, fortifications et peuplement de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge (V^e^-X^e^ siècles) : une approche archéologique*, Thèse de doctorat en Histoire de l'Art et Archéologie dirigée par PHALIP B., Université Clermont Auvergne, 2017, 3 vol., 1628 p., vol. 1, p. 453-469. Certains éléments ont déjà été insérés par ailleurs, sous forme toutefois condensée et embryonnaire, dans des articles portant sur des thématiques régionales : MARTINEZ D. et MOREL D., « L'architecture religieuse de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge à travers la documentation archéologique », *Hortus Artium Medievalium*, 18-1, 2012, p. 97-121 et MARTINEZ D., « Les premiers monastères d'Auvergne à la lumière de la documentation textuelle et archéologique », BUCEMA, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre,* 2016, URL : https://doi.org/10.4000/cem.14484.

2. MARTINEZ D., *Les premiers monastères d'Auvergne..., op. cit.*

3. Sur ce point, cf. BULLY S., SAPIN C. dir., *De la clôture à la fortification des monastères*, BUCEMA, hors-série n° 12, 2020, URL : https://doi.org/10.4000/cem.17342.

4. MARTINEZ D., *De la cité arverne au diocèse de Clermont...*, *op. cit.*

5. FOURNIER G., « L'ancienne abbaye de Manglieu », *Chroniques du Livradois-Forez*, 26, 2004, p. 7-25, ici p. 9.

6. HEINZELMANN M. « L'hagiographie mérovingienne : panorama des documents potentiels », in GOULLET M., M. HEINZELMANN et VEYRARD-COSME C. dir., *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, Ostfildern, 2010, p. 27-82, voir ici p. 71 ; VERLEYSEN A.-M., « Hagiographie d'Aquitaine (750-1130) », in *Hagiographie VI*, Turnhout, Brepols, 2014, p. 663.

7. *Vita Boniti episcopi arverni*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, texte établi par KRUSCH B. et W. LEVISON, *MGH. SS rer. Merov. VII*, Hanovre, 1913, p. 110-139.

8. *Nam omni ex parte collium tuicione munitus, nemoribus obumbratur ; comis frondentibus densis, amenia virent, rigante amne, Florida erga ortulum, cenobii prata patentque largum ab austro aditum* [...] ; *Vita Boniti episcopi arverni*, p. 127-128, traduction proposée par G. Fournier : FOURNIER G., *L'ancienne abbaye de Manglieu..., op. cit.,* p. 9.

9. [...] *triplici valvarum itinere clauditur limes. Iubare perlustrante splendent sanctorum martyrum aulae. Insignis micat sanctae semper Virginis Deique genitricis Mariae atque celsior eminet turris pentagona quadriangulo emergens fulcro : supra grediens ceteris prominet una. Quater sena centra, decora inferius, superius convexa, surgunt, celsaque fastigia micant. Apostolorum aula non minus interea fulget, quasi nota trigona, sanctorum altaria nitent ; centra hinc indeque geminata connectunt, columnae priscorum sculptae fulgretine emergunt, more elatae mire camerae. Tigna laquearíis affixa consistunt necnon et domorum candido decore rutilant muri, urbis modo* [...], *Vita Boniti episcopi arverni...*, *op. cit.,* p. 128.

10. FOURNIER G., *L'ancienne abbaye de Manglieu..., op. cit.,* p. 8 ; MARTINEZ D., *Les premiers monastères d'Auvergne..., op. cit.,* § 39.

11. *Vita Boniti episcopi arverni…*, *op. cit.,* p. 128.

12. FOURNIER G., *L'ancienne abbaye de Manglieu…, op. cit.,* p. 9.

13. Je remercie Fernand Peloux, Monique Goullet et Laurent Schneider pour les réflexions et les orientations précieuses qu'ils m'ont fournies pour la traduction de ce passage.

14. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, thèse de doctorat, université de Paris, faculté des lettres, 1962, p. 546.

15. FOURNIER G., *L'ancienne abbaye de Manglieu…, op. cit.,* p. 10.

16. Ce passage reprend pour partie celui publié dans ; MARTINEZ D., *Les premiers monastères d'Auvergne…, op. cit.,* § 43-45.

17. FOURNIER G., « Abbaye de Manglieu : églises des Apôtres et Notre-Dame », in DUVAL N. dir., *Les premiers monuments chrétiens de la France*, *vol. 2*, *sud-ouest et centre*, Paris, Picard, 1996, p. 71-74.

18. MARTINEZ D., *Les premiers monastères d'Auvergne…, op. cit.,* § 43, fig. 2.

19. PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C., *Carte archéologique de la Gaule, 63/2 : Puy-de-Dôme*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1994, p. 168 ; BET P., DELAGE R., MURAT R., « En Gaule centrale, le centre de production de sigillée de Manglieu (Puy-de-Dôme) », *Actes du congrès de la SFECAG de Libourne,* 2000, p. 511-514.

20. MARTINEZ D., *Les premiers monastères d'Auvergne…, op. cit.,* § 43, fig. 2.

21. Les fouilles de Saint-Riquier ont montré qu'il s'agissait d'un dodécagone enveloppant un hexagone. ERLANDE-BRANDENBURG A., « L'église Notre-Dame de l'abbaye de Saint-Riquier », *Bulletin Monumental*, 126-2, 1968, p. 167-169 ; BERNARD H., « Un site prestigieux du monde carolingien : Saint-Riquier. Peut-on connaître la grande basilique d'Angilbert ? », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 241-254 ; HUBERT J., « Saint-Riquier et le Monachisme Carolingien en Gaule à l'époque Carolingienne », in *Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, IV. Il Monachismo nel alto Medioevo e la formazione della civiltà occidentale*, Spolète, 1957, p. 293-309.

22. MALLAY E., *Mémoire sur l'architecture en Auvergne pendant le Moyen Âge*, Clermont-Ferrand, 1886, p. 278.

23. BRÉHIER L., « Les traces de l'ancien art chrétien dans l'art roman auvergnat », *Cahiers Archéologiques*, 1, 1945, p. 63-76, ici p. 65.

24. HUBERT J., « Les églises et bâtiments monastiques de l'abbaye de Manglieu au début du VIII^{e} siècle », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1958, p. 91-96.

25. FOURNIER G., *Abbaye de Manglieu : églises…, op. cit.,* p. 72.

26. La façade occidentale a toutefois été largement remontée et restaurée dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle ; cf. TARDIEU A., *Grand dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme*, Moulins, Imprimerie Desrosiers (1877, rééd. 1993), p. 204-205.

27. PERRY P., « L'église Notre-Dame de Chamalières », *Congrès Archéologique de France*, *Basse Auvergne*, Société Française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 81-91 ; MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central. Le monument et le chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont et les diocèses limitrophes (XI^{e}-XV^{e} siècles)*, thèse de doctorat en histoire de l'art et archéologie, dirigée par PHALIP B., université Blaise-

Pascal Clermont-Ferrand II, 2009, 4 vol., 1947 p. voir ici p. 221-224 (t. 1) ; MARTINEZ D. et MOREL D., *L'architecture religieuse de l'Auvergne...*, *op. cit.,* p. 109-110.

28. Nous ne décrirons pas dans le détail l'architecture de l'édifice, une notice complète étant proposée par Bruno Phalip dans son mémoire d'Habilitation à diriger des recherches. Voir notamment les hypothèses relatives à la construction de la nef et le maintien possible d'une nef carolingienne, ou tout au moins d'une partie, jusqu'aux reconstructions de l'époque moderne, PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes, l'exemple de l'ancien diocèse de Clermont. Face aux élites, une approche des simples et de leurs œuvres*, mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches en histoire de l'art médiéval, université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, 2001, 12 vol., voir ici vol. 4, p. 150-155.

29. Ces relevés ont été réalisés par Olivier Veissière (société Veissière Olivier - Patrimoine Numérique), que je remercie vivement une nouvelle fois.

30. Le pignon nord du chevet donne sur une propriété privée.

31. BOISSAVIT-CAMUS B. dir., *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers. De l'édifice à l'histoire urbaine*, Turnhout, Brepols, 2014, p. 331-332 (Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 26).

32. https://psalter.library.uu.nl/.

33. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53019392c/.

34. La partie supérieure de cette maçonnerie a également dû être dérasée sinon reprise lors de la réfection de la charpente de cet espace. Cette réfection est en partie masquée par la retombée de la toiture.

35. B. PHALIP, *Charpentiers et couvreurs : l'Auvergne médiévale et ses marges*, Document d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne (DARA), 26, Lyon, 2006.

36. KAUTSCH R., *Kapitellstudien,* Walter de Gruyter and Co., Berlin-Leipzig, 1936 ; KÄLHER H., *Die römischen Kapitelle des Rheingebietes*, Walter de Gruyter and Co., Berlin, 1939 ; je tiens à remercier Dominique Tardy pour son expertise de ces corbeilles et pour les orientations bibliographiques qu'elle a pu me proposer.

37. BOISSAVIT-CAMUS B. dir., *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers..., op. cit.*

38. COLARDELLE R., *La ville et la mort. Saint-Laurent de Grenoble, 2000 ans de tradition funéraire*, Turnhout, Brepols, 200 (Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 118).

39. DE MAILLÉ A., *Les cryptes de Jouarre*, Paris, Picard, 1971.

40. FOULQUIER L., *Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité-haut Moyen Âge). Pour une nouvelle approche de la christianisation et des sanctuaires de l'ancien diocèse de Clermont au Moyen Âge*, Thèse de doctorat en Histoire de l'art, dirigée par PHALIP B., université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, 2008, 4 vol., 1302 p. ; voir ici p. 229-235 (t. 1).

41. MÉREL-BRANDENBURG A.-B. dir., *Le baptistère Saint-Jean au sein du groupe épiscopal du Puy-en-Velay*, Turnhout, Brepols, 2018 (Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 34).

42. MARTINEZ D., *De la cité arverne au diocèse de Clermont..., op. cit.,* vol. 2, p. 293, fig. 399.

43. SAUGET J.-M., USSE A. et J.-P., « Le sarcophage de type aquitain et les tombes du haut Moyen Âge d'Arpajon-sur-Cère (Cantal) », in FIZELLIER-SAUGET B. dir., *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours,* Actes des XIII[e] journées d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991), Clermont-Ferrand, 1999, p. 229-246.

44. GAUTHIER F., *Manglieu (Puy-de-Dôme). Centre bourg, rapport de diagnostic*, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Clermont-Ferrand, 2015. Ce diagnostic a montré l'excellent état

de conservation des vestiges des occupations anciennes de Manglieu. Plusieurs murs, sols et tombes ont été découverts. En revanche, l'étroitesse des tranchées réalisées n'a pas permis de caractériser plus avant les structures rencontrées.

45. MARTINEZ D. et MOREL D., *L'architecture religieuse de l'Auvergne..., op. cit.,* p. 107-110.

46. PHALIP B., *Des terres médiévales en friches..., op. cit.,* vol. 4., p. 150-155.

RÉSUMÉS

Le monastère de Manglieu est cité dans les sources textuelles dès le haut Moyen Âge. Celles-ci signalent deux églises dédiées respectivement à la Vierge et aux Apôtres. La première est aujourd'hui en ruine, mais des fouilles réalisées dans les années 1960 ont confirmé son origine alto-médiévale. La seconde (Saint-Sébastien) est actuellement l'église paroissiale du village. Cet édifice assez peu connu se distingue par son chevet dont les élévations datent du haut Moyen Âge. Sa partie la plus ancienne, caractérisée par un fronton triangulaire, est d'ailleurs susceptible de dater de la période mérovingienne. Cet article propose de mettre en lumière, au travers de la confrontation des textes, des données archéologiques et stylistiques, cet exemple exceptionnel illustrant l'architecture des premières églises rurales de Gaule.

The monastery of Manglieu is mentionned in textual sources from the early Middle Ages. These relate the existence of two churches dedicated respectively to the Virgin Mary and to the Apostles. The first is in ruins nowaday, but excavations carried out in the 1960s have confirmed its origin in the early Middle Ages. The second (Saint-Sébastien) is currently the parish church of the village. This relatively unknown building is characterized by its apse whose elevations date from the early Middle Ages too. Its oldest part, characterized by a triangular pediment, can potentially date from the Merovingian period. This article proposes to highlight, through the comparison of texts, archaeological and stylistic data, this exceptional example illustrating the architecture of the first rural churches of Gaul.

INDEX

Mots-clés : monachisme, haut Moyen Âge, Auvergne, Manglieu, architecture
Keywords : monasticism, early Middle Ages, Auvergne, Manglieu, architecture

AUTEUR

Damien Martinez
Maître de conférences en archéologie médiévale. Université Lumière Lyon 2. UMR 5648/ CIHAM, MSH Lyon Saint-Étienne, 14 Av. Berthelot, Bât. C, 1er ét. - 69363 Lyon Cedex 07. Thèse soutenue en 2017 intitulée « De la cité arverne au diocèse de Clermont : Topographie ecclésiale, fortifications et peuplements de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge (Ve-Xe siècles) : une approche archéologique »
damien.martinez@univ-lyon2.fr

Les espaces fortifiés du Velay (Haute-Loire) au Moyen Âge : répartition territoriale, caractères monumentaux et morphologie

Mélinda Bizri

Introduction

1 Le Velay médiéval correspond à un espace territorial circonscrit au quart nord-est du département de la Haute-Loire. Le territoire du Velay s'étend sur les contreforts sud-est du Massif Central dont l'altitude est comprise en 400 et 1400 m environ. Il se caractérise par un paysage issu de tensions volcaniques, constituées de volcans et de hauts plateaux, et de deux vallées fluviales : la Loire et l'Allier. Ce dernier le sépare au sud-ouest du Gévaudan (plateau granitique de la Margeride- départements de la Lozère et du Cantal), tandis qu'au sud et à l'est, le massif du Mézenc forme une barrière naturelle avec le Vivarais et la vallée du Rhône (département de l'Ardèche). À l'Ouest et au nord-ouest, le Velay s'étend jusqu'aux plaines du Brivadois et de la Limagne (département du Puy-de-Dôme). Enfin, au nord-est, le Velay jouxte le Livradois, les monts du Forez et le massif du Pilat (département de la Loire) (fig. 1).

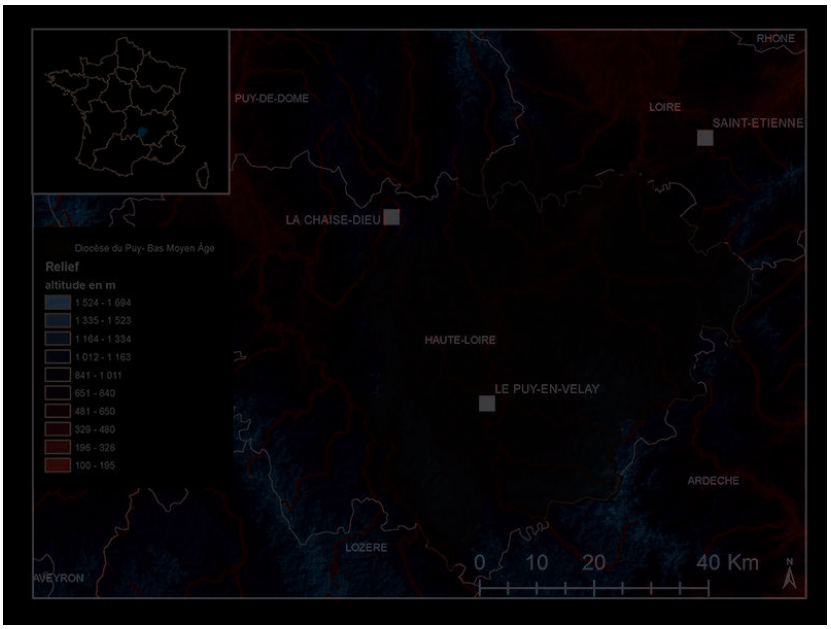


Fig. 1. Carte de localisation du Velay médiéval (SIG-DAO : M. Bizri).

2 Les espaces fortifiés du Velay au bas Moyen Âge (XIII^e^-XV^e^ siècles) sont multiformes car héritiers des contextes qui les ont vus naître et évoluer. Certains des caractères de l'habitat seigneurial fortifié sont ainsi représentatifs des enjeux de pouvoirs qui marquent les relations entre les seigneurs et le pouvoir épiscopal ponot[1] durant la période du Moyen Âge. La morphologie des agglomérations fortifiées répond quant à elle à ces contextes, avec une pluralité d'organisation dont la lecture s'opère au cas par cas.

1. Un territoire morcelé : pouvoir épiscopal et potentats locaux, des querelles pluriséculaires en marge des prérogatives royales languedociennes

3 En Velay, le terme de paroisse apparaît dans les textes pour désigner les entités territoriales dans le courant du X^e^ siècle, au côté d'autres termes encore présents (*villa, aice, vicaria, territorium*[2]). Elle devient un référent spatial dans les textes dès le début du XI^e^ siècle. De manière concomitante à l'essor de l'emploi du terme paroisse dans les textes, interviennent les premières mentions castrales. Dans la seconde moitié du XI^e^ siècle, la croissance du terme *castrum* est aussi importante que celle la paroisse. Parallèlement à l'emploi du terme paroisse, l'usage du terme *ecclesia* devient plus fréquent.

4 Les évènements intervenus autour de l'an mil en Velay[3] renforcent une lecture d'un contexte territorial tendu soumis à de fortes dissensions entre l'évêque du Puy et les autres pouvoirs présents dans les nouvelles installations religieuses ou seigneuriales qui émergent alors.

5 Vers 975-993, une assemblée se tient dans la plaine de Saint-Germain (*prata sancti Germani*[4]) proche du Puy à l'initiative de l'évêque Guy d'Anjou[5]. Elle plaide une conciliation entre chevaliers et paysans dans le but officiel de protéger les pauvres

(*pauperes*) et les biens d'Église des violences aristocratiques. Elle se veut servir des intérêts à la fois cléricaux mais aussi populaires. Cette assemblée fait partir d'un phénomène désigné sous le terme de mouvement de la Paix de Dieu. Il a donné lieu à de nombreux autres évènements en Auvergne notamment, mais aussi dans d'autres territoires plus éloignés[6]. Ce phénomène apparaît dans la deuxième moitié du X^e^ siècle et est mené à l'initiative de différents acteurs religieux ou parfois même par des comtes[7]. L'assemblée de la plaine Saint-Germain montre, sur le plan local, les tensions qui régnaient sur le territoire. Cet événement met en exergue l'oppression seigneuriale présente dans le courant du X^e^ siècle. Elle marque aussi l'action d'un évêque qui veut s'ériger contre des potentats seigneuriaux puissants et sous couvert de plaidoyer de défense, rallier l'opinion à sa cause et s'imposer comme chef du territoire vellave. Guy d'Anjou est en effet lié aux familles gévaudanaises et le siège épiscopal du Puy est occupé entre le X^e^ et le XI^e^ siècle par les membres d'autres grandes familles liées aux comtes d'Auvergne telles que les Polignac ou les Mercœur.

6 Vers 993-994, une autre assemblée de Paix a lieu à Saint-Paulien, appelée la Paix du Puy[8]. Pour commémorer cet événement qui vise au rétablissement de la paix dans le diocèse, l'église de Saint-Germain-Laprade est alors construite[9]. Ce second évènement confirme un contexte de l'an mil tendu, Saint-Paulien étant situé sur une voie de circulation majeure menant du Puy à Clermont-Ferrand et disputée par la famille de Polignac. Comme pour Saint-Germain, par ailleurs, les lieux de ces assemblées correspondent à des nœuds de passage menant au Puy : Saint-Germain est situé sur la route menant à Tournon (vallée du Rhône) par Saint-Agrève, en sortie de la ville du Puy et au début de territoires contrôlés par d'autres familles seigneuriales.

7 Les conflits mieux documentés du début du XIII^e^ siècle mettent en évidence par la suite, les espaces fortifiés de ce territoire, contrôlés par les familles seigneuriales et l'évêque du Puy (fig. 2).

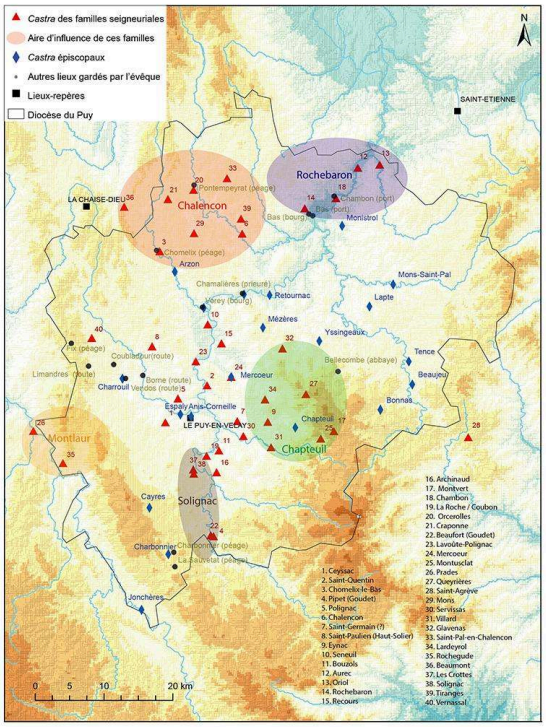


Fig. 2. Aire de répartition des castra des principales familles seigneuriales du Velay au bas Moyen Âge (SIG-DAO : M. Bizri).

8 Le Velay, notamment à cause de sa position géographique, entre l'Auvergne, les territoires d'Empire et le Languedoc, devient le terrain de friction où alternent influences septentrionales et méridionales. L'immixtion des intérêts royaux sur le territoire vellave, par le conflit des guerres ou des croisades albigeoises au début du XIII^{e} siècle, modifie ainsi les rapports de force entre les seigneurs.

9 Les terres de Chapteuil et de Montlaur sont proches de la limite languedocienne dans le Velay méridional (contreforts du Meygal et vallée de l'Allier). Les familles répondent alors aux seigneurs voisins exerçant une pression sur ces derniers dans la souveraineté de leurs espaces. Pons de Chapteuil répond ainsi qu'il ne reconnaît que le roi d'Aragon[10] tandis que les Montlaur sont menacés par ce conflit dans la suzeraineté de leurs possessions dans la vallée de l'Allier[11], cependant que Pons de Polignac s'engage au côté de l'évêque du Puy, Bertrand de Chalencon, et de l'évêque de Clermont, pour une expédition en Rouergue. Ces alliances divisent.

10 La fidélité de l'évêque du Puy envers le roi de France dans ce conflit, ainsi que l'aide financière qu'il avait fournie pour les guerres menées dans le sud, lui vaut le don du *castrum* d'Arzon (Chomelix) en 1212[12], situé au cœur des terres de Chalencon. Pour conserver cette entente, à la mort de Bertrand de Chalencon, le roi nomme l'évêque Robert de Mehun, son cousin, évinçant ainsi Brocard de Rochebaron, issu de la noblesse locale, qui avait été élu par le chapitre[13]. Cette nomination ouvre la voie à de nouvelles dissensions. En effet, l'évincement du candidat du chapitre, qui compte en son rang de nombreux cadets issus des grandes familles seigneuriales du Velay[14], mécontente ce dernier qui se voit ici muselé non seulement dans son droit à élire l'évêque mais également dans sa velléité à éloigner la présence royale des champs d'action de leurs parents puissants. Le vicomte de Polignac et Pons de Chapteuil rendent alors hommage à Brocard de Rochebaron, évincé en 1213, affirmant ainsi leur soutien à l'ancien candidat et affichant ainsi leur défiance envers le pouvoir royal. Il s'agit aussi du premier hommage rendu par ces grands seigneurs du Velay à un évêque du Puy[15]. La vacance du siège épiscopal est l'occasion de la cristallisation des partis pris dans le contexte des conflits albigeois ayant cours, opposant alors les pro-aragonais aux soutiens à la Royauté[16]. Dans ce cadre, l'hommage à Brocard de Rochebaron devient un acte partisan de la cause aragonaise.

11 L'hommage des nobles à Brocard de Rochebaron, évincé par Robert de Mehun, est alors vécu comme une provocation par le pouvoir royal et a pour conséquence la confiscation des *castra* de Chalencon, Chapteuil, Glavenas et Rochebaron[17]. Ces domaines sont donnés en 1214-1215 par Philippe Auguste à Robert de Mehun[18]. Il ne semble pourtant pas que l'évêque ait véritablement réussi à prendre possession de ces sites. En effet, par la suite, ils sont rendus en hommage par leurs seigneurs d'origine. Cette confiscation n'est peut-être que temporaire ou bien un acte sur le papier seulement. Le conflit se résout à la mort de Brocard en 1215 où il ne reste qu'un évêque, Robert de Mehun. Mais ce dernier est ensuite chassé du Puy par une révolte populaire en 1217. Il regagne la ville en 1219 après l'octroi de libéralités concédées aux habitants par Philippe Auguste afin de calmer l'épisode de tensions. Robert de Mehun meurt finalement assassiné en 1219.

12 La Royauté retient en revanche de cet épisode houleux un acte qui l'arrange : l'hommage rendu par deux grands lignages du Velay (les Polignac et les Chapteuil) à un évêque du Puy, même si cet évêque était alors Brocard et qu'il n'avait pas été reconnu officiellement par le roi. Cet acte est rappelé aux seigneurs pour les obliger à renouveler leur hommage auprès des évêques suivants. Il intervient comme levier pour soumettre les ambitions particulières de ces seigneurs dans le courant du XIII^{e} siècle. En effet, il est rappelé à chaque nouvel épisode de tension. Dans les faits, et ce malgré les hommages rendus, l'encadrement par la seigneurie ecclésiastique du pouvoir des seigneurs vellaves n'est ni une réalité, ni un acquis.

13 Plusieurs accords passés entre l'évêque, le chapitre et les seigneurs du Velay révèlent, dans les années suivantes, les enjeux économiques autour du contrôle des routes que sous-tendent les querelles seigneuriales[19]. Ainsi, Étienne de Chalencon, évêque du Puy depuis 1220, reçoit les hommages de Pons de Chapteuil en 1220[20] et celui du vicomte de Polignac en 1229[21]. Pour autant, ces hommages ne reflètent pas une parfaite entente entre l'évêque et les seigneurs. L'hommage de 1229 est d'ailleurs appelé composition puisqu'il règle un certain nombre de différends intervenus entre l'évêque du Puy et les Polignac. Le vicomte de Polignac doit notamment la restitution du *castrum* de Mercœur ainsi que des droits sur des villages et routes (devant Loudes et le Monteil). L'évêque et le chapitre restituent de leur côté le *castrum* de Ceyssac et des droits sur le *castrum* et la ville de Saint-Paulien, cette dernière relevant alors du roi. On note que les *castra* concernés par ces tractations ne sont pas ceux confisqués par le roi en 1214-1215 : Mercœur et Ceyssac se situent aux sorties de la ville du Puy, sur des itinéraires menant vers le Sud.

14 Les *castra* de la vallée de l'Allier relevant des Montlaur se trouvent en limite des territoires de Velay et de Gévaudan[22]. Dès 1219, les Montlaur rendent hommage pour leurs *castra* de Montbonnet, Mirmande, Vabres, Agrain, Montauroux et de Chambon. Certains domaines dont Vabres et Douchanez sont d'abord rendus en hommage en 1219 à l'évêque du Puy puis en 1222 à l'évêque de Mende, ensuite en 1236 au roi pour enfin être rendu à l'évêque de Mende en 1265. Odilon de Mercœur (mort en 1274) à la tête du diocèse de Mende avait œuvré pour l'intégration des nombreux *castra* des Montlaur dans la mouvance de son évêché dont Vabres, Rochefort et Douchanez notamment[23]. Toutefois, malgré le conflit aragonais, les Montlaur conservent leurs possessions. En 1230, les Montlaur opèrent différents accords avec les évêques du Puy[24]. En effet, ils détiennent deux péages situés sur la route de la Regordane (Charbonnier et la Sauvetat à Landos), qui mène au Gévaudan et dans le Sud (Saint-Gilles-du-Gard, Toulouse). Dans ce secteur, côté diocèse du Puy, le château de Rochegude (Saint-Privat-d'Allier) appartenant aux Montlaur est alors échangé avec celui de Cayres-le-Château, relevant de l'évêque[25]. Pons de Montlaur qui avait suivi le comte de Toulouse délaisse rapidement cette lutte lointaine pour contrecarrer l'évêque du Puy au cœur de ses possessions vivaroises. De plus, l'éloignement définitif des comtes de Toulouse à la fin de ce conflit se fait au profit de l'évêque du Puy.

15 À la suite de ce conflit, l'évêque du Puy procède ensuite à davantage d'accords d'échanges ou rachats qui ne concernent pas des *castra* mais des terres dans ces *castra* ; l'enjeu est économique. En 1233, les terres de la Tour, Chabrespine et du Villard (près de Sainte-Sigolène), dans la vallée du Lignon, sont ainsi échangées auprès de Simon Malet, leur seigneur, contre des biens territoriaux à Mézères, Saussac, Yssingeaux, dans les terrains boisés du Velay[26]. Ces accords sont révélateurs de la pression importante

que les lignages seigneuriaux vellaves font peser sur le territoire. En effet, les grandes familles captent de nombreuses ressources économiques par l'exploitation des terres et le contrôle des routes.

16 L'évêque réussit malgré tout à obtenir des transactions à son avantage, ce que le contexte précédant ne laissait pas présager. À ce sujet, Jean Perrel suppose que l'élection concédée par le roi d'Étienne de Chalencon, à la tête du diocèse, à la suite de la mort de Robert de Mehun, aurait facilité l'hommage des familles seigneuriales à cet évêque issu de leurs rangs[27]. Cependant, de nombreux actes effectués entre 1244 et 1289 montrent l'accroissement du domaine épiscopal par une politique de rachat de biens[28].

17 Les seigneurs du Velay contrôlent encore une part non négligeable du territoire du diocèse du Puy que les compositions et hommages effectués avec l'évêque du Puy laissent entrevoir. Dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle, la seigneurie épiscopale réussit à augmenter considérablement le nombre de *castra* seigneuriaux qu'elle contrôle. Les *castra* épiscopaux atteignent le nombre de dix-huit dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle[29], ce qui ne représente toutefois qu'à peine 20 % des *castra* que nous avons recensés sur ce territoire. En effet, la présence d'une puissance alternative comme celle des vicomtes de Polignac, forte des alliances matrimoniales qu'elle a déjà contractées avec de grands lignages tels que les Montlaur, les Mercœur ou les Randon[30], relativise le poids de l'évêque du Puy sur l'encadrement territorial, et donc de l'influence royale menée régulièrement à travers son intermédiaire, sur le territoire du Velay. Cet état politique d'un encadrement territorial demeuré aux mains des seigneurs se traduit dans l'expression monumentale de leurs espaces fortifiés.

2. La tour, signal du pouvoir : entre innovation et historicisme

18 À la charnière des XII^e^-XIII^e^ siècles, la tour seigneuriale s'impose dans le paysage comme marqueur du pouvoir.

19 En ville, au Puy, la tour distingue les demeures seigneuriales de la ville haute, elle représente le groupe social le plus avantagé. Dans le groupe épiscopal, la tour de la demeure de l'évêque (tour de la Chièze) et celle du chapitre (tour Saint-Mayol) marquent visuellement les prérogatives de chacun des pouvoirs sur l'espace urbain. Entre le X^e^ et le début du XIII^e^ siècle l'épisode des tours abattues des Monédier dans la ville haute du Puy montre la violence symbolique véhiculée par ces édifices. Cette famille de chevalier (*milites*) doit son essor au rôle qui leur avait été confié dans la frappe de la monnaie de la ville[31]. Elle fut contrainte par l'évêque d'abattre ses tours, car considérées par ce dernier comme *affligentes* et *humiliavit*[32] pour le paysage urbain : les tours font de l'ombre, par leur grandeur, au pouvoir épiscopal. Par cet exemple, on perçoit comment la tour est bien intégrée dans les mentalités comme étroitement liée à la domination et au pouvoir. Pour l'époque romane et une bonne partie du XIII^e^ siècle, la tour demeure un signe de réussite sociale et de richesse, mais elle est surtout le marqueur social du groupe des dominants. La ville du Puy en concentre un nombre important, à l'instar des villes italiennes médiévales comportant une « forêt de tours », révélant une organisation sociale clanique des privilégiés[33]. Contrairement aux États Latins, l'existence de tours en milieu urbain n'est pas un fait établi dans les montagnes d'Auvergne du XII^e^ siècle[34]. La ville du Puy-en-Velay offre donc la possibilité de

constater la présence de telles tours urbaines, rapprochant ainsi ce territoire de phénomènes plus proprement méridionaux[35].

20 Le nombre de *castra* recensés en Velay atteint une centaine de sites au début du XIII^e siècle. La tour est majoritairement de forme quadrangulaire dans les sites où les vestiges d'époque médiévale subsistent encore[36]. Ainsi, moins d'une vingtaine de sites mettent en avant des tours quadrangulaires, parfois pentagonales, dans une chronologie des XII^e-XIII^e siècles (fig. 3) ; certaines peuvent remonter au XI^e siècle. Les tours sont de petit gabarit, de 5 à 11 m de côté. Les dimensions sont plus importantes (jusqu'à 17 m de côté) pour les périodes postérieures (XIII^e-XV^e siècles)[37]. La majorité a gardé une partie de la mise en œuvre médiévale malgré des remaniements[38]. Souvent, elles sont intégrées à des ensembles plus tardifs.

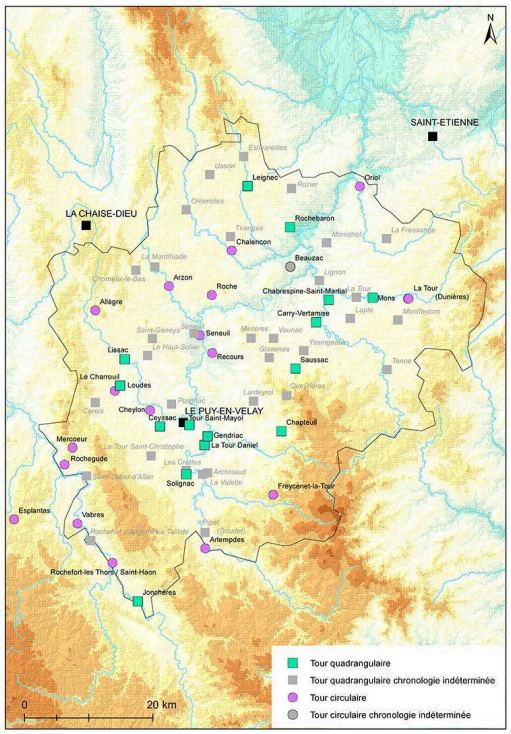


Fig. 3. Tours quadrangulaires et circulaires du Velay médiéval, à la charnière des XII^e-XIII^e siècles (SIG-DAO : M. Bizri).

21 Exceptions faites de Ceyssac dont le niveau bas voûté est à pan coupé et Gendriac à Coubon où il est voûté en berceau, les niveaux sont planchéiés à Leignec (Merle-Leignec), Carry-Vertamise et Chabrespine-Saint-Martial à Grazac par exemple (fig. 4). En raison de la disparité de conservation de ces tours, il existe peu d'exemples où l'entrée à l'étage est visible (Leignec à Merle-Leignec, Carry-Vertamise et Chabrespine-Saint-Martial à Grazac, Saint-Mayol au Puy). Les parois sont très souvent aveugles (La Tour Daniel à Coubon, Apinac) ou très peu ajourées ; par des arbalétrières au Charrouil (Loudes) ou des fentes de jours à Ceyssac. Les dispositions de conforts ne sont pas conservées : une latrine est disposée en encorbellement sur la tour de Jonchères à Rauret (d'ailleurs peut-être ajoutée ultérieurement) ; à Chabrespine-Saint-Martial, le pan de mur conservé est ajouré d'une grande baie à l'étage. Les ouvertures ont été généralement agrandies lors d'aménagements ultérieurs : à Ceyssac, Carry-Vertamise à

Grazac, Leignec à Merle-Leignec notamment. Les tours quadrangulaires du Velay d'époque romane encore observables ne présentent ni contreforts ni couronnement à mâchicoulis. Le développement de mâchicoulis sur arc et consoles intervient à la charnière des XII^e^-XIII^e^ siècles notamment sur le Bâtiment des Mâchicoulis du Puy-en-Velay. On peut rapprocher la diffusion du mâchicoulis sur arc des apports immédiats du retour des campagnes des Croisés de l'Orient latin, où cet élément de l'architecture militaire avait été observé localement. Cette expérimentation en Velay confirme la perméabilité de ce territoire à l'influence orientale et méridionale, déjà perceptible avec les liens institutionnels tournés vers le Languedoc mais également avec les routes de pèlerinages dont la ville du Puy marque le départ (Saint-Gilles-du-Gard, Rome, Jérusalem)[39].



Fig. 4. Vestiges de Chabrespine-Saint-Martial à Grazac - De gauche à droite : vue générale, face interne de la tour, détail de la porte du 1^er^ étage (cl. M. Bizri).

22 Au début du XIII^e^ siècle, la tour de forme circulaire complète le dispositif de représentation seigneuriale (fig. 3). Elle se développe dans le domaine royal sous l'impulsion de Philippe Auguste à la fin du XII^e^ siècle[40] dans le conflit l'opposant aux Plantegenêt et en réponse aux éléments défensifs développés par ce camp[41]. La tour circulaire isolée souvent dite *philippienne* obéit à plusieurs critères typologiques basés sur les premières constructions du modèle[42]. Elle se distingue de dispositifs de flanquements circulaires qui se développent à la même période sur les enceintes des espaces castraux ou pour compléter le système de défense de la résidence. Les plus anciennes tours circulaires auvergnates de ce type sont construites autour de 1211-1213[43] au sein des sites de Tournoël, Montpeyroux ou Riom, dans le premier tiers du XIII^e^ siècle[44]. En soutien de l'expansion de la seigneurie épiscopale clermontoise, une trentaine de tours circulaires faisant écho au modèle royal voit donc le jour en Auvergne (diocèse de Clermont). Le Vivarais limitrophe à l'est (Ardèche) montre, en revanche, pour la même période, une quasi-absence de ce type de tours. Quatre tours circulaires simples seulement sont recensées pour ce territoire : Arras, Rochebloine, Chadenac et Arlempdes[45].

23 En Velay, moins d'une vingtaine de sites conservent les traces d'une tour circulaire pouvant appartenir à cette chronologie ; isolée sur un point haut ou rattachée à un ensemble quadrilatère postérieur plus vaste et fortifié. Le seul cas vellave de tour circulaire faisant écho aux formes développées dans le domaine militaire de l'architecture capétienne est celui du château d'Arzon à Chomelix (fig. 5). Deux tours circulaires flanquent un quadrilatère partiellement ruiné. Elles ont un diamètre de 7 m environ[46] pour une épaisseur de mur d'1,6 m et sont talutées. Une seule a conservé son élévation. Sa particularité réside dans la présence d'archères en rame s'étirant sur deux niveaux. La base d'autres archères s'aperçoit, derrière la végétation, sur le parapet du

chemin de ronde qui reliait ces tours. À l'intérieur, leur niveau présente un linteau à coussinets. Les dispositions intérieures n'ont pas été approchées en raison de la ruine du site. En 1212, le *castrum* est donné par Philippe Auguste à l'évêque du Puy, Robert de Mehun, nouvellement nommé par le roi[47]. Si le site préexiste à cette donation, la tour à archères marque cet évènement et est soit contemporaine soit immédiatement édifiée après cette donation dans la première moitié du XIII^e^ siècle, dans le contexte de tensions de rapport au roi que l'on connaît pour cette période (cf. *supra*). En marge nord-occidentale du Velay, en Brivadois, le site de Chassignolles conserve des archères en rame sur des tours circulaires comprises dans un vaste quadrilatère dans une chronologie milieu du XIII^e^ siècle (1240-1250)[48]. En Gévaudan (diocèse de Mende), la tour circulaire d'Esplantas a été datée, elle, par dendrochronologie des années 1251-1252[49].



Fig. 5. Vestiges du château d'Arzon à Chomelix. De gauche à droite : plan schématique (sans échelle) du château (à partir du dossier de l'inventaire, 1982), élévation orientale, élévation orientale, détail de l'archère sud, niche comblée aux deux-tiers de l'archère (intérieur), (DAO et cl. M. Bizri).

24 Les autres tours circulaires répertoriées dans le diocèse du Puy ne peuvent être reliées ni à cette chronologie, ni à l'expansion de l'architecture capétienne en Velay. Elles n'observent pas toutes les mêmes dispositions et une autre lecture de leur fonction peut être proposée.

25 L'ensemble des tours circulaires recensées conservent un gabarit inférieur à 12 m[50]. Trois tours ont une élévation quasi complète atteignant une vingtaine de mètres de haut et comportant jusqu'à six niveaux. Il s'agit de Mercœur à Saint-Privat-d'Allier (fig. 6), Chalencon à Saint-André-de-Chalencon (fig. 7) et Joyeuse à La Tour (Dunières) (fig. 8). À Mercœur, les niveaux sont voûtés en coupole. Pour les deux autres cas, les niveaux sont planchéiés. L'accès s'effectue au premier niveau. Un escalier droit est aménagé dans le mur à Mercœur et apparaît de manière alternée selon les niveaux. Cette disposition reste unique pour le Velay. À Chalencon, on suppose une desserte par échelle interne. À Joyeuse (La Tour à Dunières), un escalier en vis intégré à l'intérieur du mur dessert tous les niveaux à partir du premier.



Fig. 6. Tour circulaire-Mercœur à Saint-Privat d'Allier. De gauche à droite : plan schématique du château (à partir du plan du SDAP- 1990, B. Galland), vues de la tour et fonctions des niveaux (DAO et cl. M. Bizri).



Fig. 7. Tour circulaire - Chalencon à Saint-Pal-en-Chalencon. De gauche à droite : vue générale, tour et fonctions des niveaux (DAO et cl. M. Bizri).

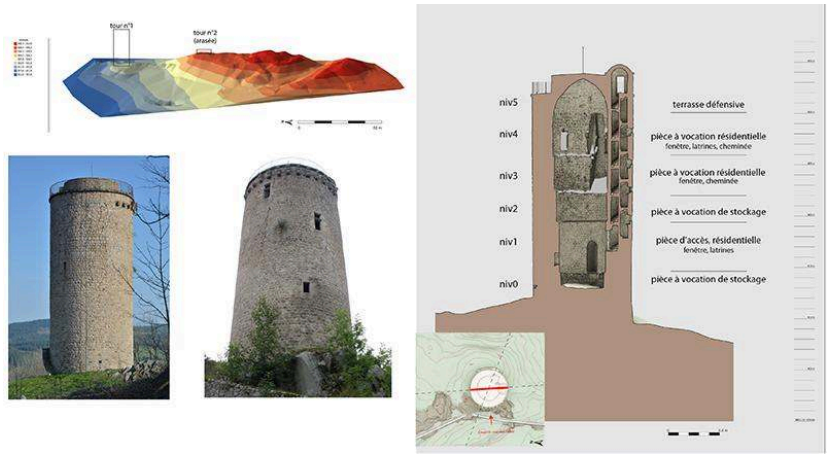


Fig. 8. Tour circulaire-La Tour (Joyeuse) à Dunières. De gauche à droite : modèle numérique d'élévation du promontoire du site de La Tour, deux vues de la tour circulaire de Joyeuse et coupe de la tour vue vers l'ouest (DAO M. Bizri et O. Veissière, cl. M. Bizri).

26 La fonction des niveaux peut être approchée pour Joyeuse (La Tour à Dunières) et à Mercœur. Ainsi, le niveau 0, un cul de basse-fosse accessible par un trou d'homme depuis le niveau 1, est un niveau aveugle, qui sert au stockage. Le niveau 1 permet l'accès à la tour et correspond à un niveau résidentiel puisqu'on note la présence de dispositions de confort telles que latrines, placard ou baie. Le second niveau est aveugle à Joyeuse (La Tour à Dunières) et correspond sans doute à un espace servant pour le stockage. Deux niveaux résidentiels à cheminée et fenêtre occupent les derniers étages précédant la terrasse sur ce même site. À Mercœur, au-dessus du premier niveau d'accès succède également deux niveaux résidentiels avant l'étage sommital de terrasse défensive. La tour de Mercœur a été rattachée à un ensemble quadrilatère plus vaste flanqué de tours circulaires à la fin du XIV^{e} siècle ce qui a entraîné de nouveaux aménagements sur la tour. À Joyeuse (La Tour à Dunières), la tour est restée isolée, comme à Chalencon. Toutefois, des traces d'encastrements lisibles sur les parements extérieurs des tours rendent possible l'hypothèse de structures de platelage en bois ou autre structure en matériau périssable, accolées à ces tours. Au sommet, le

couronnement défensif (les mâchicoulis sur corbeaux) a été ajouté dans une phase ultérieure à Joyeuse alors qu'à Mercœur, il est contemporain.

27 Pour ces deux cas, le niveau défensif occupe seulement le niveau de terrasse. Il se concentre sur la terrasse ceinte d'un parapet crénelé supporté par un cordon de pierre ouvert de petites fentes d'archères à Mercœur et à mâchicoulis sur corbeaux à Joyeuse. Une carte postale ancienne met en évidence les parties hautes de la tour d'Oriol (Aurec) qui présentent alors des petites fentes d'archères comme sur le parapet défensif de Mercœur. Ce type de parapet rehausse certaines tours à la charnière des XIV^e^-XV^e^ siècles (Mons au Puy, Saint-Vidal, Carry-Vertamise à Grazac). À Loudes et Allègre, les bases sont renforcées : un talutage simple à Loudes et une base tronconique à glacis à Allègre. Cependant, l'aspect résidentiel est prépondérant à Mercœur comme à Joyeuse ; les espaces de stockage sont également bien représentés. L'aspect défensif est soit sous-représenté à cause de la qualité de conservation des vestiges du corpus, soit, il n'a pas été considéré comme devant être développé, la forme de la tour, circulaire, suffisant à évoquer cette défense.

28 Les autres tours circulaires du corpus sont des petites tours d'un diamètre moyen de 5 à 6 m comportant une élévation inférieure à 10 m. Elles conservent pour la plupart au moins deux niveaux et une terrasse. Il s'agit des tours d'Oriol (Aurec-sur-Loire), Roche-en-Régnier, Rochegude (à Saint-Privat-d'Allier). Les tours de Vabres à Alleyras, Recours à Beaulieu ou Saint-Vincent à Seneuil sont très ruinées voire arasées. Il ne subsiste que leur plan circulaire. Leur diamètre fait envisager une petite élévation à l'instar de celles décrites précédemment.

29 Ces petites tours se situent sur un point haut du site castral, elles sont isolées du reste du site. L'accès s'effectue au premier niveau (à Roche et peut-être à Oriol à Aurec et le Cheylon à Polignac). Sauf pour Oriol, où de petites archères sont identifiables sur une carte postale ancienne pour la terrasse sommitale, les autres tours ne présentent que de petites fentes de jours (Rochegude) ou fenêtre (Roche). Ces petites tours font office de tour de guet ou de garde. Elles ont pu servir de grenier et occasionnellement de refuge en cas d'insécurité.

30 Ainsi, deux groupes de tours circulaires se détachent en fonction de leur gabarit. Toutefois, elles observent une fonctionnalité multiple : étage servant au refuge, au stockage ou espace résidentiel. Ces tours, bien que souvent isolées d'un ensemble, font partie de *castra* plus vastes mais mal connus car disparus ou enfouis. La présence d'un environnement bâti et potentiellement résidentiel, situé à proximité de ces tours renforce leur caractère plus symbolique que militaire ou fonctionnel. Leur disposition relativement sommaire en matière de défense minimise leur rôle de refuge. En revanche, la présence systématique d'espaces de stockage fait plutôt envisager la tour comme grenier protégé ; ce qui n'est pas en contradiction avec la représentation seigneuriale, au contraire. La puissance est reliée concrètement aux contrôles des richesses produites dans les territoires de la seigneurie.

31 La tour circulaire n'apparaît donc pas pour le Velay comme fondamentalement différente de la tour quadrangulaire, dans sa mise en place ou dans sa fonction. Toutefois, pour le Velay, les cas de tours circulaires sont plus rares qu'en Auvergne. Leur présence relative est sans doute la conséquence de relations distendues avec la Royauté durant la période, et à un pouvoir épiscopal qui a du mal à s'ancrer spatialement face à une seigneurie locale forte. Ainsi, depuis l'Auvergne[51], où elle est

présente dans les châteaux épiscopaux, sa reproduction s'amenuise en allant vers l'est (le Vivarais) [52] et le sud (le Midi) où elle devient plus anecdotique.

32 Les résidences seigneuriales connaissent un regain de construction durant la période troublée de la seconde moitié du XIV^e siècle - première moitié du XV^e siècle. Ce mouvement participe à réaffirmer la présence des seigneurs dans les territoires ravagés par les troubles de la guerre de Cent Ans. Les comptes épiscopaux montrent un renforcement de l'entretien des forteresses durant le XIV^e siècle jusqu'au premier tiers du XV^e siècle. L'essentiel des grands chantiers se concentre à la fin de la période de passage des Routiers, soit à partir du dernier tiers du XIV^e siècle.

33 Les chantiers seigneuriaux de la charnière des XIV^e-XV^e siècles sont des réponses monumentales aux changements qui fragilisent ce groupe social durant cette période. En effet, l'immobilisme formel des tours seigneuriales, peu modifiées du modèle de la tour quadrangulaire des XII^e-XIII^e siècle, souligne l'attachement seigneurial à ce symbole fort, traduisant leur domination hégémonique passée. Durant cette période, la tour de forme quadrangulaire est encore largement choisie même si quelques tours circulaires neuves voient le jour (Monistrol-sur-Loire, Aurec-sur-Loire, Rochebaron à Bas-en-Basset) au côté de tours quadrangulaires plus anciennes conservées (fig. 9). Les éléments anciens sont le plus souvent conservés pour légitimer la place des seigneurs, dont le groupe social s'est diversifié. Les constructions de la seconde moitié du XV^e siècle, majoritairement tournées vers la résidence, conservent ainsi les tours édifiées antérieurement dans leurs plans. En dehors d'une intégration opportuniste, il s'agit de parer les nouvelles réalisations d'une légitimité visible, de conserver les symboles seigneuriaux du passé.

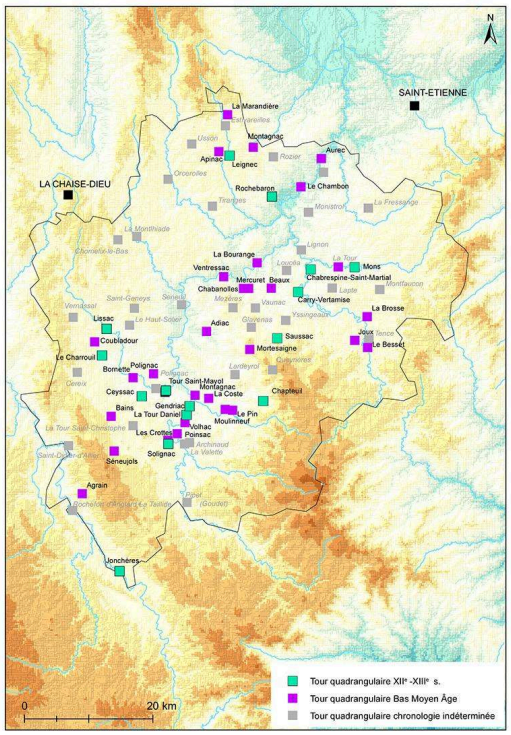


Fig. 9. Répartition des tours quadrangulaires du bas Moyen Âge (SIG-DAO : M. Bizri).

34 Les tours du XIV^e siècle au premier tiers du XV^e siècle sont construites dans la continuité des formes précédentes, avec peu d'adaptations. La part prise par la résidence dans les étages des tours est cependant plus importante, la fonction de stockage pouvant être conservée et reléguée aux niveaux inférieurs.

35 Le grand chantier marquant cette période est assurément celui de la grande tour de Polignac (16 x 13 m pour 32 m de haut, quatre niveaux et une terrasse) (fig. 10a).



Fig. 10a. Forteresse de Polignac. De gauche à droite : plan du site autour des XIV^e-XV^e siècle (fonds : plan du SDAP 1990, B. Galland), vue nord-est de la tour et des bâtiments de l'*aula* (« La Seigneurie »), vue vers l'est de la tour (DAO et cl. M. Bizri).

36 Un bloc de pierre d'arkose disposé à l'angle nord-ouest au-dessus du glacis de la tour présente deux dédicaces dont une concerne les restaurations du XIX^e siècle. Il est vraisemblable de considérer la dédicace de la construction (deux faces d'un même bloc inséré dans l'angle au début du XX^e siècle[53]) qui évoque l'édification de la tour entre 1385-1421 comme une copie réalisée à la suite des restaurations de la fin du XIX^e siècle, faite à partir d'un texte original aujourd'hui disparu ou conservé dans des archives privées (fig. 10b).



Fig. 10b. Forteresse de Polignac. Détails de l'inscription dédicatoire : à gauche face est « RESTAURÉ PAR LE VICOMTE HÉRACLE-ARMAND XXV DUC DE POLIGNAC 1893-1897 », à droite face sud, inscription recopiée en lettrine d'inspiration médiévale (DAO et cl. M. Bizri).

37 Une baie trilobée surmontée d'un linteau triangulaire gravé est masquée à l'est par un glacis moderne. Des cheminées sont ajoutées à chaque étage, des fenêtres à meneaux ajourent ces espaces. La tour d'escalier à vis hors-œuvre de plan quadrangulaire est accolée sur la façade est. Un compte de maçonnerie (non daté) rapporte l'effondrement du voûtement sommital de la tour qui aurait été à l'origine de la reconstruction intérieure de l'édifice[54]. Le crénelage sommital, composé d'une série de mâchicoulis sur arcs disposés en encorbellement et reposant sur une série de quatre consoles non

délardées, bien que d'une lecture archéologique difficile car très restaurées au XIX[e] siècle, a pu être ajouté dès la fin du XIV[e] siècle. En effet, ce type de couronnement de mâchicoulis correspond à ceux que l'on observe sur la tour Clémentine à la Chaise-Dieu, documentés par les comptes de constructions entre 1355 et 1370. L'adjonction d'une circulation par un escalier en vis accolé sur un des côtés, comme à la tour Clémentine, confirme le chantier dans cette période. Il est vraisemblable d'envisager que cette vaste tour vienne soit remplacer soit réenvelopper une qui lui précède.

3. Pôles de peuplement : une morphologie héritière des luttes de pouvoir

38 La place de la communauté paysanne est plus difficile à détecter dans un espace occupé par les luttes seigneuriales durant la période médiévale. Elle s'appréhende « en négatif », à travers les relations exprimées dans des textes d'accords, de règlements ou de transactions impliquant les seigneurs. En Velay, cette documentation est aride : seuls dix à douze cas où des libéralités sont données à des communautés sont recensés dans la seconde moitié du XIII[e] siècle alors même que chez les voisins auvergnats, le mouvement d'émancipation communal commence au XII[e] siècle et concerne plus de quatre-vingts agglomérations[55]. L'expression timide d'une communauté présente sous le joug seigneurial s'appréhende parfois autour de tractations tirant avantage des relations conflictuelles entre les seigneurs comme cela a été démontré pour la ville du Puy-en-Velay[56]. Vu par le prisme de la documentation, le pouvoir seigneurial reste *a priori* le plus contraignant pour les populations du territoire vellave. Cette réalité semble se confirmer sur le terrain où l'habitat des bourgs se regroupe sous l'attraction d'un édifice de culte ou de la résidence seigneuriale.

39 Ainsi, les agglomérations fortifiées revêtent plusieurs caractères morphologiques : de l'enceinte simple centrée autour de l'église à un habitat polynucléaire plus complexe, révélant des dynamiques d'attractions ou de tensions opérant sur le temps long de la période médiévale. De nombreux lieux présentent plusieurs pôles de peuplement juxtaposés, marqués par une distance plus ou moins importante. Cette caractéristique concerne tout le territoire du Velay pour l'époque médiévale. Les processus qui ont opéré à la mise en place de noyaux d'habitat groupé juxtaposés s'analysent ainsi au cas par cas.

Bourgs polynucléaires

40 Chomelix-le-haut correspond au village groupé autour de l'église dont les substructions remontent à l'époque romane[57]. Le territoire *Chalmes/Chalmelis* (Chomelix) est indiqué comme alleu dont l'évêque du Puy est doté par le duc d'Aquitaine en 927, l'église est alors dédiée à saint Haon[58]. Des cartulaires locaux (Brioude vers 950[59] puis Chamalières-sur-Loire vers 996-1031[60]) documentent ensuite le lieu devenu paroisse au début du XI[e] siècle[61] pour rejoindre la mouvance casadéenne à la fin du XI[e], début du XII[e] siècle[62].

41 Le village a été ceint d'un mur dont quelques vestiges se décèlent encore (fig. 11). À l'est, un arc en plein cintre légèrement brisé n'a pas été recouvert d'enduit mais souligné par un joint de ciment. Cet arc signale une porte d'accès au noyau de peuplement groupé autour de l'église. Bouchée, la porte ménageait sans doute un

passage dans une tour quadrangulaire étroite, comme cela est le cas dans l'autre exemple d'accès connus aux bourgs anciens de Craponne-sur-Arzon, Aurec-sur-Loire, Saint-Pal-en-Chalencon ou Arlempdes. L'alternance de claveaux étroits et longs indique une mise en œuvre ici autour des XII^e^-XIII^e^ siècle.

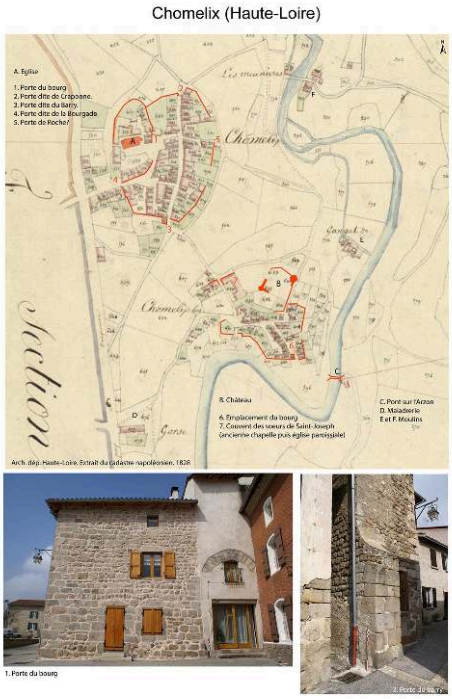


Fig. 11. Bourg de Chomelix (DAO et cl. M. Bizri).

42 Un faubourg s'est ensuite développé de part et d'autre de la rue nord/sud reprenant l'axe de la voie Bolène (*via Bolena)*, axe de circulation important menant de Lyon à Toulouse. Un péage détenu par les seigneurs d'Allègre est d'ailleurs mentionné au XIII^e^ siècle sur cette voie[63].

43 Cette voie est tangente au noyau de bourg ancien. Un piédroit de porte est conservé à l'entrée sud, seul vestige de la porte du barry, signalé par avec un chanfrein gravé qui en souligne l'arête. L'embrasure comporte des encoches pour barrer la porte qui ne semble pas avoir connu d'autre système d'arrêt.

44 *Lo barry* en occitan désigne le quartier, le faubourg. Par conséquent, il indique ici l'extension du bourg en deçà du noyau centré autour de l'église (première enceinte) dans une phase d'accroissement de l'habitat le long de l'axe de circulation (seconde enceinte), probablement dans le courant du XIII^e^ siècle où le péage est connu et où le bourg obtient des franchises par le seigneur Hugues d'Allègre (1271)[64]. En 1404, quatre consuls veillent à la police municipale, à la distribution de l'impôt et au paiement des franchises au seigneur[65]. Le terrier qui rapporte ces éléments décrit également le bourg à cette époque[66]. Il permet de nommer les portes du bourg et de préciser la topographie des lieux. Le bourg comporte ainsi 120 à 130 maisons côté nord, protégées par le fort (sans doute le bourg primitif autour de l'église) et des autres côtés par d'épaisses murailles *lo barry* et par des fossés pleins d'eau *las dolias* qui les séparaient des faubourgs[67].

> « Les maisons du bourg sont resserrées, mal bâties et généralement composée d'un seul étage. Plusieurs tombent en ruines. Quelques-unes sont inhabitées. Un certain nombre de fenêtres prennent jour à travers les remparts et doivent un cens particulier au seigneur »[68].

45 Le texte distingue *lo barry* et *lo barry veil* sur lequel s'appuient plusieurs maisons avec l'exprès consentement du seigneur[69]. Ces indications confirment la chronologie d'extension progressive du bourg. Ainsi, le terrier les mentionne nombreuses mais soit disparues, ruinées ou chazals situées dans ce *barry viel*. En 1374, le prieur de Chomelix, Jean de Pommiers, se plaint à l'abbé de la Chaise-Dieu de l'insuffisance des revenus de son bénéfice pour l'entretien du prieuré et attribue ces pertes « aux grandes et fréquentes mortalités, aux guerres désastreuses qui ont ravagé la contrée et l'ont réduite pour ainsi dire à rien »[70].

46 Des faubourgs situés aux « vallats » (soit dans ou au-delà des fossés) prolongent l'espace à l'est, avec le faubourg du Marchadial (où se tenait vraisemblablement un marché). Un autre faubourg longeant le chemin tendant de Chomelix au Puy se nommait la Malouteyre (soit une maladrerie). Une chapelle dédiée à la Vierge indiquait l'ancien emplacement du cimetière de cette léproserie dont l'acte de fondation a été retrouvé par Jean-Baptiste Payrard[71]. Deux moulins sont présents sur l'Arzon pour battre le drap et couper le bois[72].

47 Distant de 200 m vers le sud-est et logé dans une boucle de l'Arzon, Chomelix-le-Bas se situe en contrebas et comprend une résidence castrale ruinée dont ne subsistent que la tour nord-est et le départ des courtines nord et est[73]. Le plan du château bas s'inscrit dans un quadrilatère. La tour circulaire subsistante est construite en moellons de basalte. Elle comporte un talus à sa base et des ouvertures en archères canonnières couvrant trois directions. La facture des archères canonnières indique une chronologie du XV^e^ siècle[74]. Des sorties de conduits de latrines indiquent un usage résidentiel des bâtiments qui étaient adjacents à cette tour. Un document du XVIII^e^ siècle décrit encore les dispositions du château[75] : cuisines, caves, cellier, greniers, granges, écuries sont encore visibles ainsi qu' « une enceinte de murailles avec leur chemin de ronde, d'une grande tour carrée sise à l'Orient et non loin du chevet de l'église, tour appelée des Chalotz... ». La grande tour carrée fut détruite complètement par un incendie en 1781. La chapelle du site a été « restaurée et agrandie vers 1550 pour devenir l'église paroissiale », probablement réutilisée pour devenir le couvent des sœurs de Saint-Joseph.

48 Le hameau situé au plus près de la boucle formée par la rivière de l'Arzon peut être envisagé pour le noyau d'habitat groupé proche du château. Jean-Baptiste Payrard en décrit l'organisation suivante : « Une porte [a été] ouverte sur le fossé du fort, et communiqu[e] avec la chapelle et le bourg par un pont-levis », ce qui montre que le château et le bourg sont spatialement bien distincts. En 1240, Bernard de Chalencon exempte de taille les habitants de Chomelix-le-Bas.

49 La constitution des espaces distincts de Chomelix-le-haut et Chomelix-le-Bas reflète ainsi sur le temps long la présence de multiples pouvoirs seigneuriaux qui accompagnent l'essor économique du bourg et encadre l'extension des habitats, au faubourg haut proche de l'église comme au hameau bas proche du château. Les populations arrivent à formuler une organisation communautaire en jouant probablement de la présence de plusieurs seigneurs sur un territoire étroit mais

économiquement convoité : voie de circulation terrestre et pont sur l'Arzon, industrie sur l'eau, etc.

50 Au sud-est de Chomelix, en limite septentrionale du territoire vellave, s'installe le bourg d'Allègre au pied du Mont-Baury, un cratère dégueulé d'un volcan de type strombolien. Le village s'est développé sur le rebord sud-est de ce cratère, sur un cône de scories.

51 La première mention du lieu apparaît dans le cartulaire de Sauxillanges au milieu du X[e] siècle[76]. Un autre toponyme (Grazac) est utilisé pour désigner ce lieu jusque vers 1217 où la dénomination d'Allègre (*Alegrium*) est alors employée[77]. Les deux toponymes coexistent durant tout le XIII[e] siècle[78]. Grazac perdure pour désigner les faubourgs jusqu'au début du XVI[e] siècle.

52 Un premier pôle de peuplement persiste ainsi autour de l'église Saint-Martin (le bourg de Grazac) (fig. 12). L'installation d'une famille seigneuriale sur le promontoire à proximité provoque la création d'une seconde entité distincte de Grazac. Au XIX[e] siècle, les vestiges d'une haute tour dénommée « tour de Pouzols » sont décrits avant qu'elle ne soit détruite[79] ; sa localisation n'est pas reconnue. La famille des Guérin de Pouzols est cependant connue à partir de 815 (Warin puis Garin) et plus particulièrement dans la charge de chanoines-comtes de Brioude[80].

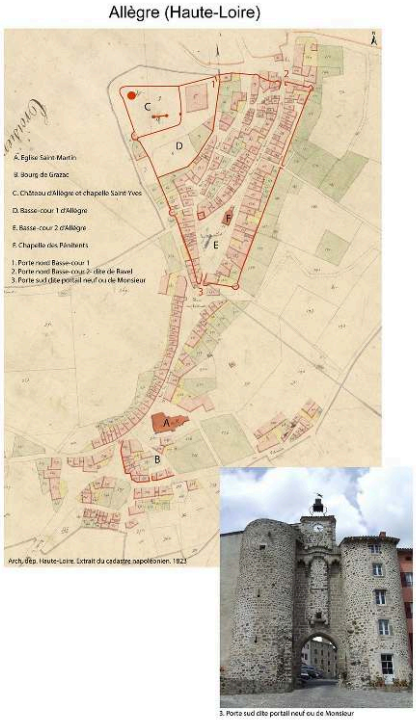


Fig. 12. Bourg d'Allègre (DAO et cl. M. Bizri).

53 De grands travaux ont lieu au bas Moyen Âge (XIV[e]-XV[e] siècles) sur le château. Ils aboutissent notamment à la création d'une seconde basse-cour. En 1435, Yves 1[er] du Tourzel d'Allègre donne l'autorisation de construire « dans la deuxième basse-cour » pour quelques familles seigneuriales contre une redevance[81]. Dans le même temps, il accorde des privilèges au bourg. Une charte de franchise avait été octroyée aux habitants de la basse-cour déjà vers 1265[82]. On recense aujourd'hui au moins huit

hôtels[83], conséquence de cette autorisation. Il semblerait que cette campagne soit une réponse à la pression exercée par le Doyenné du Puy pour tenir cet espace[84]. Il en résulte un essor important de la seconde basse-cour qui se poursuit par l'achèvement de la modernisation de la fortification sur les enceintes du bourg menée à l'initiative d'Yves II (1452-1512)[85] et qui s'exprime par la création du portail neuf ou porte de Monsieur, puis l'installation de la chapelle des Pénitents (1547). La porte de Monsieur finit de séparer spatialement la ville forte du bourg primitif de Grazac, alors définitivement relégué au faubourg périphérique.

54 À Craponne-sur Arzon et à Monistrol-sur-Loire, la morphologie du bourg est composite comme ici à Allègre : plusieurs noyaux de peuplements se juxtaposent pour former le bourg. Comme à Allègre, le tissu urbain s'est progressivement densifié entre les pôles, masquant par ses accrus l'histoire d'un territoire aggloméré qui s'est constitué autour de pouvoirs et de tensions sur le temps long de la période médiévale.

55 D'autres exemples aux espaces clos, bipolaires ou polynucléaires, se rencontrent en Velay, liés à des dynamiques d'extension répondant à des besoins de contrôle de routes ou du territoire économique : à Goudet (franchissement de la Loire), à Saint-Paulien (voie menant du Puy à Clermont), à Bellevue-la-Montagne (proche Chomelix, sur la voie Bolène), ou encore à Bains ou à Cayres-la-ville/Cayres-le-château sur la voie de la Regordane où les toponymes rendent compte de manière explicite de cette juxtaposition qui a formé sur le temps long des habitats groupés polynucléaires.

Les espaces mononucléaires

56 La fondation de l'église d'Aurec est reliée à un acte qui la cite vers 1030[86] ; en réalité, le lieu d'Aurec désigné dans cet acte est un lieu voisin localisé dans la Loire.

57 Par tradition, la construction de la résidence castrale est attribuée aux comtes de Forez vers 1100, sans fondement autre que la position d'Aurec-sur-Loire, en limite du territoire forézien. Plus tard, en 1267, le site castral figure parmi les possessions recensées dans la bulle papale de Clément IV, au profit des évêques du Puy[87]. Il est donc rendu en hommage à ces seigneurs par un membre du lignage de la Roue[88] au XIII^{e} siècle puis de la famille de Solignac administrant ce mandement depuis la fin du XIII^{e} siècle jusqu'à la fin du XIV^{e} siècle[89].

58 Une enceinte dont demeurent plusieurs vestiges de tours et portes contraint un second espace d'habitat concentrique à l'église. Le château en occupe une partie, de manière latéralisée (fig. 13). L'édifice actuel, fortement remanié aux époques modernes, intègre une ancienne tour carrée d'environ 8 m de côté, aux murs massifs (entre 1,65 m et 1,85 m d'épaisseur) dans laquelle ont été aménagés des petits salons au XVIII^{e} siècle. Son élévation est conservée sur 4 niveaux[90]. Le reste du quadrilatère formant l'espace de la résidence comporte une cour d'agrément et une grosse tour circulaire installée dans l'angle sud-est au XV^{e} siècle.

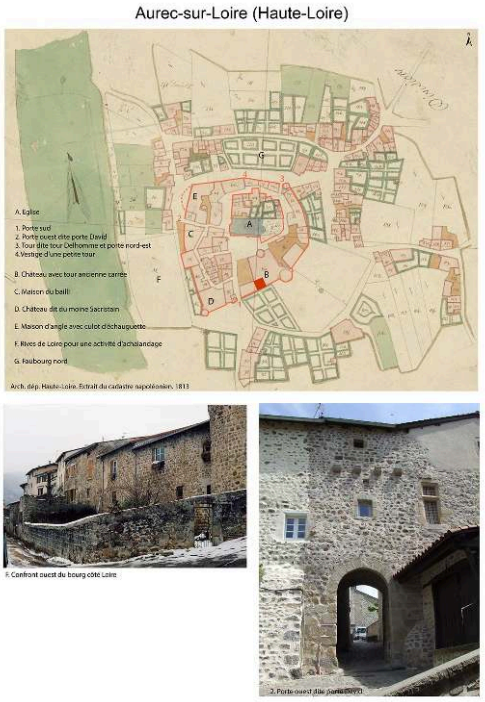


Fig. 13. Bourg d'Aurec-sur-Loire (DAO et cl. M. Bizri).

59 Le bourg figure parmi les 24 villes closes du Velay rapportées en 1536[91]. Cependant aucun organe de la représentation communautaire n'a été rencontré dans les textes pour ce bourg.

60 Plusieurs bâtiments présents le long de l'enceinte rappellent cependant les pouvoirs seigneuriaux interagissant dans le bourg : le château seigneurial sur la partie occidentale de l'accès sud, la résidence dite « logis des moines sacristains » qui sert de tour de guet et assure la défense de l'angle sud-ouest. Une tour circulaire en forme l'angle. Construite en moellons de granit assemblés au joint de terre, elle est légèrement talutée à la base. La tour est nommée « tour des Bourguignons » ce qui suppose qu'elle a pu jouer un rôle lors du conflit Armagnacs-Bourguignons. Les aménagements de défense et de confort (archère canonnière) de la tour conviennent d'ailleurs à cette chronologie du XV^e^ siècle. Ce logis appartenait au gestionnaire des biens du prieuré (le sacristain).

61 Sur le confront ouest, le village donne sur les bords de la Loire. Les caves des rez-de-chaussée des maisons de ce flanc servaient de lieu de stockage où de grandes portes ont été aménagées pour faciliter le déplacement de tonneaux vers la Loire. Ces accès à la Loire sont liés à un essor commercial tardif (début du XVI^e^ siècle). Des grandes baies et portes présentes sur les logis de factures modernes attestent la prospérité économique de cette période, ainsi, au logis des moines sacristains mais aussi à la maison du bailli (officier royal), bordant la porte dite David à l'ouest. Construite en moellon de granit clair beige, le passage dit porte David constitue une porte d'accès au bourg clos, sur le flanc occidental. Il était défendu par une bretèche attestée par quatre corbeaux à listel. L'arc en plein cintre et les claveaux courts et larges peuvent évoquer une mise en œuvre romane, comme celle de Craponne-sur-Arzon (XII^e^-XIII^e^ siècle). Les mâchicoulis, quant à eux, ont sans doute été rajoutés plus tardivement (XIV^e^-XV^e^ siècle) comme à

Saint-Pal-en-Chalencon. Ce porche surmonté d'une tour carrée a été modifié dans sa connexion au reste de l'enceinte, probablement au cours du XVI^e siècle lors de l'aménagement du logis du bailli ou de la grande maison à échauguette présente sur l'angle nord-ouest, probable logis bourgeois lié à l'essor commercial moderne du bourg. À l'extrémité nord-est du mur de clôture, une tour circulaire (tour Delhomme) encadrait un ancien passage ou sas menant au bourg.

62 L'espace mononucléaire d'Aurec correspond au développement concomitant et opportun d'un pôle de peuplement groupé autour de l'église et du château. Chacune des instances de pouvoir est représentée : l'autorité ecclésiale, royale ou seigneuriale est plus discrète mais arborée à travers les logis modernes, le pouvoir bourgeois. Les pouvoirs seigneuriaux s'égrènent sans arriver à se dissocier de ce noyau, à travers la présence de logis contrôlant les différents points de la clôture du bourg.

Conclusion

63 La mise en place des espaces fortifiés du Velay découle du contexte social de ce territoire, marqué notamment par les luttes entre le pouvoir épiscopal et les seigneurs issus de lignages locaux. Le pouvoir royal joue un rôle dans ces conflits, son entremise est révélée à plusieurs reprises dans le courant du XIII^e siècle avec comme relai recherché l'appui de l'évêque du Puy.

64 Il ressort de ce contexte particulier une expression singulière des formes fortifiées, à travers un certain immobilisme choisi de la forme des tours seigneuriales, demeurée quadrangulaire même durant les périodes de reconstruction et d'essor que le territoire connaît aux XIV^e-XV^e siècles.

65 Cet encadrement seigneurial (épiscopal, ecclésial ou laïc) du territoire transparaît totalement dans l'impossibilité des communautés à trouver un moyen d'expression dans ces espaces dont il n'est possible de déceler que de faibles échos dans quelques constructions bourgeoises des villages.

66 Le Vivarais voisin connaît un véritable mouvement d'*incastellamento*[92]. En Velay, la création de nouveaux espaces contrôlés par les seigneurs résiste à un tissu de bourgs déjà centrés autour de l'église. Parfois le pôle de peuplement fini par se déplacer au terme de plusieurs siècles d'évolution du bourg. La polarisation complexe de l'habitat aggloméré du territoire vellave qui s'effectue sur un temps long, constitue un trait particulier de ce territoire.

67 Le territoire de Velay se situe ainsi bien sur le plan monumental, social que morphologique (espaces des bourgs) à la croisée d'influences notamment méridionales. D'autres phénomènes sont impliqués dans les dynamiques de constitution du territoire fortifié médiéval du Velay, comme celui de la coseigneurie[93], par ailleurs très représentée dans les territoires méridionaux. Cette stratification sociale reflète un encadrement seigneurial complexe et certain du territoire déjà mis en exergue.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Du Puy-en-Velay.

2. Sur les usages de ces termes dans les textes, voir les travaux de Marie Saudan et Pierre-Éric Poble : SAUDAN M. , *Espaces perçus, espaces vécus : géographie historique du massif central du IX^e^ siècle au XII^e^ siècle,* thèse de doctorat, sous la direction de PARISSE M., Université Paris 1, 2004 ; POBLE P.-E., *Les entités spatiales politiques en Gaule centrale (Auvergne, Limousin, Gévaudan, Velay) du VI^e^ siècle au milieu du XI^e^ siècle : du* territorium *aux territoires*, thèse de doctorat, sous la direction de SASSIER Y., Université Paris 4, 2008.

3. Voir pour le contexte : LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII^e^ au XI^e^ siècle*, Le Puy-en-Velay, 1987 ; VIGIER J. et ANDRÉ S., éd., *Odilon de Mercœur, l'Auvergne et Cluny : la paix de Dieu et l'Europe de l'an mil : actes du colloque de Lavoûte-Chilhac des 10, 11 et 12 mai 2000*, Nonette, 2002.

4. CHEVALIER U., *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier, ordre de Saint-Benoît*, Paris, 1891 (Collection de cartulaires dauphinois) ; charte n° 413. Actuelle commune de Saint-Germain-Laprade.

5. Épiscopat vers 976-vers 1050.

6. Cf. LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges..., op. cit.*, p. 409 ; LAURANSON-ROSAZ C., « La paix populaire dans les montagnes d'Auvergne au X^e^ siècle », in Centre européen de recherches sur les congrégations et ordres religieux, *Maisons de Dieu et hommes d'église : florilège en l'honneur de Pierre-Roger Gaussin*, Université Jean Monnet Saint-Étienne, p. 289-333 ; BONNASSIÉ P., *Les sociétés de l'an mil : un monde entre deux âges*, Bruxelles, 2001 (Bibliothèque du Moyen Âge, 18).

7. À ce sujet nous renvoyons aux travaux de Christian Lauranson-Rosaz qui rappelle la bibliographie et établit l'historiographie du traitement historique du thème : LAURANSON-ROSAZ C., « La paix populaire… », *op. cit.*

8. PHALIP B., « L'église de Saint-Germain-Laprade (Haute-Loire), architecture et paix de Dieu », in *Ars Auro Gemmisque prior, Mélanges en hommage à Jean-Pierre Caillet,* DEM, 2013, p. 301-308.

9. *Ibid*.

10. Au sujet de son château de Vertaizon, 1204-1205 médiation effectuée ensuite en 1211 ; cité dans PERREL J., « Le Velay dans le domaine royal : une histoire de dupes (1213) », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1981, p. 41-54, voir ici p. 44.

11. Il s'agit des *castra* situés côté Velay à Vabres, Douchanez, Montbonnet, Mirmande et Rochegude : PERREL J., « Le Velay dans le domaine royal… », *op. cit.,* p. 44 ; PORÉE C., *Études historiques sur le Gévaudan*, t. 4, Picard, 1919, p. 369 : Les Montlaur rendaient hommage aux seigneurs de Peyre qui ont pris le parti Aragonais durant les guerres albigeoises.

12. DELISLE L., *Catalogue des actes de Philippe-Auguste : avec une introduction sur les sources, les caractères et l'importance historiques de ces documents,* Auguste Durand (Paris), 1856, p. 314.

13. PERREL J., « Le Velay dans le domaine royal… », *op. cit.*

14. *Ibid.* p. 43 ; il cite notamment Pierre de Solignac, Odilon de Mercœur, Bertrand de Chalencon.

15. JACOTIN A. éd., *Preuves de la maison de Polignac*, 5 vol, Le Puy-en-Velay, 1898-1906, document n° 640. Pour Jean Perrel, les hommages sont bien rendus à l'évêque Brocard de Rochebaron, immédiatement après le décès de Bertrand de Chalencon bien que différents auteurs ne s'accordent pas sur la date exacte de ces actes, PERREL J., « Le Velay dans le domaine royal… », *op. cit.*

16. PERREL J., « Le Velay dans le domaine royal… », *op. cit.*

17. JACOTIN A. éd., *Preuves..., op. cit.,* n° 15.

18. *Ibid,* n° 101.

19. *Ibid,* n° 115.

20. LASCOMBE A., *Répertoire général des hommages de l'évêché du Puy, 1154-1741,* 1882 : art. Chapteuil.

21. JACOTIN A., éd., *Preuves..., op. cit.,* n° 643 ; PAYRARD J.-B., « Documents inédits concernant les différends des évêques du Puy avec les vicomtes de Polignac (1229, 1273, 1306) », *Tablettes Historiques du Velay*, 6, 1875-1876, p. 501-531.

22. LAFFONT P.-Y., *Châteaux du Vivarais : pouvoirs et peuplement en France méridionale du haut Moyen Âge au XIII^e siècle*, Rennes, 2009, p. 215 (Archéologie et culture). Voir la répartition des possessions Montlaur, fig. 86, p. 215.

23. PORÉE C., *Études historiques..., op. cit.*

24. JACOTIN A. éd., *Preuves..., op. cit.,* n° 15. Conflit sur le péage de la Sauvetat de 1219 et sentence du comte de Forez en 1222.

25. *Ibid.*

26. Archives départementales de la Haute-Loire : G66 et 87.

27. PERREL J., « Le Velay dans le domaine royal… », *op. cit.,* p. 52.

28. Ils sont classés dans la série G des Archives départementales de la Haute-Loire et ont été réunis notamment dans : PAYRARD J.-B., « Extraits d'un inventaire des titres de l'évêché du Puy », *Tablettes Historiques du Velay*, 7, 1877, p. 281-296.

29. Archives départementales de la Haute-Loire : comptes de l'évêché G101 à 105.

30. GAUSSIN P.-R., « Cinq siècles de politique matrimoniale chez les Polignac », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1975, p. 53-80.

31. BRUNON D., DE FRAMOND M. et GALLAND B., « Maisons romanes du Puy-en-Velay (Haute-Loire) : essai d'inventaire », in *L'habitation à l'époque romane, Actes du XII^e colloque international d'Art Roman, Issoire, 25-27 octobre 2002*, Aurillac, 2005, p. 67-132 ; voir ici p. 72 ; Communication inédite de Sébastien Fray, 27 juin 2015, intitulée « Des chevaliers face aux évêques du Puy : les Monédier (fin XI^e-XIV^e siècles) », journée d'étude consacrée à « L'histoire médiévale en Velay : bilan et perspectives de recherches », organisée par le Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (EA 1001, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand), au centre Roger Fourneyron du Puy-en-Velay.

32. *milites superbos, Monetarios vocatos, magnis injuriis affligentes cives urbis, in tantum humiliavit ut turres eorum et maximas sedes quas in urbe fecerant, facta caede pugnantium civium, terrae coaequaret et eos sbditos ecclesiae faceret : datis eis pro pace decem milibus*

solidis Podiensis moneta (CHEVALIER U. éd., *Cartulaire de l'abbaye Saint-Chaffre…*, *op. cit.,* 165. *Chronicon*).

33. HEERS J., *Le clan familial au Moyen Âge : étude sur les structures politiques et sociales des milieux urbains,* 1ère éd. 1974, PUF, 1993 (Collection Quadrige).

34. PHALIP B., *Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XIe et le XVe siècle. Essai de sociologie monumentale*, thèse de doctorat, Paris 4, sous la direction d'Anne Prache, 1984, t. 1, vol. 1, p. 231-232, URL : https://bibliotheque-virtuelle.bu.uca.fr/item/BCU_Seigneurs_et_batisseurs_en_Haute_Auvergne_002970546.

35. Cf. BIZRI M. et BOURGUIGNON C., « Espaces religieux et espaces urbains au Puy-en-Velay : interactions et impacts sur le développement de la ville entre le XIIIe siècle et le XVe siècle », in *Les villes au Moyen Âge en Europe occidentale (ou comment demain peut apprendre d'hier),* Collections numériques du LISAA, Mémoire et Territoire, UPEM, 2018, p. 47-74, URL : https://lisaa.univ-gustave-eiffel.fr/fileadmin/redaction/LISAA/LISAA_editeur/Memoire_et_territoire/Ville_au_Moyen_Age/02_Bizri.pdf.

36. Soit ruinées, soit encore en élévation, soit connue par des fouilles archéologiques ou anciens plans. Parfois, le plan demeure incomplet.

37. Cf. *infra.*

38. Notamment à Rochebaron à Bas-en-Basset, Ceyssac, Lissac, Polignac, Carry-Vertamise à Grazac, Gendriac à Coubon, La Tour Daniel à Coubon, Le Charrouil à Loudes, Leignec à Merle-Leignec.

39. FRAY S. « Esquisse d'une histoire du pèlerinage marial au Puy, des origines au XVIIe siècle », *Bulletin historique de la Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire*, 2021, 97, p. 5-50.

40. Cf. MESQUI J., *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, Paris, rééd., 2013 1991 (1ère édition), t. 1, p. 89 et suiv. (Grands manuels), et plus récemment, D. HAYOT, *L'architecture fortifiée capétienne au XIIIe siècle : un paradigme à l'échelle du royaume*, Centre de castellologie de Bourgogne, Chagny, 2021, 6 vol. en cours de parution pour les derniers.

41. Cf. BAUDRY M.-P., *Les fortifications dans les domaines Plantagenêt*, Poitiers, 2000 (Collection Civilisation médiévale).

42. Modèle typologique décrit dans : CHÂTELAIN A., *Châteaux forts : images de pierre des guerres médiévales*, Paris, 1983 (Patrimoine vivant).

43. Cf. FOURNIER G. et ROQUES R., « Philippe Auguste et l'Auvergne », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 112-2, n° 790-791, 2011, p. 67-117.

44. PHALIP B., *Le château et l'habitat seigneurial…, op. cit.*, t. 1, vol. 2, p. 350.

45. LAFFONT P.-Y., *Châteaux du Vivarais…, op. cit.,* p. 246-252.

46. THOUIN S., GALLAND B. et CORVISIER C., *Haute-Loire, édifices en péril*, rapport CRMH, DRAC Auvergne, 1993.

47. DELISLE L., *Catalogue des actes de Philippe-Auguste…, op. cit.,* p. 314.

48. THOUIN S., GALLAND B. et CORVISIER C., *Haute-Loire, édifices en péril…*, *op. cit.* Cf. Notice concernant Chassignolles.

49. DORMOY C. *et al.*, « Le donjon d'Esplantas par la dendrochronologie », *Cahiers de la Haute-Loire,* 1995, p. 95-101.

50. À l'exception de deux tours : Allègre et Loudes.

51. PHALIP B., *Le château et l'habitat seigneurial..., op. cit.*, t. 1, vol. 2, p. 351.

52. LAFFONT P.-Y., *Châteaux du Vivarais..., op. cit.,* fig. 97 et p. 246 et suiv. : quatre cas seulement relevés de tours circulaires précédemment citées, cf. *supra* § 22.

53. Cf. BIZRI M., « Polignac en Velay, relecture de l'origine et de l'évolution du site. Entre tradition, célébrité et réalité archéologique », *in Château, naissance et métamorphoses*, Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord, 19, Périgueux, 2011, p. 93-107.

54. Relaté par Chabron *ca.* 1625 : FORESTIER F.-H. éd., *Histoire généalogique de la maison de Polignac par Gaspard Chabron (c. 1625)* [En ligne], [s.l.], [s.d.], url : http://cahiersdelahauteloire.fr/grands-documents/ :

p. 218 : « Dans les comptes des receveurs de ce temps-là, il ne se parle que de l'édifice de la tour, le M^e^ masson de laquelle s'appeloit Pierre Dufour, le M^e^ menuisier ou charpentier Malarcher, le peintre Jean Blancfort, car tous les lambris des chambres de la tour avec les portes et solivaux furent peints, ceux qui y sont aujourd'hui n'étant les mêmes, ayant été refaits depuis que la voûte qui soutenait le couvert de la tour s'étant détaché, en tombant enfonça et emmena quant à elle tous les planchers des chambres jusques au dernier étage qui étoit en voûte ».

55. TEYSSOT J., « Le mouvement communal en Auvergne, XII^e^-XV^e^ siècles », *Annales du Midi*, 109, 218, p. 201-210.

56. Cf. BIZRI M. et BOURGUIGNON C., *Espaces religieux et espaces urbains...*, *op. cit.*

57. THOMAS R. éd., *Églises de Haute-Loire*, Yssingeaux, 2015 (Patrimoine de Haute-Loire), p. 231-233 : puis modifiée notamment au XV^e^ siècle par les seigneurs d'Allègre.

58. « *dimitto Sanctae Mariae Aniciacense omnem alodem meum quem habere videor in Calmesclarias, cum ipsa ecclesia in honore sancti Abundi constructa* » : BALUZE E., *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne justifiée par chartes, titres, histoires anciennes & autres preuves authentiques,* A. Dézallier, Paris, 1708, t. 2, p. 20.

59. *mansos et terras que sunt in patria Vellanensi in aice qui dicitur Chalmes-Ellarias, villam quae nominatur Salegias cum araturis sex...* donnée à la collégiale Saint-Julien-de-Brioude (DONIOL H. éd., *Cartulaire de Brioude*, Clermont-Ferrand, 1863, charte n° 341).

60. CHASSAING A. et JACOTIN A. éd., *Cartulaire de Chamalières-sur-Loire en Velay : prieuré conventuel dépendant de l'abbaye de Saint-Chaffre,* Paris, A. Picard, 1895, chartes n° 217 et n° 220.

61. *Ibid.*

62. PEYVEL P., « Épiscopat et réseaux monastiques : le cas du diocèse du Puy », in *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux, CERCOR Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985*, Publications de l'Université Jean Monnet, 1991, p. 373-407, voir ici p. 388.

63. 1244-1245 : hommage rendu par Armand d'Allègre à l'évêque du Puy du *péage de Chomelix*. LASCOMBE A., *Répertoire général..., op. cit.,* art. Chomelix. En 1343, ce péage est toujours actif et fait l'objet de tensions avec celui de Pontempeyrat sur l'Ance et Pontarlenches sur l'Arzon vers Chomelix : PAYRARD J.-B., « Notice historique sur le village et le château d'Arzon », *Tablettes Historiques du Velay*, 8, 1877-1878, p. 331-361.

64. ROUCHON U., « Les chartes de coutumes du Velay et du Brivadois. La charte d'Artias (1265) », *Bulletin historique et philologique,* 1906, p. 424-443. L'auteur indique l'existence de la charte d'Allègre de 1274, aujourd'hui perdue.

65. Le document d'origine ayant disparu, nous nous appuyons ici sur les commentaires de l'abbé Jean-Baptiste Payrard : PAYRARD J.-B., *Nouvelle série de Mélanges historiques, publiés dans l'Écho du Velay*, Le Puy-en-Velay, Imprimerie Freydier, 1885, t. 1, § IV, p. 36.

66. *Ibid.,* t. 1, § IV, p. 31-44.

67. *Ibid.,* t. 1, § IV, p. 33.

68. *Ibid.,* t. 1, § IV, p. 35.

69. *Ibid.,* t. 1, § IV, p. 35.

70. *Ibid.,* t. 1, § IV, p. 36.

71. *Ibid.* : « s'élevait à mi-chemin à la maison de Gorces ».

72. *Ibid.*

73. L'élévation d'un pan de cette courtine a été arasée en partie dans les années 1970-1980 par le propriétaire du site.

74. Comme pour Arzon, Chomelix est concerné par les épisodes Routiers des années 1343 ; 1385 et 1430. Pour la période 1430-1431, un capitaine apparaît dans les comptes de l'évêché et intervient probablement pour la garde à Chomelix-le-Bas. Archives départementales de la Haute-Loire G 105, f° 97v. À cette occasion, l'aspect défensif du site a pu être renforcé.

75. Retransmis par PAYRARD J.-B., *Nouvelle série de Mélanges..., op. cit.,* t. 1, § IV, p. 31-44. Jean-Baptiste Payrard précise que « cette tour fut vendue en 1775 par le dernier seigneur de Chomelix, messire de Vissaguet, à un tailleur nommé Badiou qui la démolit à moitié, et fit du rez-de-chaussée et du 1er étage son habitation ».

76. DONIOL H. éd., *Cartulaire de Sauxillanges*, Académie des sciences belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, F. Thibaud, 1864, charte n° 431 : vers 946 : *in pago vellaiaco, in vicaria de vetula civitate, in loco ubi vocabulum Grazaco*.

77. CHASSAING A. et JACOTIN A., *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire : comprenant les noms de lieu anciens et modernes...,* Paris, 1907, art. Allègre : cette source renvoie vers le cartulaire des Templiers : CHASSAING A. éd., *Cartulaire des Templiers du Puy-en-Velay*, H. Champion, 1882.

78. CHASSAING A. et JACOTIN A., *Dictionnaire topographique..., op. cit.*

79. Bibliothèque municipale du Puy-en-Velay, Fonds patrimonial, ms. n° 120 : FOURNIER P., *Monographie de la commune d'Allègre,* 1899 p. 54.

80. JOURDA DE VAUX G., *Le nobiliaire du Velay et de l'ancien diocèse du Puy* 1924-1933, 7 vol., cf. ici t. 3, p. 119.

81. Rapportée par GRELLET F., « Notice sur le Château d'Allègre et son système de fortification », *Congrès scientifique de France- Session Le Puy 1855- 22e session. Comptes rendus*, Le Puy-en-Velay, Marchessou, 1856, p. 582-611.

82. ROUCHON U., « Les chartes de coutumes... », *op. cit.,* l'auteur ne cite qu'une seule clause rapportée par un texte du XVIIIe siècle. Elle ne concerne que les habitants du *castrum*. Elle exclut ceux des faubourgs et de Grazac.

83. CHARBONNEL-CASTANIÉ C., *Étude communale de sensibilité archéologique, commune d'Allègre, Département de la Haute-Loire*, Rapport SRA Auvergne, novembre 1996.

84. Fin XIV^e^-début XV^e^ siècle, Chabrol rapporte un arrêt concernant le « château bas » d'Allègre qui relève du doyen du Puy et non du seigneur Morinot de Tourzel. CHABROL G.-M., *Coutumes générales et locales de la province d'Auvergne.* M. Dégoutte, Riom, 1784-1786, cf. t. IV, 1786, p. 50.

85. GRELLET F., *Notice …*, *op. cit.*

86. *Ecclesiam sancti Petri de Auriaco*, c. 1030, n° 20, acte de fondation, p. 16, in LA MURE J.-M. de, *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, III, Paris, Potier, 1860. Un auteur propose de voir la fondation de cette église dans une localité voisine située dans la Loire (Rozier-Côte-d'Aurec). Rozier-Côte-d'Aurec, cf. P.-É. POBLE, « Les origines médiévales d'Aurec-sur-Loire. La charte dite de "fondation du prieuré d'Aurec", une histoire de faussaires ? », *Cahiers de la Haute-Loire*, 2021, p. 69-99.

87. CHASSAING A. éd., *Chroniques d'Étienne Médicis, bourgeois du Puy,* Le Puy-en-Velay, Marchessou,1869, t. 1, p. 80 (Recueil des chroniqueurs du Puy-en-Velay).

88. LASCOMBE A., *Répertoire général..., op. cit.,* art. Aurec. Bouyer de la Roue, trésorier du Puy en 1280.

89. *Ibid.* Dame Sybille d'Aurec, veuve de noble Gilbert de Solignac, rend hommage à l'évêque du Puy pour le château et mandement d'Aurec en 1297 ; JACOTIN A. éd., *Preuves..., op. cit.,* n° 127 p. 180-240, Inventaire des titres de la maison de Polignac 1245-1584. Les familles de Solignac et la Roue sont des branches apparentées : Bibliothèque municipale du Puy, Fonds Patrimonial, tapuscrit, ms. 121. BARRY F., *Aurec et la maison de la Roue, une guerre privée au XIV^e^ siècle et ses suites,* Paris, 1953.

90. JOUNEAU D., « Aurec-sur-Loire-Château » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* 2016, Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 01 mars 2021, consulté le 28 avril 2022. URL : http://journals.openedition.org/adlfi/92609. Cette étude accompagnée de sondage et d'une étude des bois (étude des planchers, E. Bouticourt, dendrochronologie Cedre C. Perrault) propose une datation de 1465d pour le plafond du rez-de-chaussée de l'aile.

91. CHASSAING A. éd., *Chroniques d'Étienne Médicis, bourgeois du Puy,* Le Puy-en-Velay, Marchessou, 1874, t. 2 p. 347 (Recueil des chroniqueurs du Puy-en-Velay).

92. Cf. LAFFONT P.-Y., *Châteaux du Vivarais..., op. cit.,* p. 128.

93. Recherches en cours, à partir des travaux menés à Dunières (La Tour), où deux familles seigneuriales sont bien identifiées dans l'administration du mandement et au sein du même éperon castral (deux espaces distincts). Cf. BIZRI M. *et al.*, *Site castral de La Tour (Dunières) Rapport de prospection thématique avec sondages*, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes, 2013 ; BIZRI M. *et al.*, *Dunières (Haute-Loire), Site castral La Tour. Prospection GPS et données Lidar. Rapport de prospection thématique*, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes, 2020 et Bizri M., « La structuration du peuplement médiéval en haut Velay : enjeux et méthodes, présentation du projet collectif de recherches Dynam'Haut », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* | BUCEMA [En ligne], 26.1 | 2022, mis en ligne le 25 juin 2022, URL : https://doi.org/10.4000/cem.19134.

RÉSUMÉS

Le Velay médiéval occupe une marge de l'Auvergne médiévale à la jonction entre influences méridionales (Languedoc) et septentrionales. Le territoire demeure ouvert, irrigué par deux vallées fluviales (Loire et Allier) malgré un relief de moyenne montagne et de hauts plateaux (géologie volcanique et roches métamorphiques).
Cet article est l'occasion de mettre en avant quelques caractères constitutifs de l'identité singulière de ce territoire aux influences méridionales et de comprendre de quelle manière l'architecture fortifiée traduit cette particularité. Sur une sélection d'exemples de tours et d'agglomérations, les traits formels et morphologiques soit de l'habitat individuel (les résidences seigneuriales), soit collectives (les enceintes des bourgs), sont décryptés à travers le prisme des relations de domination.
Cette contribution synthétise un des axes de recherches développé dans ma thèse.

The medieval Velay is located on the edge of the medieval Auvergne at the junction between southern (Languedoc) and northern influences. The territory remains open, irrigated by two river valleys (Loire and Allier), despite a relief of medium mountains and high plateaus (volcanic geology and metamorphic rocks).
This article is an opportunity to highlight some of the characteristics that make up the singular identity of this territory with its southern influences and to understand how the fortified architecture reflects this particularity. On a selection of examples of towers and agglomerations, the formal and morphological features of either individual housing (seigneurial residences) or collective housing (town walls) are deciphered through the prism of relations of domination.
This contribution synthesises one of the lines of research developed in my thesis.

INDEX

Mots-clés : tours, fortification, lutte de pouvoir, symbolisme architectural, bas Moyen Âge
Keywords : towers, fortification, power struggle, architectural symbolism, late Middle Ages

AUTEUR

Mélinda Bizri
Ingénieure d'études en archéologie, Université de Bourgogne/UMR 6298 ARTEHIS.
Thèse soutenue en 2017 intitulée « Construction et pratique sociale de l'espace fortifié en Velay (France-Auvergne), XIIIe-XVe siècles »
melinda.bizri@u-bourgogne.fr

Orner l’espace liturgique aux IXe et Xe siècles : synthèse sur l’art de la céramique polychrome ornementale en Bulgarie

Julia Amossé-Reveret

1. Introduction

1 À la chute de l'Empire romain, le territoire compris dans les limites des frontières de la Bulgarie actuelle constitue un point de confluence et de rencontre entre les cultures des Empires romains d'Orient et d'Occident, des populations venant du Nord, du monde méditerranéen et des régions d'Asie centrale d’où sont notamment issus les Prébulgares, peuple originaire de l'Afghanistan actuel. Lieu de multiplicité ethnique et culturelle, son patrimoine est façonné par différents savoirs techniques et artistiques. Sa proximité avec les foyers artistiques et religieux que sont Thessalonique et la capitale impériale byzantine, Constantinople, en fait par ailleurs un territoire où le poids et le rôle éventuels qu'ont pu jouer ces centres puissants sur l'art chrétien peuvent être globalement observés et mesurés.

2 Bien que souvent perçues comme un « hinterland », ces terres connaissent une évolution importante particulièrement à partir de l'installation du khan Asparouch – frère de Kouber – en 679/680[1] au sud du Danube et de la reconnaissance d’un nouvel État bulgare par les Byzantins en 681. De cet évènement émergent des relations passionnelles entre Constantinople et les Prébulgares, la capitale impériale symbolisant autant la place d’un pouvoir concurrent qu’un modèle. C’est cette ambivalence qui rythmera notamment les influences culturelles dans les grands centres intellectuels et artistiques des Prébulgares.

3 La période du IXe siècle, marqueur de changement dans le monde artistique byzantin, n’épargne aucunement la région de la Bulgarie actuelle, elle-même particulièrement

bouleversée par la conversion du khan Boris-Michel (852-889)[2] et de sa cour à la foi chrétienne en 864. Le baptême du roi Boris en 865 sous le parrainage de l'empereur byzantin amorce un nouvel élan dans la vie artistique avec la construction de nombreux édifices chrétiens. Cette évolution est d'autant plus visible dans la ville de Preslav, site développé sous Siméon Ier (893/894-927)[3] puis enrichi sous son successeur Pierre Ier (927-969)[4] aux dépens de la ville de Pliska communément considérée comme le premier centre étatique[5] du 1er royaume bulgare (680-1017). L'essor de Preslav témoigne non seulement d'un nouveau dynamisme religieux et politique, mais surtout d'une émulation artistique dans la ville même et dans ses environs.

4 C'est dans ce contexte qu'apparaît l'emploi de la céramique polychrome architecturale. Parallèlement à Constantinople où celle-ci a été mise au jour dans le cadre d'une cinquantaine d'églises, ce matériau est attesté sur le territoire de la Bulgarie actuelle – outre Preslav – sur les sites de Silistra, de Skala et de Perperek (Fig. 1).

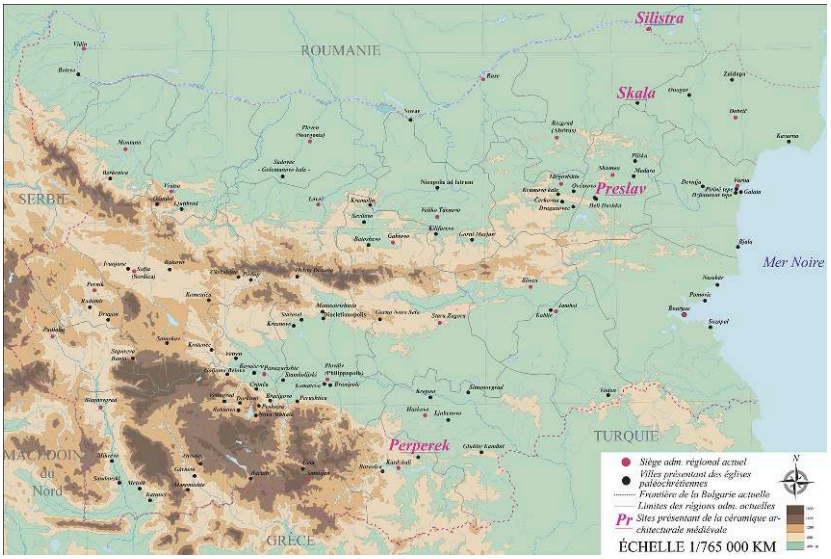


Fig. 1. Localisation des sites présentant de la céramique architecturale dans les limites de la Bulgarie actuelle (DAO J. Amossé-Reveret).

5 Son étude a pour principal objectif ici de relancer la question de l'usage de ce décor dans l'espace liturgique et de dresser avant tout une synthèse de nos connaissances à leur sujet dans le cadre du territoire de la Bulgarie actuelle. Cet article introduit en réalité un travail plus approfondi[6] basé sur un corpus répertoriant 196 types de plaques et de fragments de céramique peinte architecturale publiés ou exposés jusqu'ici et qui n'a malheureusement pu être joint. Pour mieux comprendre cette production artistique, il est néanmoins essentiel d'aborder au préalable les différentes recherches menées à son sujet tout en présentant les enjeux et les limites de leur étude.

1.1. L'état des recherches sur la céramique polychrome bulgare

6 Depuis sa mise au jour en 1909 par Iordan Gospodinov dans les fouilles du monastère de Patleĭna[7] avec notamment la reconstitution de l'icône de saint Théodore, la céramique à pâte blanche polychrome de Preslav soulève une multitude de questions dans le monde scientifique avec pour première interrogation celle de ses origines possibles. La découverte d'une production et d'une utilisation de cet art quelques années auparavant

dans la décoration de plusieurs églises de Constantinople – notamment des fouilles de la basilique de Saint-Jean-Baptiste de Stoudios en 1907 – exalte le monde scientifique byzantin et de nombreux débats émergent sur le point de départ de cette production artistique – Preslav ou Constantinople ? – ainsi que sur la provenance des artistes-artisans. L'intérêt porté par Iordan Gospodinov puis Ivanka Akrabova-Zhandova s'est par ailleurs traduit par une multiplication des campagnes de fouilles sur le site de Preslav, dévoilant non seulement une masse importante d'artefacts, mais aussi des structures artisanales de production. Attirés par ces découvertes, Bogdan Filov et André Grabar[8], tout comme également Josef Strzygowski, décèlent des similitudes artistiques avec les arts orientaux perses ou syriens. Dans les années 1929-1930, de nouvelles approches surviennent avec la mise au jour de céramiques décoratives des bains de Zeuxippe et de l'église du monastère du Myrelaion à Istanbul. Dans son premier ouvrage consacré à la céramique byzantine, David Talbot-Rice[9] élabore de ce fait une première tentative de classification et dresse une typologie de ces céramiques polychromes qu'elles soient architecturales ou destinées à la vaisselle. Son étude principalement tournée sur leurs formes et leurs motifs l'amène en effet à lier les céramiques issues des fouilles de Patleĭna avec une production byzantine des régions d'Izmir ou d'Iznik. Au même moment, Kristo Mijatev réalise en parallèle une première analyse – publiée en bulgare en 1932 puis traduite en allemand en 1936[10] – des céramiques architecturales à motifs ornementaux ou figurés provenant des sites de l'église ronde, de Patleĭna et du monastère palatin de Preslav ; cette dernière sera en l'occurrence la seule classification détaillée concernant les fragments bulgares. Cet ouvrage constitue encore aujourd'hui une référence pour l'étude des céramiques architecturales de Bulgarie et une source d'archive indéniable grâce au grand nombre de photographies détaillées. Il est important de souligner comment l'auteur s'est également efforcé d'enrichir les comparaisons d'André Grabar, en effectuant des parallèles avec les plaques du mihrab de Kairouan (Tunisie) ou les décors muraux de Samarra. Il termine son argumentation en concluant que les céramiques architecturales fabriquées et utilisées à Preslav découlent d'une inspiration byzantine, mais que le procédé lui-même émane d'une influence orientale.

7 Le deuxième centre d'intérêt est porté sur la provenance des artisans. Pour David Talbot Rice, les productions bulgares sont assurément l'œuvre de maîtres céramistes byzantins et de leurs disciples[11]. Les campagnes de fouilles menées par Iordan Gospodinov en collaboration avec Ivanka Akrabova-Zhandova et Vera Ivanova-Mavrodinova révèlent toutefois rapidement de nombreux sites de production, notamment en 1945 avec la mise au jour des monastères de Tuzlalăka[12], d'Avradaka et de Pod Vălkashina[13] (Fig. 2).

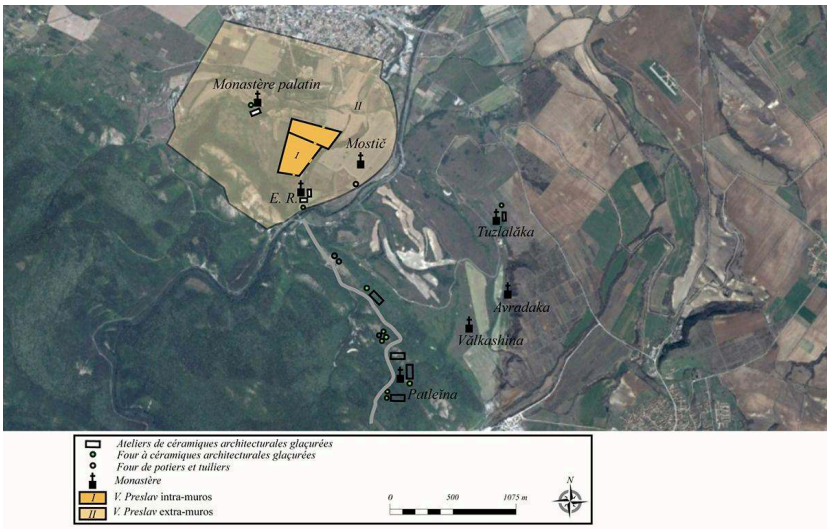


Fig. 2. Monastères, ateliers et fours du 1er royaume bulgare ayant présenté des tessons de céramiques architecturales sur le site de Veliki Preslav et ses environs (extrait d'image satellite Google Earth, 2018).

8 Les fosses à déchets du premier lieu constituent la source la plus riche dans les motifs et dans les formes de ce type de céramiques. Au contraire des plaques décelées à Constantinople qui, pour la plupart sont encore peu publiées, celles de Preslav suscitent de multiples discussions. Les plus intéressantes sont celles d'Ivanka Akrabova-Zhandova où les contextes de découvertes et les motifs observés sur ces céramiques sont relatés avec minutie. En établissant une synthèse des données archéologiques en provenance des fouilles des différents ateliers, nombre de ses articles et communications[14] ont produit une avancée majeure dans la compréhension de leur fabrication. Dans les mêmes années, plusieurs chercheurs occidentaux déplorant le manque de publications et d'études sur ces matériaux se penchent de plus près sur les céramiques mises au jour dans la capitale impériale ou répertoriées dans les collections muséales. Elizabeth Sgalitzer Ettinghausen[15], interpellée par les céramiques architecturales bulgares, propose pareillement une synthèse des connaissances sur les plaques dévoilées sur les sites de Topkapı Sarayı et de Saint-Jean de Stoudios. Après analyses des couleurs et des motifs, elle suggère que ces décors servaient à orner principalement le *templon*. Cette hypothèse est en partie confirmée en 1976 par Totju Totev avec une composition d'arcades et d'icônes révélée au monastère palatin de Preslav[16]. Motivé en outre par ces nouveaux artefacts, celui-ci entreprend de grandes campagnes de fouilles[17] qui le menèrent à analyser les ateliers et à expliquer les céramiques polychromes architecturales de Bulgarie. Ces résultats contribuèrent à alimenter le débat et les recherches sur le plan international à l'aide de publications en langues française et anglaise. Il est cependant regrettable que ses démonstrations soient axées sur les plaques à motifs figurés et historiés[18] et qu'elles délaissent les céramiques de type ornemental – ceci malgré la multitude de fragments mis au jour. Un nombre considérable de ces céramiques demeure encore aujourd'hui inédit[19]. La découverte en 1983 de la décoration[20] – estimée comme étant du IXe siècle – d'une petite salle du palais du Boukoleon à Istanbul[21] transforme la perception de cet art grâce à la mise au jour de plaques de céramique architecturale, de sols de mosaïque et de panneaux de marbre blanc incrusté. À partir de l'argumentation de Maria Mundell Mango[22], il apparaît clairement que les motivations de cet art ne sont pas dues à son

faible coût de production – comme le suggèrent les études antérieures – mais bien déterminées par un attrait pour ses capacités chromatiques et esthétiques.

9 Les années 1990 ouvrent de nouvelles perspectives grâce aux nouveaux procédés scientifiques. Les recherches menées par Christine Vogt et Anne Bouquillon d'abord concentrées sur les plaques byzantines[23] livrent en effet en 1996[24] les premières analyses détaillées. Elles aboutissent à une comparaison entre les céramiques connues de Preslav – leurs analyses chimiques restaient jusqu'ici sommaires – et plusieurs fragments byzantins. Leurs résultats démontrent notamment une dissemblance des pâtes argileuses et des glaçures employées, preuve irréfutable d'une production locale des plaques bulgares dissipant clairement l'hypothèse de leur importation, et apportent une avancée considérable dans la compréhension de la technique et du processus de fabrication. Toutefois, c'est l'ouvrage de Sharon E. J. Gerstel et Julie A. Lauffenburger[25] qui offre la meilleure synthèse sur ce système décoratif énigmatique. Bien qu'axée principalement sur les céramiques architecturales byzantines, leur étude sert aujourd'hui de point de repère et de source de comparaison essentielle. Elle comble de nombreuses lacunes jusqu'ici existantes pour le cas des céramiques bulgares tout en tentant de comprendre le lien que pouvaient entretenir les deux centres de production.

10 Depuis, on ne recense que peu de publications sur le sujet ou sur les nouvelles céramiques mises au jour. Seule Rossina Kostova[26] dresse la liste des interrogations dont la plupart subsistent encore aujourd'hui. Elle établit dans son bilan en anglais des connaissances acquises à ce jour sur les ateliers et leur production. Dans ce même article, elle propose une réflexion sur le rayonnement possible de ces ateliers et sur les diffusions éventuelles des motifs. En complément de cette étude, de nouvelles analyses cette fois menées par les équipes bulgares sont entreprises et publiées en 2013. Elles portent sur un échantillonnage de quatorze fragments en provenance du monastère de Tuzlalăka. Si elles viennent pleinement confirmer le mode de traitement de l'argile dans ces ateliers[27], elles mettent en revanche en lumière une particularité dans la préparation des glaçures[28].

1.2. Limites et difficultés

11 L'étude de ces éléments qu'ils soient byzantins ou bulgares présente en effet plusieurs difficultés. La première liée à la mauvaise conservation de ce matériau, dont la détérioration semble plus rapide lors de l'abandon des structures, provient la plupart du temps de leur état fragmentaire et de l'altération importante des glaçures. La localisation du site de Preslav et de ses environs dans des zones agricoles a en effet conduit dans ce contexte précis à une détérioration prématurée. Les matériaux charriés au moment des labours ont de ce fait été éparpillés sur de grandes surfaces. C'est le cas notamment des céramiques de l'église ronde et de l'atelier localisé à 10 m au sud où les tessons ont été révélés sur une surface de 4 m^2 près de l'abside et sur un espace d'environ 25 m^2 autour de l'atelier. Les fragments sont effectivement découverts dans les remblais des églises, voire le plus souvent dans les fosses à déchets des ateliers. Seuls les revêtements de sol de l'église n° 2 (X^e-XI^e siècles) et de la chapelle funéraire (fin IX^e-début X^e siècles) de Tuzlalăka ont été découverts partiellement *in situ*. Cette absence de conservation en place rend leur étude des plus délicates.

12 Le fait par ailleurs que de nombreuses plaques byzantines aient été acquises sur le marché noir d'Istanbul prive irrémédiablement le chercheur de leurs contextes et de

leurs provenances. Leur distribution dans des collections privées ou publiques entre Moscou, Faenza, Athènes, Paris, Istanbul ou encore les États-Unis complexifie encore leur approche et l'établissement de comparaisons avec les plaques bulgares.

13 La dernière grande difficulté, et non des moindres, provient principalement des méthodes d'investigations archéologiques, de conservation et de restauration qui ont malheureusement entraîné la perte de nombreuses informations essentielles à la compréhension de ce mode de décoration. Les faibles données communiquées sur leur contexte de découverte réduisent les possibilités de datation précise et rendent surtout incertaines les reconstitutions de l'ensemble du décor de l'espace liturgique. Au-delà du manque de publications complètes sur ces artefacts bulgares ou encore l'absence de descriptions qui ne favorise en rien leur approche, des analyses chimiques complémentaires des pâtes argileuses ou des traces de glaçures retrouvées dans les instruments coniques ayant été utilisés en tant que barolets devraient être envisagées de manière à éclaircir les points portant sur le rayonnement des ateliers de Preslav.

14 Ce type de décor architectural est attesté particulièrement dans les lieux de pouvoirs importants – dans une cinquantaine d'églises de Constantinople pour l'Empire byzantin, dans la capitale (Preslav) et son rayonnement pour le territoire constitué sous Siméon I[er] (893/894-927)[29] et Pierre I[er] (927-969)[30] (églises de la forteresse de Krumovo Kale[31] dans la région administrative actuelle de Tărgovishte, de Skala[32] inscrite aujourd'hui dans les limites régionales de Bourgas et de *Durostorum*/Draštar – actuelle ville de Silistra (Fig. 1)). Font toutefois exception les églises du complexe monastique de Čiflik (Région administrative actuelle de Kărdzhali)[33]. Par cette singulière découverte dans les années 2002 de céramiques polychromes architecturales comportant une pâte à fortes nuances beige rosé dans le *presbyterium* de l'église monastique, mais aussi dans la constitution d'un revêtement de sol en *opus sectile* de céramique blanche, Nikolaj Ovčarov remet en cause l'hypothèse de Rossina Kostova[34] pour qui cet art a pour seul épicentre la capitale du 1[er] royaume bulgare et un rayonnement limité à la région nord-est de la Bulgarie. La question de la diffusion et du développement de la décoration architecturale en céramique reste encore aujourd'hui entière d'autant que les fouilles ont été plus intensives et plus attentives à ce matériau dans ces régions. Il demeure indéniable toutefois que ce type de décor était majoritairement destiné à des édifices religieux, tant sur le territoire bulgare que byzantin, même si quelques constructions civiles ont pu en bénéficier. Pour Constantinople, ce décor a en effet été observé dans les niveaux supérieurs des thermes de Zeuxippe (XI[e] siècle)[35] ou encore au sein du Grand palais[36]. Il en est de même pour Preslav où les céramiques ont été mises au jour dans de rares édifices civils de prestige tels que le grand palais et la maison d'un haut dignitaire située dans le quartier sud-est de la ville basse de Preslav, connu aujourd'hui sous le nom de Selishte.

15 Ces contextes de mises au jour mettent par ailleurs à l'épreuve la détermination exacte d'une chronologie. Les découvertes archéologiques effectuées à Istanbul ont permis d'évaluer le développement de cet art dans la capitale impériale certainement dans les années 830. Cyril Mango[37] explique en effet qu'à la suite d'un voyage diplomatique en Syrie[38] du syncelle Jean (814-843), aussi appelé « Le Grammairien »[39], l'empereur Théophile V (829-842) commandita le palais de Bryas, avec pour recommandation qu'il ressembla dans la forme et dans la décoration à la demeure de Saracen[40]. Toujours d'après les textes de Theophanes Continuatus, la construction de ce palais était prévue à proximité du monastère de Satyros[41], c'est-à-dire dans le quartier suburbain oriental

de Constantinople[42]. D'après ces mêmes textes, le syncelle Jean aurait eu alors recours au plan d'un palais de Bagdad et en aurait supervisé la mise en œuvre. La précision de Théophane sur la ressemblance (ὁμοίωσιν) du palais avec la demeure syrienne dans son aspect et dans sa décoration (ποικιλία) évoque pour nombre de chercheurs l'emploi de revêtements muraux en céramique polychrome. Outre cette supposition spéculative, le texte assure cependant les liens entretenus entre Constantinople et l'Orient, mais surtout l'utilisation de la production artistique orientale comme source d'inspiration dans l'art byzantin du IX^e^ siècle. L'application de cet art en terre byzantine nous est confirmée plus concrètement avec les décors datés de la fin du IX^e^ siècle ou du début du X^e^ siècle d'une pièce du palais du Boukoleon[43], ainsi que par le décor des corniches de l'abside de l'église de la Dormition de Nicée connue grâce aux archives photographiques de Theodor Schmit[44]. Même si les datations restent incertaines et hypothétiques pour le IX^e^ siècle, il est certain que plusieurs édifices constantinopolitains de la première moitié du X^e^ siècle en étaient pourvus. C'est le cas notamment pour l'église de Constantin Lips datée de 907 et dont la décoration en céramique peinte serait contemporaine[45]. L'église du Myrelaion constituerait un exemple supplémentaire d'une ornementation en céramique polychrome des années 920, au moment de la seconde phase décorative de l'église[46].

16 En s'appuyant sur les études de Sharon Gerstel et de Julie Lauffenburger qui n'excluent aucunement une utilisation à Nicomédie et à Constantinople de la décoration de la céramique architecturale glaçurée avant la 1^ère^ moitié du X^e^ siècle[47], il est envisageable d'un point de vue historique que les céramiques polychromes bulgares puissent dater de ces mêmes périodes[48]. Avant son intronisation, Siméon I^er^ a en effet passé sa jeunesse dans la capitale impériale en tant qu'otage. Évoluant dans l'aristocratie byzantine et vivant à la cour, Siméon a nécessairement été spectateur des narrations des voyageurs byzantins foulant les routes de l'orient. Le fait qu'une grande part des céramiques architecturales de Constantinople ait une datation proche de la 1^ère^ moitié du X^e^ siècle invite toutefois à envisager une production plus tardive pour certaines plaques bulgares que celle actuellement proposée. La volonté de plus en plus forte de rapprochement des gouvernants bulgares avec l'empereur byzantin amène à supposer le choix de la part de Pierre I^er^ de faire de Preslav une ville à l'image du modèle constantinopolitain, l'inscrivant de ce fait dans la continuité de la politique établie par son père Siméon I^er^. L'art de la céramique polychrome architecturale de Bulgarie prend ainsi tout son essor sous Pierre I^er^ sous le règne duquel la vie artistique paraît de plus en plus active.

17 Les études de toutes ces céramiques architecturales ont démontré également que l'emploi de cet art décoratif dans la capitale byzantine a perduré jusqu'au XII^e^ siècle, comme le prouvent les sites de l'église du monastère Saint-Georges des Manganes (1042-1055)[49] ou encore la basilique du monastère Saint-Jean-Baptiste de Stoudios après sa restauration de 1059[50]. Après cette période, cet art est au fur et à mesure abandonné au profit de la peinture murale. Pour le cas de la Bulgarie, la production de la céramique glaçurée architecturale semble cesser brutalement à Preslav et dans les monastères proches puisque de nombreuses plaques et ensembles d'arcades ou encore d'icônes en cours d'élaboration ont été mis au jour dans l'enceinte et aux alentours des ateliers et des fours[51]. Une telle interruption s'explique facilement par un contexte politique de plus en plus instable dans cette partie du territoire balkanique. Déjà à la fin du X^e^ siècle, la légitimité du roi en place, Pierre, fortement lié au pouvoir byzantin par

son mariage en 927 avec Marie Lécapène[52], la petite-fille de l'empereur, est contestée par les *Kométopouloi* (David, Moïse, Aaron et Samuel)[53]. La mort de Marie Lécapène en 963 devient le marqueur de relations plus complexes entre le pouvoir bulgare et byzantin. L'empereur Nicéphore Phocas (963-969), empli d'un désir de rétablir la grandeur de l'Empire byzantin et d'anéantir une menace potentielle sur ses frontières nord, engage une tactique d'affaiblissement du pouvoir étatique bulgare. Il négocie avec les puissances russes menées par le prince Svyatoslav pour une attaque des territoires nord soumis à l'autorité bulgare. Le roi Pierre se voit dans l'obligation de répondre aux attentes de l'empereur et cède le pouvoir à ses fils qui avaient été remis en otage auparavant à Constantinople[54]. Preslav, touchée par une première vague de pillage, est finalement occupée par le prince russe en 969, combat qui entraîna notamment la mort de Pierre I^er^[55]. Svyatoslav, pris d'une plus grande ambition et souhaitant conquérir Constantinople, devient également une menace aux yeux de la puissance impériale byzantine. L'empereur Jean Tzimiskès (969-976) pousse alors son armée jusqu'au nord de la Bulgarie actuelle et s'empare de Preslav en 971[56]. Ces faits historiques exposent une région touchée par une instabilité politique, plus particulièrement à partir de la mort de Marie Lécapène (†963), et par de violents combats, contexte peu favorable au développement artistique. La prise de Preslav pourrait ainsi correspondre à l'évènement entraînant l'arrêt de la production de la céramique architecturale et de luxe sous les Bulgares. Par ailleurs, selon les interprétations des données archéologiques par les chercheurs bulgares, il a été démontré qu'à partir de la prise de Preslav par les Byzantins, l'activité de la ville – rebaptisée *Ioanopol-Iohannopolis* – est déplacée et concentrée dans l'espace *intra-muros*[57]. On assiste durant la période de l'autorité byzantine à un abandon des monuments royaux et à un ralentissement de sa vie économique, même si la ville demeure pour l'administration byzantine un centre stratégique et religieux[58]. Le cas des monastères environnants est d'autant plus critique. Ne bénéficiant plus du soutien économique étatique, ceux-ci assistent à l'affaiblissement de leur activité.

18 Les autres éléments confortant l'idée d'une production de plaques de céramique architecturale dans le courant de la fin du IX^e^ et de la 1^ère^ moitié du X^e^ siècle proviennent des églises du monastère de Tuzlalăka (Fig. 2). Des pavements de carreaux de céramiques à pâte blanche marbrée à nuances grises incrustées dans des plaques de calcaire marneux gris de 9 cm d'épaisseur en moyenne ont en effet été découverts *in situ*[59] au cours des fouilles de la chapelle funéraire localisée au nord de l'église n° 2 de ce monastère, datée de la fin du IX^e^ ou du début du X^e^ siècle. Leur appartenance à cette chapelle issue d'une période de construction antérieure[60] à celle de l'église confirme bien que cet art décoratif était en usage avant le XI^e^ siècle. Les autres céramiques originellement incrustées dans ces pavements ont été découvertes en remploi dans le compartiment d'angle nord-est de l'église n° 2 ; ces dernières recouvraient des sépultures[61]. Sur ce même emplacement, une grande quantité de fragments de plaques polychromes ont été trouvés[62]. Partiellement détruite au XII^e^ siècle, l'église n° 2 a laissé place à une plus petite église en croix inscrite[63], probablement lors du renouveau artistique et de la mise en place du second royaume bulgare. Au cours de cette reconstruction, les plaques en calcaire incrustées de céramiques de l'état précédent ont été remployées pour recouvrir les deux sépultures installées dans la zone est du *naos*.

19 La mise au jour dans l'atelier n° 4 de Patleĭna (Fig. 2) de monnaies byzantines frappées sous Léon VI le sage (886-912)[64] laisse entendre une activité de ces ateliers consacrés à

la production de céramique architecturale polychrome à partir de la fin du IXe ou au début du Xe siècle.

20 Enfin, le dernier point suggérant une datation des céramiques dans la première moitié du Xe siècle provient des résultats des fouilles de la forteresse de Skala (Fig. 1) par Georgi Atanasov et Valeri Jotov[65]. Au cours de leur étude, les auteurs ont en effet mis au jour des fragments de céramique architecturale glaçurée dans l'espace absidial et dans le *presbyterium* de l'église à nef unique *intra-muros* n° 2, construite au début du Xe siècle[66] lors de l'établissement de la forteresse. Ces morceaux proviennent de trois types de céramique.

21 Les premiers appartiennent clairement à des carreaux à fond plat (Fig. 3d)[67] de 6,5 cm de côté et sont ornés d'un fleuron unitaire bichrome à quatre feuilles fuselées enlacées avec un carré sur la pointe.

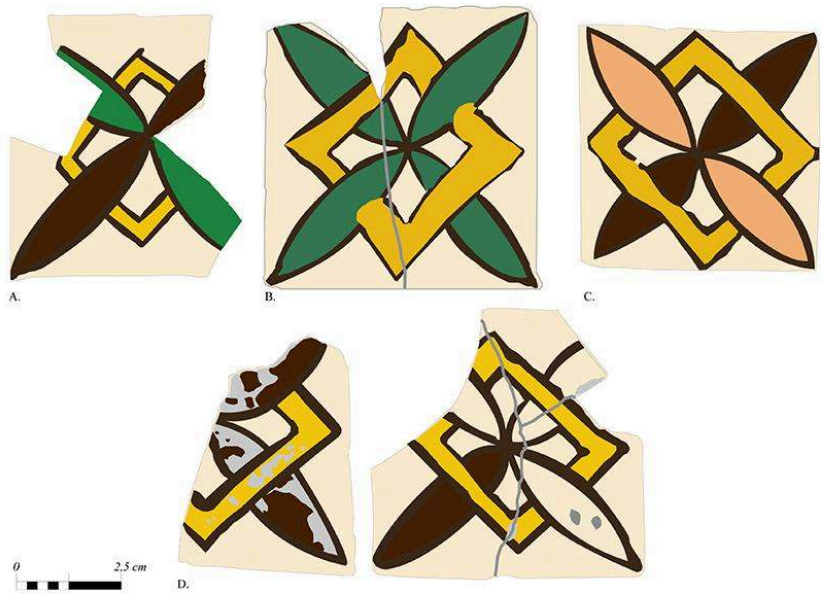


Fig. 3. Carreaux (épaisseur 0,3/0,4 cm) représentant quatre fuseaux enlacés d'un carré sur la pointe (reconstitution hypothétique des couleurs) mis au jour en Bulgarie dans le monastère de Pod Vălkashina (A), dans l'église ronde (B) et dans le monastère palatin (C) de Preslav, et dans l'église n° 2 de Skala (D) (DAO J. Amossé-Reveret).

22 Les deuxièmes sont issus de plaques rectangulaires à fond plat (dim. inc.)[68] illustrées d'une paire de sinusoïdes à volutes opposées, affrontés en lyre et portant à leur jonction un fleuron composé de deux pétales trifides superposés d'un autre lancéolé (Fig. 4a). Enfin, les troisièmes, également de dimensions inconnues, appartiennent à des plaques rectangulaires concaves[69] ornées de fleurons « orfévrés » (Fig. 4b).



Fig. 4. Fragments jointifs de céramiques architecturales mises au jour dans l'église n° 2 de Skala, absence d'échelle : plaques rectangulaires à fond plat de dimension inconnue (A) ; plaque rectangulaire concave de dimension inconnue (B) (DAO J. Amossé-Reveret).

23 L'emploi de ces motifs végétaux – particulièrement celui que je surnomme fleuron « orfévré » – observés dans les productions de Preslav (Fig. 5) ou des motifs sur carreaux similaires à ceux de Pod Vălkashina, de l'église ronde et du monastère palatin (Fig. 3a, b, c) étaye la datation de la 1ère moitié du Xe siècle.

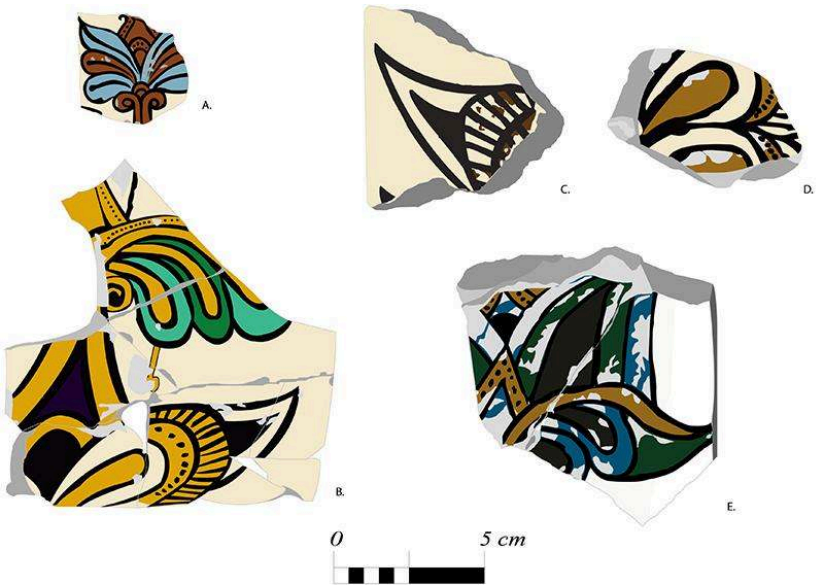


Fig. 5. Exemples de céramiques à fond plat (C et D), convexes (A et B) ou concaves (E) retrouvées sur le site de Preslav et ses environs et comportant des éléments de fleurons orfévrés : atelier et monastère de Patleĭna (A : épaisseur supposée 0,5 cm ; B : épaisseur inconnue), église

ronde de Preslav (C et D : épaisseur 0,7/0,8 cm), origine du site non publiée (E : épaisseur inconnue). Reconstitution hypothétique des couleurs, musée de Preslav (DAO J. Amossé-Reveret).

24 Après la phase de conflits qui toucha ces régions, seules les icônes en céramique blanche polychrome à faible relief représentant principalement le Christ, la Vierge à l'enfant, des saints ou des anges[70] continueront à se développer et prendront un essor tout particulier sous le second royaume bulgare.

25 Toujours dans un souci d'établir une synthèse de nos connaissances et dans l'objectif d'éclaircir l'établissement de ce décor dans l'espace liturgique, il apparaît important d'aborder avant tout les procédés de l'élaboration de ces terres cuites : leurs lieux de fabrication et les étapes de leur création.

2. La matière matrice et les ateliers de fabrication

2.1. La matière première : l'argile

26 À la différence de Constantinople où les recherches dans la ville et ses alentours n'ont encore révélé aucune information sur leurs lieux de fabrication, les fouilles dans la région de Preslav ont permis la mise au jour de plusieurs ateliers de céramique architecturale polychrome. De manière à compenser un tel manque et pour comprendre cet art prestigieux mais éphémère, de nombreuses analyses physico-chimiques ont été menées sur les fragments de ces céramiques présumées comme étant de Constantinople et de ses environs ainsi que sur celles de Preslav. L'objectif des chercheurs était de répondre à leurs multiples interrogations portant principalement sur le lien entretenu entre les deux centres de production. Leurs diverses observations et réflexions, qui malgré tout doivent être utilisées avec prudence et recul, permettent par comparaison d'éclaircir de nombreux points sur cette création artistique utilisée dans la capitale du 1er royaume bulgare. Quelques notions concernant la céramique architecturale de la capitale impériale méritent selon nous d'être revus dans cet article.

27 L'examen des lits d'argile exploitables autour de la capitale byzantine manquait cruellement et pour certain reste à être confirmé[71]. Les études de Arthur H. S. Megaw et de Richard Jones puis plus récemment de Christine Vogt, Anne Bouquillon et de leur équipe[72] ont mis en évidence la composition presque similaire de l'argile blanche des carreaux de revêtement de Constantinople et celle prélevée sur les rives du Bosphore à Arnavutköy (Turquie occidentale, au nord-est d'Istanbul), utilisée aujourd'hui par les artisans potiers de Anadolu Hisari (rive orientale du Bosphore, Istanbul). L'étude des fragments a révélé différentes natures d'argile blanche impliquant soit deux autres sources d'extraction soit un mélange de plusieurs argiles, procédé observé chez les potiers de Sardes[73] (région égéenne de la Turquie, anciennement en Lydie). Cette méthode consiste à mêler des argiles de natures différentes l'une grasse dite *yağli* et une autre d'une granulométrie plus importante, *yağstz*. Une fois bien associée, cette argile sèche est stockée dans une fosse en attendant d'être humidifiée. Avant son utilisation, elle est foulée au talon durant quatre jours. La pâte obtenue est alors plus malléable et plus homogène. Les fouilles menées au monastère de Tuzlalăka[74] ont révélé la présence de fosses, construites en carreaux de terre cuite au nord du premier atelier, qui constituaient des zones de stockage pour l'argile blanche. Les observations

microscopiques par lumière naturelle de cette argile ont fait apparaître des « marbrures »[75]. Cette découverte permet d'envisager un traitement similaire d'argiles mélangées par les potiers des terres de Preslav. Cette hypothèse a été d'ailleurs confirmée récemment grâce aux analyses chimiques effectuées par spectrométrie de fluorescence des rayons X (SFX, en anglais XRF pour *X-ray fluorescence*) et par diffraction des rayons X (DRX, en anglais XRD pour *X-ray diffraction*), aussi appelée radio-cristallographie, sur quatorze échantillons en provenance du site de Tuzalăka[76]. Elles révèlent par ailleurs plusieurs caractéristiques sur la nature de l'argile utilisée à Preslav. Sur ces échantillons sélectionnés, une nuance de coloration des terres cuites oscillant du blanc rosé au blanc a en effet pu être distinguée. Cette variation, due principalement à la teneur de l'argile en oxyde de fer (Fe_2O_3), indique, pour les terres cuites à nuances rosées, que la matrice provenait d'un mélange d'argiles issues de deux sites d'extraction différents. Cette supposition expliquerait également la coloration des céramiques murales découvertes au monastère de Vălkashina qui ont la particularité d'être légèrement teintées de rose.

28 En observant les plaques mises au jour en Bulgarie, on constate une variation polychromique de la pâte argileuse beaucoup plus variée que pour les plaques byzantines. Les céramiques répertoriées pour cette étude montrent bien une diversité importante de coloration. Pour l'église ronde, des pâtes argileuses pétries de couleur blanche à nuances grisâtres ont été mises au jour dans des fosses de stockage et sont identiques aux fragments de céramiques découverts à 10 m au sud de l'abside. On note également des argiles avec des nuances de jaunes ou encore rosées ; des cas beaucoup plus rares peuvent présenter une coloration plus foncée de beige rosé. C'est le cas notamment des céramiques retrouvées sur le site du monastère de Perperek dans l'actuelle région de Kărdzhali (Fig. 1) ou encore des plaques de revêtement de sol de l'édifice à plan centré du monastère de Tuzlalăka (Fig. 2) où la couleur semble proche du rouge.

29 L'autre point ressortant de ces examens en laboratoire est que les céramistes de Preslav utilisaient une argile de bonne qualité. En raison de son excellente homogénéité, cette terre présente une granulométrie très fine et une faible teneur en impuretés ferrifères. Ce facteur explique notamment que les plaques à pâte blanche possèdent une blancheur accrue après cuisson. C'est le cas particulièrement de celles de Preslav qui détiennent un biscuit plus blanc que celles de Constantinople. Les analyses menées sur les pâtes de couleur blanche ont fait ressortir qu'elles étaient issues d'une argile riche en microcline et que leur blancheur était rendue par le feldspath alcalin potassique, élément dont la cuisson ne pouvait excéder les 900-1000 °C. La présence décelée d'oxyde de titane (TiO_2) sous forme d'anatase, dans certaines plaques a par ailleurs permis de délimiter une zone d'extraction située dans une région périphérique, au nord-est de Preslav, pour les ateliers de Tuzalăka. Elle indique aussi que ces carreaux ont connu une température de cuisson inférieure à 915 °C ; au-delà, l'anatase change de structure et se transforme en rutile. L'identification d'autres éléments chimiques rares comme la mullite doit inciter à pratiquer des prélèvements dans les zones environnantes de Preslav ; ceci constituerait certainement un facteur déterminant dans la localisation des carrières d'extraction et permettrait éventuellement de confirmer l'hypothèse de Totju Totev[77] sur l'emplacement d'une carrière à 200-300 m au sud-ouest du monastère de Tuzlalăka. Il ressort en outre de ces résultats une nature argileuse très différente de celle des plaques constantinopolitaines.

30 Dans le tableau I (Fig. 6), il a été possible de croiser différentes analyses chimiques effectuées sur des échantillons variés d'origine byzantine et issus du monastère de Tuzlalăka[78]. Ces dernières révèlent, pour toutes les matrices des plaques byzantines et des pâtes argileuses des alentours de Constantinople, un pourcentage de silicium (Si) compris entre 62,89 et 72,2 % et de 22,7 à 30 % d'oxyde d'aluminium (Al_2O_3), donnant ainsi une composition entre 86,6 et 94,9 % en combinant ces deux éléments. Parallèlement à leur taux en CaO (Fig. 6) inférieur à 3 %, les résultats nous indiquent clairement que nous sommes face, pour ce premier groupe, à des céramiques à pâte non calcaire[79] plutôt siliceuse puisque la composition chimique totale comprend plus de 85 % de silicium et d'aluminium. Pour l'argile de Tuzlalăka majoritairement non calcaire, nous constatons une composition chimique de la pâte pouvant être répartie en trois catégories. Seul le premier groupe des trois tessons n° 10, 11 et 12 se rapproche des pâtes d'Arnavutköy (Istanbul, Turquie) et de celle examinée à Caričin Grad (Serbie)[80]. Nous percevons bien la faible teneur calcaire dont le pourcentage est inférieur à 3 %. La seconde division de ces céramiques en provenance des environs de Preslav est constituée de quatre tessons (n° 8, 9, 14 et 13). Leur teneur de Si et d'Al_2O_3 est comprise entre 79,4 et 69,8 % et leur taux en Ca augmente légèrement (entre 2,8 et 3,8 %). Leur faible taux en CaO (<6 %) et leur taux de Al_2O_3 (>12 %) nous indiquent que ces pâtes possèdent également les caractéristiques des argiles non-calcaires. Enfin, le dernier groupe, représentant la moitié de l'échantillonnage, a une valeur en dessous de 50,2 % et a pour particularité d'être riche en oxyde de fer (Fe_2O_3), dans un pourcentage allant de 22,7 à 29,2 %. On note ici un faible taux en Al_2O_3 (compris entre 8,1 % et 10,3 %), c'est-à-dire entre cinq et six fois en dessous de la teneur de l'argile de Constantinople et de ses environs. Cette terre se rapproche donc des caractéristiques d'une argile de type chlorite ou encore de l'illite. Par ailleurs, on remarque un accroissement du taux en CaO, compris entre 3,9 et 10,2 %, ce qui participerait à l'éclaircissement de la pâte lors de la cuisson, même si cette décoloration tend à être moins marquée avec un taux d'alumine élevé. Excepté pour les plaques n° 1 et 10 qui présentent une pâte calcaire, le choix d'une production à partir d'une pâte non calcaire serait un indicateur sur le contrôle de la cuisson, ce type de pâte étant plus réfractaire et moins sensible aux écarts de cuisson.

Tableau I : Composition chimique du cœur de l'argile							
Provenance des échantillons	Part en pourcentage d'oxyde de la composition chimique du cœur de l'argile						
	Si	Al	Total Si+Al	Ti	Fe	Ca	K
Plaques des coll. Louvre, Sèvres (22 éch.)	72,2	22,7	94,9	1,2	1,9	0,6	0,6
Plaques (2 éch.) analyse d'Oxford	62,91	30,57	93,5	0,97	1,08	3,03	0,6
Plaque B52	68,6	24,4	93,0	1	3,4	0,5	1,2
Istanbul 3	62,89	30	92,9	0,77	2,9	1,1	0,78
Istanbul 2	62,89	30	92,9	1,26	4,8	1,1	0,78
Plaques des coll. Walters	65-70	20-25	90				
Istanbul 1	62,89	24,6	87,5	1,09	4,1	2,6	0,78
Anavatkoy	62,89	23,7	86,6	0,9	5,5	<0,5	0,78
Caricin Grad (4 éch.)	65,06	20,43	85,5	0,7	6,29	1,92	1,99
Tuzlalăka 10	60,4	24,6	85,0	2,5	5,6	1,4	5
Tuzlalăka 11	59,7	24,7	84,4	2,5	5,3	3	4,3
Tuzlalăka 12	59,1	24,8	83,9	2,5	5,1	2,7	4,8
Tuzlalăka 13	59,4	20	79,4	1,8	8	3,8	6,6
Tuzlalăka 14	50,9	23,5	74,4	2,1	5,8	2,8	5,6
Tuzlalăka 9	53,1	17,6	70,7	4,7	11,9	3,2	7,5
Tuzlalăka 8	53	16,8	69,8	5,1	11,7	3,6	7,8
Saint Symeon (12 éch.)	47,17	13,11	60,28	0,7	7,6	19,83	2,76
Tuzlalăka 7	40,6	9,6	50,2	8	22,7	4,1	10,2
Tuzlalăka 3	38,5	10,3	48,8	8	25,4	3,9	10
Tuzlalăka 6	37,6	10	47,6	8,6	23,4	5	10,2
Tuzlalăka 2	35,7	10,2	45,9	8	24,3	5	9,5
Tuzlalăka 1	34,8	10	44,8	8	25,1	7,9	9,4
Tuzlalăka 4	35,1	8,1	43,2	6,3	29,2	4,7	12,9
Tuzlalăka 5	34,7	8,4	43,1	7,8	24,3	10,2	9,4

Fig. 6. Tableau I : Composition chimique du cœur de l'argile de différents échantillonnages de céramiques architecturales polychromes.

2.2. Les ateliers (Fig. 2)

31 Pour la période des IX^e^ et XI ^e^ siècles, les ateliers de céramique polychrome architecturale mis au jour sont concentrés dans la seule région de Preslav.

32 En l'état actuel des connaissances, sur les huit monastères fondés dans l'enceinte et en périphérie de la capitale du 1^er^ royaume bulgare, quatre comportent un complexe d'ateliers de fabrication de céramique architecturale : celui qui est associé à l'église ronde, le monastère de Patleĭna, le monastère palatin, et enfin celui de Tuzlalăka (Fig. 2). L'atelier trouvé à proximité du palais et de l'église de Selishte est volontairement exclu puisqu'il n'a livré aucun fragment de terre cuite architecturale[81]. Au total, onze ateliers liés à ce type de céramiques ont été décelés dans la périphérie de la capitale, à l'intérieur d'un rayon qui ne dépasse pas les 2 km pour les plus éloignés[82].

33 De ce fait, les premières fouilles d'Iordan Gospodinov et de Kristo Mijatev, Ivanka Akrabova-Zhandova et de Totju Totev permirent de constater que la majorité de ces ateliers étaient installés au sein des complexes religieux, dans les mêmes secteurs que d'autres corps de métier. C'est le cas notamment de ceux du monastère palatin, de Tuzlalăka et de Patleĭna[83], qui sont regroupés avec les ateliers d'orfèvrerie et ceux de sculpture sur bois, sur ivoire ou sur pierre. Cependant, contre toute attente, les nombreuses campagnes de fouilles n'ont pas pu aboutir à la constitution de plans complets de ces ensembles, un point pourtant essentiel à la compréhension réelle de leurs interactions avec les autres bâtiments monastiques. On a prouvé en dernier lieu qu'ils étaient installés pour la plupart à proximité de l'édifice à décorer. Seules deux fabriques implantées à l'extérieur de l'enceinte urbaine étaient liées au complexe de Patleĭna[84] (Fig. 2) : l'atelier n° 3 situé vers l'entrée sud de l'enceinte et l'atelier n° 4 mis

au jour à 1 km au nord-ouest du monastère. L'accent sur ces ateliers dans les publications de Kristo Mijatev, Totju Totev puis plus récemment de Rossina Kostova a toutefois éclairci plus amplement certains processus à l'œuvre dans les manufactures artisanales de céramique ainsi que leur organisation. Ceci a permis de dégager plusieurs caractéristiques communes.

34 On constate en effet que leur installation répond à différentes nécessités affectant leur aménagement structurel. Tout d'abord, ces ateliers sont tous situés à proximité d'un cours d'eau permanent (Fig. 2) : la rivière Văbilindol pour le monastère de Tuzlalăka, la Tiča pour les ateliers de l'église ronde ou encore la Rimska [romaine] pour le monastère palatin. Les locaux de production étaient par ailleurs alimentés en eau le plus souvent grâce à un canal qui desservait toutes les pièces de l'atelier. Des canaux de ce type ont été conservés dans les ateliers de Tuzlalăka[85] et du monastère palatin[86].

35 Outre cet approvisionnement nécessaire en eau, les artisans céramistes avaient besoin de lits d'argile à proximité. Totju Totev[87] a suggéré notamment quelques sites ayant pu être exploités : pour Tuzlalăka, une carrière d'argile blanche située à 200-300 m du monastère ; une autre pour le cas du monastère palatin, sur la rive droite de la rivière Rimska à 1 ou 1,5 km au nord-est de l'atelier.

36 Chaque atelier est équipé d'un espace de stockage pour le bois, d'une zone de séchage, d'une pièce pour la décoration et la glaçure, d'un puits maçonné en terre cuite réservé à l'argile raffinée et préparée et enfin d'un à trois fours. Ces derniers pouvaient être construits en dehors de l'enceinte du complexe urbanistique ou monastique[88], comme également être proches des locaux de production[89].

37 Les quelques données publiées sur les fours destinés à cuire les plaques de céramiques polychromes architecturales dévoilent des plans très hétérogènes : rectangulaire, carré ou encore circulaire – forme la plus commune en Bulgarie pour la cuisson de la poterie et de la brique. Peu de renseignements sur les structures des fours utilisés pour la céramique architecturale ont toutefois été publiés. Lors des fouilles des cinq fours de Tuzlalăka en 1936, Iordan Gospodinov a omis d'évoquer dans ses rapports leur mode de construction[90]. Seuls les plans de ceux du monastère palatin – de plan carré et circulaire – et ceux circulaires de Patleĭna nous sont de ce fait connus[91]. Il a pu également être constaté que les fours destinés aux terres cuites architecturales colorées avaient une plus grande contenance et de plus grandes dimensions que les structures de combustion utilisées ordinairement pour la poterie. L'estimation exacte de leur capacité reste encore aujourd'hui impossible, eu égard aux informations incomplètes relevées lors des anciennes investigations.

38 Concernant la structure et l'organisation des ateliers, leur étude a avant tout démontré deux types de construction selon leur emploi, permanent ou temporaire. Malheureusement, aucun plan ou modèle d'organisation type n'a pu jusqu'ici être dégagé dans les deux cas de figure. Les ateliers permanents, aux murs maçonnés à l'aide de moellons liés par un mortier de chaux, ou éventuellement à l'aide d'argile, possèdent des dimensions dépassant une vingtaine de mètres, comme celui du monastère palatin avec une longueur intérieure de 22 m[92] ou encore de Patleĭna avec une longueur totale de 23 m[93]. Ils sont composés d'une enfilade longitudinale de bâtiments maçonnés adjacents. Le nombre de pièces varie entre deux et quatre, et l'orientation générale fluctue selon les cas. Seules les structures permanentes sont pourvues d'un niveau supérieur destiné au logement de l'artisan, disposition notée en particulier pour l'atelier n° 3 de l'église ronde et les ateliers orientaux du monastère palatin.

L'organisation des structures composées de quatre pièces nous est connue par l'atelier de Tuzlalăka[94] et celui dénommé n° 4 de Patleĭna[95]. L'atelier le plus parlant en raison d'une meilleure conservation de ses structures est celui de Tuzlalăka et révèle toutes les étapes de fabrication[96]. Ce lieu de production mesurant 14 m de longueur pour 5 m de largeur est implanté selon une orientation est/ouest à proximité de l'église ; il flanque un édifice de plan centré cruciforme. L'ensemble de ses pièces, vraisemblablement accessible par l'extérieur par une unique entrée placée à l'extrémité ouest des bâtis, est alimenté en eau par un canal en terre cuite. Chaque espace a une fonction précise dans le procédé de fabrication. La première pièce était destinée au malaxage et au pétrissage de l'argile, qui ensuite était transportée dans le deuxième local pour être abaissée et découpée, comme en témoignent la plateforme de travail en bois et les couteaux retrouvés. Dans ce même espace, les fouilles ont livré des pâtons d'argile blanche mais aussi d'argile rouge, indiquant clairement que les ateliers produisaient des céramiques à partir de différents types d'argile. Dans la troisième pièce, la découverte des restes de peintures et de glaçures brun foncé indique que les céramiques y étaient décorées. On remarque en outre qu'en général ces ateliers produisaient aussi de la vaisselle peinte, comme le laissent penser les vases en cours de décoration découverts sur place dans l'espace appelé 3[97]. Enfin, le dernier local servait à entreposer les céramiques fabriquées et jugées non défectueuses. On note que pour la majeure partie des sites, ces espaces de stockage des produits finis sont placés au plus proche de l'édifice à décorer.

39 En ce qui concerne les céramiques de mauvaise qualité ou qui auraient subi des dommages notamment au cours de la cuisson, elles étaient jetées dans des fosses situées à proximité des ateliers, sources maintenant les plus riches en matériel céramique pour les archéologues[98]. Le millier de tessons recueillis dans une fosse destinée essentiellement aux déchets de l'atelier de Tuzlalăka permet de convenir d'une production quasi industrielle non seulement de plaques ornementales, mais aussi d'icônes à faible relief. L'exemple le plus marquant étant les cinq icônes en relief identiques représentant la scène de la Crucifixion qu'on y a mises au jour[99]. Cette découverte suggère notamment une production en série ayant certainement pour objectif d'être vendue aux autres complexes monastiques ou encore à des fidèles qui désiraient en faire don à l'édifice religieux proche de chez eux.

40 Cette idée de production à grande échelle est confortée par le complexe monastique de Patleĭna avec la construction uniquement de lieux de production permanents, mais surtout par la structure de l'atelier *extra-muros* n° 4 localisé à l'entrée sud[100]. Ce dernier, d'une longueur de 23 m pour une largeur de 3,20 m, révèle une organisation identique à celle de l'atelier de Tuzlalăka. Doté d'une file continue de quatre pièces, disposée selon un axe sud/nord, il diffère du complexe précédent par son orientation, par une plus grande superficie des pièces ou encore par ses deux fosses de stockage assez profondes destinées à l'argile préparée. Ces fosses qui occupent la moitié de la pièce sud (7,50 x 3,20 m), soit 12 m^2 de surface, démontrent que l'atelier avait la capacité spatiale pour produire un nombre important de céramiques polychromes en peu de temps. Ce fait impliquait nécessairement la supervision d'un maître d'œuvre expérimenté et une bonne organisation pour effectuer un travail de qualité et certainement quasi-industriel. On remarque par ailleurs, quand on le compare avec le complexe de l'église ronde où la production a nécessité l'ajout de structures temporaires de fabrication, que seuls des ateliers pérennes auraient été établis sur le site de Patleĭna. Des constructions éphémères pourraient certes avoir échappé éventuellement aux investigations, mais

quoi qu'il en soit, tout ceci confirme que l'activité principale du monastère de Patleĭna était tournée vers la production de la céramique polychrome. Un tel agencement avec un rendement aussi important laisse à penser, comme le suggèrent Ivanka Akrabova-Zhandova et Rossina Kostova[101], que l'atelier situé à l'entrée du complexe de Patleĭna a pu fabriquer, en plus des céramiques architecturales destinées à l'église du monastère, des plaques pour l'église ronde et l'église palatine de Preslav.

41 Afin de répondre à la nécessité d'accroître la production, le deuxième grand ensemble artisanal de Preslav a opté pour l'ajout d'ateliers temporaires. Ces derniers ont en effet tous été découverts dans le complexe de l'église ronde (ateliers n° 1, n° 2, n° 4)[102]. Vraisemblablement de dimensions plus modestes, ces constructions légères à armatures de bois reposant sur des fondations maçonnées[103] présentent une disposition et un fonctionnement similaires aux ateliers permanents. À l'exception de l'atelier n° 4 de l'église ronde qui était installé dans le secteur à l'extrême sud de l'église, près de l'atelier permanent n° 5, ils étaient établis à côté des édifices à décorer. Ils apparaissent comme des extensions d'un atelier permanent. Leur existence reflète la volonté d'étendre la décoration de l'église ronde avec ce type de matériau ou encore la mise en œuvre d'une seconde phase de décoration. Leur durée de vie éphémère démontre que leur production était ciblée et de court terme. Elle implique également un besoin nettement accru en main-d'œuvre conduisant à l'emploi de céramistes itinérants en complément des artisans locaux.

42 Malheureusement, les renseignements concernant les céramistes sont quasi inexistants. Plusieurs données issues des fouilles et des analyses des céramiques autorisent toutefois à formuler certaines hypothèses. L'intégration des ateliers dans l'espace monastique, et plus particulièrement de l'atelier n° 1 de l'église ronde dans les structures annexes sud-est de l'église[104], laisse à penser que certaines étapes de la fabrication – probablement la décoration – étaient assurées par des religieux. Deux indices renforcent cette supposition. Le premier argument repose principalement sur la mise au jour dans une tombe fouillée par Kristo Mijatev en 1931[105] d'un fragment de céramique à pâte blanche (12,20 x 5 cm ; ép. 0,45 cm) comportant une inscription partielle incisée évoquant l'office de l'*orthros* en cyrillique sur le revers, surmontée d'une croix latine aux extrémités pattées :

43 [сѫбот]ѫ вечерь :
улогите :
[понедѣ]лъникъ веч
сетемоу:
[въторъни]къ вечері
ке:
[срѣдѫ ве]черь
: номтис0y
[четв]ъртъкъ :
упара ку
[пѫтък]ъ вчерь :
птормо

44 Et en langue grecque sur l'avers :

45 на оѳрос
сон ке : кее

ТИС КУ : ЕН
НА ВЕЧЕРЬН
РА ТОУС : ЕН
ИД0УНЕУЛО
ЕНТЕСНУ

46 La sépulture datant probablement du X^e siècle était installée près du parement extérieur sud de l'église ronde[106]. Il est possible que le défunt – peut-être un moine – ait participé au travail de la céramique. À ceci s'ajoute également la copie de textes en cyrillique sur des plaques rectangulaires à fond plat, retrouvées partiellement dans l'atelier n° 2, à l'est de l'église ronde[107]. Ces textes sont peints à la manière des manuscrits, en lettres capitales disposées en lignes horizontales, avec une grande régularité[108]. Cependant, les lignes parallèles continues du texte, sans marges mais aussi sans début ni fin logique, impliquent nécessairement leur poursuite sur des plaques adjacentes. Le tracé sûr et régulier des lettres démontre une grande habileté qui doit être le fruit de mains expertes comme celles de frères copistes, familiers de la copie des Écritures Saintes ou des enluminures.

47 L'étude des ateliers fait apparaître qu'à l'exception de l'atelier sud-est de Patleĭna où n'ont été mis au jour que des céramiques incrustées et des fragments de feuille d'eau, ces lieux de production ont une grande polyvalence dans leurs créations. On constate que la majeure partie d'entre eux pouvait fournir tout autant des icônes que des plaques ornementales. À côté des fragments de céramiques architecturales, des tessons de vaisselles de table dont le biscuit était pétri et tourné à partir de la même argile ont été dévoilés. Ces morceaux de vaisselles également peints et décorés dans une conception artistique très proche de celle des plaques architecturales révèlent une création artistique peinte issue des mêmes mains ; le soin porté à cette vaisselle démontre indéniablement leur destination prestigieuse.

48 À partir des données recueillies, plusieurs hypothèses peuvent être formulées concernant la production et l'éventuelle distribution de ces céramiques architecturales. La similitude observée dans les marbrures et les couleurs de la pâte argileuse entre les plaques de Pod Vălkashina[109] et celles retrouvées à Tuzlalăka[110] pousse en effet à suggérer un rayonnement local pour les ateliers de Tuzlalăka. Leur proximité avoisinant les 2,50 km ainsi que l'absence d'atelier de production sur le premier site renforce cette hypothèse. Une nette dissemblance est toutefois visible dans le traitement des figures avec une grande finesse de traits pour les visages que l'on constate notamment sur l'icône de la Vierge à l'Enfant[111]. Cette délicatesse rappelle celle du visage peint d'une *Theotokos* issu d'un fragment d'une icône en faible relief mise au jour dans les remblais de l'église n° 2 (IX^e-XI^e siècles) de Silistra (*Draštar*)[112]. Une importante irrégularité des proportions et des dispositions est également notable sur les carreaux ornés de pétales fuselés tracés au compas – jonction malhabile – superposés de deux quadrilatères sur la pointe de largeurs inégales[113] (Fig. 3). Ces maladresses soulèvent de ce fait deux hypothèses concernant leur production. La première est que ces plaques sont issues d'un atelier peu familiarisé à une telle fabrication – probablement assurée par des céramistes de ce monastère –, ce qui signifierait que l'atelier du monastère n'a pas été encore découvert ou identifié. Totju Totev[114] suggère quant à lui que ces céramiques ont été produites dans les ateliers du monastère de Tuzlalăka, idée qui ne semble pourtant pas se confirmer par les descriptions partielles et la photographie publiée. Face aux fragments comportant des

motifs figurés et d'écailles – illustrant certainement des plumes de paon stylisées – mis au jour par Vera Ivanova[115], un rapprochement avec ceux découverts dans l'atelier situé au sud de l'église ronde[116] paraît par ailleurs plus pertinent. La seconde hypothèse est que les carreaux ont bien été fabriqués au monastère de Tuzlalăka sans toutefois y recevoir de décor ; cette dernière étape aurait été alors confiée aux moines de Pod Vălkashina. Une telle procédure, qui explique la parenté des pâtes, impliquerait de ce fait que la décoration peinte et la dernière cuisson se faisaient sur place, à Pod Vălkashina. La petite quantité de plaques architecturales retrouvées à Pod Vălkashina laisse à penser que le four de ce monastère habituellement utilisé pour la vaisselle a pu être employé occasionnellement pour leur cuisson. Cette seconde idée est en outre étayée par la découverte d'un nombre important de plaques cuites sans décoration dans tous les grands centres de production de céramique de Preslav. Cependant, seules des analyses chimiques d'échantillonnages issus de plusieurs sites de « consommation »[117] pourraient permettre une meilleure compréhension de la distribution et du rayonnement de chacun des ateliers.

49 En complément des analyses chimiques des pâtes argileuses, l'étude de l'équipement et des productions de ces complexes artisanaux a également prouvé que toutes les étapes de fabrication de ces céramiques polychromes architecturales étaient bien effectuées sur place et dépendaient d'une organisation précise.

50 Comme il a été précisé plus haut, pendant longtemps – tout du moins jusque dans les années 1970-1980 – les chercheurs « non-bulgares » ont pensé que les céramiques architecturales de Bulgarie émanaient directement de productions constantinopolitaines. C'est donc là que l'on a cherché des réponses, sans véritablement les trouver. En effet, le manque de données sur des structures destinées à cette production à Constantinople même est patent. Du coup, l'existence des complexes de production « bulgares » a amené les céramologues et historiens d'art occidentaux à formuler plusieurs suggestions concernant Constantinople en comparaison avec ces ateliers de Preslav. La découverte des ateliers temporaires n° 1, n° 2 et n° 4 de l'église ronde de Preslav a ainsi conduit Christine Vogt et Anne Bouquillon[118] à proposer qu'il en était de même pour Constantinople ; elles proposent de ce fait une installation, similaire à Preslav, de structures légères à proximité des édifices à décorer. Seulement cette hypothèse, qui pourtant paraît la plus raisonnable, soulève plusieurs questionnements sur la gestion de la matière première et de différentes difficultés techniques. Où et comment était stockée cette matière première dans la capitale impériale ? Comment les céramistes étaient-ils approvisionnés en permanence en eau ? La complication la plus importante demeure l'étape de la cuisson des céramiques, plus particulièrement l'implantation même des fours, d'autant que les imposantes dimensions de certaines pièces (bandeaux, colonnes…) nécessitaient des fours de grandes capacités. L'autre suggestion émise est que les ateliers ayant produit ce type de céramique étaient établis à l'extérieur de la capitale, ce qui peut paraître le plus probable en raison des incommodités générées par les fours. David Talbot Rice[119] propose de ce fait de localiser la fabrication à Nicomédie et dans ses alentours ; il s'appuie pour cela sur la description textuelle d'une église proche de Kalybia où il est précisé que les deux piliers/colonnes ouest étaient recouverts de « *δια τανστρίων Νικομηδείων* » (*des carreaux/tuile (?) de Nicomédie)*[120] jusqu'à leurs chapiteaux. Cet argument a été repris[121] puis admis rapidement par de nombreux chercheurs, même si l'interprétation du terme *τανστρία* subsistait hypothétique[122]. En croisant des analyses

chimiques et des observations stylistiques dans une étude récente des revêtements de céramiques – aujourd'hui conservés à Londres – provenant des fouilles d'une petite église mise au jour au nord-est d'Izmit, Sharon Gerstel et Julie A. Lauffenburger affirment qu'un ou sinon deux ateliers de production étaient présents à Nicomédie[123]. La localisation d'une grande partie de la production dans la région d'Izmit et plus particulièrement à Nicomédie ne fait plus aucun doute pour un grand nombre de chercheurs. Véronique François[124] remet toutefois en question cette idée acquise en raison notamment de la mise au jour de nombreux rebuts dans les fouilles du théâtre et de la poste d'Istanbul, mais aussi celles de fours utilisés pour la vaisselle de table en argile blanche : la *Glazed White Ware* et la *Polychrome Ware*. Elle considère en effet qu'en l'absence de preuves matérielles, les lieux de production de ces types de céramique devaient être situés à Iznik, Nicomédie n'étant alors qu'un lieu de stockage et de distribution. Les analyses chimiques de Robert B. Mason et de Marlia M. Mango[125] contribuent à renforcer cette hypothèse puisqu'elles ont démontré une similitude de composition entre l'argile utilisée pour certains carreaux et celle employée pour la vaisselle de table fabriquée à Iznik. Les ateliers de Preslav prouvent en outre la possibilité d'une production simultanée des vaisselles polychromes et des terres cuites architecturales peintes dans les mêmes locaux. Jusqu'ici les analyses effectuées sur les carreaux et la vaisselle de table retrouvés sur les sites de Constantinople ou issus des collections muséales n'ont toutefois pas été concluantes et ne penchent en faveur d'aucune des hypothèses proposées. Dans les deux cas, il n'est pas déraisonnable de penser que les ateliers de production étaient placés aussi loin que possible des murs de la capitale ; cette pratique est en effet déjà observée pour la fabrication et le commerce de la brique. La découverte près des îles de la mer de Marmara de deux épaves chargées de tuiles et de canaux en terre cuite[126] en est une preuve. Au vu des différences stylistiques constatées dans les collections étudiées, il est tout à fait possible d'admettre que les deux sites ont produit des céramiques polychromes. Il est aujourd'hui certain que la majeure partie de l'argile blanche qui a servi pour produire des céramiques polychromes architecturales byzantines provient d'Arnavatköy ou du moins de ses environs.

51 Les données issues des fouilles archéologiques de Preslav incitent à considérer la cohabitation des deux types d'unités de production pour la capitale impériale avec, d'un côté, des ateliers permanents, placés à distance de la ville, qui auraient fabriqué des plaques ne nécessitant aucune particularité architecturale et produites en série, et de l'autre, des ateliers temporaires installés en fonction des chantiers en cours pour concevoir des céramiques à critères spécifiques et devant être adaptées aux caractéristiques architecturales du bâtiment concerné. Cette organisation induirait de ce fait l'établissement de fours en périphérie de Constantinople, comme cela a pu être déjà observé à Tuzlalăka ou à Patleĭna.

52 Malgré des publications très lacunaires au sujet des ateliers de Preslav, la mise au jour dans ces locaux d'outils, de balances, de pâtons d'argiles et de pigments destinés à la décoration, mais surtout l'observation de négatifs retrouvés sur le revers de nombreux fragments de céramiques, rend possible la restitution du processus de fabrication des plaques ornementales et de ses différentes étapes.

3. Méthode de fabrication et aspects techniques

> « Scutellas quoque fictiles et naviculas faciunt, aliaque vasa fictilia, pingentes ea hoc modo. Accipiunt omnium genera colorum, terentes ea singillatim cum aqua, et ad unumquemque colorem miscentes ejusdem coloris vitrum per se minutissime tritum cum aqua, quintam partem, inde pingunt circulos sive arcus vel quadrangulos, et in eis bestias, aut aves, sive folia vel aliud quodcumque voluerint. Postquam vero ipsa vasa tali modo depicta fuerint, mittunt ea in furnum fenestrarum, adhibentes inferius ignem atque ligna faginea sicca, donec a flammis circumdata candescant, sicque extractis lignis furnum obstruunt. (...)[127] » (Theophylus Rugerus, *Schedula diversarum artium*, (II, 16)).

3.1. Artisans céramistes et préparation des plaques

53 Les analyses de Jannic Durand, de Christine Vogt et de leur équipe[128] sur les collections de céramiques conservées aux musées de Sèvre et du Louvre ont permis de déterminer les pratiques utilisées pour la préparation de ce type de céramique fine. Lors de l'étude des ateliers de production, on constate – pour le cas de la Bulgarie – que cet art décoratif était fortement lié à la production de la vaisselle de table luxueuse. Les études de Jordanka Čangova en 1972[129], puis de Totju Totev en 1987[130] ont mis en évidence des similitudes techniques dans l'art de la vaisselle de table de Preslav et dans celui de la céramique architecturale, activités toutes deux exercées dans les monastères. Selon Christine Vogt et Anne Bouquillon[131], il en serait de même pour les artistes-artisans constantinopolitains. La production de la céramique architecturale à Constantinople étant un évènement ponctuel, elles suggèrent que ces artisans consacraient le reste de leur temps à la fabrication de la vaisselle de table. Cette hypothèse est confortée par la similitude des motifs – comme il a déjà été précisé quelques lignes auparavant – utilisés à la fois sur les surfaces décorées des vases, coupes et autres récipients, et sur des plaques architecturales en céramique. Les exemples les plus parlants sont les fonds de deux grands plats provenant de l'atelier du monastère palatin (IX^{e}-X^{e} siècles) couverts de plumes de paon[132], motif identique à celui de plusieurs plaques murales – plaques fragmentaires à fond plat dont une comportant la forme d'une coquille Saint-Jacques (Fig. 7) –, ou encore les bordures d'une tasse[133] issue du même lieu de production sur lesquelles on retrouve des fleurons semblables aux céramiques de Skala (région de Shumen)[134] (Fig. 4b) et de l'église ronde de Preslav[135] (Fig. 5b).

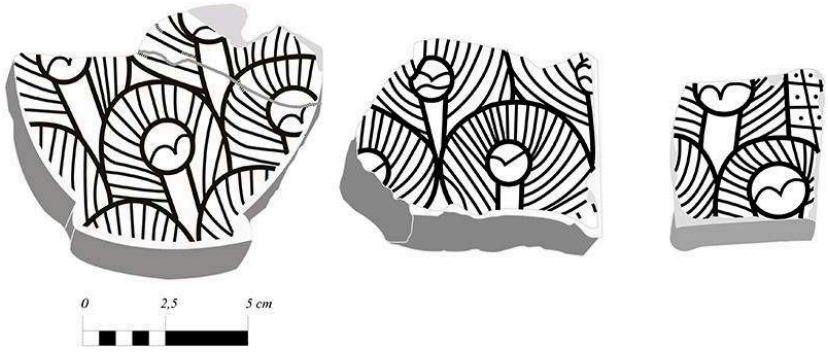


Fig. 7. Fragments de plaques à fond plat ornés de plumes de paon, origine inconnue, Musée de Preslav (DAO J. Amossé-Reveret).

54 Pendant longtemps, les chercheurs ont envisagé que l'artiste-artisan utilisait le procédé du moulage comme processus d'usage unique. La mise au jour de moules en bois et en céramique dans les ateliers[136] avec de l'argile prémoulée à l'intérieur a confirmé l'emploi de cette technique en particulier pour les céramiques incrustées, les plaques de petites dimensions ou encore les icônes à faible relief de Preslav. Pour certaines céramiques incrustées, ce mode de préparation était nécessaire en raison du façonnage de leur revers en creux ou du traitement de leur avers en relief.

55 Pour les autres plaques, Jannic Durand et Christine Vogt[137] ont démontré qu'une tout autre technique était appliquée : celle de l'*abaissage*. Emprunté au vocabulaire de la cuisine, ce terme illustre bien le procédé utilisé par les artisans céramistes. L'argile blanche sélectionnée au préalable selon sa finesse était, une fois extraite, broyée puis malaxée. À la suite de cette première préparation et de son stockage, elle pouvait être modelée à la main en plusieurs galettes. Celles-ci étaient ensuite *abaissées* une à une à l'aide d'un rouleau en bois sur une surface plane saupoudrée de sable très fin[138], technique utilisée pour une grande partie des fragments conservés au musée du Louvre (Paris) et pour les plaques à faible relief de Tuzlalăka. L'observation de certains revers des plaques architecturales confectionnées à Preslav a révélé toutefois un autre processus de l'*abaissage*. L'artisan céramiste aplatissait et étalait la galette sur un tissu humide afin que la plaque puisse être décollée facilement de la surface de travail. Le négatif de la trame du tissu est en effet encore visible sur un grand nombre de plaques provenant de l'église ronde[139] et du monastère palatin de Preslav. Les différents revers observés arborent des maillages variés allant d'un tissu à trame serrée et régulière à celui conçu à partir d'un maillage grossier et lâche. Seul le fragment byzantin connu sous le numéro d'inventaire n° B5 MNC 23.415 conservé au musée de Sèvres (Paris) présente également le négatif de la trame du tissu sur lequel il a été abaissé. Contrairement au revers des plaques bulgares, cette empreinte reste peu profonde et provient d'un tissu à la trame soignée et serrée. Certains fragments du même fond muséal ont également montré des traces de coupures profondes opérées probablement à l'aide d'un couteau. Ces marques qui faciliteraient la fixation de la céramique contre la paroi sont proches de celles des céramiques du musée Walters[140]. Pour le cas de Bulgarie, ces incisions ont été uniquement remarquées sur quelques revers de plaquettes destinées à être incrustées.

56 Il est également probable que des guides en bois aient été placés parallèlement aux abords de la pâte travaillée, ce qui permettait d'uniformiser l'épaisseur de la plaque d'argile crue. Le céramiste plaçait alors les extrémités de son rouleau sur ces lattes de bois pendant qu'il abaissait la pâte. L'échantillonnage, constitué de céramiques peintes architecturales des sites de la Bulgarie actuelle, établi pour cette étude fait ressortir trois types d'épaisseur dans les plaques à motifs ornementaux. Le premier comprend les céramiques toutes formes confondues dont l'épaisseur est comprise entre 0,2 cm et 0,4 cm, soit 31 % des échantillons. Le deuxième qui possède des épaisseurs comprises entre 0,4 cm et 0,7 cm représente 45 % des céramiques présentées ici. Le dernier ordre associe des épaisseurs supérieures à 0,8 cm et équivaut à 24 % de l'ensemble. On peut établir que l'épaisseur moyenne des céramiques architecturales varie entre 0,4 cm et 0,7 cm (les épaisseurs enregistrées sont au minimum de 0,25 cm et ne semblent pas excéder 0,9 cm). On constate en revanche à Constantinople une pratique plus constante dans les épaisseurs avec 62 % de plaques possédant une épaisseur variant entre 0,5 et 0,7 cm. Seuls 21 % ont une épaisseur comprise entre 0,4 cm et 0,5 cm. Les épaisseurs

minimales inférieures à 0,4 cm représentent seulement 6 % et celles supérieures à 0,7 cm, 12 %. La fabrication de plaques d'une épaisseur oscillant entre 0,5 et 0,7 cm semble nettement être préférée.

57 L'ouvrier prédécoupait ensuite ces plaques d'argile selon les formes désirées ; des petits carreaux préalablement tracés grâce à un quadrillage et mis à sécher ont été découverts lors des fouilles de l'église ronde. À la suite de cette première phase, une fois secs, les carreaux étaient détachés à la main. Leurs pourtours étaient régularisés ou taillés en biseau de manière à pouvoir être assemblés et à former un ensemble décoratif. L'artisan découpait en effet les côtés des plaques ornementales selon leur destination[141]. Pour les décorations ayant un déroulement vertical, la taille en biseau de leurs plaques facilitait non seulement leur assemblage, mais surtout rendait les joints invisibles ; pour le développement décoratif horizontal, les bords du carreau étaient quant à eux découpés perpendiculairement. Avant d'entreprendre la décoration, la surface de la plaque était uniformisée et lissée soit à la main soit à l'aide d'un chiffon humide de façon à créer une surface brillante.

58 Pour les plaques de formes convexes, concaves ou destinées à des éléments architecturaux, l'argile abaissée était modelée crue sur des gabarits, ou bien directement sur la partie à décorer comme l'indiquent notamment les craquelures et étirements de la structure observés par Christine Vogt et Anne Bouquillon[142]. Naturellement, l'artisan appliquait au préalable un tissu sur le support lors de son modelage afin d'éviter l'adhérence de l'argile.

3.2. Glaçures et décors

59 La phase de séchage finalisée, l'ouvrier délimitait les contours des plaques et les nettoyait à l'aide de couteau en métal[143] pour ensuite procéder à la décoration. Cette étape consistait à ébaucher une esquisse dont seuls les contours étaient tracés soit à l'aide d'un pinceau soit au moyen d'un « barolet »[144] rempli d'argile diluée et mélangée à des pigments. Des cornets coniques ont en outre été mis au jour dans une des pièces de l'atelier de Tuzlalăka avec sur leur partie supérieure des traces d'une solution brune composée d'argile et d'un oxyde ferrique créé à partir d'hématites. Les observations pétrographiques de Jannic Durand et de Christine Vogt ont confirmé cet emploi de pigments à base d'un oxyde ferrique très finement broyé (probablement des hématites) pour le rendu de la couleur brun-rouge. Après une période de séchage de ces tracés, une fine couche de glaçure plombifère incolore très fluide[145] était appliquée sur toute la surface de la plaque non cuite. Ce procédé permet à la fois de protéger les dessins mais également de les fixer puisque lors de la cuisson l'alumine et le potassium présents dans la pâte se diffusent dans la glaçure et la réaction chimique entraîne dès lors une meilleure cristallisation des pigments. Cette technique de la glaçure plombifère connue et employée depuis l'Antiquité[146] connaît une continuité d'emploi jusqu'à la période médiévale. Les analyses effectuées par Christine Vogt et Anne Bouquillon ont démontré que c'est ce type de glaçure qui était principalement utilisé sur les céramiques architecturales de Preslav. Excepté les glaçures transparentes de la P8 et vertes de Patleĭna, comportant un taux de 35 % environ de PbO et correspondant plus à une glaçure plombo-alcaline, les autres solutions appartiennent au type dit des « high lead glaze » de Michael S. Tite[147]. Cette composition indique que la viscosité pouvait être atteinte à partir de 820 °C. Lors de son étude d'un échantillonnage de céramiques

islamiques datant du VIII^e^ au XIII^e^ siècle, Michael S. Tite[148] a démontré par ailleurs que les céramiques fabriquées à partir de pâtes non-calcaires étaient fréquemment associées à des glaçures plombifères. Les carreaux présumés originaires de Constantinople révèlent deux autres procédés de glaçure, alcaline ou plombo-alcaline, processus provenant probablement du monde islamique[149]. Ce type de glaçure demandant en particulier des températures plus élevées avoisinant les 1000-1100 °C (températures employées en Iraq) est notamment la plus répandue entre les X^e^-XI^e^ siècles.

60 Une fois cette couche de glaçure appliquée, la plaque subissait une première cuisson avant de recevoir la décoration finale. Plusieurs carreaux cuits ne présentant que les contours tracés en brun foncé ont été trouvés, inachevés, dans les fouilles des différents ateliers. Ces dessins étaient ensuite colorés d'une glaçure plus épaisse mêlée à des émaux colorés appliqués au pinceau. Ce mélange glaçurant coloré était obtenu grâce à une *bouillie* à base de gomme ou d'amidon facilitant l'adhérence[150] et d'argile, à laquelle était incorporé de l'oxyde soit de fer, soit de cuivre, soit de plomb ou encore de manganèse selon la couleur souhaitée. La préparation de ces glaçures colorées plombifères est particulièrement bien connue grâce au traité d'Héraclius, *De coloribus et artibus Romanorum* (X^e^ siècle) et à celui de Theophylus Rugerus, *Schedula diversarum artium*. L'emploi de cette technique a notamment été confirmé par les analyses effectuées par microscopie électronique à balayage équipé d'un détecteur à rayon X (SEM-EDS)[151].

61 Les analyses chimiques reportées dans le tableau n° II (Fig. 8) montrent par exemple des glaçures brun foncé/noir de Patleĭna à forte proportion de Fe_2O_4 (68 %) mêlé à du silicate (16,2 %) et du bioxyde de manganèse. Les autres couleurs d'usage dans les deux centres artistiques de Preslav sont principalement des nuances d'ocre/ambre et de vert. Afin d'obtenir une couleur ocre ou des nuances de jaune, l'artiste ajoutait à sa solution glaçurante des oxydes de fer auxquels il pouvait adjoindre du manganèse de façon à obtenir des couleurs plus foncées. Pour le vert ou encore le bleu-vert, il utilisait de l'oxyde de cuivre. Le mélange différait par la suite selon la couleur souhaitée. Le vert était rendu par de l'oxyde de cuivre additionné à une glaçure plombifère, qui donnait un éclat supplémentaire à la couleur. Les analyses chimiques des plaques de Preslav (Fig. 8) démontrent en effet que, excepté pour la glaçure de Patleĭna où le pourcentage d'oxyde de plomb n'excède pas les 35 %[152], les glaçures vertes possèdent un taux d'oxyde de plomb compris entre 40 % et 50 %. Le bleu-vert résulte quant à lui d'une réaction chimique opérée entre l'oxyde de cuivre et la préparation alcaline de la glaçure. Même si aucune analyse chimique n'a été effectuée pour le coloris bleu, on peut supposer que le processus impliquait une adjonction de cuivre – procédé déjà connu dans l'Antiquité (Vitruve, VII, 11-1[153]) – ou de cobalt. Des analyses complémentaires plus précises sur les plaques de Preslav permettraient d'approfondir les réflexions sur leur fabrication, particulièrement si ces dernières sont menées simultanément sur la pâte argileuse et sur les glaçures. Une telle étude aiderait à déterminer si certains composants chimiques proviennent de la fusion opérée entre la pâte et la solution glaçurante, ou si ceux-ci se trouvaient déjà dans la glaçure.

Tableau II: Part en pourcentage d'oxyde selon les différentes glaçures utilisées et selon leur provenance

	Glaçure incolore[a]					Glaçure verte[a]								Glaçure Ocre[a]		Glaçure Brune[a]			Glaçure ocre et brune[b]				
Composants	The Walters	Preslav	Louvre et Sèvres			The Walters		Louvre et Sèvres	Preslav					The Walters		The Walters		Preslav	The Walters		Louv./Sèv.	Tuz.	Preslav
chimiques	A.70*	A.28*	P.8**	B.48**	C.14*	A.76a*	A.1*	A.33*	B.5*	SIS1*	P.11a**	P.11b**	Patleina***	P.15**	A.21*	A.70*	A.1*	A.33*	Patleina***	M. basse	M. haute	SN1*[d]	P.3**	P.8**
Na_2O	9,2	6,1	**6**	3,5	2,5	10,5	4,7	8	9,2	5	**6,1**	**4,2**	-	**2,4**	6,4	9,3	2,7	2,9	-	4,6	6,1	4,4	**1,1**	**2,4**
MgO	1,5	0,9	**1,2**	0,4	0,4	0,9	0,6	0,8	1,2	0,6	**0,9**	**0,8**	-	-	0,9	0,8	0,3	0,3	-	0,6	0,55	0,4	**0,7**	**0,8**
Al_2O_3	1,8	4,13	**5,8**	6,4	6,4	1,6	2	2	2	1,2	**1,8**	**0,9**	-	**0,7**	3	3	3,9	2,9	-	3,5	2,95	3,2	**5,5**	**2,3**
SiO_2	52,2	50,1	**48,1**	59,2	59,3	50,4	38,2	36,3	42,4	31,2	**36,3**	**36,4**	-	**40**	37,1	44,7	23,9	25,4	16,2	30,5	33,05	22,4	**23,9**	**28,4**
SO_3	0,4	0,1	-	0,6	0,6	0,2	0,6	0,4	1	1,1	-	**0,3**	-	**0,5**	0,16	0,3	0,2	0,04	-	0,2	0,17	1	-	-
Cr_2O	0,4	0,6	**1,3**	1,1	1,1	0,7	1,1	1,1	0,9	1,1	**1,5**	1	-	**2,5**	0,2	0,5	0,2	0,2	-	0,2	0,35	0,4	**1,2**	**1,2**
K_2O	1,7	1,1	**1,6**	1,3	1,3	1,2	0,6	0,6	0,9	0,3	**0,9**	**0,4**	-	-	0,8	1,6	0,5	0,5	-	0,7	1,05	0,2	**1,1**	**0,4**
CaO	5,2	3,2	**1,1**	1,8	1,8	4,6	3,1	3,1	5,6	2,7	**1,5**	**3**	-	**1,5**	3,5	4,5	1,5	1,7	-	2,5	3,1	2	**5,9**	**1,4**
Fe_2O_3	0,3	4,1	**0,4**	0,9	0,9	0,4	0,78	0,9	1,1	0,3	**1,5**	**0,7**	-	**0,7**	9,97	11,3	6,4	7,6	-	8,2	9,45	5,4	**20,6**	**1,5**
PbO	26,4	29	**34,5**	24,6	24,6	26,5	43,8	45,4	30,5	54,1	**42,6**	**47**	**35**	**49,2**	39,4	27,15	59,4	58,4	68	49,4	42,78	60,6	**37,2**	**59,2**
CuO	0,02	0,04	-	-	-	3,7	5,47	5,6	4,8	2,4	**7,1**	**4,1**	**63**	**2,4**	0,04	Nd	0,2	0,1	-	0,1	-	-	-	-

* Analyses par SEM-WDS pour les plaques des collections du Musée Walters effectuées par C. Reedy, et par SEM-EDS pour les céramiques conservées aux musées du Louvre et de Sèvres réalisées par A. Bouquillon. (J. A. Lauffenburger, C. Vogt, A. Bouquillon, 2001, a- tabl. 3, p. 83; b- tabl.1, p. 82 et tabl. 5, p.84; c-tabl. 2, p. 82; d- tabl. 4, p. 83)

** Analyses par ICP-MS produites au Centre de Recherches Pétrographiques et Géochimiques de Nancy (C. Vogt et A. Bouquillon, 1996, a- tabl. 2, p. 109; b- tabl. 3, p. 110; c- tabl. 4, p. 110.)

*** Analyses réalisées au musée par Dragomir Gaydarov. Techniques inconnues (I. Akrabova-Zhandova, 1968, p.70)

Fig. 8. Tableau II : part en pourcentage d'oxyde selon les différentes glaçures utilisées et selon leur provenance.

62 Une fois les céramiques décorées, elles étaient finalement cuites une dernière fois (à plat de manière à éviter les coulures) dans des fours approchant les 800 °C ou du moins ne pouvant excéder 915 °C[154]. Les fouilles ont notamment prouvé que cette phase était la plus délicate puisque c'est de cette dernière que provient l'essentiel des déchets à Preslav.

3.3. Techniques de montage et d'assemblage

63 En ce qui concerne le revers, les méthodes de traitement observées à Preslav sont totalement distinctes de celles de Constantinople, ce qui impliquerait un procédé différent de fixation entre les deux capitales. Selon Julie A. Lauffenburger, Christine Vogt et Anne Bouquillon, on remarque en effet que les revers des carreaux de Constantinople ont été griffés à l'aide de divers outils tranchants de manière à faciliter l'adhérence sur le futur support. Ce n'est pas le cas pour les céramiques de Preslav où seule l'empreinte du tissu utilisé pendant l'étirement ou l'application sur support est visible.

64 Sur plusieurs plaques issues de la capitale impériale, on note en outre la présence de lettres grecques inscrites par les artisans byzantins ; les plus fréquentes sont des formes variables d'upsilon et de ksi. Cette pratique était également très courante au V^e^ siècle dans la production de briques[155] et était appliquée de façon à indiquer le sens des plaques ou des motifs décoratifs lors de l'assemblage. C'est le cas pour vingt-deux carreaux des collections de la Walters Art Gallery de Washington, des églises de Topkapı Sarayi et de Saint-Jean-Baptiste de Stoudios. Les clichés noir et blanc[156] du revers de quelques plaques issues des productions de Preslav exposent non seulement le tracé de lettres – en glagolitique[157] avec par exemple le ѕ ou d'autres pouvant être interprétées autant en cyrillique qu'en grec – mais aussi des traits produits par de petites touches de pinceau. Dans l'ensemble, ces marques sont visibles sur des artefacts provenant des fouilles de Patleĭna[158] et sont complètement absentes des productions du monastère palatin. Ces lettres variant d'une hauteur de 2 à 3 cm étaient soit dessinées, soit gravées et parfois surmontées de signes horizontaux : ligne barrée d'un petit trait ou d'une croix. Pour ces derniers, bien que leur signification exacte reste encore inconnue, il est toutefois possible d'envisager qu'ils indiquaient le sens ou l'ordre de la plaque dans l'assemblage. On note un procédé similaire particulièrement pour les plaquettes destinées à incruster des éléments architecturaux de l'église ronde – céramiques n° 262 à 268 répertoriées par Kristo Mijatev en 1932[159] – avec la présence sur leurs revers de symboles géométriques incisés ou dessinés. Il est possible en revanche que la représentation géométrique visible sur le revers d'un fragment d'une feuille d'eau[160] mis au jour dans l'atelier sud-est de l'église du monastère de Patleĭna

constitue un croquis de la future représentation et d'en établir les proportions, ou bien permette de localiser la feuille d'eau dans l'œuvre, hypothèse qui supposerait alors une place bien précise pour chacune dans une composition. Il est possible d'imaginer aussi que chaque élément de cette dernière était reporté sur un canevas. Cette suggestion est par ailleurs confortée par l'absence de marques sur les carreaux à "motifs sans fin"[161] et de ce fait à sens multiple.

65 Le montage et l'association des plaques pouvant finalement être rapprochés de la technique de l'*opus sectile* ont révélé dépendre de deux procédés avec, en premier, l'assemblage des plaques entre elles offrant de cette manière la possibilité de recouvrir de grandes surfaces par des motifs ou des représentations figurées, et en second, l'incrustation d'éléments en pierre avec des plaquettes de céramique. Cette dernière mise en œuvre a notamment servi pour couvrir des portions de pavements du sol de l'église monastique de Tuzlalăka mais surtout dans la décoration d'éléments architecturaux et du mobilier liturgique de l'église ronde et du monastère palatin. Quel que soit le mode d'assemblage employé, la fixation des plaques était identique pour les grandes plaques. Quelques fragments de plaques mis au jour lors de fouilles et plus particulièrement à Tuzlalăka présentaient des traces de mortier. Ceci pousse à supposer que les céramiques de grands formats étaient fixées au support à l'aide d'une fine couche de mortier de chaux. L'absence en revanche de mortier sur la plupart des autres céramiques de taille moyenne conforte l'hypothèse de Christine Vogt[162] sur l'utilisation de la technique d'encastrement avec éventuellement un encollage à l'aide d'*ichtyocolle* ; l'emploi d'une colle organique expliquerait ainsi l'absence de traces de matière d'encollage. Il est également possible d'envisager une fixation à l'aide de barbotine, qui aurait été lavée par le temps. La méthode diffère en ce qui concerne les plus petites pièces incrustées qui étaient fixées au plomb. Pour les autres plaques incrustées, aucune trace de colle ou de mortier n'a été révélée. Seul un examen plus poussé des lits de pose offrirait une meilleure compréhension de leur technique de fixation. L'existence toutefois de plusieurs trous visibles en bordure ou au centre des réserves de plusieurs corniches et piliers-colonnettes de marbre démontre bien que ces éléments étaient destinés à recevoir des plaquettes de marbre.

66 Cette approche amène à constater de grandes similitudes dans le processus de fabrication entre les sites de Preslav et de Constantinople, bien que quelques adaptations locales apparaissent. La mise en forme, le traitement du revers des plaques, le tracé de lettres glagolitiques sont autant de facteurs objectifs démontrant et remettant en doute l'idée qu'il puisse s'agir uniquement d'un travail issu de céramistes byzantins. Même si la question de la transmission de la technique reste encore à l'état d'hypothèse par manque de données tangibles, il apparaît que les céramistes de Preslav ont certainement été initiés par des maîtres byzantins. L'observation des plaques de céramique autant que les analyses chimiques ont prouvé une grande maîtrise des techniques de fabrication, certainement en raison d'un savoir déjà acquis en partie durant l'Antiquité et qui a su s'adapter à de nouvelles techniques issues de l'art islamique. La structure des ateliers démontre de surcroît un travail rigoureusement organisé et soigné de la céramique.

67 Quant au contexte même d'implantation de ces ateliers de production, il implique que ce type de décor était élaboré par des membres de communautés monastiques. Ceci nous amène à envisager la création, ou du moins l'ornementation peinte des

céramiques architecturales, comme une des tâches spirituelles des moines, au même rang que la copie et surtout l'enluminure, voire d'autres activités artisanales.

4. De l'ornementation à l'art sacral : typologie, emploi et décor de la céramique architecturale

68 Concernant l'étude de ces décorations ornementales, la forme, le motif reporté et la destination doivent être pris en considération. En répertoriant les divers éléments publiés ou exposés, on constate trois types de plaques. En premier, sont regroupées les plaques à motifs peints destinées, pour la majorité, à être jointes directement à d'autres plaques selon une technique pouvant être apparentée à celle de l'*opus sectile.* Celles-ci offrent la possibilité de recouvrir une grande surface. Dans un deuxième ensemble, nous retrouvons les plaquettes peintes monochromes et bicolores ou en encore à relief utilisées dans la décoration à incrustation. Enfin, dans un troisième groupe, sont traitées les plaques en céramique sans décor – abordée dans un point particulier en raison de leurs multiples possibilités d'usage. Leur utilisation très polyvalente sous-entend plusieurs types d'assemblage ; elles pouvaient en effet tout autant être un élément participant au revêtement d'une surface qu'être incrustées.

4.1. Les plaques à motifs peints

69 Contrairement aux plaques issues de la capitale impériale – Constantinople – et de Nicomédie, le céramiste de Preslav a privilégié l'utilisation de plaques carrées de petites dimensions allant pour les plus usitées de 3 à 7 cm avec une épaisseur variant de 0,25 à 0,50 cm (Fig. 9-16) ; une préférence est toutefois remarquée pour les carreaux de 4,5 cm et de 0,3/0,4 cm d'épaisseur (Fig. 10-11 et 16).

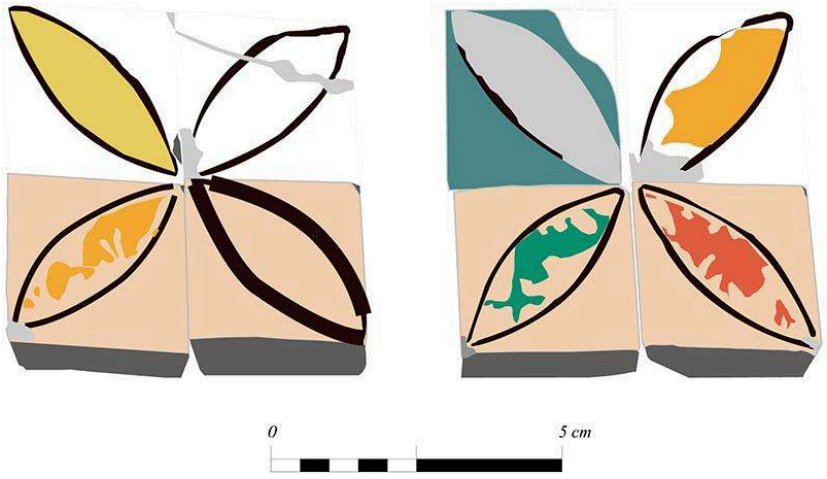


Fig. 9. Carreaux comportant 3 cm de côté provenant du monastère palatin ; reconstitution hypothétique des couleurs et suggestion de présentation ; musée de Preslav (DAO J. Amossé-Reveret).

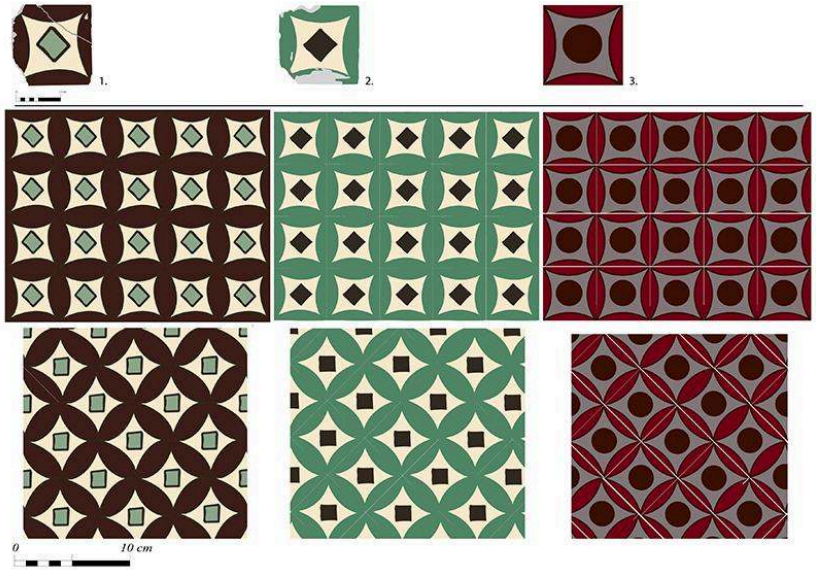


Fig. 10. Carreaux de 4,5 cm de côté comportant quatre demi-fuseaux et timbré d'un motif géométrique mis au jour dans l'église ronde de Preslav, épaisseur 0,3 cm, reconstitution hypothétique des couleurs et propositions d'assemblage ; musée de Preslav (DAO J. Amossé-Reveret).

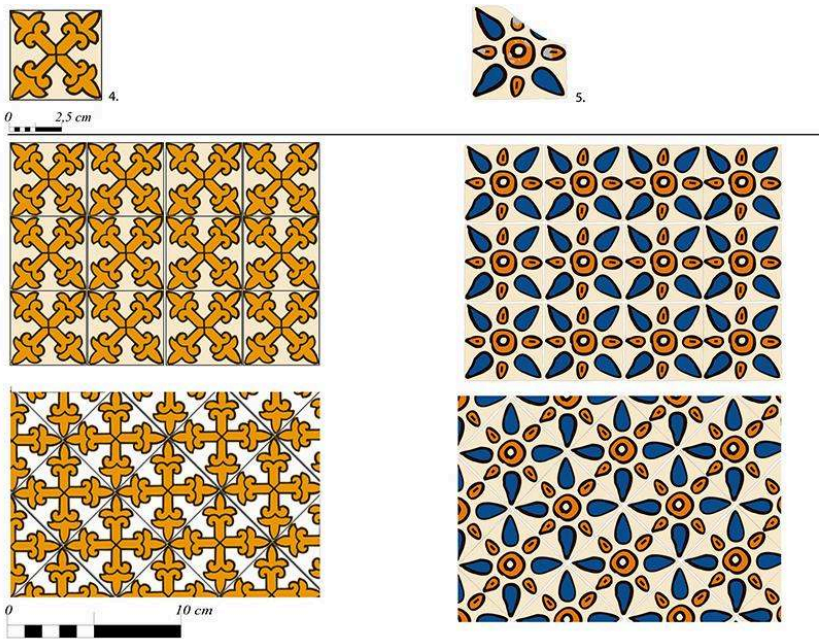


Fig. 11. Carreaux de 4,5 cm de côté mis au jour dans l'église ronde de Preslav ornés de motifs géométriques et végétaux permettant la formation de croix et croisillons, 4- épaisseur 0,3 cm ; 5- 0,4 cm, reconstitution hypothétique des couleurs et propositions d'assemblage ; musée de Preslav (DAO J. Amossé-Reveret).

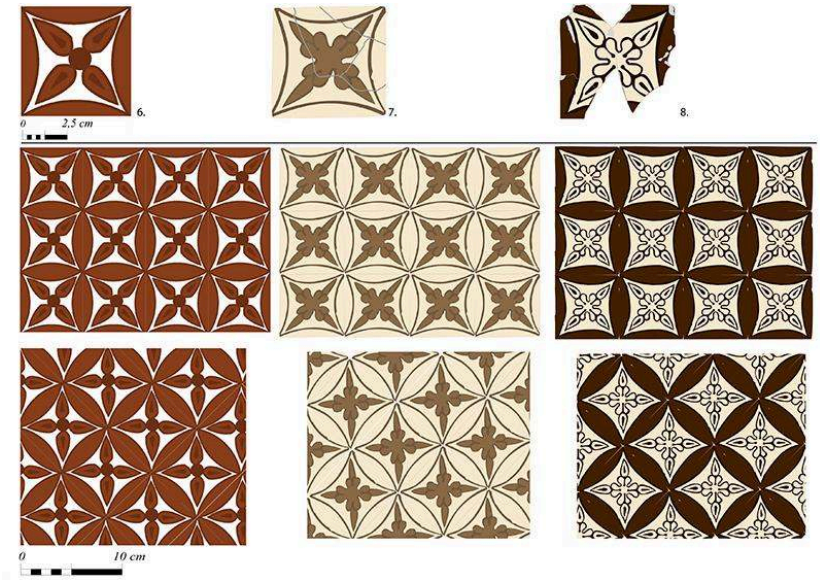


Fig. 12. Sélection de carreaux de 6,3 à 6,5 cm de côté comportant quatre demi-fuseaux et ornés d'un motif végétal mis au jour dans l'église ronde de Preslav, épaisseur 0,4 cm ; reconstitutions hypothétiques des couleurs et propositions d'assemblage ; musée de Preslav (DAO J. Amossé-Reveret).

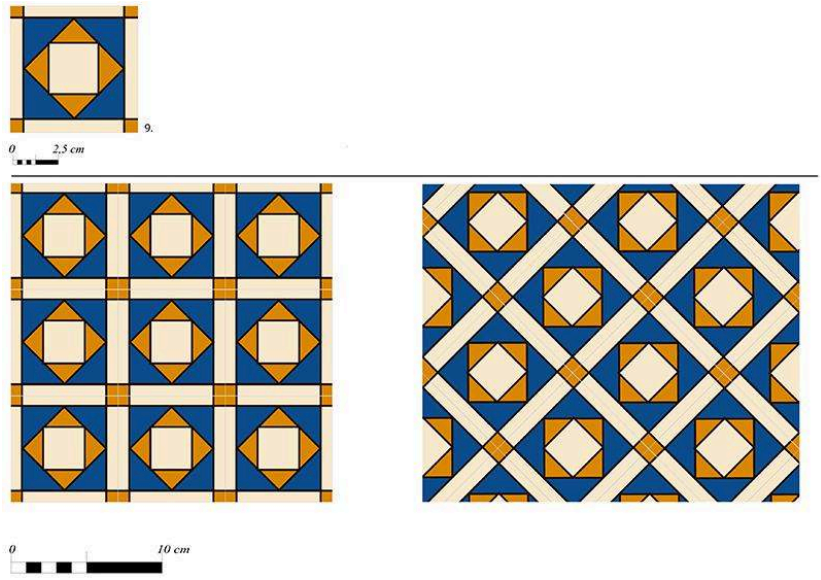


Fig. 13. Exemple d'un carreau de 7 cm de côté mis au jour dans l'église ronde de Preslav décoré d'un motif géométrique offrant la possibilité de former des quadrillages ornés de motifs géométriques, épaisseur 0,4 cm, reconstitution hypothétique des couleurs et propositions d'assemblage ; musée de Preslav (DAO J. Amossé-Reveret).



Fig. 14. Carreaux de 5,7 cm de côté permettant par son motif de fuseaux entrelacés d'un carré de constituer trois types d'assemblage, épaisseur 0,3 cm, reconstitution hypothétique des couleurs ; musée de Preslav (DAO J. Amossé-Reveret).

70 Plus rares sont les carreaux compris entre 10 et 16 cm de côté (Fig. 15) avec une épaisseur allant de 0,4/0,5 cm à 1/1,2 cm, produits pour recouvrir les sols – exemple du site du monastère de Tuzlalăka[163] –, ou au contraire de très petites dimensions – avec 3 cm de côté – (Fig. 9) pour des compositions murales plus détaillées.



Fig. 15. Exemples de carreaux dont les dimensions excèdent 10 cm de côté mis au jour sur le site du monastère de Tuzlalăka,

épaisseur inconnue, reconstitution hypothétique des couleurs ; musée de Preslav (DAO J. Amossé-Reveret).

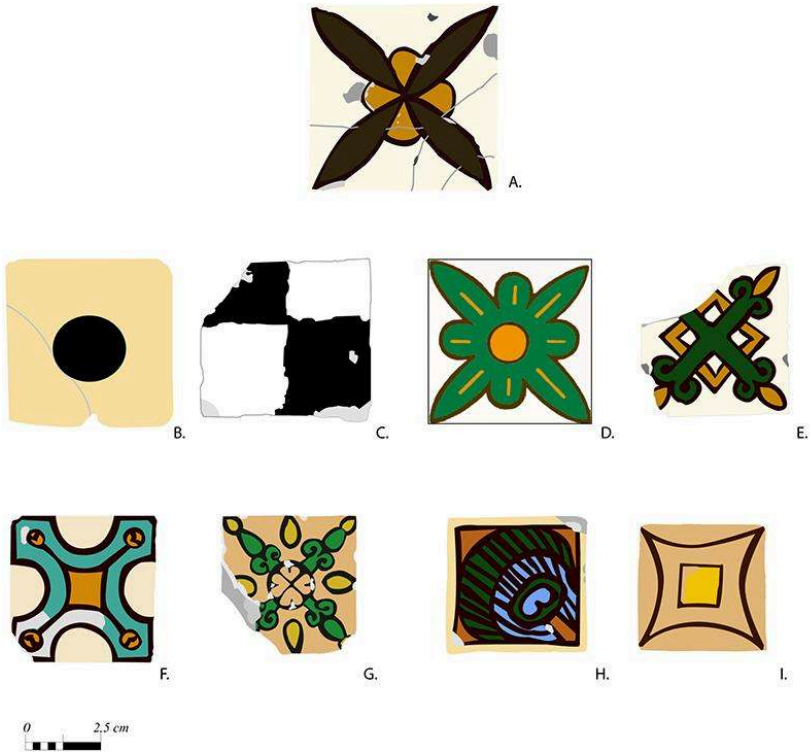


Fig. 16. Échantillonnage de carreaux retrouvés sur les sites de Preslav et ses environs : A- église ronde de Preslav, épaisseur 0,4 cm, Musée de Preslav ; B- Presbyterium et chambre funéraire de l'église basse, monastère de Tuzlalăka, épaisseur 0,5 cm, lieu de conservation inconnu ; C-D- église ronde de Preslav, épaisseur 0,4 cm, lieu de conservation inconnu ; E- église ronde de Preslav, épaisseur 0,3 cm, Musée de Preslav ; F- Preslav (origine exacte du site inconnue), épaisseur 0,4 cm, Musée de Preslav ; G- église ronde de Preslav, épaisseur 0,4 cm, Musée de Preslav ; H- église ronde de Preslav, épaisseur 0,3 cm, Musée de Preslav ; I- Preslav (origine exacte du site inconnue), épaisseur inconnue, Musée de Preslav. Reconstitution hypothétique des couleurs (DAO J. Amossé-Reveret).

71 Ces carreaux à fond plat employés pour le revêtement des sols ou des registres inférieurs des murs offraient la possibilité de constituer des panneaux décoratifs de grande envergure. Chaque carreau possède en effet un motif qui une fois assemblé donne naissance à une composition répétitive et sans fin, ou éventuellement à la formation d'un encadrement. Le choix d'un tel format procurait à l'artiste une multitude de possibilités d'assemblages (Fig. 10-14).

72 En considérant les carreaux n° 1-3 et 6-8 (Fig. 10 et 12), lesquels comportent la représentation d'un carré concave libérant quatre demi-fuseaux latéraux, on constate un jeu de contraste des couleurs entre le carré central qui le plus souvent laisse transparaître la couleur naturelle claire de la pâte argileuse et les demi-fuseaux monochromes de couleurs foncées. Ceci permettait à l'artiste d'obtenir un décor à réseau et de produire un quadrillage de fuseaux. Le carré concave timbré par ailleurs d'un motif géométrique – un carré sur la pointe ou un rond – ne peut que

naturellement évoquer les motifs en usage au cours de l'Antiquité et de l'Antiquité tardive, que ce soit dans les pavements de mosaïque comme celles de la voûte de la niche nord-ouest du V^e siècle de la rotonde Saint-Georges de Thessalonique (Grèce), dans les sculptures – corniche en marbre blanc du IX^e siècle d'Antalya (Turquie)[164], parapet en marbre des VIII^e-IX^e siècles conservé au musée de Tire[165], fragment de plaque mis au jour à Beçin de datation inconnue exposé au musée de Milas[166] et épistyle d'un *templon* également de datation inconnue préservé au musée d'Izmir[167], pour ne citer que quelques exemples –, ou encore dans les enluminures. En reprenant l'exemple des carreaux n° 3 et n° 4, un parallèle peut facilement être aussi effectué avec les décors découverts sur les façades en *timchent* de la villa n° 2 de Sredata (en Tunisie) du X^e siècle[168]. Ces modèles ornementaux étaient naturellement connus et utilisés sur le territoire actuel de la Bulgarie notamment dans les pavements de mosaïques des églises paléochrétiennes – décor du bèma de la basilique de Mikrevo (Région actuelle de Blagoevgrad) dans son état II (V^e-début VI^e siècle) (Fig. 17)[169], les nefs nord et sud de la petite basilique n° 3 de Plovdiv (état II : 1^ère moitié du V^e siècle)[170] ou encore l'annexe sud-est[171] de l'église à nef unique de Dzhanavar tepe (région actuelle de Varna) dans sa phase de la 1^ère moitié du VI^e siècle par exemple.

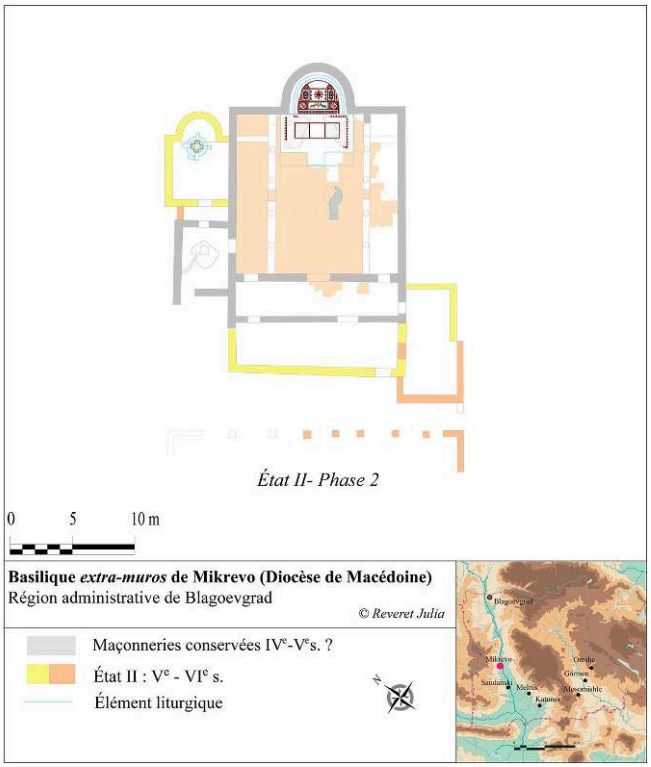


Fig. 17. Plan-masse de la basilique de Mikrevo dans son état II phase 2 (V^e-début VI^e siècle) et relevé du pavement en mosaïque du sanctuaire (d'après le plan de S. Cinzova, DAO J. Amossé-Reveret).

73 D'autres plaques ornées quant à elles de motifs végétaux (Fig. 12) – le plus souvent un fleuron unitaire – offraient une composition plus recherchée rappelant les plaques de parapets en marbre. Une fois assemblés, ces motifs sans fin aboutissent à la réalisation de décors couvrant de différents types de quadrillages – en croix, à croisillon (Fig. 11 et 13) – qui créent grâce à la couleur blanche de la pâte argileuse laissée en couleur de fond un effet visuel d'ouvrage ajouré évoquant les transennes, les parapets et le travail

du bois, mais aussi par le contraste des couleurs une plus grande profondeur à la création.

74 L'exemple du carreau n° 10 expose trois déclinaisons possibles de compositions (Fig. 14) : quadrillage de fuseaux marron et bleu/vert ou rosés entrelacé de lignes obliques de carrés ou inversement, ou encore un quadrillage de carrés sur la pointe entrelacé de lignes obliques de fuseaux déterminant des séries de quadrilobes. La troisième est certainement la plus probable en raison de son aspect plus élaboré.

75 Dans ce type de carreaux, on distingue également des motifs à sens de lecture horizontal pouvant être inscrits autant dans ces décors à réseau qu'en tant que motif isolé.

76 La mise au jour sur le site du monastère palatin de carreaux illustrant des paons inscrits dans des médaillons (Fig. 18a) et des palmettes symbolisant des plumes de paon constituant des croix (Fig. 18b) rappelle les représentations de la soierie sassanide dénommée « Tissu aux coqs » des VII[e]-VIII[e] siècles très certainement issue des ateliers de Constantinople[172]. Son décor offre ainsi une proposition d'assemblage très intéressante pour ces plaques bien que leur taille soit différente.

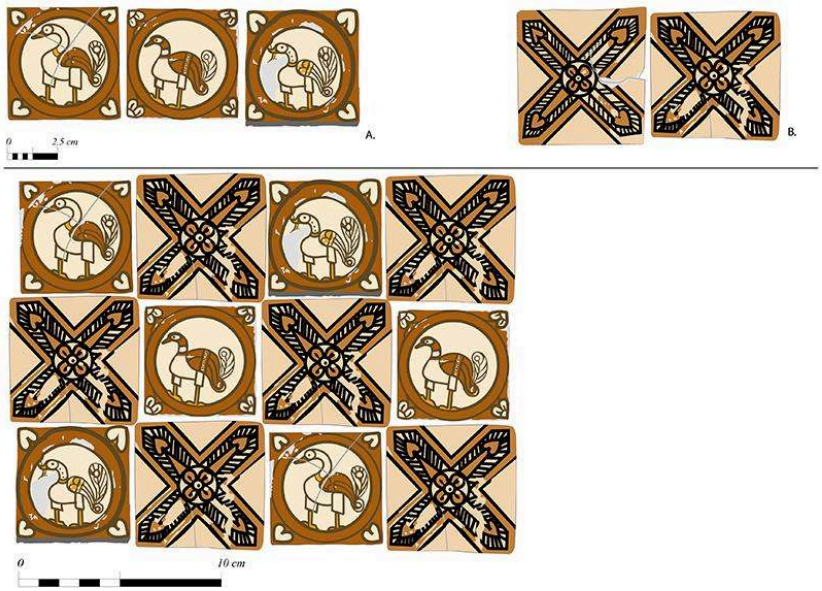


Fig. 18. Carreaux illustrés de paons inscrits dans des médaillons (5,5 x 5,5 cm, épaisseur inconnue) et de palmettes déterminant des croix (6,5 x 6,5 cm ; épaisseur 0,3 cm) mis au jour au monastère palatin et à l'église ronde de Preslav, reconstitution hypothétique des couleurs et suggestion d'assemblage ; musée de Preslav (DAO J. Amossé-Reveret).

77 D'autres motifs sont privilégiés pour les décors couvrant avec l'usage des plumes de paon (Fig. 16h) ou encore du damier (Fig. 16c).

78 L'autre catégorie de plaques la plus rencontrée est celle de forme rectangulaire ; ces dernières ont la particularité de posséder des aspects et des motifs très hétérogènes (Fig. 19-23).



Fig. 19. Exemples de différents types de plaques rectangulaires à fond plat retrouvés sur le site de Preslav et ses environs : atelier, chapelle funéraire et crypte du monastère palatin (A- épaisseur inconnue ; B- absence d'échelle, épaisseur inconnue) ; église ronde de Preslav (C- absence d'échelle, épaisseur 0,5 cm ; D- absence d'échelle, épaisseur 0,3/0,4 cm), reconstitution hypothétique des couleurs ; musée de Preslav (DAO J. Amossé-Reveret).

79 Quelques sous catégories peuvent toutefois être distinguées. La première constatée regroupe les plaques ou bandeaux à fond plat (Fig. 19) ; leur épaisseur est proche en moyenne de 0,5 cm. On retrouve dans cette famille des lignes de motifs géométriques – lignes de losanges timbrés[173], damier[174] – ou végétaux – rinceaux de vigne rythmés de grappe de raisin et de feuilles cordiformes (Fig. 19d) –, des sinusoïdes affrontées couronnés d'un fleuron à double corolle et terminés par des grappes de raisin ou des *hederae* (Fig. 19b et c) – rappelant lointainement les modèles[175] conservés au Musée archéologique d'Istanbul – ou encore les files d'oves et de rais-de-cœur ou de dards dans lesquels cinq types ressortent (Fig. 20).

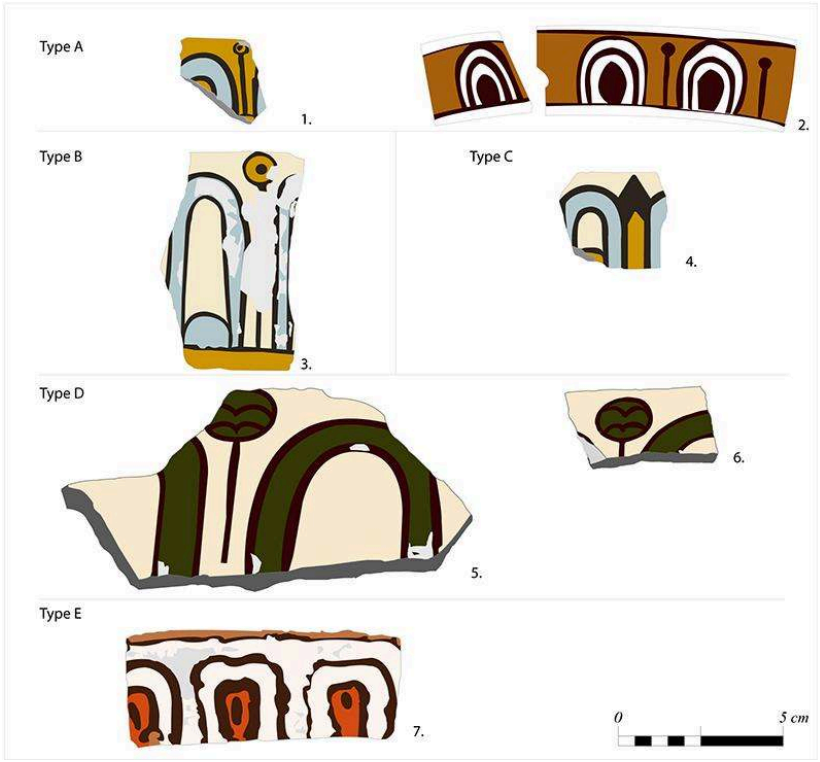


Fig. 20. Fragments de plaques à fond plat comportant un motif de files d'oves et de rais-de-cœurs ou de dards mis au jour lors des fouilles de l'église ronde de Preslav et ses environs (fragments 1-6, épaisseur 0,4/0,5 cm) et dans l'église de Perperek dans la région actuelle de Kărdzhali (plaque 7, épaisseur inconnue) ; lieu de conservation inconnu pour les fragments 1, 3, 4, 7 ; musée de Preslav pour les 2, 5, 6 (DAO J. Amossé-Reveret).

80 Les trois plus classiques A, B, C sont directement inspirés des modèles antiques. Le type D démontre en revanche une adaptation locale avec des rais-de-cœur en bouton de lotus. Une dernière variante inspirée du modèle byzantin est illustrée par les plaques découvertes lors des fouilles de Perperek[176] ; elle démontre une influence plus forte de Constantinople dans ces régions.

81 Le deuxième groupe est constitué de trois types de plaques convexes d'une hauteur comprise entre 16,5 et 17 cm avec des bordures longitudinales aplaties (Fig. 21). Destinées à embellir certainement des corniches, ces céramiques sont ornées de motifs végétaux répétitifs encadrés par des files d'oves avec ou sans rais-de-cœur. L'exemple de plaques pourvues d'une plus grande complexité et originalité dans son motif a pour caractéristiques d'avoir une largeur deux fois supérieure à sa hauteur.

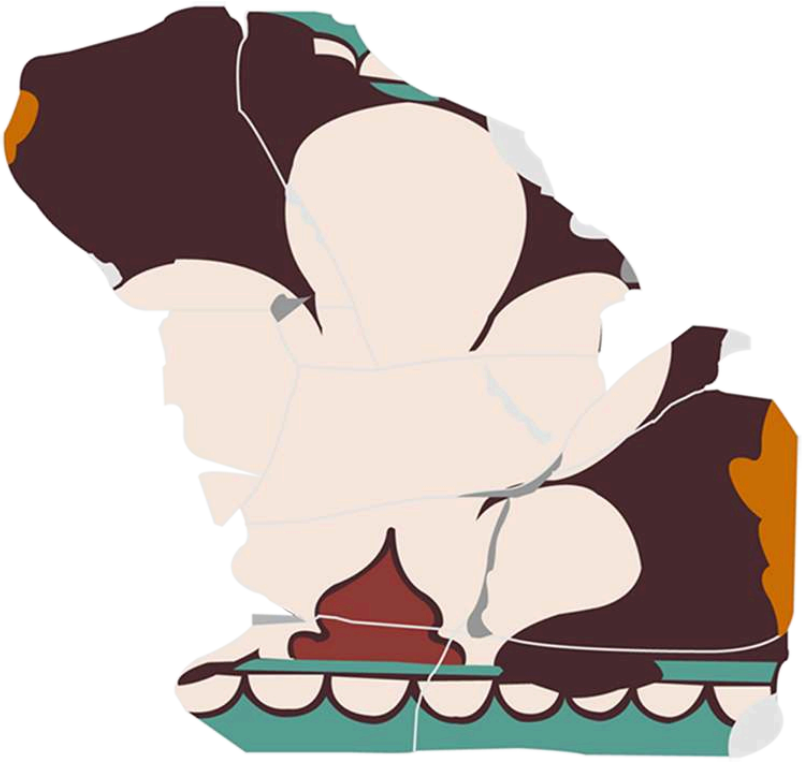


Fig. 21. Fragments jointifs de plaque rectangulaire convexe avec bordures aplaties, retrouvés dans le four à céramique de Patleĭna (Preslav), L. 17 cm, H. 18 cm, épaisseur 0,5-0,7 cm, reconstitution hypothétique des couleurs ; musée de Preslav (DAO J. Amossé-Reveret).

82 La représentation végétale de cette dernière (Fig. 22) surnommée ici « fleuron pommé » et appelé « bouquet d'acanthe » par Étienne Coche de la Ferté[177] reflète une inspiration des motifs végétaux byzantins que l'on observe par exemple sur le suaire en soie de saint Austremoine de la 1ère moitié du IXe siècle[178], le paragaude d'Achmim en soie des VIIe-VIIIe siècles[179] ou encore le suaire de l'Annonciation daté entre le VIIIe et le IXe siècle[180].

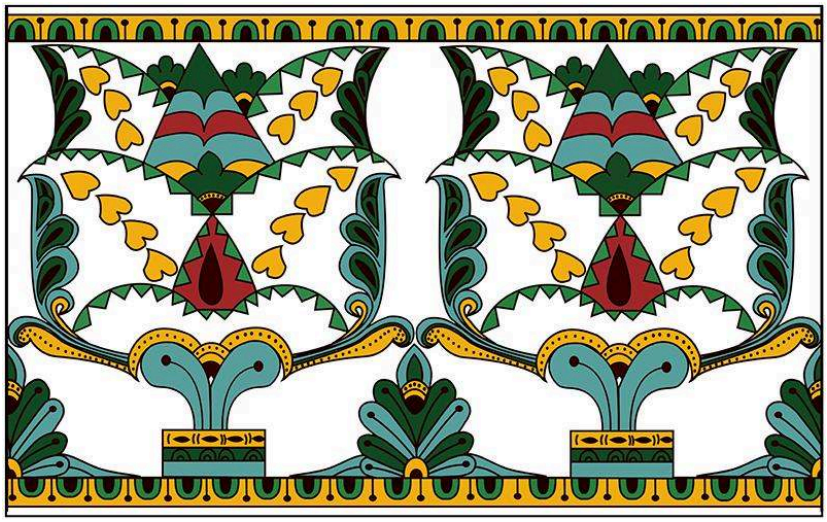


Fig. 22. Reconstitution de la composition intitulée « fleuron pommé » avec restitution hypothétique des couleurs à partir des fragments mis au jour dans le four à céramique de Patleĭna (Preslav), absence d'échelle (DAO J. Amossé-Reveret).

83 La troisième variante comprend des plaques ou bandeaux convexes. Plus proches des céramiques rencontrées à Constantinople (Fig. 23), ces dernières également destinées pour la plupart à la décoration des corniches possèdent un répertoire décoratif varié associant à la fois les thèmes végétaux et géométriques. Même si la majorité des motifs observés attestent encore une emprise des modèles antiques et de la capitale impériale – comme le démontrent notamment les fragments de plaques convexes byzantines ornées de fuseaux végétalisés déterminant des cercles sécants (Fig. 23) conservés au musée archéologique d'Istanbul[181] –, les artistes des ateliers de l'église ronde et du monastère palatin de Preslav ont cherché à enrichir leur création de nouveaux motifs avec le fleuron souligné d'un ou plusieurs bandeaux ocres ornés d'une série continue de points[182], évoquant l'aspect rendu par le travail d'orfèvrerie (Fig. 5b et Fig. 24). Ces plaques présentent en outre des dimensions très hétérogènes avec des hauteurs estimées allant de 4,3 cm à 30 cm.

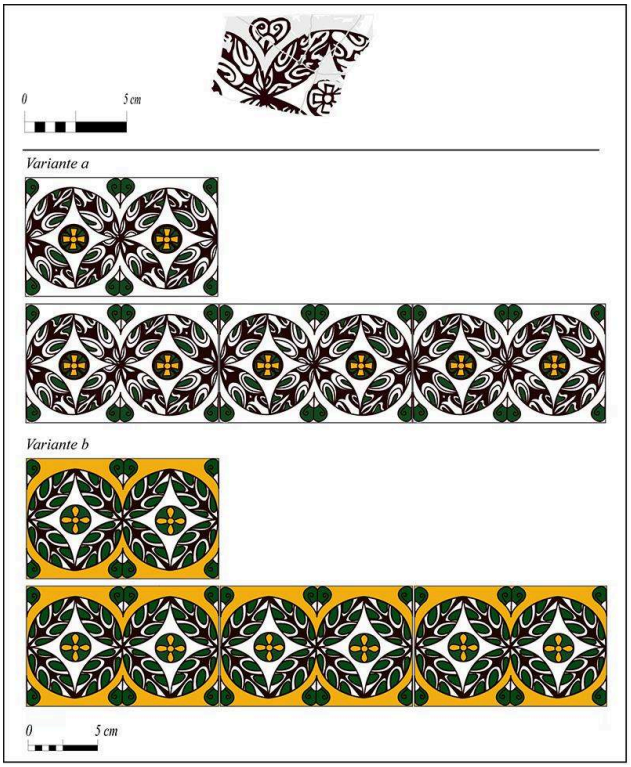


Fig. 23. Plaque rectangulaire convexe découverte sur le site de l'église ronde, H. estimée de la plaque : 8,3 cm, reconstitution hypothétique des couleurs en fonction des variantes observées et suggestion d'assemblage ; lieu de conservation inconnu (DAO J. Amossé-Reveret).



Fig. 24. Reconstitutions des différentes variantes de fleurons orfévrés observées sur les fragments mis au jour dans les remblais de l'église ronde de Preslav (DAO J. Amossé-Reveret).

84 Grâce à la plasticité de la matière, les céramistes ont par ailleurs poussé leur prouesse technique en modelant les plaques comme substitut ou du moins à l'image d'éléments architecturaux rencontrés habituellement en pierre sculptée. L'effet visuel de celles-ci en deux ou trois dimensions s'apparente à celui du stuc. Trouvée dans une moindre mesure par rapport à Constantinople, on remarque des plaques proposant des aspects très hétérogènes. Malgré leur création en tant que pièces uniques, il est possible de dresser une typologie relative. Contrairement aux chapiteaux et colonnes de tailles réelles de Nicomédie[183] ou de Constantinople, Preslav ne révèle que quelques rares éléments architecturaux de petites dimensions.

85 Les premières céramiques polychromes – nommées ici « feuilles d'eau » – attirant l'attention en raison de leur originalité et de leur création en tant que pièces uniques sont constituées à partir d'une pâte blanche aux nuances grisâtres et proviennent des ateliers de Patleĭna (Fig. 25). Jusqu'à aujourd'hui, ce type de plaques reste inconnu pour Constantinople. Seuls vingt-trois tessons permettent d'en avoir connaissance. Excepté deux fragments d'une épaisseur de 0,4 cm, ces éléments ont une pâte plus épaisse variant entre 0,7 et 0,9 cm. Leur forme commune de ∫ – à courbe et contrecourbe – similaires aux feuilles d'eau ornant la corbeille des chapiteaux ou la partie supérieure d'un pilastre permet de suggérer une semblable utilisation. Il est également possible d'envisager leur usage en décor de frontons d'un épistyle ou encore d'une corniche. Leur registre inférieur convexe part en s'aplatissant vers la partie médiane. Leur registre supérieur légèrement concave évoquant le repli en volute d'une feuille ou d'un pétale termine son déroulement par une pointe semi-circulaire, pouvant parfois être légèrement épineuse. On note en outre que leur partie supérieure s'affine légèrement. Les fragments découverts permettent d'évaluer les dimensions de ces feuilles qui devaient avoir une hauteur allant de 20 à 23 cm sur une largeur variant entre 7,2 et 8,5 cm.

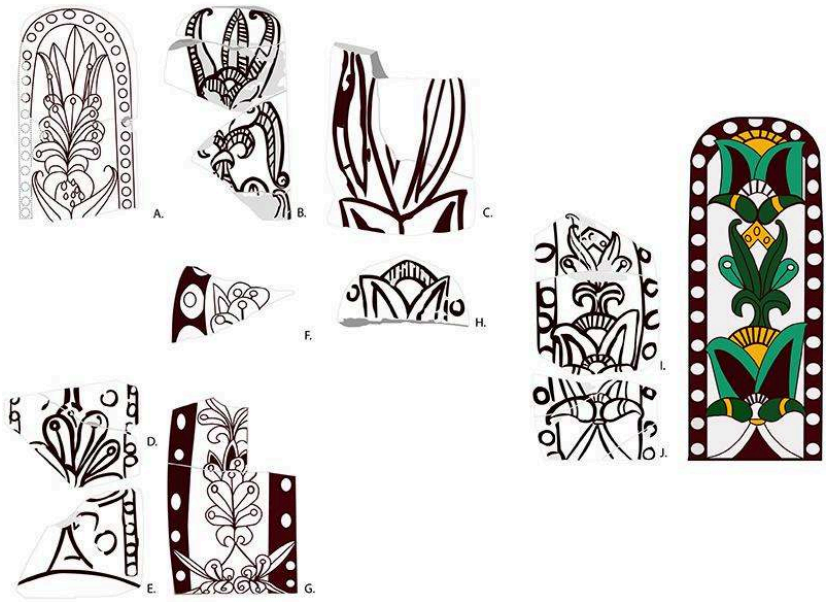


Fig. 25. Exemples de fragments de feuilles d'eau provenant de l'atelier sud-est de l'église du monastère de Patleĭna, dimension inconnue ; reconstitution de la composition des fragments I-J (coloris hypothétique) ; musée de Preslav (DAO J. Amossé-Reveret).

86 D'autres pièces étaient destinées à encadrer les icônes en céramique des ateliers du monastère palatin, pour les plus connues, et prennent la forme d'éléments architecturaux. Ces pièces découvertes en plus faible nombre appartiennent pour la plupart à la même composition représentant une colonnade[184]. Cette œuvre est constituée non seulement de plaques à fond plat mais aussi en relief. Pour les éléments à fond plat, on note :

- des plaques trapézoïdales à côtés concaves (H. 6 cm ; l. sup. 17 cm ; l. inf. 14 cm ; ép. 0,05 cm) et dont les courbures épousant parfaitement les bases cubiques des colonnettes permettaient d'orner le registre inférieur des arcades ;
- des plaques triangulaires comportant des côtés concaves jouant le rôle d'écoinçons. Leur épaisseur est de 0,5 cm avec une hauteur de 10 cm et une largeur maximale allant de 12 à 12,5 cm. Ces éléments démontrent de ce fait un souci des artistes d'être au plus proche de la réalité et de créer une plus grande illusion visuelle de la surface décorée.

87 Les autres plaques sont en revanche conçues avec un fond creux et sont moulées d'une seule pièce de manière à prendre l'aspect de demi-colonnettes monolithes et d'arcs en plein cintre.

88 Les demi-colonnettes mises au jour dans les ateliers du monastère palatin possèdent une hauteur de 36,2 cm et une largeur maximum de 6 cm. D'une épaisseur comprise entre 0,4 et 0,5 cm, ces colonnettes sont harmonieusement proportionnées avec des bases et des chapiteaux d'une hauteur de 7 cm, donnant un fût de 22,2 cm de haut. Sur ces colonnettes reposaient des arcs en plein cintre. Découverts en 1976 dans un four circulaire situé dans la section est de l'atelier du monastère palatin, ces arcs ont tous une forme en Π et seules leurs faces extérieures sont lissées et décorées. Ces céramiques toutes d'une épaisseur comprise entre 0,4 et 0,5 cm possèdent des dimensions variables avec une hauteur comprise entre 15 et 17 cm et une largeur

intérieure allant de 22,5 m à 26,2 cm. La profondeur de 2,5/3 cm de ces éléments architecturaux suggère leur appartenance à un ensemble en bas-relief. Leur forme régulière et similaire démontre l'usage d'un gabarit. Les surfaces visibles de ces plaques sont peintes d'un quadrillage de croisillons ornés de fleurons trilobés sur un fond strié – fûts des colonnettes –, plumes de paon – arcs –, de séries d'oves et de rais-de-cœur – *intrados* et *extrados* des arcs – ou encore d'écailles – bases des colonnettes.

89 Lors des fouilles d'Iordan Gospodinov du monastère de Patleĭna entre les années 1909 et 1914[185], deux fragments de demi-colonnettes à fond convexe et à trois pans (?) ont été découverts (Fig. 26). Les dimensions conservées du plus grand tesson laissent entrevoir des demi-colonnettes d'une largeur de 5,3-5,4 cm et d'une profondeur de 2 cm. La conservation sur chacun des fragments d'un astragale semi-circulaire attenant au fût ainsi que des proportions similaires (H. de l'abaque 0,9 cm ; l. estimée 5,3-5,4 cm) à celles du monastère palatin suggèrent une exécution semblable.



Fig. 26. Fragments de demi-colonnettes à fond convexe et à trois pans provenant du site de Patleĭna, épaisseur 0,5 cm, inv. n° 236 ; musée de l'Institut National d'Archéologie de Sofia (DAO J. Amossé-Reveret).

90 Les dernières plaques en forme de colonnettes ou de pilastres mises au jour en Bulgarie sont à fond plat[186] (Fig. 27). Malheureusement leur état reste très fragmentaire. Malgré leurs petites dimensions (l. cons. des fûts : 3 et 3,1 cm ; base du chapiteau : 3 cm ; corbeille : l. 4,9 cm ; H. 3,9 cm), leur aspect demeure similaire aux précédentes puisqu'elles représentent des colonnettes monolithes. L'astragale est illustré par des demi-ellipses latérales saillantes. Le profil de ces éléments architecturaux rend ces céramiques particulièrement originales et pour le moment uniques. L'existence d'une encoche d'une largeur de 2,5 cm dans le registre supérieur d'un des fragments laisse penser qu'un arc venait s'y inscrire.

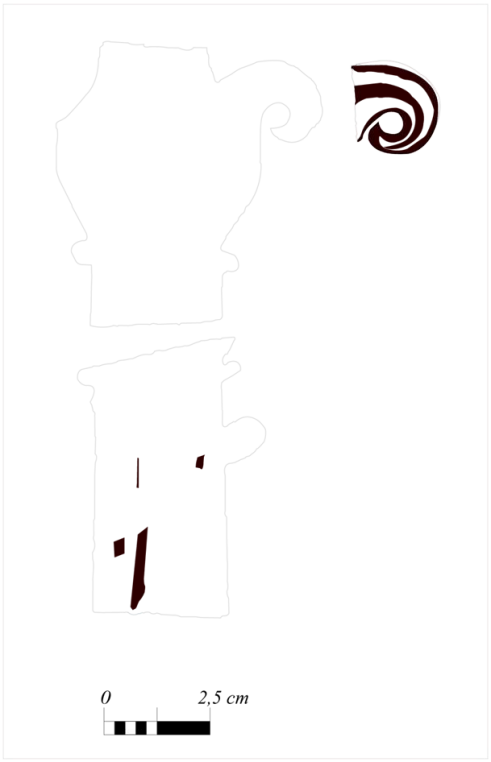


Fig. 27. Fragments de colonnettes ou de pilastres à fond plat. D'après la photographie en noir et blanc d'I. Akrabova-Zhandova, 1968, n° 7, p. 76 (DAO J. Amossé-Reveret).

91 À Constantinople, les plaques de forme architecturale étaient destinées quant à elles à recouvrir des colonnettes de taille deux fois supérieure à celle de Preslav, ce que démontrent notamment les fragments de fûts (largeurs comprises entre 6,7 et 8,5 cm) et de chapiteaux (H. 15,5 cm) mis au jour à l'hôpital Saint-Samson[187] et dans la basilique Topkapı Sarayı[188]. Aucune des colonnettes n'a été conservée en entier mais, à en juger la hauteur des chapiteaux et des colonnettes II. 18[189], la hauteur des fûts peut être estimée entre 31,8 et 42 cm. Les nombreux exemples conservés dans les collections de Londres, et dont la provenance présumée par Sharon Gerstel et Julie Lauffenburger serait Nicomédie, présentent un autre type de colonnette. Ces vingt colonnettes, reconstituées partiellement et dont les chapiteaux, les bases et les fûts constituent chacune des pièces indépendantes, possèdent des fûts conservés sur des hauteurs variant entre 35 et 37,5 cm et d'un diamètre allant de 14,5 à 17,5 cm. Ces données suggèrent une hauteur de fût proche de 70 à 75 cm.

4.2. La céramique incrustée

92 En dernier lieu, on distingue les plaques incrustées. Les artistes de Preslav ont en effet choisi d'utiliser – tout comme le marbre – la céramique pour incruster différents supports. Les divers éléments retrouvés dans les églises de Preslav prouvent que les plaquettes en marbre et en céramique étaient employées simultanément dans le même décor. La plupart des sculptures à champlevé et des céramiques incrustées qui nous sont parvenues ont été mises au jour sur quatre sites principaux : l'église ronde, les ateliers de Patleĭna, le monastère palatin et dans l'église du monastère de Tuzlalăka.

Seul un exemple de lit de pose en provenance de Patleĭna a été toutefois découvert dans l'espace central du *narthex* de l'église en complément de quelques éléments utilisés dans les pavements de l'église du monastère de Tuzlalăka. Les réserves destinées à recevoir les plaques ont une profondeur maximum d'un centimètre, ce qui laisse supposer que les sculpteurs exécutaient un modèle type pouvant recueillir tout autant des plaquettes de marbre que de céramiques glaçurées. Kristo Mijatev a toutefois suggéré une adaptation des plaquettes en céramique sur un support en bois de manière à compenser la faible épaisseur de leur pâte. L'ensemble était ensuite inséré dans la réserve et fixé à l'aide d'un tenon, ce qui expliquerait les trous de fixation visibles dans une grande partie des réserves[190].

93 Deux grandes catégories peuvent être distinguées dans ces plaques destinées à être incrustées. La première comprend des plaquettes monochromes ou bichromes (Fig. 28) employées le plus souvent pour orner des pavements ou des éléments architecturaux tels que des corniches, des colonnettes ou encore des chapiteaux. Pour ces derniers, leur ajustement créait un décor de files géométriques de perles, d'alternance de losanges et de perles ou de cercles. La seconde regroupe des plaques comportant des motifs qui, une fois assemblées, formaient un décor couvrant, comme l'illustrent parfaitement les revêtements de sol déjà cités de l'église n° 2 et de la chapelle funéraire du monastère de Tuzlalăka.

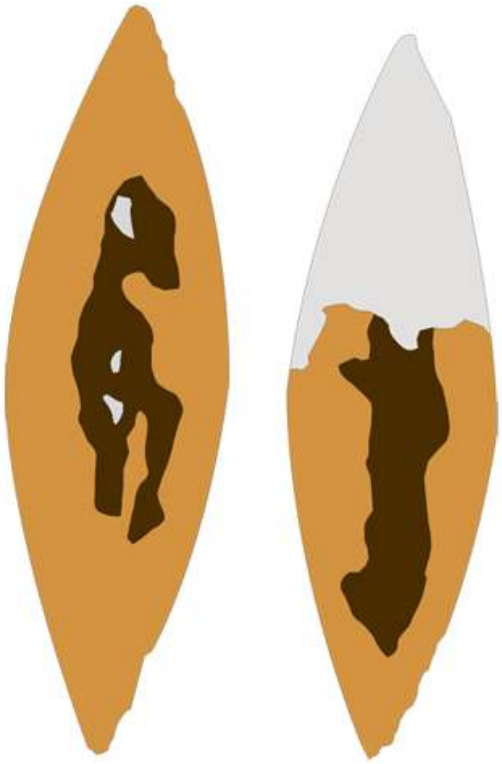


Fig. 28. Exemples de plaquettes bichromes en fuseau mises au jour dans l'église basse du monastère de Tuzlalăka, dimensions inconnues, épaisseur 0,5 cm ; musée de Preslav (DAO J. Amossé-Reveret).

94 D'autres constituaient un détail (Fig. 29) d'une composition (Fig. 30a) probablement destinée à intégrer l'ornementation du chœur ou du *templon*.



Fig. 29. Plaquette en céramique représentant une plume de paon, Preslav (origine exacte du site inconnue), épaisseur inconnue ; musée de Preslav (DAO J. Amossé-Reveret).

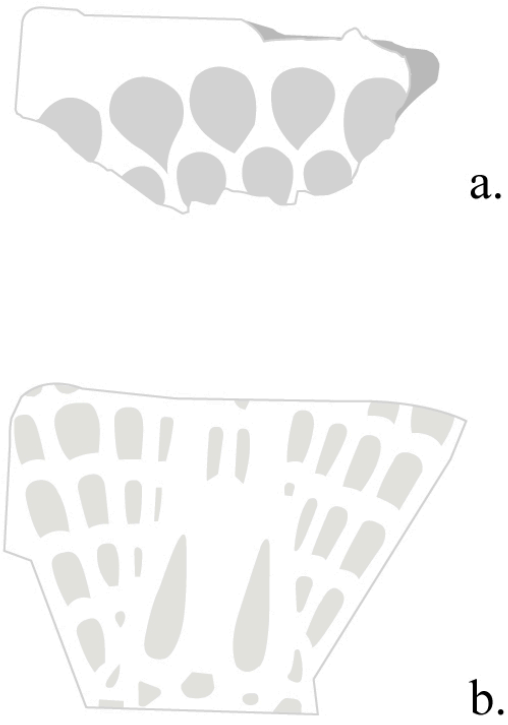


Fig. 30. Fragments d'éléments architecturaux en marbre blanc (a- L. 39 cm, l. 17 cm, épaisseur 9,5 cm ; b- L. 35 cm, l. 26 cm,

épaisseur 7,5 cm) découverts lors des fouilles de l'église ronde de Preslav ; lieu de conservation inconnu (DAO J. Amossé-Reveret).

4.3. Les plaques dépourvues de motifs peints

95 Lors des fouilles des différents centres de production de céramiques peintes architecturales, de nombreuses plaques sans décor ont été mises au jour, pour la plupart dans un état fragmentaire. Certaines ont notamment été découvertes dans les fours situés à proximité de la rivière Tiča qui dépendaient des ateliers du monastère de Tuzlalăka. Bien que l'on remarque pour la plupart une fabrication à partir d'une pâte argileuse blanche, quelques-unes ont été façonnées à l'aide d'argile rouge. Ces quelques témoignages de plaques proviennent soit des ateliers du monastère de Tuzlalăka, soit des revêtements de sol de l'église n° 1 d'Avradaka (Preslav). Leurs aspects géométriques demeurent simples.

96 Les plus nombreuses dans celles à fond plat à pâte « blanche » ont conservé des bordures droites et quelques angles droits laissant à penser qu'elles étaient carrées ou rectangulaires.

97 Comme il est possible de le constater sur le tableau III (Fig. 31), contrairement aux céramiques ornées de motifs, ces dernières ont un biscuit de plus grande épaisseur – pour la plupart comprise entre 0,5 cm à 0,6 cm, et pour des cas plus singuliers de 0,8 à 1 cm – et des dimensions plus importantes avec une hauteur comprise entre 11,4 cm et 19 cm. Aucun détail n'a malheureusement été livré sur leur revers. Pour les rares plaques à pâte rouge, les informations à leur sujet demeurent insuffisantes. Nous savons seulement qu'elles étaient carrées et d'une épaisseur variant entre 1 à 1,2 cm.

Site	Numéro du fragment à fond plat	Dimensions du côté conservé de la plaque	Épaisseur
Église Ronde	fragment 1	11,4 cm	0,5 cm
Église Ronde	fragment 2	12,5 cm	0,6 cm
Église Ronde	fragment 3	12,3 cm	0,5 cm
Église Ronde	fragment 4	12,5 cm	0,5 cm
Église Ronde	fragment 5	14 cm	0,8-1 cm
Église Ronde	fragment 6	19 cm	0,6 cm
Église Ronde	fragment 7	inc.	1 cm

Fig. 31. Tableau III : Dimensions des plaques à pâte blanche à fond plat sans décor, d'après les données de Kristo Mijatev (cf. MIJATEV K., *Krăglata Cărkva vă Preslavă [L'église Ronde de Preslav]*, Sofia, Izdanija na narodhija arheologičeski muzej, 25, 1932, p. 147).

98 Les plaques circulaires également à fond plat composent le deuxième type de plaques le plus utilisé. On note deux catégories avec un premier groupe constitué de plaques de

petit diamètre – 12 cm – comportant une épaisseur de 0,6/0,7 cm. D'autres fragments laissent entrevoir en revanche des céramiques de 22 cm de diamètre avec une épaisseur comprise entre 0,8 et 1 cm.

99 Quelques plaques triangulaires ont également été dévoilées ; celles-ci possèdent en général un biscuit à pâte « blanche » d'une épaisseur de 0,6 cm. Elles avaient pour dimensions 15 cm de côtés pour une base de 12 cm, ce qui leur conférait une hauteur de 14 cm. Les quelques exemples à pâte rouge dont les dimensions nous sont malheureusement inconnues révèlent une épaisseur bien supérieure – entre 1 et 1,2 cm.

100 Enfin, des plaques convexes rectangulaires de dimensions variées ont été retrouvées sur le site de l'église ronde. Toutes possèdent cependant la particularité de disposer d'une bordure longitudinale légèrement aplatie et fine.

101 À partir du tableau IV (Fig. 32), il est possible de constater que ces plaques découvertes pratiquement toutes au même endroit ont une grande hétérogénéité dans leur épaisseur, leur taille et leur proportion. Elles pouvaient en effet être assez courtes et larges avec une largeur représentant les 3/4 de la longueur (type *a*) ou beaucoup plus allongées avec une largeur proche des 1/3 de la longueur (types *b* et *c*), ou entre les deux, avec deux modèles intermédiaires : l'un comportant un ratio de presque 1/2 entre la largeur et la longueur (types *d* et *f*), un autre avec un rapport largeur/longueur de 3/5 (type *e*). La profondeur de la zone convexe est également variable ; seuls les types *a* et *f* de mêmes profondeurs présentent un aspect convexe moins prononcé.

Site	Plaque	Longueur	Largeur	Profondeur	Épaisseur
Église ronde	Type a	10 cm	7,5 cm	1,1 cm	0,4 cm
Église ronde	Type b	22 cm	7 cm	1,4 cm	0,4 cm
Église ronde	Type c	21 cm	6 cm	1,2 cm	0,6 cm
Église ronde	Type d	15 cm	8 cm	1,8 cm	0,5 cm
Église ronde	Type e	15 cm	8,5 cm	1,7 cm	0,4 cm
Église ronde	Type f	14,5 cm	6,8 cm	1,1 cm	0,5 cm

Fig. 32. Tableau IV : Dimensions des plaques à pâte blanche convexes sans décor, d'après les données de Kristo Mijatev (cf. MIJATEV K., *Krăglata Cărkva vă Preslavă [L'église Ronde de Preslav]*, Sofia, Izdanija na narodhija arheologičeski muzej, 25, 1932, p. 148).

102 L'existence de ces plaques dépourvues de décor laisse entrevoir plusieurs possibilités d'emplois. La première est que ces céramiques étaient utilisées en tant que fond neutre. En venant compléter la composition, elles contribuaient de ce fait à harmoniser la surface de la façade décorée, ou encore à mettre en valeur des détails, des éléments importants tels que les icônes ou les plaques historiées. Même si cet usage nous paraît le plus probable, il est également possible d'envisager que ces plaques constituaient une réserve de céramiques vierges pouvant être décorées selon les besoins et les goûts artistiques du moment et ainsi, répondre plus rapidement à la demande des commanditaires. Cette pratique plus rentable pour les ateliers aurait engendré en revanche une mauvaise conservation des couleurs et une altération plus rapide des céramiques. Pour les céramiques triangulaires et carrées à pâte rouge issues des ateliers du monastère de Tuzlalăka, leur emploi pour le revêtement des sols ne fait aucun doute.

5. Conclusion

103 Pendant longtemps, les chercheurs bulgares ont vu dans cet art une originalité propre à l'art médiéval bulgare puis un foyer d'inspiration pour Constantinople. Aujourd'hui grâce aux différentes études scientifiques, malgré le manque de données non négligeables, il a été démontré que Constantinople a été le pôle d'influence du deuxième siège étatique du 1er royaume bulgare. Cependant, il demeure impossible d'établir la méthode de transmission de cette technique à Preslav. Après les diverses analyses pétrochimiques de Christine Vogt et de Anne Bouquillon et les mises au jour des fouilles de Preslav, il apparaît clairement que les céramiques architecturales découvertes en Bulgarie sont bien issues d'une production locale. On perçoit en effet en premier lieu une différence de couleur et de granulométrie entre l'argile utilisée à Preslav et celle pour les céramiques de Constantinople. Il apparaît encore en étudiant les artefacts et les ateliers de Preslav que la production était bien locale et était destinée à des édifices de proximité. Le rayonnement et la diffusion de la céramique polychrome architecturale étaient concentrés principalement autour du siège étatique ; seul fait exception le monastère de Čiflik qui demeure un cas isolé pour le moment. L'incertitude sur la datation des premiers emplois de cet art décoratif à Preslav reste toujours une problématique actuelle. Pour les chercheurs bulgares, l'apparition de ce type de décor date du IXe siècle, ce qui de ce fait correspond à la même datation des céramiques architecturales les plus anciennes de Constantinople. Cette hypothèse demeure toutefois rejetée par Véronique François. Cette chercheuse conçoit une datation plus tardive – plutôt proche du XIe siècle – peu après la prise de la capitale bulgare par l'empereur byzantin Basile II. Elle propose également leur fabrication par des artistes-artisans byzantins venus de la capitale impériale.

104 Le fait d'une production locale au IXe siècle est cependant possible et ne doit pas être écarté puisque n'oublions pas que Siméon Ier a grandi et a été éduqué à la cour de la capitale impériale. Il a donc très bien pu admirer les premières décorations en céramique à Constantinople et rencontrer les ambassadeurs de cet art. L'autre point important qui doit être mentionné est l'existence depuis l'Antiquité d'échanges de marchandises, d'hommes entre les deux puissances soit par les routes maritimes en passant par *Mesembria* (Bourgas) ou encore *Odessos* (Varna), soit par les axes terrestres. Il est en revanche possible que le roi bulgare ait fait venir dans un premier temps des artisans byzantins afin de former ses propres céramistes.

105 L'appropriation de cet art impérial dans des édifices importants au sein du siège étatique du 1er royaume bulgare indique une volonté de la part du roi de légitimer son rôle dans le jeu politique des empires romains d'Orient et d'Occident en se plaçant comme un égal de l'empereur. L'étude de ce décor en céramique polychrome a également démontré que l'hypothèse d'une production artistique plus économique ne peut plus être réellement soutenue. Même si encore aujourd'hui il est difficile d'apprécier l'importance de ce décor à l'intérieur des édifices de Preslav, sa qualité en tant que matériau luxueux et prisé est indéniable. Sa valeur est incontestable puisqu'il constitue un support suffisamment prestigieux aux yeux des commanditaires et des céramistes pour accueillir les représentations historiées de saints, du Christ ou encore de la Vierge. Ces icônes renforcent de ce fait l'idée que cette production était destinée à

orner des emplacements clés ; pour le cas des édifices religieux, il est certain qu'elle était réservée à l'espace du sanctuaire.

106 Il a également pu être constaté que cet art décoratif dépendait au final de trois réflexions techniques. La première assez commune découle du placage qui consiste à joindre et à encoller les plaques entre elles sur une surface dédiée. Dans ce type de montage, la céramique est le seul matériau et la décoration dépend principalement de l'illustration reportée sur la face de la plaque, le rôle de l'image outrepassant la forme de la plaque. L'objectif est dès lors de recouvrir une grande superficie (revêtement mural, iconostase, pavement de sol) d'une composition formée par la jonction des plaques ou bien de donner un sens à une illustration précise.

107 L'autre mode opératoire consiste à coupler la céramique à un autre matériau en l'incrustant. La surface peinte de la céramique n'est plus réellement l'objet décoratif mais sa forme devient une partie intégrante de l'ornementation. Dans ce contexte, les plaquettes n'embellissent pas un élément par leur représentation visible sur leur avers mais au contraire par leur forme et le mode de leur assemblage. Ces céramiques incrustées étaient utilisées pour souligner les dynamiques architecturales, les sculptures tout en gardant la capacité de recouvrir de grande surface.

108 La dernière conception mêle les deux notions. L'idée est de donner une valeur tout autant à la forme de la plaque qu'à sa représentation. Dans cette catégorie, un souci plus poussé du détail et de la finesse est observé. On relève notamment des détails pouvant être architecturaux ou animaliers.

109 « Ornare » l'espace liturgique constitue pour l'artiste-artisan des IX^{e}-X^{e} siècles une mission importante dont la céramique devient l'instrument. Outre sa légèreté, la céramique architecturale offre par la clarté de sa pâte se déclinant dans des nuances beiges, rosées ou grises des rendus visuels et esthétiques riches. Mariant l'effet de la surface polie du marbre ou la réflexion lumineuse et colorée de la mosaïque, ce matériau met avant tout à la disposition de l'artisan une matière plastique pouvant adopter n'importe quelle forme et être modelée afin d'épouser les éléments architecturaux ou encore de conférer du relief à une composition. Il garantit de ce fait à l'artiste, en sublimant harmonieusement l'espace liturgique par des motifs géométriques, animaliers et végétaux, d'éveiller et de construire la foi du fidèle par les sens.

110 L'art de la céramique ornementale aux évocations antiques et insufflé par la capitale impériale dynamise la création artistique des terres bulgares. Les textiles, les enluminures, l'orfèvrerie deviennent des sources d'inspiration pour le céramiste qui cherche à structurer et à mettre en valeur la maison de Dieu. La céramique architecturale ornementale et figurée matérialise avant tout le monde céleste sur terre et se transforme en vecteur du *logos*.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. THÉOPHANE, *Chronographia*, AM6171, MANGO C. et SCOTT R. (trad.), *The chronicle of Theophanes Confessor*, Oxford, Clarendon Press, 1997, p. 499.

2. Sub verbo « Boris I. Michael », *Prosopographie der mittelbyzantinischen Zeit*, De Gruyter, 2013, URL : https://doi.org/10.1515/pmbz, 21197, 1035/corr.

3. Sub verbo « Symeon n° 4 », *Prosopography of the Byzantine Empire*, King's College London, 2014, URL : http://www.pbe.kcl.ac.uk ; *Prosopographie der mittelbyzantinischen Zeit, op. cit,.* 27467.

4. Sub verbo « Petăr », *Prosopographie der mittelbyzantinischen Zeit, op. cit.,* 26409.

5. Depuis les études et ouvrages de Vasil Zlatarski, il est admis que Pliska a constitué le centre étatique du 1er royaume bulgare dans la 1ère moitié du IXe s. La « capitale » aurait été ensuite transférée à Preslav sous Syméon Ier en 893. Comme le démontre Daniel Ziemann, cette conception historique doit cependant être reconsidérée faute de sources historiques satisfaisantes. Dans le cadre de notre sujet, il demeure en revanche incontestable que Preslav a incarné un centre de pouvoir important tant religieux qu'étatique. Cf. ZIEMANN D., « Pliska and Preslav : Bulgarian Capitals between Relocation and Invention », in NIKOLOV G. et A. éd., *Bălgarsko srednovekovie : obshtestvo, vlast, istoria*, Sofia, Universitetsko izdatelstvo Sv. Kliment Ohridski, 2013, p. 170-185.

6. Je tiens à remercier Jean-Michel Spieser, Bruno Phalip et Pascale Chevalier pour leurs précieux conseils apportés au cours de l'élaboration de ce travail.

7. GOSPODINOV I., « Razkopki v Patleĭna (do Preslav) i znashenieto im za bălgarskata istorija [Fouilles à Patlejna (près de Preslav) et leur intérêt dans l'histoire bulgare] », *Izvestija na varnenskoto arheologičesko druzhestvo*, 3, 1910, p. 93-100.

8. FILOV B., *Starobălgarskoto izkustvo* [*L'ancien art bulgare*], Sofia, Izdanja na narodnija muzej vă Sofia, 1924, p. 15-16 ; GRABAR A., *Recherches sur les influences orientales dans l'art balkanique*, Paris, Les Belles Lettres, 1928, p. 7-55.

9. TALBOT RICE D., *Byzantine glazed pottery*, Oxford, Clarendon Press, 1930, p. 5-19.

10. MIJATEV K., *Krăglata Cărkva vă Preslavă* [*L'église Ronde de Preslav*], Sofia, Izdanija na narodhija arheologičeski muzej, 25, 1932, p. 51-62 ; *ID.*, *Die Keramik von Preslav*, Sofia, Staatsdruckerei, 1936 (Monumenta artis Bulgariae, 4).

11. Pour l'auteur, ces apprentis étaient d'origine arménienne, mais cette hypothèse est aujourd'hui dépassée.

12. GOSPODINOV I., « Grobnični cărkvi na Tuzlalăka v Preslav [Église funéraire de Tuzlalăka à Preslav] », *Razkopi i proučvanija*, III, 1948, p. 97-100 ; AKRABOVA I., « Derorativnata keramika ot Tuzlalăka [La céramique décorative de Tuzlalăka] », *Razkopi i proučvanija*, III, 1948, p. 101-128.

13. IVANOVA V., « Razkopki na Avradaka v Preslav [Fouilles d'Avradka à Preslav] », *Razkopi i proučvanija*, III, 1948, p. 13-64 ; OGNENOVA L. ET GEORGIEVA S., « Razkopkite na manastira pod Vălkashina v Preslav prez 1948-1949 g. [Les fouilles du monastère de

Vălkashina à Preslav durant les années 1948-1949] », *Izvestija na Bălgarskija arheologičeski institut*, 20, 1955, p. 373-419.

14. AKRABOVA-ZHANDOVA I., « La decorazione ceramica nell'architettura bulgaria dei », *Corsi di cultura sull'arte ravennate e bizantina,* Ravenne, 1968, p. 7-19 ; *EAD.*, « Rabotilnitsa za risuvana keramika na jug ot Krăglata cărkva v Preslav [Un atelier de céramique peinte au sud de l'église ronde de Preslav] », *Izvestija na Bălgarskija arheologičeski institut*, 20, 1955, p. 487-510 ; *EAD.*, « Novo v Patleĭna sled I. Gospodinov [Du nouveau à Patleĭna après I. Gospodinov] », *Preslav*, 1, 1968, p. 69-79.

15. ETTINGHAUSEN E. S., « Byzantine tiles from the basilica in the Topkapi Sarayi and Saint John of Stoudios », *Cahiers Archéologiques : fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, 7, 1954, p. 84-92.

16. TOTEV T., « Icônes de céramiques peintes et en relief nouvellement découvertes à Preslav », in *Actes du XIV^e^ Congrès international des études byzantines*, III, Bucarest, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1979, p. 467-468.

17. *ID.*, *Monastirăt v "Tuzlalăka" - centăr na risuvana keramika v Preslav prez IX-X v.* [*Le monastère de Tuzlalăka : centre de la céramique peinte à Preslav durant les IX^e^ et X^e^ siècles*], Sofia, Bălgarska Akademija na Naukite, 1982 ; *ID.*, *Dvorcovijat manastir v Preslav [Monastère du palais à Preslav*], Shumen, Antos, 1998.

18. *ID.*, *Preslavskata keramična ikona* [*L'icône en céramique de Preslav*], Sofia, Izdatelstvo Bălgarski hudozhnik, 1988 ; *ID.*, *The ceramic icon in medieval Bulgaria*, Sofia, St Kliment Ohridski University Press, 1999.

19. Dans son étude sur le monastère de Tuzlalăka, Totju Totev mentionne environ 1000 fragments issus de la fosse à déchets de l'atelier.

20. Cette salle présente en effet une ornementation riche mariant différents procédés et matériaux. Elle réunit céramiques incrustées, *opus sectile* de marbres colorés, placages de marbre, champlevés, stuc incrusté ou encore panneaux de pierre incrustés de verre opaque bleu.

21. ASGARI N., « Istanbul Temel Kazilarindan Haberler 1983 », *Araştirma sonuçlari. toplantisi*, II, 1984, p. 45-46 ; MASON R. B., MANGO M. M., « Glazed tiles of Nikomedia », in DAGRON G., MANGO C. éd., *Constantine and its hinterland,* Aldershot (Grande-Bretagne) et Vermont (États-Unis), Ashgate, 1995, p. 313-331.

22. MANGO M. M., « Polychrome tiles found at Istanbul : Typologie, Chronology and Fonction », in GERSTEL S. , LAUFFENBURGER J. A. éd., *A lost art rediscovered*, University Park, Pennsylvania State University Press, 2001, p. 13-41.

23. VOGT C., BOUQUILLON A., DUBUS M., QUERRÉ G., « Glazed wall tiles of Constantinople : physical and chemical characterization, manufacturing, and decorative processes », in MAGUIRE H. dir., *Materials Analysis of Byzantine Pottery,* Washington, Dumbarton Oaks Research Library, 1998, p. 51-65 ; dans ces actes sont aussi publiées les analyses présentées lors du colloque de 1995. Cf. LAUFFENBERG J. A., WILLIAMS J. L., « Byzantine tiles in the Walters Art Gallery and Dumbarton Oaks Collections : a comparison of technique », in MAGUIRE H. dir., *Materials Analysis…*, *op. cit.*, p. 67-83.

24. VOGT C., BOUQUILLON A., « Technologie des plaques murales décorées de Preslav et de Constantinople (IX^e^-XI^e^ siècles) », *Cahiers Archéologiques : fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, 44, 1996, p. 105-116.

25. GERSTEL S., LAUFFENBURGER J. A. éd., *A lost art rediscovered : the architectural ceramics of Byzantium*, University Park, Pennsylvania State University Press, 2001.

26. KOSTOVA R., « Polychrome ceramics in Preslav, 9th to 11th centuries : where were they produced and used ? », in MANGO M., *Byzantine trade, 4th-12th centuries. The archeology of local, regional and international exchange*, Farnham, Ashgate, 2009, p. 97-117.

27. BLAGOEV K., GROZEVA M., MALCHEVA G., NEYKOVA S., « Investigation by laser induced breakdown spectroscopy, X-ray fluorescence and X-ray powder diffraction of the chemical composition of white clay ceramic tiles from Veliki Preslav », *Spectrochimica Acta Part B : Atomic Spectroscopy*, 79-80, 2013, p. 39-43.

28. Voire notre point 2.2 Glaçures et décors.

29. Sub verbo « Symeon n° 4 », *Prosopography of the Byzantine Empire* (Online edition), *op. cit.* ; *Prosopographie der mittelbyzantinischen Zeit, op. cit.,* 27467.

30. Sub verbo, *Prosopographie der mittelbyzantinischen Zeit, op. cit.,* 26409.

31. Un fragment de médaillon (M-n° 58) a été mis au jour par Dimităr Ovčarov lors des fouilles de la forteresse de Krumovo Kale menées entre 1963 et 1970. OVČAROV D., « Preslavski paraleli v krepostta Krumovo kale pri Tărgovishte [Des parallèles avec Preslav dans la forteresse de Krumovo kale à Tărgovishte] », *Izvestija na istoričeski muzej Shumen*, 6, 1973, p. 223-224, fig. 10-11.

32. ATANASOV G., JOTOV V., *Skala, Krepost ot X-XI vek do s. Kladenci, Tervelsko* [*Skala, Forteresse des Xe-XIe siècle près du village de Kladenci*], Sofia, Pensoft, 1998, p. 24-25.

33. OVČAROV N., *Otkritijata na bălgarskija Indiana Dzhones* [*La découverte de l'Indiana Jones bulgare*], Sofia, Zaharij Stojanov, fig. 5, 2008, p. 79-80.

34. ATANASOV G., JOTOV V., *Skala…*, *op. cit.*, p. 114.

35. ETTINGHAUSEN E. S., « Byzantine tiles from the basilica… », *op. cit.*, p. 84-87 ; MUNDELL M. M., « Zeuxippos Baths », in GERSTEL S., LAUFFENBURGER J. A. éd., *A lost art…*, *op. cit.*, p. 225-229.

36. ASGARI N., « Istanbul Temel Kazilarindan… », *op. cit.*, p. 45-46 ; MUNDELL M. M., « Great Palace », in GERSTEL S. , LAUFFENBURGER J. A. éd., *A lost art…*, *op. cit.*, p. 172-175.

37. MANGO C., « Ninth-to Eleventh-Century Constantinople : The cultural context », in GERSTEL S., LAUFFENBURGER J. A. éd., *A lost art…*, *op. cit.*, p. 5-11.

38. Cyril Mango s'appuie sur les *Chronographia* de Théophane Continuatus. Il est en effet question dans ce texte d'un certain moine, Jean, ayant la fonction de syncelle « Ἰωάννην τὸν τότε μὲν σύγκελλον » (« Jean, alors syncelle ») parti en mission secrète vers les Arabes. Son objectif était selon certaines sources (THEOPHANE CONTINUATUS, *Chronographia*, III. 9 et III. 26, FEATHERSTONE M., SIGNES-CODOÑER J. (trad.), *Chronographiae quae Theophanis Continuati nomine fertur Libri I-IV*, Boston/Berlin, De Gruyter, 2015 (Corpus fontium historiae Byzantinae, Series Berolinensis, 53), p. 138-139 et p. 170-175) de rencontrer et de convaincre le fugitif Manuel Ier de rentrer à Constantinople, pour d'autres de négocier la paix avec les Arabes et la libération de plusieurs prisonniers de guerre. Jean devint par la suite patriarche de Constantinople sous Théophile V (813-842). Sub verbo « Ioannes 5 », *Prosopography of Byzantine Empire*; *Prosopographie der mittelbyzantinischen Zeit, op. cit.,* 3199, 3304.

39. Sub verbo *Prosopographie der mittelbyzantinischen Zeit, op. cit.,* 3199, 3304.

40. « (...) καὶ τὰ τῆς Συρίας πρὸς αὐτὸν διεξερχόμενος, ἔπεισε τὰ τοῦ Βρύου ἀνάκτορα πρὸς τὴν τῶν Σαρακηνικῶν οἰκημάτων κατασκευασθῆναι ὁμοίωσιν, ἔν τε σχήματι καὶ ποικιλίᾳ μηδὲν ἐκείνων τὸ σύνολον παραλλάττοντα (...) » THEOPHANUS CONTINUATUS, *Chronographia*, 98-99 ; cf. FEATHERSTONE M., SIGNES-CODOÑER J. (trad.), *Chronographiae...*, *op. cit.,* p. 142-143. « (...) il raconta tout au sujet de la Syrie et le [l'empereur Theophile] convint de construire un palais de Bryas ressemblant à la demeure de Saraçen, qui ne serait aucunement différent dans sa forme ou dans sa décoration ; (...) » Nous suivons ici la traduction de Michael Featherstone.

41. THEOPHANUS CONTINUATUS, *Chronographia*, I. 21-10, l. 33, FEATHERSTONE M., SIGNES-CODOÑER J. (trad.), *Chronographiae...*, *op. cit.,* p. 35.

42. Pendant longtemps la localisation de Bryas a été jugée comme étant dans la région de Küçük Yali et plus précisément à Mal tepe même (cf. JANIN R., « La banlieue asiatique de Constantinople : VII- Bryas », *Échos d'Orient*, XXII-130, 1923, p. 193-195). Cette localisation s'appuyait notamment sur l'interprétation des fouilles de Semavi Eyice (cf. EYICE S., « Contributions à l'histoire de l'art byzantin : quatre édifices inédits ou mal connus », *Cahiers Archéologiques : fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, 10, 1959, p. 245-250). Depuis les recherches des années 1995 d'Alexandra Ricci, cette hypothèse est très discutée. L'auteure estime que l'édifice, qui possède les caractéristiques d'une construction postérieure au IX^e^ siècle, présente de plus grandes similitudes avec le monastère de Saint Georges de Manganèse situé dans un quartier de Constantinople. Cf. RICCI A., « The road from Bagdad to Byzantium and the case of Bryas palace in Istanbul », in BRUBAKER L. éd., *Byzantium in the ninth century : dead or alive ?,* Hampshire, Ashgate, 1998, p. 131-149.

43. ASGARI N., « Istanbul Temel Kazilarindan... », *op. cit.,* p. 45-46 ; MUNDELL M. M., « Great Palace... », *op. cit.,* p. 172-175.

44. SCHMIT T., *Die Koimesis-Kirche von Nikaia : das Bauwerk und die Mosaiken*, Berlin, W. de Gruyter, 1927, pl. XX. Ces décors en céramique rectangulaire probablement concave disposés le long de la corniche de la voûte en cul-de-four de l'abside sont dorénavant uniquement visibles sur la photographie en noir et blanc de Theodor Schmit – seule preuve de leur existence – et se composent en deux bandes ornementales à motifs végétaux et zoomorphes. Celle du registre inférieur à peine perceptible dans l'angle droit de la photographie évoque une série de médaillons ou de demi-cercles à double câble encadrant un motif végétal – feuilles d'acanthe ou fleuron polylobé ? – avec des écoinçons chargés de motifs végétaux. La bande supérieure est quant à elle plus identifiable avec une série de demi-cercles contigus – aux rebords ourlés et striés – dans lesquels sont inscrites trois plumes de paon imbriquées ; les écoinçons sont également chargés de trois petites écailles.

45. MASON R. B., MANGO M. M., « Glazed tiles... », *op. cit.,* p. 313.

46. *Ibid.*

47. La datation reste encore aujourd'hui un sujet de débat et varie selon les études autant pour Constantinople que pour la Bulgarie, les deux étant intimement liés. Il est cependant envisageable de déduire différentes périodes de production à partir des observations des glaçures et des représentations, avec une apparition de ce type de céramique en Bulgarie vers la fin du IX^e^ ou au début du X^e^ siècle. Une à deux autres phases plus tardives succèdent : une pouvant être située à la seconde moitié du X^e^ siècle et éventuellement une dernière que l'on peut dater du début du XI^e^ siècle. Cette

dernière correspondrait notamment au développement des icônes en bas-relief peintes encadrées.

48. Je remercie particulièrement Sharon Gerstel pour notre entrevue à ce sujet et pour ses conseils très avisés.

49. MÜLLER-WIENER W., *Bildlexikon zur Topographie Istanbuls*, Tübingen, E. Wasmuth, 1977, p. 136 ; MANGO C., « Ninth-to Eleventh-Century… », *op. cit.,* p. 27 ; ETTINGHAUSEN E. S., « Byzantine tiles from the basilica… », *op. cit.,* p. 85 ; *EAD.*, « Saint George of the Mangana », in GERSTEL S., LAUFFENBURGER J. A. éd., *A lost art…*, *op. cit.,* p. 202.

50. MATHEWS T. F., *The Early Churches of Constantinople : Architecture and Liturgy*, University park, Pennsylvania State University Press, 1971, p. 19-27 ; ETTINGHAUSEN E. S., « Byzantine tiles from the basilica… », *op. cit.,* p. 79-88 ; *ID.*, « Saint John Stoudios (Imrahor Camii) », in GERSTEL S., LAUFFENBURGER J. A. éd., *A lost art…*, *op. cit.,* p. 203-205.

51. AKRABOVA-ZHANDOVA I., « Novo v Patleĭna… », *op. cit.*, p. 69-79 et plus particulièrement les pages 70-71 et 73-75 ; TOTEV T., « Nabljudenija vărhu risuvanata keramika na manastira okolo krăglata cărkva v Preslav [Observations sur la céramique peinte du monastère près de l'église ronde de Preslav] », *Pliska-Preslav*, 5, 1992, p. 250-254 ; *ID.*, *Dvorcovijat manastir…*, *op. cit.*, p. 107.

52. FLUSIN B., CHEYNET J.-CL. (trad.), *Jean Skylitzès. Empereurs de Constantinople,* Paris, P. Lethielleux, 2003, p. 187-188.

53. *Ibid.*, 226, p. 190 ; 256, p. 216.

54. *Ibid.*, 277, p. 232-233.

55. Sub verbo *Prosopographie der mittelbyzantinischen Zeit, op. cit.,* 26409 ; LEO DIACONUS, *Historiae*, V, 2, BONDOUX R., GRÉLOIS J.-P. (trad.), *Léon le diacre. Empereurs du X^e siècle,* Paris, ACHByz, 2014, p. 115.

56. FLUSIN B., CHEYNET J.-CL. (trad.), *Jean Skylitzès…, op. cit.,* p. 242 ; LEO DIACONUS, *Historiae*, IX. 11 et 12, BONDOUX R., GRÉLOIS J.-P. (trad.), *Léon le diacre…, op. cit.* p. 185-189.

57. JORDANOV I., « Preslav », in LAIOU A. E., *The Economic History of Byzantium : From the Seventh through the Fifteenth Century*, 39, Washington, DOR and C, 2002, p. 667-671, cf. p. 670-671.

58. MILANOVA A., « Gradăt văv vizantijska Bălgarija (XI-XII v.) : priemstvenost i promjana [La ville en Bulgarie byzantine (XI^e-XII^e siècles) : continuité et changement] », *Medievalia Christiania*, 2, 2007, p. 7-29, cf. p. 18-19.

59. Deux types de sols ont pu être dévoilés au cours de fouilles. Le premier pavement constitue une composition cloisonnée formée par un quadrillage droit de bandes chargé de fleurons unitaires à huit pétales lobés bleu-vert inscrit dans un médaillon à fond jaune clair et surligné d'un bandeau brun perlé sur de grandes plaques carrées (16,5 x 16,5 cm ; ép. inc.) ; l'ensemble était encadré de plaques rectangulaires (l. 7 cm ; ép. 0,5 cm) – également incrustées – peintes d'une série de carrés sur la pointe à pourtour dentelé pour certaines et tracé d'un filet simple pour d'autres. Ce pavement est aujourd'hui conservé et exposé au musée de Preslav ; n° inv. inc. Cf. GOSPODINOV I., « Grobnični cărkvi… », *op. cit.,* p. 98 ; AKRABOVA-ZHANDOVA I., « Derorativnata keramika… », *op. cit.,* p. 105 et photographie en noir et blanc n° 10, p. 107 et Pl. III ; *EAD.*, « Preslavkata risuvana keramika [La céramique peinte de Preslav] » in OBRETENOV A. dir., *Istorija na bălgarskoto izobrazitelno izkustvo,* [*Histoire des Beaux Arts bulgares*], 1, Sofia, Bălgarska Akademija na Naukite, 1976, p. 121 et photographie en noir et blanc n° 140, p. 121 ;

TOTEV T., *Monastirăt v "Tuzlalăka"...*, *op. cit.,* p. 55 et photographie en noir et blanc n° 50, p. 55 ; STANILOV S., « Nabljudenija po formiraneto na ornementalnata sistema v bălgarskata hudozhestvena keramika ot IX-X v. [Quelques observations sur la formation du système décoratif dans la céramique artistique bulgare IX^e^-X^e^ siècles] » in VAKLINOVA M., SHTEREVA I., NESHEVA V. éd., *Ivanka Akrabova-Zhandova. In memoriam*, Sofia, Bălgarska Akademija na Naukite, 2009, p. 129-142, cf. p. 131. Le second crée un quadrillage de fuseaux chargé de carreaux concaves verts en céramique ornés en leur centre d'un carré blanc timbré. Un fragment – 40 x 45 x 9 cm – de ce pavement est conservé et exposé au musée de Preslav, n° inv. 2170. L'ensemble était encadré de plaques rectangulaires (16 x 15 cm, ép. 0,5 cm), également incrustées, décorées de deux séries de losanges contigus timbrés sur fond bleu ou jaune déterminant un damier de losange ; chaque plaque est bordée de deux bandeaux latéraux bruns perlés. Cf. AKRABOVA-ZHANDOVA I., « Derorativnata keramika... », *op. cit.,* p. 104 et photographies en noir et blanc pl. IV^a-b^ ; TOTEV T., *Monastirăt v "Tuzlalăka"...*, *op. cit.,* p. 56 et photographie en noir et blanc n° 52 ; PACE V., *Treasures of christian art in Bulgaria*, Sofia, Borina, 2001, p. 156-162, cf. photographie n° 55.3, p. 162.

60. TOTEV T., *Monastirăt v "Tuzlalăka"...*, *op. cit.,* p. 14.

61. On retrouve principalement des carreaux concaves de 10 cm de côté, peints de motifs géométriques ou végétaux (cf. TOTEV T., *Monastirăt v "Tuzlalăka"...*, *op. cit.,* photographies en noir et blanc n° 56^1-2^, p. 59) ou encore des fuseaux monochromes – verts – et bichromes – marron clair et brun foncé – (cf. TOTEV T., *Monastirăt v "Tuzlalăka"...*, *op. cit.,* photographies en noir et blanc n° 62, p. 63) utilisés pour constituer un panneau de cercles sécants.

62. TOTEV T., *Monastirăt v "Tuzlalăka"...*, *op. cit.,* p. 14.

63. Contrairement à Totju Totev qui estime pour cette église une datation du XI^e^ ou du XII^e^ siècle, Neli Čaneva-Dečevska suggère à juste titre une période de construction plus tardive postérieure au XII^e^ siècle en raison de son plan en croix inscrite à deux piliers libres qu'elle surnomme « provinciale ». Cf. ČANEVA-DEČEVSKA N., *Cărki i manastiri ot Veliki Preslav* [*Églises et monastères du grand Preslav*], Sofia, Tehnika, 1980, p. 26-27.

64. Sub verbo « Leon VI », *Prosopographie der mittelbyzantinischen Zeit*, *op. cit.*, 24311.

65. ATANASOV G., JOTOV V., *Skala...*, *op. cit.,* p. 21-30.

66. L'implantation de la forteresse corrobore avec l'expansion sociale que connaissent les terres bulgares du nord-est de la Bulgarie actuelle sous le règne de Pierre I^er^. Cf. MILANOVA A., « Le paysage urbain en terres bulgares sous la domination byzantine », *Bulgaria medievalis*, 3, 2012, p. 399-416, cf. p. 407.

67. ATANASOV G., JOTOV V., *Skala...*, *op. cit.,* p. 24-25, dessins tabl. n° XXXVII, p. 236, n° CIV^351^, p. 303 et pl. 42, p. 325.

68. *Ibid*., dessins tabl. n° XXXVII, p. 236, n° CIV^352^, p. 303 et pl. 42, p. 325.

69. *Ibid*., n° CIII^348^, p. 302 et pl. 42, p. 325.

70. TOTEV T., « Preslavskata relefna keramična ikona [L'icône en relief en céramique de Preslav] », *Izvestija na istoričeski muzej Shumen*, 8, 1996, p. 243-251.

71. MEGAW A. H. S., JONES R. E., « Byzantine and Allied Pottery : a Contribution by Chemical Analyses to Problems of Origin and Distribution », *Annual of the British School at Athens*, 78, 1983, p. 235-263.

72. *Ibid.*, p. 236 ; VOGT C., BOUQUILLON A., « Technologie des plaques murales… », *op. cit.,* p. 51-65. Les résultats ont été obtenus par analyses chimiques par spectrométrie d'émission atomique à plasma induit par haute fréquence ICP-AES et par spectrométrie de masse ICP-MS mais également par activation de neutron (NAA), effectuées au Centre de Recherches Pétrographiques et Géochimiques de Nancy.

73. VOGT C., BOUQUILLON A., « Technologie des plaques murales… », *op. cit.,* p. 54 ; CRANE H., « Traditional Pottery Making in the Sardis Region of Western Turkey », *Muqarnas*, 5, 1988, p. 9-20, cf. p. 11-12.

74. TOTEV T., « Manastirăt v Tuzlalăka : centăr na risuvana keramika v Preslav prez IX-X v [Le monastère de Tuzlalăka : centre de la céramique peinte de Preslav pendant les IX^{e}-X^{e} siècles] », *Arheologija*, 1, 1976, p. 8-15 ; cf. p. 9.

75. VOGT C., BOUQUILLON A., « Technologie des plaques murales… », *op. cit.,* p. 107.

76. BLAGOEV K. *et al.,* « Investigation by laser… », *op. cit.,* p. 39-43.

77. TOTEV T., « Manastirăt v Tuzlalăka… », *op. cit.,* p. 8-15 ; cf. p. 9.

78. Il serait intéressant de pouvoir étendre la comparaison avec d'autres plaques de Preslav, notamment avec celles comportant des nuances jaunes ou grisâtres. Une étude également plus approfondie sur la composition chimique des céramiques à pâte beige rosée de Perperek ou encore celle à nuance rouge de l'édifice à plan centré du monastère de Tuzlalăka pourrait apporter de nouvelles perspectives sur cette production.

79. Les critères pris en référence sont ceux élaborés par Maurice Picon (PICON M., VERTET H., « La composition des premières sigillées de Lezoux et le problème des céramiques calcaires », *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 21, 1-2, 1970, p. 207-214). Selon lui, une pâte est dite calcaire lorsque son taux de CaO est compris entre 9 et 11 %.

80. WAKSMAN S. Y., BOUQUILLON A., CANTIN N., KATONA I., « The first Byzantine "Glazed White Wares" in the early medieval technological context », in WAKSMAN S. Y. éd., *Archaeometric and Archaeological Approaches to Ceramics*, Oxford, BAR International Series, 2007, p. 129-135, cf. tabl. 1, p. 131.

81. ČANGOVA J., « Kăm proučvaneto na preslavskata risuvana keramika [Étude sur la céramique peinte de Preslav] », *Arheologija*, 1, 1972, p. 33-39.

82. Le monastère de Patleĭna est situé à environ 2 km ; le monastère de Tuzlalăka à environ 1,8 km.

83. TOTEV T., *Preslavskata kultura i izkustvo prez IX-X vek* [*L'art et la culture de Preslav au cours des IX^{e}-X^{e} siècles*], Sofia, Akademično izdatelstvo, 2000, p. 9 ; *ID.*, « Preslavskite atelieta za risuvana keramika [Les ateliers de la céramique peinte de Preslav] », *Pliska-Preslav*, 7, 1995, p. 101-109, cf. p. 104-105 ; *ID.*, *Dvorcovijat manastir…, op. cit.,* p. 77.

84. GOSPODINOV I., « Razkopki v Patleĭna [Fouilles à Patleĭna] », *Izvestija na Bălgarskoto arheologičesko druzhestvo*, 1914, p. 112-128 ; AKRABOVA-ZHANDOVA I., « Novo v Patleĭna… », *op. cit.,* p. 74-75.

85. TOTEV T., « Manastirăt v Tuzlalăka…», *op. cit.,* p. 10.

86. *ID.*, *Dvorcovijat manastir…, op. cit.,* p. 96.

87. *ID.*, « Manastirăt v Tuzlalăka…», *op. cit.,* p. 9 ; *ID.*, *Preslavskata kultura…*, *op. cit.,* p. 106.

88. C'est le cas notamment de trois des fours de Tuzlalăka installés à proximité de la rivière Văbilindol ou encore de deux des fours de Patleĭna découverts sur l'axe de

circulation menant au monastère, près de la rivière Patleĭna. TOTEV T., « Manastirăt v Tuzlalăka…, *op. cit.* (1976), p. 10 ; *ID., Monastirăt v "Tuzlalăka" – centăr…, op. cit.* (1982), p. 48 ; AKRABOVA-ZHANDOVA I., « Novo v Patleĭna…», *op. cit.,* p. 69-71.

89. Peuvent être cités les exemples des deux autres fours utilisés pour la cuisson des céramiques architecturales à Tuzlalăka mis au jour dans la tour nord de l'enceinte monastique ou encore ceux du monastère palatin installés dans l'enceinte du monastère, à proximité de la série d'ateliers est. TOTEV T., « Manastirăt v Tuzlalăka…, *op. cit.* (1976), p. 10 ; *ID., Monastirăt v "Tuzlalăka" – centăr…, op. cit.* (1982), p. 49-50.

90. *Arheologičesko druzhestvo « Tiča », Preslav*. (Archives archéologiques de la région de Tiča, Preslav).

91. AKRABOVA-ZHANDOVA I., « Prinos kăm proushvaneto na keramishnoto proizvodsvoto [Contribution à l'étude de la production de céramique] », *Izvestija na Bălgarskija arheologičeski institut*, 1959, p. 224-225.

92. TOTEV T., « Preslavskite atelieta…», *op. cit.,* p. 105 ; *ID., Dvorcovijat manastir…, op. cit.,* p. 104.

93. *ID.*, « Preslavskite atelieta…», *op. cit.,* p. 103.

94. *ID., Monastirăt v "Tuzlalăka" – centăr…, op. cit.* (1982), fig. 17, p. 26.

95. *ID.*, « Preslavskite atelieta…», *op. cit.,* p. 103.

96. *ID., Monastirăt v "Tuzlalăka" – centăr…, op. cit.* (1982), p. 47-50 ; *ID.*, « Preslavskite atelieta…», *op. cit.*, p. 98-100.

97. *ID., Monastirăt v "Tuzlalăka" – centăr…, op. cit.* (1982), p. 49. Cette production polyvalente de vaisselle de luxe et de céramique architecturale a été constatée également dans les autres ateliers, notamment dans celui du monastère palatin ou encore dans l'atelier n° 1 de l'église ronde, cf. *ID.*, « Preslavskite atelieta…», *op. cit.*, p. 105 et 107 ; MIJATEV K., *Die Keramik…, op. cit.,* p. 52 ; KOSTOVA R., « Polychrome ceramics in Preslav…», *op. cit.,* tabl. 7.3, p. 108.

98. AKRABOVA I., « Derorativnata keramika…», *op. cit.,* p. 121 ; TOTEV T., « Manastirăt v Tuzlalăka…, *op. cit.* (1976), p. 10.

99. TOTEV T., « Manastirăt v Tuzlalăka…, *op. cit.* (1976), p. 11 ; *ID.*, « Icônes de céramiques…», *op. cit.*, in *XIV^e Congrès…*, *op. cit.*, p. 467-468 ; *ID., Monastirăt v "Tuzlalăka" – centăr…, op. cit.* (1982), p. 72-73 ; *ID.*, « Preslavskata relefna keramična…», *op. cit.*, p. 243-251.

100. *ID.*, « Preslavskite atelieta…», *op. cit.,* p. 103.

101. AKRABOVA-ZHANDOVA I., « Novo v Patleĭna…», *op. cit.,* p. 74 ; KOSTOVA R., « Polychrome ceramics in Preslav…», *op. cit.,* p. 114.

102. MIJATEV K., *Die Keramik…, op. cit.,* p. 51 ; TOTEV T., « Nabljudenija vărhu risuvanata keramika…», *op. cit.,* p. 250 ; KOSTOVA R., « Polychrome ceramics in Preslav…», *op. cit.,* p. 102 et tabl. 7.1, p. 102. Une controverse subsiste concernant l'atelier n° 1. Selon Totju Totev, ses fouilles ont démontré le lien et l'intégration de l'atelier dans l'organisation du complexe monastique. Cette hypothèse demeure insatisfaisante par l'absence d'une véritable argumentation et invérifiable en raison de l'absence de publication des données et des résultats des fouilles.

103. Contrairement aux indications de Rossina Kostova, les fouilles de Kristo Mijatev de 1930 ont permis de constater que seul l'atelier n° 1 possédait une structure

totalement en bois. Cf. MIJATEV K., *Die Keramik...*, *op. cit.,* p. 51 ; TOTEV T., « Nabljudenija vărhu risuvanata keramika...», *op. cit.,* p. 250. Tous les autres ateliers temporaires avaient une structure en bois reposant sur des fondations ou des solins maçonnés.

104. MIJATEV K., *Die Keramik..., op. cit.,* p. 51 ; TOTEV T., « Nabljudenija vărhu risuvanata keramika...», *op. cit.,* p. 250.

105. MIJATEV K., *Krăglata Cărkva..., op. cit.,* p. 169, fig. 273-274 ; ID., « Razkopkită vă Preslavă prezа 1930 g. [Fouilles archéologiques à Preslav durant l'année 1930] », *Godishnik na Narodnija muzej*, V, 1933, p. 189-222, cf. p. 210 ; GOSHEV I., *Starobălgarski glagoličeski i kirilski nadpisiot IX i X v.* [*Inscriptions prébulgares, glagolitiques et cyrilliques des IX^e^ et X^e^ siècles*], Sofia, Bălgarska Akademija na Naukite, 1961, p. 95.

106. Cette sépulture mise au jour à 0,80 m de profondeur a été découverte lors d'une série de sondages effectués autour de l'église et est connue sous la dénomination « n° XI ».

107. GOSPODINOV I., « Novi nahodki v Preslav [Nouvelles trouvailles à Preslav] », *Izvestija na Bălgarskija arheologičeski institut,* XV, 1946, p. 82-85 ; TOTEV T., « Nabljudenija vărhu risuvanata keramika...», *op. cit.,* p. 252-253.

108. On répertorie principalement trois tessons publiés. Le premier fragment très partiel est connu par la photographie noir et blanc n° 237[1] de Kristo Mijatev et est conservé au musée de l'Institut National d'archéologie de Sofia, inv. n° 4676, H. 5,3 cm ; l. 3 cm ; ép. 0,6 cm ; inscriptions (H. des lettres : 0,7 cm) : [...]/нѣ :[...]/ иті : н[...]/ цемь҃[...]. Cf. GOSPODINOV I., « Novi nahodki... », *op. cit.,* p. 84-85 et photographie en noir et blanc n° 35 ; MIJATEV K., *Krăglata Cărkva...*, *op. cit.,* p. 162 et photographie en noir et blanc n° 237[1], p. 137 ; TOTEV T., *The ceramic icon...*, *op. cit*., p. 119-120 et fig. 37. Le deuxième conservé au musée de Preslav a pu être reconstitué à partir de cinq fragments jointifs. Cf. GOSPODINOV I., « Novi nahodki... », *op. cit.,* p. 84-85 et cliché n° 35, p. 84 ; STANSHEVA M., *Veliki Preslav*, Sofia, Zlatostrouy, 1993, p. 4. Selon Ivan Goshev, ce texte partiel composé de neuf lignes peut être daté du X^e^ siècle en raison notamment du tracé de la lettre « ь », caractéristique de cette période. Ce même auteur suggère la lecture suivante de la dernière ligne « [...]ихь҃ то ѡтьвѣть имѫ [штерекѫть] [...] » et l'amène à proposer une référence à l'évangile de Saint Luc. Cette interprétation demeure toutefois fragile. Enfin, le troisième appartient à la partie sommitale d'une plaque. Les neuf fragments jointifs qui en permettent aujourd'hui la reconstitution révèlent le tracé de deux lignes de texte. *Ibid.*, p. 51.

109. OGNENOVA L. ET GEORGIEVA S., « Razkopkite na manastira... », *op. cit*., p. 390-391.

110. BLAGOEV K. *et al.,* « Investigation by laser... », *op. cit.,* p. 41-42.

111. Musée de l'Institut National d'Archéologie de Sofia, n° inv. inc. ; dim. : 5,20 x 4,60 cm, ép. 0,5 cm. Cf. OGNENOVA L. ET GEORGIEVA S., « Razkopkite na manastira...», *op. cit*., p. 391 et dessin en couleur n° 22, p. 393 ; MAVRODINOV N., *Starobălgarskoto izkustvo* : *izkustvoto na părvoto bălgarsko cărstvo* [*L'art prébulgare : l'art du premier royaume bulgare*], Sofia, Nauka i Izkustvo, 1959, p. 242 et photographie en noir et blanc n° 291 ; TOTEV T., « Za preslavskata keramična ikona na sveta Bogorodica s Isus Hristos ot manastira Pod Vălkashina [Concernant l'icône en céramique de Preslav de la Sainte Vierge et de Jésus Christ du monastère Pod Vălkashina] », *Godishnik na Narodnija muzej*, 8, 1992, p. 246-255 et photographie en noir et blanc n° 1, p. 255 ; ID., *The ceramic icon...*, *op. cit*., p. 124 et fig. 52.

112. Ce fragment est conservé et exposé au Musée historique de Silistra, n° d'inventaire inconnu ; dimensions conservées : 3,20 x 2,20 cm, épaisseur 0,5/0,6 cm. Cf. TOTEV T., *The ceramic icon..., op. cit.,* p. 119 ; ANGELOVA S., « Arheologičesko proučvane na srednovekoven Draštar (resultati i perspektivi) [Recherches archéologiques sur le Draštar médiéval (résultats et perspectives)] », *Durostorum- Drastar – Silistra*, 1988, p. 32-52, cf. p. 44-45 et fig. 6.

113. Carreaux de 6,30 cm de côté et de 0,25 à 0,40 cm d'épaisseur. Cf. OGNENOVA L. ET GEORGIEVA S., « Razkopkite na manastira...», *op. cit*., p. 390 et fig. 21, p. 393.

114. TOTEV T., *The ceramic icon...*, *op. cit*., p. 23.

115. IVANOVA V., « Razkopki na Avradaka...», *op. cit.,* p. 20 et photographie en noir et blanc n° 12, p. 21.

116. MIJATEV K., *Krăglata Cărkva...*, *op. cit.,* p. 117-118 et photographies en noir et blanc n° 198-199, p. 131 et photographie en noir et blanc n° 231[7], p. 132 et n° 232 ; *ID*., *Die Keramik...*, *op. cit.*, p. 11-12 et clichés en noir et blanc pl. VI[13 et 15] ; AKRABOVA-ZHANDOVA I., « Rabotilnitsa za risuvana keramika...», *op. cit.,* p. 498-499 et photographie n° 18, p. 499.

117. C'est-à-dire ayant reçu ce type de décoration. L'expression provient de Sylvie Yona Waksman, cf. WAKSMAN S. Y., « Étude de provenance de céramiques » in DILLMANN P., BELLOT-GURLET L. dir., *Circulation et provenance des matériaux dans les sociétés anciennes,* Paris, Éditions des archives contemporaines, 2014 (Sciences Archéologiques), p. 195-215, cf. p. 201.

118. VOGT C., BOUQUILLON A., « Technologie des plaques murales...», *op. cit.,* p. 113.

119. TALBOT RICE D., « Byzantine polychrome pottery. A survey of recent discoveries », *Cahiers Archéologiques : fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, 7, 1954, p. 69-77, cf. p. 77.

120. *Acta et Diplomata Graeca Medii Aevi Sacra et Profana* III, XI. Cf. MIKLOSICH F., MÜLLER J. (trad.), *Acta et Diplomata Graeca Medii Aevi Sacra et Profana*, vol. 6, New York, Cambridge university press, 2012, p. 55. L'acte en question définit les limites des donations territoriales et des biens offerts par l'empereur Alexis III Ange (1195-1203) à des villes italiennes, plus particulièrement ici aux Génois. Le *praktikon* nous intéressant ici date du 13 octobre 1202 (13 octobre 6711, indiction V). Comme il est indiqué aux lignes 3 à 5, il a été dressé par le protonotaire Constantin Pédiaditès "πρωτονοταριε χύρ Κωνσταντίνε Πεδιαδίτα" et le logothète Théodore Triblattitès "χύρ Θεωδορε Τριβλαττίτα". C'est dans cette donation dressée par le protonotaire Constantin Pédiaditès et le logothète Théodore Triblattitès (l. 3-5) au sujet de plusieurs possessions de la maison de Botaniatès, situées dans la région de Kalybia, qu'il est question d'une église richement décorée de mosaïques, de revêtement de marbre et de carreaux/tuiles (?) de Nicomédie.

121. ZALESSKAYA V. N., « Nouvelles découvertes de céramique peinte byzantine du X[e] siècle », *Cahiers Archéologiques : fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, 32, 1984, p. 49.

122. Le terme grec étant inconnu, Arthur John Butler a proposé de rapprocher ce terme de *ταναστρίων* avec le mot turc *tencere* qui désigne la faïence, notamment murale. Cette interprétation ne s'appuie cependant sur aucune autre source textuelle. Cf. BUTLER A. J., *Islamic Pottery, a study mainly historical*, London, Ernest Benn Ltd, 1926, p. 165, n. 3.

123. GERSTEL S., LAUFFENBURGER J. A., « The Nikomedia Workshop : New Evidence on Byzantine Tiles », *The Journal of the Walters Art Museum*, 66/67, 2010, p. 5-53.

124. FRANÇOIS V., « Les ateliers de céramique byzantine de Nicée/Iznik et leur production (X^e^-début XIV^e^ siècle) », *Bulletin de correspondance hellénique*, 121, 1997, p. 411-442.

125. MASON R. B., MANGO M. M., « Glazed tiles…», *op. cit.,* p. 313-331.

126. BARDILL J., *Brickstamps of Constantinople*, t. I, Oxford, Oxford University press, 2004, p. 4-6.

127. « Ils font aussi des coupes, des navettes et autres vases d'argile, qu'ils peignent de cette manière. Ils prennent des couleurs de toutes espèces, ils broient avec de l'eau chacune séparément ; à chaque couleur, ils mêlent un cinquième de verre de même couleur, broyé à part avec de l'eau ; ils en peignent des cercles, des arcs, des carrés, et, dans ces figures, des animaux, des oiseaux, des feuillages ou tout autre chose, à volonté. Après avoir ainsi orné les vases de peintures, ils les mettent dans le fourneau du verre à vitre, y allumant un feu de bois de hêtre sec jusqu'à ce que, environnés par les flammes, ils soient chauffés au blanc. Alors ils retirent le bois et bouchent le fourneau (…) », traduction personnelle à partir de l'ouvrage BLANC A. (trad.), *Théophile, prêtre et moine, Essai sur divers arts en trois livres*, Paris, A. et J. Picard, 1980, II, 16, p. 80.

128. DURAND J. ET VOGT C., « Plaques de céramique décorative byzantine d'époque macédonienne », *Revue du Louvre et des musées de France*, 4, 1992, p. 38-44 ; VOGT C., BOUQUILLON A., « Technologie des plaques murales…», *op. cit.,* p. 110-111 ; GERSTEL S., LAUFFENBURGER J. A. éd., *A lost art…*, *op. cit.,* p. 67-87.

129. ČANGOVA J., « Novi nahodki ot preslavskata risuvana keramika [Nouvelles mises au jour au sujet de la céramique peinte de Preslav] », *Izvestija na Bălgarskija arheologičeski institut*, 33, 1972, p. 285-292.

130. TOTEV T., « L'atelier de céramique peinte du monastère royal de Preslav », *Cahiers Archéologiques : fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, 35, 1987, p. 65-80.

131. VOGT C., BOUQUILLON A., « Technologie des plaques murales…», *op. cit.,* p. 113.

132. TOTEV T., « L'atelier de céramique…», *op. cit.,* p. 68-69 et fig. 4-6, p. 68-69 ; *ID.*, *Dvorcovijat manastir…, op. cit.,* pl. LV.

133. *ID.*, « L'atelier de céramique…», *op. cit.,* p. 68 et fig. 3, p. 67 ; *ID.*, *Dvorcovijat manastir…, op. cit.,* pl. LVII^1-3^.

134. ATANASOV G., JOTOV V., *skala…*, *op. cit.,* tabl. CIII, p. 302 et p. 325.

135. MIJATEV K., *Krăglata Cărkva…*, *op. cit.,* p. 142 et photographies noir et blanc n° 231^1^, p. 132 et n° 242^6-7-8^, p. 140 et n° 252^2-5^, p. 144 ; *ID.*, *Die Keramik…, op. cit.,* p. 37 et clichés noir et blanc pl. XI^9-12-13-14-15^ et XII^4-5-7^.

136. TOTEV T., *Monastirăt v "Tuzlalăka" – centăr…, op. cit.* (1982), p. 53.

137. DURAND J. ET VOGT C., « Plaques de céramique… », *op. cit.,* p. 41-42.

138. *Ibid*., p. 42.

139. TOTEV T., *Keramična ikona v srednovekovna Bălgarija*, Sofia, Akademično izdatelsvo « Prof. Marin Drinov », 2001 (version bulgare de *The ceramic icon in medieval Bulgaria*, Sofia, 1999.), pl. X ; MIJATEV K., *Krăglata Cărkva…*, *op. cit.,* photographies en noir et blanc n° 196-197, p. 114-115. Pour les plaques mises au jour sur les autres sites et ateliers, les publications n'ont apporté aucune précision à ce sujet.

140. GERSTEL S, LAUFFENBURGER J. A. éd., *A lost art…*, *op. cit.,* n° A. 5 à A. 18, p. 69-70.

141. DURAND J., VOGT C., « Plaques de céramique… », *op. cit.,* p. 43 ; GERSTEL S., LAUFFENBURGER J. A. éd., *A lost art…*, *op. cit.,* p. 68.

142. VOGT C., BOUQUILLON A., « Technologie des plaques murales… », *op. cit.,* p. 111.

143. Les fouilles des ateliers du monastère de Tuzlalăka ont mis au jour deux couteaux en bronze. Cf. TOTEV T., *Preslavskata kultura…, op. cit.,* p. 99.

144. TOTEV T., *The ceramic icon…, op. cit.,* p. 51.

145. COCHE DE LA FERTÉ E., « Décors en céramique byzantine au musée du Louvre », *Cahiers Archéologiques : fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, 9, 1957, p. 187-217, cf. p. 188 ; VOGT C., BOUQUILLON A., « Technologie des plaques murales… », *op. cit.,* p. 111. Leurs analyses ont été menées au Laboratoire de Recherches des Musées de France sur des fragments conservés à Preslav.

146. TITE M. S., FREESTONE I. C., MASON R., MOLERA J., VENDRELL-SAZ M., WOOD N., « Lead glazes in antiquity - Methods of production and reasons for use », *Archaeometry*, 40-2, 1998, p. 241-260, cf. p. 242 ; WAKSMAN S. Y., BOUQUILLON A., CANTIN N., KATONA I., « Approche archéométrique des premières « byzantine glazed white ware » et de productions glaçurées romaines et romaines tardives », *Rei Cretariæ Romanæ Fautorum Acta*, 40, 2008, p. 531-536, cf. p. 531 et p. 533.

147. TITE M. S. *et al.*, « Lead glazes in antiquity… », *op. cit.,* p. 242 et tabl. 3.

148. TITE M. S., « The technology of glazed islamic ceramics using data collected by the late Alexander Kaczmarczyk. », *Archeometry*, 53-2, 2011, p. 329-339.

149. *Ibid.*

150. TITE M. S. *et al.*, « Lead glazes in antiquity… », *op. cit.,* p. 248.

151. VOGT C., BOUQUILLON A., « Technologie des plaques murales…», *op. cit.,* p. 54.

152. On note par ailleurs que cette carence en plomb est compensée par l'ajout d'un fort dosage en oxyde de cuivre.

153. Vitruve en explique clairement la fabrication : « (…) *ita aes et ea arena ab ignis vehementia confervescendo quum coaluerint, inter se dando et accipiendo sudores, a proprietatibus discedunt, suisque rebus, per ignis vehementiam confecta, caeruleo rediguntur colore*. » = « (…) de cette manière le cuivre et le sable s'échauffant et se liant grâce à un feu intense, se communiquent ce qui se liquéfie de l'un et de l'autre, et se séparant chacun de leur caractère propre – l'action du feu la leur ayant fait perdre – se changent en une couleur bleue », VITRUVE, *Les dix livres d'architectures*, DALMAS A. (trad. et corr.), Paris, André Balland, 1967, VII, 11-1, p. 214.

154. Les analyses effectuées par XRD ont démontré en raison de la forme cristalline du TiO_2 et plus particulièrement de l'identification de cristaux d'anatase que l'argile n'avait pu être exposée à une température excédant les 915 °C ; l'anatase change en effet de structure pour de la rutile au-delà de cette température. BLAGOEV K. *et al.,* « Investigation by laser… », *op. cit.,* p. 41.

155. BARDILL J., *Brickstamps…*, *op. cit.,* p. 6.

156. MIJATEV K., *Krăglata Cărkva…, op. cit.,* n° 196, p. 114 ; *ID.*, *Die Keramik…*, *op. cit.,* p. 21

157. Selon Vasil N. Zlatarski, la présence de lettres glagolitiques prouve que certaines lettres identifiées jusqu'ici comme étant grecques sont en réalité des lettres cyrilliques. Cf. ZLATARSKI V. N., « Kămă istorijata na otkritija vă mjastnostăta Patleĭna stară bălgarski monastiră [Sur l'histoire des découvertes dans l'ancien monastère bulgare de la localité

de Patleĭna] », *Izvestija na Bălgarskija arheologičeski institut*, I, 2, 1921-1922, p. 146-162, cf. p. 156.

158. GOSPODINOV I., « Razkopki v Patleĭna…», *op. cit*., p. 124-125.

159. MIJATEV K., *Krăglata Cărkva…, op. cit.,* p. 113-152.

160. *ID., Die Keramik…, op. cit.,* p. 39-41 et pl. XV[8].

161. AKRABOVA-ZHANDOVA I., « Preslavkata risuvana keramika…», *op. cit*., p. 119-125.

162. VOGT C., BOUQUILLON A., « Technologie des plaques murales… », *op. cit.,* p. 112.

163. TOTEV T., *Monastirăt v "Tuzlalăka" – centăr…, op. cit.* (1982), p. 49-58, clichés noir et blanc n° 49[1-3], p. 54, n° 50-51, p. 55, n° 56[1-2], p. 58.

164. ALPASLAN-DOGĂN S., « La sculpture byzantine en Lycie et à Antalya », in PENNAS C., VANDERHEYDE C. éd., *La sculpture byzantine. VII[e]-XII[e] siècles*, Athènes, École française d'Athènes (Diffusion De Boccard), 2008 (Bulletin de correspondance hellénique, suppl. 49), p. 123-128 et fig. 4, p. 132.

165. MERCANGOEZ Z., « Réflexions sur le décor sculpté byzantin d'Anatolie occidentale », in PENNAS C., VANDERHEYDE C. éd., *La sculpture byzantine…*, *op. cit.*, p. 81-103 et fig. 10, p. 94.

166. *Ibid*., fig. 11, p. 94.

167. *Ibid*., fig. 13, p. 95.

168. VAN BERCHEM M., « Le palais de Sedrata dans le désert saharien », in *Studies in islamic art and architecture. In honour of professor K. A. C. Creswell*, Le Caire, The Center for Arabic Studies by the American University in Cairo Press, 1965, p. 8-29, cf. photographies en noir et blanc n° 12, p. 13.

169. AMOSSÉ-REVERET J., *Espace liturgique en Bulgarie de l'Antiquité tardive à la fin du I[er] Royaume bulgare*, thèse de doctorat d'Histoire et d'Archéologie, Université de Clermont Auvergne en cotutelle avec l'Université de Fribourg (Suisse), sous la direction de PHALIP B. et de SPIESER J.-M., 2020, 4 tomes (8 volumes), cf. vol. II, p. 59.

170. PILLINGER R., LIRSCH A., POPOVA V., *Corpus der spätantiken und frühchristlichen Mosaiken Bulgariens*, Wien, Österreichische Akademie der Wissenschaften, 2 vol., 2016 (Archäologische Forschungen, 25), cf. t. I, p. 41-47 ; t. II, pl. 17.

171. *Ibid*., t. I, p. 43 ; t. II, pl. 17.

172. « Tissu aux coqs » (H. 24,5 cm ; l. 15,5 cm), soie, (7[e]-8[e] s.) ; Inv. 888. III. 1. Musée des Tissus Pierre Verrier, Lyon (France).

173. Pour les exemplaires de Preslav, cf. AKRABOVA I., « Derorativnata keramika…», *op. cit.,* p. 105 et photographie noir et blanc n° 11[b], p. 107 et pl. III ; TOTEV T., *Monastirăt v "Tuzlalăka" – centăr…, op. cit.* (1982), p. 59 et photographies noir et blanc n° 50, p. 55 et n° 59, p. 61 ; pour ceux de Perperek, cf. OVČAROV N., *Otkritijata na bălgarskija…*, *op. cit.,* photographies couleurs n° 5, p. 79-80.

174. MIJATEV K., *Krăglata Cărkva…, op. cit.,* p. 134 et photographies noir et blanc n° 196[2], p. 114 ; n° 221[3], p. 128 ; *ID., Die Keramik…*, *op. cit.,* p. 15 et photographie noir et blanc Pl. VI[17] ; TOTEV T., *Preslavskata keramična…, op. cit.,* p. 21.

175. GERSTEL S., LAUFFENBURGER J. A. éd., *A lost art…*, *op. cit.*, XII. 16-17, p. 214.

176. OVČAROV N., *Otkritijata na bălgarskija…*, *op. cit.,* fig. 5, p. 79-80.

177. COCHE DE LA FERTÉ E., « Décors en céramique… », *op. cit.,* p. 200-202.

178. Suaire de saint Austremoine (H. 74 cm ; l. 71 cm), inv. 904.III.3, Musée des Tissus Pierre Verrier, Lyon (France).

179. Paragaude d'Achmim (H. 104 cm ; l. 10,8 cm), inv. 875. III. 10, Musée des Tissus Pierre Verrier, Lyon (France).

180. Suaire de l'Annonciation en provenance de la chapelle du *Sancta Sanctorum* au Latran, soie sergé, atelier syriaque ou de Constantinople (?), inv. 61231, Musée du Vatican, Cité du Vatican (Italie).

181. GERSTEL S., LAUFFENBURGER J. A. éd., *A lost art...*, *op. cit.,* VII. 3, p. 198 ; XII. 10-13, p. 212-213.

182. GOSPODINOV I., « Razkopki v Patleĭna...», *op. cit.,* p. 127 et pl. XXXVII[4-5-6-10] ; GRABAR A., *Recherches sur les influences..., op. cit.,* p. 27 ; MIJATEV K., *Krăglata Cărkva..., op. cit.,* p.140-142 et photographies en noir et blanc n° 247, p. 141, n° 231[1], p. 132 et n° 242[6-7-8], p. 140 et n° 252[2-5], p. 144 ; *ID.*, *Die Keramik..., op. cit.,* p. 33 et p. 37 et photographies en noir et blanc pl. XIII[5], n° XII[8], pl. XI[9-12-13-14-15] et XII[4-5-7] et pl. couleur XXVII[1-4].

183. Cf. GERSTEL S., LAUFFENBURGER J. A., *The Nikomedia Workshop..., op. cit.,* p. 19-27.

184. TOTEV T., *Dvorcovijat manastir..., op. cit.,* photographies en noir et blanc pl. LIII[1-3] ; *ID.*, *The ceramic icon..., op. cit.*, p. 131-132 et pl. LX.

185. GOSPODINOV I., « Razkopki v Patleĭna...», *op. cit.,* pl. XXXVIII[3] ; MIJATEV K., *Die Keramik...*, *op. cit.,* p. 33-34 et photographies en noir et blanc pl. XIII[21-26], XXII[2] ; VAKLINOV S., *Formirane na starobălgarskata kultura VI-XI vek* [*Formation de la culture prébulgare VI^e^-XI^e^ siècles*], Sofia, Nauka i Izkustvo, 1977, cliché pl. 12, p. 176-177.

186. AKRABOVA-ZHANDOVA I., « Novo v Patleĭna... », *op. cit.,* p. 75 et photographie en noir et blanc n° 7, p. 76.

187. DIRIMTEKIN F., « Les fouilles faites en 1946-1947 et en 1958-1960 entre Sainte-Sophie et Sainte-Irène, à Istanbul », *Cahiers Archéologiques : fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, 13, 1962, p. 161-185, cf. p. 181 et fig. 24 ; MANGO C., « Ninth-to Eleventh-Century... », *op. cit.,* p. 176-181.

188. GERSTEL S., LAUFFENBURGER J. A. éd., *A lost art...*, *op. cit.,* XII. 35-39, p. 221-223.

189. *Ibid.*, XII. 35, p. 181.

190. MIJATEV K., *Krăglata Cărkva..., op. cit.,* photographie noir et blanc n° 151[4], p. 84.

RÉSUMÉS

La production et l'utilisation de l'art de la céramique polychrome architecturale dans la décoration de plusieurs églises de Constantinople ont été révélées en 1907. Les interrogations sur leur origine deviennent entières avec la découverte en 1909 par Iordan Gospodinov de plaques similaires à pâte blanche dans les fouilles du monastère de Patleĭna, situé dans le rayonnement de la deuxième capitale du 1^er^ royaume bulgare médiéval (Preslav), établie par Siméon I^er^ (893-927). Cette région est en effet durant cette période le lieu de l'installation de complexes monastiques mais aussi de la construction de nombreuses églises. Cette vie artistique et spirituelle intense reflète en réalité la politique de ce roi qui souhaite élever son jeune État bulgare au rang des foyers artistiques proches que sont Thessalonique et Constantinople. La situation géographique de ces terres, les désignant par ailleurs comme un point de confluence où se mêlent des héritages antiques et différentes influences issues de mouvements migratoires de populations diverses, nécessite de s'interroger sur les sources d'inspirations et sur les savoirs techniques qui ont pu marquer leur production artistique. Durant la période médiévale, les

dirigeants, animés d'une volonté d'affirmer leur puissance face à Constantinople, entretiendront une relation passionnelle avec cette dernière perçue autant comme une concurrente que comme un modèle. Il n'est donc pas surprenant de voir dans la décoration de constructions civiles et religieuses sous Siméon Ier l'apparition de la céramique polychrome architecturale, utilisée dans les mêmes périodes qu'à Constantinople comme décor pariétal. Leur origine – Preslav ou Constantinople – tout comme celle des artistes-artisans a éveillé de nombreux débats. Les études récentes ont toutefois pu éclaircir certains aspects dont, notamment pour le cas de Preslav, que cet art original a été produit localement. Actuellement, cinq grands complexes d'ateliers de fabrication de ce type de céramique ont pu être identifiés dans le bassin de Preslav mais les connaissances sur la diffusion et sur le développement de cette décoration architecturale demeurent incertaines.
Cette étude propose de ce fait de dresser une synthèse des connaissances acquises sur cet art jusqu'à aujourd'hui afin, je l'espère, d'approfondir une réflexion sur leur interaction avec l'édifice et le fidèle. Orner l'espace liturgique dans le sens d'« *ornare* », c'est-à-dire décorer une surface dans le but de sublimer harmonieusement un lieu afin qu'il soit à la hauteur de la gloire de Dieu, prend également une tout autre dimension en devenant un moyen de transmission de messages spirituels et de pouvoirs. Composées de deux catégories – l'ornemental et le figuré –, ces céramiques participent tout comme la mosaïque, la peinture ou la sculpture à figurer le monde céleste sur terre mais aussi à montrer, comme l'explique Cyprien de Carthage (IIIe siècle), que le fidèle doit, tout comme l'église, être orné, édifier son intérieur en le parant de l'éclat de la vraie lumière et de vertus. Derrière cette décoration fabriquée sur la demande de commanditaires, nous assistons non seulement à une volonté d'accroître la foi du croyant mais surtout d'exprimer une puissance en touchant la sensibilité du fidèle.

The production and use of the art of architectural polychrome ceramics for the decoration of several churches in Constantinople was revealed in 1907. The questions regarding their origin become complete with the discovery in 1909 by Iordan Gospodinov of similar plates with white paste in the excavations of Patleĭna monastery, located in the vinicity of the second capital of the First medieval Bulgarian kingdom (Preslav), established by Simeon I (893-927). During this period, this region has seen the installation of monastic complexes but also of the construction of numerous churches. This intense artistic and spiritual life effectively reflects the politics of a king who wished to elevate his young Bulgarian state to the rank of the nearby artistic centers of Thessaloniki and Constantinople. The geographical location of these lands, which also designate it as a confluence point where the ancient heritage and different influences from the migratory movements of different populations are mixed, begs the question of the sources of inspiration and the technical knowledge which may have marked their artistic production. During the medieval period, leaders who are motivated by a desire to assert their power in the face of Constantinople maintain a passionate relationship with Constantinople, perceived as both a rival and a model. It is therefore not surprising to see in the decoration of civil and religious constructions under Simeon I the appearance of architectural polychrome ceramics, used in the same periods as in Constantinople, as a parietal decoration. Their origins - Preslav or Constantinople - as well as that of the artists-artisans, have aroused many debates. Recent studies however, have been able to clarify some points, including in the case of Preslav, that this original art was produced locally. Currently, five large workshops of this type of ceramic have been identified in the Preslav basin, but the knowledge of the diffusion and development of this architectural decoration remains uncertain.
This study therefore proposes to draw up a synthesis of the knowledge acquired on this art up to the present day in order, I hope, to propound a reflection on their interactions with the building and the believer. To ornate the liturgical space in the sense of "ornare", that is to say decorating a surface with the aim of harmoniously sublimating a place so that it is worthy of the glory of

God, also takes on a completely different meaning by becoming a mean of transmitting spiritual messages and powers. Composed of two categories - ornamental and figurative -, these ceramics participate, together with mosaics, painting or sculpture, to represent the heavenly world on earth but also in showing, as Cyprian of Carthage (3rd c.) explains that the believer must just as the church is ornate, to build his interior by filling it with the brightness of true light and virtues. Behind this decoration, made on the request of patrons, we witness not only a desire to increase the faith of the believer but above all to express a power by touching the sensitivity of the faithful.

INDEX

Mots-clés : art médiéval byzantin, art médiéval du premier royaume bulgare, céramique architecturale polychrome, décor de l'espace liturgique
Keywords : byzantine medieval art, medieval art of the first bulgarian kingdom, architectural polychrome ceramics, decor of the liturgical space

AUTEUR

Julia Amossé-Reveret
Membre visiteur (Halma, UMR 8164-Université de Lille). Docteure en archéologie paléochrétienne et byzantine. Université de Clermont Auvergne (France), Université de Fribourg (Suisse). Thèse soutenue à la faculté de Lettres de Fribourg (Suisse) en 2020 intitulée « Espace liturgique en Bulgarie de l'Antiquité Tardive à la fin du Ier Royaume bulgare »
jreveret@yahoo.fr

Restaurer les couvents des ordres mendiants en Auvergne au XIX^e siècle. Jalons pour une enquête

Claire Bourguignon

1 « Notre siècle est le premier qui se soit piqué de réparer les édifices des siècles passés sans les défigurer ». Cette phrase introductive de l'article intitulé « La restauration de nos monuments historiques devant l'art et le budget », publié par l'historien Anatole Leroy-Beaulieu (1842-1912) dans la *Revue des deux mondes* en 1874, est révélatrice de l'attention croissante portée aux édifices anciens par les érudits depuis le début du XIX^e siècle, de la prise de conscience progressive de la nécessité de leur entretien, mais également des interrogations soulevées par les restaurations contemporaines sur les monuments[1]. Les travaux menés par M. Phalip sur les édifices religieux médiévaux d'Auvergne ont constitué un terreau fertile pour le développement de ces problématiques depuis les années 2000. Si les campagnes de restauration de la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Clermont et des grands sanctuaires romans au XIX^e siècle sont désormais bien connues[2], celles des églises gothiques paroissiales[3] et des complexes religieux nécessitent encore d'être approfondies, tant en Auvergne que dans le reste de l'espace français[4]. Cet état de l'art s'explique sans doute par un paradoxe structurel et fonctionnel. Supprimés par décret de l'Assemblée constituante le 13 février 1790, les ensembles conventuels ont été divisés en lots, puis vendus, voire détruits au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles[5]. Ainsi, dans le cas des couvents des ordres mendiants, l'archéologue et l'historien de l'art doivent prendre en considération l'évolution de la fonction des espaces sacrés et les aménagements liturgiques afférents, ce qui rend l'analyse architecturale délicate. Le propos qui suit constitue donc une contribution à l'examen des restaurations effectuées au XIX^e siècle dans les couvents mendiants fondés entre le début du XIII^e siècle et la fin du XV^e siècle dans les diocèses de Clermont, du Puy et de Saint-Flour (après 1317). Il vise à caractériser le corpus et à dresser un premier bilan de la documentation traitant des restaurations réalisées au lendemain de la Révolution française. Il ambitionne également d'identifier les modalités de déroulement des chantiers, leurs acteurs et leurs enjeux. Il a enfin pour

objectif de mettre en exergue les limites d'une telle entreprise dans le cas auvergnat et de proposer des perspectives de recherches à partir des données disponibles.

1. Le corpus et la documentation

2 Le corpus se compose de vingt-sept couvents : dix-sept relèvent de l'ordre franciscain (branche masculine et féminine), trois de l'ordre dominicain, trois des Carmes, deux des Ermites de Saint-Augustin et deux des Frères de la Pénitence de Jésus-Christ (ou Sachets) (Fig. 1).

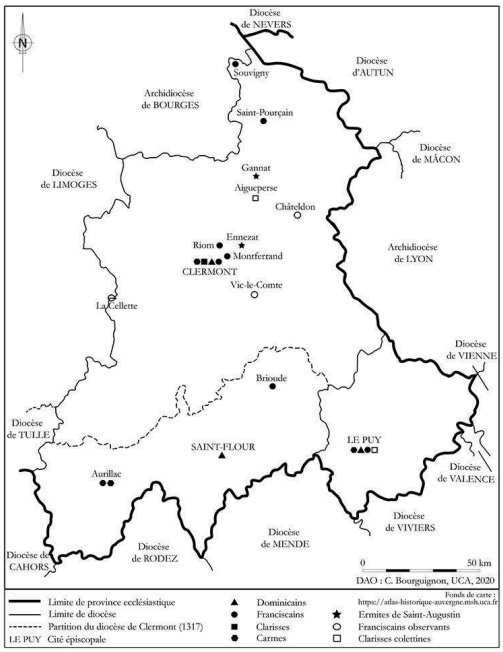


Fig. 1. Les couvents des ordres mendiants dans les diocèses de Clermont, du Puy et de Saint-Flour en 1789 (DAO C. Bourguignon, 2020 - Université Clermont Auvergne).

3 Au XIX[e] siècle, la plupart des ensembles conventuels ont fait l'objet de réhabilitations entraînant des restaurations. Parmi ceux-ci, sept ont conservé une fonction religieuse en étant réoccupés par d'autres congrégations (couvents des Franciscains à Montferrand et à Aurillac, des Carmes à Clermont et au Puy, des Dominicains à Clermont, au Puy et à Saint-Flour), sept ont été convertis en exploitations ou en logements privés (enclos des Franciscains de Brioude, Le Puy-en-Velay, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Souvigny, des Clarisses d'Aigueperse et de Clermont, des Augustins d'Ennezat), un est devenu le siège de la préfecture du Puy-de-Dôme (second complexe franciscain (II) de Clermont)[6], un autre a été réhabilité en hôpital psychiatrique (couvent des Franciscains colétans de La Cellette), un dernier a été transformé en prison (enclos des Franciscains de Riom) (Fig. 2).

Ville	Ordre mendiant	Fonction des couvents des ordres mendiants au XIXe siècle						
		Inchangée	Religieuse	Hospitalière	Administrative	Judiciaire	Industrielle	Agricole et privée
ALLIER								
Gannat	Augustins	couvent détruit						
Saint-Pourçain	Franciscains							X
Souvigny	Franciscains							X
CANTAL								
Aurillac	Carmes	couvent détruit						
Aurillac	Franciscains		X		gendarmerie			
Boisset	Clarisses	couvent détruit						
Carlat	Clarisses	fondation non confirmée						
Murat	Franciscains colétans	couvent détruit						
Saint-Flour	Dominicains		X					
CORRÈZE								
La Cellette	Franciscains colétans			X				
HAUTE-LOIRE								
Brioude	Franciscains							X
Le Puy-en-Velay	Carmes		X					
Le Puy-en-Velay	Clarisses colettines	X						
Le Puy-en-Velay	Dominicains		X					
Le Puy-en-Velay	Franciscains	couvent détruit						
Le Puy-en-Velay	Sachets	couvent détruit						
PUY-DE-DÔME								
Aigueperse	Clarisses colettines							X
Châteldon	Franciscains observants							X
Clermont-Ferrand	Clarisses							X
Clermont-Ferrand	Carmes		X					
Clermont-Ferrand	Dominicains		X					
Clermont-Ferrand	Franciscains (I)				X			
Clermont-Ferrand	Franciscains (II)				préfecture			
Clermont-Ferrand	Sachets	couvent détruit						
Ennezat	Augustins (I)	couvent détruit						
Ennezat	Augustins (II)							X
Montferrand	Franciscains		X	X				
Riom	Franciscains (I)	couvent détruit						
Riom	Franciscains (II)					X		
Vic-le-Comte	Franciscains observants						faïencerie	

Fig. 2. Fonction des couvents des ordres mendiants d'Auvergne au XIXe siècle (DAO C. Bourguignon, 2023 - Université Clermont Auvergne).

4 Les réaffectations des couvents mendiants d'Auvergne en centres de détention ou en asiles ne constituent pas un cas isolé (citons l'exemple du couvent franciscain de Troyes devenu la maison d'arrêt Hennequin), puisque divers complexes religieux réguliers ont fait l'objet de transformations similaires au cours de leur histoire (abbaye de Fontevraud, abbayes cisterciennes de Clairvaux et Noirlac, couvent de la Visitation au Mans...). Ces nouveaux usages relèvent ainsi pleinement des problématiques récemment développées sur l'enfermement dans les espaces conventuels et les espaces carcéraux à la suite des travaux de Michel Foucault[7].

5 La protection patrimoniale des couvents mendiants fut tributaire de l'évolution des fonctions du bâti conventuel après la Révolution française. L'examen du statut des édifices montre en effet que seule l'église Saint-Laurent du Puy-en-Velay figurait sur la liste des Monuments historiques dressée par Prosper Mérimée en 1840[8]. Celle-ci fut classée au titre des Monuments historiques le 21 mai 1906. La dernière décision de protection, datée du 13 janvier 2020, concerna le second couvent franciscain de Riom, transformé en prison à l'aube du XIXe siècle, actuellement en cours de réhabilitation (Fig. 3).

Ville	Ordre mendiant	Protection au titre des Monuments Historiques		
		Date	Nature de la protection	Édifice protégé
Gannat	Augustins	couvent détruit		
Saint-Pourçain	Franciscains	non protégé		
Souvigny	Franciscains	non protégé		
CANTAL				
Aurillac	Carmes	couvent détruit		
Aurillac	Franciscains	25 mars 1977	inscription	église Notre-Dame-aux-Neiges
Boisset	Clarisses	couvent détruit		
Carlat	Clarisses	fondation non confirmée		
Murat	Franciscains colétans	couvent détruit		
Saint-Flour	Dominicains	7 juin 1960	classement	église Saint-Vincent
CORRÈZE				
La Cellette	Franciscains colétans	non protégé		
HAUTE-LOIRE				
Brioude	Franciscains	non protégé		
Le Puy-en-Velay	Carmes	30 décembre 1988	inscription	église Saint-Pierre-des-Carmes
Le Puy-en-Velay	Clarisses colettines	7 décembre 1925	inscription	couvent Sainte-Claire
Le Puy-en-Velay	Clarisses colettines	7 octobre 1942	inscription	couvent Sainte-Claire et alentours
Le Puy-en-Velay	Dominicains	21 mai 1906	classement	église Saint-Laurent
Le Puy-en-Velay	Dominicains	26 décembre 1949	classement	salle du chapitre
Le Puy-en-Velay	Franciscains	couvent détruit		
Le Puy-en-Velay	Sachets	couvent détruit		
PUY-DE-DÔME				
Aigueperse	Clarisses colettines	non protégé		
Châteldon	Franciscains observants	non protégé		
Clermont-Ferrand	Carmes	24 mars 1961	inscription	église Saint-Genès-des-Carmes
Clermont-Ferrand	Clarisses	non protégé		
Clermont-Ferrand	Dominicains	23 avril 1965	inscription	chapelle de la Visitation
Clermont-Ferrand	Franciscains (I)	25 septembre 1919	classement	chapelle de Beaurepaire ou des Cordeliers Vieux
Clermont-Ferrand	Franciscains (II)	18 août 1988	inscription	chapelle des Cordeliers
Clermont-Ferrand	Sachets	couvent détruit		
Ennezat	Augustins (I)	couvent détruit		
Ennezat	Augustins (II)	non protégé		
Montferrand	Franciscains	12 novembre 1926	inscription	portail
Riom	Franciscains (I)	couvent détruit		
Riom	Franciscains (II)	25 octobre 1962	inscription	église, cloître, façade est sur la cour d'entrée du bâtiment dit de l'administration et versant de la toiture correspondant, vestibule
		13 janvier 2020	inscription	Maison centrale (ancien couvent des Cordeliers)
Vic-le-Comte	Franciscains observants	non protégé		

Fig. 3. Protection patrimoniale des couvents des ordres mendiants d'Auvergne (DAO C. Bourguignon, 2023 - Université Clermont Auvergne ; source : Base Mérimée).

6 Les restaurations contemporaines des couvents mendiants bénéficient d'une documentation variée (correspondances, rapports, devis, mémoires, littérature érudite locale, etc.) conservée dans les fonds publics (archives nationales, départementales et municipales, médiathèque du patrimoine et de la photographie, service régional de l'inventaire, bibliothèques patrimoniales) dont le dépouillement nécessite d'être problématisé et approfondi. Les actes émanant de l'administration centrale des Monuments historiques renseignent rarement l'état et les interventions effectuées sur les établissements mendiants. Ainsi, la consultation des *Lettres de Mérimée à Ludovic Vitet*[9], de *La correspondance Mérimée-Viollet-le-Duc*[10] et des *Procès-verbaux de l'Académie des beaux-arts*[11] se révèlent peu fructueuses. Plus remarquables, les *Notes d'un voyage en Auvergne,* consignées par Prosper Mérimée dans un rapport adressé au ministre de l'Intérieur[12], brossent à grands traits l'histoire et l'aspect des édifices ainsi que leurs aménagements intérieurs (autels, enfeus) et sont accompagnées de jugements critiques. L'inspecteur général des Monuments historiques évoque par exemple l'ancienne église des Dominicains de Clermont en ces termes :

> « Église des Jacobins : [...] Construite évidemment dans la période bysantine, et autant que j'en puisse juger vers le milieu du XII^e^ siècle, elle paraît avoir été achevée ou réparée à la fin du XIII^e^ siècle, puis retouchée au XV^e^ siècle, car c'est à cette époque seulement que peuvent se rapporter quelques détails d'ornementation, espèces de hors-d'œuvre bien évidemment ajoutés après-coup, longtemps après l'achèvement de l'édifice. Au milieu de ces changements, il ne paraît pas que le plan primitif se soit altéré : c'est une basilique à une seule nef, sans apside, et l'on ne peut douter que cette disposition ne soit ancienne, car la muraille orientale est percée de fenêtres ornées dans le style bysantin. Les autres fenêtres ont également conservé leur forme en plein cintre. [...] Les chapiteaux des colonnes

> engagées dans les murs latéraux de la nef appartiennent au gothique primitif mais sont travaillés avec la plus grande recherche et aussi riches qu'élégants. On voit de chaque côté de cette nef une niche surmontée d'un pinacle fort orné, et dans l'intérieur de laquelle quelques restes de peintures à fresque percent à travers une couche de badigeon : probablement ces niches renfermaient autrefois des tombeaux ; on y a placé des autels »[13].

7 Force est de constater qu'en Auvergne, seuls trois anciens couvents mendiants ont attiré son attention ; encore, celle-ci s'est-elle essentiellement concentrée sur les sanctuaires (l'ancien couvent des Franciscains d'Aurillac et les églises dominicaines de Clermont et du Puy-en-Velay). Aux textes officiels, il convient d'ajouter les articles et les notices publiés dans des revues et des ouvrages de synthèses rédigés par et à destination de l'érudition locale. Citons le cas de la notice consacrée à l'église paroissiale Saint-Laurent du Puy, reconstruite par les Dominicains aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, insérée par Frédéric-Guillaume Deribier de Cheissac dans le *Dictionnaire statistique du département de la Haute-Loire*[14].

8 La documentation graphique produite lors de projets de restauration constitue une source importante. Elle renseigne en effet sur les étapes de construction et d'entretien des édifices, mais également sur l'état et la disposition intérieure et extérieure du bâti peu après la Révolution française. À Riom par exemple, la réhabilitation du couvent franciscain en prison à partir de 1820 a entraîné la levée de plans de l'église et des différents niveaux d'élévation des anciens bâtiments conventuels et l'élaboration de coupes de l'église par les architectes C.-F.-M. Attiret, G. Degeorge, M. A. Richier et P. Rousseau entre 1819 et 1828 (Documentation planimétrique : Riom) (Fig. 4).

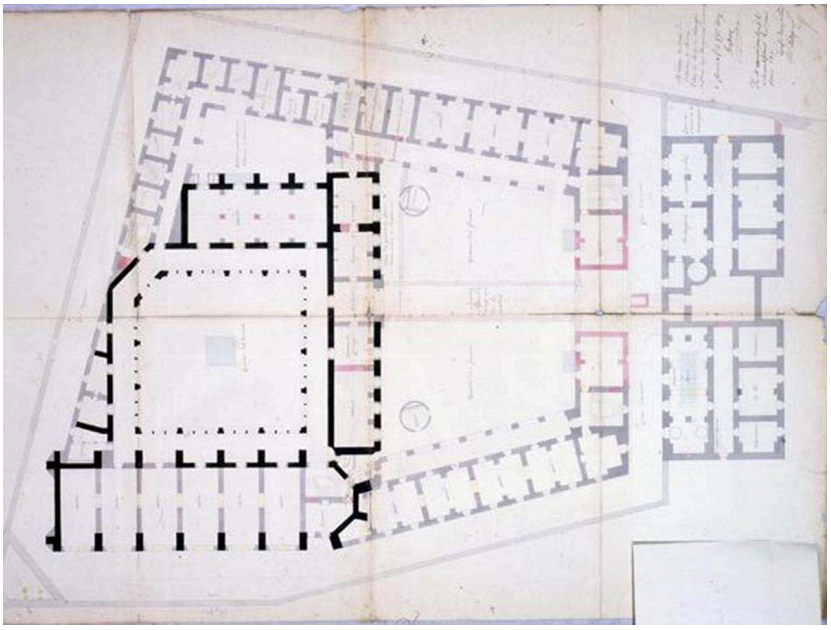


Fig. 4. Maison centrale de détention de Riom (Puy-de-Dôme). Plan du rez-de-chaussée (état projeté), P. Rousseau, 1819, sans échelle, lavis rose et violet, encre noire, Archives Départementales du Puy-de-Dôme, 4 N 0346, Charenton-le-Pont, Médiathèque du patrimoine et de la photographie, Base Mémoire.

9 Ces plans sont précieux car les différentes parties du couvent ont fait l'objet de nombreux remaniements dans le deuxième tiers du XIX^e^ siècle, à la fin des années 1980

et 2000, lesquels n'ont pas été accompagnés d'études archéologiques. Ils sont donc riches d'enseignements quant à l'évolution de la structure du bâti dans le parcellaire, l'organisation interne des édifices et des espaces de circulation, mais aussi sur l'aspect de l'église avant son cloisonnement interne en quatre niveaux d'élévation, l'effondrement d'un contrefort et de voûtains en 1987 et sa rénovation extérieure à l'aide d'un bardage en bacs acier à la fin des années 2000 (Fig. 5).

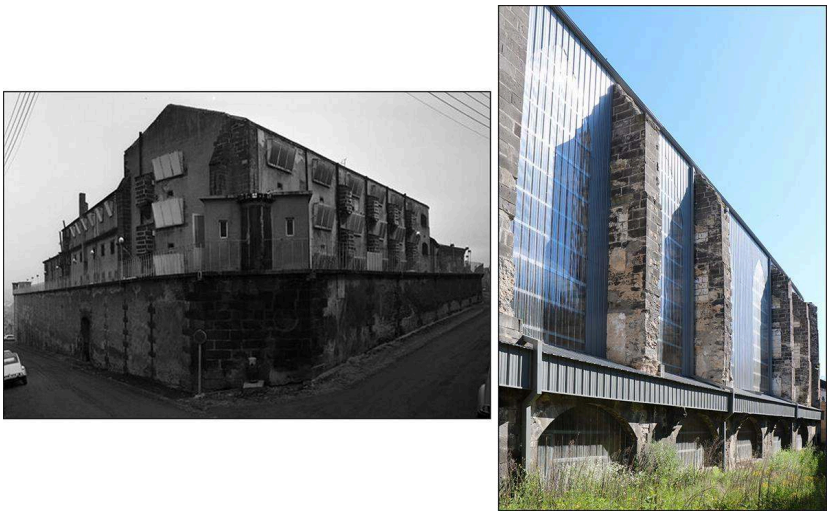


Fig. 5. Vue de l'ancienne église des Franciscains (II) dans la Maison centrale de détention de Riom (Puy-de-Dôme) depuis l'angle des rues de l'Hôtel des Monnaies et Soubrany en 1984 et en l'état actuel (cl. R. Choplain et R. Maston, Charenton-le-Pont, Médiathèque du patrimoine et de la photographie, Base Mémoire, NUMI 19846301463V (1984) ; C. Bourguignon - Université Clermont Auvergne).

10 La production de documents iconographiques qui se développa au cours du XIX^e^ siècle fournit d'autres données intéressantes. Les gravures, les lithographies, les cartes postales et les dessins réalisés à cette période permettent en effet de préciser la datation de certaines restaurations en l'absence de sources textuelles précises. La documentation disponible pour la ville du Puy-en-Velay est ainsi riche d'informations concernant les restaurations effectuées aux couvents des Dominicains et des Carmes. Outre les gravures publiées au XIX^e^ siècle dans les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*[15] ou dans l'*Album archéologique de la ville du Puy*[16], il convient de signaler les ouvrages de synthèses publiés dans les années 1970-1980 réunissant près d'une centaine de gravures, dont les vues réalisées par P. Giriat au tournant des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles et les dessins de M. Imbard effectués vers 1820[17].

11 Les catalogues des collections des musées, rédigés dès la seconde moitié du XIX^e^ siècle, permettent également d'identifier certaines campagnes de restauration par les donations d'éléments lapidaires. Au Puy-en-Velay, la destruction de la façade ouest de l'église Saint-Pierre-des-Carmes puis sa reconstruction entre 1863 et 1866 ont entraîné la découverte et la dépose de deux blasons : le premier en brèche, datant sans doute du Bas Moyen Âge ou du début de l'époque moderne (armes de la famille de Coubladour ?) ; le second en arkose de Blavozy ou de Brives, aux armes de la ville du Puy, datant du dernier quart du XVI^e^ siècle ou du premier quart du XVII^e^ siècle. Ces deux éléments sont aujourd'hui conservés au musée Crozatier[18].

2. Les restaurations des églises mendiantes : modalités, acteurs et enjeux

12 Dans le corpus étudié, les restaurations des églises mendiantes revêtirent différentes formes. Plusieurs projets ont visé à modifier le plan des sanctuaires afin de répondre à des aménagements urbanistiques réalisés aux abords de l'édifice ou à la croissance démographique. À Clermont par exemple, le percement de la rue Godefroy de Bouillon dans le premier tiers du XIX^e^ siècle a entraîné la suppression de plusieurs travées occidentales du vaisseau méridional de la chapelle de la Visitation (ancienne église des Dominicains)[19]. À Aurillac, divers projets d'agrandissement de l'église Notre-Dame-aux-Neiges, ancien sanctuaire des Franciscains, furent envisagés en 1827, 1842 et avant 1870. L'un d'eux consistait en l'ajout de deux vaisseaux au nord et au sud de la nef existante. Aucun de ces projets ne fut néanmoins mis à exécution[20]. Au Puy-en-Velay en revanche, deux collatéraux ont été ajoutés de part et d'autre de la nef unique de l'église Saint-Pierre-des-Carmes en 1840-1846, augmentant sensiblement le volume de l'édifice et, partant, le nombre de fidèles accueillis (Fig. 6).

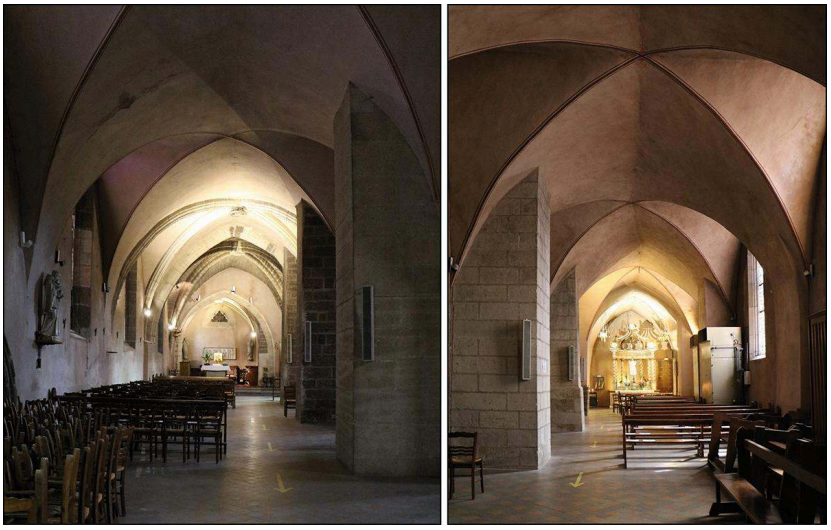


Fig. 6. Collatéraux nord (à g.) et sud (à dr.) de l'église Saint-Pierre-des-Carmes du Puy-en-Velay (Haute-Loire) (cl. C. Bourguignon - Université Clermont Auvergne).

13 La plupart des projets de restauration ont consisté à remanier ou à reconstruire les élévations existantes, en particulier le clocher et la façade d'entrée des églises. À Clermont au début du XIX^e^ siècle, le portail principal de l'église Saint-Genès-des-Carmes, sans doute érigé au cours du deuxième ou troisième tiers du XV^e^ siècle sur la façade nord, fut déplacé et réaménagé dans la façade sud de la première travée occidentale. Il constitue encore aujourd'hui l'entrée principale de l'église rue Neuve des Carmes (Fig. 7).

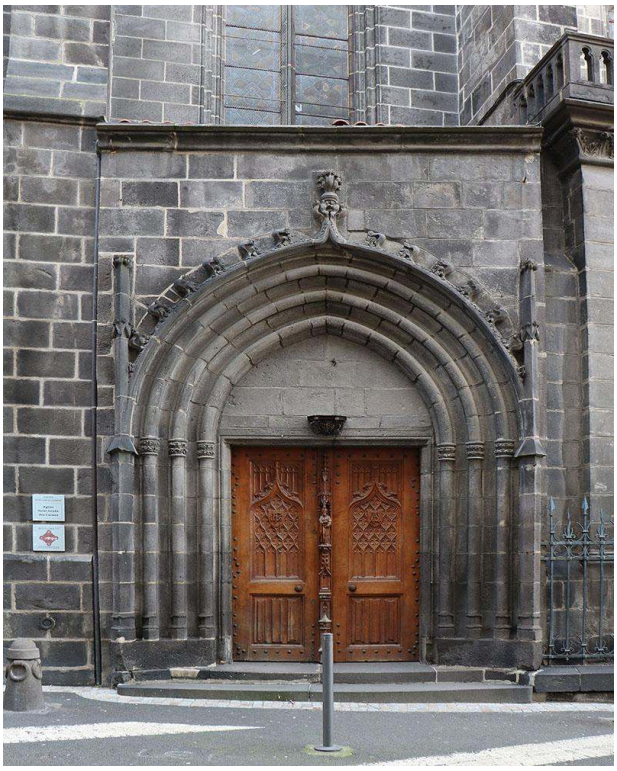


Fig. 7. Portail sud de l'église Saint-Genès-des-Carmes de Clermont (Puy-de-Dôme) (cl. C. Bourguignon - Université Clermont Auvergne).

14 La façade ouest de l'ancienne église des Dominicains de Clermont fut également reconstruite au début du XIX^e^ siècle à la suite du percement de la rue Godefroy de Bouillon. Il en alla de même au Puy-en-Velay où dès 1840, l'architecte M. Berry et le sculpteur A. Préault (1809-1879)[21] proposèrent trois projets de restauration de la façade ouest de l'église Saint-Laurent en style néo-gothique[22]. Le portail médiéval, érigé autour du dernier quart du XV^e^ siècle dans la façade sud de la première travée occidentale[23], fut transféré sur la façade ouest de l'église Saint-Laurent au cours des années 1840-1850. Il fut flanqué de deux portails latéraux de même structure, mais de dimensions plus modestes, dont les tympans brisés sont ornés en leur centre d'un blason couronné encadré par une arcature trilobée. Les blasons comportent des initiales pouvant être attribuées au nord à Pierre-Marie-Joseph Darcimoles, évêque du Puy (1840-1847), et au sud à son successeur Joseph Auguste Victorin de Morlhon (1847-1862) (Fig. 8).



Fig. 8. Façade ouest de l'église Saint-Laurent (ancienne église des Dominicains) du Puy-en-Velay (Haute-Loire) (cl. C. Bourguignon - Université Clermont Auvergne).

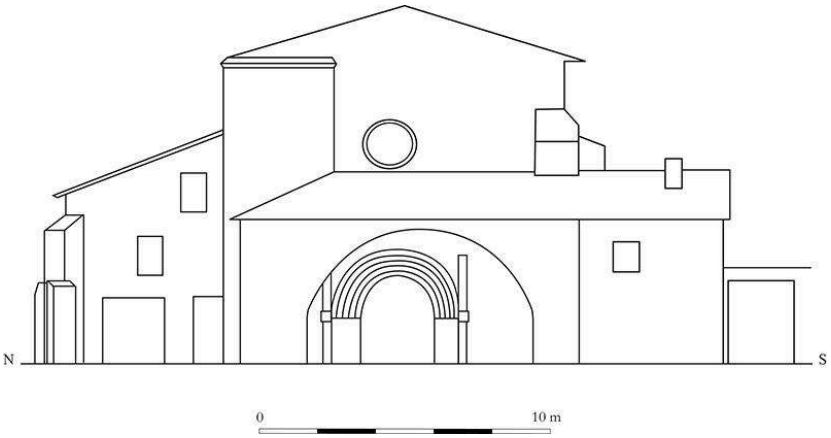


Fig. 9. Coupe nord-sud de la façade ouest de l'église Saint-Pierre-des-Carmes du Puy-en-Velay (Haute-Loire) en 1862 (DAO C. Bourguignon, 2020 - Université Clermont Auvergne ; d'après coupe D'Elklemaire publiée dans : FALARZ R., *Ville du Puy-en-Velay, église Saint-Pierre des Carmes, Notice historique*, 2003, Chadrac, R. Falarz architecte D.P.L.G., pl. 7).

15 Quelques années plus tard, la façade ouest de l'église Saint-Pierre-des-Carmes fut démolie puis reconstruite de 1863 à 1866 en style néo-gothique (Fig. 9 et Fig. 10).



Fig. 10. Façade ouest de l’église Saint-Pierre-des-Carmes du Puy-en-Velay (Haute-Loire) en 2016 (cl. C. Bourguignon - Université Clermont Auvergne).

16 Cette façade comportait alors des pinacles et des acrotères et deux hautes tours, lesquels sont en cours de restauration. Le couvrement des édifices a également fait l’objet de modifications structurelles et esthétiques. La charpente et la toiture de l’église Saint-Pierre-des-Carmes du Puy-en-Velay furent restaurées au début des années 1870. La charpente fut rehaussée et les tuiles canal furent remplacées par des ardoises (Fig. 11).

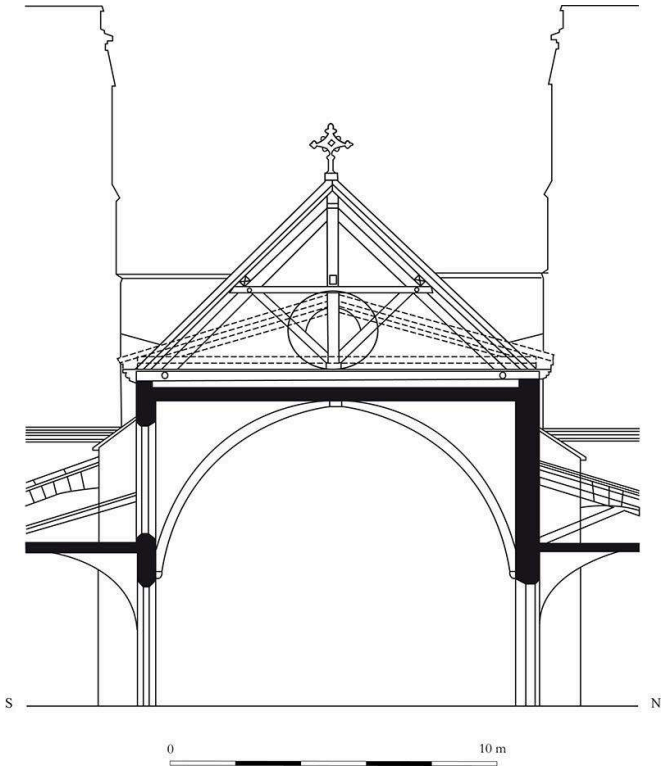


Fig. 11. Projet de rénovation de la toiture de l'église Saint-Pierre-des-Carmes du Puy-en-Velay (Haute-Loire) vers 1870 (DAO C. Bourguignon, 2020 - Université Clermont Auvergne : d'après dessin de D'Elklemaire publié dans : FALARZ R., *Ville du Puy-en-Velay, église Saint-Pierre des Carmes, Notice historique*, 2003, Chadrac, R. Falarz architecte D.P.L.G., pl. 9).

17 À Clermont, l'organisation interne de l'église et des bâtiments conventuels du couvent franciscain (II) fut remaniée afin d'accueillir les locaux de la Préfecture à partir de l'été 1801. Un projet de réaménagement fut notamment déposé par l'architecte riomois M. A. Richier (1754-1836). L'église, désaffectée, fut cloisonnée et divisée en plusieurs étages en 1806, tandis que le voûtement fut partiellement détruit vers 1854[24].

18 Outre les élévations, certains éléments de décor ont fait l'objet d'une attention particulière lors des chantiers de restauration. À Clermont dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, l'architecte A.-G. Mallay a réalisé plusieurs aquarelles de peintures murales visibles dans le cloître de l'ancien couvent franciscain (II). Celles-ci, datant des périodes médiévale et moderne, montraient des microarchitectures ainsi que des frises à motifs géométriques. L'architecte a procédé de même pour deux fragments de peintures modernes conservés dans le réfectoire figurant les symboles de l'ordre franciscain[25]. Au début des années 1880, d'autres fragments représentant saint François recevant les stigmates, datés du tournant des XVI[e] et XVII[e] siècles, ont été donnés au Musée d'Art de Clermont[26]. À la même époque néanmoins, les religieuses de l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie peignirent l'ensemble des élévations intérieures du vaisseau méridional de l'ancienne église des Dominicains (murs gouttereaux, supports, croisées d'ogives et voûtains). Cette campagne de restauration, en cours d'étude[27], rend aujourd'hui complexe l'examen de la structure des maçonneries (Fig. 12).

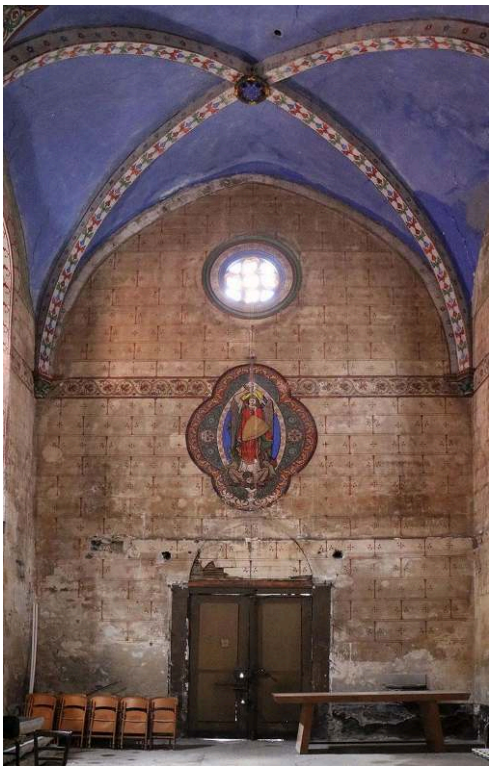


Fig. 12. Parement interne de la façade ouest de la chapelle de la Visitation (ancienne église des Dominicains) de Clermont (Puy-de-Dôme) (cl. C. Bourguignon - Université Clermont Auvergne).

19 Le remplacement des vitraux anciens ou endommagés constitua un autre enjeu des restaurations réalisées au XIX^e^ siècle. À Clermont par exemple, le chœur, la nef et les chapelles latérales de l'église Saint-Genès, ancienne église des Carmes, abrite un ensemble de vitraux réalisés par É. Thibaud, C. Desgranges, A. Champrobet et L. Chatain entre 1840 et 1875[28]. Les vitraux de l'église Notre-Dame-aux-Neiges d'Aurillac, ancienne église du couvent franciscain, ont également été mis en place au XIX^e^ siècle[29].

20 Dans certains cas, les travaux effectués au XIX^e^ siècle à des fins cultuelles ont profondément modifié l'aspect du chœur des églises mendiantes. À Aurillac, le curé A. Picou (1849-1863) s'attela à remplacer les stalles du chœur dont il confia la réalisation à un sculpteur de Salers nommé Puech pour un montant de 3 300 francs[30]. Dans l'ancienne église des Carmes de Clermont, un nouveau maître-autel fut réalisé par le sculpteur clermontois J. Mombur en 1877[31]. Les boiseries et les stalles du chœur ont quant à elles été conçues en 1900-1901 par l'architecte L. Jarrier (1862-1932)[32] (Fig. 13).

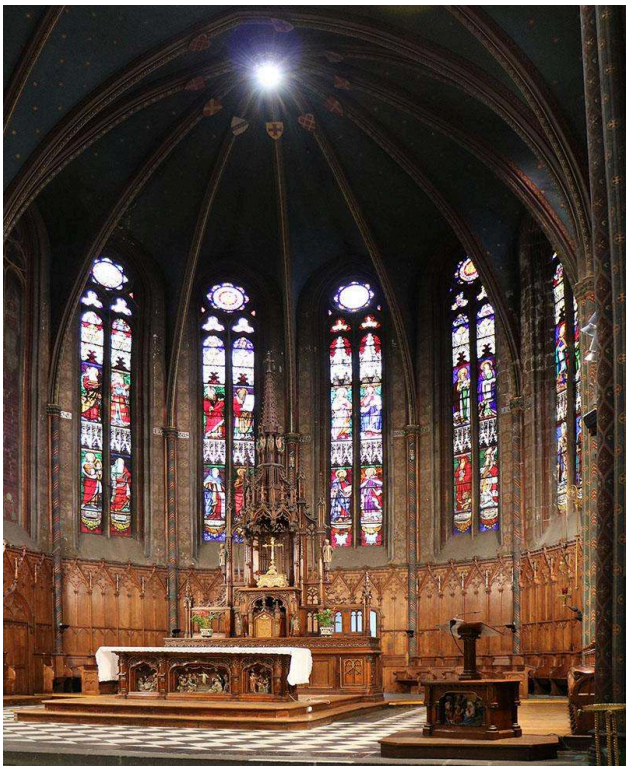


Fig. 13. Maître-autel, stalles et boiseries (1877-1901) installés dans le chœur de l'église Saint-Genès-des-Carmes de Clermont (Puy-de-Dôme) (cl. C. Bourguignon - Université Clermont Auvergne).

21 Des locaux annexes ont également été aménagés aux abords du chœur. C'est le cas au Puy-en-Velay où une nouvelle sacristie fut élevée au nord-est de l'église Saint-Pierre-des-Carmes avant 1862[33].

22 Les chantiers de restauration précédemment évoqués mettent en exergue différents acteurs relevant de l'administration des Monuments Historiques, du monde laïc et du clergé. Les architectes diocésains semblent avoir joué un rôle notable dans la mise en place des projets de restauration, mais également dans leur financement et leur conduite[34]. Dans le Puy-de-Dôme par exemple, il convient de rappeler les chantiers conduits par A.-G. Mallay, architecte diocésain de Clermont, du Puy-en-Velay et de Saint-Flour à partir de 1849, dans l'ancien couvent franciscain (II) durant les premières décennies d'installation de la Préfecture. Il dirigea également la reconstruction du clocher de l'église Saint-Genès-des-Carmes en 1849. Son fils J.-B.-É. Mallay fut en charge de la restauration de l'ancienne église des Franciscains de Riom en 1864[35]. À Aurillac, la partie sommitale du clocher de l'église Notre-Dame-aux-Neiges, qui s'élève à 35 m de hauteur, est l'œuvre de T. Carriat, architecte en chef du département du Cantal de 1850 à 1863 et des édifices diocésains de Saint-Flour de 1850 à 1865 (Fig. 14).

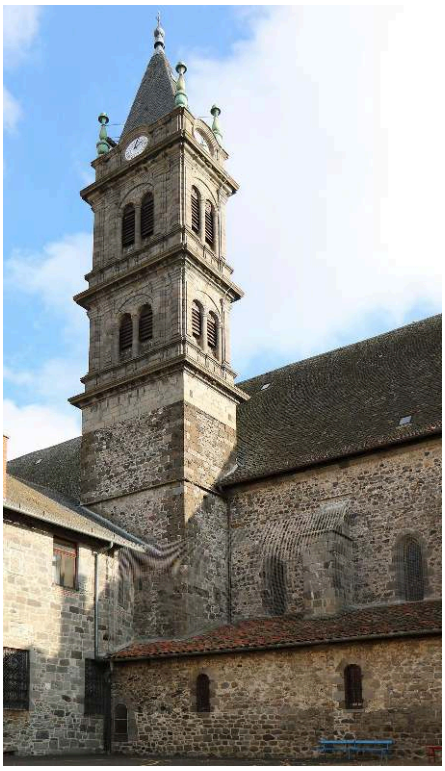


Fig. 14. Clocher de l'église Notre-Dame-aux-Neiges d'Aurillac (Cantal) (ancienne église des Franciscains) (3e quart du XIXe siècle) (cl. C. Bourguignon - Université Clermont Auvergne).

23 La restauration de la salle du chapitre et ses combles ainsi que la sacristie de l'église est l'œuvre d'É. Aiguesparse, nommé architecte diocésain le 7 décembre 1864[36]. Il convient également d'évoquer l'action des architectes locaux tels M. Bellut, architecte de la ville du Puy-en-Velay, qui établit un devis des réparations à effectuer dans l'église Saint-Laurent le 27 septembre 1841 (restauration des piliers et consolidation des contreforts de la façade ouest)[37]. Les curés des lieux de culte mendiants devenus paroissiaux furent fréquemment à l'initiative des chantiers de restauration de leurs églises. Évoquons à nouveau A. Picou, curé de l'église Notre-Dame-aux-Neiges d'Aurillac, qui organisa le remplacement des stalles du chœur dans le troisième quart du XIXe siècle[38]. Le curé Eynac de l'église Saint-Laurent au Puy-en-Velay fut particulièrement actif. Il fut notamment à l'origine de la restauration des contreforts de la façade ouest avant 1840[39] et du dallage de l'église en 1848. Dans cette dernière démarche, il bénéficia du soutien de l'évêque Joseph Auguste Victorin de Morlhon.

24 Les chantiers réalisés au XIXe siècle s'inscrivirent dans une pratique d'entretien ancienne des édifices, concernant en particulier les églises conventuelles. Force est en effet de constater que dès la fin du Moyen Âge, plusieurs sanctuaires mendiants ont fait l'objet d'importantes campagnes de restauration en raison du délabrement des maçonneries, voire de l'effondrement du voûtement. Au Puy-en-Velay, ce fut le cas des trois églises mendiantes masculines. Le voûtement de l'église franciscaine s'effondra au mois de février 1511[40]. La nuit du mardi 13 novembre 1525, la voûte du chœur de l'église dominicaine s'effondra à son tour, entraînant la réfection du dallage et la reconstruction du couvrement et de la toiture de l'église[41]. Un incident similaire se produisit à l'église des Carmes en 1596. La faiblesse structurelle des églises

conventuelles et leur consolidation régulière depuis l'époque moderne constituent donc une première explication aux campagnes de restauration menées au XIX^e^ siècle. Mais d'autres raisons ont mené à la mise en œuvre de ces chantiers. Dans la première moitié du siècle, la remise en état des anciennes églises conventuelles fut nécessitée par la réouverture des sanctuaires au culte après un changement de fonction durant la Révolution française. À Clermont par exemple, l'église des Carmes fut cédée à la ville en 1794, laquelle l'utilisa notamment comme lieu de stockage du fourrage puis comme réserve de salpêtre. La destruction du clocher le 10 février 1794 dégrada la toiture, l'entablement et la partie supérieure des baies. L'église fut réaffectée en 1801-1802. Elle accueillit le siège d'une paroisse et prit la titulature de Saint-Genès-des-Carmes[42]. Dans le cas où les couvents mendiants furent réhabilités, les chantiers lancés au cours du siècle visèrent également à adapter le bâti existant aux nouvelles fonctions des complexes religieux. À Montferrand, le couvent franciscain fut cédé en 1816 à Mère Barbin, supérieure de la congrégation de Saint-Joseph du Bon Pasteur. Il abrita un hôpital. En 1869, deux étages furent ajoutés à l'aile nord-est qui flanquait l'église au nord, tandis que les autres bâtiments furent agrandis. Qui plus est, à partir du milieu du XIX^e^ siècle, les travaux d'entretien des édifices diocésains se multiplièrent. En témoigne l'exemple du Puy-en-Velay où, outre les églises Saint-Laurent et Saint-Pierre-des-Carmes, la cathédrale Notre-Dame-de-l'Annonciation fit l'objet de plusieurs campagnes de restaurations, notamment sous la houlette des architectes A.-G. Mallay à partir de 1842 et M.-É. Mimey de 1865 à 1869[43]. Ces restaurations acquirent également une dimension symbolique forte. Pour les contemporains, les églises conventuelles mendiantes étaient les marqueurs monumentaux des ordres religieux d'Ancien Régime. Les modifications, reconstructions et adjonctions effectuées sur le bâti au XIX^e^ siècle à l'instigation du clergé séculier, bénéficiant du concours d'un nouveau corps d'architectes, ont donné une nouvelle image des pratiques dévotionnelles associée à la modernité[44]. L'utilisation privilégiée de certains matériaux en constitue sans doute l'un des aspects. Au Puy-en-Velay, la modification de la façade ouest de l'église Saint-Laurent entreprise dans les années 1840-1850, et la reconstruction de la même façade à l'église Saint-Pierre-des-Carmes entre 1863 et 1866, ont été réalisées en brèche du Mont Denise, un volcan surplombant la ville du Puy (892 m), dont l'extraction était alors en plein essor. Or, l'essentiel des édifices laïcs et religieux médiévaux et modernes ponots ont été construits en brèche du Mont Corneille[45].

3. Limites de l'étude et perspectives de recherches

25 L'analyse des restaurations effectuées au XIX^e^ siècle dans les couvents mendiants se heurte à plusieurs difficultés. Dans de nombreux cas, l'étude du bâti est rendue complexe par leur changement de fonction qui a pu entraîner le remaniement des espaces de vie et de circulation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des édifices, voire la destruction d'éléments de décor ou de bâtiments. Ainsi, du couvent franciscain colétan de La Cellette, réhabilité en hôpital psychiatrique le 9 juillet 1830[46] – aujourd'hui le Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande – subsistent deux portails et deux ouvertures brisées médiévales, deux bases et fûts de colonnes et un modillon modernes disséminés dans le bâti hospitalier. En l'état actuel, aucun indice ne permet de connaître leur emplacement initial ni de dater précisément d'éventuels remaniements ou déplacements au cours des XIX^e^-XX^e^ siècles (Fig. 15).



Fig. 15. Vue du Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande (ancien couvent franciscain colétan de La Cellette (Corrèze) depuis le sud-ouest (cl. C. Bourguignon - Université Clermont Auvergne).

26 Un autre obstacle réside dans le volume et la qualité de la documentation textuelle, planimétrique et graphique conservée. Certains complexes religieux se caractérisent par une documentation particulièrement lacunaire, tant pour l'époque médiévale que pour les périodes moderne et contemporaine. Peu de données informent donc sur le devenir de ces établissements au lendemain de la Révolution française, et en particulier de l'église lorsque celle-ci a été détruite. Le manque de sources concernant la réhabilitation de l'ancien couvent franciscain de Saint-Pourçain en exploitation agricole et les réaménagements consécutifs entrepris sont particulièrement représentatifs de ces difficultés. D'autres établissements mendiants disposent au contraire de fonds d'archives relativement abondants relatifs aux réfections opérées durant la période révolutionnaire et les décennies suivantes. À cette documentation textuelle s'ajoutent divers plans levés au cours de la décennie 1790 et au XIX^{e} siècle et un ensemble de coupes dessinées préalablement ou postérieurement aux campagnes de restaurations. C'est le cas de l'ancien couvent des Franciscains (II) de Clermont, dont les fonds conservés et la réhabilitation effectuée à l'aube du XIX^{e} siècle (le complexe conventuel a accueilli la Préfecture du Puy-de-Dôme) ont permis la production d'études historiques et architecturales sur celui-ci au cours du XIX^{e} siècle[47]. La documentation disponible pour le couvent franciscain de Riom (II), converti en centre de détention à partir de 1820, et le bâti préservé en élévation, de volume et de qualité similaires au second couvent franciscain de Clermont, n'ont pas fait l'objet d'une attention comparable.

27 Malgré ces limites, communes dans ce type d'étude, les perspectives de recherche sont multiples. Il conviendrait en premier lieu d'affiner l'analyse des restaurations réalisées au XIX^{e} siècle dans le bâti médiéval et moderne du corpus étudié à l'instar des travaux de plusieurs chercheurs auvergnats sur les grandes églises romanes d'Auvergne[48]. Le choix des matériaux employés dans les restaurations, leur qualité, les techniques de taille, nécessitent aussi d'être précisés. Au Puy-en-Velay par exemple, il serait intéressant de comparer la qualité de la brèche du Mont Denise, utilisée dans le réaménagement de la façade ouest de l'église des Dominicains et dans la reconstruction

de celle des Carmes au milieu du XIX^e^ siècle, à celle mise en œuvre dans les restaurations contemporaines au Puy et en Haute-Loire. L'inventaire des sources textuelles gagnerait en deuxième lieu à être approfondi et étoffé. L'enquête récemment publiée par Arnaud Timbert concernant les travaux d'Eugène Viollet-le-Duc sur les complexes religieux de la Bourgogne de 1840 à 1879[49] ou le mémoire d'Habilitation à diriger des recherches en cours réalisé par Stéphanie Diane Daussy portant sur le Journal des travaux de Notre-Dame de Paris (Daussy, en cours) démontrent par exemple l'importance de l'analyse des écrits et des correspondances des architectes, des inspecteurs et des membres de la commission des Monuments historiques. Les données recueillies permettraient sans doute de replacer les chantiers de restauration des églises mendiantes d'Auvergne dans l'œuvre des architectes diocésains, comme l'a souligné M. Phalip[50], mais également dans le fonctionnement de l'administration centrale des Monuments historiques tel que l'a défini Jean-Michel Léniaud[51]. Le récolement et l'examen de la documentation planimétrique et graphique mériteraient également d'être détaillés, notamment dans le cas des couvents des Franciscains et des Carmes de Clermont. Les résultats d'un doctorat débuté en 2018 traitant de la bibliothèque de l'architecte L. Jarrier apporteront certainement de précieuses informations sur les pratiques de l'architecte (Lavenu, en cours). Un dernier volet concernerait l'examen de la perception des restaurations par les contemporains, tant laïcs qu'ecclésiastiques. Les réfections réalisées dans les couvents des ordres mendiants offrent en effet un corpus intéressant de témoignages bienveillants ou acrimonieux égrenés au fil des rapports et des correspondances. Citons par exemple l'avis de L. de Ribier et de l'abbé Peschaud concernant la reconstruction de la partie sommitale du clocher de l'église Notre-Dame-aux-Neiges d'Aurillac :

> « Pourquoi faut-il que le zèle pieux mais peu artistique d'un curé ait doté vers 1840 Notre-Dame-aux-Neiges d'un vilain clocher à prétention Renaissance, qui dépare cette église »[52].

28 Un autre exemple éclairant est celui de la restauration de la façade ouest de l'église Saint-Laurent au Puy-en-Velay. Dans une lettre adressée au préfet de la Haute-Loire datée des années 1840, l'abbé Eynac avance divers arguments structurels et stylistiques afin de répondre aux reproches formulés par la Direction des Beaux-Arts[53]. L'analyse du contenu et de la terminologie des discours fournirait certainement des données exemplaires quant à la réception des chantiers de restauration dans l'Auvergne du XIX^e^ siècle.

29 Au terme de cette brève présentation, il appert que l'étude des restaurations opérées dans les ensembles conventuels mendiants d'Auvergne au XIX^e^ siècle ne peut faire l'économie d'une analyse du bâti et d'un dépouillement problématisé et approfondi des sources textuelles, planimétriques et graphiques. Ébauchés à grands traits dans la présente contribution, ceux-ci permettront de préciser les choix archéologiques et artistiques effectués par les commanditaires des campagnes de rénovation et les restaurateurs. Ainsi identifiés, ces choix pourront être replacés dans le temps long du monument et le contexte local et rendront possible l'évaluation du critère d'authenticité et de la pérennité des restaurations. L'absence des couvents mendiants dans l'exposition *1913-2013. Monuments historiques d'Auvergne, hier et aujourd'hui* et dans les publications récentes de la DRAC, telle la collection « Patrimoines en chantier en Auvergne-Rhône-Alpes »[54], montre qu'une histoire des chantiers de restauration serait opportune pour nourrir la réflexion sur les rénovations actuelles ou à venir de ces édifices[55].

NOTES DE BAS DE PAGE

1. LEROY-BEAULIEU A., « La restauration de nos monuments historiques devant l'art et devant le budget », *Revue des deux mondes*, t. VI, XLIV[e] année, troisième période, 1874, p. 605-625.

2. AYCOBERRY F., *La restauration des églises en Auvergne au XIX[e] siècle : principes et applications,* mémoire pour le Diplôme d'Études Supérieures, sous la direction de FOURNIER G., Clermont-Ferrand, université Blaise Pascal, 1967, vol. 1 ; SIMON H. dir., *Clermont, l'âme de l'Auvergne*, Strasbourg, La Nuée bleue/DNA, La grâce d'une cathédrale, 2014 ; TIMBERT A. dir., *Chartres : construire et restaurer la cathédrale, XI[e]-XXI[e] siècles*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2014 ; PHALIP B., LUNEAU J.-F. dir., *Restaurer au XIX[e] siècle*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, Histoires croisées, 2012 ; PHALIP B, LUNEAU J.-F. dir., *Restaurer au XIX[e] siècle, actes de la table ronde du 11 septembre 2013*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, Histoires croisées, 2017 ; PHALIP B., LUNEAU J.-F., CHEVALLIER F. dir., *Restaurer au XIX[e] siècle*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, Histoires croisées, 2022 ; PHALIP B., « La face cachée des églises restaurées : des questions d'authenticité », *Anastasis. Research in Medieval Culture and Art*, vol. IV-2, 2017, p. 9-20.

3. FOUCART B., NOËL-BOUTON V., « Saint-Nicolas de Nantes : bataille et triomphe du néo-gothique », in *Congrès archéologique de France, 126[e] session, Haute-Bretagne*, *1968,* Paris, Société Française d'Archéologie, 1973, p. 137-181 ; DUFIEUX P., *Un siècle d'architecture religieuse à Lyon (1840-1940). De Bossan à la reconstruction*, thèse de doctorat, sous la direction de LENIAUD J.-M., Paris, École Pratique des Hautes Études, 2000 ; REY-BOGEY A., *Du Piémont à la France. Du concordat à la rupture. Un siècle de construction et décoration des églises paroissiales en Savoie (1802-1905) (Diocèse de Chambéry, Maurienne et Tarentaise)*, thèse de doctorat, sous la direction de FOSSIER F., université Lumière Lyon II, 2002, 4 vol.

4. LENIAUD J.-M., *Fallait-il achever Saint-Ouen de Rouen ? Débats et polémiques, 1837-1852*, Rouen, ASI Éditions, 2002 ; LENIAUD J.-M., *La basilique royale de Saint-Denis : de Napoléon à la République*, Paris, Picard, 2012 ; NOMBLOT C., *De la destruction de Cluny à la reconstruction du diocèse d'Autun : le néo-roman en Saône-et-Loire au XIX[e] siècle*, mémoire de DEA, sous la direction de FOSSIER F., université Lumière Lyon II, 2004 ; PRIN M., *L'ensemble conventuel des Jacobins de Toulouse : son histoire, son architecture, son sauvetage et sa renaissance. Regard et description*, Toulouse, Amis des archives de la Haute-Garonne, 2007 ; BELHOSTE J.-F., LE GONIDEC N. dir., *Royaumont au XIX[e] siècle : les métamorphoses d'une abbaye*, Paris, Creaphis éditions, 2008 ; MEHU D., *Cluny après Cluny. Constructions, reconstructions et commémorations, 1790-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Histoire, 2013 ; VINGTAIN D., *Le Palais des papes d'Avignon, XVIII[e]-XX[e] siècle : l'invention d'un monument historique français*, Arles, Éditions Honoré Clair, 2015.

5. Voir notamment : BODINIER B., TEYSSIER E., *L'événement le plus important de la Révolution : la vente des biens nationaux (1789-1867)*, Paris, Société des études robespierristes, Éditions du CTHS, Mémoires et documents d'histoire de la Révolution française, 2000 ; BOURDIN P., BOUTRY P., « L'Église catholique en Révolution : l'historiographie récente », *Annales*

historiques de la Révolution française, 355, 2009 ; LATREILLE A., *L'église catholique et la Révolution française*, Paris, Les éditions du Cerf, Lexio, 1946-1950, rééd. 2019, 2 vol.

6. (I) et (II) désignent les deux sites d'implantation d'une communauté mendiante lorsque ceux-ci ont fait l'objet d'un transfert au sein d'un centre urbain.

7. HEULLANT-DONAT I., CLAUSTRE J., LUSSET E. dir., *Enfermements I. Le cloître et la prison (IV^e^-XVIII^e^ siècle),* Paris, Publications de la Sorbonne, Homme et Société, 38, 2011 ; HEULLANT-DONAT I., CLAUSTRE J., LUSSET E., BRETSCHNEIDER F. dir., *Enfermements II. Règles et dérèglements en milieu clos (IV^e^-XIX^e^ siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, Homme et Société, 49, 2015 ; *ID., Enfermements III. Le genre enfermé : hommes et femmes en milieux clos (XIII^e^-XX^e^ siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, Homme et Société, 54, 2017 ; BLIN O. dir., « Archéologie de la réclusion et de la détention », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 143, 2016 [en ligne] https://journals.openedition.org/nda/3288.

8. MERIMEE P., *Monuments historiques : rapport au ministre de l'Intérieur*, Paris, Imprimerie royale, 1840, p. 25.

9. PARTURIER M., BERCE F. éd., *Lettres de Mérimée à Ludovic Vitet*, introduction et notes de M. PARTURIER, avant-propos de l'édition de F. BERCE, Paris, Éditions du CTHS, Format, 30, 1998.

10. BERCE F. éd., *La correspondance Mérimée - Viollet-le-Duc*, préface et édition de BERCE F., Paris, Éditions du CTHS, Format, 42, 2001.

11. LENIAUD J.-M. éd., *Procès-verbaux de l'Académie des beaux-arts*, Paris, École des Chartes/ Académie des beaux-arts, 2001-2018, 11 vol.

12. MERIMEE P., *Notes d'un voyage en Auvergne : extrait d'un rapport adressé à M. le ministre de l'Intérieur*, Paris, H. Fournier, 1838.

13. *Ibid.,* p. 310-311.

14. DERIBIER DE CHEISSAC F.-G., *Description statistique du département de la Haute-Loire*, Paris, Belin-Leprieur, 1824, p. 242-243.

15. NODIER C., TAYLOR J., DE CAILLEUX A., *Voyages pittoresques et romantiques de l'ancienne France : Auvergne*, Montpellier, Presses du Languedoc, 1827, rééd. 1987.

16. VIRLOGEUX L., *Album archéologique de la ville du Puy*, Le Puy-en-Velay, Imprimerie A. Prades-Freydier, 1895.

17. PANDRAUD E., *Le Puy et ses environs vus par d'anciens artistes,* Le Puy, Les Arts graphiques, 1975-1976, 2 vol. ; *ID., La Haute-Loire vue par d'anciens artistes,* Le Puy, Les Arts graphiques, 1979 ; *ID., Le Puy et la Haute-Loire vue par d'anciens artistes,* Lantriac, Élie Pandraud, 1985.

18. S. N., « Résumé des séances », *Annales de la société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, t. XXVII, 1864-1865, p. 38 ; GOUNOT R., *Collections lapidaires du Musée Crozatier du Puy-en-Velay. Essai de catalogue des fragments, accompagné de notes sur leurs contextes archéologiques et sur les monuments d'où ils proviennent*, Le Puy-en-Velay, Musée Crozatier, Musée et monuments de France, 1957, p. 266-267.

19. COURTILLE A., *Auvergne, Bourbonnais, Velay gothiques, les édifices religieux*, Paris, Picard, Les monuments de la France gothique, 2002, p. 574.

20. JOUBERT E., *Notre-Dame-aux-Neiges, 1802-1964*, Aurillac, Imprimerie Poirier-Bottreau, 1964, p. 37, p. 46-47.

21. MOWER D., « Antoine-Augustin Préault », *The Art Bulletin of New York*, 63, 1981, p. 288-307 ; MILLARD C. W. dir., *Auguste Préault : sculpteur romantique (1809-1879)*, catalogue de l'exposition, Paris, Gallimard, Réunion des Musées Nationaux, 1997.

22. BERCE F., *Les premiers travaux de la commission des Monuments historiques 1837-1848 : procès-verbal et relevés d'architectes*, Paris, A. et J. Picard, 1979 : pl. 25, fig. 26 ; documentation iconographique : église Saint-Laurent.

23. Archives Départementales de la Haute-Loire, 6 H 11 et 6 H 14 ; JACOTIN A. éd., *Preuves de la maison de Polignac*, 5 vol, Le Puy-en-Velay, 1898-1906, vol. 2, p. 325-329, p. 343.

24. SEVE R., « Histoire de la Préfecture du Puy-de-Dôme », *Revue d'Auvergne*, LXVI, 1952, p. 3-51 ; MATHIAN N., « Clermont-Ferrand, un ensemble conventuel réutilisé », *Monuments historiques*, 178, 1991, p. 76-79.

25. TARDIEU A., *Histoire de la ville de Clermont-Ferrand, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Moulins, Éditions de la Tour Gile, 1870-1871, 2 vol. Une copie de ces aquarelles est conservée à Clermont-Ferrand au service régional de l'inventaire.

26. S. N., « Fresques du couvent des Cordeliers de Clermont », *Revue d'Auvergne*, t. II, 1885, p. 364 : sur l'attention portée aux peintures murales au XIX^{e} siècle, voir récemment : JEANNEST E., « "Découvrir" la peinture murale au XIX^{e} siècle : le rôle pionnier du Comité historique des Arts et Monuments dans la connaissance, la diffusion et la conservation du décor peint (1835-1852) », in *La peinture murale : héritage et renouveau*, *In Situ. Revue des patrimoines*, 22, 2013 [en ligne] http://journals.openedition.org/insitu/10832.

27. *Medieval art across Time. Erudition and restorations on medieval works of art (17th-19th centuries)*, programme interdisciplinaire Émergence de l'IdEx de l'Université Bordeaux Montaigne , sous la direction de MORVAN H. Description du projet : [en ligne] https://ausonius.u-bordeaux-montaigne.fr/recherche/axes-de-recherche/gestes-techniques-gestes-rituels-pratiques-sociales/9-axes/175-medieval-art-across-time-erudition-and-restorations-on-medieval-works-of-art-17th-19th-centuries. Voir également : Morvan H., MOUNIER A., MULLIEZ M., « Restaurer les églises médiévales en Auvergne au XIXe siècle : l'atelier de Maurizio Belli, peintre-plâtrier (1816-1873) », in JURKOVIĆ M., SCIROCCO E., TIMBERT A. dir., *Repenser l'histoire de l'art médiéval en 2023. Recueil d'études offertes à Xavier Barral i Altet*, Zagreb, Université de Zagreb, IRCLAMA, 2023, p. 735-744.

28. MÉRIMÉE P., *Notes d'un voyage..., op. cit.,* p. 371-373 ; FRAY-LEPOITTEVIN B., GIBERT F., *Les vitraux de l'église Saint-Genès-les-Carmes*, Clermont-Ferrand, Paroisse Notre-Dame de Clermont, 2018, 6 p.

29. JOUBERT E., *Notre-Dame-aux-Neiges..., op. cit.,* p. 31 ; MOULIER P., « Panorama de l'art du vitrail dans le Cantal : à la découverte d'un patrimoine oublié », *Patrimoine en Haute-Auvergne*, 15, 2011, p. 5-38.

30. JOUBERT E., *Notre-Dame-aux-Neiges..., op. cit.,* p. 40.

31. SARRAZIN M., « Centenaire de la mort du statuaire Jean Ossaye Mombur : 1850-1896 », *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Vichy et des environs*, 128, 1996, p. 23-32.

32. PIERA P., *Louis Jarrier, architecte à Clermont-Ferrand (1862-1932)*, Lyon, Lieux-dits Éditions, Œuvres d'architectes, 4, 1995, p. 69.

33. *Plan de l'église Saint-Pierre-des-Carmes en 1862*, D'Elklemaire, 1862, Archives Municipales du Puy-en-Velay. Plan publié dans : FALARZ R., *Ville du Puy-en-Velay, église*

Saint-Pierre des Carmes, Notice historique, 2003, Chadrac, R. Falarz architecte D. P. L. G., pl. 6, Archives Municipales du Puy-en-Velay, OM 4.

34. Sur le rôle et les prérogatives de l'architecte diocésain, voir LENIAUD J.-M., *Les cathédrales au XIX^e^ siècle : étude du service des édifices diocésains*, Paris, Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, Economica, Histoire, 1993, p. 157-224.

35. BAUCHAL C., *Nouveau dictionnaire biographique et critique des architectes français*, Paris, A. Daly fils, 1887, p. 695-696 ; MALLAY A.-G., *Études sur les maisons d'arrêt, de correction et de justice du département du Puy-de-Dôme. Rapport de l'architecte départemental*, Clermont-Ferrand, Typ. Mont-Louis, 1876, 43 p., 4 pl.

36. LENIAUD J.-M. dir., *Répertoire des architectes diocésains du XIX^e^ siècle*, Paris, Éditions en ligne de l'École des Chartes [en ligne] http://elec.enc.sorbonne.fr/architectes.

37. CHANAL A., *Saint-Laurent : son église et son couvent*, Le Puy-en-Velay, Imprimerie Jeanne d'Arc, 1941, p. 56.

38. JOUBERT E., *Notre-Dame-aux-Neiges..., op. cit.,* p. 40.

39. CHANAL A., *Saint-Laurent : son église..., op. cit.,* p. 55.

40. CHASSAING A. éd., *Chroniques d'Étienne Médicis, bourgeois du Puy*, Le Puy-en-Velay, Marchessou, Recueil des chroniqueurs du Puy-en-Velay, 1869, t. 1, p. 280.

41. *Ibid.,* p. 301 ; LEVESQUE J.-D., « Notes historiques sur le couvent des Dominicains du Puy-en-Velay (XIII^e^-XVIII^e^ siècles) », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1982, p. 67-95 ; voir ici p. 82-83.

42. DU RANQUET H., « Notice sur l'église paroissiale de Saint-Genès-les-Carmes », *Annuaire paroissial pour 1910. Paroisse de Saint-Genès des Carmes,* Clermont-Ferrand, Librairie catholique, 1910, p. 135-178 ; voir ici p. 140-141.

43. CORVISIER C., « Trois siècles de chantiers en la cathédrale du Puy : doctrines et réalisations », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1993, p. 153-198 ; BARRAL I ALTET X. dir., *La cathédrale du Puy-en-Velay*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2000, p. 357-390.

44. CARLIER A., *Les Anciens Monuments dans la civilisation moderne*, Paris, 1920-1928, 4 vol. ; AUDUC A., *Quand les monuments construisaient la Nation. Le service des Monuments historiques de 1830 à 1940*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, La Documentation française, Travaux et documents, 25, 2008.

45. MERGOIL J., « Les volcans du Mont Denise », *Cahiers du Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement du Velay*, 1, 1987, n. p. ; BORGET J.-N., MERGOIL J., « Pierres volcaniques du Velay et Haut-Vivarais : diversité des roches et des usages, lieux d'extraction et d'utilisation », in LORENZ J. dir., *Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes*, actes du 117^e^ congrès national des sociétés savantes, section d'histoire des sciences et des techniques, Clermont-Ferrand, 1992, Paris, Éditions du CTHS, 1993, t. II, p. 323-336.

46. LONGY F., *Notice sur l'asile d'aliénés de la Cellette (Corrèze)*, Tulle, Imprimerie E. Crauffon, 1873, p. 48.

47. SEVE R., « Histoire de la Préfecture..., *op. cit. ;* MATHIAN N., « Clermont-Ferrand..., *op. cit.,* p. 76-79.

48. PHALIP B., J.-F. LUNEAU dir., *Restaurer au XIX^e^ siècle..., op. cit.,* 2012, p. 15-34, p. 61-68.

49. TIMBERT A., *Restaurer et bâtir : Viollet-le-Duc en Bourgogne*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, Architecture et urbanisme, 2013.

50. PHALIP B., J.-F. LUNEAU dir., *Restaurer au XIX^e siècle…*, *op. cit.,* 2012, p. 7.

51. LENIAUD J.-M., *Les cathédrales au XIX^e siècle…*, *op. cit.,* p. 25-82.

52. DE RIBIER L., PESCHAUD A. F., *Vieilles églises et vieux châteaux (histoires et légendes) de la Haute-Auvergne*, Aurillac, éditions Union Sociale de la Haute-Auvergne, L'Auvergne, 3, 1930, p. 85.

53. CHANAL A., *Saint-Laurent : son église…*, *op. cit.,* p. 55-56.

54. DAGUERRE DE HUREAUX A. dir., *Monuments historiques 2013-2014. Deux années de protections*, Lyon, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Conservation Régionale des Monuments Historiques, 2015 ; PROSIC M. dir., *Monuments historiques : chantiers récents en région Auvergne-Rhône-Alpes*, Lyon, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Conservation Régionale des Monuments Historiques, 2016.

55. NOPPEN L., COOMANS T., DROUIN M. dir., *Des couvents en héritage/religious houses : a legacy*, Québec, Presses de l'Université du Québec, Patrimoine urbain, 2015.

RÉSUMÉS

Cette contribution à l'examen des restaurations effectuées au XIX^e siècle dans les couvents des ordres mendiants, érigés du début du XIII^e siècle à la fin du XV^e siècle dans les diocèses de Clermont, du Puy et de Saint-Flour, vise à caractériser le corpus et à dresser un premier bilan de la documentation traitant des restaurations réalisées au lendemain de la Révolution française. En identifiant les modalités de déroulement des chantiers, leurs acteurs et leurs enjeux, il met en exergue les limites de l'analyse dans le cas auvergnat et propose des perspectives de recherches méthodologiques à partir des données disponibles. Il apparaît en effet que cette étude ne peut faire l'économie d'un dépouillement problématisé des sources et d'un examen approfondi du bâti. En procédant ainsi, les choix archéologiques et artistiques opérés par les initiateurs des campagnes de rénovation et les restaurateurs pourront être précisés et replacés dans le temps long du monument, rendant possible l'évaluation de la pérennité des restaurations.

This contribution to the examination of the restorations carried out in the 19th century in the convents of the mendicant orders, erected from the early 13th century to the late 15th century in the dioceses of Clermont, Le Puy and Saint-Flour, aims at characterizing the corpus and delivering an initial assessment of the documentation dealing with the restorations made following the French Revolution. By identifying the modalities of conducting the building sites, their actors and their stakes, it highlights the limits of the analysis in the case of Auvergne and proposes methodological research perspectives based on the available data. In fact, it appears that this study cannot proceed without a problematic analysis of the sources and an in-depth examination of the buildings. In doing so, the archaeological and artistic choices made by the initiators of the renovation campaigns and the restorers will be clarified and placed in the long-term context of the monument, making it possible to assess the durability of the restorations.

INDEX

Mots-clés : restauration, couvents, ordres mendiants, Auvergne, Moyen Âge, XIXe siècle
Keywords : restoration, convents, mendicant orders, Auvergne, Middle Ages, 19th century

AUTEUR

Claire Bourguignon
Doctorante en histoire de l'art et archéologie médiévale. Thèse en cours intitulée : « Implantation et architecture des Ordres mendiants dans les diocèses de Clermont, du Puy et de Saint-Flour (après 1317) ». Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC) – EA 1001. Université Clermont Auvergne.

Partie 2. Recueil d'articles

L'architecture : de châteaux en églises

La charte dite de Clovis

Bruno Phalip

NOTE DE L'ÉDITEUR

Cet article a été publié dans la Revue de la Haute-Auvergne :
Phalip 1989. PHALIP B., « La charte dite de Clovis et le polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens pour le prieuré Saint-Pierre de Mauriac », *Revue de la Haute-Auvergne*, 1989, p. 567-607, 671-696.

1. Le document

1.1. Les copies de la fausse charte de Clovis. Présentation

1 L'original de cette charte est inconnu. Maurice Prou[1], archiviste à Sens, n'a pu le retrouver. Neuf copies étaient également connues de Prou en 1895 ; celles-ci sont incomplètes comme nous avons pu le vérifier à la Bibliothèque nationale. Les autres versions connues sont celles des diplomatistes des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, recopiées avec plus ou moins de sérieux. Celle des *Monumenta Germaniae Historica* est sans conteste la plus soignée[2].

2 Il semble qu'il en ait existé plusieurs autres versions. L'une d'elles a été utilisée par les érudits auvergnats du milieu du XIX^e^ siècle. Perdue, elle diffère de celle que nous avons retrouvée à la Bibliothèque municipale et universitaire de Clermont-Ferrand [devenue Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Communauté].

3 Ce document, particulièrement important pour la connaissance de la Haute-Auvergne, est un polyptyque du VIII^e^ ou du début du IX^e^ siècle. Recensant les biens de l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif de Sens, il a été inséré dans une charte de la deuxième moitié du XI^e^ siècle ou au plus tard de la première moitié du XII^e^ siècle[3].

4 En 1856, Émile Delalo[4] affirme qu'une copie médiévale de cette charte était conservée au monastère de Mauriac. Elle était déjà perdue au moment où ce chercheur publiait

son étude. Étudiée par Pierre Soustre, notaire et archiviste, pour un « inventaire des titres de Mauriac », elle fut recopiée par le baron de Tournemire[5], lui-même paléographe, avant d'être utilisée par Delalo.

5 Les archives du prieuré ont été dilapidées alors qu'elles étaient regroupées à la mairie de Mauriac. En 1875, Aubepin, archiviste à Aurillac, a assuré la conservation de la partie préservée aux Archives départementales du Cantal. Des recherches effectuées à la demande de Prou, pour retrouver la trace de la fausse charte de Clovis, ne donnèrent aucun résultat[6].

6 Le texte que nous présentons – une liste de redevances – est extrait d'un polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif. L'archevêque Hieremias l'avait fait rédiger pour protéger les biens de l'abbaye contre toute usurpation. Un diplôme de Louis le Pieux, daté du 18 mai 822, y fait allusion[7].

1.2. La copie de la Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Communauté [ancienne Bibliothèque municipale et universitaire de Clermont-Ferrand]

7 Elle est insérée dans un recueil de manuscrits des XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècles (actes notariés, lettres, inventaires) intitulé *Mélanges sur l'Auvergne*[8].

8 Les 12 feuillets, format 17 X 25 cm, sont diversement foliotés de 1 à 20 (23 normalement), de 51 à 62 ou de 102 à 124. Cela traduit de nombreux transferts d'archives en bibliothèques.

9 La charte y est présentée, commentée par l'auteur anonyme qui cite deux fois Verdier-Latour. Ce dernier publiait ses travaux dans la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle. L'écriture trahit ce siècle.

10 Pierre Soustre, notaire à Saint-Martin-Valmeroux de 1719 à 1750, connaît cette charte[9]. Ses archives notariales montrent une grande parenté d'écriture avec la copie du Ms 623. La parenté est d'autant plus troublante que les feuillets du manuscrit de Clermont ne sont écrits que sur la moitié de leur largeur, soit 9 centimètres, habitude courante chez les notaires.

11 Selon Delalo, l'unique copie de la charte qui soit conservée est due au baron de Tournemire. Un seul point s'oppose à ce rapprochement entre le baron de Tournemire et l'auteur de la version de Clermont. Delalo[10], dans son article sur Mauriac, publie une liste des noms de lieux, de rivières, de montagnes mentionnés dans la charte de Clovis. Elle est incomplète. En s'aidant de l'ensemble des articles publiés dans le *Dictionnaire statistique du Cantal,* certaines lacunes sont comblées. Toutefois, trois *villae* manquent si on compare cette liste à celle de Clermont. Enfin, Delalo cite six noms de lieux qui n'existent pas dans notre version anonyme. On peut penser, d'après ces éléments, que plusieurs copies ont circulé aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, et que celle de Clermont diffère de celle proposée par le baron de Tournemire et publiée en partie par Delalo.

12 Le commentaire accompagnant la copie de la charte, indique que le document consulté se composait de sept feuilles de parchemin, in 4°.

13 D'autres précisions suivent :

> « La première page et une partie de la seconde contiennent la donation de Clovis à sa fille Théodechilde pour bâtir le monastère de Saint-Pierre-le-Vif de Sens ».

> « À la suite et presque sans interruption se trouve une espèce de terrier ou notice des biens appartenant au duc Bajole (...). Cette pièce est terminée par les mêmes signatures que celles qui se trouvent dans la donation faite à Paris par Clovis (...). Cette pièce paraît avoir été transcrite dans le X^e^ siècle. Il y a apparence que c'est la copie d'une bien plus ancienne qu'on pourrait rapporter au commencement de la fondation du monastère de Mauriac ».

14 Et surtout : « On l'a tiré d'après l'original du chartrier des Bénédictins de Mauriac, layette 1^ère^, cotte 1 »[11].

15 Il est possible qu'il s'agisse là du document du XII^e^ siècle vu par le notaire Pierre Soustre et le baron de Tournemire.

16 Sans en être totalement sûr, nous tenons l'hypothèse pour vraisemblable[12].

17 La version conservée à la Bibliothèque municipale et universitaire est la plus complète à ce jour. Elle enrichit celles connues précédemment de près des deux tiers.

18 Néanmoins, une comparaison entre les différentes copies amène à la prudence tant sont nombreuses les lacunes, les orthographes douteuses, ou les choix arbitraires opérés par les différents copistes dans les passages jugés « dignes » d'être publiés.

1.3. Origines du patrimoine de l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif en Haute-Auvergne. Datation du polyptyque

19 En premier lieu, Émile Delalo[13] remarque qu'une église dédiée à Saint-Bonnet est mentionnée dans la charte de Clovis : *In villa sancto Bonito est ecclesia indominicata.*

20 Le seul saint qui ait porté ce nom est évêque de Clermont dans la deuxième moitié du VII^e^ siècle ; il est mort en 707.

21 Plus décisive, une chronique écrite dans la première moitié du XI^e^ siècle – son auteur est mort en 1045 – pour l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif raconte comment, en 818, le monastère Saint-Pierre de Mauriac fut fondé par l'archevêque de Sens, Hieremias[14].

22 La terre aurait été donnée à l'abbaye sénonnaise par Théodechilde, fille de Clovis, et un certain Basolus dans le *vicus* de Mauriac[15]. Cette fondation fut confirmée par Louis-le-Pieux en 827[16].

23 D'après ces éléments, nous pensons que la liste de redevances insérée dans la charte de Clovis date de la première moitié du IX^e^ siècle.

24 Ce polyptyque a pu être également rédigé, comme l'avancent Gabriel Fournier et Michel Rouche, à partir d'un document mérovingien pour modèle[17].

25 La forme dans laquelle ce polyptyque est écrit se rapproche des rares sources de ce type, disponibles pour les régions méridionales : polyptyque de Wadalde (Marseille, 813-814), bref de l'archevêque Leidra (Lyon, 809-812), bref de *l'advocatus* de l'évêque Ansfried (Béziers, première moitié du IX^e^ siècle)[18]. Plus au nord, il peut être également comparé avec le polyptyque de Montier-en-Der (Champagne), ou celui de Tours[19].

1.4. Le polyptyque de Mauriac inséré dans la fausse charte de Clovis. Essai de restitution

26 Dans un premier temps, nous avons comparé la version de la Bibliothèque de Clermont à celles des *Monumenta Germaniae Historica* et des *Diplomata Chartae Epistolae Leges.*

Incomplètes, elles ne reproduisent que le premier tiers du Ms 623. Seul l'article correspondant à la *villa Perret* n'apparaît pas dans la version de Clermont. Ces comparaisons faites, il ressort une très grande parenté entre la version retenue par Brequigny et Pertz et celle du Ms 623. Les lacunes, les orthographes incorrectes, se retrouvent d'un côté comme de l'autre. Seuls des noms propres, dans cinq cas seulement, indiquent des différences de lecture.

27 Dans un second temps, nous avons repris tous les articles du *Dictionnaire statistique* ainsi que la liste de sites publiée par Delalo à propos de la charte de Clovis dans le même ouvrage. Ce dictionnaire ne décrit que les localités du département du Cantal ; aussi, les *villae* situées actuellement dans le département de la Corrèze sont absentes. 54 articles sont publiés intégralement ou en partie dans le *Dictionnaire statistique.* Des différences importantes sont à noter pour les *villae* de Marlat, Brusseiras, Algerol et Aqua-Viva. Des *villae* mentionnées dans les articles du *Dictionnaire Statistique* ne figurent ni dans la liste donnée à l'article Mauriac par Delalo, ni dans la version de la Bibliothèque de Clermont. Il s'agit de Romez (commune de Saint-Étienne-de-Chomeil, t. III, p. 281), du Chaunial (commune de Sainte-Eulalie, t. III, p. 289), de Drom (commune de Sainte-Eulalie, t. III, p. 289). Enfin, cinq *villae*[20] et un *castrum,* présents dans la liste de Delalo, n'existent pas dans la version de Clermont. Ces différences nous incitent à la prudence. Elles indiquent l'existence d'un manuscrit dont les copies abrégées, très nombreuses[21], ne reproduisent pas intégralement le texte initial, mieux respecté dans le Ms 623. Un second manuscrit plus complet a été utilisé en Haute-Auvergne, principalement par les rédacteurs du *Dictionnaire statistique du Cantal.* Aucune copie n'en est parvenue jusqu'à nous. Sa perte est d'autant plus importante que les travaux publiés par Deribier du Châtelet et Delalo ne semblent pas toujours rigoureux[22].

28 À propos des identifications des noms de lieux, nous avons adopté celles proposées par Amé, Delalo et Michel Rouche[23]. Nous ne retenons pas l'identification du *castro vero Rama* avec Murat La Rabbe (commune La Monselie) donnée par Delalo ; elle ne nous semble reposer sur aucune parenté toponymique contrairement à la majorité des autres sites.

29 Il reste à comprendre pourquoi Brequigny (1791), Pertz (1826) et, à sa suite, Prou (1895), n'ont retenu qu'une version partielle de cette liste de redevances.

30 Pour l'expliquer, nous avançons plusieurs raisons possibles. D'une part, les documents utilisés, des copies médiévales ou modernes, sont tous conservés à Paris – à la Bibliothèque nationale –, ou à Sens – aux Archives départementales de l'Yonne. Ces copies, rappelons-le, sont toutes des versions abrégées. De plus, les diplomatistes n'ont pas travaillé à partir d'archives auvergnates publiques ou privées. Dès 1856, Delalo signale que la copie sur parchemin de la charte, conservée à Mauriac, est perdue[24].

31 En 1895, Prou fait néanmoins effectuer des recherches aux Archives départementales du Cantal – par son conservateur Aubépin – qui se révéleront infructueuses.

32 Il ne subsiste alors que la ou les copies conservées dans des archives privées et utilisées sans doute confidentiellement par les érudits auvergnats.

33 D'autre part, nous pensons qui ni Pertz, ni Prou n'ont eu connaissance de la version « longue » de Clermont-Ferrand. Si tel avait été le cas, elle aurait fait l'objet d'une étude critique ou tout au moins d'une mention dans leurs travaux. Prou ne semble d'ailleurs pas avoir utilisé le *Dictionnaire statistique du Cantal* qu'il ne cite pas. Il est toutefois curieux qu'Aubépin ne lui en ait pas fait état.

1.5. Texte du polyptyque

34 Nous indiquons en note les différentes versions et orthographes retrouvées dans les copies de Pertz (*Monumenta Germaniae Historica*, simplifié en *Monumenta*), de Brequigny (*Diplomata Chartae, Epistolae Leges*, simplifié en *Diplomata*), du Ms. 623, de Deribier du Châtelet (*D.S.C.*) et de Delalo (article sur Mauriac dans le *D.S.C.*, liste des lieux mentionnés dans la fausse charte de Clovis).

35 Nous avons également opté pour trois signalisations en note du texte en latin.

- La première : il est précisé que « Delalo cite le lieu dans sa liste » lorsqu'il n'en est fait aucune mention dans le *D.S.C.* à l'article correspondant.
- La seconde : il est précisé que « Delalo ne cite pas le lieu dans sa liste » lorsqu'un article correspondant à la localité existe dans le *D.S.C.*
- La troisième : nous donnons les références du *D.S.C.* lorsque l'article correspondant à la localité est entièrement présenté, soit en latin, soit dans sa version traduite.

36 1 - *In Avernica quidem provincia est allia*[25] *quedam ecclesia in ripa fluminis Marone* (Maronne) *dedicata*[26] *in honore Sancti-Pauli* (Saint-Paul-de-Salers, Cantal), *et in ipsa villa coloni tres, ubi manent homines VI*[27], *solvunt in anno annonam modium unum*[28] *... aut redimunt.*

2 - *In villa... colonus unus*[29], *ubi manet Heldradus, servus Sancti Petri, solvit in anno solidos duos, denarium vervicem.*

3 - *In villa Vidrinas* (Védrines, commune Saint-Martin-Valmeroux, Cantal) *colonus unus ; ubi manet ibi Frodoaldus, servus Sancti Petri, solvit vervicem denarios VIII*[30].

4 - *In eadem ripa fluminis in dominio ecclesia est indominicata Sancti Martini* (Saint-Martin-Valmeroux, Cantal), *coloni tres, ubi manent Hunaldus, Hildegardus, Salo ; Sancto Petro solvunt census solidos quinque et vaccam unam ad quintum*[31] *annum*[32].

5 - *In villa Ambils* (Ambial, commune Sainte-Eulalie, Cantal) *coloni tres, ubi manent Amabertus, Frodabertus servi, Wilenus, solvunt in anno solidos quatuor, annonam modium unum.*

6 - *In villa Calmilios* (Chaumeil, commune Sainte-Eulalie, Cantal) *coloni duo, manent ibi servi Sancti Petri, Leothericus, Bertrandus, solvunt caropera* [33] *et vervicem.*

7 - *In eadem ripa fluminis ecclesia est Sancte Eulache* (Sainte-Eulalie, Cantal), *coloni duo, ubi manent Bertrandus, Andulfus sunt servi Sancti Petri, solvunt in anno friscingas ducs, annonam sextarios quatuor.*

8 - *In Vilare* (Vialard, commune Sainte-Eulalie, Cantal) *colonus unus ; manet ibi servus Gausbertus, faber solvit ferri...*[34].

9 - *Vidrina*[35] (La Vedrenne, commune Auriac, Corrèze ?) *colonus unus ; manet ibi servus Ragbertus, solvit hoc unum denarium et vervicem.*

10 - *In Lupacio* (Loupiac, Cantal) *est ecclesia dicata Sancto Petro indominicata, coloni duo ; manent ibi servi Ragnaldus, Iocelus, solvunt vaccam unam ad quintum annum.*

11 - *Ecclesia Sancto Christoforo* (Saint-Christophe-les-Gorges, Cantal) *indominicata, coloni duo manent, Nitrandus, Walbertus, solvunt annonam modios duos.*

12 - *In villa Faurez*[36] (Farge, commune Saint-Christophe-les-Gorges, Cantal) *coloni duo manent, Stradarus, Ragnobertus, solvunt in anno friscingas quatuor.*

13 - *In villa Vabre* (Vabres, commune Saint-Christophe-les-Gorges, Cantal), *coloni duo manent, Theotrandus, Abolinus, solvunt modios duos annone*[37].

14 - *In villa Uscladinas* (Escladines, commune Chaussenac, Cantal) *coloni tres, manent ibi Godrandus, Bertrandus, Andulfus, servi, solidos tres solvunt, vaccas tres ad quintum annum.*

- Sunt et aliae villae huic adjacentes ejusdem census.

15 - *In villa Beriac* (Barriac-les-Bosquets, Cantal) *est ecclesia dicata Sancto Martino indominicata, et coloni duo manent, Dodomardus et Mandranpnus ; solvunt in anno vervices quatuor*[38].

16 - *In villa Faiola* (Fageoles, commune Drugeac, Cantal) *colonus unus manet, servus Constantius ; solvit ad quintum annum bovem unum.*

- Sunt et aliae villae huic adjacentes ejusdem census.

17 - *In villa Caucenato* (Chaussenac, Cantal) *est ecclesia indominicata, Sancto Stephano dicata, coloni tres manent, Remigius, Costavols, Witrandus ; solvunt denarios octodecim*[39]*, vaccas duas*[40].

18 - *In villa Cuciac* (Cussac, commune Chaussenac, Cantal)[41] *coloni tres manent ibi : Barnardus, Ansers, Odo, servi ; solvunt annonam modios tres, denarios quindecim*[42].

19 - *In villa Sidrac* (Seyrac, commune Brageac, Cantal) *coloni duo manent, Riguelda femina, Arglituldis ancilla ; solvunt vaccas*[43] *duas denarios duodecim.*

20 - *Castrum Scoralium* (Escorailles, commune Ally, Cantal)[44]...

21 - *In villa Austenat* (?) *coloni duo manent Genetrudis femina, Beda ancilla ; solvunt vaccas duas, denarios duodecim*[45].

22 - *In villa Ali* (Ally, Cantal) *est ecclesia indominicata, Sancto Vincentio dicata, coloni duo manent, Berfredus, Bertaldus, servi ; solvunt friscingas duas, denarios sex*[46].

23 - *In villa Pomeirs* (Pomiès, commune Ally, Cantal) *coloni duo manent, Daderimus, Armanfridus, servi ; solvunt in anno solidos tres et modium annone unum*[47].

24 - *In villa Sennaberias* (Sennebières, commune Ally, Cantal) *coloni quatuor manent, Warinbertus et Wido, servi, et Bertrudis ancilla ; solvunt annonam modios tres*[48] *et friscingas tres.*

25 - *In villa Aveza* (Vèze, commune Ally, Cantal) *coloni duo manent Iterius, Erlefredus ; solvunt annonam modios duos, denarios duodecim et vervicem*[49].

26 - *In villa Capuernas* (Chavergne, commune Ally, Cantal) *coloni duo manent, Ermenaldus, Bertrandus, servi, solvunt modios tres annonam, vervices tres*[50].

27 - *In pago Lemovicino ecclesia est indominicata in villa Rialaco* (Rilhac-Xaintrie, Corrèze), *Sancto Martino dicata coloni duo manent, Gaucelmus, Petrus, solvunt annonam modios tres, vaccam unam in quintum annum*[51] *denarios octodecim*[52].

28 - *In villa Saumairac* (Saumeyrat, commune Rilhac-Xaintrie, Corrèze) *coloni duo manent, Gibomertus, Guibertus ; solvunt annone modios duos, vaccam unam in quintum annum.*

29 - *In villa Vizis* (Vizis, commune Rilhac-Xaintrie, Corrèze) *coloni tres manent, Grimaldus, Bertinus, Rigaldus ; solvunt vaccas duas in quintum annum, avena modios tres.*

30 - *In villa de Salegols* (Saligoux/Tourniac, commune Pleaux, Cantal) *coloni quatuor manent, Arfredus, Ugo, Dominicus, servi ; solvunt modios tres annone, friscingas tres, avena modios duos.*

31 - *In villa Perret* (Le Perrier, commune Servières ?) *coloni duo manent, servi Blidebodertus, Arduinus ; solvunt solidos tres, avena modios duos*[53].

32 - *In villa Papolprat* (Polprat, commune Rilhac-Xaintrie, Corrèze) *coloni duo manent, servi Ragnaldus et Arbertus*[54] *; solvunt modios duos annone, friscingas duas, denarios octodecim*[55].

- Sunt alie ville, que adjacent istis, pari censu.

33 - *Est ecclesia indominicata Sancto Privato* (Saint-Privat, Corrèze) *dicata, in eadem villa coloni tres manent, Guibertus et Girbaudus, servi ; solvunt annone modios quatuor et vaccam unam ad quintum annum.*

34 - *In villa Vaissa*[56] (Le Veyssein, commune Servières, Corrèze) *coloni duo manent, servi Enricus, Hirmenbertus ; solvunt annone modios duos, solidos duos.*

35 - *In villa Adui* (Aujoux, commune Auriac, Corrèze) *coloni duo manent, servi Odorannus, Odo ; solvunt modios frumenti unum, avene duos, denarios duodecim.*
36 - *In villa que vocatur Malence*[57] (Malesse, commune Saint-Privat, Corrèze) *coloni duo manent, servi Thegirbeldus, Cavaldus ; solvunt annone modios duos, denarios viginti.*
37 - *In villa Durazat* (Darazac, Corrèze ?) *est ecclesia indominicata, Sancto Stephano dicata, coloni duo manent, servi Losceranus, Durandus ; solvunt medium*[58] *fructum in quintum annum, bovem unum, denarios viginti.*
38 - *In villa Feltrem* (Feltrain, commune Darazac, Corrèze) *coloni duo manent, servi Bertramnus, Guibertus ; solvunt modios duos avene, vervicem unum.*
39 - *In villa Glannam* (Glane, commune Darazac, Corrèze) *colonus manet*[59]*, servus Bertemarus ; solvit modium annone, denarios duodecim.*
40 - *In villa Valzors* (Vaujour, commune Bassignac-le-Haut, Corrèze) *colonus unus manet, servus Gislemarus ; solvit frumenti modium unum, friscingam unam.*
- Sunt et alie ville, adjacentes istis pari censu.
41 - *In ripa fluminis Rude* (Rhue) *ecclesia est indominicata Sancto Hipolito* (Saint-Hippolyte, Cantal) *dicata, coloni duo manent, servi Gilbertus, Rambodus ; solvunt vaccas duas pingues, solidos quatuor.*
42 - *In villa Rupemontis* (Rochemonteix, commune Cheylade, Cantal) *coloni tres manent, Humbertus, Guido, Petrus, servi, solvunt vaccas duas, annone modium unum.*
43 - *In villa Frigidirum* (Ferrif, commune Apchon, Cantal) *coloni duo manent, Losmarus, Erlebertus ; solvunt vaccam unam, denarios duodecim, annone modios duos.*
- Sunt et alie ville equiparati census, adjacentes istis.
44 - *In villa Colandre* (Collandres, Cantal) *ecclesia est indominicata, Saincto Martino dicata, coloni duo manent, Gislemarus, Beroardus, servi ; solvunt vaccas duas pingues, frumenti modium unum*[60].
45 - *In villa Spinac* (L'Espinasse, commune Collandres, Cantal) *coloni duo manent, servi Andraldus, solvunt friscingas duas, vervices duos.*
46 - *In villa Cepa* (La Cèpe, commune Collandres, Cantal) *colonus unus manet, servus Willenus, solvit solidos duos, vervicem unum.*
47 - *In villa Bocianellas* (Boissonelles, commune Trizac, Cantal) *colonus unus manet, Eduinus servus, solvit vaccam pinguem.*
48-49-50 - *Marinum montem* (Puy-Mary) *cum integritate, sicut per ribeiram descendit aqua et podium*[61] *qui dicitur Merulus* (Puy-Merle)*, et adjacentes ripas extra et infra, et capellam Sancti Vincentii* (Saint-Vincent, Cantal) *indominicatam ; in eadem vero villa coloni tres manent, servi Beroardus, Ildemarus, Frodoaldus, solvunt frumenti modios duos, vaccam unam, solidos duos.*
51 - *In villa fluminis Marlionis* (Marilhoux), *villa Montels* (Le Monteil, commune Trizac, Cantal) *coloni sex manent, servi Gintrandus, Odo, Ermenaldus, Manualdus, Frederius, solvunt frumenti modios tres, vaccas tres, denarios novemdecim*[62].
52 - *In villa Trizac* (Trizac, Cantal) *ecclesias tres indominicatas, unam Sancte Marie, aliam Sancti Ioannis Baptiste, aliam Sancti Baudilii, quinque manent, servi Rigualdus, Elebaudus, Siturius, Thebargius, Altrudis ancilla, solvunt vaccas tres, vervices tres, modios tres annone, denarios quindecim*[63].
53 - *In villa Val* (Val, commune Trizac, Cantal) *coloni tres manent, servi Aldeburdus, Adrius, Beroardus, solvunt annone modios duas et vaccas pingues, denarios viginti*[64].
54 - *In villa Vaurzen* (Vrauzans, commune Trizac, Cantal) *coloni duo manent, servi Valdrius, Baudrinus, solvunt friscingas duas, modium unum avena, denarios decem*[65].
55 - *In villa Leuchet* (Lieuchy, commune Trizac, Cantal) *coloni tres manent, servi Gantrannus, Ribaudus, Joannes, solvunt boves duos, frumenti modium annum, vervices duos.*

- Sunt alia villa pari censu adjacentes istis.

56 - *In villa Vozers* (Auzers, Cantal) *est ecclesia indominicata, Sancto Petro dicata, colonus unus manet, servus Berfredus, solvit annone modium unum, denarios duodecim, vervicem unum*[66].

57 - *In villa Verlets* (Varleix, commune Auzers, Cantal) *colonus unum manet, servus Rambodus, solvit vaccam unam pinguem, modium unum annone, denarios duodecim*[67].

58 - *In villa Tarnat* (Ternat, commune Trizac, Cantal) *colonus unus manet, servus Arnaldus, solvit vaccam pinguem, frumenti modium unum, denarios octodecim*[68].

59 - *In villa Riba* (Ribeyre, ou La Ribe, commune Auzers, Cantal) *colonus unus manet, servus Ratbodus, solvit bovem unum et caropera*[69].

60 - *In villa Tallait* (Toullac, commune Auzers, Cantal) *colonia unus, manet Gulduinus solvit caropera modium unum frumenti et vervicem unum*[70].

61 - *In villa Marlat* (Marlat, commune Auzers, Cantal) *colonus unus manet, Geldimus*[71], *solvit caropera modium unum frumenti et vervicem unum*[72].

62 - *In villa Salvat* (Sauvat, Cantal) *colonus unus manet, Gibrunus, solvit annone modios duos et vaccam pinguem, denarios tredecim, in eadem villa est ecclesia indominicata, Sancto Martino dicata.*

63 - *In villa Brociolis* (Broussolles, commune Sauvat, Cantal) *colonus unus manet, servus Stradarius, solvit caropera annone modios duos, denarios duodecim*[73].

64 - *In villa Cavaniae* (Chavagnac, Cantal) *manet, servus Gruterius, solvit caropera et vaccam pinguem et vervicem*[74].

65 - *In villa Veireiras* (Veyrières, Cantal) *colonus unus manet, servus Arboinus, solvit bovem unum, frumenti modium unum, denarios sex.*

66 - *In villa Cairn* (La Champ, commune Veyrières, Cantal)[75]...

67 - *In villa Antrernontis* (Autremont, commune Veyrières, Cantal) *colonus unus manet, servus Isimbert, solvit modios duos frumenti, denarios duodecim et caropera.*

68 - *In ripa fluminis Averone* (Veronne), *in villa Riom* (Riom-ès-Montagnes, Cantal) *ecclesias duas, Sancto Georgio dicata et Sancto Stephano indominicatas, (coloni) quatuor manent, servi, Guilbertus, Artradus, Arnulfus, Bertinus, solvunt solidos septem vaccas duas, frumenti modios tres.*

69-70 - *Castellum vero indominicatum Dapione* (Apchon, Cantal) *nuncupatum cum appendiciis suis in Bellaires* (?)[76].

71 - *In villa Calmilios* (Saint-Étienne-de-Chomeil, Cantal) *est ecclesia indominicata, Sancto Stephano dicata, coloni sex manent, Bertemarus, Dominicus, Aldricus, Gerentus, Petrus, solvunt annone modios duos, tres avena modios duos et solidos sex, boves duos.*

72 - *In villa Celsiniaco* (Salsignac, commune Antignac, Cantal) *est ecclesia indominicata, Sancto Stephano dicata, coloni duo manent, servi Anfredus, Raaldus, Ebo, solvunt solidos tres, vaccas duas pingues annone modios duos*[77].

73-74 - *Capella indominicata, Sancto Victori* (Saint-Victor d'Antignac, Cantal) *dicata et castrum Avenno* (Roc-Vignon, commune Antignac, Cantal) *cum appendiciis suis*[78].

75 - *Castro vero Rama* (?) *indominicatum.*

76 - *In villa Vebret* (Vebret, Cantal) *est ecclesia Sancta Maria indominicata, Sancto Victori dicata, coloni duo manent, Guiraldus, Fromandus servi, solvunt frumenti modium unum, solidos duos, bovem unum*[79].

77 - *In villa Coschial* (Couchai, commune Vebret, Cantal) *colonus unus manet, servus Odo, solvit vaccam pinguem avena modium unum*[80].

78 - *In villa Porcarets* (Pourquaresse, commune Vebret, Cantal) *coloni duo manent, servi Artaudus, Hatto, solvunt friscingas duas, an-none modios duos, denarios duodecim*[81].

79 - *In villa Floriac* (Flourac, commune Ydes, Cantal) *coloni duo manent, servi Ansegissus, Richerus, solvunt annone modios duos, denarios quindecim*[82].
80 - *In villa Jalaniac* (Jalaniac, commune Le Monteil, Cantal) *coloni duo manent, servi Raberius, Hefibo, solvunt vervices quatuor, denarios octodecim*.
81 - *In villa Insde* (Ydes, Cantal) *ecclesia indominicata, Sancto Martino dicata et flumen quod adjacent nomine Simina* (Sumène), *coloni duo manent, servi Losthaudus, Flaco, solvunt boves duos in quintum annum, solidos duos, frumenti modium unum.*
82 - *In villa Nerniaco* (Largnat, commune Ydes, Cantal) *coloni tres manent, servi Leotherius, Ingelbaudus, solvunt frumenti modios, duos bovem, avena modios duos*[83].
- *Sunt et alia villa indominicata pari censu.*
83 - *In villa Basiniaco* (Bassignac, Cantal) *ecclesiam indominicatam, Sancta Maria dicata, coloni tres manent, servi Aldricus, Alfredus, Gibaldus, solvunt frumenti modios, duos vaccam pinguem, solidos tres*[84].
84 - *Castrum indominicatum Caslucium* (Charlus, commune Bassignac, Cantal) *juxta Cleminum* (?) *cum appenditiis suis*[85].
85 - *In villa Campaniaco* (Champagnac, Cantal) *ecclesiam indominicatam, Sancto Martino dicata*.
86 - *In villa Maraliac* (Majailhac, commune Champagnac, Cantal) *coloni duo manent, servi Thebaudus, Armerus, solvunt annona lodios duos, avena modium unum, solidos duos et caropera.*
87 - *In villa Muritrues* (Montruc, commune Champagnac, Cantal) *coloni duo manent, servi Guinaudus, Armandus, solvunt caropera modios duos annone, solidos duos.*
88 - *In villa Madic* (Madic, Cantal) *colonus unus manet, servus Burno, solvit caropera denarios duodecim, frumenti modium.*
89 - *In suburbio Arvernensis urbis, ecclesiam indominicatam Sancti Clementis* (Saint-Clément, faubourg de Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme) *cum appenditiis suis.*
90 - *In ripa fluminis Darnonia* (Dordogne) *capellana indominicata qua vocatur Bohortus* (Bort-les-Orgues, Corrèze) *cum appenditiis suis, Sancto Salvatori dicata*.
91 - *In villa Canteria* (Chantery, commune Bort-les-Orgues, Corrèze) *coloni duo manent, servi Arimberus, Losmarus, solvunt annone modios duos, vaccas pinguem, solidos duos.*
92 - *In villa Grangiaco* (Granges, commune Lanobre, Cantal) *coloni duo manent, servi Burcadus, Gundefredus, solvunt frumenti modium unum, avena modium unum, bovem unum ad quintum annum.*
- *Est molendinum indominicatum inter fluvium Maire* (Mars) *et Muriole* (?).
93 - *In villa Mosags* (Moussages, Cantal) *est ecclesia indominicata, Sancto Juliano dicata, coloni tres manent, servi Gislerus, Seguinus, Ascelina ancilla, solvunt vaccas duas, annone modium unum, solidos duos*.
94 - *In villa Vaiset* (Veysset, commune Moussages, Cantal) *coloni duo manent, servi Ermenaldus, Beraldus, solvunt solidos duos.*
95 - *In villa Cella* (Celles, commune Moussages, Cantal) *coloni duo manent, servi Pipinus, Alboinus, solvunt bovem unum, solidos duos*.
96 - *In villa Corbeiras* (lieu-dit, commune Moussages, Cantal) *coloni duo manent, servi Arlebaudus, Samuel, solvunt... modios duos, solidos duos*[86].
97 - *In villa Mellet* (Meallet, Cantal) *ecclesiam indominicatam, Sancto Georgio dicatam, coloni duo manent, servi Loceranus, Gibaldus, solvunt vaccas duos, friscingas duas, denarios vigenti.*
98 - *In villa Corde* (Courdes, commune Meallet, Cantal) *colonus unus manet, servus Habaudus, solvit solidos duos, avena modium unum.*
99 - *In villa Sozzaco* (Sourzac, commune Meallet, Cantal) *colonus unus manet, servus Iterius,*

solvit frumenti modium unum.

100 - *In villa Cabrespina* (Chabrespines, commune Meallet, Cantal) *colonus unus manet, servus Warnerius, solvit vaccam pinguem.*

101 - *In villa Gelariaco* (Jaleyrac, Cantal) *ecclesiam indominicatam, Sancto Martino dicatam, coloni duo manent, servi Gosmundus, Fulcherus, solvunt caropera et vaccam pinguem, denarios duodecim*[87].

102 - *In villa Brusseiras* (Beysseres ou Boissières, commune Jaleyrac, Cantal) *coloni tres manent, servi Arnaudus, Griunaudus, denarios duodecim*[88].

103 - *In Aqua-Viva* (Aygues-Vives, commune Jaleyrac, Cantal) *colonus unus manet, servus Dagbertus, solvit caropera annone modium unum, denarios sex*[89].

104 - *In villa Algerolas* (Angerolles, commune Jaleyrac, Cantal) *colonus unus manet, servus Hito, solvit denarios octodecim, vervices sex, annone modium unum et caropera*[90].

105 - *In villa Angiars* (Anglards-de-Salers, Cantal) *ecclesias indominicatas duas, unam dicatam Sancti Joanni-Baptista, altram Sancto Tirso Martiri, coloni duo manent, servi Constantius, Rambertus, solvunt caropera vaccam pinguem, modios duos annone*[91].

106 - *In villa Mentairola* (Menterolles, commune Anglards-de-Salers, Cantal) *coloni tres manent, servi Girbaudus, Hatto, Borio, solvunt caropera annone modios tres, avena modium unum, vaccam pinguem, solidos duos*[92].

107 - *In villa Veciaco* (Vezac-Joncoux, commune Anglards-de-Salers, Cantal) *colonus unus manet, servus Burdinus, solvit vervices quatuor, denarios duodecim.*

108 - *In villa Combru* (En combruns, ou Combres, commune Anglards-de-Salers, Cantal) *colonus unus manet, servus Astrabaldus, solvit annone modium unum, denarios duodecim*[93].

109 - *In villa Bertg* (Bers, commune Anglards-de-Salers, Cantal) *coloni duo manent, servi Codaldus et Dondatus, solvunt caropera annone modios duos solidos*[94].

110 - *In villa Glenat* (Glenat, commune Le Vigean, Cantal)[95]...

111 - *In villa Pradela* (Pradelle, commune Anglards-de-Salers, Cantal) *coloni duo manent, servi Giroaldus, Tebertus, solvunt caropera vervices quatuor, denarios vigenti.*

112 - *In villa Marciaco* (Marsac, commune Anglards-de-Salers, Cantal) *coloni duo manent, servi Arcadus, Galbertus, solvunt caropera vaccam pinguem, annone modium unum, denarios quindecim.*

113 - *In villa Sancto Bonito* (Saint-Bonnet, Cantal) *est ecclesia indominicata, Sancto Bonito dicata, coloni duo manent, servi Amarbertus, Wintrandus, solvunt caropera vaccas duas pingues, annone modios duos, denarios vigenti tres*[96].

114 - *In villa Castreniac* (Chasternac, commune Saint-Bonnet, Cantal) *coloni duo manent, servi Witbertus, Almarinus, solvunt annone modios duos, friscingas duas, denarios duodecim*[97].

115 - *In villa Bociaco* (Boussac, commune Saint-Bonnet, Cantal) *coloni duo manent, servi Orthobertus, Osmundus, solvunt friscingas duas, denarios tredecim, annone modium unum.*

116 - *In villa Paliers* (Paniers, commune Saint-Bonnet, Cantal) *coloni duo manent, servi Eloradus, Elduinus, solvunt solidos duos, annone modium unum, vervices duos*[98].

117 - *In villa Fajola* (Fageolles, commune Salins, Cantal) *coloni tres manent, servi Dadrinus, Rotbertus, Andulfus, solvunt annone modios tres, vaccam pinguem unam, solidos tres*[99].

118 - *In villa Saliense* (Salins, Cantal) *coloni duo manent, servi Albuinus, Eralbertus, solvunt frumenti modium unum, vervices tres, solidos duos*[100].

119 - *Castellum Bailone* (?) *indominicatum, coloni duo manent, servi Raaldus, Ginnaudus, solvunt frumenti modium unum, avena modios duos, denarios duodecim*[101].

120 - *In villa Dunciaco* (Junsac, commune Salins, Cantal) *coloni duo manent, servi Albertus, Frumus, solvunt vervices quatuor, annone unum modium, denarios tredecim*.

121 - *In villa Surgerias* (Surgères, commune Le Vigean, Cantal) *coloni tres manent, servi*

Berardus, Falconius, Teotbita ancilla, solvunt annone modios tres, solidos tres[102].
122 - *Inter flumen Siova* (La Sione) *et Ausa* (Ause), *villa Drutgiaco* (Drugeac, Cantal) *est ecclesia Sancto Petro indominicata et Sancto Saturnine dicata, coloni tres ibidem manent servi Arbeaudus, Vettlfus, Torbita ancilla, solvunt annone modios quatuor, avena duos, solidos quinque*[103].
123 – *In villa Teils* (Le Theil, commune Drugeac, Cantal) *coloni duo manent, servi Orastardus, Usuardus solvunt annone modios duos, friscingas duas, denarios quindecim*[104].
124 – *In villa Depariona* (Parieu, commune Drugeac, Cantal) *coloni duo manent, servi Artardus, Arbutus, solvunt annone modios tres, solidos tres.*
125 - *In villa Solargue* (Soulages, commune Drugeac, Cantal) *coloni duo manent, servi Guitbertus, Engeldus, solvunt annone modios duos, avena unum, solidos duos*[105].
126 - *Inter flumen Ause* (Ause) *et Durnonio* (Dordogne), *villa Calviniaco* (Chalvignac, Cantal) *ecclesia est indominicata Sancto Martino dicata, coloni duo manent, servi Vitrandus, Bernonus, solvunt annone modios tres, solidos tres et caropera.*
127 - *In villa de Lerm* (L'Herm, commune Chalvignac, Cantal) *coloni tres manent, servi Aldradus, Ansellus, Alpaisa ancilla, solvunt frumenti modium unum, annone tres, avena unum, solidos tres.*
128 - *In villa Domisco* (Doumis, commune Chalvignac, Cantal) *coloni duo manent, servi Rodulfus, Guntardus, solvunt annone modios.*
129 - *In villa Novavilla* (Neuvialle, commune Chalvignac, Cantal) *colonus unus manet, servus Erplecedus, solvit annone modium unum, avena unum, denarios duodecim.*
130 - *In villa Caurchia* (Sourches, commune Chalvignac, Cantal)[106]...
131 - *In villa Lauretia* (?) *coloni duo manent, servi Enricus, Lambertus, solvunt annone tres modios, avena unum, denarios vigenti.*
132 - *In villa Fornigos* (Firmigoux, commune Chalvignac, Cantal) *colonus unus manet, servus Autoardus, solvit friscingas dues, avena modium unum, denarios decem.*
133 - *In villa Triniaco* (Tourniac, Cantal) *est ecclesia indominicata, Sancto Victori dicata, coloni duo manent, servi Odorannus, Ebo, solvunt annone modios tres, solidos duos*[107].
134 - *In villa Ebrione* (Le Brieu, commune Tourniac, Cantal) *colonus unus manet, servus Fulbertus, solvit annone modium unum, avena unum, denarios sex*[108].
135 - *In villa Salegos* (Saligoux, commune Tourniac, Cantal) *colonus unus manet, servus Clarus, solvit annone modios duos, denarios tredecim*[109].
136 - *In villa Artig* (Artiges, commune Tourniac, Cantal) *colonus unus manet, servus Odildus, solvit annone modios duos, denarios octodecim*[110].
137 - *In villa Terricci* (?) *colonus unus manet, servus Mererinus, solvit annone modios duos, friscingas unam, denarios quindecim.*
138 - *In pago Lemovicino*, *est ecclesia indominicata Auriaco* (Auriac, Corrèze), *cum appenditiis suis et illis adjacentibus*[111].

2. Le polyptyque (Étude)

2.1. Le domaine

2.1.1. Une certaine conception de la géographie

37 Par ce diplôme, Clovis donne à Théodechilde un terrain pour construire un monastère, ainsi qu'un grand nombre de terres, églises et redevances destinées à former le patrimoine de celui-ci.

38 Le territoire décrit forme un triangle limité par trois rivières, la Dordogne, la Rhue et la Maronne, avec dans l'angle sud-est deux repères montagneux : le Puy-Mary et le Puy-Merle[112].

39 La définition précise de ce grand domaine dans le paysage est étonnante ; seule la ville de Bort-les-Orgues, le village de Chanterie en Limousin et celui de Granges – au nord de la Rhue, dans le département du Cantal – sont situés au-delà de ces frontières naturelles.

40 Il en était, semble-t-il, de même pour tous les grands domaines en Haute-Auvergne à l'époque carolingienne.

41 Les biens de Géraud d'Aurillac s'étendaient du Puy-Griou jusque dans le Rouergue, en déterminant un territoire triangulaire limité par les crêtes de montagnes et la rivière du Lot[113]. Ces domaines sont décrits comme un véritable *latifundium* : *Num cum alodus ejus esset Postomia et deinceps latifundia ipsius ita sibi succederent ut usque ad montem magnum Greonem posset in eundo et redeundo semper in propius mansitare capellis*[114].

42 Cette caractéristique des grands domaines triangulaires, imbriqués de façon concentrique, a été conditionnée par la structure même du massif du Cantal.

43 Cette forme d'organisation foncière ne sera pas retenue par la plupart des grands seigneurs au milieu du XIII^{e} siècle : Carladez, Terres de Mercœur, Terres de l'évêque de Clermont.

2.1.2. L'ordre de description

44 Les terres sont ordonnées à partir de localités qui possèdent une ou plusieurs églises, dont dépendent des *villae*. Parallèlement à cet « ordre », les lieux sont présentés par groupes, le plus souvent limités par des rivières.

45 Le premier groupe comprend 26 lieux dont 7 églises – Saint-Paul-de-Salers, Saint-Martin-Valmeroux, Sainte-Eulalie, Loupiac, Barriac-les-Bosquets, Chaussenac, Ally. À chacune d'elles correspondent à chaque fois trois ou quatre *villae*. L'ordre est logique et se fait d'est en ouest.

46 Le deuxième groupe comprend 14 lieux dont 3 églises – Rilhac-Xaintrie, Saint-Privat, Darazac –, tous sont situés dans l'actuel département de la Corrèze. L'ordre a été bouleversé, vraisemblablement par suite de la négligence des différents copistes.

47 Le troisième groupe comprend 10 lieux dont 3 églises – Saint-Hippolyte, Collandres, Saint-Vincent –. La description s'effectue d'est en ouest à partir de la Rhue.

48 Le quatrième groupe comprend 17 lieux dont 2 églises – Trizac, Auzers –. La description se fait d'est en ouest avec la rivière du Marilhoux comme limite au sud.

49 Le cinquième groupe comprend 15 lieux dont 6 églises – Riom-ès-Montagnes, Saint-Étienne-de-Chomeil, Salsignac, Antignac, Vebret, Ydes –, tous situés de part et d'autre des rivières de la Sumène et de la Véronne.

50 Le sixième groupe comprend 6 lieux dont 2 églises – Bassignac, Chavagnac –. La description s'effectue du sud au nord jusqu'à la rivière de la Dordogne.

51 Un septième groupe ne comprend que 3 lieux dont une église, celle de Bort-les-Orgues.

52 Là s'achève la description de tous les domaines du nord-est et limousins.

53 Le huitième groupe comprend 12 lieux dont 3 églises – Moussages, Meallet, Jaleyrac –. Le Mars ainsi qu'une seconde rivière (le Marilhoux ?) en donnent les limites sud et nord. La lecture s'effectue d'est en ouest.

54 Le neuvième groupe comprend 17 lieux dont 2 églises – Anglards-de-Salers et Saint-Bonnet-de-Salers –. La lecture s'ordonne rigoureusement d'est en ouest pour les seules *villae* dépendant de l'église de Saint-Bonnet-de-Salers.

55 Le dixième groupe ne semble comprendre que 4 lieux, dont l'église de Drugeac, tous situés entre les rivières d'Auze et de la Sione.

56 Le onzième groupe comprend 13 lieux dont 2 églises – Chalvignac et Tourniac –. Une troisième église, Auriac, s'y rattache sans que soient citées les *villae* qui auraient logiquement dû en dépendre.

57 Cet ordre n'est qu'apparent ; mais y a-t-il eu volonté de description rigoureuse, logique ?

58 La description commence au sud du domaine (groupe n° 1) et passe aux terres situées en Limousin (groupe n° 2). Les régions de Pleaux, dans le Cantal, ainsi que celles du sud de Saint-Privat et de Servières-le-Château ne sont pas décrites.

59 Nous passons ensuite aux terres du nord où l'ordre de lecture est le plus cohérent (groupes n° 3, 4, 5, 6 et 7). Malgré cela, des terres ont été « oubliées » (?) comme celles des paroisses de Cheylade, Menet, Le Monteil. D'autres, comme la terre de Jalaniac (commune du Monteil), ont été placées au hasard, ici au beau milieu de la description des domaines situés autour d'Ydes.

60 Les informations sont également peu nombreuses pour les terres comprises entre Saint-Étienne-de-Chomeil et Riom-ès-Montagnes, ainsi que pour la pointe formée par une boucle de la Dordogne autour de Saint-Pierre.

61 En dernier lieu sont détaillées les possessions centrales du domaine de Saint-Pierre-le-Vif (groupes n° 8, 9, 10 et 11). Nous remarquons les lacunes suivantes : ni Mauriac, ni aucun autre lieu de cette paroisse, ne sont nommés. Les régions d'Arches et de Sourniac ne sont également pas décrites.

62 Il est à noter la répétition de la *villa* de Salégols (Saligoux, commune de Pleaux) à la fois décrite dans le groupe n° 2 et le n° 11.

63 Il ne peut s'agir d'une erreur de localisation, les redevances étant différentes. Ces propriétés, liées à la même *villa*, sont rattachées chacune à une paroisse propre, celle de Tourniac, dans le diocèse de Clermont, et celle de Rilhac-Xaintrie, dans le diocèse de Limoges[115].

64 De cette analyse résulte un morcellement du territoire qui présentait jusqu'alors un aspect monolithique.

2.1.3. Structures foncières et données humaines. Zones d'occupation ou déserts

65 La lecture de la carte des biens de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, en Haute-Auvergne, révèle des inégalités[116].

66 Si le terme *latifundium* s'applique bien à ce domaine par son étendue, les disparités constatées ne s'expliquent pas toutes par un peuplement inexistant ou faible.

67 Les terres à l'extrémité sud-est du domaine – entièrement situées au-dessus de 1150 mètres d'altitude – ne sont pas décrites. Il ne semble pas y avoir existé d'habitat

permanent au-dessus de cette altitude. Cela n'écarte pas la possibilité d'une occupation saisonnière de haute montagne.

68 Les propriétés situées à l'extrémité sud-ouest – telles qu'il nous est permis de les connaître grâce au polyptyque – sont dispersées et l'habitat organisé en un tissu plus lâche. Nous le lions à une économie forestière (chasse, zones de défrichements) qui s'est développée dans cette région limousine très boisée[117].

69 Dans le cas de la paroisse de Mauriac, il est possible que les religieux de Sens aient voulu faire croire que le bourg et ses dépendances n'existaient pas et devaient leur apparition à l'établissement du monastère.

70 De même, il est faux de penser que les terres autour d'Arches, Sourniac, Riom-ès-Montagnes, Saint-Étienne-de-Riom et de Menet, n'ont pas accueilli un important peuplement durant le haut Moyen Âge. L'occupation gallo-romaine a été dense et une désertification postérieure peu probable[118].

71 Pour expliquer ces inégalités ou ces absences, nous avançons plusieurs hypothèses.

72 Le document que nous possédons n'est pas complet. Les lacunes, incohérences, signes de désorganisation d'un texte original, sont nombreux. Certaines parties du polyptyque ont été perdues ou volontairement omises par les faussaires qui l'ont inclus dans la charte de Clovis.

73 Des propriétés alleutières purent constituer des enclaves au milieu des vastes terres de l'abbaye. Nous en avons des preuves pour la première moitié du XI^{e} siècle[119].

74 Aux côtés des terres de l'aristocratie laïque existent celles des établissements ecclésiastiques. Enfin, le patrimoine foncier de Saint-Pierre-le-Vif a évolué en fonction des donations, cessions ou ventes. Ainsi, au début du IX^{e} siècle, le village de Saint-Étienne-de-Chomeil est cité parmi les possessions de l'abbaye de Sens[120]. En 917, les terres situées autour de ce même village appartiennent au chapitre de Saint-Julien-de-Brioude[121]. En 972, l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac est présente dans certaines terres directement voisines de celles du prieuré de Mauriac, à Landeyrat[122]. Leurs propriétés ont pu se chevaucher, s'imbriquer les unes dans les autres dès le IX^{e} siècle.

75 L'occupation humaine, malgré ces inégalités, a profondément pénétré le massif montagneux du Cantal par le biais de vallées convergeant vers les hauts sommets, dont le Puy-Mary[123].

76 La colonisation gallo-romaine a rarement dépassé 900 à 1000 mètres d'altitude. Une conquête des hautes terres fut menée ultérieurement à partir de fonds de vallées comme ceux de la Rhue, de la Véronne, du Mars, du Merle ou du Marilhoux. Elle progressa vers les plateaux ou les croupes montagneuses situées entre 1000 et 1300 mètres d'altitude : plateau de Collandres, croupe de Moussages, par exemple.

77 Les chefs-lieux des paroisses de Saint-Vincent, Saint-Paul-de-Salers et Trizac – tous trois situés à 1000 mètres d'altitude environ – font figure de bourgs pionniers en ce début de IX^{e} siècle.

78 À partir de ces établissements seront créés des centres de peuplement, plus profondément enfoncés dans les anciennes vallées glaciaires, comme le Vaulmier ou le Falgoux.

79 La colonisation du plateau de Collandres (1000 mètres d'altitude), par exemple, s'est faite grâce aux relations développées à partir de vieux centres comme Riom-ès-Montagnes et, dans une moindre mesure, Trizac[124]. Ainsi, à Espinasse (commune de

Collandres) se trouvent les vestiges d'une nécropole gallo-romaine[125]. Du point de vue du peuplement, il semble que cela soit le maximum atteint à cette époque. Au IX^e^ siècle, le bourg de Collandres est doté d'une église et de trois *villae* attenantes : La Cèpe, Boissonnelles et Espinasse. L'occupation est désormais permanente et fortement structurée.

2.2. Redevances et productions

80 Pour chaque *villa*, les colongues (*colonicae*) payent des redevances en nature et en numéraire, plus quelques corvées (*caropera*).

81 À l'intérieur des *villae*, les redevances sont identiques pour chaque colongue. De *villa* à *villa*, ces redevances présentent d'importantes différences entre elles ; pourtant, il sera spécifié à sept reprises que certaines *villae*, adjacentes à celles citées, devaient les mêmes redevances : *Sunt alie ville que adjacent istis pari censu*.

2.2.1. Les cultures. L'*ager*

82 Sont dûs, 304 muids (ou mesures) de seigle (*annona*), 83 muids d'avoine (*avena*), 76 muids de froment (*frumenti*).

83 Jean-Pierre Poly[126] estime à 16 hectares la superficie moyenne de chaque colongue en s'appuyant sur la *Lex Wisigothorum*[127], toujours utilisée au IX^e^ siècle dans tout le Midi[128]. Elle indique que la redevance normale pour une tenure est celle du dixième de la récolte.

84 Nous en avons la confirmation pour la *villa* de Darazac (Corrèze) où les deux colongues doivent la moitié de la récolte tous les cinq ans, soit un dixième[129] : *Solvunt medium fructum in quintum annum*.

85 Il s'agit du seul cas, pour ce polyptyque, où la redevance évolue en fonction de la production. Pour les autres *villae*, la redevance est fixe et ne tient pas compte des fluctuations des récoltes. L'accent est mis sur la régularité des revenus, quelle que soit l'année considérée[130]. Pour la *villa* de Saint-Paul-de-Salers, il est précisé qu'il est possible de payer la redevance en argent et non plus en seigle : *Solvunt in anno annonam modium unum et caropera aut redimunt*.

86 Le seigle est la culture principale du domaine. On le trouve entre 600 et 1000 mètres d'altitude, dans la région de Pleaux, Mauriac, Chalvignac, Drugeac et Trizac[131].

87 L'avoine est cultivée à des altitudes plus basses, entre 600 et 800 mètres d'altitude, à Saint-Étienne-de-Chomeil, Chalvignac, Tourniac et Drugeac[132].

88 Le froment est présent en haute altitude au-dessus de 1000 mètres, à Trizac et Riom-ès-Montagnes[133].

89 Seigle et avoine sont cultivés simultanément à Saint-Étienne-de-Chomeil, Chalvignac, Tourniac et Drugeac.

90 Seigle et froment ne sont cultivés en même temps qu'à Trizac[134].

2.2.2. L'élevage

91 Il a pu exister une certaine distorsion entre la nature des redevances et les cultures ou l'élevage réels ; il paraît néanmoins difficile de ne pas admettre la valeur indicative du polyptyque.

92 Nous avons comptabilisé sur tout le domaine 151 vaches – dont 41 « grasses » –, 39 bœufs, 113 moutons et 84 porcs, dus à titre de redevance.

93 La *Lex Wisigothorum* indique une proportion égale à un dixième, mais le polyptyque de Mauriac donne un nombre fixe de têtes de bétail à fournir.

94 Dans le polyptyque de Wadalde à Marseille (814) les quantités sont, elles aussi, fixées[135]. Une centaine de colongues y donnent, entre autres, une centaine de brebis, une cinquantaine de porcs et une trentaine de cochons de lait.

95 À Mauriac, pour le même nombre de colongues, nous avons une soixantaine de vaches – dont une quinzaine « grasses » –, une trentaine de porcs, une quarantaine de moutons et une quinzaine de bœufs. Si les moutons et les porcs sont moins nombreux, l'élevage des bovins est très important. Bien que n'apparaissant pas dans la liste de redevances, cela implique logiquement une production de lait et de fromages.

96 **L'élevage des bovins**

La région de Trizac est le plus grand centre du domaine. Il est aussi le plus élevé en altitude, soit 1000 mètres. Viennent ensuite les centres d'Ally et de Rilhac-Xaintrie (Corrèze)[136]. Pour les vaches « grasses », Trizac, Saint-Étienne-de-Chomeil et Ydes en sont producteurs. Seule cette dernière région est située autour de 500 mètres d'altitude.

97 L'élevage des bœufs se fait majoritairement en haute montagne à Trizac, Saint-Bonnet-de-Salers, Anglards-de-Salers, Collandres et Saint-Hippolyte. On en trouve également à Salsignac, Bassignac et Jaleyrac.

98 **L'élevage porcin**

Il est un indicateur quant à la présence de forêts ou de bois indispensables à la nourriture du porc[137].

99 Nous en trouvons surtout à Anglards-de-Salers, Ally, Chalvignac et Tourniac. Si les plateaux d'Ally et d'Anglards ont été défrichés, il subsiste d'importantes forêts dans la vallée de l'Auze (forêt de Miers) entre Tourniac, Chalvignac et Ally.

100 **L'élevage des ovins**

Les plus grands centres sont ceux de Trizac, Jaleyrac, Salins et Anglars-de-Salers[138]. Ces quatre localités sont situées très près l'une de l'autre comme s'il existait une « spécialisation » de la région considérée. Nous avons déjà observé le même phénomène pour l'élevage des bovins autour de Trizac.

101 **Les autres redevances**

En plus des redevances en numéraires – 365 sous et 11 deniers – existent des « charrois »[139]. Cette corvée est réclamée dans 38 cas sur l'ensemble des colongues : *In villa Calmilios coloni duo, manent ibi Sancti Petri, Leotherius, Beroardus solvunt caropera et vervicem*.

102 Reportée sur une carte, leur répartition apparaît très concentrée sur la région d'Anglards-de-Salers, Jaleyrac et Champagnac.

103 Les différents chercheurs n'ayant pu jusque-là travailler que sur la version de la charte de Clovis[140], reproduite dans les *Monumenta Germaniae Historica*, ceux-ci ont constaté la faiblesse de l'*indominicatum* (la réserve) ou l'uniformité des redevances.

104 Les religieux du monastère de Saint-Pierre-le-Vif ne se réservaient alors que les églises, sans doute plus aisément administrées.

105 Cela semble pouvoir se vérifier sur plus des trois quarts de l'étendue du domaine de Mauriac. Sur le dernier quart, la présence de corvées suppose une réserve seigneuriale plus importante et non seulement réduite aux églises.

106 Néanmoins, il est à remarquer l'absence de corvées de culture. Il ne s'agit que de corvées de charrois que l'on doit peut-être mettre en rapport avec des défrichements ou une exploitation forestière.

107 Cette étude des redevances nous a également permis de constater une rédaction inégale dans la constitution de la liste. Deux parties sont à distinguer.

108 La première donne les redevances en précisant, à de multiples reprises, certaines conditions pour les redevances en grains[141]. En ce qui concerne les porcs et les moutons, la redevance se règle une fois l'an. Pour les bovins, la croissance est plus longue ; cela justifie une redevance tous les cinq ans. Enfin, pour les corvées, il sera précisé qu'elles peuvent être rachetées, *aut redimunt.*

109 Dans la seconde partie, ces précisions disparaissent à partir du début du deuxième tiers du texte.

110 Nous pouvons en donner l'explication suivante : la rédaction de ce polyptyque a été faite par des scribes plus ou moins consciencieux. Ils travaillaient à partir d'informations, elles aussi, plus ou moins précises données par les régisseurs du domaine de Mauriac. Cela peut correspondre également à une rédaction effectuée en deux temps par un personnel différent.

2.3. Le domaine. Organisation et population

2.3.1. *Villae, colonicae* et *indominicatum*

111 Forme altérée du modèle méridional de Marseille[142], le polyptyque de Mauriac révèle un domaine organisé en *villae* et *colonicae* qui doivent des redevances au seigneur et des terres constituées en réserve à l'usage exclusif de ce dernier. L'unité principale est la *villa* que l'on retrouve systématiquement tout au long de la liste. Elle désigne le village, centre de la propriété foncière, mais également les terres mises en valeur qui y sont rattachées. Certains de ces centres possèdent une ou plusieurs églises. Il ne faut pas songer à une définition géographique étroite de la *villa*. Marie-Claire Coste, en étudiant le plateau de Collandres, montre qu'il est impossible d'identifier la *villa* Spinac à une seule parcelle de terrain. Le cadastre de 1837 donne, en fait, quatre vastes parcelles qui portent toutes le nom d'*Espinassa*[143]. Gravitant autour de ces *villae*, les *colonicae* correspondent au *fundus,* ou au *locus.* Dans notre texte, 248 colongues sont décrites pour 123 *villae,* soit un rapport moyen de un à deux. Le terme de manse n'est pas utilisé[144]. La difficulté de lecture réside dans le fait que les copistes ont substitué le mot *colonus à* celui de *colonica.* Il faudrait donc lire pour Saint-Paul-de-Salers : *Et in ipsa villa (Sancti Pauli) coloni(cae) tres (tante) ubi manent, homines VI*[145].

112 *L'indominicatum :* ce terme désigne la réserve seigneuriale. Un examen immédiat porte à croire que celle-ci est de dimension réduite en Haute-Auvergne au IX^e^ siècle. Les terres de maître, dans le cadre de ce domaine ecclésiastique, n'occupent que de faibles surfaces sauf dans la région d'Anglards-de-Salers, Jaleyrac et Champagnac où la présence de redevances en corvées laisse supposer l'existence d'une réserve importante[146].

113 Pour le domaine de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, les édifices font partie de *l'indominicatum ;* il en est ainsi pour les églises, certains châteaux et un moulin. Il ne sera question ici que des églises, car nous pensons que les mentions de châteaux et du moulin sont contemporaines de la fabrication de la charte de Clovis[147]. Sur 39 édifices cités, 36 font partie de *l'indominicatum.* Dans ce cas, l'expression *in dominio* viendra même appuyer cette définition juridique : *In eadem ripa fluminis in dominio ecclesia est indominicata Sancto Martini.*

114 La situation que l'on observe est vraisemblablement le résultat d'un processus d'allotissement d'un *indominicatum* beaucoup plus vaste initialement. Elle a pour cause la disparition progressive de l'exploitation foncière – le *latifundium* – fondée sur l'esclavage et son remplacement par un *indominicatum* en majeure partie concédé en tenures. Le seigneur se réserve, désormais, les parties les plus aisément exploitables du domaine.

115 Cela traduit une réorganisation totale de l'économie domaniale auvergnate. Le rédacteur du polyptyque insiste sur le fait que cette terre indominicale est gérée directement par le seigneur. Comme le pense Gabriel Fournier[148], qui a comparé les données du polyptyque de Mauriac à celles disponibles dans le cartulaire de Brioude, il se peut qu'on ait voulu non seulement marquer une différence d'exploitation foncière – selon le rapport *indominicatum*, tenure –, mais également une différence juridique selon le rapport *alodium, beneficium*. Bien qu'il ne puisse s'agir que de prémices, ceux-ci annoncent le passage vers une société où s'opposent et se concurrencent deux terres, l'une allodiale, l'autre tenue en bénéfice. Ces deux conceptions ont des origines culturelles différentes. La pleine propriété allodiale a pour référence le droit foncier antique. En France, elle se concentre surtout dans les régions où se développeront les féodalités méridionales. Le bénéfice tire sa source principale du droit « barbare » ou franc. On le trouve principalement dans les régions où se développeront des féodalités basées essentiellement sur les liens d'homme à homme[149].

116 Il est symptomatique de constater que les rédacteurs de la charte aient tenu à marquer cette différence juridique entre l'alleu et le bénéfice pour les terres de Mauriac. L'Auvergne est en effet une région intermédiaire, favorable aux contacts, aux échanges et donc perméable aux influences, qu'elles soient méridionales ou septentrionales.

2.3.2. Les hommes

117 244 *coloni*, hommes et femmes, sont au service de ce domaine. La grande majorité des *villae* ne possèdent qu'un, deux ou trois tenanciers.

118 Les *villae* de Saint-Paul-de-Salers, Trizac, Le Monteil, Riom-ès-Montagnes et Saint-Étienne-de-Chomeil sont celles qui en possèdent le plus, entre quatre et six. Ces dernières sont toutes situées entre 800 et 1000 mètres d'altitude, à la limite des régions les plus montagneuses. Cela peut être à la fois le signe d'une intensification de la mise

en valeur des hautes terres, ou encore traduire des besoins plus importants en main-d'œuvre, liés à des différences d'exploitation entre la moyenne et la haute montagne.

119 Pour chaque exploitation, le nombre et les noms des tenanciers sont donnés, ainsi que leur condition juridique. Plus des trois quarts d'entre eux sont qualifiés de *servi* selon deux formules :

- la première, la plus courante, *coloni duo manent servi Anfredus, Raaldus* ;
- la seconde, qui n'est utilisée que quatre fois, insiste fortement sur l'identité seigneuriale, *coloni duo ubi manent Bertrandus, Andulfus sunt servi Sancti Petri*.

120 Au début du IX^e^ siècle, la main-d'œuvre de condition servile est installée sur des exploitations dépendant étroitement de l'abbaye, les *colonicae*.

2.3.3. Églises et paroisses

121 L'étude de l'*indominicatum* a révélé de nombreuses églises. Quarante édifices sont cités dans 36 lieux différents. Certains bourgs en possèdent plusieurs comme Trizac (trois), Riom-ès-Montagnes (deux), Anglards-de-Salers (deux). Parmi ces églises, deux ont reçu le vocable de Saint-Jean-Baptiste, ce qui fait penser à une utilisation comme baptistère.

122 Le terme *ecclesia* est généralement utilisé pour les désigner. Celui de *capella* est employé pour Saint-Victor d'Antignac, Bort-les-Orgues et Saint-Vincent.

123 Les enseignements sont multiples. La simple répartition des églises traduit l'organisation paroissiale de ces régions auvergnates et limousines. Leur présence est en rapport direct avec le peuplement[150].

124 Michel Rouche, en étudiant le polyptyque, déduit un morcellement des terres de ce grand domaine, sans lien organique entre elles[151]. Nous en avons une impression contraire vu la structure foncière déjà étudiée. Seule la désorganisation du texte peut nous faire croire à une structure défaillante ou faible. L'organisation foncière basée sur les *villae*, avec à l'échelon inférieur les *colonicae*, est rationnelle. Le centre du domaine est l'abbaye Saint-Pierre à Mauriac, chef-lieu de *vicus*.

125 Le propriétaire est un ecclésiastique. Cela a son importance. Nous pensons qu'il a utilisé l'ossature paroissiale afin de réunir toutes ses possessions en un ensemble cohérent.

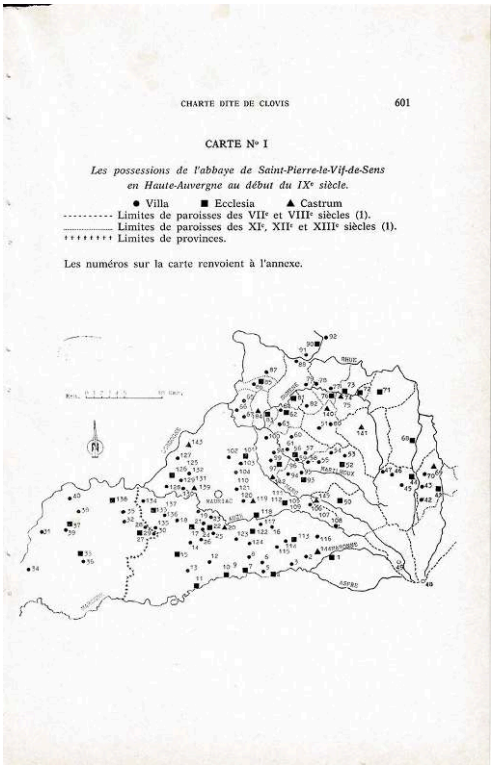
126 L'organisation paroissiale, en ce début de IX^e^ siècle, est en cours d'installation. La mise en place du réseau suit les progrès de la mise en valeur des terres, notamment en haute montagne au-dessus de 1000 mètres.

127 Chaque *ecclesia* encadrant les hommes de plusieurs *villae*, nous pouvons supposer la présence d'un régisseur dans chacun de ces chefs-lieux paroissiaux où les églises sont indominicales.

128 Cette structure paroissiale va se renforcer et certaines régions qui en étaient jusque-là dépourvues, sont dotées d'églises[152].

129 Les religieux qui ont fait rédiger la charte de Clovis, à la fin du XI^e^ siècle ou au début du XII^e^ siècle, connaissent ces développements. Ils font enregistrer les acquisitions postérieures à la constitution du polyptyque sans omettre de mentionner les nouvelles églises indominicales. Parmi celles-ci, nous reconnaissons la *capella indominicata* de Bort-les-Orgues et, peut-être, la *capellam* Saint-Vincent.

130 Cela nous amène à étudier cette période afin de démontrer la validité de cette hypothèse.



CHARTE DITE DE CLOVIS 601

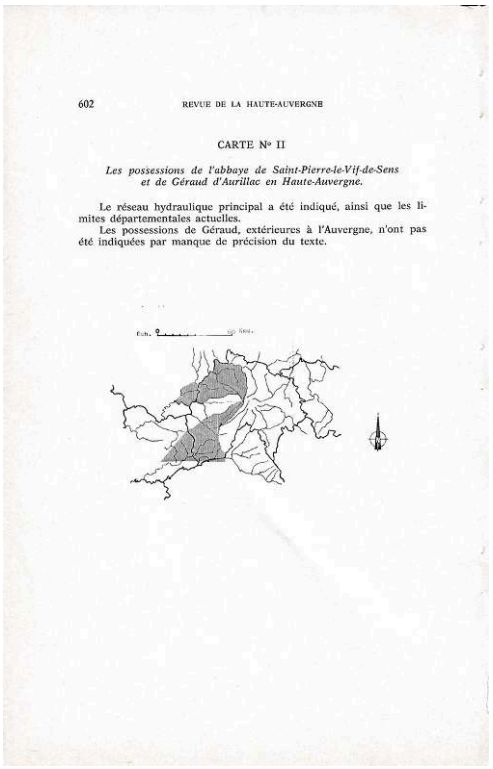
CARTE N° I

Les possessions de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif-de-Sens en Haute-Auvergne au début du IX^e siècle.

● Villa ■ Ecclesia ▲ Castrum
---------- Limites de paroisses des VII^e et VIII^e siècles (1).
..... Limites de paroisses des XI^e, XII^e et XIII^e siècles (1).
+++++++ Limites de provinces.

Les numéros sur la carte renvoient à l'annexe.

Carte n° I : Les possessions de Saint-Pierre-le-Vif-de-Sens en Haute-Auvergne au début du XI^e siècle.



602 REVUE DE LA HAUTE-AUVERGNE

CARTE N° II

Les possessions de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif-de-Sens et de Géraud d'Aurillac en Haute-Auvergne.

Le réseau hydraulique principal a été indiqué, ainsi que les limites départementales actuelles.
Les possessions de Géraud, extérieures à l'Auvergne, n'ont pas été indiquées par manque de précision du texte.

Carte n° II : Les possessions de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif-de-Sens et de Géraud d'Aurillac en Haute-Auvergne.



CHARTE DITE DE CLOVIS 603

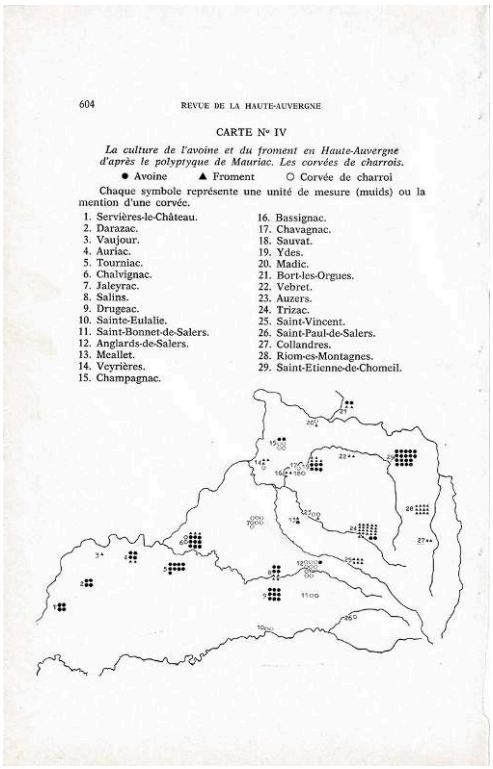
CARTE N° III

La culture du seigle en Haute-Auvergne d'après le polyptyque de Mauriac.

● Seigle

1. Servières-le-Château.
2. Darazac.
3. Saint-Privat.
4. Rilhac-Xaintrie.
5. Saligoux.
6. Tourniac.
7. Barriac-les-Bosquets.
8. Chalvignac.
9. Ally.
10. Saint-Christophe-les-Gorges.
11. Sainte-Eulalie.
12. Drugeac.
13. Salins.
14. Le Vigean.
15. Jaleyrac.
16. Champagnac.
17. Ydes.
18. Sauvat.
19. Auzers.
20. Moussages.
21. Anglards-de-Salers.
22. Saint-Bonnet-de-Salers.
23. Saint-Paul-de-Salers.
24. Trizac.
25. Vebret.
26. Bort-les-Orgues.
27. Salsignac.
28. Saint-Etienne-de-Chomeil.
29. Saint-Hippolyte.
30. Rochemonteix.

Carte n° III : La culture du seigle en Haute-Auvergne d'après le polyptyque de Mauriac.



604 REVUE DE LA HAUTE-AUVERGNE

CARTE N° IV

La culture de l'avoine et du froment en Haute-Auvergne d'après le polyptyque de Mauriac. Les corvées de charrois.

● Avoine ▲ Froment ○ Corvée de charroi

Chaque symbole représente une unité de mesure (muids) ou la mention d'une corvée.

1. Servières-le-Château.
2. Darazac.
3. Vaujour.
4. Auriac.
5. Tourniac.
6. Chalvignac.
7. Jaleyrac.
8. Salins.
9. Drugeac.
10. Sainte-Eulalie.
11. Saint-Bonnet-de-Salers.
12. Anglards-de-Salers.
13. Meallet.
14. Veyrières.
15. Champagnac.
16. Bassignac.
17. Chavagnac.
18. Sauvat.
19. Ydes.
20. Madic.
21. Bort-les-Orgues.
22. Vebret.
23. Auzers.
24. Trizac.
25. Saint-Vincent.
26. Saint-Paul-de-Salers.
27. Collandres.
28. Riom-es-Montagnes.
29. Saint-Etienne-de-Chomeil.

Carte n° IV : La culture de l'avoine et du froment en Haute-Auvergne d'après le polyptyque de Mauriac. Les corvées de charrois.



CHARTE DITE DE CLOVIS 605

CARTE N° V

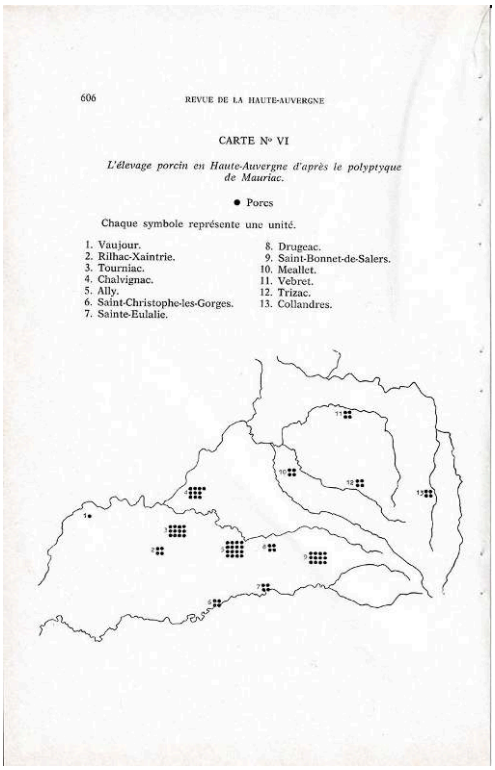
L'élevage des bovins en Haute-Auvergne d'après le polyptyque de Mauriac.

● Vaches ○ Vaches grasses ▲ Bœufs

Chaque symbole représente une unité.

1. Darazac.
2. Saint-Privat.
3. Rilhac-Xaintrie.
4. Ally.
5. Loupiac.
6. Sainte-Eulalie.
7. Parieu.
8. Salins.
9. Jaleyrac.
10. Veyrières.
11. Bassignac.
12. Chavagnac.
13. Sauvat.
14. Meallet.
15. Auzers.
16. Moussages.
17. Anglards-de-Salers.
18. Saint-Bonnet-de-Salers.
19. Saint-Vincent.
20. Trizac.
21. Val.
22. Ydes.
23. Vebret.
24. Bort-les-Orgues.
25. Granges.
26. Salsignac.
27. Saint-Etienne-de-Chomeil.
28. Riom-es-Montagnes.
29. Collandres.
30. Bellaires.
31. Saint-Hippolyte.
32. Rochemonteix.

Carte n° V : L'élevage des bovins en Haute-Auvergne d'après le polyptyque de Mauriac.



606 REVUE DE LA HAUTE-AUVERGNE

CARTE N° VI

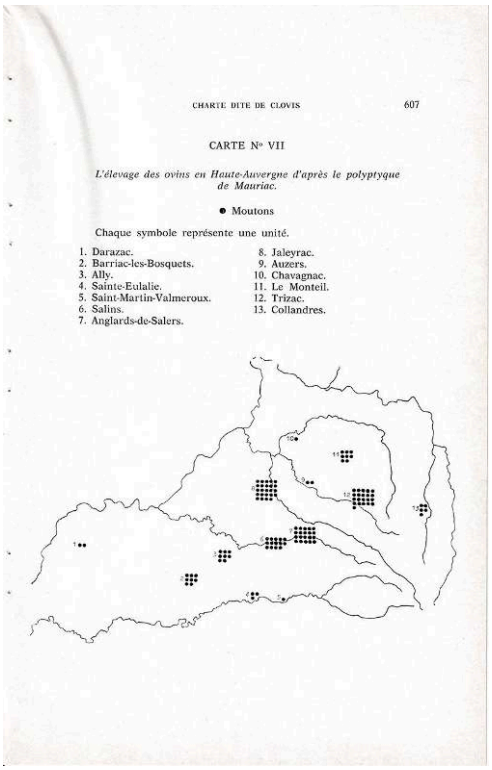
L'élevage porcin en Haute-Auvergne d'après le polyptyque de Mauriac.

● Porcs

Chaque symbole représente une unité.

1. Vaujour.
2. Rilhac-Xaintrie.
3. Tourniac.
4. Chalvignac.
5. Ally.
6. Saint-Christophe-les-Gorges.
7. Sainte-Eulalie.
8. Drugeac.
9. Saint-Bonnet-de-Salers.
10. Meallet.
11. Vebret.
12. Trizac.
13. Collandres.

Carte n° VI : L'élevage porcin en Haute-Auvergne d'après le polyptyque de Mauriac.


CHARTE DITE DE CLOVIS 607

CARTE N° VII

L'élevage des ovins en Haute-Auvergne d'après le polyptyque de Mauriac.

● Moutons

Chaque symbole représente une unité.

1. Darazac.
2. Barriac-les-Bosquets.
3. Ally.
4. Sainte-Eulalie.
5. Saint-Martin-Valmeroux.
6. Salins.
7. Anglards-de-Salers.
8. Jaleyrac.
9. Auzers.
10. Chavagnac.
11. Le Monteil.
12. Trizac.
13. Collandres.

Carte n° VII : L'élevage des ovins en Haute-Auvergne d'après le polyptyque de Mauriac.

3. La charte (étude)

3.1. Étude du texte et conditions historiques liées à la fabrication du « faux »

3.1.1. Les insertions postérieures dans le polyptyque carolingien

131 Nous trouvons dans le polyptyque des mentions de sites ainsi qu'un vocabulaire trahissant des insertions postérieures. Six châteaux apparaissent : Le « *castrum Scoralium* », puis le « *castellum vero indominicatum Dapione nuncupatum cum appendiciis suis in Bellaires* », « *et castrum Avenno camperium suis (cum appendiciis suis ?)* », « *castro vero Rama indominicatum* », « *castrum indominicatum Caslucium juxta Cleminum cum appendiciis suis* », « *castellum Bailone indominicatum, coloni duo manent, servi Raaldus, Ginnaudus, solvunt frumenti modium unum, avena modios duos, denarios duodecim*. »

132 Un tel nombre a tout lieu d'étonner dans une liste de redevances. Sur les cinq châteaux dont nous possédons un article complet, un seul donne les *colonicae* et leur descriptif.

133 Mis à part celui de Bailone, ils sont suivis de l'expression « *cum appendiciis suis* »[153]. Plusieurs chapelles et églises également : « *ecclesiam indominicatam Sancti Clementis cum appenditiis suis* », « *capellana indominicata qua vocatur Bohortus cum appenditiis suis* ». L'expression ne se retrouve que dans ces articles Les églises de Saint-Vincent, Saint-Victor (d'Antignac), de Saint-Clément (Puy-de-Dôme), de Bort-les-Orgues (Corrèze) ne sont pas suivies de descriptifs de colongues.

134 Nous avons vu que l'adjectif *bulominicatus* désigne la réserve seigneuriale. Dans la charte de Clovis, il est employé aussi bien pour les églises, les châteaux ou même un moulin.

135 André Debord a étudié la fréquence de son emploi dans les pays charentais[154]. Sous cette forme, l'adjectif disparaît pratiquement après 1030. L'emploi d'*indominicatus* n'est associé à une église qu'une seule fois au milieu du X^e^ siècle ; pour un moulin vers 1096. Enfin la formule « *alodium indominicatum* » ne se retrouve qu'entre 966 et 1048.

136 En Auvergne, Gabriel Fournier[155] n'en retrouve pas la mention après 1049.

137 Dans la charte de Clovis, « *indominicatus* » est employé pour inclure un moulin dans le domaine propre du seigneur. Le rédacteur a choisi le terme de « *molendinum* » : « *est molendinum indominicatum inter fluvium Maire et Muriole* ». Ce terme est employé dès la fin du X^e^ siècle mais se répand surtout au XI^e^ siècle, éclipsant les autres termes, tels « *molinare* », « *molinarium* » ou « *farinarium* »[156].

138 L'étude du vocabulaire, celle de Maurice Prou sur la charte de Clovis, confirment la possibilité d'insertions dans la liste de redevances. Au milieu du XI^e^ siècle auraient été rajoutés un moulin, quelques églises et des châteaux. Parmi ces derniers, deux ont pu être cités dès le IX^e^ siècle. Le « *castellum Bailone* » est décrit avec deux *colonicae*, des paysans et des redevances. Le « *castrum Scoralium* » est cité dès 767[157].

139 Apchon, Rama, Charlus et Avenno seraient contemporains de la fabrication du diplôme de Clovis.

140 Seul celui d'Avenno n'est pas compris dans l'*indominicatus*. Les trois autres châteaux ont pu faire suite à une *curtis* carolingienne qui est le plus souvent située sur les exploitations indominicales[158].

141 La charte de Clovis est essentielle pour comprendre les profondes mutations qui ont marqué le paysage de Haute-Auvergne. Les églises ne sont plus les seuls repères. Les châteaux sont maintenant une composante incontournable du paysage, d'autant que la plupart des sites fortifiés carolingiens n'ont pas été abandonnés[159].

142 En Auvergne, la multiplication des châteaux s'est faite hors de tout contrôle comtal, comme dans d'autres provinces méridionales[160].

143 Quelles sont les raisons qui ont amené l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens à faire fabriquer des actes justifiant le pouvoir qu'elle exerce sur ces terres de Haute-Auvergne ?

3.1.2. Désordres à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens et à Saint-Pierre de Mauriac

144 Aux XI^e^ et XII^e^ siècles, les abbés ont fréquemment eu recours à la fabrication d'actes pour consolider leurs droits[161]. Depuis sa fondation, au VIII^e^ siècle, le monastère de Mauriac est resté sous l'autorité de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. Entre 954 et 967, l'abbaye de Sens subit de nombreux désordres. Les moines de Mauriac cherchent à se soustraire une première fois de la dépendance de Saint-Pierre-le-Vif[162]. L'ordre n'est rétabli au monastère de Sens qu'après 967. C'est à cette occasion qu'est rédigée la charte de Théodechilde que l'on date entre 967 et 976.

145 Cela n'est sans doute pas suffisant, Hermuin, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, se trouve à Mauriac avant 1096, probablement à la suite de difficultés[163]. Son successeur se fait

confirmer les droits de Saint-Pierre-le-Vif sur Mauriac en 1105. Malgré cela, une révolte éclate dans le monastère auvergnat au tout début du XII^e^ siècle[164]. Un accord n'est conclu qu'après deux années de troubles, pendant lesquelles les religieux de Mauriac cherchent à s'affilier à l'abbaye de la Chaise-Dieu moins éloignée que celle de Sens[165].

146 Au cours de ces années de tension, les abbés cherchent à assurer leur autorité par une série de négociations. Celles-ci s'appuient sur des documents prouvant la dépendance de Mauriac. À la suite de la charte de Théodechilde, est fabriqué le diplôme de Clovis, plus précis. Prou pense qu'il a été rédigé entre 1046 et 1124 et plus probablement entre 1068 et 1079.

147 Ces velléités d'indépendance de la part des religieux de Mauriac ne sont pas isolées d'un second phénomène contemporain de ces troubles. Des usurpations de terres se sont produites dès la fin de la période carolingienne. L'installation de la seigneurie châtelaine indépendante s'est faite aux dépens de ces domaines ecclésiastiques et du *fiscus*, domaine public. En Auvergne les évêques essayent de lutter contre ces spoliations par le moyen de la « Paix de Dieu » à la fin du X^e^ siècle.

3.2. La féodalisation de la société auvergnate

3.2.1. *Malas consuetudines* et mouvement de la Paix de Dieu

148 À la fin du X^e^ siècle – entre 990 et 994 – un concile réunissant des évêques des diocèses méridionaux se tient dans la ville du Puy[166].

149 Ce concile réunit les évêques des diocèses de Clermont, Viviers, Valence, Toulouse, Rodez, Elne, Lodève Glandève, ce qui semble traduire un phénomène spécifique à ces régions.

150 Tout d'abord, on cherche à protéger les terres d'église des spoliations. Les évêques essayent de limiter les guerres privées sans inclure les terres tenues en alleu ou en bénéfice[167].

151 Les corvées réclamées pour construire un château ou préparer un siège sont interdites, « *vel castellum bastire aut obsidere* »[168]. De telles préoccupations traduisent un mouvement profond bien antérieur à la tenue du concile. Auparavant, en Haute-Auvergne, le domaine public *fiscus* a subi de nombreuses usurpations dans des régions marginales, moins contrôlables[169].

152 Ce mouvement d'appropriation dans les montagnes du Cantal est suivi d'une organisation des terres en seigneuries indépendantes. Le concile du Puy en est la réponse. Des seigneurs abandonnent les *malas consuetudines* notamment dans les années 1050-1060[170].

153 C'est la période durant laquelle l'abbaye de Sens fait fabriquer la charte de Clovis pour réaffirmer ses droits, non seulement vis-à-vis du prieuré de Mauriac rebelle à son autorité, mais également vis-à-vis de seigneuries fraîchement constituées[171]. Quelles sont-elles ?

3.2.2. Les châteaux de la région de Mauriac antérieurs à la première moitié du XI^e^ siècle

154 Reprenons la liste de châteaux cités dans la charte. Nous avons Escorailles (Ally), Bailone (?), Rama (?), Charlus (Bassignac), Apchon (Riom-es-Montagnes), Roc-Vignon

(Antignac). Nous en ajouterons quatre autres connus par l'archéologie ou par les textes mais non cités dans la charte de Clovis : Chastel-Marlhac (Saignes), Menoyre (Menet), Escoalier (Mauriac), et Saignes. Ils sont tous situés sur le territoire du domaine de Saint-Pierre de Mauriac.

ESCORAILLES (Ally)

155 Le site est un éperon rocheux barré par un *vallum* et deux fossés du côté du plateau.

156 Le château est cité pour la première fois en 767, lors des campagnes de Pépin le Bref pour pacifier l'Aquitaine[172]. Entre 940 et 1073. il est mentionné dans la « Vie de Saint Mary », « *nobilis quidam, Stephanus vocabulo de castro Scurralias nuncupato* »[173]. Dans les années 1096-1103, Guy et Radulphe de Scorailles, « *Guido de Scurralia, et frater ejus Radulphus concesserunt et dederunt suum, castrum videlicet Scurraliam, in alodium* (...) ; *suo castro ita concesso et ita ab eis dato, acceperunt illud a manu Vilelmi espiscopi et juraverunt ei, sicut a fidelibus possessoribus castri vel custodibus castrum juravi debet fideliter suo seniori* (...). *Insuper etiam malas consuetudines quas per invasionem et injusticiam et vim suam in terra Aureliacensis abbatie et prioratus Mauriacensis tenuerant ex toto in manu ejus dimiserunt*. »[174]. L'occupation est permanente entre la fin du VIII^e^ siècle et le début du XII^e^ siècle. Si l'on en croit les rédacteurs de la charte de Clovis, le château est également cité comme bien de l'abbaye. Il est regrettable que nous ne possédions pas l'article complet pour savoir s'il fait partie de l'*indominicatus*[175]. Néanmoins, nous nous rendons compte de la situation suivante : terres du prieuré de Mauriac depuis le IX^e^ siècle, les propriétés situées autour d'Ally sont en partie spoliées par des laïcs établis dans une forteresse carolingienne réaménagée. Au milieu du XI^e^ siècle l'abbaye de Sens essaye d'en reprendre le contrôle et inclut le château d'Escorailles dans le polyptyque. Ces efforts sont vains. Trop éloignée, l'abbaye fait appel à l'évêque de Clermont qui en profite pour assurer sa présence dans la région.

BAILONE (?), RAMA (?)

157 Nous ne disposons d'aucune source nous permettant une identification correcte.

CHARLUS (Bassignac)

158 Le site : énorme butte basaltique dont le sommet a été aménagé sur plusieurs niveaux. Il subsiste des débris d'une enceinte de plan rectangulaire sans flanquement.

159 La charte de Clovis mentionne le château de Charlus au milieu du XI^e^ siècle[176]. La chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, écrite par le moine Clarius vers 1110[177], le mentionne également, « *castrum quod vocatur Caslud* ». À cette époque, il est du domaine de l'évêque.

160 En 1220, nous avons mention d'un Guillaume de Charlus, dans un texte de conciliation entre ce dernier, Astorg de Valette, Guillaume de Courdes et le chapelain du monastère de Mauriac[178].

161 En 1240, Ebles de Ventadour prête l'hommage à l'évêque de Clermont pour son « *castrum de Chasluz-Champahazes* »[179].

162 En 1256, Rigaud de Charlus prête l'hommage au doyen de Mauriac. En 1271, Rigaud, Hugues et Guillaume de Charlus renouvellent cet hommage pour des rentes qu'ils possèdent au Vigean et à Jaleyrac.

163 Au XIII^e^ siècle donc, l'évêque se réserve l'hommage du seigneur pour le château seul. Le prieuré de Mauriac se fait rendre l'hommage pour les biens fonciers et les rentes par le châtelain de Charlus uniquement.

APCHON (Riom-ès-Montagnes)

164 Le site : le dyke basaltique présente des parois inaccessibles sur trois de ses côtés. Le quatrième a été barré par un *vallum* établi au pied de façon à en protéger l'accès. Le sommet du dyke est aplani pour pouvoir supporter des constructions que l'on peut dater du XV^e^ siècle.

165 Vers 1025, Amblard de Nonette et la femme d'Amblard de Brezons donnent une rente à prendre sur l'église de Saint-Hippolyte, chef-lieu de paroisse près duquel se trouve Apchon[180]. Ces deux familles sont mentionnées en Haute-Auvergne dès la fin du X^e^ siècle. Un « *castro quod dicitur Bresontium* » est connu dès 972[181]. « *Amblardus comtor de oppido Noneda vocato* » est seigneur d'Indiciac (Saint-Flour) et du pays de Planèze à la fin du X^e^ siècle et au début du XI^e^ siècle[182]. Étienne de Nonette, son fils, est possessionné à Cheylade et à Saint-Étienne-de-Riom dans le premier quart du XI^e^ siècle[183]. Il est chevalier entre 1025 et 1048. Une famille seigneuriale de Cheylade est également citée. Étienne de Cheylade, donne un alleu qu'il possède dans les terres de l'église de Cheylade, à l'abbaye de Sauxillanges[184].

166 Une telle concentration de familles seigneuriales explique la faiblesse des possessions de Saint-Pierre-le-Vif, d'une part entre Saint-Étienne-de-Chomeil (Saint-Étienne-de-Riom), Riom-ès-Montagnes et Menet, et d'autre part dans la vallée de Cheylade. Les terres alleutières y étaient certainement nombreuses dès la fin de la période carolingienne. À la fin du X^e^ siècle, elles tombent sous le contrôle de puissantes dynasties selon le mouvement d'appropriation des hautes terres auvergnates décrit par Gabriel Fournier.

167 Pour l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, le danger réside dans le fait que certaines de ces terres se situent entre celles des seigneurs de Nonette et celles des seigneurs de Cheylade. Des « mauvaises coutumes » sont probablement imposées un temps aux religieux. Ceux-ci, dans la charte de Clovis, tout en reconnaissant le château d'Apchon, cherchent à protéger leurs biens dans les paroisses primitives de Saint-Hippolyte, de Collandres, de Riom-ès-Montagnes et de Saint-Étienne-de-Riom. À la différence de ce qui s'est passé avec les familles d'Escorailles et de Charlus, l'abbaye de Sens eut beaucoup plus de difficultés à jouir de ses biens sans se sentir menacée par celle d'Apchon. Dans la deuxième moitié du XII^e^ siècle « *Willelmus lo comtor* » d'Apchon est toujours maître de ces hautes terres de Cheylade et de Saint-Hippolyte. En 1186, « *Rotbertus de Apchono* » cède des droits sur le territoire de la grange de Graule, à l'abbaye d'Aubazine[185]. Les membres de ce lignage sont ensuite mentionnés tout au long du XIII^e^ siècle[186]. À la suite de la conquête de la Basse-Auvergne par Philippe-Auguste, en 1212, le château et les terres de Nonette sont confisqués. Le château d'Apchon devient alors, pour les comtours, le centre de leurs possessions des montagnes[187].

168 L'indépendance des Escorailles est réduite entre 1096 et 1103, celle des seigneurs d'Apchon ne l'est qu'en 1239. À cette date, le seigneur d'Apchon prête l'hommage à

l'évêque de Clermont en déclarant que jusque-là aucun membre de sa famille n'avait rendu hommage à quiconque ; il ne relevait que de Dieu[188]. L'hommage fut renouvelé en 1267, non sans quelques résistances[189]. Auparavant, en 1262, Alfonse de Poitiers s'en était assuré la fidélité[190].

Le ROC-VIGNON, ou ROC-VIGNONNET (Antignac)

169 Le site est organisé en deux plates-formes. La plus élevée devait supporter les constructions du château. Un chemin assez large, taillé dans le rocher, y conduit bien qu'assez incommode par sa raideur. La seconde plate-forme est occupée par un prieuré fondé au milieu du XI^e^ siècle et affilié à la Chaise-Dieu.

170 Mise à part la mention du « *castrum Avenno* » dans la charte de Clovis, il n'est plus jamais question de ce château dans la documentation écrite.

171 Le fait que nous puissions identifier ce château au Roc-Vignon tient à plusieurs raisons. À l'endroit où il est cité dans la charte de Clovis, l'ordre est logique et les localités sont énumérées dans le sens Saint-Étienne-de-Riom, Ydes en suivant le cours de la Sumène. Une église Saint-Victor est mentionnée entre Salsignac et Vebret ; il s'agit du vocable de celle d'Antignac. Le site du Roc-Vignon fait penser à une occupation du haut Moyen Âge. Des sondages archéologiques effectués au XIX^e^ siècle et en 1976 prouvent une occupation médiévale sur ce rocher de gneiss[191].

CHASTEL-MARLHAC (Saignes)

172 À la fin du VI^e^ siècle, vers 523-532, Grégoire de Tours décrit la forteresse lors de son siège par Thierry, venu réprimer une révolte en Auvergne[192]. Nous n'en avons plus trace ensuite. Le plateau basaltique, entouré de hautes falaises très aisément défendables, n'a sûrement jamais été abandonné totalement. Une motte a été établie en son milieu à une époque indéterminée. Elle est du même type que celle de Fleurac (Saignes) ou encore de celle du Puy-de-l'Arbre (Montsalvy). Hugues de Fleurac, damoiseau, vit en 1296. Le « *castrum de Flourac* » n'est pas connu avant 1332[193]. Le « *Castrum Mandarulfus* » a été construit vers 1107 ; le « *castellum* » est abandonné au milieu du XI^e^ siècle[194]. Ces trois mottes sont tronconiques et comportent à leur base une sorte de boulevard peu élevé qui double la défense.

MENOYRE (Menet)

173 La fouille a révélé une enceinte datée du VIII^e^ siècle, et abandonnée dans le courant du X^e^ siècle[195].

174 Nous ne possédons aucun texte sur le site. Gabriel Fournier propose son identification avec le « *castrum Avenno* » de la charte de Clovis en s'appuyant sur le fait qu'il existe à l'est de la fortification une série de parcelles nommées « Champ d'Avignon ».

ESCOALIER (Mauriac)

175 Les dispositions sont les mêmes qu'à Escorailles, soit un éperon barré d'un *vallum* et d'un fossé à l'endroit où il se rattache au plateau.

176 La légende a retenu de ce château qu'il fut celui de *Basolus* (ou *Bajolus*), donateur des terres de Mauriac à la reine Théodechilde[196].

177 Il n'est pas cité dans la charte de Clovis. Le site semble avoir été abandonné très tôt, ce qui expliquerait le fait qu'aucun texte médiéval n'en fasse mention. Le mauvais état du site semble appuyer cette hypothèse[197].

SAIGNES

178 Le site : le sommet d'un dyke basaltique est aménagé en plusieurs terrasses dont une est encore occupée par une chapelle castrale bâtie au XII^e^ siècle. Toutes les autres constructions ont été rasées.

179 Le château est cité entre 940 et 1073 dans la vie de saint Mary[198], « *castro Sanias* ». Il est occupé par Adalbert de Saignes. Le prieuré de Mauriac ne possédant pas de biens dans la paroisse, il s'agirait là d'un alleu enclavé dans les terres de l'abbaye de Sens.

180 Entre la fin du X^e^ et le milieu du XI^e^ siècle, l'alleu et son château sont constitués en seigneurie indépendante.

181 À cette longue liste, nous joignons quatre sites mentionnés dans la chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, écrite vers 1110. L'apparition des seigneuries correspondantes ne peut être qu'antérieure aux événements décrits par le moine Clarius. Il s'agit de Claviers (Moussages), Miremont (Chalvignac), Salers et Montclar (Anglards-de-Salers).

CLAVIERS (Moussages)

182 Il ne subsiste aucun vestige du château établi sur une butte basaltique surplombant la vallée du Mars. Au nord du château se trouvait le village de Corbeyre qui est cité dans la charte de Clovis[199].

183 Le « *castro Claveris* » est cité en 1109[200]. Le moine Clarius parle des « hommes d'armes du château de Claviers ». Son seigneur est un des partisans de l'indépendance du prieuré de Mauriac[201].

MIREMONT (Chalvignac)

184 Le site : le château occupe l'extrémité d'un plateau basaltique bordé de forts escarpements. L'accès est protégé par un fossé en arc de cercle. Les constructions actuelles datent du milieu du XIII^e^ siècle pour le château central, des XVI^e^ et XVII^e^ siècles pour les terrasses et fausses-braies.

185 Miremont est assiégé en 1105 par Pierre Leroux, évêque de Clermont, à cause des mauvaises coutumes prélevées par son seigneur sur les terres de Mauriac[202].

186 Dans les années 1124-1130, Guy de Miremont y renonce[203]. Toutefois le premier hommage connu date de 1240, lorsque le vicomte de Ventadour rend l'hommage à l'évêque de Clermont pour son « *castrum de Myramont* »[204].

SALERS

187 Le site : le sommet d'une butte basaltique a été aplani pour constituer une assise favorable aux bâtiments rasés en 1679[205]. La butte est située sur un rebord de plateau dominant la vallée de la Maronne.

188 Pierre de Salers est témoin lors de l'hommage de Guy et de Raoul de Scorailles à l'évêque de Clermont en 1095.

189 Le « *castro de Salerno* » est cité pour la première fois en 1109[206]. La famille seigneuriale de Salers est impliquée dans les troubles du monastère de Mauriac[207].

190 En 1266, Helme de Salers, chevalier, rend l'hommage à Alfonse de Poitiers pour le « château de Salers et tout ce qu'il possède entre l'Auze et la Maronne »[208].

MONTCLAR (Anglards-de-Salers)

191 Le site : il subsiste une motte sur le rebord du plateau qui domine la vallée du Mars. Celle-ci est défigurée par un transformateur électrique et son chemin d'accès. Il ne reste rien de la tour construite en 1468 à son sommet[209].

192 Le « *castro de Monte-Claro* » est cité en 1109[210]. En 1170, l'évêque de Clermont l'a sous son contrôle[211]. Ebles de Ventadour rend l'hommage à l'évêque de Clermont pour son « *castrum de Montclar* » en 1240[212].

193 Le facteur commun à ces forteresses est le site. Éperons barrés (Escorailles, Escoalier), dykes (Apchon, Saignes), reliefs rocheux (Chastel-Marlahac, Miremont). Il justifie les termes *rocca* et *petra* qui sont employés dans le sens de *castrum* à la fin du VIII^e^ siècle dans le récit des campagnes de Pépin en Auvergne[213]. Seul le château de Montclar, bien que situé sur un rebord de plateau, présente des aménagements artificiels – une motte – pour pallier à l'absence de relief.

194 Sur toute l'étendue du domaine de Mauriac, nous comptons une quinzaine de châteaux. Ce chiffre, sûrement inférieur à la réalité, traduit une féodalisation croissante de la société auvergnate. Si l'alleu est prépondérant (Escorailles, Apchon, Cheylade, Saint-Hippolyte), la pratique de l'hommage n'est pas absente quoique très étalée dans le temps (Escorailles vers 1100, Apchon en 1239). Parmi ces 14 châteaux, dont on peut situer l'apparition avant les années 1100, trois – peut-être quatre avec Bailone – sont des forteresses carolingiennes, certes réoccupées un temps (Escoalier, Escorailles, Menoyre) mais abandonnées très tôt. Seul le château de Charlus peut être tenu comme d'origine publique puisqu'il est possédé par l'évêque de Clermont au moment où il apparaît dans la documentation écrite. Ni le roi, le comte ou l'évêque ne sont intervenus dans la construction des autres qui doivent être considérés comme des châteaux privés possédés, pour la plupart, en alleu.

195 Du XI^e^ au XIII^e^ siècle, dans le cadre de la restauration de la puissance publique, les évêques de Clermont, reprennent le contrôle de ces forteresses en s'appuyant sur leurs possessions de Charlus. La résistance des châtelains sera réduite à Escorailles, Salers, Montclar, Miremont et Apchon.

196 Cette présence castrale dans le paysage n'est pas sans conséquence sur la structure paroissiale. Ces nouveaux centres de peuplement favorisent le développement de nouveaux bourgs et en concurrencent d'autres[214]. Nous le constatons à Escorailles où l'église est construite à la fin du XII^e^ siècle[215] pour les besoins de ce village rattaché à la paroisse d'Ally. À proximité de Roc-Vignon, une église Saint-Victor est construite pour desservir les villages d'Antignac et de Vignon. Il en résulte le démembrement de la paroisse de Vebret et la création de celle d'Antignac dans la première moitié du XI^e^ siècle[216]. À Apchon, une église existe dès le XII^e^ siècle à proximité du château[217]. Les seigneurs d'Apchon n'arrivent à la faire élever comme sanctuaire paroissial qu'au XVI^e^ siècle. La paroisse de Saint-Hippolyte est alors démembrée[218].

3.3. Des questions culturelles

3.3.1. Hommages et *convenientiae*

197 Est-il possible d'envisager une étude de la charte de Clovis sous un angle culturel ? Nous entendons reconnaître dans les différentes juridictions, institutions, langues, coutumes, croyances, productions artistiques, architectures, organisations et comportements des groupes sociaux — à la fois pour l'idée que le groupe se fait de lui-même et pour ses rapports avec les autres groupes —, des facteurs de cohésion ou de désagrégation pour une zone géographique donnée. Sur une période historique, même courte, il nous est alors possible de circonscrire des « aires culturelles » — l'expression est de Jean-Pierre Poly — sans cesse en mouvement, expansion ou contraction. Chacun des facteurs mis en valeur, tout en se pliant à un « fond culturel » préexistant, contribue à le pérenniser et à le vivifier.

198 En Auvergne la question est complexe. Le concile du Puy en 990-994 tient compte de la spécificité des régions méridionales. Les propriétés alleutières sont soigneusement tenues à l'écart des interdits concernant la construction de châteaux, les corvées, les exactions et les guerres privées. L'Église préfère, dans un premier temps, rentrer dans ses droits en luttant contre les mauvaises coutumes mais elle doit reconnaître implicitement le pouvoir des seigneuries alleutières très puissantes en Auvergne. Une abbaye telle que celle de Saint-Pierre-le-Vif de Sens se trouve presque seule à s'opposer aux usurpations des châtelains indépendants, jusque dans les dernières années du XI^e^ siècle. Le pape, l'évêque de Clermont, l'abbé de Saint-Géraud d'Aurillac ne lui apportent qu'un soutien peu efficace ou contradictoire[219]. Le pape Honorius est obligé en 1124-1130, d'ordonner à l'évêque de Clermont de rendre plusieurs églises qu'il avait usurpées[220] à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens.

199 À partir des années 1100, le rapport de forces s'inverse. L'évêque de Clermont soutenu par le roi de France – à la faveur d'opérations militaires contre les comtes et les seigneurs de Basse-Auvergne – s'immisce de plus en plus dans les affaires de la province. En 1098-1099, 1108-1109, Louis VI intervient en Basse-Auvergne. En 1122, le roi mène une expédition pour rétablir l'évêque de Clermont dans ses droits, dépossédé par le comte d'Auvergne. Philippe-Auguste reprend ses campagnes en 1188. Elles s'achèvent par la conquête de 1211-1212.

200 Durant cette période, les premiers hommages font leur apparition en Haute-Auvergne, mais le phénomène est limité, nettement plus tardif que dans les provinces septentrionales. L'alleu est bien l'obstacle principal à l'établissement des chaînes de subordination[221].

201 Le roi, l'abbé de Saint-Pierre-le-Vif, l'évêque de Clermont favorisent l'introduction de l'hommage dans les relations de seigneurs à seigneurs. Le premier hommage connu dans la région de Mauriac est celui rendu pour le château d'Escorailles dans les années 1100[222]. Le pape lui-même l'introduit en Auvergne. Dès 1080, Grégoire VII ordonne que l'on restitue certains biens à l'abbaye d'Aurillac. Il exige du vicomte de Carlat hommage et fidélité à l'abbé de Saint-Géraud[223]. En Haute-Auvergne nous ne disposons d'aucune autre référence à l'hommage avant le début du XIII^e^ siècle. L'absence totale d'une structure classique telle qu'elle est connue au nord de la Loire, caractérise les relations seigneuriales.

202 À Mauriac, en 1110, la destitution du doyen, Pierre de Saint-Baudier, par l'abbaye de Sens provoque une émeute. Celle-ci est habilement soutenue par la noblesse locale[224]. Une partie de la population se joint au mouvement et le nouveau doyen Robert de Capsane est pourchassé. Parmi la foule relate le chroniqueur – moine à Sens – une femme criait « *percutite, occidite ardete Francosillos* », « frappez, tuez, brûlez ces Francs ». Delalo remarque le peu de communauté d'intérêt et de culture entre Mauriac et Sens[225]. La population, la noblesse, la bourgeoisie, auraient sans doute préféré la tutelle des abbayes de Cluny ou de la Chaise-Dieu, plus proches. Néanmoins, cette cause ne saurait en cacher une autre plus réelle dans le cas des incidents de Mauriac. La noblesse locale espère sans doute composer avec un doyen « choisi » par eux pour régler le problème des « *malas consuetudines* », soulevé par le concile du Puy.

203 Les résistances seigneuriales ne sont vaincues qu'au milieu du XIII[e] siècle. L'administration d'Alphonse de Poitiers y contribue largement en généralisant l'hommage dans ses bailliages[226]. Le siège de sa justice en Haute-Auvergne, situé d'abord à Aurillac, est déplacé au château de Crévecoeur (Saint-Martin-Valmeroux), c'est-à-dire en plein cœur des Montagnes. Cette politique est commune avec celle des grands seigneurs laïcs ou ecclésiastiques : sires de Mercœur, comtes de Rodez pour le Carladez, évêque de Clermont pour la région de Mauriac[227].

204 Cet effondrement de la résistance des nobles des Montagnes d'Auvergne traduit, à notre sens, une faiblesse. Un vide se fait sentir au niveau des « liens personnels » dans les relations seigneuriales aux X[e], XI[e], XII[e] siècles. Pour la France méridionale, A. R. Lewis parle d'une « militarisation » de la société et non de sa « féodalisation », du moins dans le sens habituel en France du nord[228]. Le *beneficium* existe en Auvergne – le concile du Puy en parle – mais la notion romaine de propriété pleine et entière, l'alleu, domine largement[229]. Élisabeth Magnou-Nortier évoque les faiblesses des « féodalités méridionales » en les définissant comme « une féodalité sans support foncier, une féodalité sans support juré, une aristocratie sans vassaux »[230].

205 En Haute-Auvergne, il n'est ni question de *convenientiae*[231], ni d'hommage au moins avant les années 1100. Les seigneurs, comme les comtours de Nonette, chasent leurs chevaliers sur les terres conquises, mais nous ne connaissons rien des liens « personnels » ni de la définition de l'élément « réel » qui les lient[232]. En l'état actuel, il faut toutefois admettre la faiblesse de notre documentation – antérieure aux années 1100 – concernant la structure féodale de cette région auvergnate.

206 Afin de tenter de la caractériser, nous nous appuierons une nouvelle fois sur les travaux d'Élisabeth Magnou-Nortier[233]. Elle fait état d'un texte de *convenientia* passé entre les chanoines de Saint-Julien de Brioude et un proche du comte d'Auvergne. Ce document de la première moitié du XI[e] siècle, reprend des passages du texte du concile de 994[234]. Il fait allusion aux « *malasaines* ».

207 Les enseignements sont de deux sortes. D'une part, nous pouvons conclure que l'Auvergne se rattache aux féodalités méridionales. Les *convenientiae* n'engendrent pas de dépendance personnelle et respectent la structure foncière basée sur l'alleu. D'autre part, les contractants lorsqu'ils sont originaires de la province d'Auvergne, utilisent le même vocabulaire. Dans le cas où l'un des contractants n'est pas originaire d'Auvergne (abbé de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, le roi de France), ou soutient un parti extérieur à la province comme l'évêque de Clermont[235] les *convenientiae* ne sont pas adoptées. L'hommage est alors de règle avec ou sans fidélité.

208 L'acceptation de l'hommage ne se fait pas sans difficulté. Le seigneur d'Apchon, en 1239, en rappelant son ancienne qualité d'alleutier[236] laisse entendre que la vassalité pour la noblesse des Montagnes ne se fait pas de plein gré. Cette résistance dura jusqu'au XVI^e^ siècle. En 1503, le capitaine du château de Saillant (Saint-Flour) fait la réponse suivante à l'officier royal venu lever des impôts[237] : « Noble Claude de Charanczonay, capitaine et gouverneur de la châtellenie de Selhens pour noble et puissant Guyon d'Amboise, chevalier, (...) lesquelz jamais ne firent aucune foy ne homaige, à aulcun seigneur, ne jamais n'ont été requis que ledit capitaine sache et pour ce baille, avec protestation que ne scet de qui se tient hommage ». Des mesures très contraignantes humiliantes, sont prises à l'encontre des vassaux trop retors. En 1287 le château d'Apchon doit être rendu vide à l'évêque de Clermont qui plante sa bannière sur une des tours et fait clamer son cri de guerre, « *Anno MCCLXXVIII castrum de Apchonio fuit redditum cum clavibus gentibus D. episcopi Claromont die lunae post festum B. Martini hyemalis et vexillum dicti domini episcopi in quadam lancea fuit impositum super turrim castri, et omnes gentes dicti domini de Apchonio exierunt dictum castrum ; et die mercurii vexillum dicti D. episcopi in Apchonio per preconem fuit preconisatum, Clermont Clermont, Clermont et die jovis sequenti fuit redditum dictum castrum gentibus domini de Apchonio* »[238]. Pour bien juger cette mesure à sa juste valeur nous rappellerons que les châteaux étaient considérés par les alleutiers comme faisant partie de leurs biens propres. Dans le cas de règlement de succession, le château ainsi que les terres peuvent être partagés équitablement entre les héritiers[239]. La seigneurie s'affaiblit rapidement, morcelée et rendue inefficace économiquement. Pour éviter cette situation, la seigneurie est gérée en indivision. Deux solutions sont alors possibles : chaque seigneur parsonnier prête un hommage séparé ou bien les parsonniers le prêtent groupé.

209 À la lumière des documents que nous avons pu réunir autour de cette nouvelle copie de la charte de Clovis, il s'avère que la Haute-Auvergne passe d'une aire culturelle méridionale à une aire culturelle intermédiaire beaucoup plus perméable aux influences septentrionales – cela malgré certaines résistances –. Ce passage s'effectue à partir des années 1080-1100, notamment par l'action d'ecclésiastiques soucieux de défendre leur patrimoine. La diffusion des consulats, du droit romain et du droit coutumier, aux XII^e^ et XIII^e^ siècles confirme cette géographie culturelle[240].

Annexe. Villages, rivières, montagnes cités dans la charte

210 *Premier groupe* :

MARONNE

1 Saint-Paul-de-Salers *

2 ?

3 Védrines

4 Saint-Martin-Valmeroux *

5 Ambial

6 Chomeil

7 Sainte-Eulalie *

8 Vialard

9 ?

10 Loupiac *

11 Saint-Christophe-les-Gorges
12 Farges
13 Vabres
14 Escladines
15 Barriac-les-Bosquets *
16 Fageoles
17 Chaussenac *
18 Cussac
19 Seyrac
20 Escorailles
21 Astenac
22 Ally *
23 Pomies
24 Sennebières
25 Vèze
26 Chavergne

211 *Deuxième groupe* :
27 Rilhac-Xaintrie *
28 Saumeyrat
29 Vizis
30 Saligoux
31 Perrier
32 Polprat
33 Saint-Privat *
34 Le Veyssein
35 Aujoux
36 Malesse
37 Darazac *
38 Feintrein
39 Glane
40 Vaujour

212 *Troisième groupe :*
RHUE
41 Saint-Hippolyte
42 Rochemonteix
43 Ferrif
44 Collandres *
45 Espinasse
46 Cèpe
47 Boissonnelles
48 Puy-Mary
49 Puy-Merle
50 Saint-Vincent *

213 *Quatrième groupe* :
MARILHOUX
51 Le Monteil
52 Trizac

53 Val
54 Vrauzans
55 Lieuchy
56 Auzers *
57 Varleix
58 Ternat
59 Ribeyre
60 Toullac
61 Marlat
62 Sauvat
63 Broussoles
64 Chavagnac
65 Veurières
66 La Champ 95 Celles
67 Autremont

214 *Cinquième groupe* :
VERONNE
68 Riom-ès-Montagnes *
69 Apchon
70 Bellaires ?
71 Saint-Etienne-de-Chomeil *
72 Salsignac *
73 Antignac
74 Roc-Vignon
75 Rama ?
76 Vebret *
77 Couchai
78 Pourquaresse
79 Flourac
80 Jalaniac
81 Ydes *
SUMÈNE
82 Largnat

215 *Sixième groupe* :
83 Bassignac *
84 Charlus
85 Champagnac
86 Majailhac
87 Montuc
88 Madic

216 *Septième groupe* :
89 Saint-Clément
DORDOGNE
90 Bort-les-Orgues
91 Chantery
92 Granges

217 *Huitième groupe* :
MARS et MURIOLE (?)
93 Moussages *
94 Veysset
95 Celles
96 Corbeiras ?
97 Meallet *
98 Courdes
99 Sourzac
100 Chabrespines
101 Jaleyrac *
102 Boissières
103 Angerolles
104 Aygues-Vives

218 *Neuvième groupe* :
105 Anglards-de-Salers *
106 Menterolles
107 Vezac-Joncoux
108 Encombruns
109 Berc
110 Glénat
111 Pradelle
112 Marsac
113 Saint-Bonnet-de-Salers
114 Chasternac
115 Boussac
116 Palliers
117 Fageolles
118 Salins
119 Bailone ?
120 Junsac
121 Surgères

219 *Dixième groupe* :
SIONE et AUZE
122 Drugeac
123 Le Theil
124 Parieu
125 Soulages

220 *Onzième groupe* :
126 Chalvignac *
127 L'Herm
128 Doumis
129 Neuvialle
130 Sourches
131 Lauretia ?
132 Firmigoux
133 Tourniac

134 Le Brieu
135 Saligoux
136 Artiges
137 Terricci ?
138 Auriac *

221 CHÂTEAUX NON MENTIONNÉS

139 Escoalier
140 Chastel-Marlahac
141 Ménoyre
142 Claviers
143 Miremont
144 Salers
145 Montclar

Sources manuscrites

222 **Bibliothèque nationale :**

- Ms Lat. 12683, f° 159, pièce relative à la fondation de Saint-Pierre-le-Vif de Sens.
- Ms Lat. 11743, f°494, pièce relative à la charte de Clovis, copie du XIV^e^ siècle reproduite dans les *Monumenta Germaniae Historica*.
- Ms Lat. 12779, f° 216, pièce relative à la charte de Clovis, copie du XVIII^e^ siècle d'après un acte de 1487.
- Ms Lat. 11829, Résidu S. Germain, carton 158, f° 95, pièce relative à la charte de Clovis, copie du XVI^e^ siècle ou du début du XVII^e^ siècle.
- Ms Fr. 20342, pièce relative à la fondation de Saint-Pierre-le-Vif de Sens.
- Ms Fr. 20146, f° 137, pièce relative à la fondation de Saint-Pierre-le-Vif de Sens.
- Collection Dupuy, vol. 222, f° 1, copie du XVI^e^ siècle, relative à la charte de Clovis, d'après un acte de 1368.
- Collection Champagne, t. XLII, f° 30, 85, pièce relative à la fondation de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, copie de la fin du XVI^e^ siècle; une note indique que tous les documents antérieurs à 1190 ont été détruits.

223 **Archives départementales du Cantal :**

- Série H, non classée, 30 liasses non répertoriées, cotes 17 H 1 à 17 H 30. Nous n'avons pu consulter ces archives provenant du prieuré de Mauriac. Malgré les vaines recherches effectuées par Aubépin, au XIX^e^ siècle, il n'est pas impossible qu'une copie de la charte de Clovis s'y trouve, ou plus exactement un acte y faisant référence.
- Série E, liasses 420-454, cote 3 E 243, archives notariales de Pierre Soustre exerçant à Saint-Martin-Valmeroux de 1719 à 1750.

224 **Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Communauté (ancienne Bibliothèque municipale et universitaire de Clermont-Ferrand) :**

- Ms 623, Mélanges sur l'Auvergne, f° 51-62, fausse charte de Théodechilde.

225 Les ouvrages sont présentés par ordre chronologique de publication.

BIBLIOGRAPHIE

LE COINTE P., *Annales Ecclesiastici Francorum,* t. II, Paris, 1666, p. 49-50.
BREQUIGNY, *Diplomata, chartae, epistolae, leges,* Paris, 1843, p. 31-41 ; 1791, p. 13-19.
Acta Sanctorum, Paris, 1847, t. VII, juin, p. 328-329, *Diploma Clodovaei, quo sancta, ipsius filia, et monasterii fundatrix esse sustenitur*.
DELALO E., Article *Mauriac,* in *Dictionnaire statistique et historique du Cantal,* t. IV, p. 209-309, Aurillac, 1856.
Monumenta Germaniae Historica Diplomatum Imperii, Ed. G. Pertz, t. I, Hanovre, 1826, Spuria, p. 114-119, 132-134.
BUZY J.-B., « Étude historique et littéraire sur sainte Théodechilde, fondatrice du monastère de Saint-Pierre-le-Vif », *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, 1872, t. X, p. 197-209.
PERRIN J., « Un document sur sainte Théodechilde », *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, 1881, t. XIV, p. 190-203.
CHABAU J.-B., *Sainte Théodechilde, vierge, fille de Clovis, fondatrice du monastère de Saint-Pierre-le-Vif de Sens et du pèlerinage de Notre-Dame des Miracles à Mauriac (498-560),* Aurillac, 1883.
BOUVIER H., « Sainte Théodechilde », *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1891, t. XV, p. 185-198, 201-203.
PROU M., « Étude sur les chartes de fondation de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif : le diplôme de Clovis et la charte de Théodechilde », *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, 1895, t. XVII, p. 40 et suivantes.
CHABAU J.-B., « Abrégé de l'histoire du royal monastère et doyenné de Saint-Pierre de Mauriac », in *L'Auvergne Historique, Littéraire et Artistique, Variations*, 1897-1902, p. 37-80.
M. JUILLARD, « L'origine de Mauriac d'après la légende », *L'Auvergne Historique, Littéraire et Artistique*, 1937, n° 87, p. 38-44.
PERRIN J., « La fondation du doyenné de Mauriac par la reine Théodechilde », *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, t. LX, 1937-1938, p. 19-21.
FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne durant le haut Moyen Âge,* Paris, 1962, p. 114-118, 170, 242, 256, 286, 425, 469.
ROUCHE M., *L'Aquitaine des wisigoths aux Arabes (418-781), naissance d'une région,* Paris, 1979. Appendice, p. 467-470, version corrigée d'après les *Monumenta Germaniae Historica.* p. 208-209, 578 note 168, 593 note 354.
FOURNIER G., « Paysages et sites historiques du Moyen Âge », *Bulletin du Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de la vallée de la Sumène*, n° 20, 1980, p. 1-12, carte de la formation des paroisses, fig. 1.
POLY J.-P., « Régime domanial et rapports de production « féodalistes dans le Midi de la France, VIII^{e}-X^{e} siècles », in *Structures féodales et féodalisme dans l'Occident méditerranéen (X^{e}-XIII^{e} siècles)*, colloque CNRS, 1980, p. 57-84.
POLY J.-P., BOURNAZEL E., *La mutation féodale, X^{e}-XII^{e} siècles,* Paris, 1980, Pouvoir et production, p. 349-381.
BRESSOLETTE P., FOURNIER G., *Les Monts d'Auvergne, de la montagne à l'homme,* Toulouse, 1983, Peuplement et paysages au Moyen Âge, p. 111-151.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. PROU M., « Études sur les chartes de fondation de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif : le diplôme de Clovis et la charte de Théodechilde », *Bulletin de la Société Archéologique de Sens,* XVII, 1895, p. 41.

2. *Monumenta Germaniae Historica*, *Scriptorum*, t. 1, *Annales et chronica aevi carolini*, PERTZ G. H. *et al.* éd., t. I, Hanovre, 1826, Spuria, p. 115.

3. PROU M., « Études sur les chartes de fondation... », *op. cit.*, p. 88 et suivantes.

4. DELALO E., « Mauriac », *in* DÉRIBIER DU CHATELET J.-B. dir., *Dictionnaire statistique et historique du Cantal* [dorénavant, ce titre sera indiqué par les initiales : *D.S.C.*], t. IV, Aurillac, Picut, 1856, p. 209-309, en particulier p. 212.

5. Président du Tribunal de Mauriac dans la première moitié du XIX^{e} siècle.

6. Archives départementales du Cantal, 30 liasses cotées 17 H 1 à 17 H 30.

7. PROU M., « Études sur les chartes de fondation de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif... », *op. cit.*, p. 212-213.

8. Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Communauté [ancienne Bibliothèque municipale devenue Bibliothèque Communautaire et Interuniversitaire de Clermont-Ferrand], Ms 623, f° 51-62.

9. *D.S.C.*, t. IV, p. 212-213.

10. *Ibid.*

11. Suit le texte en latin : *In Christi nomine Clodoveus rex francorum...* Publié de nombreuses fois, nous n'avons pas jugé nécessaire de le reproduire ici.

12. Au verso de la dernière feuille de parchemin, mais d'une écriture plus récente selon l'auteur anonyme, étaient rapportées les reconnaissances suivantes : - *A Chabaneta six solidos de ces domaines eds ortos eds prats eds pradels per Galteir de Marlat* (mot illisible). - *A la Recha-Vendet VI las vaillas Petro de Mazairolas monacho quinque cartas de segol et vigenti denarios.*

13. *D.S.C.*, t. IV, p. 209.

14. Chronique du moine Clarius, *Chronicon S. Petri Senonensis*, *in* BOUQUET M. éd., *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. VI, Paris, Imprimerie royale, 1749, réed., DELISLE L. dir., Poitiers, H. Oudin, 1870, p. 236-238 ; BAUTIER R.-H., BAUTIER A.-M., GILLES M., *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dite de Clarius,* texte latin et traduction, Paris, CNRS, 1979.

15. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires (Publications de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, 2^{e} série, XII), 1962, p. 169-171, note 9 p. 171.

16. *D.S.C.* t. IV, p. 217.

17. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne..., op. cit.*, p. 170 ; ROUCHE M., *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418-781), naissance d'une région*, Paris, E.H.E.S.S.-J. Touzot, 1979, p. 240.

18. POLY J.-P., « Régime domanial et rapports de production « féodalistes » dans le midi de la France, VIII^e^-X^e^ siècles », *Structures féodales et féodalisme dans l'Occident médiéval (X^e^-XII^e^ siècles), Actes du colloque de Rome (10-13 octobre 1978),* Rome, École Française de Rome (*Publications de l'École française de Rome*, 44), 1980, p. 58 et suivantes ; POLY J.-P., BOURNAZEL E., *La mutation féodale, X^e^-XII^e^ siècles*, Paris, PUF (Nouvelle Clio, 16), 1980, p. 349 et suivantes.

19. GASNAULT P., VEZIN J., *Documents comptables de Saint-Martin-de-Tours à l'époque mérovingienne*, Paris, Bibliothèque nationale, 1975 ; LOT F., « Note sur la date du polyptyque de Montierender », *Moyen Âge*, 26, 1924-1925, p. 3-13.

20. Quatre d'entre elles, Calm, Algeirolas, Glénat et Caurchia, ne font l'objet d'aucune mention dans les articles correspondant du Dictionnaire. Seule la *villa* de Tollat fait l'objet d'un commentaire.

21. Copies conservées à la BnF, aux Archives départementales de Sens, et utilisées par Prou. Les copies utilisées par Brequigny et Pertz. Le Ms 623.

22. Cf. *supra*. La version connue par Delalo possédait au moins neuf articles de plus que celle du Ms 623.

23. AMÉ E., *Dictionnaire topographique du département du Cantal*, Paris, Imprimerie nationale, 1897 ; DELALO E., « Mauriac », *D.S.C., op. cit.* ; ROUCHE M., *L'Aquitaine,..., op. cit.*, p. 467-470. Régine Roche effectue cette étude toponymique dans le cadre d'un doctorat de troisième cycle (Université de Clermont-Ferrand 2, J.-C. Poursat dir.) sur le peuplement gallo-romain et médiéval de la région de Mauriac [thèse soutenue en 1996 : ROCHE-MERCIER R., *Le nord-ouest du Cantal de l'époque gallo-romaine au haut Moyen Âge : étude archéologique*].

24. Le manuscrit 623 figure pourtant dans le fonds de la Bibliothèque municipale de Clermont en 1849 ; GONOD M.-B., *Catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits concernant l'Auvergne*, Clermont-Ferrand, Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, 1849.

25. *est allia*, lacune dans le Ms 623, l'expression existe dans les *Monumenta* ainsi que dans les *Diplomata*.

26. *dedicata,* lacune dans le Ms 623, existe dans les *Monumenta* et dans les *Diplomata.*

27. *ubi manent,* lacune dans le Ms 623, existe dans les *Monumenta* et dans les *Diplomata ; homines VI,* dans les *Diplomata* uniquement.

28. *III* dans les *Monumenta* et dans les *Diplomata.*

29. *colonus unus,* l'expression existe dans les *Monumenta.*

30. *septem* dans le Ms 623.

31. *quemcunque* dans les *Monumenta* et les *Diplomata.*

32. *D.S.C.,* t. IV, p. 160. La version est présentée traduite.

33. *caropa* dans le Ms 623.

34. Lacune dans le Ms 623, les *Diplomata* et les *Monumenta.*

35. *Vendruna* dans les *Diplomata. Vidrina* dans le Ms 623.

36. *Faurg* dans les *Diplomata.*

37. Non cité par Delalo.

38. *D.S.C.,* t. I, p. 243.

39. *decem octo* dans les *Diplomata.*

40. *D.S.C.,* t. III, p. 177.

41. *Uceica* dans les *Diplomata.*

42. *D.S.C.,* t. III, p. 249. La version est présentée traduite.

43. *mappas*, cette erreur de copiste apparaît également dans le Ms 623. Dans les *Monumenta,* le mot *mappas,* précisé *sine sensu* par Pertz, a été corrigé *vaccas.*

44. *D.S.C.,* t. V, p. 303.

45. Non cité par Delalo (sans doute Ostenac, commune de Chaussenac).

46. *D.S.C.*, t. I, p. 35. Non cité par Delalo.

47. *Ibid.*, p. 36.

48. *annonam modios tres,* corrigé *modios tres annonam* dans les *Monumenta.*

49. *D.S.C.*, t. I, p. 36.

50. *Ibid.*, p. 36.

51. *vaccam unam in quintum annum,* uniquement dans la version publiée par M. Rouche, p. 468.

52. *decem octo* dans les *Diplomata*.

53. Cet article n'est pas reproduit dans le Ms 623. Il existe dans les *Diplomata* et les *Monumenta*.

54. *Ragbertus* dans les *Diplomata*.

55. *decem et octo* dans les *Diplomata*.

56. *Vaissec* dans les *Diplomata*.

57. *Malessec* dans les *Diplomata.*

58. *medietatem* dans les *Diplomata.*

59. Restitué *In villa Glannam colonus unus manet.* Dans le Ms 623, les *Monumenta* et les *Diplomata,* la phrase est incorrecte : *colonus Glannain manet.* Erreur de copiste à la suite de la désorganisation et de la recomposition d'un texte initial ?

60. *D.S.C.*, t. III, p. 216.

61. *podicem* dans les *Monumenta.*

62. *decem et octo* dans les *Diplomata.*

63. *D.S.C.,* t. V, p. 476. Non cité par Delalo. Tous les articles qui suivent n'apparaissent que dans le Ms 623.

64. Non cité par Delalo.

65. Non cité par Delalo.

66. *D.S.C.*, t. I, p. 231.

67. *Ibid.*, p. 237. L'article n'est publié qu'en partie.

68. *D.S.C.,* t. V, p. 478. L'article est publié en français.

69. *D.S.C.*, t. I, p. 236.

70. *Ibid.*

71. *Vitalis* dans le *D.S.C.*, t. I, p. 235.

72. *solvit annone modium unum et caropera denarios solvit* dans le même Dictionnaire.

73. *D.S.C.*, t. V, p. 299. La version est présentée traduite.

74. *Ibid.*

75. Non cité par Delalo.

76. *D.S.C.*, t. I, p. 76.

77. *Ibid.*, p. 70.

78. *Ibid.*, p. 67, 70.

79. *D.S.C.*, t. V, p. 523. La version est présentée traduite. Non cité par Delalo.

80. *Ibid.*, p. 524. La version est présentée traduite.

81. *Ibid.*, p. 526. La version est présentée traduite.

82. *Ibid.*, p. 625. La version est présentée traduite.

83. *Ibid.*, p. 627. La version est présentée traduite.

84. *D.S.C.*, t. I, p. 247.

85. *Ibid.*, p. 250.

86. Non cité par Delalo.

87. *D.S.C.*, t. III, p. 479. La version est présentée traduite.

88. *Ibid.*, p. 484. La version est présentée traduite. L'article mentionne également des charrois, six moutons et une mesure de blé.

89. *Ibid.*, p. 484. La version est présentée traduite. Dans la version du Ms 623, l'article qui décrit les redevances *d'Aqua Viva* est attribué à la *villa Algerol.* Nous avons adopté ici l'ordre et la présentation du *D.S.C.*

90. *Ibid.*, p. 484. La version est présentée traduite. Voir la note ci-dessus.

91. *D.S.C.*, t. I, p. 55.

92. *Ibid.*, p. 61.

93. *Ibid.*, p. 64.

94. *Ibid.*, p. 59.

95. Non cité par Delalo.

96. *D.S.C.*, t. I, p. 274.

97. *Ibid.*, p. 275.

98. *Ibid.*, p. 277.

99. *D.S.C.*, t. III, p. 270.

100. *D.S.C.*, t. V, p. 252. La version est présentée traduite.

101. *Ibid.*

102. *D.S.C.*, t. III, p. 271. Le rédacteur de l'article a lu *Fargeyres* au lieu de *Surgerias* comme dans les autres versions. Delalo identifie le lieu à Frugères, commune de Drugeac.

103. *D.S.C.*, t. III, p. 268.

104. *Ibid.*, p. 271.

105. *Ibid.*, p. 272.

106. Non cité par Delalo.

107. *D.S.C.*, t. V, p. 467. La version est présentée traduite.

108. *Ibid.*, p. 467. La version est présentée traduite.

109. *Ibid.*, p. 468. La version est présentée traduite.

110. *Ibid.*, p. 467. La version est présentée traduite.

111. Le Ms 623 précise : « Là se termine cet état ou espèce de terrier et tout de suite, sans séparation aucune, on lit la suite de la donation que cette pièce intercalée avait interrompue ».

112. Voir carte n° I et l'annexe.

113. Voir carte n° II.

114. *Vita Sancti Geraldi comitis, confessore*, *Acta Sanctorum Bollandistarum*, LIII, *Octobris VI (12-14)*, Anvers, 1794, réed. Bruxelles, A. Greuze, 1853, 13 octobre, p. 277-332 ; *Vita Sancti Geraldi Aureliacensis comitis*, in MIGNE J.-P. éd., *Patrologia Latina*, t. 133, *Odo Cluniacensis*, 1863, col. 639-704 ; ROUCHE M., *L'Aquitaine...*, *op. cit.*, p. 210 ; SCHNEIDER J., « Aspects de la société dans l'Aquitaine carolingienne d'après la *Vita Geraldi Aureliacensis* », *Comptes Rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 117/1, 1973, p. 9-19 ; BOUANGE G., *Saint-Géraud d'Aurillac et son illustre abbaye*, Aurillac, Bonnet-Picut, 1870, p. 361-387 ; ID., *Histoire de l'abbaye d'Aurillac, précédée de la vie de Saint-Géraud, son fondateur : 894-1789*, Paris, A. Fontemoing, 1899 ; LEWIS A. R., « Count Gerald of Aurillac and feudalism in south central France in the early tenth century », in KUTTNER S., QUAIN E. A., PEEBLES B. M., STRITTMATTER A. éd., *Traditio : Studies in ancient and medieval history, thought and religion*, New-York, Fordham University Press-Institute of research and study in medieval canon law, 1964, p. 41-58 ; FOURNIER G., « Saint-Géraud et son temps », *Revue de la Haute-Auvergne*, 43, 1973, p. 342-352.

115. Le terme de *villa* désigne ici le lieu géographique avec le village pour centre et non l'exploitation agricole.

116. Voir carte n° I.

117. ROUCHE M., *L'Aquitaine...*, *op. cit.*, p. 183-208, chapitre consacré au *saltus* ; HIGOUNET C., « Les forêts de l'Europe occidentale du V^e^ à l'an mil », *Agricoltura e mondo rurale in Occidente nell'alto medioevo, XIII. Settimana di Studio del centro Italiano di Studi sull'alto Medio Evo, 1965*, Spolète, Centro italiano di studi sull'Alto medioevo, 1966, p. 398-399.

118. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne...*, *op. cit.*, p. 117.

119. Cf. *infra* : Cheylade, Escorailles...

120. Cinquième groupe, n° 71.

121. DONIOL H., *Cartulaire de Brioude*, Clermont-Ferrand-Paris, F. Thibaud-C. Dumoulin, 1863, n° 318.

122. BOUDET M., *Cartulaire du prieuré de Saint-Flour*, Monaco, Imprimerie de Monaco, 1910, n° 1 ; FOURNIER G., « L'archéologie du paysage », *Bulletin du Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de la vallée de la Sumène*, 20, 1980, p. 4-5, fig. 1 et p. 6 et note 6.

123. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne...*, *op. cit.*, p. 117 et suivantes ; BRESSOLETTE P., FOURNIER G., *Les Monts d'Auvergne, de la montagne à l'homme*, Toulouse, Privat, 1983, p. 111-151.

124. Deux vallées, celles d'Alberoche et de Cheylade – cette dernière par Apchon et Saint-Hippolyte –, débouchent sur Riom-ès-Montagnes. Trizac est placé directement en bordure du plateau de Collandres.

125. FOURNIER G., LAPEYRE O., « Les vestiges du village d'Espinasse de Collandres », *Bulletin du Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de la vallée de la Sumène*, 37, 1986, p. 1-6. Une seconde nécropole a été repérée à l'est de Trizac. Pour l'une comme pour

l'autre, il n'est pas encore possible de connaître l'ampleur de l'occupation humaine qui y était liée. Voir SIMON-COSTE M.-C., *Étude architecturale et d'archéologie du paysage de villages désertés de la commune de Collandres*, 2 vol., mémoire de Maîtrise, Université de Paris I, 1986 ; TOURNADRE J., « Un site gallo-romain du plateau de Bonnefont, commune de Collandres », *Revue de la Haute-Auvergne*, 49, 1983, p. 331-337.

126. POLY J.-P., *Régime domanial...*, *op. cit.*, p. 60-63.

127. *Monumenta Germaniae Historica, Leges*, I, 1, *Lex Wisigothorum*, K. ZEUMER éd., Hanovre, Hahn, 1902.

128. BONNASSIÉ P., *La Catalogne du milieu du X^e siècle à la fin du XI^e siècle, croissance et mutations d'une société*, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail (Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, A 23 et 29), 1975 ; MAGNOU-NORTIER E., *La société laïque et l'église dans la province ecclésiastique de Narbonne de la fin du VIII^e siècle à la fin du XI^e siècle*, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail (Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, A 20), 1974.

129. POLY J.-P., *Régime domanial..., op. cit*., p. 63.

130. *Ibid.*

131. Voir carte n° III.

132. Voir carte n° IV.

133. Voir carte n° IV.

134. Voir cartes n° III et IV.

135. POLY J.-P., BOURNAZEL E., *La mutation féodale..., op. cit.*, p. 349-381.

136. Voir carte n° V.

137. Voir carte n° VI. Dans les polyptyques concernant les régions septentrionales d'Occident, on « mesurait » une forêt d'après le nombre de porcs qu'elle pouvait engraisser (polyptyque d'Irminon, entre 806 et 829).

138. Voir carte n° VII.

139. Voir carte n° IV.

140. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne...*, *op. cit.*, p. 241-286.

141. Cf. *supra*.

142. POLY J.-P., BOURNAZEL E., *La mutation féodale..., op. cit.*, p. 349-381.

143. Cf. *supra*.

144. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne...*, *op. cit.*, p. 308 ; POLY J.-P., *Régime domanial...*, *op. cit.*, p. 61.

145. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne...*, *op. cit.*, p. 241.

146. *Ibid*., p. 284-290 et 425 ; POLY J.-P., *Régime domanial...*, *op. cit.*, p. 61.

147. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne ...*, *op. cit.*, p. 308 ; POLY J.-P., *Régime domanial...*, *op. cit.*, p. 61.

148. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne ...*, *op. cit.*, p. 241.

149. Des nuances doivent être apportées à ce tableau par trop schématique. L'alleu se maintiendra paradoxalement dans des régions très septentrionales comme l'Artois.

150. Voir carte n° 1. Certaines zones apparaissant comme vides de peuplement, sont peut-être le fait de lacunes textuelles.

151. ROUCHE M., *L'Aquitaine..., op. cit.*, p. 210.

152. FOURNIER G., « L'archéologie du paysage », *op. cit.*

153. Cette expression est connue dès la fin du VIII^e^ siècle : DEBORD A., *La société laïque dans les pays de la Charente, X^e^-XII^e^ siècles*, Paris, Picard, 1984, p. 273.

154. *Ibid.*, p. 278-279, Tableau W 42.

155. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne..., op. cit.*, p. 285-291, notes 25 et 26.

156. DEBORD A., *La société laïque..., op. cit.*, p. 322.

157. Cf. *infra*.

158. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne..., op. cit.*, p. 291.

159. *Ibid.*, chapitres consacrés aux « cours » carolingiennes et au château ; FOSSIER R., *Enfance de l'Europe, aspects économiques et sociaux*, Paris, Presses Universitaires de France, 2 vol., 1982, p. 200 et suivantes (Nouvelle Clio, 17 et 17 bis).

160. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne..., op. cit.*, p. 32, 35, 36 et suivantes, 384 ; DEBORD A., *La société laïque..., op. cit.*, p. 125 et suivantes ; TENANT DE LA TOUR G., *L'homme et la terre de Charlemagne à Saint-Louis, Essai sur les origines et les caractères d'une féodalité (Limousin)*, Paris, Desclée de Brouwer, 1942, p. 304 et suivantes ; POLY J.-P., *La Provence et la société féodale (879-1166), Contribution à l'étude des structures dites féodales dans le Midi*, Paris, Bordas, 1976, p. 363 et suivantes ; GARAUD M., *Les châtelains du Poitou et l'avènement du régime féodal, XI^e^ et XII^e^ siècles*, Poitiers, Société des antiquaires de l'Ouest, 1967 (Mémoire de la Société des antiquaires de l'Ouest, 4^e^ série, 8).

161. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne..., op. cit.*, p. 63.

162. PROU M., *Chartes..., op. cit.*, p. 79.

163. *Ibid.*, p. 88.

164. DELALO E., « Mauriac », *op. cit.*, p. 226-233 ; FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne..., op. cit.*, p. 172.

165. *Chronicon S. Petri Senonensis*, *op. cit.* ; *Chronique du moine Clarius* (traduction) : DELALO E., « Mauriac », *op. cit.*, p. 227-229 ; BAUTIER R.-H., *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dite de Clarius, texte latin et traduction*, Paris, CNRS, 1979.

166. DONIOL H., *Cartulaire de Sauxillanges*, Clermont-Ferrand, F. Thibaud, 1864, n° 13 ; MAGNOU-NORTIER E., « Les mauvaises coutumes en Auvergne, Bourgogne méridionale, Languedoc et Provence au XI^e^ siècle : un moyen d'analyse sociale », in *Structures féodales et féodalisme dans l'Occident médiéval..., op. cit.*, p. 135-172.

167. *Ibid.*, p. 144.

168. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne..., op. cit.*, p. 369.

169. *Ibid.*, p. 121.

170. MAGNOU-NORTIER E., « Les mauvaises coutumes en Auvergne... », *op. cit.*, p. 151.

171. CHAIX DE LA VARENNE A., *Monumenta Pontifica Arverniae decurrentibus IX, X, XI, XII, saeculis ; correspondance diplomatique des papes concernant l'Auvergne*, Clermont, F. Thibaud, 1880, n° CIII, p. 178, note 3. Le pape Honorius confirme le monastère de Mauriac dans ses droits et possessions en 1124-1130. À la même époque, Guy de Miramont confirme certaines donations au monastère et abandonne les terres qu'il a usurpées. Armand de Mauriac abandonne les mauvaises coutumes qu'il a usurpées.

172. FOURNIER G., « Les campagnes de Pépin le Bref en Auvergne et la question des fortifications rurales au VIII[e] siècle », *Francia*, 2, 1974, p. 123-135.

173. *Vita Sancti Marii Mauriacensis, Acta Sanctorum Bollandistarum*, XXI, *Iunii II (7-15)*, Anvers, 1698, réed. Paris-Rome, V. Palmé, 1807, 8 juin, p. 111-125.

174. Archives départementales du Puy-de-Dôme, Fonds du Chapitre Cathédral, Armoire 18, sac A, carton XLVI ; FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne..., op. cit.*, p. 344-347, 594.

175. Cf. *supra*.

176. L'article « Bassignac » dans le *D.S.C.*, t. I, Aurillac, 1824, p. 247-253, est peu précis. Aucune source n'est clairement donnée.

177. *Chronicon S. Petri Senonensis*, *op. cit*.

178. DE RIBIER L., *Charlus-Champagnac et ses seigneurs*, Paris-Riom, Champion-U. Jouvet, 1902, p. 5.

179. *Ibid*., p. 14 ; Archives départementales du Puy-de-Dôme, série 1 G 26, f° 33, « *castrum de Charlhuts-Champanhayes* ».

180. BOUDET M., *Cartulaire du prieuré de Saint-Flour*, *op. cit*., charte VI.

181. *Ibid.*, charte I, p. 2.

182. *Ibid.*, chartes V, p. 9, VI n° 4, 5, 6, 20.

183. DONIOL H., *Cartulaire de Sauxillanges...*, *op. cit*., n° 656 et 660.

184. *Ibid.*, n° 654, 656 et 660, 658.

185. DE ROCHEMONTEIX A., *La maison de Graule, étude sur la vie et les œuvres de Citeaux en Auvergne au Moyen Âge*, Paris, Picard, 1888, p. 289. L'auteur publie plusieurs documents provenant du cartulaire d'Aubazine en Limousin. Ce dernier est en cours de publication [NDLR il a été effectivement publié : BARRIÈRE B., *Le cartulaire de l'abbaye cistercienne d'Obazine (XII[e]-XIII[e] siècles)*, Clermont-Ferrand, Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université Blaise Pascal, 1989 (*Publications de l'Institut d'études du Massif Central*, 33)].

186. « *Guillelmus comtor* » en 1232, Archives nationales, P1358/2, cote 535 ; « *Wuillelmus comptor dominus de Apcho* » en 1252, dans BALUZE E., *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, 2 vol., Paris, Dezallier, 1708, t. II, p. 252 ; « *Nobilis vir Guillelmus comptor dominus de Apchonio* » en 1267, dans *Gallia Christiana*, t. II, Paris, Typographia regia, 1720, *Instrumenta*, col. 91.

187. BOUDET M., *Cartulaire du prieuré de Saint-Flour, op. cit.*, p. CVII et CXL ; « *Castro de Apiono* » document du XIII[e] siècle, Fonds de l'Évêché de Clermont, Archives départementales du Puy-de-Dôme, Série 1 G, liasse 26, f° 26 ; « *Castrum de Apiono* », vidimus de 1333 d'un document daté de 1297, Fonds de l'Évêché de Clermont, Archives départementales du Puy-de-Dôme, série 1 G, liasse 3, f°53.

188. « Apchon », in *D.S.C.*, t. II, p. 463 ; BOUDET M., *Cartulaire du prieuré de Saint-Flour, op. cit.*, p. CXLI ; *Gallia Christiana*, t. II, *op. cit*., col. 92 ; BnF, Ms Lat. 12766, f° 373.

189. BALUZE E., *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, *op. cit*., t. I, p. 252 ; t. II, p. 280 et 498.

190. Archives nationales, J 344, n° 58.

191. « Antignac, Le Roc-Vignon », in *D.S.C.*, t. V, p. 70-72 ; LAPEYRE O., « Résultats des sondages archéologiques effectués à cent mètres au sud des ruines du prieuré », *Bulletin*

du Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de la vallée de la Sumène, 8, 1976, p. 3-8 ; BEAUFRÈRE A., « La chapelle du Roc-Vignonnet à Antignac », *Revue de la Haute-Auvergne*, 36, 1959, p. 317-328.

192. FOURNIER G., *Le château dans la France médiévale*, Paris, Aubier, 1978, texte présenté p. 262-263.

193. « Ydes », in *D.S.C.*, t. V, p. 625 ; Archives départementales du Puy-de-Dôme, Fonds de l'Évêché de Clermont, Série des hommages à l'évêque, 1 G 47, f° 123.

194. DEGOUL G., *Les châteaux seigneuriaux dans la région d'Aurillac*, 1968, p. 21 (mémoire de maîtrise conservé aux Archives départementales du Cantal sous la cote 4°170).

195. FOURNIER G., « Paysages et sites historiques du Moyen Âge », *Bulletin du Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de la vallée de la Sumène*, 20, 1980, fig. 1.

196. *D.S.C.*, t. IV, p. 215-216.

197. Notamment si on le compare avec Escorailles, exceptionnellement bien conservé, mais occupé de façon permanente jusqu'à la fin du X^e^ siècle.

198. *Vita Sancti Marii*, *AASS*, *op. cit.*

199. « Moussages », in *D.S.C.*, t. IV, p. 389-391. D'après l'auteur de l'article, le village de Corbeyre était encore habité en 1523.

200. *Gallia Christiana*, t. II, *op. cit.*, *Ecclesia Claromontensis*, col. 267.

201. « Moussages », in *D.S.C.*, t. IV, p. 389-391; « Mauriac », *ibid.*, p. 226.

202. « Chalvignac », in *D.S.C.*, t. I, p. 101.

203. CHAIX DE LA VARENNE A., *Monumenta Pontifica Arverniae, op. cit.,* n° CIII, p. 178, note 3.

204. Archives départementales du Puy-de-Dôme, Série 1 G 26 f°33.

205. GOLDSMITH J.-L., *Les Salers et les d'Escorailles, seigneurs de Haute-Auvergne, 1500-1789*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif central, 1986 ; « Salers », in *D.S.C.*, t. V, p. 173-184.

206. *Gallia Christiana*, t. II, *op. cit.*, *Ecclesia Claromontensis*, col. 267.

207. *Chronicon S. Petri Senonensis*, *op. cit.*

208. Archives nationales, J 271.

209. BOUYSSOU L., « La reconstruction de la tour de Montclar en 1468 », *Revue de la Haute-Auvergne*, 35, 1956-1957, p. 191-194.

210. *Gallia Christiana*, t. II, *op. cit.*, *Ecclesia Claromontensis*, col. 267.

211. SÈVE R., *La Seigneurie épiscopale de Clermont des origines à 1357*, Thèse, Paris, 1947 ; publiée à Clermont-Ferrand en 1980 : *La terre de Dieu en Auvergne : la Seigneurie épiscopale de Clermont des origines à 1357* (Revue d'Auvergne, 94/2), p. 36.

212. Archives départementales du Puy-de-Dôme, Série 1 G 26, f° 33.

213. FOURNIER G., *Le château..., op. cit.*, p. 35 et suivantes ; *ID.*, « Les campagnes de Pépin le Bref », *op. cit.*, p. 123-135 ; *ID.*, *Le peuplement rural en Basse-Auvergne..., op. cit.*, p. 336-342.

214. BRESSOLETTE P., FOURNIER G., *Les Monts d'Auvergne..., op. cit.*, p. 117 et suivantes.

215. La construction de celle-ci correspond aussi à un déplacement du château. L'éperon barré est abandonné au profit du rebord de plateau.

216. FOURNIER G., « Paysages et sites... », *op. cit.*, p. 7.

217. L'édifice actuel est du XV^e^ siècle, mais des sarcophages à encoche céphalique ont été retrouvés au XIX^e^ siècle sous son dallage. « Apchon », in *D.S.C.*, t. I, p. 75-84.

218. Elle-même a pour origine le dédoublement de la paroisse de Cheylade.

219. *D.S.C.*, t. IV, p. 233.

220. CHAIX DE LA VARENNE A., *Monumenta Pontifica Arverniae, op. cit.,* n° CII, p. 178, n° XII, p. 438.

221. Sur la question de l'alleu ou du fief ont été consultés les ouvrages suivants : BOUTRUCHE A., *Une société provinciale en lutte contre le régime féodal. L'alleu en Bordelais et en Bazadais du XI^e^ siècle au XVIII^e^ siècle*, Rodez, P. Carrère, 1947 ; BRUTAILS J.-B., « Les fiefs du roi et les alleux en Guienne au XIII^e^ siècle », *Journal des Savants*, 5, mai 1916, p. 202-214 ; BUR M., *La formation du comté de Champagne (950-1150)*, Nancy, Université de Nancy-II (Mémoires des Annales de l'Est, 54), 1977 ; DUBY G., *La société aux XI^e^ et XII^e^ siècles dans la région mâconnaise*, Paris, A. Colin, 1953, p. 58-61, 64-67, 129, 163, 398, 462, 463-464 ; FEUCHÈRE P., « Un obstacle aux chaînes de subordination : l'alleu dans le nord de la France », *Revue du Nord*, 37, 1955, p. 77-78 ; *ID.*, « Un obstacle au réseau de subordination : alleux et alleutiers en Artois, Boulonnais et Flandre walonne. Étude sémantique, institutionnelle, sociale et géographique », *Anciens pays et assemblées d'État*, IX, 1955, p. 1-32 ; FOSSIER R., *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIII^e^ siècle*, Paris-Louvain, B. Nauwelaerts, 1968, 2 vol. ; GIPOULON J., *Étude sur l'allodialité en Auvergne*, Montluçon, Herbin, 1903 ; LATOUCHE R., *Histoire du comté du Maine pendant les X^e^ et XI^e^ siècles*, Paris, Champion, 1910 ; SANFAÇON R., *Défrichements, peuplement et institutions seigneuriales du Haut-Poitou du X^e^ au XIII^e^ siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967 ; *Les structures sociales de l'Aquitaine, du Languedoc et de l'Espagne au premier âge féodal* (Toulouse, 28-31 mars 1968), *Colloques internationaux du CNRS – Sciences humaines*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1969, articles de M. DE BOUARD, J. GARDELLES, E. MAGNOU-NORTIER, C. HIGOUNET, P. OURLIAC ; *Structures féodales et féodalisme dans l'Occident médiéval, op. cit.*, articles de P. BONNASSIE, A. R. LEWIS, J.-P. POLY, G. GIORDANENGO, C. HIGOUNET, M. GRAMAIN, E. MAGNOU-NORTIER. Sont à rajouter les ouvrages déjà cités sur l'Auvergne (G. FOURNIER), la Charente (A. DEBORD), le Limousin (G. DE LA TOUR), le Poitou (M. GARAUD).

222. À l'initiative de l'évêque de Clermont pour des terres appartenant à l'abbé de Saint-Pierre-le-Vif.

223. CHAIX DE LA VARENNE A., *Monumenta Pontifica Arverniae, op. cit.,* n° XXIX, p. 54.

224. « Mauriac », in *D.S.C.*, t. IV, p. 226-233 ; récit du moine Clarius, traduction et commentaire.

225. *Ibid*. Voir également la traduction beaucoup plus récente présentée par BAUTIER R.-H., *op. cit.*

226. OURLIAC P., dans le « Pays de la Selve à la fin du XII^e^ siècle », parle de campagnes de vassalisation, in *Structures Sociales…*, *op. cit.*, p. 239-260.

227. Répertoire d'hommages de l'Inventaire d'Ardes, Ms 819, Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Communauté [anciennement Bibliothèque municipale et universitaire de Clermont-Ferrand].

228. LEWIS A. R., « La féodalité dans le Toulousain et la France méridionale, 850-1050 », *Annales du Midi*, 76, 1964, p. 247-259.

229. Escorailles, Apchon, Cheylade, Miremont, etc. Ils se maintiendront, pour certains, jusqu'au début du XVI^e siècle. Voir CHAMPEVAL J.-B., « Le rôle de ban et d'arrière ban de Haute-Auvergne en 1503 », *L'Auvergne Historique, Littéraire et Artistique*, *Varia*, Riom, 1909-1912, p. 1-207. Cette question a été abordée dans *Structures sociales..., op. cit.*, par J. M. RIUS, P. BONNASSIE, P. OURLIAC, E. MAGNOU-NORTIER, p. 63-67, 112, 115-138.

230. MAGNOU-NORTIER E., « Fidélité et féodalité méridionales d'après les serments de fidélité », in *Structures sociales..., op. cit.*, p. 134.

231. BONNASSIÉ P., « Les conventions féodales dans la Catalogne du XI^e siècle », in *Structures sociales..., op. cit.*, p. 187-219.

232. OURLIAC P. fait une constatation analogue dans son étude sur le pays de la Selve à la fin du XII^e siècle, in *Structures sociales..., op. cit.*, p. 239-260.

233. MAGNOU-NORTIER E., « Les mauvaises coutumes en Auvergne », *ibid.*, p. 143.

234. Cf. *supra*. Cartulaire de Sauxillanges.

235. C. LAURANSON fait pourtant état d'une *convenientia* pour le chapitre cathédral de Clermont. Ce texte confirme l'intégration de l'Auvergne dans la « zone des féodalités méridionales ». LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII^e au XI^e siècle, la fin du monde antique ?*, Le Puy-en-Velay, Cahiers de la Haute-Loire, 1987, p. 358-365.

236. Cf. *supra*.

237. CHAMPEVAL J.-B., « Le rôle de ban... », *op. cit.*, n° CCCLXIII.

238. *Gallia Christiana*, t. II, *op. cit.*, *Instrumenta*, col. 92.

239. YVER J., *Égalité entre héritiers et exclusion des enfants dotés. Essai de géographie coutumière*, Paris, Sirey, 1966, p. 23-37.

240. AUBENAS R. J., « Quelques réflexions sur le problème de la pénétration du droit romain dans le Midi de la France au Moyen Âge », *Annales du Midi,* 76, 1964, p. 371-378 ; KLIMRATH H., *Travaux sur l'histoire du droit français*, Paris-Strasbourg, 1843, t. 2, p. 133-338. Étude sur les coutumes, carte de la France coutumière : YVER J., « Les caractères originaux du groupe de coutumes de l'Ouest de la France », *Revue historique de Droit français et étranger*, 29, 1952, p. 18-79, en particulier p. 63 ; TIMBAL P., *Un conflit d'annexion au Moyen Âge, l'application de la coutume de Paris au pays Albigeois*, Toulouse-Paris, Privat-Didier, 1950 ; OURLIAC P., « La formation du droit de la France méridionale », *Boletim da Faculdade de Direito de Coimbra*, 37, 1961, p. 5-18 ; CARLIN M.-L., *La pénétration du droit romain dans les actes de la pratique provençale, XI^e-XIII^e siècles*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1967 ; MANRY A.-G., *Histoire de l'Auvergne*, Toulouse, Privat, 1974, p. 118-121, carte n° 8, p. 119 ; GOURON A., « Diffusion des consulats méridionaux et expansion du droit romain aux XII^e et XIII^e siècles », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 121, 1963, p. 26-76, cartes I et II.

RÉSUMÉS

L'auteur a eu la chance de retrouver à la bibliothèque de Clermont-Ferrand une version longue de la liste de redevances des biens de l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif de Sens, concernant Mauriac et la Haute-Auvergne. Intégrée dans une charte médiévale du monastère bourguignon, cette liste provient d'un polyptyque carolingien, dit « Charte de Clovis ». La copie éditée et étudiée ici, reliée dans un recueil de textes manuscrits d'époque moderne, est plus complète que celles déjà connues. Elle renseigne tant l'origine et la nature du patrimoine de Saint-Pierre-le-Vif en Haute-

Auvergne aux VIIIe-IXe s., que le domaine, sa mise en valeur (cultures, élevage…), sa population, son encadrement religieux et laïc. L'interpolation des XIe-XIIe s. documente quant à elle la féodalisation de la société auvergnate au XIe s. ainsi que la première mention écrite de nombre de châteaux et place-fortes de la Haute-Auvergne à cette même période.

The author was lucky enough to find in the Clermont-Ferrand library a long version of the list of property fees of Saint-Pierre-le-Vif's abbey in Sens, concerning Mauriac and the Haute-Auvergne region. Integrated into a medieval charter of the Burgundian monastery, this list comes from a Carolingian polyptic, the so-called "Clovis' Charter". The copy edited and studied here, bound in a collection of handwritten texts of modern times, is more complete than those already known. It provides data on the origin and nature of Saint-Pierre-le-Vif's 8th and 9th cent. heritage in Haute-Auvergne, and information on the estate, its development (crops, livestock …), its population, its religious and secular supervision. The interpolation in the 11th-12th cent. documents the Auvergne society feudalization in the 11th cent., and the first written mention of a series of castles and strongholds in Haute-Auvergne at the same period.

INDEX

Mots-clés : polyptyque, liste de redevances, Haute-Auvergne, Mauriac, Sens, abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, VIIIe-IXe siècles
Keywords : polyptych charter, list of fees, Haute-Auvergne, Mauriac, Sens, Saint-Pierre-le-Vif abbey, 8th-9th centuries

AUTEUR

Bruno Phalip
bruno.phalip@uca.fr
Professeur émérite en histoire de l'art et archéologie médiévales, Université Clermont Auvergne.
bruno.phalip@uca.fr

Châteaux et communautés rurales en Auvergne. Entre guerres privées et protections relatives

Bruno Phalip

NOTE DE L'ÉDITEUR

Cet article a été publié dans *Châteaux du Moyen Âge :*
Phalip 2008. PHALIP B., « Châteaux et communautés rurales en Auvergne. Entre guerres privées et protections relatives. », in LAFFONT P.-Y., FRAMOND M. DE, SANIAL B. éd., *Châteaux du Moyen Âge, de l'étude à la valorisation. Auvergne, Velay et autres exemples régionaux. Actes du colloque du Puy-en-Velay (3-5 juin 2004)*, Le Puy-en-Velay : Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire, Cahiers de la Haute-Loire, 2008, p. 11-20.

> « [...] Les nobles sont des guerriers, protecteurs des églises ; ils défendent tous les hommes du peuple [...] ».

1 L'affirmation est connue. De cette façon, l'évêque Adalbéron de Laon ne fait que rappeler – au tout début du XI^e^ siècle – une des facettes de l'ordre carolingien ébranlé. Il le fait précisément au moment où se pose une nouvelle fois la question d'une justification relative aux relations entre clercs et laïcs. Bien que très débattue par les historiens, cette réflexion théorique est semble-t-il également rendue nécessaire par la mise en place des réseaux de châtellenies. Toutefois, l'acceptation du schéma de la tripartition sociale n'est sans doute pas d'une éclatante évidence pour que l'on se soucie autant d'en rappeler le cadre : « ceux qui prient, ceux qui combattent et ceux qui travaillent ». À la même période, dans les années 1023-1025, Gérard de Cambrai juge bon en effet de préciser que « le genre humain, depuis l'origine, est divisé en trois ».

2 Il est évident qu'en s'en tenant à de telles affirmations, les prolongements sont clairs. Si le seigneur-chevalier protège, son château ne peut être qu'un instrument de cette protection octroyée par la noblesse. Le genre humain serait ainsi divisé en trois parties depuis l'origine, alors même que dans la *Chanson d'Adam* des paysans insistent au

contraire sur une évidence : lorsqu'Adam bêche et Ève file, il ne se trouve pas de chevalier. Or, Adalbéron de Laon ou Gérard de Cambrai se réfèrent précisément à cette chanson et s'en inquiètent en craignant l'instauration d'un monde à l'envers : « [...] Bien que la nature engendre les hommes tous égaux, la faute subordonne les uns aux autres selon l'ordre variable des mérites [...] »[1]. Il faut dire que deux décennies plus tôt, à l'extrême fin du X^e^ siècle, des paysans révoltés déclarent « que jamais ne pourront admettre d'avoir seigneur ni maître [tout en prétendant] réclamer pour eux la liberté qu'ils disaient avoir acquise de nos premiers parents »[2].

3 Le moins que l'on puisse admettre au travers de ces documentations septentrionales (Angleterre, Picardie, Normandie, France du nord), c'est que les relations entre seigneurs et paysans ne vont pas toujours de soi. Or, en considérant les documentations propres au Massif Central (Fig. 1), les textes ne traduisent que très rarement la protection seigneuriale et *a fortiori* castrale. Plus exactement, cette protection relative pourra éventuellement être admise, mais très tardivement, pour la contester immédiatement ensuite.



Fig. 1. Carte des lieux mentionnés dans la région Auvergne (DAO L. Fiocchi).

4 Premiers documents, les récits hagiographiques insistent pour décrire le château comme une base de violences, un lieu d'incarcération pour les paysans ou un lieu d'habitation pour le noble et sa maisonnée. Le simple fait d'incarcérer pourrait effectivement suggérer une protection et une affirmation de la justice rendue. Néanmoins, les sources ecclésiastiques – partiales dans une certaine mesure mais également révélatrices – font valoir l'injustice que revêtent ces incarcérations. Pour réclamer leur libération, au début du XI^e^ siècle, les paysans enfermés assurent simplement les saints de leur honnêteté et de la pureté de leur cœur. Et les saints

libèrent justement ces paysans en reprenant le cadre classique de la libération miraculeuse de saint Pierre (prison, chaînes et gardes) ou même du Christ (sépulcre gardé). Un point est essentiel à propos de cette hagiographie. La prison est toujours le château. Le seigneur est souvent un homme violent, voleur et injuste[3]. À l'inverse, l'église et ses saints sont toujours des lieux de protection et d'excellents intercesseurs pour obtenir justice : sainte Foy à Conques, Notre-Dame des Fers à Orcival, Notre-Dame des Miracles à Mauriac, Saint-Pierre aux Liens pour des dizaines de sanctuaires en Massif central, sainte Radegonde à Poitiers et en Aquitaine, saint Eutrope à Saintes et dans ses environs, saint Léonard ou saint Étienne d'Obazine en Limousin, dans une moindre mesure saint Benoît en pays de Loire ; face à ces saints libérateurs de paysans il ne se trouve que les saints Gilles et Nicolas pour libérer – et encore tardivement – des chevaliers. Autre point à considérer, en dépit de sources exclusivement ecclésiastiques, ces libérations obtenues par les paysans ne concernent pas quelques individus isolés, mais bien des centaines de cas révélateurs d'une réalité sociale très conflictuelle en France du sud. De plus, ces récits concernent non seulement la première moitié du XI^e^ siècle, mais au moins deux siècles depuis l'an mil pour les miracles de sainte Foy de Conques, jusqu'à la fin du XII^e^ siècle pour les miracles de saint Étienne d'Obazine[4].

5 Jamais les châteaux et fortifications n'y sont clairement décrits comme des lieux de protection pour les communautés paysannes. Dès lors, comment décrire la base castrale ? Si l'on reprend les miracles de sainte Foy de Conques, le comte de Rodez, détenteur de la justice publique, justifie la construction d'un château en souhaitant « subjuguer par la force ceux qui négligeaient de lui rendre le service qui lui était dû, afin de les soumettre à sa domination ». Il s'agit, vers 1010-1020, de conforter, de justifier un ordre social par la fortification qui le rend concret. Le château permettant la construction symbolique d'un territoire contrôlé, il permet d'identifier clairement les dominations dans les paysages grâce à sa réalité monumentale. Toutefois, au bas Moyen Âge, à Brioude, en 1365, le château de la *Comtalia* est encore élevé par les chanoines-comtes de Saint-Julien, « aux despans mesme des habitans [...] à la fois pour la seureté de leurs personnes et sujets, mais aussi pour les tenir en leurs devoirs, subjection et respect »[5]. Derrière ces expressions, construites selon une trame identique, ce sont toutes les contradictions de la fortification seigneuriale qui apparaissent : protéger le clan familial noble en priorité, protéger les sujets ensuite tout en leur rappelant leurs devoirs liés à leur condition de sujets.

6 Évidemment, les documentations médiévales tardives sont nettement plus dissertes à propos des relations entre seigneurs et paysans. Ces derniers devant guet et corvées au château, ils cherchent à s'en faire dispenser dès que la situation dans le royaume le permet, c'est-à-dire dès que le seigneur ne peut plus avancer l'argument des troubles armés dont il est en grande partie à l'origine. Dès lors, malgré les injonctions seigneuriales, les communautés paysannes tentent de ne plus assurer le guet, s'en font dispenser et préfèrent payer des amendes lorsqu'elles font défaut. En 1439, Guillaume Saunier rappelle que sa fortification est soumise aux conditions habituelles « sans diminution des guets, garde, réparations et autres choses ». En 1412, les vassaux du seigneur d'Apchon refusent les charrois, transports, corvées et guet. À Salers (Fig. 2), le seigneur rappelle que le défaut de guet est passible d'une amende de 2 sous en 1445.

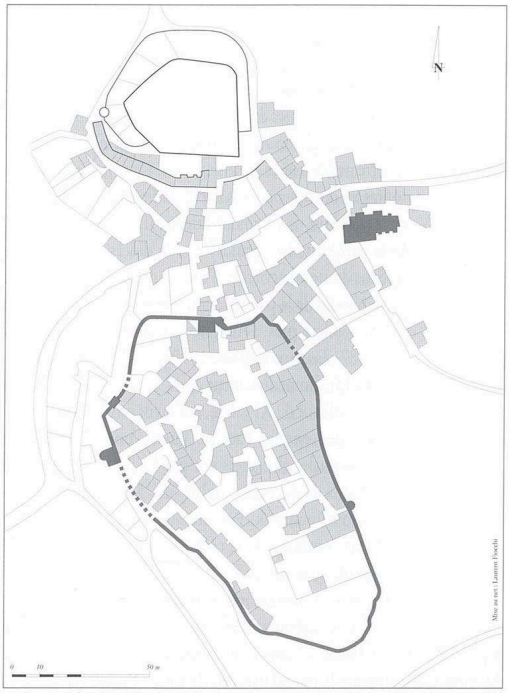


Fig. 2 - Salers (Cantal) - Relevé d'après le plan cadastral de 1808. Le château (attesté au XIe siècle), au nord, est séparé du bourg fortifié (enceinte distincte de 1445) et de l'église paroissiale

Fig. 2. Salers (Cantal), relevé d'après le plan cadastral de 1808. Le château (attesté au XI^e siècle), au nord, est séparé du bourg fortifié (enceinte distincte de 1445) et de l'église paroissiale (DAO B. Phalip, mise au net L. Fiocchi).

7 C'est aussi le cas à Ruynes en 1346, à Dienne sans la seconde moitié du XV^e siècle ou Miramont en 1488[6]. Qui plus est, les paysans construisent leurs propres fortifications distinctes de celles du château (Allanche, Salers), en souhaitant se défendre collectivement grâce à la force et à la solidarité apportée par la communauté. Certains seigneurs s'en plaignent d'ailleurs amèrement, comme le seigneur de Dienne en 1474. Il se considère encore comme le « vray protecteur de ses sujets [qu'il a] traités autant humainement que s'ils étaient ses propres enfants ; mais c'est la plus ingrate gent que la terre porte ». Nous pouvons donc en conclure provisoirement à une nette incompréhension entre chacun des acteurs pour des rôles théorisés à la fin du X^e siècle.

8 Ces rôles, il est également possible de se rendre compte de leur réalité conflictuelle en étudiant de plus près le château et ses contextes architecturaux. Si le château possède bien une fonction protectrice, celle-ci s'applique d'abord aux membres du clan familial noble. En effet, une des plaies de la société médiévale en Auvergne et plus largement en Massif Central, c'est la guerre privée menée entre seigneurs. Cette guerre privée est présente dans toutes les documentations depuis la fin du X^e siècle jusqu'à la fin du XV^e siècle. L'évêque de Clermont Étienne II, en bon carolingien, tente de rétablir la paix entre les « grands » de son diocèse en 958 par le plaid d'Ennezat. Sans doute y parvient-il un temps assez court, puisque ce sont ensuite les épisodes de la paix de Saint-Germain-Laprade près du Puy, ou de celle de Collers près d'Aurillac aux alentours de l'an mil[7]. Immédiatement après, ce sont les récits de la guerre de La Planèze au début du XI^e siècle, tels qu'ils sont relatés dans les miracles de sainte Foy de Conques. Face aux guerres privées, les paysans éteignent leurs foyers tant les chevaliers ont pris

l'habitude d'incendier leurs chaumières. Dans la seconde moitié du XII^e^ siècle, c'est le mouvement des encapuchonnés du Puy qui voit – sur l'initiative d'un charpentier ponot – des hommes se lever contre les guerres incessantes que se mènent leurs seigneurs, puis contester l'ordre social avant de finir écrasés[8]. Sur les marges occidentales de l'Auvergne et en Limousin, ce sont d'autres guerres privées que dénoncent les chroniqueurs tels que Adhémar de Chabanne dans la première moitié du XI^e^ siècle, ou Étienne d'Obazine dans le second tiers du XII^e^ siècle. Il existe tellement de nobles belliqueux que le simple vol d'un oiseau de proie, d'un faucon, suffit à générer une guerre privée. Étienne, tentant d'élever un sanctuaire en maçonnerie de qualité, se voit menacé par des hommes d'armes qui le forcent à utiliser de mauvais mortiers de peur que l'église ne serve de refuge à leurs ennemis. En Auvergne, à Chanteuges, ce sont des chevaliers pillards qui transforment l'abbaye en forteresse dans le premier tiers du XII^e^ siècle. À Molompize, au début du XI^e^ siècle, les paysans se réfugient dans le cimetière du prieuré de Conques. Aidés des moines, ils se défendent contre les chevaliers du château d'Aurouze bâti à quelques centaines de mètres dans la vallée de l'Alagnon. Cet épisode ancien en annonce pourtant un autre plus récent. Au début du XIV^e^ siècle, le château d'Aurouze est rasé sur décision de justice royale à la suite de faits identiques. C'est donc une vieille tradition familiale aristocratique à Molompize. Il ne sera donc pas étonnant de ne trouver aucune concentration d'habitat à proximité d'Aurouze, alors que le bourg monastique est attesté dès la période carolingienne. Enfin, à Tournemire, au XV^e^ siècle, ce sont les membres de l'ancienne famille de Tournemire qui mènent une longue guerre contre ceux de la famille d'Anjony dans le village même, allant jusqu'à se battre dans l'église paroissiale.

9 Si l'on reprend l'exemple d'Aurouze, au début du XI^e^ siècle, il faut aussi se référer aux règlements de paix des environs de l'an mil. Les rédacteurs de l'entourage épiscopal y insistent sur l'existence d'une base de violences, le château, et sur une base de protection, l'église et son cimetière : l'*atrium* ou « cercle de paix » en vertu du droit d'asile lié aux sanctuaires[9]. De ce fait, il est difficile d'imaginer les communautés paysannes se regroupant de façon systématique et volontaire derrière les murailles théoriquement bienveillantes du pôle castral. Au contraire, dans de nombreux cas, le pôle paroissial carolingien donne naissance au bourg médiéval et non le château qui peut rester isolé. Ce n'est que plus tard – au bas Moyen Âge – que le château va tenter de lier son sort au village. Très souvent, en effet, le château et le village sont distincts, voire nettement séparés. Entre autre exemple, il suffit de le vérifier en reprenant la carte des paroisses de l'archiprêtré de Mauriac telle qu'elle est connue par le polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens (début IX^e^ siècle) et de la comparer avec celle des châtellenies des XI^e^-XII^e^ siècles. Trente-six églises sont connues, mais très rares sont les châteaux qui coïncident avec le pôle paroissial tel Saint-Christophe-les-Gorges. Tous les autres sites sont isolés sur un piton rocheux, sur une butte aux pentes escarpées, tandis que le village reste fidèle au maillage de la paroisse carolingienne qui résiste face au tissu castral[10]. Pour les XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles, villages et châteaux peuvent ainsi être séparés par quelques centaines de mètres, voire plusieurs kilomètres : Apchon (château) et Saint-Hyppolite (paroisse) ; Mauzun et Bongheat ; Pleaux Soubro et Pleaux ; Murols et Saint-Victor-la-Rivière ; Maillargue et Allanche ; Tournoël et Volvic ; Rochefort-Montagne et Saint-Martin-des-Tours ; Colombine et Molèdes ; Mardogne et Joursac ; Aurouze et Molompize ; Besse ou le Luguet et Anzat-le-Luguet ; Le Marchidial et Dienne ; La Garde et Collandres ; Laroche-Faugère (Fig. 3) et

Bournoncle-Saint-Pierre ; Coppel, Roche et Saint-Julien ; Barnazat et Saint-Denis-Combarnazat.

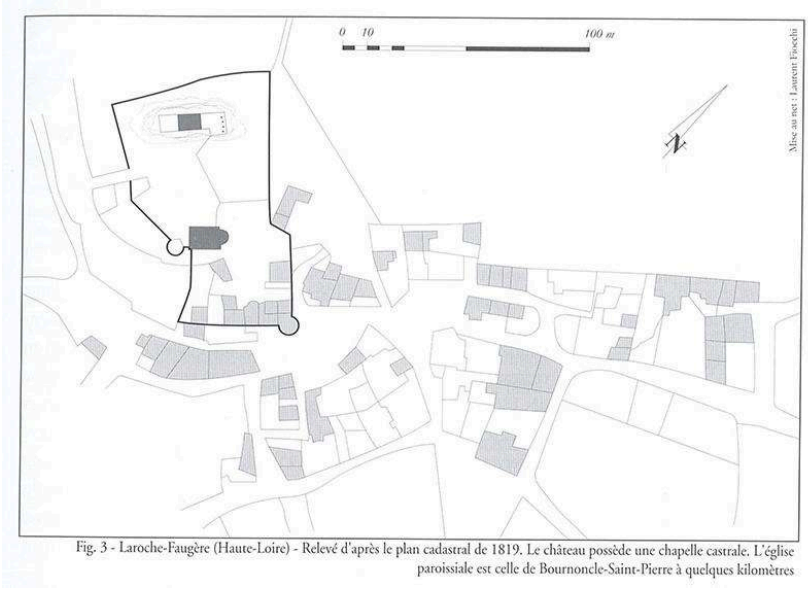


Fig. 3. Laroche-Faugère (Haute-Loire), relevé d'après le plan cadastral de 1819. Le château possède une chapelle castrale. L'église paroissiale est celle de Bournoncle-Saint-Pierre à quelques kilomètres (DAO B. Phalip, mise au net L. Fiocchi).

10 On pourra donc admettre que jusqu'à la guerre de Cent Ans, il n'y a pas de généralisation possible. L'osmose véritable, concrète et uniforme, entre le pôle castral et le pôle paroissial ne peut être réalisée à cause de la trop importante défiance qui existe entre clercs ou paysans d'une part, membres de l'aristocratie d'autre part. Le paysan préfère la protection de ses saints (l'église) et de ses morts (le cimetière) plutôt que l'ombre de la tour seigneuriale. Celle-ci peut ne regrouper que quelques maisons sans jamais constituer un véritable regroupement permanent. Aussi, bon nombre de sites trahissent une faible association et l'abandon logique : Roc-de-Cuze (Sainte-Anastasie), Laqueuille-Haute (Dienne), Roche-Vieille et Valentine (Ségur), Cournil (Collandres), Bracou (Paulhac), Fortuniers (Vèze), le Brionnet (Saurier), Chastellou (Landeyrat). Sans église paroissiale étroitement intégrée au dispositif, le château ne crée aucun pôle de peuplement durable sauf à démembrer une paroisse primitive : hameau de Madic en 1470, bourg d'Apchon en 1539.

11 Néanmoins, si l'on observe plus largement les paysages actuellement encore bien en place, en Auvergne, Bourbonnais ou encore en Velay, une situation nuancée semble également s'imposer. Les basses-cours existent et semblent bien prévues comme des espaces d'accueil pour les membres de la communauté rurale, peut-être même dès l'origine : Billy, Saint-Ilpize, le Broc, Léotoing, Laroquebrou. Toutefois, lorsque les textes sont disponibles, ils insistent bien sur le caractère temporaire de cet accueil, en temps de guerre seulement. Cela suppose alors un enchâtellement très incomplètement réalisé puisque, face à l'urgence de la mise en défense, les membres de la communauté rurale ne se trouvent toujours pas à proximité immédiate du château, liés à lui. Si l'encellulement est relatif, les raisons en sont multiples. Le seigneur ne cesse de tenter de s'insérer dans le maillage paroissial et d'en contrôler les pôles de peuplement. Face

au clocher de l'église paroissiale se dresse alors la tour seigneuriale, comme c'est le cas à Blesle, Espirat, Neuville, Massiac, Saint-Simon ou encore Boudes (Fig. 4).



Fig. 4 - Boudes (Puy-de-Dôme) - Relevé d'après le plan cadastral actuel.
L'église paroissiale, attestée au XI^e siècle, donne naissance à un « fort villageois »,
contrôlé dès le début du XIII^e siècle par une tour

Fig. 4. Boudes (Puy-de-Dôme), relevé d'après le plan cadastral actuel. L'église paroissiale, attestée au XI^e siècle, donne naissance à un « fort villageois », contrôlé dès le début du XIII^e siècle par une tour (DAO B. Phalip).

12 Mais, le mouvement inverse peut se produire également, puisque des tours seigneuriales sont transformées en clochers lors de la restauration de l'église paroissiale à Pleaux, Saint-Simon, Saint-Ilpize, ou encore Arches. Décidément, la présence du château n'est pas toujours souhaitée car elle suppose aussi une architecture très parlante quant à l'expression des hiérarchies sociales. Il n'est pas innocent de placer la tour seigneuriale au sommet d'un relief et le village à ses pieds sur les pentes les plus basses.

13 S'il se trouve en effet que le seigneur propose quelques fois aux paysans de s'établir contre leur fortification, il est question de cabanes ou de simples loges pour y entreposer temporairement des grains, des outils, ou des bêtes comme cela semble être le cas près de Conques pour un château nommé *Le refuge des boeufs*, au début du XI^e siècle[11]. C'est également le cas en 1264 à Léotoing (pour les biens les plus précieux), plus tard à Tournoël, Murols, Pontgibaud, Saint-Diéry, Chambon-sur-Lac ou encore en 1441 à Saignes : une arche de blé et des lettres protégées, loges, cabanes ou chambres temporaires. Cet accueil n'est d'ailleurs pas gratuit puisqu'un cens élevé est à payer pour chacune des loges à moins que de lourdes charges ne pèsent sur les habitants comme à Laroquebrou en 1284 (corvées) ou Calvinet en 1266 (corvées). Rarement, il est possible d'en connaître plus à propos de ces chambres temporaires. À Bonnebaud, les constructions sont établies contre un mur d'enceinte du château. Les dimensions des

douze loges sont connues au début du XV^e^ siècle, environ 3 m sur 5, ce qui est très modeste. De plus, ces loges ne sont que d'une utilité relative puisqu'elles peuvent être parfois qualifiées de chazaux ou loges ruinées[12]. Autre exemple, bien que le château d'Apchon soit connu dès le milieu du XI^e^ siècle, l'enceinte villageoise n'est concédée qu'en 1467 et la paroisse seulement en plein XVI^e^ siècle (1539), sans jamais concurrencer les bourgs paroissiaux de Collandres, Saint-Hyppolite ou Cheylade : en 1467, le roi précise qu' « audit lieu d'Apchon il a chastel [...] et plusieurs hommes et subjets, lesquels et les habitans des environs ont leur retrait et refuge en cas d'éminent péril [...] et pour ce que audit chastel [...] n'y a point de basse-cour et que, à ceste cause desdit hommes et subjets ne peuvent avoir leur retrait et refuge si grant et espacieux audit chastel comme ils auraient pu en une basse-cour, en laquelle ils pourraient faire de petites chambres pour retraire eulx et une partie de leurs principaux meubles ». À Maillargues, en 1384, le seigneur refuse la construction d'une enceinte villageoise distincte pour Allanche. Les habitants proposent pourtant que tout soit édifié à leurs frais et sans oublier de faire le guet au château. Ils ne pourront le faire qu'en 1444, non sans avoir fortifié l'église dès 1364. À Champagnac-le-Vieux, en 1465, le « chastel est trop petit et ne peuvent tous les habitans de Champagnac et des environs s'y retraire et préserver leurs biens ». À Salers (1445), Massiac (1429), Murat (1373) ou Chaudes-Aigues (1416), les enceintes sont nettement séparées de celles du château. En d'autres termes, il est possible que le château se trouve associé à un habitat temporaire protégé par une enceinte rudimentaire mais, dans ce cas, elle est extrêmement tardive.

14 Fréquemment, comme on vient de le voir pour Allanche, les résistances seigneuriales, leurs exigences ou encore l'éloignement de la base castrale, amènent les communautés rurales à fortifier très tôt leurs églises paroissiales et les cimetières attenants pour constituer peu à peu au bas Moyen Âge des forts villageois : Mailhat, Bansat, Saint-Germain-l'Herm, Auzelles, Saint-Dier-d'Auvergne (en relation avec un prieuré fortifié), Solignat. Les seigneurs tentent évidemment d'en contrôler la construction en y installant une garnison, un capitaine ou encore en y faisant édifier une tour. C'est le cas à Espirat, Boudes, Chauriat ou encore Mareugheol. Les cimetières sont alors envahis par des constructions organisées en quartiers aux parcelles serrées et séparées par d'étroites ruelles. Le contrôle en est effectif à La Sauvetat, à Rilhac, au Broc et Montaigut-le-Blanc où le village est aménagé immédiatement sous le château. Il se devine également dans la Grande Limagne à Lussat, Thuret, Saint-André-le-Coq ou Escurolles, pour des enclos circulaires occupés à la fois par des maisons, l'église et une motte.

15 Autre phénomène, la fortification signe de domination, de droits de justice, est rarement entretenue aux périodes les plus troublées. La fortification seigneuriale est paradoxalement ruinée, sans garnison, souvent sans capitaine, tout au long de la guerre de Cent Ans. C'est le cas pour le château épiscopal d'Alleuze simplement gardé par un capitaine et deux valets « simples gens de villages ». Ni les interventions du seigneur du Buisson, ni celles de la commune de Saint-Flour n'amèneront l'évêque à mettre en défense Alleuze, finalement pris par les routiers sans aucune résistance. C'est d'ailleurs le cas de plus de huit châteaux sur dix entre 1350 et 1470. Les fortifications n'ont pas été mises en défense, ni même dotées de garnisons et de vivres. Très rares sont les forteresses bien entretenues et gardées comme Roquemaurel en 1468 (armement et garnison complète). Celle de Cromières est pourvue d'un seul capitaine en 1394. Il n'est mentionné aucune garnison à Miramont en 1390. À Chaudes-Aigues, le château est totalement ruiné. Des maisons sont édifiées contre des murailles à Champagnac-le-

Vieux, « plusieurs maisons, hostiaux et autres ediffices joignans restant près dudit fort [...] vous mandons et commandons [...] vous abbates, arrasés et mectés par terre ». De la même façon, près d'un tiers des châteaux représentés dans l'*Armorial* de Guillaume Revel (milieu du XV^e^ siècle) sont ruinés ou encombrés de constructions parasites : Bergonne, Saint-Vincent, Champeix, Monton, Chamalières, Marsat, Châtelguyon. Toutes les documentations confirment ce fait tant pour la Haute que la Basse-Auvergne[13]. Le seigneur se désintéressant de ses fortifications, les communautés villageoises s'approprient un espace vacant. Ils comblent les fossés, récupèrent une partie des murs d'enceinte, des chemins de ronde, percent des fenêtres, aménagent des latrines...

16 Le château en Auvergne et sur ses marges présente donc une bien curieuse image. Dans la sculpture romane, le château n'est que très rarement représenté. C'est le cas à Saint-Nectaire en associant l'église au droit d'asile. La fortification (mur crénelé) entourant le sanctuaire est alors pourvue de deux hautes tours seigneuriales crénelées. Cependant, le chevalier est clairement représenté comme démoniaque, avec son armement et le visage masqué, ce qui se retrouve de manière parfaitement habituelle à Sainte-Foy de Conques (chevaliers précipités en enfer et associés au démon) ou encore à Notre-Dame du Port de Clermont (chevaliers associés aux vices). Il est vrai que ce sont là encore des images témoignant d'une culture d'Église savamment entretenue, mais il n'empêche que l'illustration sculptée des *Psychomachie* de Prudence met rarement en scène un chevalier donateur travaillant à la justice, comme c'est le cas à Volvic. Plus tard, une peinture des XIII^e^ et XIV^e^ siècles illustre bien la difficulté. L'église de Montfermy conserve, en effet, un riche ensemble qui montre notamment la construction d'une église très reconnaissable avec ses échafaudages, ouvriers et moyens de levage. Cependant, juste à ses côtés, l'artiste a représenté la destruction d'un château par des hommes sapant les fondations des tours et murailles qui s'effondrent. Il était difficile d'être plus clair. Toutefois, le problème reste le même, puisque les communautés paysannes ne s'expriment jamais directement. Elles le font toujours dans le cadre de documentations étroitement contrôlées par les clercs ce qui constitue un filtre déformant indéniable. En définitive, entre guerres privées et protections relatives, il n'est guère possible de soutenir clairement l'idée d'un château accueillant et reconnu comme tel. Y compris au bas Moyen Âge, le mouvement de la réorganisation ou de la reconstruction de la seigneurie n'assure aucune possibilité d'agréger pleinement les populations au dispositif castral. Ainsi, des maisons-fortes ou « repaires » renforcent apparemment le maillage castral en s'insérant dans les marges des ressorts châtelains. Or, les maisons fortes ne constituent jamais des pôles de peuplement importants, sauf à contrôler des populations dispersées dans les zones moins mises en valeur. Dans leur immense majorité, elles ne sont à l'origine que d'un écart, simple hameau constitué d'une ferme (Chavagnac) ou d'un moulin (Anval).

17 Ce sont surtout les villes qui vont attirer les populations et dominer les plaines de la Grande et petite Limagne. Les principaux acteurs de la vie médiévale ne s'y trompent d'ailleurs pas. Le comte est présent à Montferrand après avoir été chassé de Clermont par l'évêque d'Auvergne. Le château comtal clermontois est alors déplacé à Montferrand à l'extrême fin du XII^e^ siècle. À Aurillac, l'abbé de Saint-Géraud peine à se faire respecter par les consuls et habitants, malgré la présence du château Saint-Étienne. En 1317, le nouvel évêché de Saint-Flour installe son palais épiscopal dans l'ancien château de Brezons bien malmené par les consuls. Le duc Jean de Berry

s'implante à Riom près de la tour philipienne de Bornan et les sires de Bourbon à Moulins dans leur château dominé par la tour dite Mal-Coiffée.

18 En définitive, la châtellenie en Auvergne, Bourbonnais et Velay, peut présenter d'importantes réussites, comme c'est le cas à Montluçon, Thiers, ou encore Gannat. Plus modestement, de simples bourgs sont constitués autour de châteaux à Pionsat, Billy, Châtelguyon, Saint-Saturnin ou Pont-du-Château. À en juger rapidement par cette liste, ce sont surtout les zones septentrionales du diocèse de Clermont et la seigneurie de Bourbon qui sont concernées par l'enchâtellement. Dans la moitié méridionale, en Haute-Auvergne, en Brivadois et Velay, les fiefs sont extrêmement divisés en coseigneuries souvent inextricables. Plusieurs chevaliers se partagent des tours en ruine à Tournemire. Le bourg lui-même possède l'allure d'un village noble avec son château, une dizaine de tours ou maisons-tours seigneuriales et une maison forte, celle d'Anjony. Il en est de même à Saint-Julien de Toursac aux XIII^{e} et XIV^{e} siècles. Plus d'une vingtaine de chefs de lignage s'y partagent un petit éperon rocheux. Le château de Saint-Christophe-les-Gorges est également structuré autour d'une église paroissiale, d'un « château supérieur », d'un « château inférieur », de tours chevaleresques, d'hôtels, de salles, de cuisines communes. Une situation identique se retrouve en bordure du Limousin à Merle (Saint-Geniez-Ô-Merle), occupé par une vingtaine de lignages, ou Carbonières qui comprend plusieurs tours sur un étroit éperon. Enfin, certains sites – encore plus écartés – sont troglodytes comme aux grottes de Jonas (Saint-Pierre-Colamine), Châteauneuf (Saint-Nectaire), Roquemaurel, Roquenatou, Laroquevieille ou la Peyre (Lascelle). Dès lors, il était difficile d'imaginer un peuplement durable et permanent agrégé de manière évidente à proximité de ces châteaux de montagne.

BIBLIOGRAPHIE

AUBRUN 1970 : AUBRUN Michel, *Vie de saint Étienne d 'Obazine,* Clermont, Institut d'Études du Massif Central, 1970.

BARTHÉLÉMY 1997 : BARTHÉLÉMY Dominique, *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ?,* Paris, Fayard, 1997.

BARTHÉLÉMY 1999 : *idem, L'an mil et la paix de Dieu*, Paris, Fayard, 1999.

BONNASSIE 1994 : BONNASSIE Pierre, « Les *sagreres* catalanes: la concentration de l'habitat dans le cercle de paix des églises (XI^{e} siècle); de la *sacraria* catalane aux *claustra* de la France du Midi », in FIXOT Michel, ZADORA-RIO Élizabeth, *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales,* actes du III^{e} Congrès international d'archéologie médiévale, Aix-en-Provence (28-30 septembre 1989), Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, DAF n° 46, 1994, p. 68-79.

BOUILLET 1897 : BOUILLET Auguste, *Liber miraculorum Sancte Fidis,* Paris, Picard, 1897.

CHARBONNIER 1980 : CHARBONNIER Pierre, *Une autre France. La seigneurie rurale en Basse-Auvergne du XIV^{e} au XVI^{e} siècle,* Clermont-Ferrand, Institut d'Études du Massif Central, 1980.

CHARBONNIER 1994 : *idem*, « Le château seigneurial : protection ou oppression », in *Guerre et violence au Moyen Âge,* actes du 119e Congrès national des Sociétés Savantes, Amiens, 1994), Paris, Éditions du CTHS, 1996, p. 223-232.
DUBY 1978 : DUBY Georges, *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, Gallimard, 1978.
DUCLOUX 1994 : DUCLOUX Anne, *Ad ecclesiam confugere. Naissance du droit d'asile dans les églises (IVe-milieu Ve s.),* Paris, De Boccard, 1994.
FRAMOND 2000 : FRAMOND Martin de, « Les Capuchons, 1181-1184 », in BARRAL I ALTET Xavier *et al.* dir., *La cathédrale du Puy-en-Velay*, Paris, Éditions du Patrimoine, Skira-Seuil, 2000, p. 81.
LAURANSON-ROSAZ 1987 : LAURANSON-ROSAZ Christian, *L'Auvergne et ses marges (Velay-Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle. La fin du monde antique ?* Le Puy-en-Velay, Éditions des Cahiers de la Haute-Loire, 1987.
LAURANSON-ROSAZ : 1990 : *idem*, « Les mauvaises coutumes d'Auvergne (fin Xe-XIes .) », *Annales du Midi,* t. 102, 1990, p. 557-586.
LAURANSON-ROSAZ : 1992 : *idem*, « La Paix populaire dans les montagnes d'Auvergne au Xe siècle », in *Maisons de Dieu et hommes d'église. Florilège en l'honneur de Pierre-Roger Gaussin,* Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1992, p. 289-333.
PHALIP 1988-1989 : PHALIP Bruno, « La charte dite de Clovis (polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens pour le prieuré Saint-Pierre de Mauriac) », *Revue de la Haute-Auvergne*, 1988-1989, p. 567-607 et 671-696.
PHALIP : *idem, Art roman, culture et société en Auvergne. La sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes,* Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 1997.
PHALIP 2000 : *idem*, *Seigneurs et bâtisseurs, le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et en Brivadois entre le XIe et le XVe siècle*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2000 (1re édition : 1993).
PHALIP 2003 : idem*, Auvergne et Bourbonnais gothiques, le cadre civil*, Paris, Picard, 2003.
POLY, BOURNAZEL, 1980 : POLY Jean-Pierre, BOURNAZEL Éric, *La mutation féodale (Xe-XIIe s.)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980.
Roman de Rou : HOLDNEN A. J., *Le Roman de Rou de Wace,* Paris, Picard, 2 vol., 1970.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Gérard de Cambrai, *Regula pastoralis*, II, 6, sermon cité dans G. DUBY, *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, Gallimard, 1978, p. 52.

2. HOLDEN A. J., *Le Roman de Rou de Wace,* Paris, Picard, 2 vol., 1970 (*révolte des paysans de Normandie)* ; G. DUBY, *Les trois ordres..., op. cit.*, p. 43, 52, 62 ; POLY J.-P., BOURNAZEL E. , *La mutation féodale (Xe-XIIe siècles),* Paris, Presses Universitaires de France 1980, p. 193, 484 ; BARTHÉLÉMY D., *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ?*, Paris, 1997 et BARTHÉLÉMY D., *L'an mil et la paix de Dieu*, Paris, 1999.

3. PHALIP B., *Art roman, culture et société en Auvergne. La sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 1997.

4. AUBRUN M., *Vie de saint Étienne d'Obazine*, Clermont, Institut d'Études du Massif Central, 1970 ; BOUILLET A., *Liber miraculorum Sancte Fidis*, Paris, 1897.

5. PHALIP B., *Seigneurs et bâtisseurs*, Clermont-Ferrand, 1993, Presses Universitaires Blaise Pascal, 1993, rééd. 2000.

6. *Ibid.,* p. 133, 140.

7. LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges (Velay-Gévaudan) du VIII^e au XI^e siècle, la fin du monde antique ?*, Le Puy, Cahiers de la Haute-Loire, 1987 ; LAURANSON-ROSAZ C., « Les mauvaises coutumes d'Auvergne (fin X^e-XI^e siècles) », *Annales du Midi*, 102, 1990, p. 557-586 ; LAURANSON-ROSAZ C., « La Paix populaire dans les montagnes d'Auvergne au X^e siècle », in GAUSSIN P.-R. (florilège en l'honneur de), *Maisons de Dieu et hommes d'église*, Saint-Étienne, 1992, p. 289-333.

8. DE FRAMOND M., « Les Capuchons, 1181-1184 », in BARRAL I ALTET X. dir., *La cathédrale du Puy-en-Velay*, Paris, Éditions du Patrimoine, Skira-Seuil, 2000, p. 81.

9. DUCLOUX A., *Ad ecclesiam confugere, naissance du droit d'asile dans les églises (IV^e-milieu V^e siècle)*, Paris, De Boccard, 1994 ; BONNASSIE P., « Les *sagreres* catalanes : la concentration de l'habitat dans le *cercle de paix* des églises (XI^e siècle) ; de la *sacraria* catalane aux *claustra* de la France du Midi », in FIXOT M., ZADORA-RIO E., *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, Paris, 1994, DAF, n° 46, CNRS, p. 68-79.

10. PHALIP B., « La charte dite de Clovis (polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens pour le prieuré Saint-Pierre de Mauriac) », *Revue de la Haute-Auvergne*, 1988-1989, p. 567-607, 671-696, et URL : https://books.openedition.org/artehis/32280.

11. CHARBONNIER P., « Le château seigneurial : protection ou oppression », in *119^e congrès national de la société des historiens*, Amiens 1994, Histoire médiévale, I, p. 223-232.

12. CHARBONNIER P., *Une autre France, la seigneurie rurale en Basse-Auvergne du XIV^e au XVI^e siècle*, Clermont-Ferrand, Institut d'Études du Massif Central, 1980, t. I, p. 456.

13. PHALIP B., *Seigneurs et bâtisseurs..., op. cit. ;* CHARBONNIER P., *Une autre France..., op. cit.*

RÉSUMÉS

Le propos analyse ici le problème des relations entre aristocratie et communautés rurales à partir du début du XI^e siècle. Dans les textes, le château n'a pas de rôle de lieu de protection, il sert à justifier un ordre social. Dans le paysage et dans l'architecture, le château est l'expression monumentale d'un pouvoir et les paysans se méfient du clan familial noble. À l'aide de plusieurs exemples issus du territoire auvergnat, l'auteur présente différents cas de figure qui traduisent ces interactions : un village et un espace castral séparés jusqu'à la guerre de Cent Ans dans les montagnes d'Auvergne, des basses-cours accueillant de manière temporaire des biens face à un village dont la fortification l'émancipe de ces espaces, des fortifications seigneuriales mal entretenues car contraignantes, et des coseigneuries qui dispersent ces espaces de coercitions.

This paper analyses the problem of the relationship between aristocracy and rural communities from the beginning of the 11th century. In the texts, the castle does not have the role of a place of protection, it serves to justify a social order. In the landscape and in the architecture, the castle is the monumental expression of power and the peasants are suspicious of the noble family clan. Using several examples from the Auvergne region, the author presents various cases that reflect these interactions: a village and a castle space separated until the Hundred Years' War in the mountains of Auvergne, farmyards temporarily housing goods opposite a village whose

fortification emancipates it from these spaces, seigniorial fortifications that are poorly maintained because they are restrictive, and coseigneuries that disperse these spaces of coercion.

INDEX

Mots-clés : seigneurs, Auvergne, Moyen Âge, ordre social, fortification, espaces du pouvoir
Keywords : lords, Auvergne, Middle Ages, social order, fortification, spaces of power

AUTEUR

Bruno Phalip
Professeur émérite en histoire de l'art et archéologie médiévales, Université Clermont Auvergne.
bruno.phalip@uca.fr

Construire au X^e siècle. Châteaux et lieux de culte

Bruno Phalip

NOTE DE L'ÉDITEUR

Cet article a été publié dans *Châteaux, églises et seigneurs en Auvergne au X^e siècle :* Phalip 2015. PHALIP B., « Construire au X^e siècle : châteaux et lieux de culte », in BRUAND O. dir. *Châteaux, églises et seigneurs en Auvergne au X^e siècle. Lieux de pouvoir et formes d'encadrement*, actes de la journée d'étude organisée par le Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » de Clermont-Ferrand, 6 mai 2010, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2015, p. 15-24 (Études sur le Massif central).

1 Châteaux et églises, sont rarement directement envisagés comme lieux de pouvoir en histoire de l'art. Le cadre monumental existant et construit dans le courant du X^e siècle peut pourtant être envisagé sous cet angle, tout en étant marqueur d'investissement de moyens économiques, voire indicateur possible du détournement d'une partie des surplus et des moyens de production mis en œuvre par les communautés, principalement rurales. Plus généralement, la construction nécessite de réunir des matériaux (eau, sable chaux, pierre, bois, métaux...), des machines de levage et moyens de transport, des outils et des hommes. Ces derniers sont qualifiés, en voie de formation ou manœuvres, tout en envisageant aussi les formes d'encadrement adaptées à ces projets s'il est possible de les percevoir. En histoire de l'art, la question du X^e siècle a peu intéressé, sauf peut-être dans le domaine de l'enluminure et des arts précieux, pour les reliquaires comme pour la Vierge d'Alleaume, dont un dessin est conservé à la Bibliothèque Communautaire et Inter Universitaire de Clermont-Ferrand (aujourd'hui Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Communauté), ou encore pour la Majesté de sainte Foy à Conques, souvent annexée à l'Auvergne.

2 Toutefois, à en juger par les publications disponibles, on peut avoir le sentiment qu'entre les temples de Mercure, de Vasso Galate et Notre-Dame-du-Port, ces huit siècles sont à la peine. Les historiens de l'art rechignent à intégrer le haut Moyen Âge,

en en déléguant une grande partie aux archéologues. Ainsi, à la fin du XVIII^e^ siècle, J.-A. Dulaure repère dans certaines architectures, « les caractères des premiers temps de la monarchie », avant que Prosper Mérimée ne les date de la « période byzantine », tandis que Notre-Dame-du-Port est définie comme de « style byzantin fleuri ». Évidemment, on n'échappe pas, non plus, à cette tendance de vieillir les édifices ; une tendance qui marque la production d'auteurs, tels que l'inspecteur des Monuments Historiques Thévenot ou le restaurateur Mallay, faisant remonter aux IX^e^/X^e^ siècles des édifices beaucoup plus tardifs du XII^e^ siècle[1]. Néanmoins, même mal datés, les principaux édifices sont repérés. Louis Bréhier, au début du XX^e^ siècle, précise les chronologies. Il est suivi par Bernard Craplet qui travaille principalement dans la seconde moitié du XX^e^ siècle, sans faire remonter son champ d'étude au-delà du XI^e^ siècle. Jean Hubert, Louis Grodecki et Marcel Durliat contribuent, en partie, à débloquer la situation en intégrant mieux ce haut Moyen Âge[2]. Néanmoins, pour Grodecki et Durliat, il s'agit surtout de reconnaître la place du XI^e^ siècle. Ce dernier borne les cadres artistiques et devient une sorte de nouvel horizon indépassable, en étant défini comme un « art préroman qui annonce » ; avant de devenir, plus récemment, un « premier art roman ».

3 En Auvergne, Marcel Durliat, s'intéresse à la sculpture de Saint-Géraud d'Aurillac. Éliane Vergnolle s'empare du XI^e^ siècle et publie beaucoup dans les années quatre-vingt, à propos des débuts de l'art roman en remontant jusque dans les années 980/1020 qui constituent donc cette sorte de limite infranchissable. Xavier Barral i Altet reprend la question grâce à son *Paysage monumental de la France autour de l'an mil*, parallèlement au colloque Hugues Capet de 1987 qui permet à Gabriel Fournier et Anne Courtillé de faire le point sur la région[3]. Laurence Cabrero-Ravel et Patrick Perry travaillent également à la sculpture du haut Moyen Âge dans les diocèses du Puy et de Clermont, sans toutefois jamais remonter avant les années 1050[4]. C'est-à-dire que l'on fait comme s'il n'y avait rien d'antérieur, sans jamais aller vers la question des chapiteaux « aquitains ». Néanmoins, encore une fois, ce qui précède l'an mil reste, pour l'essentiel, invisible ou en pointillé. C'est, en définitive, tout récemment que la sculpture des VII^e^-IX^e^ siècles a été en partie intégrée par Laura Foulquier, tandis que l'aspect « chantier médiéval » a été considéré par David Morel[5].

4 À propos du château, l'historiographie ancienne peut difficilement être donnée intégralement, pour finalement aller vers les travaux d'historiens et d'archéologues comme Gabriel Fournier, Jean-Luc Boudartchouk et moi-même qui nous préoccupons de ces questions[6]. Une des difficultés réside dans le fait que nous ne sommes pas en Neustrie et qu'il n'est donc pas possible de présenter, ni Doué-la-Fontaine, ni Langeais. De plus, contrairement aux études de Florence Journot sur le Languedoc[7], il n'est pas possible non plus de présenter des maçonneries datant du X^e^ siècle à propos du château, puisque les plus anciennes tours, en petites pierres cassées au marteau-têtu, ne sont pas antérieures à la seconde moitié du XII^e^ siècle. Néanmoins, en dépit de ces difficultés quels sont les quelques éléments d'une caractérisation ?

5 Mis à part à Ronzières dans le Puy-de-Dôme, à Saint-Victor près de Massiac et au Puy de Ménoire dans le Cantal, pour des fouilles de Gabriel Fournier, René Liabeuf, Luc Tixier et Odette Lapeyre[8], nous ne savons rien des fortifications, des maçonneries, de l'usage de la terre, du bois ou encore du pisé pour la période considérée. Ce que l'on retiendra surtout pour le château, la forteresse et l'*oppidum*, c'est leur nombre, assez important dans l'espace du diocèse primitif de Clermont. Environ soixante-quatre sites sont susceptibles d'être repérés grâce aux documentations textuelles croisées avec la

prospection. Trente-et-un concernent la Haute-Auvergne avec cinq pour le Xe siècle et vingt-six en considérant les citations du premier tiers du XIe siècle qui ont toutes les chances de remonter au siècle précédent. Les sites d'Escorailles, de Miramont ou de Turlande dans le Cantal, sont caractéristiques des éperons rocheux barrés de fossés ; ceux de Chastel-Marlhac et de Carlat le sont pour les tables basaltiques aménagées, que l'on repère au nombre de dix-neuf. On y ajoute quelques buttes rocheuses aménagées au nombre d'une dizaine et deux mottes repérées avec quelque certitude.

6 En Basse-Auvergne, trente-trois sites sont connus ; vingt au Xe siècle (ou antérieurement) et treize pour le début du XIe siècle. Les sites clairement identifiés antérieurement à l'an mil y sont donc bien plus nombreux qu'en Haute-Auvergne, ce qui est sans doute signifiant. Une certaine retenue peut donc être repérée au début du XIe siècle, alors que c'est l'inverse en Haute-Auvergne. Cette différenciation est également perceptible dans le détail. Assez logiquement, au regard des reliefs généraux considérés, il y a moins d'éperons barrés et de tables basaltiques aménagées en Basse-Auvergne ; treize au lieu de dix-neuf en Haute-Auvergne. En revanche, les buttes rocheuses aménagées sont plus nombreuses en Basse-Auvergne, avec quatorze sites, au lieu de huit en Haute-Auvergne, tandis que les mottes et sites fossoyés sont au nombre de six en Basse-Auvergne, ce qui trahit sans doute une incidence géographique face aux deux mottes de Haute-Auvergne. Cependant, présenté comme cela, il n'est guère possible de percevoir d'autre différence. Il faut corriger immédiatement cette première impression en soulignant le fait que la Haute-Auvergne ne représente que le tiers de l'ancien diocèse. Soit, une densité plus forte pour la Haute-Auvergne signalant peut-être une désagrégation territoriale plus forte pendant le premier tiers du XIe siècle et une tendance également plus forte à utiliser l'éperon rocheux aménagé (incidence géographique). En Basse-Auvergne, le maillage castral est sans doute plus lâche et la tendance à utiliser plus volontiers les buttes rocheuses aménagées se concentre dans le Val d'Allier d'un fisc carolingien qui apparaît très convoité et mieux contrôlé à la fois.

7 Dans les deux cas, les mottes semblent encore assez exceptionnelles avec huit sites sur soixante-quatre et une impossibilité d'évaluer la part de la corvée, afin de considérer l'effort de la communauté rurale. La plus ancienne mention de corvée de charrois date du début du IXe siècle, dans le polyptyque de Mauriac pour l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif de Sens[9].

8 Un site est révélateur de la complexité des liens entre paroisse, réseau castral et pôles de peuplement. Au Chastelloux, près de Landeyrat[10] (Cantal), à 1000 m d'altitude, une villa et une église sont citées en 972 dans un document émanant de la chancellerie de Clermont. Néanmoins, il est impossible d'y repérer avec certitude des structures du Xe siècle. Sur le site, il y a trois mottes, dont une – la plus ancienne (?) – est isolée ; la seconde est dotée d'une basse-cour réduite et la troisième montre un ensemble de fossés et *vallum* doublé s'ajoutant aux vestiges d'un habitat (Fig. 1).

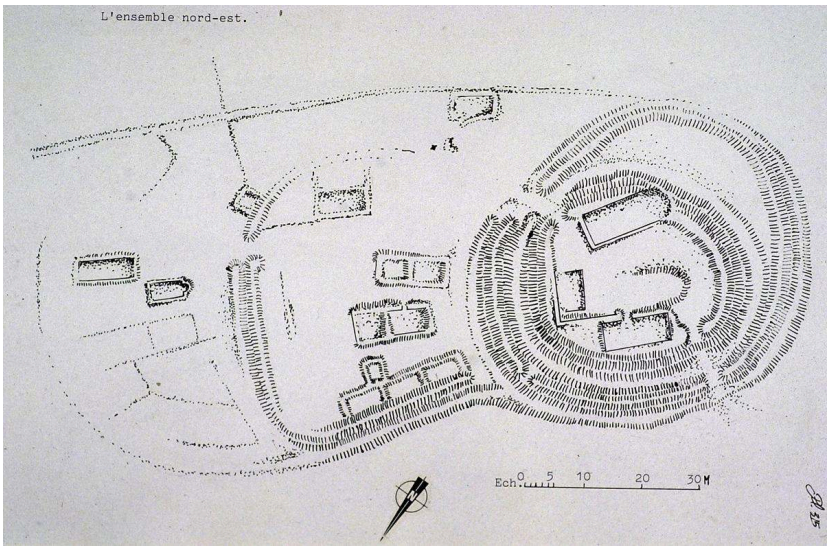


Fig. 1. Chastelloux (Vernols, Cantal), plan partiel (cl. B. Phalip).

9 Ce premier ensemble est placé à quelques centaines de mètres au sud du site ecclésial du X^e^ siècle et à quelques centaines de mètres au nord d'un autre site castral plus tardif, des XII^e^ et XIII^e^ siècles, accompagné d'une autre église paroissiale des XV^e^ et XVI^e^ siècles. Cette dernière comprend un chapiteau (portant un bénitier) en remploi et qui pourrait fort bien provenir de l'église du X^e^ siècle de Landeyrat.

10 Les certitudes sont donc minces, même si, du côté des églises, les choses paraissent plus nettes, avec toutefois plusieurs cas de figure. Dans un premier temps, quelques textes s'accordent aux architectures, avec Manglieu, un monastère fondé au VII^e^ siècle par saint Genès et restauré en 812 par le roi d'Aquitaine, Louis le Pieux[11]. Le chevet de cette église a été, très longtemps, datée du VIII^e^ siècle (Fig. 2).

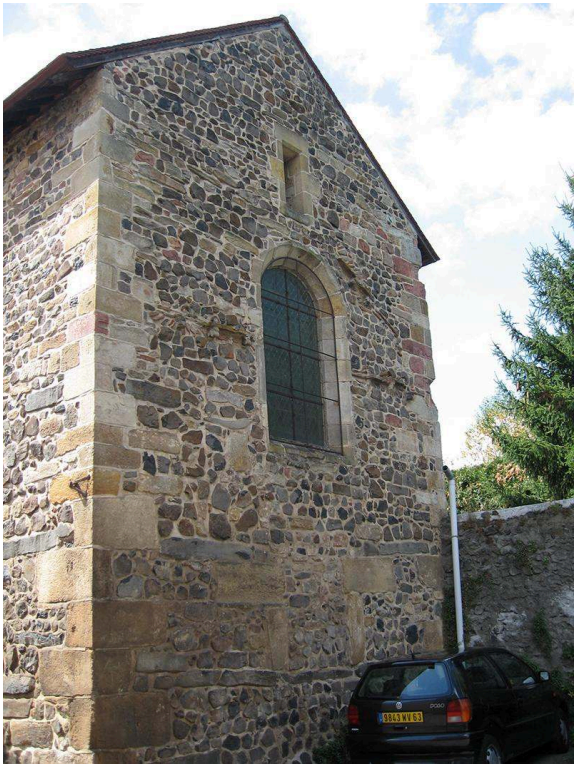


Fig. 2. Manglieu (Puy-de-Dôme), chevet (cl. B. Phalip).

11 Plus récemment, son étude est reprise par Damien Martinez qui y voit les maçonneries de l'église mérovingienne, restaurée ensuite, en comprenant sans doute une phase du X^e siècle, qui est une période privilégiée dans la réutilisation systématisée de sarcophages (baies et harpages), comme c'est le cas aussi à Saint-Aignan d'Orléans, sensiblement à la même période. À la suite de ce premier exemple, les difficultés sont évidentes. Ce sont principalement des « textes sans architecture », comme à Bonnac (Cantal) pour une église citée à Cluny entre 943 et 998, mais qui date du XII^e siècle ; à Chanet (Cantal), fondée en 927 et qui date des XII^e et XV^e siècles ; ou encore au Bost (Allier), qui existe en 998, sans remonter avant le XII^e siècle, en dépit de nombreux remplois gallo-romains. Nous devons également faire état de présomptions, à cause de titulatures, comme pour l'église d'Andelat près de Saint-Flour (Cantal), puisque le vocable de Saint-Cyr est lié à la « vie » des saints Cyr et Julitte, transcrite à Nevers dans la seconde moitié du X^e siècle. Simplement, une nouvelle fois, l'église n'est pas antérieure au troisième quart du XII^e siècle. Un cas assez proche existe à Barrais-Bussolles (Allier). L'église de Barrais possède un vocable, Julien, tandis que l'église de Bussolles, connue en 1120 comme prieuré clunisien, possède un arc et des impostes gravés qui peuvent dater du début du XI^e siècle[12].

12 Ensuite, nous avons affaire à des « architectures sans textes », à Saint-Martin-des-Plains (Haute-Loire), dont une partie des murs suggère la présence de maçonneries des X^e/XI^e siècles, tout comme à Espinasse-Vauzelle (Puy-de-Dôme)[13]. D'autres « architectures sans textes » pérennisent des structures anciennes, à l'état de survivances, comme pour l'église de Rentières (Puy-de-Dôme) avec sa tour-porche munie de vastes tribunes (début du XII^e siècle) ; celle d'Andelaroche (Allier) possède un bel arc outrepassé (XI^e siècle ?), ou encore celle de Saint-Étienne de Vicq (Allier) utilise une tour de croisée (fin XI^e siècle) digne de celle de Saint-Riquier en Picardie[14]. Aucun de ces éléments ne remonte au-delà du XI^e siècle. De même, les églises de Saint-Pierre de Souvigny (Allier), ou encore de Chareil-Cintrat (Allier), relèvent plutôt de l'archéologie, même si l'église de Chareil possède très certainement des maçonneries en élévation du X^e siècle sous ses enduits et badigeons[15]. Faisant suite à ce premier état des difficultés de recensement, que reste-t-il du X^e siècle dans le diocèse de Clermont ? Plusieurs édifices sont à considérer, tel le chevet de l'église du Moûtier de Thiers qui a pour vocable Saint-Symphorien. C'est un édifice important, puisque – en dépit des remaniements et de leur état de ruine – les parties les plus anciennes du chevet plat et du chœur liturgique datent probablement de la fin du X^e siècle, tandis que ce qui subsiste du chœur monastique peut dater du premier tiers du XI^e siècle, au moment de l'entrée de l'église dans le patrimoine de Cluny[16]. Nous retiendrons des supports dotés d'impostes, plus ou moins ornées, comme c'est le cas dans la plus fidèle des traditions carolingiennes. On y trouve également une nef charpentée et des baies à claires-voies, classiques à cette période. Plus précisément, c'est un élément essentiel ; ces édifices restent charpentés jusque dans le dernier quart du X^e siècle qui marque un tournant. C'est vrai à Thiers, à Notre-Dame de Chamalières, Saint-Léger d'Ébreuil, Saint-Étienne de Gannat ou encore Saint-Pourçain-sur-Sioule, si on veut bien inclure le premier tiers du XI^e siècle comme une période d'interface avant bouleversements plus marqués.

13 Effectivement, comme on peut commencer à le pressentir, les premiers essais de voûtement systématisé sont menés dans le dernier quart du X^e siècle à Saint-Géraud

d'Aurillac (seconde phase de travaux), Notre-Dame de Chamalières (seconde phase de travaux), et à la cathédrale de Clermont (dernier quart du Xe et début du XIe siècle). En outre, ces problèmes de voûtement se repèrent en parallèle à des questions de supports et de sculpture. Les supports sont de deux types : dosserets dotés d'impostes ; colonnes dotées de chapiteaux. Si les dosserets subsistent encore longtemps, les colonnes sont encore souvent adossées et non appareillées. Leur usage, ainsi que celui des chapiteaux, se repère au cœur du fisc carolingien à Chidrac et Mareugheol près d'Issoire, à Auzat-sur-Allier ou encore dans la chapelle d'Anciat près de Champeix (Fig. 3).



Fig. 3. Anciat (Champeix, Puy-de-Dôme), support (cl. B. Phalip).

14 Ces églises possèdent des vocables révélateurs comme c'est le cas pour Saint-Martin de Chidrac, connue entre 1013 et 1021, lors de son entrée dans le patrimoine de Cluny. L'église d'Anciat est dédiée à Notre-Dame, vocable très en honneur à la fin du Xe siècle et date de la même période. L'église Victor-et-Couronne de Mareugheol (vocable d'Ennezat) relève de l'abbaye d'Issoire, mais son premier vocable est celui de Pierre à la fin du Xe siècle, ou au début du XIe siècle. Enfin, l'église d'Auzat-sur-Allier a pour vocable Géraud et date en partie du XIe siècle[17]. En dépit de l'échantillonnage réduit (une demi-douzaine de corbeilles), les motifs présents sur les chapiteaux se réfèrent principalement au décor réinterprété des plaques de chancel des barrières liturgiques, comme au décor des pièces d'orfèvrerie, en étant travaillés à la fois à la broche, ou au ciseau, aboutissant en un « à plat » gravé en réserve.

15 Ces premiers indices étant minces, il convient d'élargir le corpus. L'église Saint-Pierre de Ris est donnée à Cluny autour de 978, avec confirmation en 999[18]. Là encore, très peu de certitudes, puisque l'église est voûtée, puis remaniée aux XIIe et XVe siècles, tout en conservant des parties datant du Xe siècle dans la tour-porche et, moins certainement, dans la nef. L'élévation de cette dernière date plus sûrement de la première moitié du

XI^e^ siècle ; les dosserets sont pourvus d'impostes recevant des arcs doubleaux afin de scander régulièrement un berceau étroit. Une demi-douzaine d'églises s'y ajoute, plutôt bien investies par les chercheurs, mais complexes. Saint-Géraud d'Aurillac est fondée avant 910 par Géraud. Le premier édifice, insuffisamment fondé, s'effondre en cours de construction, alors qu'il atteint une bonne hauteur. Géraud choisit un nouvel emplacement, fait établir de meilleures fondations et demande à ses tailleurs de pierres et aux maçons (*Lapicidii nos et mactiones*) d'employer des maçonneries dotées d'arcs (*arcuato schemate*), ce qui est révélateur d'une certaine nouveauté dans l'exception relatée. Cet édifice n'existe plus, mais sa dédicace est située entre 918 et 920 en entrant dans la protection du pape, à peu près au même moment que l'église de Cluny. L'église est ensuite reconstruite dans le troisième quart du X^e^ siècle, avec une dédicace placée en 972, en présence de l'évêque Étienne II, des évêques de Périgueux et de Cahors. Et, de fait, en dépit de mauvaises fouilles réalisées par Abel Beaufrère (1939), les vestiges indiquent des parentés avec Cluny II à la fin du X^e^ siècle, mais aussi avec Saint-Michel de Cuxa, vers 975[19].

16 Cela signale de nouveau une sorte de frémissement durant le premier tiers du X^e^ siècle qui trouve sa confirmation en cette fin du X^e^ siècle, grâce à l'adoption des arcs et sans doute également du voûtement. S'il est difficile de s'en rendre compte à Aurillac, il faut se rendre à Mozac pour l'église Saint-Pierre qui accueille des reliques de saint Austremoine en 848 et connaît des « libéralités » de Guillaume d'Aquitaine en 915[20]. En dépit de discussions à propos des datations, la tour-porche peut être considérée construite vers le milieu du X^e^ siècle, avec de fortes proximités vis-à-vis de la crypte de la cathédrale. Les maçonneries systématisent les remplois en adoptant des arcs irréguliers pour leurs extrados. La taille de pierre, smillée ou brochée, rarement régularisée, y est faiblement rationalisée pour des modules de pierres imposants. Afin de smiller, l'usage du pic, de l'escoude ou de la smille, outils à percussion lancée peu précis, est essentiel. En complément, la broche ou l'aiguille, permet un travail à percussion posée moins aléatoire, sans doute corrigé ou peaufiné par le biais du ciseau. C'est précisément ce qui permet d'obtenir aussi des chapiteaux s'inspirant du décor de l'orfèvrerie et des décors d'entrelacs des plaques de chancel[21].

17 Plus proche de Clermont, Chamalières[22] est un monastère connu au VII^e^ siècle avec cinq églises au X^e^ siècle, dont une église Notre-Dame possédant une autre tour-porche. Sa partie basse peut-être datée de la fin du X^e^ siècle, grâce à la découverte d'un denier d'argent des années 954/986. En plus de cette avant-nef, très carolingienne, il faut ajouter les grandes arcades d'une nef charpentée avec de nombreux remplois antiques et des pierres brochées ou smillées intégrant progressivement, dans une seconde étape du début du XI^e^ siècle, la taille de pierre au marteau-taillant, avec retouches au ciseau, correspondant au voûtement de l'édifice. Tout comme à Mozat, il faut noter aussi la présence de ces chapiteaux très caractéristiques remplaçant les précédentes impostes à cartouche réalisées à la broche. La smille semble donc progressivement abandonnée[23], ainsi que le marteau-têtu au profit du marteau-taillant. La taille est donc progressivement régularisée, plus précise et probablement plus rapide, en allant de paire avec l'usage redécouvert et progressivement systématisé du ciseau et de la massette.

18 Plus proche encore de la cathédrale, l'église abbatiale Saint-Alyre dont la nouvelle fondation intervient entre 926 et 937 et à propos de laquelle on connaît peu[24]. Parmi les vestiges les plus anciens conservés sur place, les églises Saint-Vénérand et Saint-

Georges ne doivent pas être antérieures à la fin du XI^e^ siècle. En revanche, plusieurs chapiteaux « aquitains » datent des VI^e^/VII^e^ siècles (musée Roger Quillot), et des éléments de plaques de chancel sont situés aux X^e^/XI^e^ siècles[25].

19 L'église étant détruite, il s'agit d'interroger les documentations modernes dont un plan[26] qui suggère une forte proximité vis-à-vis de Cluny II, comme à Aurillac : un transept étroit et bien débordant, un chœur liturgique développé, un chevet doté d'annexes latérales encadrant une abside. Ce type est proche de plans connus pour plusieurs églises de la fin du X^e^ siècle et du début du XI^e^ siècle, dans le royaume de Bourgogne, ou encore en Septimanie et Marquisat de Gothie : Cluny II, Romainmôtier, Quarante.

20 Le chantier de reconstruction de la cathédrale de Clermont confirme sensiblement ce qui est pressenti. La vision du moine Robert, de Mozat[27], présente un édifice encore très carolingien dans sa définition. Il possède un *atrium*, des portes munies de pentures, treize « cryptes » munies de statues et d'autels à l'est comme à l'ouest ; mais aussi des escaliers pour des circulations complexes se référant directement au système de l'église à contre-chœur. Cette description datée des alentours de l'an mil est finalement assez proche de la réalité du chevet actuel conservé sous la cathédrale gothique (Fig. 4).

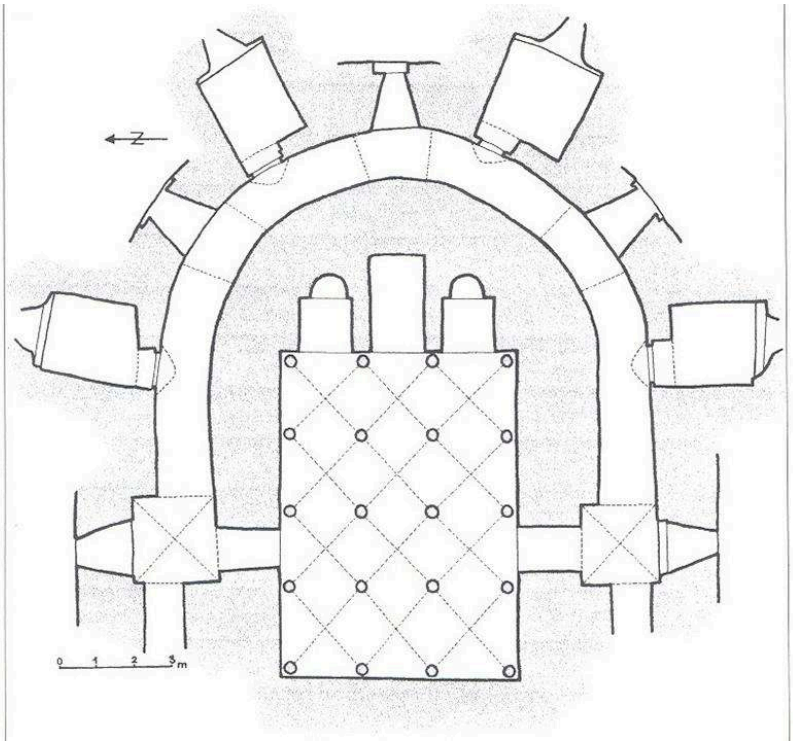


Fig. 4. Cathédrale (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme), plan (DAO P. Chevalier).

21 Longtemps attribué au seul évêque Étienne II, le chantier est maintenant plus précisément situé entre le dernier quart du X^e^ siècle et le début siècle suivant. Le chevet conservé auquel se réfère, en 1029, le commanditaire de la crypte de l'abbatiale Saint-Aignan d'Orléans est muni d'une salle centrale, d'un déambulatoire et d'annexes rayonnantes annonçant clairement le futur plan régularisé des pays capétiens[28]. De ce nouvel édifice clermontois, il s'agit de retenir : une progressive systématisation des espaces voûtés ; un déambulatoire et des annexes rayonnantes dont le dispositif est en

voie de rationalisation, grâce à des géométries rigoureuses ; une autre organisation du chantier.

22 Contrairement aux précédents, ce chantier est caractérisé par un changement de matériaux de construction. Les arkoses dures, les trachytes et dômites de l'Antiquité tardive sont progressivement abandonnés, au profit d'arkoses plus tendres mêlées aux dômites, à des calcaires coquilliers et à des laves légères (fortement bulleuses). S'il est probable que cela puisse aussi correspondre à d'éventuels épuisements des carrières de la chaîne des Dômes, d'autres raisons peuvent être avancées. Ces matériaux sont plus légers et leur taille également facilitée amène à penser que la rapidité d'exécution est un élément à prendre en compte. Produire plus et plus vite suppose d'autres modules de pierre et d'autres manières de la travailler.

23 Dans une première étape, le chantier comprend des maçonneries presque totalement réalisées grâce à des remplois antiques peu retouchés : moitié occidentale de la salle centrale de la crypte. Ces énormes pierres peuvent peser plus d'une centaine de kilos et nécessitent logiquement l'usage de machines de levage. La technicité est ainsi associée à la machine (traction animale et humaine), tandis que l'homme manie des outils adaptés à sa condition. Ces outils sont essentiellement liés à ses qualifications de manœuvre et de maçon. Le petit appareil irrégulier à litages marqués est effectivement très présent dans cette crypte (déambulatoire, annexes). S'y ajoutent des tailleurs de pierre dont le nombre paraît sensiblement le même que pour les principaux chantiers antiques connus : Temple de Mercure du Puy-de-Dôme, Mur des Sarrasins à Clermont-Ferrand, Néris-les-Bains… Ces derniers se repèrent aisément par le biais du moyen appareil régulier qui nécessite l'usage vérifié de : la smille ou pic, du marteau-têtu (dégrossissage et dressage des parements) et plus rarement du marteau-taillant ou du ciseau (correction ou finition limitée).

24 Toutefois, dans une seconde étape, très rapprochée, le chantier montre des changements importants dans ce dernier quart du X^{e} siècle. S'il est possible d'y voir un épuisement du gisement principal de remplois, l'explication est partielle.

25 La moitié occidentale de la salle centrale montre d'importants changements dans l'organisation du chantier ; à la fois pour les qualifications des hommes, en y ajoutant ensuite la mise en œuvre. Si le tailleur de pierre est présent sur le chantier, sa place est encore mineure. À Aurillac, Chamalières, Mozat, ou encore à la crypte de la cathédrale, dans les parties occidentales, le tailleur de pierre accompagne les équipes, tout en restant dépendant d'une forme de « mécanisation » d'un chantier disposant d'hommes nombreux. L'essentiel est réalisé par des manœuvres et des maçons ; les grandes quantités de mortiers impliquent un long temps de séchage. Au contraire, par le biais de la récupération de pierres de moyen appareil, le temps de séchage est réduit (joints de mortier minces) et l'assemblage facilité (rôle de raidisseur des parements appareillés). Pourtant, l'usage de machineries complexes paraît un frein. Précisément, les modules de pierre utilisés dans les parties orientales de la crypte sont maintenant divisés par deux. Là où les pierres antiques recalibrées faisaient 40 à 50 cm d'épaisseur pour une moyenne de 70/80 cm de longueur, les pierres de la fin du X^{e} siècle n'en font plus qu'une vingtaine sur 30 ou 40 cm. C'est-à-dire que le chantier de la cathédrale évolue dans le sens d'une pratique manuelle accrue répondant à une mécanisation plus réduite. Les hommes sont probablement moins nombreux (manœuvres), ce qui nécessite des ajustements en termes de qualifications. Les techniciens des machines de levage se font visiblement plus rares puisque, désormais, les carreaux sont maniés à la

force des bras. Néanmoins, si l'organisation antique du chantier disparaît, c'est aussi pour valoriser des hommes qualifiés : les tailleurs de pierre. Dans cette partie orientale de la crypte, très peu de remplois sont notables ; les carreaux sont tous taillés au marteau-taillant, outil qui devient de loin majoritaire. Les matériaux sont des arkoses tendres ; les modules sont moyens et aisément maniables ; la mise en œuvre est rapide et efficace (séchage plus rapide et rôle de coffrage des parements pour le blocage) ; les gestes plus diversifiés, plus précis, maîtrisés et d'un outillage élargi.

26 Le maçon va dominer encore longtemps le chantier, mais le tailleur de pierre rationalise sa pratique et contribue à rendre les opérations du chantier plus rapides et mieux maîtrisées. La dynamique est là.

27 Des observations complémentaires nous sont offertes dans le domaine du travail du bois. Comme cela a été signalé, la nef charpentée domine. Elle va être remplacée très progressivement par la voûte à l'extrême fin du X^e^ siècle. De ce fait, les œuvres des charpentiers se font moins nombreuses au fur et à mesure que la voûte et ses couvertures en extrados viennent couvrir les nefs des églises. Socialement, le coup est rude. Ce sont d'autres ouvriers qualifiés, les tailleurs de pierre, qui les remplacent et montrent leurs savoir-faire. Les charpentiers se font alors plus discrets sur le chantier. Les techniques pérennisées sont encore celles de l'Antiquité (trait de Jupiter, découpe en sifflet, herminette, doloire, bois fendus), alors même que le chantier est bousculé par l'abandon progressif des charpentes permanentes, au profit de cintres temporaires pour les arcs et les voûtes.

28 Paradoxalement, le chantier de la fin du X^e^ siècle témoigne de multiples changements dans l'organisation du travail. Se constate également une forme de lente prise de pouvoir du tailleur de pierre, au détriment du maçon et du charpentier qui sont progressivement moins visibles socialement sur les plus grands chantiers.

29 Par ailleurs, il semble qu'il faille percevoir, non seulement des changements technologiques (outillage élargi et marteau-taillant du tailleur de pierre, allègement de la mécanisation du chantier), mais également une forme d'affaiblissement de l'encadrement. Les manœuvres et maçons étant moins nombreux (moyen appareil régulier, pose plus rapide), les machines moins présentes et sans doute à la fois plus simples au montage et au maniement, les tailleurs de pierre réalisent les carreaux, en posent probablement une bonne partie (le blocage reste au maçon) tout en acquérant un rôle directeur plus évident et une plus grande autonomie en dominant peu à peu les étapes principales de la construction : parements, organes structurants, arcs. Dans ses étapes, le grand chantier se structure désormais à partir du travail du tailleur de pierre. L'église, centre de pouvoir, est donc un lieu porteur des germes d'une émancipation d'ouvriers qualifiés.

30 Une forme de conclusion est offerte par un édifice proche du diocèse de Clermont, Saint-Germain-Laprade près du Puy-en-Velay[29]. Outre une titulature parlante, des liens très forts se devinent avec l'œuvre de l'évêque Godescalc. Cette construction des X^e^ et XI^e^ siècles (Fig. 5 et 6) est, d'ailleurs, très probablement contemporaine du plaid de Laprade.

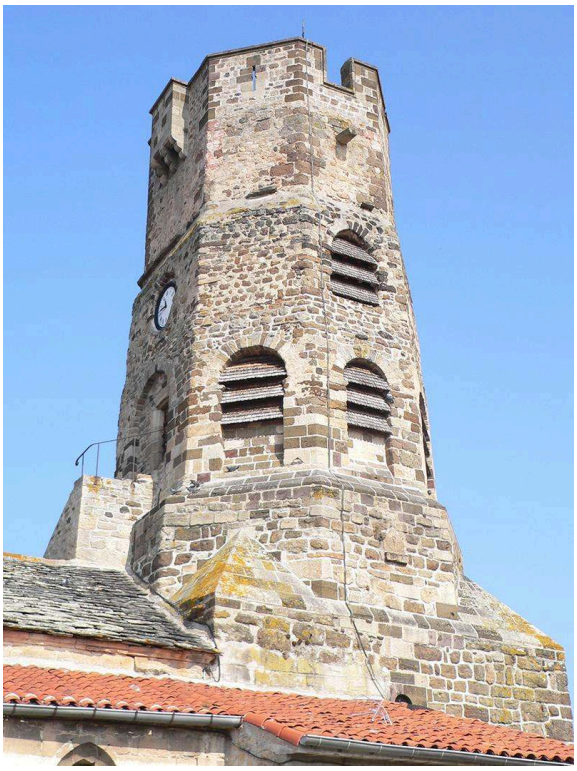


Fig. 5. Saint-Germain-Laprade (Haute-Loire), vue extérieure sud (cl. D. Morel).

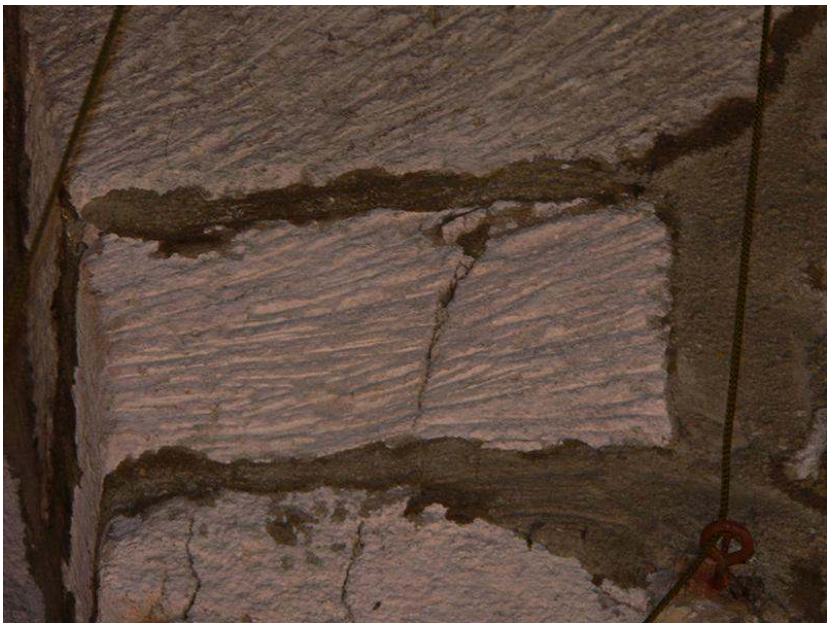


Fig. 6. Saint-Germain-Laprade (Haute-Loire), claveau (cl. D. Morel).

31 Son élévation sur deux niveaux est établie selon un plan centré faisant penser aux mausolées-tours antiques. Les niveaux voûtés sont caractérisés par des maçonneries hétérogènes à l'extérieur (nombreux remplois), des arcs en grand nombre et une taille de pierre omniprésente pour des supports, des chapiteaux (broche), mais aussi des claveaux dont la taille (marteau-taillant) est en voie de régularisation et de rationalisation. Ce lent mouvement n'est perceptible que dans le cadre du chantier

ecclésiastique. Le chantier laïc, lui, se perçoit mieux dans la seconde moitié du XI^e siècle, comme pour le premier donjon du château de Tournoël. Il reste qu'ultérieurement, aux XI^e et XII^e siècles, l'église comme lieu de pouvoir accueille toujours favorablement les qualifications. Cela n'est quasiment jamais le cas du château[30].

NOTES DE BAS DE PAGE

1. DULAURE J.-A., *Description des principaux lieux de France*, Paris, 1788-1789 (Ms conservés aux Archives départementales du Puy-de-Dôme) ; MÉRIMÉE P., *Notes de voyage en Auvergne*, Paris, H. Fournier, 1838, rééd. 1972, p. 452-641 ; THÉVENOT P., *Rapport sur les monuments historiques du département du Puy-de-Dôme à M. le Ministre de l'Intérieur*, Clermont-Ferrand, 1842 ; MALLAY A., *Essai sur les églises romanes et romano-byzantines du département du Puy-de-Dôme*, Moulins, Derosiers, 1841 ; COURTILLÉ A., « Auvergne, architecture religieuse », in BARRAL I ALTET X., *Le paysage monumental autour de l'an mil*, Paris, Picard, 1987, p. 177-178.

2. BRÉHIER L., « Les origines de l'architecture romane en Auvergne », *Revue Mabillon*, 1923, p. 8-25 ; BRÉHIER L., « Thiers. L'église du Moûtier », in *Congrès Archéologique de France, Clermont-Ferrand, 1924*, Paris, Société française d'archéologie, 1925, p. 287-323 ; BRÉHIER L., « Les traces de l'ancien art chrétien dans l'art roman auvergnat », *Cahiers Archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, 1, 1945, p. 63-76 ; CRAPLET B., *Auvergne romane*, La Pierre-qui-Vire, Zodiaque, 1962, rééd. 1978 ; DURLIAT M., « La sculpture du XI^e siècle en Occident », *Bulletin Monumental*, 152-II, 1994, p. 129-213 ; GRODECKI L., MÛTERICH F., TARALON J., WORMALD F., *Le siècle de l'an mil*, Paris, Gallimard (Univers des Formes), 1973 ; GRODECKI L., *Au seuil de l'art roman, l'art ottonien*, Paris, Colin, 1958.

3. DURLIAT M., « Les plus anciens chapiteaux de la cathédrale du Puy et leur place dans la sculpture du XI^e siècle », *Cahiers Archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, 32, 1984, p. 63-89 ; *ID.*, « Saint-Géraud d'Aurillac aux époques préromane et romane », *Revue de la Haute-Auvergne*, 1973, p. 329-350 ; VERGNOLLE E., « Les chapiteaux romans de Bort-les-Orgues (Corrèze) », in *De la création à la restauration. Travaux d'histoire de l'art offerts à Marcel Durliat pour son 75^e anniversaire*, Toulouse, 1992, p. 215-225 ; BARRAL I ALTET X. dir., *Le paysage monumental de la France...*, *op. cit.*

4. CABRÉRO-RAVEL L., « La sculpture du XI^e siècle », in BARRAL I ALTET X. dir., *La cathédrale du Puy-en-Velay*, Paris, 2000 ; CABRÉRO-RAVEL L., « La sculpture du haut Moyen Âge dans les diocèses de Clermont et du Puy », in AMADO C. et BARRAL I ALTET X., *Saint-Guilhem-le-Désert dans l'Europe du haut Moyen Âge*, Saint-Guilhem-le-Désert, 2000, p. 189-196 ; PERRY P., *Les débuts de la sculpture romane en Auvergne : les exemples de Thiers*, DEA, Clermont-Ferrand II, 1996 ; *ID.*, « L'ancienne église abbatiale du Moûtier de Thiers en Auvergne : nouvelles considérations sur le monument du XI^e siècle », *Hortus Artium Medievalium*, 6, 2000, p. 105-120.

5. MOREL D., *Maçons, tailleurs de pierre et maîtres d'œuvre en Massif Central. Une nouvelle approche du chantier médiéval*, thèse de doctorat, Clermont-Ferrand II, 2009 ; FOULQUIER L., *Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité-haut Moyen-Âge). Pour une nouvelle approche de la christianisation et des sanctuaires de l'ancien diocèse de Clermont au Moyen Âge*, thèse de doctorat, Clermont-Ferrand II, 2008.

6. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne durant le haut Moyen Âge, thèse pour le doctorat ès lettres*, Paris, Université de Paris-Faculté des lettres, 1962 ; *ID.*, *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XV^e siècle d'après l'Armorial de Guillaume Revel*, Genève, Droz, 1973 ; BOUDARTCHOUK J.-L., *Le Carladez de l'antiquité au XIII^e siècle, terroirs, hommes et pouvoirs*, thèse de doctorat, Toulouse II Le Mirail, 1998 ; PHALIP B., *Seigneurs et bâtisseurs. Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle* [Préface de Gabriel Fournier], Clermont-Ferrand, Institut d'Études du Massif Central (Prestige, 3), 1993, rééd. 2000 ; *ID.*, *Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle, essai de sociologie monumentale*, thèse de doctorat, Paris IV, 1990.

7. JOURNOT F., *Archéologie des châteaux médiévaux de la montagne héraultaise, haut bassin de l'Orb et bassin de la Lergue, X^e-XIV^e siècles*, thèse de doctorat, Rennes II, 1990 ; *ID.*, « L'habitat seigneurial en Haut-Languedoc (X^e-XIV^e siècle). Approche archéologique de l'aristocratie méridionale », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 140, 1992, p. 351-366.

8. FOURNIER G. et LAPEYRE O., « Menet, Puy de Ménoire », in BARRAL I ALTET X. dir., *Le paysage monumental de la France..., op. cit.,* p. 185 ; FOURNIER G., « Ronzières : forteresse et paroisse des époques paléochrétienne et mérovingienne », in FIZELLIER-SAUGET B. dir., *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 1999, p. 169-181 ; *ID.*, « Ronzières », in PROVOST M. dir., *Carte Archéologique de la Gaule, Puy-de-Dôme*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1994, p. 323 ; TIXIER L. et LIABEUF R., « Aménagements et constructions sur le plateau de Saint-Victor de Massiac (Cantal) de la Protohistoire au XVI^e siècle : essai d'interprétation stratigraphique et chronologique », *Archéologie Médiévale*, 14, 1984, p. 221-257.

9. PHALIP B., « La charte dite de Clovis (polyptyque de St-Pierre-le-Vif de Sens pour le prieuré Saint-Pierre de Mauriac) », *Revue de la Haute-Auvergne*, 51, 1988-1989, p. 567-607, 671-696.

10. *ID.*, *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'exemple de l'ancien diocèse de Clermont. Face aux élites, une approche des "simples" et de leurs œuvres*, mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, Clermont-Ferrand II, 2001, cf. monographies de Landeyrat et Vernols.

11. *Ibid.*, cf. monographie Manglieu ; MARTINEZ D., *Les églises du haut Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges : genèse et organisation de l'espace chrétien en Auvergne. L'exemple de l'église Saint-Blaise de Chareil-Cintrat*, mémoire de Master, Clermont-Ferrand II, 2009.

12. PHALIP B., *Des terres médiévales..., op. cit.*, cf. monographies de Bonnac, Allanche pour Chanet, Bost, Andelat et Barrais-Bussolles.

13. *Ibid.*, cf. monographie de Saint-Martin-des-Plains.

14. *Ibid.*, cf. monographies de Rentières, Andelaroche, Saint-Étienne-de-Vicq.

15. MARTINEZ D., *Les églises du haut Moyen Âge..., op. cit.*

16. PHALIP B., *Des terres médiévales…*, *op. cit.*, cf. monographie de Thiers.

17. *Ibid.*, cf. monographies de Chidrac, Mareugheol, Auzat-sur-Allier, Anciat à Champeix.

18. *Ibid.*, cf. monographie de Ris.

19. FOURNIER G., « Saint-Géraud et son temps », *Revue de la Haute-Auvergne*, 43, 1973, p. 342-352 ; DURLIAT M., « Saint-Géraud d'Aurillac aux époques préromane et romane », *ibid.*, p. 329-341 ; BEAUFRÈRE A., « Une église carolingienne à Aurillac », *Revue de la Haute-Auvergne*, 31, 1946, p. 30-46 ; *ibid.*, 32, 1946-1947, p. 40-45 ; *ID.*, « L'église carolingienne du bon comte Géraud à *Aurillac*. 3e campagne de *fouilles* (été 1946) », *Revue de la Haute-Auvergne*, 33, 1947-1949, p. 96-99 ; *ID.*, « Trois chapiteaux de l'église Saint-Géraud d'Aurillac à Détroit (USA) », *Revue de la Haute-Auvergne*, 53, 1989, p. 361-365 ; *ID.*, « L'église Saint-Géraud d'Aurillac et ses bâtisseurs de l'époque préromane aux siècles classiques », *Revue de la Haute-Auvergne*, 54, 1992, p. 158-195.

20. CABRÉRO-RAVEL L., « Mozat », in *Congrès de la Société Française d'Archéologie, Basse-Auvergne – Grande-Limagne, Clermont-Ferrand, 2000*, Paris, Société Française d'Archéologie, 2003, p. 313-324 ; WIRTH J., *L'image à l'époque romane*, Paris, Cerf, 1999, p. 160 ; SWIECHOWSKY Z., *Sculpture romane d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, De Bussac, 1973, p. 332 ; CRAPLET B., *Auvergne romane…*, *op. cit.*, p. 26, 122-129 ; PHALIP B., *Des terres médiévales…, op. cit.*, cf. monographie de Mozac.

21. En place dans les sous-sols des bâtiments abbatiaux modernes.

22. PHALIP B., *Des terres médiévales…, op. cit.*, cf. monographie de Chamalières.

23. Il est impossible d'entrer ici dans le détail. Ces parements smillés sont visibles et achevés. Contrairement à la période antique et au mode opératoire actuel, le travail à la smille n'est jamais attesté comme « étape » de taille à cette période.

24. PHALIP B., *Des terres médiévales…, op. cit.*, cf. monographie de l'abbaye Saint-Alyre de Clermont-Ferrand.

25. FOULQUIER L., *Les dépôts lapidaires et les remplois dans l'ancien diocèse de Clermont ; Antiquité tardive et haut Moyen Âge*, mémoire de Master, Clermont-Ferrand II, 2005.

26. FOURNIER P.-F., « Clermont-Ferrand au VIe siècle : Recherches sur la topographie de la ville », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 128-2, 1970, p. 304 ; PROVOST M. dir., *Carte archéologique de la Gaule, Clermont-Ferrand*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1994, p. 264 (une bibliographie complète est donnée).

27. GOULLET M. et IOGNA-PRAT D., « La Vierge en Majesté de Clermont-Ferrand », in IOGNA-PRAT D., PALAZZO E. et RUSSO D., *Marie. Le culte de la Vierge dans la société médiévale*, Paris, Beauchesne, 1996, p. 383-405.

28. De manière assez contemporaine, Clermont est liée aux chantiers de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, Saint-Maurice d'Agaune, ou encore Saint-Philibert de Tournus.

29. CHAURAND E., *Le chevet de l'église de Saint-Germain-Laprade (43),* mémoire de maîtrise, Clermont-Ferrand II, 2005.

30. PHALIP B., *Des terres médiévales…, op. cit.*, vol. 1 ; MOREL D., *Maçons, tailleurs de pierre et maîtres d'œuvre…, op. cit.*

RÉSUMÉS

En histoire de l'art, la question du Xe siècle en Auvergne a peu intéressé, sauf peut-être dans le domaine de l'enluminure et des arts précieux. Le paysage monumental existant et construit dans le courant du Xe siècle – châteaux et églises finalement assez nombreux – peut pourtant être envisagé par l'historien de l'art sous l'angle des lieux de pouvoir, parallèlement à l'investissement des moyens économiques, à la question des matériaux (eau, sable, chaux, pierre, bois, métaux…), des machines de levage et moyens de transport, des outils et à celle des hommes plus ou moins qualifiés et encadrés. Un très lent mouvement de régularisation et de rationalisation est perceptible dans l'organisation du travail, mais dans le seul cadre du chantier de construction ecclésiastique – une lente prise de pouvoir du tailleur de pierre, au détriment du maçon et du charpentier. Les changements technologiques (outillage élargi et marteau-taillant du tailleur de pierre, allègement de la mécanisation du chantier), accompagnent une forme d'affaiblissement de l'encadrement. Dans leurs étapes, les plus grands chantiers se structurent à partir du travail du tailleur de pierre, en fin de période. L'église, centre de pouvoir, porte alors les germes de l'émancipation d'ouvriers qualifiés.

In art history, the 10th century in Auvergne has been of little interest, except perhaps in the field of illumination and precious arts. The monumental landscape existing and built during the 10th century – castles and churches, finally quite numerous – can nevertheless be considered by the art historian from the angle of power places, parallel to the investment of economic means, the issues of materials (water, sand, lime, stone, wood, metals…), lifting machines and means of transport, tools and more or less qualified and supervised men. A very slow movement of regularization and rationalization is noticeable in work organization, but only in the ecclesiastical construction sites – a slow power seizure by stone cutters, at the expense of masons and carpenters. Technological changes (expanded tooling and stone cutters' flat stone hammer, lightened mechanization of the construction site), accompany a form of management weakening. In their stages, the largest construction sites are structured by the stonemason work, at the end of the period. The Church, center of power, then bore the seeds of skilled workers' emancipation.

INDEX

Mots-clés : châteaux, églises, Auvergne, maçons, tailleurs de pierre, chantier de construction
Keywords : castles, churches, Auvergne, stone cutters, builders, construction site

AUTEUR

Bruno Phalip
Professeur en histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge, Université Clermont Auvergne. CHEC UPR 1001

Le geste et l'outil : technologie et restaurations

Regards croisés du géographe et de l'archéologue du bâti sur l'état de santé du patrimoine médiéval du Massif central

Marie-Françoise André et Bruno Phalip

NOTE DE L'ÉDITEUR

Cet article a été publié dans *Espace et territoire au Moyen Âge :*
André, Phalip 2012. ANDRÉ M.-F., PHALIP B., « Regards croisés du géographe et de l'archéologue du bâti sur l'état de santé du patrimoine médiéval du Massif central. », in FERRAN L. éd., *Espace et territoire au Moyen Âge - Hommages à Bernadette Barrière 2006,* vol. 28, Aubazine, France, coll. « Espace et territoire au Moyen Âge - Hommages à Bernadette Barrière », 2012, p. 341-354.

1 Le Massif central français bénéficie d'un très riche patrimoine architectural médiéval qui associe des édifices prestigieux dont les cinq plus importants chantiers romans bien conservés d'Auvergne (Orcival, Saint-Nectaire, Saint-Saturnin, Saint-Austremoine d'Issoire, Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand) et de plus modestes églises et chapelles dispersées en milieu rural comme l'église Saint-Hilaire près de Curemonte en Corrèze (Fig. 1).



Fig. 1. L'église Saint-Hilaire à La Combe, près de Curemonte en Corrèze (XII^e siècle) (cl. M.-F. André).

2 Certains de ces monuments présentent des signes inquiétants de dégradation qu'il convient d'interpréter sur la base d'un dialogue étroit entre le géographe spécialiste de l'érosion des matériaux rocheux et l'archéologue du bâti qui est en mesure de décrypter les étapes successives de la vie d'un monument.

3 Encouragé par Bernadette Barrière voici une quinzaine d'années, un tel dialogue prend corps aujourd'hui et est de nature, dans ses développements futurs, à contribuer à apporter un éclairage utile à une plus juste appréciation de la durabilité des matériaux de construction utilisés dans le bâti roman.

1. Les formes de dégradation du patrimoine médiéval dans le Massif central

4 Construits pour la plupart entre le XI^e et le XIII^e siècle, les monuments religieux médiévaux du Massif central présentent des symptômes de dégradation qui sont le fruit de processus physico-chimiques de météorisation des matériaux de construction. Ces processus sont traditionnellement classés en trois grandes catégories : la desquamation, l'alvéolisation et la désagrégation granulaire. Ils affectent l'épiderme des monuments, et notamment les pierres de parement, les colonnes et les éléments sculptés, particulièrement développés au niveau des portails (tympans, voussures, chapiteaux). Il peut arriver que la désagrégation des matériaux de construction soit suffisamment poussée pour effacer les motifs sculptés, voire pour menacer la stabilité des colonnes et piédroits.

1.1. Desquamation, alvéolisation et désagrégation granulaire

5 *La désagrégation granulaire* se traduit par le détachement de grains à partir de roches dites grenues, qu'elles soient sédimentaires (grès) ou cristallines (granite). Roche dure et cohérente à l'origine, le granite se décompose sous l'effet de l'altération en un sable granitique appelé arène. Le détachement de ces grains donne aux pierres de parement

granitique un aspect émoussé, une forme convexe, qui contraste – par exemple sur les murs de l'église polychrome de Saint-Dier d'Auvergne – avec la surface lisse des pierres rouge sombre issues des cuirasses ferrugineuses du Sidérolithique (Fig. 2A).



Fig. 2. Formes de dégradation du patrimoine médiéval : A. Désagrégation granulaire des granites leur donnant un aspect émoussé, église de Saint-Dier-d'Auvergne, Puy-de-Dôme, XII^{e} siècle ; B. Desquamation des grès rouges du chevet de l'église Saint-Pierre de Collonges-la-Rouge, Corrèze, XII^{e} siècle ; C. Alvéolisation d'une pierre remployée, Saint-Jacques-le-Majeur, Villefranche-d'Allier (cl. M.-F. André).

6 *La desquamation* est le détachement de fines écailles millimétriques parallèles à la surface externe des pierres, le terme d'écaillage étant réservé au décollement de plaques d'épaisseur centimétrique. Desquamation et écaillage se rencontrent dans une grande diversité de matériaux de construction (grès, granites, basaltes, calcaires, etc.). Les grès rouges de l'église Saint-Pierre de Collonges-la-Rouge (Corrèze) en offrent une excellente illustration (Fig. 2B).

7 *L'alvéolisation* consiste en la formation de cavités, centimétriques à pluridécimétriques, qui peuvent transformer l'épiderme de certains monuments en une véritable « dentelle de pierre ». C'est notamment le cas à l'église Saint-Jacques-le-Majeur de Villefranche-d'Allier où une pierre de parement en grès rouge complètement alvéolisée a fait l'objet d'un remploi (Fig. 2C).

1.2. L'effacement progressif des traces d'outils et des motifs sculptés

8 Les trois processus évoqués plus haut ont généralement pour effet d'émousser ou de déliter la surface des pierres de parement. Mais il n'est pas rare que la désagrégation granulaire entraîne l'effacement partiel voire quasi total des motifs sculptés comme c'est le cas à la surface des grès du portail sud de l'église de Perse dans l'Aveyron (Fig. 3A-B).

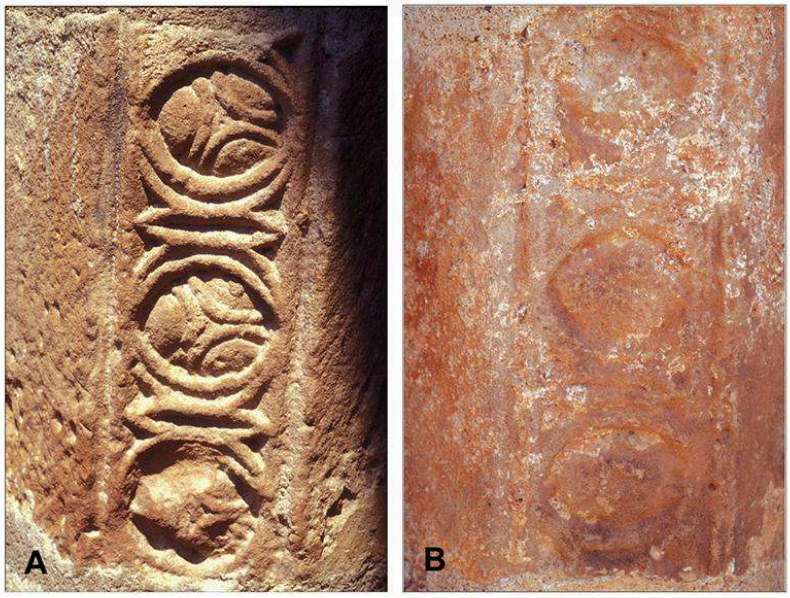


Fig. 3. Effacement des motifs sculptés à la surface des grès du portail sud de l'église de Perse, Aveyron (cl. M.-F. André).

9 Dans les cas les plus aigus (église d'Estivals, Corrèze), la desquamation des grès peut affaiblir les piédroits au point d'en menacer la stabilité (cf. *infra,* Fig. 4).

2. Les causes de la détérioration de la pierre

10 L'altération chimique et la désagrégation mécanique des roches sont des phénomènes naturels dont l'ampleur dépend à la fois des conditions environnementales, plus ou moins « agressives », et des faciès rocheux affectés, inégalement vulnérables. Ce vieillissement, qui est un phénomène naturel, peut être accéléré par les interventions humaines sur le bâti et/ou sur son environnement. Si l'impact désastreux de la pollution atmosphérique contemporaine sur les monuments d'Europe centrale et occidentale en constitue l'illustration la plus saisissante, on prend aujourd'hui la mesure des effets plus insidieux de certaines opérations de restauration conduites aux XIX^{e}-XX^{e} siècles.

2.1. Causes naturelles

2.1.1. Le vieillissement naturel lié à l'exposition aux agressions atmosphériques

11 L'eau est le vecteur principal de l'altération des roches et l'on ne compte pas les études mettant l'accent sur l'influence des remontées capillaires et du rejaillissement pluvial (« effet de splash ») sur la détérioration préférentielle de la partie basale des monuments. L'église néogothique du Sacré-Cœur de Moulins, pourtant très récente (achevée en 1880), est déjà rongée par la désagrégation granulaire sur un mètre de hauteur[1]. L'influence de l'abondance des précipitations et le rôle des pluies fouettantes ont été mis en évidence dans des contextes architecturaux très variés, notamment sur les façades des églises médiévales, exposées à l'ouest. Les phénomènes de dissolution et

de desquamation y sont particulièrement bien représentés, et il arrive même que les abats d'eau les plus violents soient un facteur déclenchant du détachement de plaques[2]. Quant au vent, il active les phénomènes de désagrégation – alvéolisation notamment – en renouvelant les surfaces d'attaque par déflation, c'est-à-dire entraînement des grains accumulés au fond des alvéoles. Mais il agit également par corrasion, phénomène il est vrai davantage représenté dans des contextes littoraux, où les vents chargés de sable de plage émoussent les pierres d'angle des églises granitiques, par exemple en Bretagne[3]. Les chocs thermiques – diurnes et saisonniers – subis par la pierre ne sont pas en reste, avec des fissurations et des éclatements de la pierre qui interviennent à la suite des phases répétées de dilatation/contraction des matériaux de construction. Le gel, quant à lui, peut entraîner le délitage ou la fragmentation des matériaux de construction les plus poreux ou les plus fissiles.

2.1.2. La vulnérabilité de certains matériaux de construction

12 Le niveau d'efficacité des agressions atmosphériques dépend très largement de la nature et des propriétés des pierres en œuvre (composition chimique, résistance mécanique, porosité, etc.). C'est ainsi que les roches carbonatées sont sensibles à la dissolution, contrairement aux roches de socle, siliceuses et finement cristallisées. Certains granites sont toutefois affectés par l'arénisation, désagrégation sableuse qui affecte préférentiellement les granites bien pourvus en micas noir (biotite) ou vert (chlorite), véritables « maillons faibles » d'une roche par ailleurs connue pour sa résistance et utilisée à ce titre pour la fabrication des pierres tombales. Dans les grès, c'est la nature du ciment unissant les grains qui constitue la variable la plus déterminante : les ciments siliceux et ferrugineux sont généralement un facteur de résistance, les ciments argileux, glauconieux et calcitiques, un facteur de grande vulnérabilité. En témoigne l'ampleur de la desquamation subie par les grès micacés des piédroits du portail sud de l'église d'Estivals, en Corrèze (Fig. 4).



Fig. 4. Desquamation des grès micacés de l'église d'Estivals, Corrèze. Par comparaison, on notera la bonne tenue du chapiteau en calcaire oolithique (cl. M.-F. André).

13 Un premier essai de quantification de l'érosion des matériaux de construction conduit sur 133 églises du Massif central dans une grande diversité de faciès pétrographiques[4] permet de dresser à titre provisoire l'échelle de résistance suivante :

- groupe 1 (matériaux les plus résistants) : basaltes, trachy-andésites, calcaires oolithiques et à phryganes, granites à deux micas, marbres ;
- groupe 2 (matériaux moyennement résistants) : granites à biotite et/ou chlorite ;
- groupe 3 (matériaux vulnérables) : calcaires marneux, gréseux et en plaquettes.

14 Sortent complètement de l'épure les grès qui, pour des raisons évoquées plus haut et qui tiennent essentiellement à la nature de leur ciment, ont des comportements d'une extrême variabilité. C'est ce que montrent les travaux préliminaires conduits dans les bassins du Bourbonnais, de Brive et d'Espalion dont les grès diffèrent tant par le grain (très fin à conglomératique) que par la couleur, expression de leur diversité minéralogique (grès rouges, blancs, gris, verts, jaunes, bariolés...). Il n'est donc pas surprenant que la tranche d'ablation rocheuse soustraite à l'épiderme des églises médiévales y varie de 1 à 50[5].

2.2. Causes anthropiques

2.2.1. La pollution de l'air et de l'eau

15 La relation entre la teneur de l'air en dioxyde de soufre et le niveau de dégradation du patrimoine architectural a été clairement établie dans de nombreux pays d'Europe et d'Amérique du Nord[6]. L'un des modes opératoires les plus courants de cette

détérioration est la formation de gypse, sulfate de calcium né de la rencontre du soufre atmosphérique et de la calcite renfermée dans les pierres en œuvre et/ou les joints de mortier. L'haloclastie ou désagrégation saline qui en résulte est une combinaison particulièrement explosive de processus chimiques de corrosion et de processus mécaniques liés à la cristallisation de ces sels, à leur gonflement par hydratation et à leur dilatation sous l'effet de la chaleur. Elle confère souvent un aspect « lépreux » aux pierres monumentales affectées qui se boursouflent, se desquament et s'alvéolisent. Si dès le XIX[e] siècle, l'architecte Viollet-le-Duc indiquait déjà que « les principes destructeurs les plus énergiques sont les sels qui se développent, par effet de l'humidité, dans l'intérieur même des pierres »[7], le phénomène n'a fait que s'amplifier au XX[e] siècle. Le pic de pollution a généralement été atteint dans les années 1960-1970, et nombre de monuments ont souffert, au premier rang desquels la cathédrale de Strasbourg[8].

16 Certes, le Massif central peut être considéré comme relativement épargné, du moins en milieu rural. Mais la pollution urbaine est peut-être partiellement responsable d'atteintes à l'épiderme de certains monuments, par exemple à Rodez, où les grès du mur sud de la cathédrale sont en retrait de cinq centimètres par rapport à un mortier rose de facture récente ; et même les calcaires oolithiques du portail sud sont rongés sur plus d'un centimètre alors qu'ils sont pratiquement indemnes dans les églises de campagne. Il convient naturellement de poursuivre les investigations pour évaluer à sa juste mesure le rôle de la pollution urbaine dans le Massif central, ainsi que celui, y compris en contexte rural, du salage des routes, qui n'est pas sans incidence sur l'agressivité des remontées capillaires opérant à la base des édifices.

2.2.2. Les effets pervers de certaines opérations de restauration

17 Si la pollution est bien souvent montrée du doigt, il est un autre facteur responsable de l'accélération du vieillissement de l'épiderme des églises médiévales qui est longtemps passé inaperçu. Il s'agit des effets pervers d'opérations de restauration et de rejointoiement techniquement « impeccables », mais qui ont introduit dans le bâti des matériaux nouveaux dont la nature chimique et/ou les propriétés physiques (porosité, perméabilité) diffèrent de celles des matériaux d'origine. Le comportement du parement face aux agressions climatiques a pu s'en trouver profondément modifié, mais pour en juger, l'historien du bâti se doit de dresser au préalable un état des lieux des modalités de construction et de conservation du bâti médiéval.

3. Les modalités de construction et de conservation du bâti : état des lieux

3.1. La question préalable de la représentativité des échantillons

18 La période médiévale concernant au bas mot une dizaine de siècles (V[e]-XV[e] siècles), une étude monumentale ne peut faire état de documentations équilibrées, ni entre les périodes, ni entre les zones considérées. Au préalable, il convient de poser la question de la représentativité des échantillons disponibles et choisis, puisqu'il n'est pas possible de remonter avant les IX[e]/XI[e] siècles pour trouver des sites correctement conservés en élévation dans les diocèses primitifs de Limoges, Clermont ou du Puy. À Manglieu (63),

nous disposons d'un chœur remontant sans doute aux VIII^e^-IX^e^ siècles. Saint-Martin de Thiers (63) garde un chevet des X^e^-XI^e^ siècles, tout comme les églises de Saint-Germain-Laprade (43) et Saint-Jean du Puy-en-Velay (43). Le cas de la crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand est particulier dans la mesure où les parties conservées dans la « crypte archéologique » (X^e^-XI^e^ siècles) sont dégagées à la fin du XIX^e^ siècle avant d'être mises en valeur à la fin du XX^e^ siècle. La crypte d'Uzerche (19), en revanche, est bien conservée dans son dispositif datant du XI^e^ siècle ; mais il en va tout autrement pour le chevet de l'église de Toulx-Sainte-Croix (23), qui a fait l'objet d'importants remaniements. Les églises de Mozac (63) et de Chamalières (63) conservent des tours-porches des X^e^-XI^e^ siècles, mais seul le premier édifice peut être étudié pour ses parties internes et externes, tant le second a été « restauré et valorisé » par des crépis et badigeons de lait de chaux. De son côté, la tour-porche d'Évaux-les Bains (23) mérite une attention toute particulière, bien que son dernier niveau plus récent ait été remanié. Celle de la cathédrale de Limoges, enchemisée au bas Moyen Âge, est seulement visible dans ses parties internes. Les nefs de Chambon-sur-Voueize (23) et de Saint-Léonard-de-Noblat (87) présentent enfin des dispositifs architecturaux bien conservés du XI^e^ siècle. Après critique d'authenticité et étude des conditions relatives à la conservation (parties internes, externes, protégées ou non…), l'épiderme des maçonneries est susceptible d'être étudié, tout en tenant compte des distorsions documentaires inévitables. Pour une vingtaine d'édifices datant des IX^e^-XI^e^ siècles, plusieurs centaines sont disponibles pour les XII^e^-XIII^e^ siècles et plus encore pour les constructions postérieures. Ajoutons que ces édifices remploient parfois des blocs plus anciens sous la forme d'éléments de mobilier (barrière liturgique à Clermont, éléments épars à Uzerche), d'éléments sculptés (stèles et autres à Limoges, Saint-Germain-Laprade et Mozac). Toutefois, ces éléments plus anciens supposent des conditions d'observation assez délicates. Les surfaces de référence de ces blocs ont pu être protégées par des crépis déposés lors des travaux de restauration contemporains. Le cas de Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand (63) est exemplaire des difficultés à prendre en compte lors de l'examen de ces édifices. Des centaines de blocs gallo-romains (I^er^-IV^e^ siècles) sont insérés dans ses parements du XII^e^ siècle (Fig. 5).

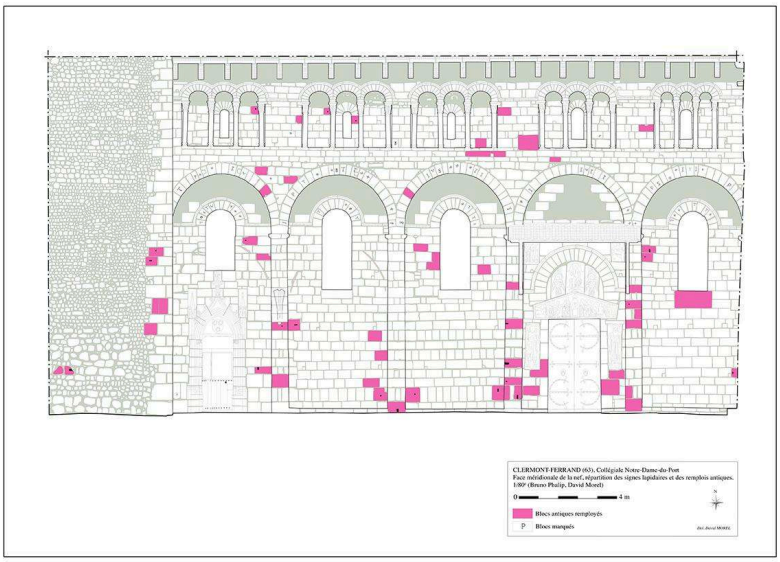


Fig. 5. Remplois antiques et signes lapidaires sur la façade sud de la nef de Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand (relevé B. Phalip, mise au propre D. Morel, 2006).

19 Néanmoins, ces blocs, assemblés à sec à l'origine, sont démontés au XII^e^ siècle avant d'être retaillés aux dimensions voulues. Les faces de pose, invisibles et protégées dans l'Antiquité (reconnaissables à leurs trous d'agrafe, cf. Fig. 6) sont désormais visibles en parement et affectées par les agents climatiques ou les polluants à partir du XII^e^ siècle seulement.

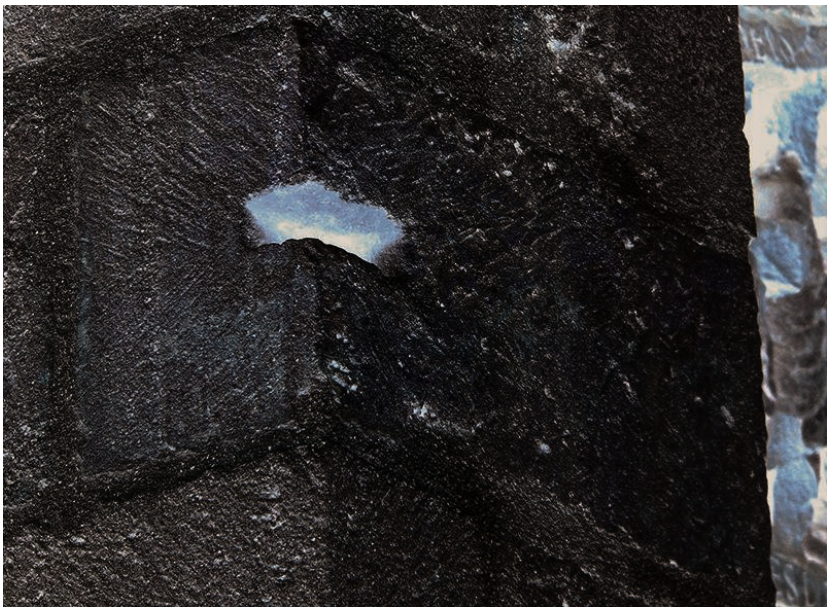


Fig. 6. Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand : pierre antique (saignée d'agrafe d'un bloc posé à sec) remployée au XII^e^ siècle et retaillée sur la petite face latérale gauche (taille layée en feuille de fougère) (cl. D. Morel).

20 Qui plus est, bien que les matériaux utilisés soient théoriquement identiques (arkose ou granite), les bancs ne présentent pas les mêmes caractéristiques en termes de résistance à la taille et *a fortiori* à l'usure. Le repérage et l'examen sont alors des tâches essentielles : « niches » protectrices datables ou non, documentées ou anhistoriques, etc.

3.2. La qualité initiale du bâti d'après les sources écrites

21 En second lieu, il faut considérer l'apparent sérieux des maîtres d'œuvre des diocèses de Clermont, Limoges ou du Puy, préoccupés par la qualité de leurs constructions, tel qu'il se perçoit dans la documentation textuelle. La *Vie de Saint-Étienne d'Obazine* fait la différence entre un mortier de terre et un mortier de chaux dans le dernier tiers du XII^e^ siècle à l'occasion d'un différend entre Étienne et un seigneur des environs[9]. La solidité de l'ensemble en est évidemment affectée. Dans le quartier Saint-Alyre à Clermont, au VII^e^ siècle, un évêque s'inquiète de l'entretien d'un four à chaux qui peut s'effondrer[10]. À la Chaise-Dieu, au milieu du XIV^e^ siècle les commanditaires font venir des sacs de chaux à dos d'âne dans un pays granitique[11]. À propos des fondations, la

documentation se révèle plus maigre ; l'unique texte disponible concerne les fondations de l'abbaye du Monastier en Velay[12]. À la fin du XI^e^ siècle, ou au début du siècle suivant, « Ledit abbé fit venir d'autres pays des ouvriers spécialisés qui, au prix d'immenses travaux de terrassements, surent trouver la place des fondations, et sur des bases solides, commencèrent à monter les murs ». L'édifice précédent était vétuste et mal fondé aussi « parce qu'il avait été fondé sur le sable, comme fait l'insensé, et non sur le roc comme fait le sage, ce superbe édifice ne dura pas cent ans ». Dans les faits, cette vision de clercs touche peu d'édifices et, en Auvergne, la question se pose en des termes différents. Tous semblent savoir à quel point la qualité des mortiers est essentielle pour la construction de sanctuaires, dont on nous dit parfois qu'ils menacent ruine ou qu'ils sont vétustes afin d'en mieux justifier la reconstruction comme à Aurillac à la fin du X^e^ siècle[13]. Simplement, cette qualité recherchée est souvent contredite par les réalités archéologiques observées dans les sites ruinés ou encore dans ceux qui font l'objet de restaurations approfondies.

22 La grande diversité des situations paraît remarquable. Les maîtres d'œuvre et les chaufourniers oscillent entre l'affirmation d'une qualité maximale à atteindre et la rapidité générant des économies de moyens. Dans un chantier assez long, on utilise des chaux d'excellente qualité, parfaitement cuites et tamisées, mais aussi des chaux avec des impuretés, du charbon de bois, des grumeaux de chaux mal mélangée, des cristaux de chaux mal cuite ou encore du mortier de terre, même pour les fondations d'une cathédrale au X^e^ siècle à Clermont[14]. De la même façon, les mortiers sont hydrauliques ou non et comprennent de la pouzzolane ou du tuileau, des sables, plus ou moins bien lavés et tamisés, pour des résistances mécaniques à la compression variables sur du long terme. Les maçonneries sont enfin plus ou moins gourmandes en mortier, selon la place accordée au parement appareillé ou aux zones de blocage formant des maçonneries « concrètes ». Le temps de séchage en est alors affecté : parement appareillé, joints minces et séchage amélioré ; maçonnerie concrète, joints épais et séchage ralenti.

23 Qui plus est, hors projet de reconstruction, ces maçonneries semblent peu entretenues dans le courant des XI^e^-XIV^e^ siècles, alors que l'on connaît des pics de restaurations systématiques aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. En somme, ces maçonneries sont soumises à rude épreuve, quasiment dès le début de leur édification. Elles sont sujettes à déformations, tassements, aux phénomènes de bascule dus au lent séchage des mortiers de chaux, ou encore à l'altération de leurs systèmes d'équilibres en cas de mouvements de terrain mal drainés, ce qui constitue une préoccupation permanente des restaurateurs aux XIX^e^-XX^e^ siècles (Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, Notre-Dame d'Orcival). Ensuite, ces maçonneries sont fréquemment mal couvertes et peu protégées des infiltrations ou des remontées d'eau par capillarité pendant le temps de la construction (hiver), mais également du fait des problèmes d'entretien des couvertures[15] (Saint-Pierre de Souvigny et cathédrale de Clermont) et des variations des nappes phréatiques au niveau du sous-sol.

24 Face à ces difficultés, les réflexions empiriques des maîtres d'œuvre et de la communauté des maçons paraissent proposer des solutions de façon à améliorer sensiblement l'état de santé des maçonneries sur du long terme. S'il n'existe aucune certitude absolue, de multiples exemples reviennent de manière suffisamment habituelle pour donner des indices.

3.3. La « respiration » des monuments : condition essentielle de leur conservation

25 Les constructeurs ont – semble-t-il – été préoccupés par la ventilation interne des zones de blocage. Leurs mortiers, épais et humides, sont effectivement enfermés entre des parements formant écrans plus ou moins étanches et dont les joints minces ne permettent pas facilement le séchage des blocages internes. En conséquence, la question est bien celle de l'interface entre l'air ambiant externe et les volumes de maçonnerie. Ce qui doit être évité, tout en étant décrit par Viollet-le-Duc[16], est un effet de dissociation entre l'écran formé par le parement et la zone du blocage : séchages différenciés et progressif décollement avant détachement de l'épiderme paramenté. L'un et l'autre ne sèchent pas à la même vitesse et ne réagissent pas de la même manière à un grand soleil d'été frappant un parement, à des pluies diluviennes s'infiltrant en sommet de mur dans les blocages, ou encore à des nappes phréatiques mal drainées affectant les zones inférieures. Par ailleurs, la péjoration climatique perceptible dès le XIII^{e} siècle en Europe occidentale accroît la pression sur les couvertures des édifices au bas Moyen Âge[17], inquiète les constructeurs et suscite des réactions progressives.

26 Face à ces risques – bien perçus par les contemporains – des solutions semblent proposées ; solutions ponctuelles dépendant du niveau de culture technique des équipes, diversement prêtes à pérenniser des solutions se référant en partie à la romanité. Sous l'épiderme des parements ou non, des maçonneries « alvéolées » possèdent d'épais lits de mortier horizontaux et des moellons dont les joints verticaux sont laissés presque totalement libres (église de Saint-Martin-des-Plains (63) ; crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand). Les mortiers sont gras et sèchent assez rapidement, comme l'indiquent les fissures de dessiccation observées (crypte de la cathédrale de Clermont). L'économie de mortier est alors substantielle, pour une « ventilation » des blocages évidente connue en Massif central jusqu'au début du XX^{e} siècle. Pour compléter le dispositif, les trous de boulins traversants ou non (souvent condamnés lors des restaurations du XIX^{e} siècle) permettent une circulation d'air et une régulation du degré d'humidité des maçonneries (Fig. 7-8).



Fig. 7. Jaleyrac (Cantal), nef, suite de trous à la naissance de la voûte sous la corniche de modillons. Vestiges de badigeons de lait de chaux (modernes ?) (cl. B. Phalip).

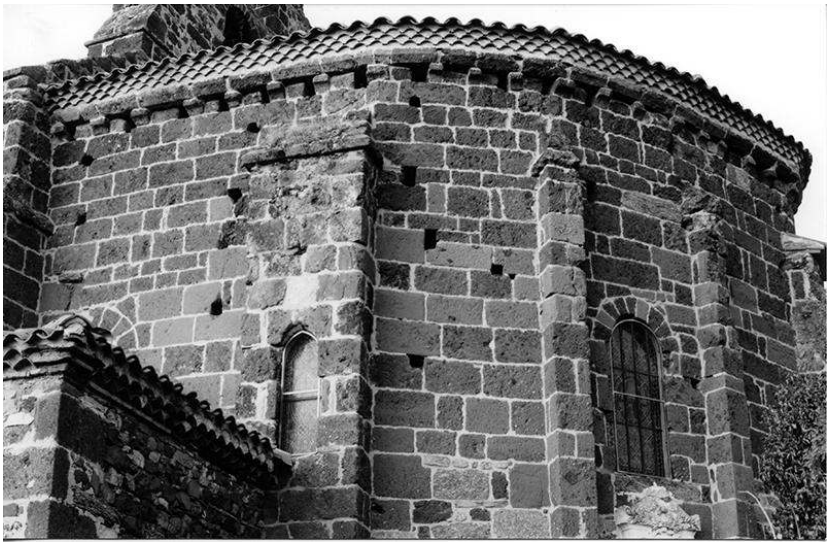


Fig. 8. Mazeyrat-Aurouze (Haute-Loire), chevet du XII^e^ siècle, trous de boulins non traversants et suite de trous à la naissance de la voûte sous la corniche de modillons. Les tufs sont particulièrement touchés au sommet des contreforts (cl. B. Phalip).

27 Le fait est important, parce qu'une maçonnerie perméable autorise une respiration du mur dans l'interface entre le blocage interne et l'air ambiant. Non seulement cela paraît se vérifier au niveau des parements, mais également au sommet des murs gouttereaux sous les gouttières des corniches. Ce sont alors des trous libres de mortier et sans lien avec un échafaudage, qui sont prévus à la naissance des voûtes sous les corniches de modillons, à la naissance des berceaux ou des culs-de-four, dans leur partie la plus épaisse, difficile à maîtriser et sujette à déformation possible. Tous les paramètres semblent ainsi se cumuler, alors que l'utilisation des matériaux de couverture posés sur les reins des voûtes implique des infiltrations à cause de la faible pente des toitures (inférieure à 25°). À l'inverse, les couvertures disposant de combles aérés portés par des charpentes autorisent une meilleure protection (pente supérieure à 40°), un séchage rapide des voûtes et une évacuation efficace des eaux de pluie.

3.4. Les matériaux utilisés lors des opérations de restauration

28 D'autres facteurs affectent l'état de conservation du monument médiéval. Au niveau des parements, les calcaires ou les arkoses sont utilisés « dans le lit » (logique géologique tendant à l'horizontale) ou – plus rarement – en « délit » pour des raisons techniques et esthétiques. À Saint-Austremoine d'Issoire (63), Saint-Julien de Brioude (43), ou encore Saint-Pierre de Souvigny (03), les maîtres d'œuvre prévoient clairement les meilleurs bancs d'arkose à grain fin pour le chevet, tandis que la qualité des matériaux est moindre pour la nef ou la façade. Les conséquences en sont importantes lors des restaurations des XIX^e^ et XX^e^ siècles. Le remplacement progressif et cumulé des pierres de parement, les rejointoiements successifs au ciment, les réfections des systèmes de couvrement ou l'utilisation d'autres matériaux de construction modifient

radicalement notre perception de l'édifice médiéval, mais également son comportement vis-à-vis de l'érosion. Par exemple, à Saint-Julien de Brioude, des restaurations sont menées avec des grès vosgiens au XIX^e^ siècle ; à Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, ou Saint-Nectaire (63), la pierre de Volvic (trachy-andésite) du XIX^e^ siècle est confrontée à l'arkose blonde ou aux tufs du XII^e^ siècle.

4. Pour un enregistrement systématique et spatialisé des données : l'exemple de la dernière opération de restauration de Notre-Dame-du-Port

29 Chaque génération adopte donc des solutions jouant à la fois sur la conservation de l'épiderme, le degré de représentativité et d'authenticité des surfaces de référence, la vitesse de dégradation et donc le devenir d'indices archéologiques tels que les traces d'outils, les tracés préparatoires conservés (terrasses de la cathédrale de Clermont-Ferrand) ou les signes lapidaires (Beaulieu-sur-Dordogne (cf. Fig. 9), Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, Notre-Dame d'Orcival).



Fig. 9. Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze), chevet du XII^e^ siècle : carreau en grès taillé « dans le lit » muni d'un signe lapidaire (G oncial) et layé (sillons faiblement conservés) ; les autres carreaux sont « en délit » et desquamés (cl. D. Morel).

30 D'où la nécessité d'une entreprise conjointe visant à l'enregistrement des données relatives à chaque restauration, en multipliant les observations et relevés, comme cela est en cours à Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand en vue d'en spatialiser les résultats. Depuis 2002[18], profitant de la présence d'échafaudages liés à la restauration de l'église, des relevés systématiques sont réalisés sur toutes les faces (chevet, transept, tour, nef et couvertures). Les documentations ont été réunies avant les opérations de restauration, pendant ces dernières (gommage et remplacement des blocs dégradés) et après (rejointoiement). En parallèle, dès que des carreaux de parement sont démontés, des prélèvements de mortier et de charbons de bois sont effectués, tout en observant les traces laissées par les différents rejointoiements. À considérer maintenant la face

sud de la nef de Notre-Dame-du-Port, plusieurs indices sont à prendre en compte. Dans un premier temps, les blocs antiques remployés sont repérés à leurs saignées et trous laissés par les agrafes disparues (cf. *supra*, Fig. 5). Même retaillés sur plusieurs faces, ils sont reconnaissables à leur module de proportion plus imposant et à une taille diversifiée (piquetage, marteau taillant et parfois smille, liserés au ciseau). Ces blocs assemblés au XII^e^ siècle signalent la présence d'une surface de référence intouchée. Le second indice est celui des signes lapidaires dont l'inventaire et l'étude sont en cours[19]. Ceux-ci sont particulièrement présents au niveau des arcs, des tribunes et des baies. Lors de la restauration, les surfaces taillées (feuille de fougère), puis gravées (signe lapidaire), sont affectées par le gommage des poussières agglomérées jusqu'à les rendre souvent illisibles. Dans un second temps, les parements font l'objet d'un repérage des carreaux et claveaux remplacés. Les pierres « romanes » sont reconnaissables à la finesse du grain des arkoses jaune clair, à la taille au marteau taillant en feuille de fougère (Fig. 10) et aux profonds sillons irréguliers laissés par l'outil.



Fig. 10. Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, carreau du XII^e^ siècle reconnaissable à la taille en feuille de fougère (à gauche) et carreau remplacé à la fin du XIX^e^ siècle (surface lissée et grain différencié) (cl. D. Morel).

31 Les pierres remplacées au XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ siècle sont des arkoses plus résistantes[20], de couleur jaune terne, voire grise. La taille est oblique et serrée, rarement brettelée. Les pierres remplacées lors de la dernière campagne de restauration (2002 et suiv.) ne peuvent quasiment plus être distinguées de celles du XIX^e^ siècle après nettoyage. L'inventaire en a été réalisé au cours du démontage, tout en étant aidé par les plans de calepinage des entreprises (Louis Geneste). Enfin, les zones dotées de crépis sont également observées. En définitive, les résultats sont contrastés. Les parements des parties basses sont fortement touchés à cause de l'établissement d'un cloître gothique et probablement d'enfeus contre les travées sud (Fig. 11).

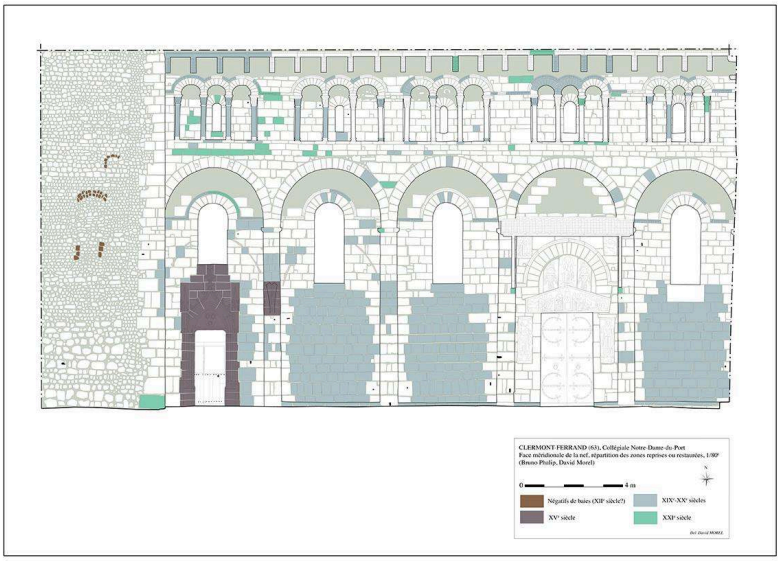


Fig. 11. Les restaurations depuis le XV^e^ siècle sur la façade sud de la nef de Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand (relevé Bruno Phalip, mise au propre David Morel, 2006).

32 Paradoxalement, les parties supérieures sont les mieux conservées et le « mitage » des parements romans ne paraît pas devoir affecter outre mesure l'authenticité de l'ensemble, comme celle des surfaces de référence.

5. La quantification de l'érosion historique du patrimoine médiéval : une démarche de recherche nécessairement interdisciplinaire

33 On mesure tout le parti que le géographe soucieux de quantifier la tranche d'ablation rocheuse soustraite à l'épiderme des églises médiévales peut tirer de la connaissance intime des monuments acquise par l'historien et l'archéologue du bâti. Ce dernier a seul compétence pour authentifier et dater les surfaces de référence qui servent de plans de calage pour effectuer les mesures de la tranche désagrégée.

34 Lors d'une première phase de recherche amorcée en 2000, qui a permis d'explorer le potentiel offert par quelque 300 églises de toutes périodes, réparties du Limousin à l'Aveyron, les géographes se sont heurtés à un obstacle majeur. Au terme de leur prospection, ils disposaient de centaines de mesures d'érosion effectuées à partir de « surfaces de référence » (pierres en saillie portant des traces d'outils, joints de mortier, etc.), mais ne savaient qu'en faire, ignorant l'âge desdites surfaces. Dans le cas le plus fréquent, celui d'églises d'âge médiéval, devaient-ils rapporter la tranche érodée aux huit siècles écoulés depuis l'édification des monuments, ou cette érosion était-elle un phénomène récent, consécutif à un rejointoiement ou à un remontage ?

35 Cette question cruciale du calage chronologique est en grande partie résolue grâce au dialogue interdisciplinaire engagé[21]. Le présent article, que nous dédions à Bernadette Barrière, est la première pierre posée à un édifice qui prend forme aujourd'hui dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de recherche sur la durabilité des

matériaux du patrimoine roman en grès. Celui-ci est conduit en partenariat avec la DRAC et le Conseil Régional d'Auvergne sur un territoire allant du Bourbonnais à la Limagne de Brioude.

BIBLIOGRAPHIE

ANDRÉ M.-F., PHALIP B., BONNEAU J., ROBERT M., « La durabilité de la pierre monumentale des églises du Massif Central. Éléments de diagnostic et perspective de recherche », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 85-1, 2008, p. 95-104.

ANDRÉ M.-F., PHALIP B., « Evaluating rates of stone recession on Mediaeval monuments: Some thoughts and methodological perspectives », in *Cuadernos do Laboratorio Xeoloxico de Laxe*, 35, 2010, p. 13-40.

AUBRUN M., *Vie de saint Étienne d'Obazine*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 1970.

BONNEAU J., *Vitesses d'altération du patrimoine architectural médiéval du Bourbonnais (Massif central)*, mémoire de Maîtrise de géographie, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2001.

CABRÉRO-RAVEL L., GALLAND B., SANIAL B., « Nouvelles réflexions sur l'ancienne abbatiale Saint-Théofrède du Monastier », in FRAMOND M. DE, LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. dir., *Les bénédictins de Saint-Chaffre du Monastier, histoire et archéologie d'une congrégation*, *Actes du colloque des 7, 8 et 9 novembre 1997*, Le Monastier-sur-Gazeille, Office culturel du pays de la jeune Loire (Mémoires de la jeune Loire et du Mézenc, 1), 1998, p. 439-472.

COSTANTINI F.-A., *L'abbatiale Saint-Robert de La Chaise-Dieu : un chantier de la papauté d'Avignon (1344-1352)*, Paris, Honoré Champion, 2003.

FRAMOND M. DE, LAURANSON-ROSAZ C, SANIAL B. dir., *Les bénédictins de Saint-Chaffre du Monastier, histoire et archéologie d'une congrégation*, *Actes du colloque des 7, 8 et 9 novembre 1997*, *ibid.*

DURLIAT M., « Saint-Géraud d'Aurillac aux époques préromane et romane », *Revue de la Haute-Auvergne*, 43, 1973, p. 329-341.

FOURNIER G., PROVOST M. dir. *Clermont-Ferrand*, *Carte archéologique de la Gaule*, 63/1, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1994.

KUPPER M., « Recherche en Belgique sur l'altération des pierres calcaires exposées à l'air libre », *Lithoclastia*, 2, 1995, p. 9-18.

MEIERDING T. C., « Marble tombstone weathering and air pollution in north America » *Annals of the Association of American Geographers*, 83/4, 1993, p. 568-588.

MILLOT G. *et al.*, « La maladie des grès de la cathédrale de Strasbourg », *Bulletin du Service de la carte géologique d'Alsace et de Lorraine,* 20/3, 1967, p. 131-158.

MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central. Le monument et le chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont et les diocèses limitrophes (XI^e^-XV^e^ siècles)*, doctorat d'histoire de l'art et d'archéologie, Clermont-Ferrand II, 2009.

PARIS R., *Évaluation de la météorisation du granite en domaine tempéré océanique à partir de monuments historiques en Bretagne méridionale*, mémoire de Maîtrise de géographie, Université de Nantes, 1998.
PHALIP B., *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'exemple du diocèse de Clermont*, HDR, Clermont-Ferrand II, vol. I, 2001.
PHALIP B., *Charpentiers et couvreurs en Auvergne et sur ses marges au Moyen Âge*, DARA, Lyon, 2004.
PHALIP B., *Une histoire des techniques, nouvel état de la question*, *Siècles, Cahiers d'Histoire des Espaces et des Cultures*, 22, 2006.
PHALIP B., « Investir les technologies ou l'histoire de l'art confrontée aux réalités techniques. Le cas de Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand », *ibid*., p. 39-52.
PHALIP B., « Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, du substrat antique au remploi systématique », in VILLARD P. , GUTTSFELD A. dir., *Prêtres et sanctuaires*, CRCA Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand, 2005, à paraître.
PHALIP B., CHEVALIER P. dir., *Rapport de prospection thématique de la crypte de la cathédrale de Clermont*, DRAC Auvergne, SRA, 1999-2001-2002.
PHILIPPON J., JEANNETTE D., LEFEVRE R. A., *La conservation de la pierre monumentale en France,* Paris, Presses du CNRS, 1992.
ROBERT R., *Essai de quantification de l'érosion historique dans le Massif central : l'exemple des églises médiévales du Puy-de-Dôme*, mémoire de Maîtrise de géographie, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2002.
VILLARD P., GUTTSFELD A. dir., *Prêtres et sanctuaires*, actes du colloque de 2005, Clermont-Ferrand - Munich, CRCA Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand - à paraître.
VIOLLET-LE-DUC E., « Maçonnerie », in *Dictionnaire raisonné de l'architecture en France du XI^e^ au XVI^e^ siècle*, Paris, B. Bance, t. VI, 1863, p. 213.
WINKLER E. M., « Stone decay in urban atmospheres », in *ID*. éd., *Decay and Preservation of Stone*, *Engineering geology case histories*, 11, New York, Geological Society of America, 1978, p. 53–58.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. BONNEAU J., *Vitesses d'altération du patrimoine architectural médiéval du Bourbonnais (Massif central)*, mémoire de Maîtrise de géographie, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2001.

2. PHILIPPON J., JEANNETTE D., LEFEVRE R. A., *La conservation de la pierre monumentale en France,* Paris, Presses du CNRS, 1992.

3. PARIS R., *Évaluation de la météorisation du granite en domaine tempéré océanique à partir de monuments historiques en Bretagne méridionale*, Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Nantes, 1998.

4. ANDRÉ M.-F., PHALIP B., BONNEAU J., ROBERT M., « La durabilité de la pierre monumentale des églises du Massif Central. Éléments de diagnostic et perspective de recherche », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 85-1, 2008, p. 95-104, URL : https://doi.org/10.3406/bagf.2008.2602 ; BONNEAU J., *Vitesses d'altération...op. cit.* ; ROBERT R., *Essai de*

quantification de l'érosion historique dans le Massif central : l'exemple des églises médiévales du Puy-de-Dôme, Mémoire de maîtrise de géographie, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2002.

5. ANDRÉ M.-F., PHALIP B., BONNEAU J., ROBERT M., « La durabilité de la pierre monumentale des églises du Massif Central. Éléments de diagnostic et perspective de recherche », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 85-1, 2008, p. 95-104.

6. MILLOT G., COGNÉ J., JEANETTE D., BESNUS Y., MONNET B., GURI F., SCHIMPF A., « La maladie des grès de la cathédrale de Strasbourg », *Bulletin du Service de la carte géologique d'Alsace et de Lorraine,* 20/3, 1967, p. 131-158, URL : https://doi.org/10.3406/sgeol.1967.1317 ; KUPPER M., « Recherche en Belgique sur l'altération des pierres calcaires exposées à l'air libre », *Lithoclastia*, 2, 1995, p. 9-18 ; WINKLER E. M., « Stone decay in urban atmospheres », in ID. éd., *Decay and Preservation of Stone*, *Engineering geology case histories*, 11, New York, Geological Society of America, 1978, p. 53–58 ; MEIERDING T. C., « Marble tombstone weathering and air pollution in north America », *Annals of the Association of American Geographers*, 83/4, 1993, p. 568-588, URL : https://doi.org/10.1111/j.1467-8306.1993.tb01954.x.

7. PHILIPPON J., JEANNETTE D., LEFEVRE R. A., *La conservation de la pierre... op. cit.*

8. MILLOT G., *COGNÉ J., JEANETTE D., BESNUS Y., MONNET B., GURI F., SCHIMPF A.,* « La maladie des grès... *op. cit.*

9. AUBRUN M., *Vie de saint Étienne d'Obazine*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 1970, p. 83-85.

10. FOURNIER G., PROVOST M. dir,. *Clermont-Ferrand*, *Carte archéologique de la Gaule*, 63/1, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1994, p. 113.

11. COSTANTINI F.-A., *L'abbatiale Saint-Robert de La Chaise-Dieu : un chantier de la papauté d'Avignon (1344-1352)*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 132.

12. CABRÉRO-RAVEL L., GALLAND B., SANIAL B., « Nouvelles réflexions sur l'ancienne abbatiale Saint-Théofrède du Monastier », in FRAMOND M. DE, LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. dir., *Les bénédictins de Saint-Chaffre du Monastier, histoire et archéologie d'une congrégation*, *actes du colloque des 7, 8 et 9 novembre 1997*, Le Monastier-sur-Gazeille, Office culturel du pays de la jeune Loire, 1998, p. 439-472 ou p. 301-329 (Mémoires de la jeune Loire et du Mézenc, 1).

13. DURLIAT M., « Saint-Géraud d'Aurillac aux époques préromane et romane », *Revue de la Haute-Auvergne*, 43, 1973, t. XLIII, p. 329-341.

14. PHALIP B., *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'exemple du diocèse de Clermont*, HDR, Clermont-Ferrand II, vol. I, 2001 ; PHALIP B., CHEVALIER P. dir., *Rapport de prospection thématique de la crypte de la cathédrale de Clermont*, DRAC Auvergne, SRA, 1999-2001-2002 ; PHALIP B., *Techniques et technologies, Nouvelles approches de la recherche*, Siècles, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 22, 2005, URL : https://books.openedition.org/alpara/2525.

15. PHALIP B., *Charpentiers et couvreurs en Auvergne et sur ses marges au Moyen Âge*, DARA, Lyon, 2004, URL : https://books.openedition.org/alpara/2525.

16. VIOLLET-LE-DUC E., « Maçonnerie », in *Dictionnaire raisonné de l'architecture en France du XI^e^ au XVI^e^ siècle*, Paris, B. Bance, t. VI, 1863, p. 213.

17. Bibliographie dans PHALIP B., *Charpentiers et couvreurs..., op. cit.*

18. Rapports annuels déposés à la DRAC Auvergne, SRA ; PCR Grands sanctuaires romans d'Auvergne (dir. P. Chevalier), suivi de chantier Bruno Phalip : Brioude, Souvigny, Saint-Nectaire, Clermont-Ferrand, Orcival, Saint-Saturnin.

19. MOREL D. « Signes lapidaires, techniques et qualifications en Auvergne au XII^{e} siècle », in PHALIP B. dir., *Techniques et technologies..., op. cit.,* p. 53-66, URL : https://doi.org/10.4000/siecles.1952 ; PHALIP B., « Investir les technologies ou l'histoire de l'art confrontée aux réalités techniques. Le cas de Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand », in ID. dir., *Techniques et technologies..., op. cit.,* p. 39-52, URL : https://doi.org/10.4000/siecles.1923 ; MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central. Le monument et le chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont et les diocèses limitrophes (XI^{e}-XV^{e} siècles)*, doctorat d'histoire de l'art et d'archéologie, Clermont-Ferrand II, 2009.

20. Les grains sont parfaitement liés entre eux, ce qui n'est plus le cas pour les carreaux romans qui voient leurs ciments progressivement lavés et dissous.

21. ANDRÉ M.-F., PHALIP B., « Evaluating rates of stone recession on Mediaeval monuments: Some thoughts and methodological perspectives », in *Cuadernos do Laboratorio Xeoloxico de Laxe*, 35, 2010, p. 13-40.

RÉSUMÉS

Le présent article constitue la première pierre posée à un édifice qui prend forme dans le cadre du programme de recherche pluridisciplinaire sur la durabilité des matériaux du patrimoine roman en grès, conduit sur un territoire allant du Bourbonnais à la Limagne de Brioude. Certains monuments présentent des signes inquiétants de dégradation qu'il convient d'interpréter dans un dialogue étroit entre le géographe spécialiste de l'érosion des matériaux rocheux et l'archéologue du bâti qui est en mesure de décrypter et de dater les étapes successives de la vie d'un bâtiment. Seront évoqués ici les formes et les causes naturelles ou anthropiques de la détérioration de la pierre, ainsi que les effets pervers de certaines restaurations des Monuments Historiques qui ont assez paradoxalement accéléré la dégradation du patrimoine médiéval roman du Massif central.

This paper is the first stone laid on a building that is taking shape as part of the multidisciplinary research program on the Romanesque sandstone heritage materials sustainability, led on a territory spreading-out from the Bourbonnais to the Brioude Limagne plain. Some monuments show worrying signs of degradation that should be interpreted in a close dialogue between the geographer specializing in the erosion of rock materials and the building archaeologist who is able to decipher and date the successive stages of a building life. The forms and natural or anthropogenic causes of stone deterioration will be discussed here, as well as the perverse effects of several Historical built Heritage restorations that have paradoxically accelerated the degradation of the medieval Romanesque heritage in the Massif Central.

INDEX

Mots-clés : archéologie du bâti, art roman, géographie, Massif central, patrimoine
Keywords : building archaeology, geography, heritage, Massif central, romanesque art

AUTEURS

Marie-Françoise André
Professeur émérite à l'Université Clermont Auvergne. Laboratoire de Géographie physique et environnementale GEOLAB (UMR 6042-CNRS/UCA). Marie-Françoise André est une géomorphologue spécialisée dans l'analyse des rythmes d'érosion de la pierre en contexte naturel (milieux polaires) et architectural (églises d'Auvergne, temples d'Angkor, fortifications méditerranéennes), sous l'influence des changements environnementaux et des interventions humaines. Elle a codirigé avec Bruno Phalip les programmes interdisciplinaires TECHNÈ et CITADEL de la MSH de Clermont-Ferrand avec le soutien de l'IUF.
mfandre39@gmail.com

Bruno Phalip
bruno.phalip@uca.fr
Professeur émérite en histoire de l'art et archéologie médiévales, Université Clermont Auvergne.
bruno.phalip@uca.fr

Un Paradis perdu. Restaurer ou les effets de l'intervention humaine sur le cours du temps – à propos de quelques réalités monumentales (France, Cambodge)

Programmes interdisciplinaires MSH « TECHNÈ » et « CITADEL »

Bruno Phalip, Marie-Françoise André, Franck Vautier, Olivier Voldoire, Erwan Roussel, David Morel, Mhammed Benbakkar et Christophe Constantin

NOTE DE L'ÉDITEUR

Cet article a été publié dans la Revue d'Auvergne. Nouvelles archéologiques en 2016 : André, Phalip 2016. ANDRÉ M.-F., PHALIP B., « Programmes TECHNE et CITADEL. Un paradis perdu. Restaurer ou les effets de l'intervention humaine sur le cours du temps – à propos de quelques réalités monumentales (France, Cambodge) », *Revue d'Auvergne, Nouvelles Archéologiques*, 618, 2016, p. 149-171.

Remerciements
Les auteurs expriment leur vive gratitude aux directeurs successifs de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand, les Professeurs Laurent Jaffro, Laurent Rieutort et Jean-Philippe Luis, et aux membres du Conseil scientifique de la MSH, pour le soutien apporté aux programmes TECHNÈ et CITADEL ; le financement des missions de terrain et des analyses a également bénéficié du soutien apporté par l'Institut Universitaire de France (programme-cadre « Approche géoarchéologique intégrée de la dégradation de la pierre monumentale »). Les auteurs remercient également les partenaires qui ont permis l'acquisition et la mise en œuvre des équipements utilisés dans le cadre des programmes : le CNRS, le Conseil Régional d'Auvergne, l'Université Blaise Pascal (BQR) et la Mairie de Manglieu. Ils expriment également leur

reconnaissance aux instances en charge de la gestion et de la restauration des temples d'Angkor (APSARA, EFEO, UNESCO), à Mesdames F. Vadot et N. Drouin (MSH Clermont-Ferrand) et F. Cassier (Service régional de l'Inventaire), qui ont assuré la gestion et la recherche documentaire nécessaires à la mise en œuvre des programmes, et au Professeur Nicole Lair qui a épaulé les auteurs lors de la phase de lancement des recherches cambodgiennes.

> On aura beau bâtir des temples grecs, bien élégants, bien éclairés, pour rassembler le bon peuple de Saint-Louis et lui faire adorer un Dieu métaphysique, il regrettera toujours ses basiliques moussues toutes remplies des âmes de ses pères (Chateaubriand – « Le Génie du Christianisme », 1802).

Introduction

1 La thématique de recherche éminemment transversale de la détérioration et de la conservation de l'épiderme des monuments historiques a trouvé dans la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand un lieu d'expression privilégié. S'y côtoient en effet quotidiennement les historiens de l'art du CHEC travaillant à la croisée de l'archéologie du bâti médiéval et de l'histoire des techniques, les géographes physiciens de GEOLAB analysant les processus d'altération et d'érosion de la pierre monumentale, et les géomaticiens de la plateforme IntelEspace de la MSH développant des techniques de spatialisation 3D de pointe. Le Laboratoire « Magmas et Volcans » tout proche recèle de précieuses compétences dans le domaine de la pétrographie et de la géochimie, qui permettent de caractériser les matériaux de construction et de restauration. Nul étonnement que cette proximité ait permis l'éclosion d'un programme interdisciplinaire de la MSH intitulé TECHNÈ, mobilisant l'ensemble de ces compétences autour de la recherche des causes de la détérioration accélérée de l'épiderme monumental (encadré 1).

Encadré 1. La recherche des causes de l'érosion accélérée de l'épiderme monumental

L'accélération contemporaine de la dégradation des monuments historiques est devenue à partir des années 1960 un sujet de préoccupation majeur pour les organismes et les collectivités en charge de la gestion du patrimoine bâti européen. Depuis plus d'un demi-siècle, en effet, la « maladie de la pierre » est reconnue. Elle ronge façades, parements et éléments sculptés, et **dans un premier temps, l'entière responsabilité de cette détérioration accélérée a été attribuée à la pollution atmosphérique**, dont les ravages ont été démontrés en contexte urbain (acropole d'Athènes, cathédrale de Strasbourg, Château de Prague, etc.). Dans les années 1990-2000, des audits effectués notamment par des conservateurs britanniques ont mis en évidence la possible influence des pratiques de restauration et de conservation sur l'accélération de la dégradation du patrimoine. Ont été notamment mises en cause les techniques modernes d'extraction et de taille de la pierre, de rejointoiement au ciment et de nettoyage agressif des parements lors des opérations de restauration. Dans le même temps, une accélération de la détérioration de la pierre monumentale était également observée dans les pays en développement, notamment dans des sites prestigieux inscrits au Patrimoine Mondial comme Petra, où la pression touristique a été incriminée par des chercheurs américains.

Au terme de campagnes de reconnaissance conduites sur les églises romanes d'Auvergne et les temples d'Angkor, les chercheurs clermontois ont monté le programme interdisciplinaire TECHNÈ de la Maison des Sciences de l'Homme pour tester deux hypothèses relatives aux causes possibles de l'érosion accélérée des édifices :

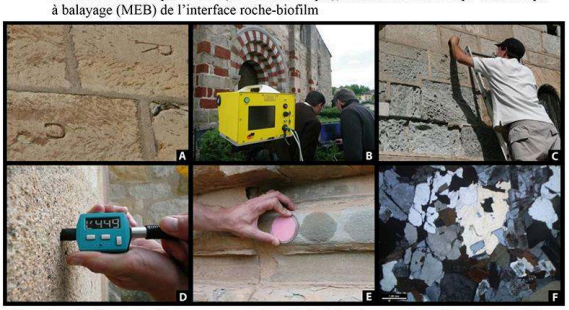
1. **l'hypothèse de la responsabilité de l'introduction de matériaux non compatibles (pierres dures, ciment) lors d'opérations de restauration** et de rejointoiement conduites entre les années 1880 et 1960 sur des épidermes monumentaux fragiles ;
2. **l'hypothèse de la responsabilité du dégagement des temples khmers de la forêt d'Angkor** au début du XXe siècle, qui a exposé directement les parements sculptés en grès tendres au soleil tropical et aux pluies de mousson.

Lors de sa phase de lancement, **le programme TECHNÈ de la Maison des Sciences de l'Homme**, qui rassemble des historiens et archéologues du bâti, des géographes physiciens, des géomaticiens et des géologues en provenance de quatre laboratoires clermontois, s'est adossé à deux programmes préexistants : le programme « Eglises romanes d'Auvergne – durabilité du patrimoine médiéval » soutenu par le Conseil régional d'Auvergne ; le programme « Ta Keo – impact de la déforestation sur la détérioration des grès d'Angkor », approuvé par l'UNESCO et conduit par les chercheurs de GEOLAB en lien avec les architectes de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Mais c'est avec la montée en puissance de la MSH de Clermont-Ferrand et le déploiement de sa plateforme IntelEspace, que la mutualisation des compétences et le décloisonnement entre les disciplines se sont intensifiés.

2 Conduit par les auteurs, ce programme a bénéficié du concours de Soizic Gruson et Paul-Edgard Genet, doctorants de l'Université Blaise Pascal, et de Florian Galletti, Johanna Mazeau, Flora Descombes, Marlène Maltrait et Aline Veyret, étudiants de master et de licence de la même université. Centré sur les églises romanes d'Auvergne et les temples khmers du Cambodge, le programme TECHNÈ a donné lieu à de fructueux échanges avec la DRAC Auvergne et l'École Française d'Extrême-Orient, et a bénéficié du soutien financier et logistique du Conseil Régional d'Auvergne et de la Mairie de Manglieu (Puy-de-Dôme). Il a permis des croisements méthodologiques inédits (encadré 2) et a débouché sur des résultats dont les principaux sont présentés dans le texte ci-dessous et les encadrés 3 et 4 (cf. *infra*). La fécondité des travaux conduits de 2010 à 2013 dans le cadre de TECHNÈ (cf. liste des publications *in fine*) est à l'origine d'un élargissement récent des recherches aux fortifications méditerranéennes et atlantiques, et aux temples mayas du Yucatan, dans le cadre du nouveau programme interdisciplinaire CITADEL de la MSH (encadré 5, cf. *in fine*).

Encadré 2. Méthodes mises en œuvre dans le cadre des programmes TECHNÈ et CITADEL

- HISTORIQUE DES EDIFICES : recherche documentaire (sources écrites et iconographiques), relevés pierre-à-pierre, phasage des édifices, identification et datation des surfaces de référence (traces d'outils, signes lapidaires, inscriptions, etc.), enquêtes auprès des acteurs contemporains de la restauration des monuments.
- QUANTIFICATION DE L'EROSION : modélisation 3D des édifices (Lidar terrestre courte et longue portée, photogrammétrie multi-images, détection visuelle et automatisée des formes d'érosion, traitements d'images, approche diachronique, comparaisons avec cl.s anciens).
- CARACTERISATION DES MATERIAUX : tests de dureté et de perméabilité sur site (duromètre Equotip Piccolo 2 et éponge de contact) ; analyses en laboratoire (géochimie ICP-AES, lames minces, microscopie optique et électronique, diffractométrie X, porosimétrie).
- CARACTERISATION DE L'ENVIRONNEMENT BIOCLIMATIQUE : monitoring climatique (pose de capteurs de température et d'humidité), expérimentation sur site sur le ressuiement des parements (caméra thermique), examen au microscope électronique à balayage (MEB) de l'interface roche-biofilm



Légende : A. Signes lapidaires et traces d'outils à Saint-Austremoine d'Issoire. B. Lidar terrestre longue portée à Saint-Dier d'Auvergne. C. Pose de capteurs climatiques à Saint-Sébastien de Manglieu. D. Test de durométrie à Saint-Prejet de Malicorne. E. Test de perméabilité à l'éponge de contact à Ta Keo (Angkor). F. Lame mince du granite de Saint-Sébastien de Manglieu (cl. M.-F. André, A-E, et O. Voldoire, F)

3 La présente contribution a pour principal objectif, par-delà une présentation factuelle des résultats obtenus sur les églises romanes d'Auvergne et les temples d'Angkor, d'amorcer une réflexion sur les pratiques de restauration.

1. De quelques pratiques de restauration passées et en cours

4 Il est question ici d'un Paradis dont il convient de se réapproprier les réalités. Un Paradis perdu duquel nous n'avons pas été chassés, mais que nous avons quitté, sans laisser de répit au temps et à son action. Ce qui est suggéré, c'est de travailler plus consciemment encore à la proposition même de restauration, en développant une définition complexe du mot de *patrimoine*, en acceptant les significations d'une forme d'« inexorable » du long terme et non la version marchandisée consommable du court terme. Des exemples occidentaux, notamment auvergnats, sont considérés ici, avec pour équivalents plusieurs sites extrême-orientaux du Cambodge permettant de poser les jalons d'une réflexion sur le vieillissement de l'épiderme monumental.

5 Ce Paradis perdu se présente sous la forme de tours médiévales des XII^{e} et XIII^{e} siècles, d'églises parfois plus anciennes, d'un habitat vernaculaire rural ou encore de logis aristocratiques ou non, conservés à des degrés divers, en France ou ailleurs[1]. Dans le Massif central, il pourrait s'agir des tours de Carbonnières (Goulles, 19) aux marges de l'Auvergne et du Limousin, du château de Naucaze (Saint-Julien-de-Toursac) dans le Cantal, ou encore des Tours de Merle en Corrèze (Saint-Geniez-ô-Merle) qui présentent toutes un sort assez proche. Ces sites se présentaient encore il y a peu – moins de dix ans pour les deux premiers, une trentaine d'années pour le troisième – comme des ruines conservées sous couvert forestier. Là où il fallait cheminer ainsi qu'un lapin ou

un renard dans un site à l'abandon, mais préservé, en s'égratignant sans doute un peu les mains aux ronces et en acceptant la paisible compagnie de la forêt, de sa faune et des broussailles, là où les frondaisons couvaient les voûtes et les lierres vêtaient les plaies des murs, là où l'esprit prenait conscience de fragiles humanités et de leur fugacité dans l'acceptation des vieillissements, s'offre à présent la vue de sites propres et « présentables », dénudés de leurs peaux laissées par le temps.

6 Ces choix ne sont toutefois pas ceux des services patrimoniaux du Haut-Rhin en Alsace, où des châteaux vosgiens sont délibérément maintenus sous couvert forestier, en conservant autant que possible la végétation, les racines, les lichens et les mousses, différant une intervention discrète pour assurer toutes les chances d'une nidification ou réinstallant des fougères et des graminées, sans jamais songer à élargir un chemin. Une alternative se niche donc dans cette définition plus respectueuse du temps et de son action. À leur propos, une attitude résolue possible consiste à accepter, autant que faire se peut, ce temps et ses marques, comme on accepte les rides qui sculptent et burinent un visage. Ce « temps accepté » est de l'ordre du « temps long », non pas au sens de la recherche diachronique, mais bien au sens d'un temps dont on peut considérer les cicatrices, sans y voir nécessairement l'opposition résolue d'un ennemi sournois et tenace. Au moins en contexte rural (l'urbanité a ses propres règles, assez différentes), il est essentiel d'opposer cette définition d'un « temps long » à celle, concurrente et dominante, d'un « temps court » imposant de grands nettoyages, réguliers et chroniques, ceux de la restauration qui a pour objectif constant d'arrêter le temps et l'histoire, en maintenant ces derniers sous des formes fossilisées, arrêtées, mais fausses.

7 À l'inverse, nous pourrions réfléchir à un « réensauvagement » des sites, sans doute en partie contrôlé (stabilité des édifices, discrètes interventions), mais sans jamais aller dans le sens d'une pasteurisation de monuments nettoyés et lissés, à ne supporter ni les rides, ni le charme d'un lent vieillissement. De ce point de vue, l'examen des clichés anciens de la Base Mérimée des Monuments Historiques est très instructif, en offrant la vision d'églises réinvesties en habitations (Moncontour dans la Vienne, Montagrier en Dordogne), avec un usage social différent de celui pour lequel l'édifice a été prévu, en y ajoutant un soupçon de négligence, d'absence d'entretien, une vigne et des objets du quotidien qui permettent une prise de distance en considérant comme normales ces fissures, cette usure, ces boursouflures d'enduits, ces couvertures gauchies aux matériaux disparates et ces herbes folles peuplant sommets de murs et couvertures devenues chevelues, ondoyantes aux vents fantasques. Cela est vérifié pour l'habitat civil dont les façades et toitures sont sommées de perdre leur vernis ancien, leurs crasses, leurs toitures ondulantes, leurs crépis lépreux ou croûteux, leurs bois et essentes ridées ou fendues, d'anciens nids de guêpes, ceux d'hirondelles, tout comme les plâtres et enduits irréguliers où l'on perçoit encore les traces d'une truelle. Les dangers d'une normalisation ont pourtant été perçus naguère pour les quartiers environnant Saint-Front de Périgueux. Nous en possédons les plans cadastraux, les dessins et les photographies du milieu du XIX^e^ siècle. L'église abbatiale Saint-Front émerge de toits irréguliers, moutonnants et bossus en 1852, tout en se laissant apercevoir au détour de quelques ruelles, aussi tortueuses que celles évoquées dans les décors du *Cabinet du Docteur Caligari*. Un Paradis perdu se nichait pourtant là et non dans la version néo-byzantine de la fin du XIX^e^ siècle et du début du XX^e^ siècle, selon l'architecte Paul Abadie. De cela, nous avons l'habitude, commode et paresseuse, en fustigeant communément les outrances des restaurateurs du XIX^e^ siècle qui, en

rationalisant, ne proposaient rien de moins que d'achever le Moyen Âge selon leur définition positiviste[2].

8 Tout au long du XX^e siècle, une part de l'historiographie française a régulièrement conçu la restauration du XIX^e siècle comme un « repoussoir », avant d'en venir maintenant à une définition plus contrastée. Si les plus beaux exemples anciens de restauration nécessitent effectivement un réexamen, les plus récents méritent également que l'on porte sur eux un regard critique. Ainsi, avant 1940, l'abbatiale Sainte-Gertrude de Nivelles en Belgique, a vu ses élévations caractérisées par des maisons attenantes et enveloppantes, un lourd portail classique, des ouvertures disparates et des couvertures habituelles au bas Moyen Âge (épis, lucarnes, flèches). L'incendie de l'abbatiale a certes rendu sa restauration indispensable, sans toutefois justifier la construction d'un contre-chœur à la manière ottonienne dans les années 1970-1980 : abside occidentale entièrement construite depuis les fondations, massif occidental presque totalement repris à l'extérieur, tour octogonale remplaçant la tour carrée de la fin du Moyen Âge, maisons abattues, portail classique déplacé. Ces choix d'il y a trente ans engagent nos générations, nos restaurateurs et nos politiques menées conduisant à un résultat dont nous trouvons de multiples traces en France[3].

9 L'analyse des effets délétères de la restauration de l'église de Manglieu à la fin du XIX^e siècle effectuée dans le cadre du programme TECHNÈ de la MSH est également très instructive en la matière.

2. La restauration de l'abbatiale Saint-Sébastien de Manglieu (Puy-de-Dôme)

10 En Auvergne, l'étude de l'impact des restaurations récentes sur une façade du milieu du XII^e siècle à Manglieu, près d'Issoire et de Sauxillanges, a été motivée par l'existence de phénomènes d'altération anormalement développés dont la localisation, bien au-dessus des remontées capillaires, ne laissait pas d'interroger (Fig. 1).



Fig. 1. Phénomènes d'altération des gneiss sur la façade occidentale de l'abbatiale Saint-Sébastien, Manglieu (63). Surfaces de référence avec patine rouille et signes lapidaires à droite (cl. M.-F. André).

11 Cette façade n'a jamais été terminée au Moyen Âge, mais elle a été complétée au XVI^e^ siècle et achevée entre 1869 et les années 1900. Elle se présente sous la forme d'un massif occidental dont les deux niveaux inférieurs ont fait l'objet d'une étude précise. Le premier, qui nous intéresse ici, est orné de trois arcs aveugles, percé d'un portail central et de trois fentes d'éclairage (Fig. 2). À l'origine, l'ensemble des maçonneries est construit en moyen appareil régulier de gneiss, et les arcs sont bâtis en arkose. Les maçonneries de la façade sont percées de trous de boulin qui aident au séchage et à la ventilation des blocages internes. Les joints au mortier de chaux, très poreux, permettent aux eaux du « dessous » et du « dessus »[4] de migrer et donc aux maçonneries de se ressuyer après la pluie.

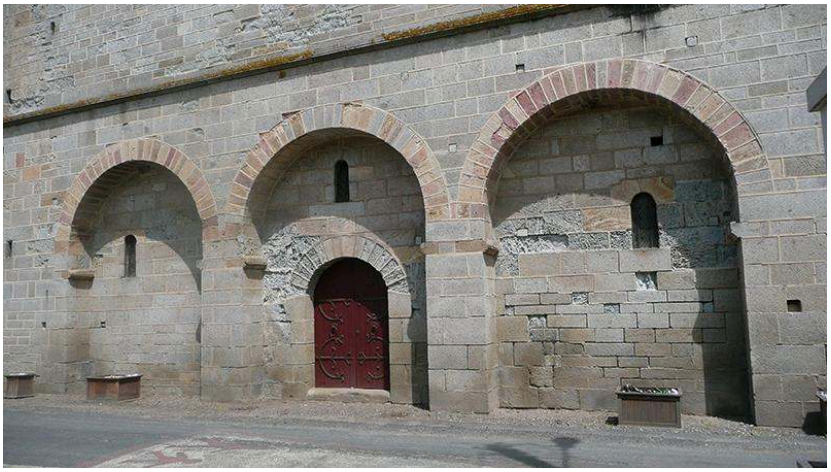


Fig. 2. Manglieu (63), façade occidentale, premier niveau, travée centrale (cl. M.-F. André).

12 À Manglieu, lors des restaurations du dernier tiers du XIX^e^ siècle, on ne se contente pas de brosser les pierres, de les paramenter au « chemin de fer » ou à la boucharde, mais on les rejointoie soigneusement avec des ciments durs, peu poreux, qui empêchent le ressuyage de l'édifice, lors des périodes de dessiccation faisant suite aux épisodes pluvieux. L'étanchéité est une première faute.

13 Dans le même temps, antérieur à la phase de restauration des années 1880, la dilatation de la pierre chargée d'eau est absorbée en partie par la souplesse des joints au mortier de chaux qui limite également les effets des phénomènes de rétraction consécutifs au séchage, lorsque l'eau se retire des matériaux de construction, par évaporation. À Manglieu, la « respiration » des maçonneries « ventilées » est ainsi permanente depuis plus de huit siècles, jour et nuit, été comme hiver, avec des différentiels de température et d'hygrométrie entre parties internes et externes. Cette « respiration » assure une bonne conservation de l'épiderme de l'édifice jusqu'à l'opération de restauration du XIX^e^ siècle qui bouleverse ces équilibres de départ. C'est la deuxième faute.

14 Si l'épiderme monumental de l'abbatiale de Manglieu a bénéficié au long des siècles d'une très bonne conservation d'ensemble, la base de l'édifice a été, comme souvent, attaquée par les remontées capillaires, nécessitant une reprise en sous-œuvre de la

façade. C'est à ce moment qu'interviennent les restaurateurs du XIX^e^ siècle, qui vont marquer fortement les parements du XII^e^ siècle. Non seulement ces restaurateurs adoptent des ciments durs qui bloquent la respiration des maçonneries, mais ils remplacent les matériaux d'origine, des gneiss tendres et poreux, par des granites particulièrement résistants et non poreux (en bleu sur la figure 3), tout en obturant l'essentiel des trous de boulin. L'édifice ne respire plus ou mal, et la circulation interne de l'eau s'en trouve modifiée. Bloquée par les ciments et les granites, l'eau s'échappe dès lors par les seules parties poreuses autorisant une respiration : les maçonneries médiévales situées juste au-dessus des granites, celles-là mêmes qui étaient toujours saines au XIX^e^ siècle et ne nécessitaient pas d'être remplacées selon le regard rationaliste des architectes.

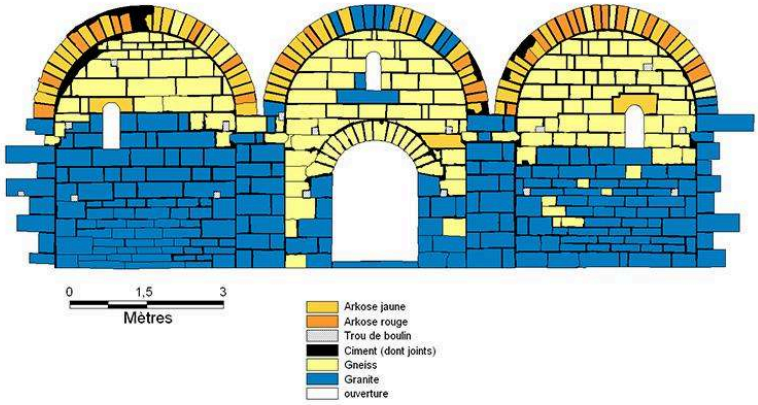


Fig. 3. Manglieu (63), façade occidentale, 1^er^ niveau, étude pétrographique (relevés et mise au net : O. Voldoire, M.-F. André, B. Phalip). Les granites et ciments sont le fruit des restaurations de la fin du XIX^e^ siècle.

15 L'analyse comparée des gneiss et des granites confirme la non-compatibilité des matériaux de remplacement avec les matériaux d'origine. En effet, si les analyses géochimiques indiquent une parfaite similarité dans leur composition – qui pourrait être considérée comme un gage de compatibilité –, l'analyse des lames minces révèle un contraste frappant entre les matériaux. Les gneiss médiévaux y apparaissent très fragilisés : quartz microfissurés, biotites pulvérisées, feldspaths argilisés : une altération poussée liée sans doute en premier lieu à une extraction médiévale effectuée sans doute relativement en surface, bien loin de la roche saine. À l'inverse, les granites introduits au XIX^e^ siècle sont parfaitement sains et extrêmement durs : l'application de l'éponge de contact sur les parements (cf. encadré 2) révèle que ces granites sont quatre fois moins perméables que les gneiss d'origine.

16 Sur la carte 3D de la façade réalisée au scanner longue portée (Fig. 4), les granites étanches et résistants apparaissent dans le tiers inférieur du mur en vert, couleur qui matérialise la surface d'origine. Dans le tiers supérieur, en partie protégés par l'avancée d'un arc aveugle, les matériaux du XII^e^ siècle (gneiss et arkose), situés bien au-dessus des remontées capillaires, ont conservé leur patine et apparaissent donc également en vert. Dans le tiers central, les matériaux du XII^e^ siècle, sains au XIX^e^ siècle, non remplacés lors de la restauration, ont subi depuis lors une très forte érosion,

matérialisée par la couleur bleue. Cette érosion est la conséquence de l'unique possibilité de cheminement des eaux capillaires vers les gneiss médiévaux poreux situés au-dessus des granites, avec pour résultat une forte altération des surfaces de parement par arénisation, desquamation et alvéolisation (cf. *supra*, Fig. 1).

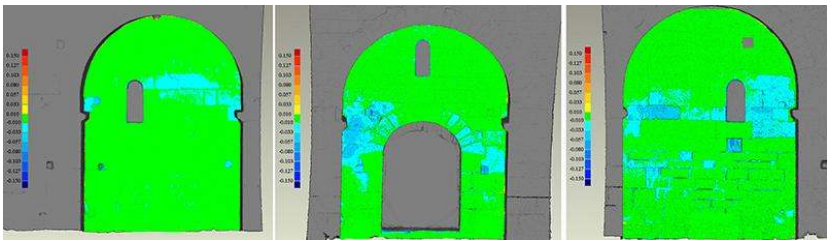


Fig. 4. Manglieu (63), façade occidentale, premier niveau, Lidar terrestre longue portée (F. Vautier et O. Voldoire). La localisation des parties altérées (en bleu) à mi-hauteur montre que l'altération a progressé juste au-dessus des granites incorporés à la base de l'édifice lors de la reprise en sous-œuvre de la fin du XIX^{e} siècle.

17 Le recul des parements gneissiques par rapport aux surfaces de références du XII^{e} siècle atteint jusqu'à 10 à 14 cm (et cela en guère plus d'un siècle, ce qui est considérable). Avec ce recul, qui se poursuit actuellement, s'effacent progressivement les signes lapidaires et les traces d'outil en feuilles de fougère laissées par le marteau-taillant ou la smille des tailleurs de pierre médiévaux. On mesure ici les effets délétères d'une reprise en sous-œuvre dont les artisans ont cru garantir la pérennité en choisissant des granites durs, alors même qu'ils ne faisaient que propager vers le haut, dans les gneiss tendres, les désordres endigués à la base de la façade. Avec le recul, on mesure combien cette intervention trop rude a bouleversé les équilibres précédents en termes de circulation d'eau, de respiration et de séchage des maçonneries. Correctement entretenu, un édifice s'use et fond lentement (hors problèmes de statique non abordés ici). À l'inverse, si l'édifice restauré voit sa structure première complétée par des matériaux exogènes non compatibles car plus durs et moins poreux, la vitesse d'usure de son épiderme s'accélère considérablement. Nul doute que les restaurateurs d'aujourd'hui sauront tirer les leçons du passé, comme le montre déjà, dans certains sites, l'abandon du ciment – dont les effets sont dévastateurs pour les pierres tendres (encadré 3) – et le retour au mortier de chaux.

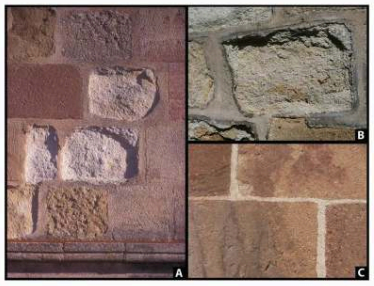
Encadré 3. Les méfaits du rejointoiement au ciment

Le patrimoine architectural roman du Massif central, notamment du département de l'Allier, fait une large place aux matériaux de construction gréseux *s.l.* (« pierre de Coulandon », grès blancs carbonifères, quarzites de Meillers, etc.). Certains d'entre eux ont très mal supporté le rejointoiement au ciment effectué entre la fin du XIX[e] siècle et le milieu du XX[e] siècle, comme en témoignent éloquemment les joints de ciment en saillie au-dessus des pierres de parement évidées que l'on observe sur de nombreux édifices (photos A-B ci-dessous).

Une étude interdisciplinaire conduite sur trois églises de l'Allier (Saint-Prejet à Malicorne, Saint-Marc à Souvigny, Saint-Denis à Chemilly) a permis d'estimer l'accélération de la détérioration provoquée par le remplacement du mortier de chaux par le ciment dans les faciès les plus vulnérables. Dans les grès blancs de Malicorne et Souvigny, tendres, hétérogènes, poreux et mal cimentés, la désagrégation granulaire a opéré 5 à 10 fois plus vite depuis le rejointoiement des pierres : 5 fois là où du ciment bâtard (renfermant de la chaux) a été utilisé, 10 fois là où du ciment pur a été introduit. Cette accélération s'explique par l'augmentation du temps de résidence de l'eau dans la pierre après les pluies, le ressuiement ne pouvant s'opérer rapidement comme il le faisait précédemment par les joints en mortier de chaux, en raison de l'étanchéité du ciment : le ciment emprisonne la pierre qui « souffre » durablement et finit par s'évider. Un tel comportement se retrouve à la surface de nombreux édifices à travers le Massif central, par exemple dans les Bassins de Brive et d'Espalion, dès lors qu'un différentiel de dureté et de perméabilité trop grand existe entre la pierre médiévale et le ciment récemment introduit.

À l'inverse, certains faciès gréseux auvergnats « encaissent » relativement bien les opérations de rejointoiement au ciment dès lors que leur dureté élevée et leur porosité faible les mettent à jeu égal avec le ciment et les immunisent contre les agressions atmosphériques : c'est notamment le cas de la « pierre de Coulandon » à Chemilly, indurée par les oxydes de fer, ou des « arkoses de Montpeyroux » dans le Puy-de-Dôme, qui ont souvent une trame siliceuse très résistante.

Il n'en demeure pas moins que le retour au mortier de chaux, actuellement préconisé, offre une meilleure garantie de durabilité de l'épiderme monumental, en garantissant tout à la fois une bonne « respiration » et un ressuiement rapide des parements tout au long de l'année, quels que soient les aléas climatiques.



Légende : Les grès monumentaux de l'Allier face au rejointoiement au ciment : recul accéléré des grès blancs de Saint-Projet à Malicorne (A) et Saint-Marc à Souvigny (B) ; bonne tenue des grès de type « pierre de Coulandon » de Saint-Denis à Chemilly, où il s'agit d'un ciment bâtard contenant de la chaux (cl. M.-F. André).

3. Le dégagement des temples khmers de la forêt d'Angkor

18 Le site d'Angkor est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1992 et géré par l'Autorité Nationale APSARA, agence cambodgienne qui bénéficie du concours de différents pays se pressant au chevet des temples : Inde, Chine, Japon, Allemagne, France, Italie, Suisse ou États-Unis. Si l'on considère le temple de Ta Keo, construit autour de l'an mil (fin X[e]/début XI[e]), dans l'enceinte archéologique d'Angkor (Fig. 5), on relève que ce monument a été totalement dégagé de sa végétation entre 1905 et 1922, sous la direction de la Conservation d'Angkor et de l'École Française d'Extrême-Orient (EFEO).

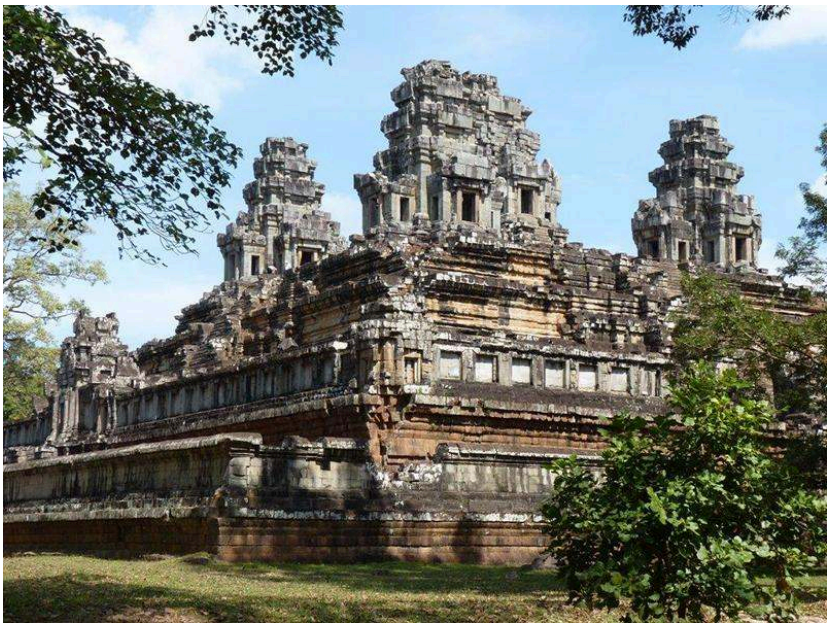


Fig. 5. Angkor (Cambodge), temple de Ta Keo, vue générale (cl. B. Phalip).

19 L'intervention des restaurateurs y fut très modeste, sans remontages visibles, ni apports de matériaux exogènes. En dehors de l'architecture générale de ce temple montagne aux hautes tours, le site est connu pour ses murs de terrasses aux sculptures couvrantes, en tapis, dont une partie seulement a été réalisée, laissant d'autres faces en cours de taille, ou simplement épannelées. Les architectes et archéologues de l'EFEO Jacques Dumarçais, Guy Nafilyan et Bernard Philippe Groslier y ont conduit dans les années 1960-1970 des relevés exhaustifs du temple et constitué une couverture photographique des parties sculptées des terrasses. Chacune d'elle comprend un épais socle formant plinthe, des murs aux modénatures sculptées complexes de boudins, de rubans, de doucines et de reliefs en talon inversé, mais aussi de corniches formant gouttières et larmiers (Fig. 6 et 7). Des parties planes formant bandeaux réguliers rentrants font donc suite à des parties en relief et s'achèvent en étant surmontées par d'importantes corniches sommitales largement débordantes.



Fig. 6. Temple de Ta Keo, détail, mur de terrasse aux sculptures couvrantes, corniche haute, doucine, frise de pétales de fleurs de lotus, arêtes (cl. B. Phalip).



Fig. 7. Temple de Ta Keo, face protégée, pétale de fleur de lotus (cl. B. Phalip).

20 Théoriquement, les corniches hautes (reliefs sortants) aident à la protection des parties inférieures sculptées (reliefs rentrants). Mais, opère rapidement une colonisation différenciée des surfaces travaillées des grès : les parties directement affectées par l'écoulement rapide et massif de l'eau en période de mousson sont couvertes de

cyanobactéries et de lichens donnant un aspect foncé à la pierre, normalement claire ; à l'inverse, les parties indirectement affectées par l'écoulement restent claires et sont « lessivées » par une eau plus lente, issue d'épanchements, de coulures progressives, de remontées par capillarité et d'éclaboussures. D'une manière générale, les parties les plus exposées aux eaux vives sont couvertes d'un biofilm végétal (cyanobactéries, mousses, lichens) qui les a préservées, tandis que les reliefs intermédiaires sont, pour l'essentiel, nus et indirectement affectés par l'effet d'égouttoirs en arêtes, de courtes cascades dans les parties anguleuses, de longues imprégnations, de phénomènes de réservoirs ou de lentes glissades des eaux de pluie sans cesse ralenties.

21 Ce sont ces eaux lentes qui imbibent les surfaces sculptées et contribuent le plus efficacement à leur érosion. Les premières manifestations d'une érosion chimique s'y manifestent sous la forme d'efflorescences qui tendent à bourgeonner. Les ciments des grès fondent et se dissolvent sous l'action de l'eau, particulièrement aux points de concentration d'un écoulement lent. Ensuite, une érosion mécanique se manifeste sous la forme de craquelures de surface qui retiennent l'eau[5] à leur tour. Une fois le temple dégagé de sa gangue végétale protectrice (encadré 4), les effets successifs de phases d'humidification (pierre en expansion), de ressuyage (sudation) et d'assèchement (rétraction) sont dévastateurs pour ses parties sculptées polytraumatisées lors de l'extraction de la pierre, qui sont alors directement exposées aux intempéries : se forment alors de vastes cicatrices d'érosion qui effacent en quelques années une ornementation millénaire (Fig. 8).

Encadré 4. La bioprotection des sites patrimoniaux

Les travaux conduits par l'équipe clermontoise sur le site d'Angkor ont démontré les effets néfastes du dégagement des temples khmers de la forêt tropicale sur les grès tendres : la vitesse de détérioration des bas reliefs a en effet décuplé depuis le dégagement des monuments, de larges cicatrices d'érosion s'étant ouvertes à la surface des parements sculptés. En quelques décennies, des motifs décoratifs vieux de 1000 ans ont littéralement « explosé » sous les assauts conjoints du soleil tropical et des pluies de mousson, alors qu'ils avaient été préservés sous forêt pendant six siècles. L'érosion accélérée dans les sites dégagés s'explique par l'agressivité du microclimat créé par la déforestation : la pose de capteurs climatiques montre en effet que les amplitudes de température et d'humidité, qui font « travailler » la pierre et aboutissent à son éclatement, sont trois fois plus prononcées à l'air libre que sous forêt. Une fois à l'air libre, l'épiderme monumental subit une très rapide fragmentation mécanique (2 cm par demi-siècle), qui contraste avec l'usure chimique lente et pelliculaire (2 mm par millénaire) des grès demeurés sous le couvert des arbres. Dans les grès les plus résistants, comme ceux du temple de Banteay Srei, qui ont globalement mieux « tenu », le dégagement de la forêt a cependant induit une oxydation manganique fort peu esthétique puisque la magnifique couleur rose de la pierre y est en train de se tacher de noir.

La démonstration des effets délétères du dégagement des temples de la forêt met à mal l'idée reçue de l'arbre destructeur, dont très peu d'exemples caractérisés existent en réalité dans le parc archéologique d'Angkor : dans la très grande majorité des cas, les racines des fromagers et des figuiers épousent les structures archéologiques bien davantage qu'elles ne les disloquent. L'arbre cache ici la forêt, celle-ci jouant le rôle fondamentalement protecteur de « parapluie » et de « parasol ». Présentés devant l'Agence en charge de la gestion du site (Autorité APSARA) et le Comité international de coordination pour la sauvegarde du site d'Angkor coordonné par l'UNESCO, ces résultats ont contribué à un début de prise de conscience, dans un contexte où la forte pression touristique pousse les autorités à dégager la forêt pour aménager des espaces de stationnement et de commerce. Celles-ci savent désormais que raser la forêt trop près des temples peut entraîner leur rapide dégradation. Actuellement, au moins dans certains sites, on maintient l'écrin forestier autour des temples et on reporte vers l'extérieur l'aménagement de parvis permettant d'accueillir les visiteurs. Dans le même temps, on met en culture de jeunes arbres dans des pépinières afin de procéder à des opérations de reforestation, et il est même question de promouvoir à Angkor un jardinage raisonné, en conservant certains semis spontanés.

La bioprotection des sites est aujourd'hui reconnue et le végétal est désormais utilisé comme outil de gestion des sites patrimoniaux : plantation de graminées à Carnac pour protéger le sol entre les menhirs contre l'érosion, plantation de buissons au sommet des murs de ruines antiques italiennes et de villages médiévaux anglais, conservation des lichens sur les calvaires bretons. Le végétal n'est plus considéré comme l'enfant terrible du patrimoine et même le lierre, qu'il faut d'évidence surveiller comme le lait sur le feu, est soigneusement entretenu et non plus arraché systématiquement, sur les châteaux-forts alsaciens comme au cimetière du Père Lachaise. Car au-delà de son rôle de régulateur thermique, le végétal ajoute indéniablement un supplément d'âme à des sites que l'on ne veut plus vert brassés jusqu'à l'os.



Légende : Le « temple arbre » de Ta Prohm, à l'ambiance climatique « tamponnée » par le couvert forestier, peint par l'artiste cambodgien SAWIN (coll. M.-F. André).



Fig. 8. Temple de Ta Keo, cicatrice d'érosion provoquée par le détachement de l'épiderme sculpté consécutive au dégagement du temple de la forêt et à son exposition directe au soleil tropical et aux pluies de mousson (cl. M.-F. André).

22 Les maçonneries sont d'autant plus progressivement disloquées qu'elles sont assemblées à sec, dépourvues de joints de mortier de chaux agissant comme autant de joints de dilatation. Observées en coupe, les pierres laissent toujours apparaître des fissurations organisées de manière parallèle aux surfaces planes ou de façon concentrique autour des boudins (ou tores) sculptés, comme s'il s'agissait d'un écho fossilisé en profondeur des lignes ou ondes d'impacts créés par les outils (broches). Pour chaque surface sculptée, les effets seront différenciés. Même placés verticalement, les reliefs plats finement gravés retiennent l'eau en réservoirs mis en connexion par des fissures formant autant de petits canaux. En limite de corniches, des arêtes forment gouttières ou larmiers, avec de profondes extensions par le dessous en remontées d'eau par capillarité. Cette eau-là est à la fois lente quand elle est retenue et rapide quand elle s'égoutte. Lorsqu'elle n'est pas bue par la pierre, par larges nappages, l'eau tend à un effet « rivière méandreuse » ou « ruisseau paresseux » qui cherche des chemins de fuite et tombe sur des surfaces en nombreuses éclaboussures. Une nouvelle fois, des eaux rapides et des eaux lentes interagissent sur des reliefs sculptés après leur mise à nu par les restaurateurs ayant dégagé les ruines, accélérant le vieillissement de leur épiderme. Le temple en grès rose de Banteay Srei (seconde moitié du X^{e} siècle), intelligemment restauré par les services français au début du XX^{e} siècle (1931-1936) et dégagé de la forêt, pourrait contredire les conclusions de l'étude de Ta Keo attribuant au dégagement du temple de la forêt la responsabilité de son érosion accélérée. Bien que ne possédant plus son couvert forestier, Banteay Srei présente en effet des motifs sculptés parfaitement conservés. Cette « anomalie » s'explique par la très grande qualité de sa pierre de construction : un grès rose très quartzeux, blindé d'oxydes de fer, moyennement poreux mais se ressuyant très vite après les averses. Tout l'opposé du grès de Ta Keo, très poreux et retenant l'eau entre les feuillets de ses argiles, doté en outre d'un ciment calcitique soluble et d'abondants micas noirs sensibles à l'hydratation. La restauration bien comprise et la résistance des grès contribuent donc efficacement à la pérennité d'un édifice de petites dimensions, modeste en élévation, en dépit de la disparition de la forêt. Mais si la qualité de la pierre a permis au temple d'« encaisser » relativement bien son dégagement et de conserver les détails de son

ornementation, son grès rose commence à être atteint de la « maladie noire » provoquée par une oxydation manganique, apparue précisément depuis la disparition du parapluie forestier protecteur (Fig. 9).



Fig. 9. Banteay Srei (Cambodge), détail d'une corniche dotée de pétales de fleurs de lotus, face exposée, lichens en arêtes et canaux d'écoulement entre pétales, oxydation manganique et cyanobactéries en larges surfaces (cl. B. Phalip).

23 Plus éloigné d'Angkor Vat, et construit dans les mêmes grès tendres que Ta Keo, le temple de Beng Mealea (milieu XII^{e} siècle) n'est pas dégagé de sa végétation. Sous forêt, ses reliefs sont couverts de lichens et de mousses (Fig. 10). Sans contenir totalement l'usure chimique, la végétation accompagne un très lent vieillissement des matériaux de construction de ce temple « horizontal » qui se différencie des temples « montagne » comme Ta Keo. La forêt constitue ici un écran régulateur en recouvrant l'essentiel des structures bâties, protégées ainsi des grands écarts de température et des précipitations. À Beng Mealea, comme à Banteay Srei, l'altération des matériaux est à peine quantifiable, tant la présence d'un biofilm et celle du couvert forestier sont ici efficaces.



Fig. 10. Beng Mealea (Cambodge), détail d'une corniche dotée de pétales de fleurs de lotus bien conservés, lichens et mousses en arêtes et larges surfaces (cl. B. Phalip).

24 Un autre temple, également construit dans les grès tendres, n'a pas été restauré et conserve son environnement forestier. Préservé, Ta Nei (fin XII^{e} siècle), est également caractérisé par des toitures pentues de pierre (eau vive) et non des terrasses comme à Ta Keo (eau lente). L'eau, déjà retenue par le feuillage, amortie dans sa chute, répartie également, s'écoule ensuite rapidement le long des toitures pentues, tout en contenant ou limitant l'action de dissolution des ciments constitutifs des grès par les eaux lentes, grâce à la présence de mousses, lichens et cyanobactéries qui retiennent l'eau en surface. Ces faits s'observent également à Ta Prohm (fin du XII^{e} et XIII^{e} siècles) qui est un autre temple horizontal. En définitive, si le contraste entre la géométrie des temples « horizontaux » et des temples « montagne » joue un rôle dans les modalités de leur érosion, c'est bien le contraste entre temples dégagés de leur couvert forestier et temples le conservant qui, à matériaux similaires, explique leur détérioration contrastée. En réduisant les écarts de température et d'humidité, le couvert forestier apporte une bioprotection qui commence à être prise en considération dans la maintenance des sites patrimoniaux (encadré 5).

Encadré 5. Perspectives – le programme CITADEL (2013-2016)

L'objectif du programme CITADEL est d'étendre à des monuments calcaires fortifiés la démarche engagée précédemment sur les grès auvergnats et cambodgiens. Très nombreux sur la côte atlantique, dans le bassin méditerranéen et en Amérique centrale, ces édifices n'ont fait jusqu'à présent l'objet d'aucune évaluation des dommages provoqués par des interventions humaines inappropriées. Jusqu'à la tenue du Colloque de Malte *« Limestone in the built environment »* (Smith *et al*. 2010*), le calcaire était en effet considéré comme un matériau soumis à un processus très lent de dissolution, entraînant des dommages beaucoup moins préoccupants que l'éclatement et la désagrégation des grès. C'était méconnaître la diversité des matériaux de construction calcaires et l'ampleur des opérations de dégagement, conservation et restauration conduites sur ces édifices, souvent très impactés par les rejointoiements au ciment, les remplacements de pierres, et les atteintes au couvert végétal colonisateur ou environnant.

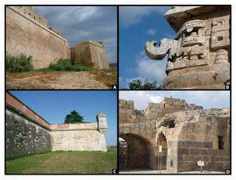
Le programme CITADEL de la MSH de Clermont-Ferrand vise donc à combler cette lacune en conduisant des recherches interdisciplinaires sur quatre groupes de sites et monuments fortifiés :

1. sur la côte atlantique française (fortifications de Vauban, église fortifiée d'Esnandes) ;
2. à Malte et Gozo (citadelles, forts et tours de guet) ;
3. en Israël et à Chypre (forteresses d'Acre, Belvoir et Famagouste) ;
4. au Yucatan (sites mayas des régions Puuc et Rio Bec).

L'avancement des travaux bénéficiera de la forte implication de deux doctorants de l'Université Blaise Pascal (Paul-Edgard Genet et Soizic Gruson), des nouvelles collaborations nouées avec les Maisons des Sciences de l'Homme de Lyon et Nanterre (MOM et MAE), et du soutien apporté par l'Université de Malte, le Centre d'études mexicaines et centraméricaines de Mexico, et le Ministère français des Affaires Etrangères dans le cadre de la mission archéologique « Belvoir ».

Les résultats escomptés concernent la compréhension accrue des combinaisons et relais de processus de détérioration de la pierre calcaire ; la production de modèles et scénarios de détérioration en réponse à une diversité de stress induits par les interventions humaines sur le bâti et son environnement ; la quantification des impacts de ces interventions humaines inappropriées ; le transfert de connaissances en direction des acteurs du patrimoine en vue de contribuer à l'amélioration des stratégies de conservation, notamment dans des sites inscrits au Patrimoine Mondial.

* SMITH B.J., GOMEZ-HERAS M., VILES H.A., CASSAR J., dir. *Limestone in the built environment – present-day challenges for the preservation of the Past*. Geological Society London Special Publication, vol. 331, 2010.



Légende : (A). Citadelle de Gozo (Cl. M.-F. André), (B). Maison des Nonnes à Chichen Itza (Cl. M.-F. André), (C). Citadelle de Brouage (Cl. M.-F. André), (D). Forteresse de Belvoir (Cl. B. Phalip).

Conclusion

25 En définitive, les interventions sur les monuments anciens en milieu rural semblent gagner à être plus « légères » qu'en milieu urbain, dès lors que la part du temps est prise en considération. À Manglieu comme à Ta Keo, toute restauration complète appelle d'autres restaurations à un rythme plus rapproché, plus difficiles d'exécution, plus importantes en moyens et plus dures encore du point de vue de leur impact sur les architectures et sculptures. Entre le milieu du XII^e^ siècle et notre temps, la façade de l'église de Manglieu a été complétée (XVI^e^ siècle, gneiss et arkoses, mortiers de chaux), mais surtout totalement reprise et achevée à la fin du XIX^e^ siècle (granite et ciment Portland comprenant des additifs). Pendant sept siècles, les maçonneries peu entretenues se sont fissurées (statique), mais l'épiderme des matériaux de construction a globalement bien tenu, comme en témoignent signes lapidaires et traces d'outils. Un siècle après la restauration, l'essentiel des parties restaurées montre des signes de dégradation manifeste (affectant surtout les parties non restaurées, jusque-là intactes) et un rejointoiement complet est à envisager (remplacement du ciment par du mortier de chaux). Le constat est identique pour les plus grands chantiers romans de la région Auvergne (Notre-Dame-du-Port, Issoire, Saint-Nectaire, Orcival, Brioude, Souvigny…) en témoignant de la même tendance à l'accélération d'interventions rendues nécessaires pour des sites peu affectés par les transformations gothiques. Sept siècles durant, l'édifice est peu touché. Puis, il est fortement restauré aux alentours du milieu du XIX^e^ siècle ; les travaux sont complétés au début du XX^e^ siècle et repris à la fin du XX^e^ siècle et au début du XXI^e^ siècle. La première période n'a donc connu aucune phase importante de restauration. L'entretien seul a été suffisant. La dernière période d'un

siècle et demi a vu l'émergence de phases plus rapprochées de travaux importants, trois pour l'essentiel.

26 Si les ciments durs et les matériaux exogènes sont principalement incriminés en Auvergne ou en Limousin[6], la déforestation inconsidérée reste la principale cause de la dégradation accélérée des maçonneries assemblées à sec des temples khmers. À Angkor, Ta Prohm reste un exemple isolé en conservant une partie de son couvert forestier protecteur (cf. photo de l'encadré 4). Mais les enseignements du Cambodge servent également la cause des tours seigneuriales, de l'habitat vernaculaire et des églises rurales du Massif central, voire celle des champs de menhirs, calvaires et chapelles en Bretagne, des fortifications et cimetières des pays de la façade atlantique de France. Dès lors que l'on contrôle le charme exubérant d'une végétation par trop luxuriante, un édifice ancien supporte aisément la présence de mousses, de lichens, de cyanobactéries, voire de graminées qui enveloppent le site dans un biofilm protecteur. À l'inverse, chaque restauration ou nettoyage déclenche l'installation rapide d'organismes jeunes, en pleine croissance, qui vont se montrer, à un stade initial, plus agressifs que les organismes âgés – lichens notamment – qui vivent au ralenti et finissent par former une « biopatine » protectrice (cf. encadré 4). Le « réensauvagement » de sites ruraux est alors un enjeu dépassant « l'absolue nécessité », en réalité toute relative, des restaurations. Face aux bouleversements industriels, le XIX^e^ siècle réactivait les réflexes d'Ancien Régime et la Restauration souhaitée voisinait ainsi logiquement avec celle de la restauration de ses édifices emblématiques. Notre siècle doit lui-même probablement conserver de manière raisonnée des références monumentales synonymes d'une lente disparition, face à l'accélération permanente des bouleversements de nos sociétés qui appellent sans cesse à la boulimie de classements, de protections et de restaurations. Un édifice trop restauré, ayant subi de multiples interventions se corrigeant les unes les autres, produit d'une économie de loisirs, ne produira jamais l'émotion d'une ruine discrètement entretenue dans laquelle il est possible de se perdre, en dehors de tout itinéraire balisé et de toute proposition pédagogique. Les marais semés de digues herbeuses des remparts bastionnés du XVII^e^ siècle de Brouage sont aussi ceux de la tour de Broue construite au XI^e^ siècle. Pour l'essentiel, les deux connaissent encore les cris des corneilles, les assauts buissonnants des giroflées et ceux des lierres. Se confronter à cela, dans l'absolue liberté d'une pensée laissée vagabonde, reste essentiel.

BIBLIOGRAPHIE

(Figurent ici uniquement les publications en cosignature associant au moins deux laboratoires de la MSH de Clermont-Ferrand)

ANDRÉ M.-F., PHALIP B., « Evaluating rates of stone recession on Mediaeval monuments : Some thoughts and methodological perspectives », *Cadernos do Laboratorio xeoloxico de Laxe*, 35, 2010, p. 13-40.

ANDRÉ M.-F., PHALIP B., « Regards croisés du géographe et de l'archéologue du bâti sur l'état de santé du patrimoine médiéval du Massif central », in FERRAN L. éd., *Espace et territoire au Moyen Âge - Hommages à Bernadette Barrière*, Bordeaux, Éditions de la Fédération Aquitania, 2012, p. 341-354 (Mémoires Ausonius, suppl. 28), URL : https://books.openedition.org/artehis/32503.

ANDRÉ M.-F., PHALIP B., VOLDOIRE O., VAUTIER F., ROUSSEL E., *La détérioration des motifs sculptés dans trois grès d'Angkor : influence des facteurs géologiques et environnementaux, Rapport d'étape UNESCO, Comité International de Coordination pour la Sauvegarde et le développement du Site Historique d'Angkor, 19ème Session Technique*, (UNESCO éd.), 2010, 4 pages (+ version anglaise).

ANDRÉ M.-F., PHALIP B., VOLDOIRE O., VAUTIER F., GÉRAUD Y., BENBAKKAR M., CONSTANTIN C., HUBER F., MORVAN G., « Weathering of sandstone lotus petals at the Angkor site : a 1,000-year stone durability trial », *Environmental Earth Sciences*, 63, 2011, p. 1723-1739, URL : https://doi.org/10.1007/s12665-010-0734-9.

ANDRÉ M.-F., PHALIP B., VOLDOIRE O., ROUSSEL E., VAUTIER F., MOREL D., « Quantitative assessment of post-restoration accelerated stone decay due to compatibility problems (St. Sebastian's abbey church, Manglieu, French Massif Central) », in *12th International Congress on the Deterioration and Conservation of Stone*, New York, Columbia University, 22-10-12, URL : http://www.arch.columbia.edu/files/gsapp/imceshared/lld2117/StoneConf-03-Monday-Oral-Presentations.pdf.

ANDRÉ M.-F., VAUTIER F., VOLDOIRE O., PHALIP B., ROUSSEL E., « Contribution to the international cooperation project for the conservation of the decorated pyramid steps of Ta Keo temple », in *International Co-ordinating Committee for the Safeguarding and Development of the Historic Site of Angkor, 18th Plenary session* (UNESCO), 2011, p. 56-63, URL : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000216460_fre?2=null&queryId=N-EXPLORE-19672369-ba0a-4647-80a4-cdbc21ee887e.

ANDRÉ M.-F., VAUTIER F., PHALIP B., VOLDOIRE O., ÉTIENNE S., MERCIER B., ROUSSEL E., « Les parements sculptés de Ta Keo : diagnostic et origine de la détérioration de la pierre, et perspectives de conservation », in *Rapport d'étape UNESCO, Comité International de Coordination pour la Sauvegarde et le développement du Site Historique d'Angkor, 20e Session Technique*, Siem Reap, 2011.

ANDRÉ M.-F., VAUTIER F., VOLDOIRE O., ROUSSEL E., « Accelerated stone deterioration induced by forest clearance around the Angkor temples », *Science of the Total Environment*, 493, 2014, p. 98-108.

ANDRÉ M.-F., VOLDOIRE O., ROUSSEL E., VAUTIER F., PHALIP B., HANG P., « Contrasting weathering and climate regimes in forested and cleared sandstone temples of the Angkor region », *Earth Surface Processes and Landforms*, 37, 2012, p. 519-532, URL : https://doi.org/10.1002/esp.2265 .

ANDRÉ M.-F., VOLDOIRE O., VAUTIER F., ROUSSEL E., PHALIP B., MOREL D., « Impact of cement repointing on rates of sandstone decay in medieval churches of the French Massif Central », in *Stone in historic buildings : Characterization and performance*, (J. Cassar *et al.* eds), Geological Society of London Special Publications, vol. 391, 2014, p. 157-174.

PHALIP B., VOLDOIRE O., ANDRÉ M.-F., VAUTIER F., ROUSSEL E., « Les grès de Souvigny : un diagnostic des altérations sur les églises Saint-Marc et Saint-Pierre », in PHALIP B., CHEVALIER P., MAQUET A., RENAULT-JOUSSEAU D. dir., *Souvigny - La priorale et le prieuré*, Paris, Somogy-Inventaire général du patrimoine culturel - Région Auvergne, 2012, p. 118-121 (Cahiers du Patrimoine, 101).

ROUSSEL E, ANDRÉ M.-F., « Quantitative assessment of pre- and post-restoration weathering rates of limestone Mayan temples (Uxmal, Yucatan) », *Geografia Fisica e Dinamica Quaternaria*, 36, 2013, p. 169-179.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. PHALIP B., *Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e^ et le XV^e^ siècle. Essai de sociologie monumentale*, Thèse de doctorat, Paris IV, 1990 ; *ID.*, *Seigneurs et bâtisseurs. Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e^ et le XV^e^ siècle*, Clermont-Ferrand, Institut d'Études du Massif Central (Collection Prestige, 3), 1993, rééd., PUBP, 2000 ; *ID.*, *Auvergne et Bourbonnais gothiques, le cadre civi*l, Paris, Picard, 2003 ; *ID.*, *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'ancien diocèse de Clermont*, HDR, Clermont-Ferrand II, 2001 ; *ID.*, Auvergne romane, Dijon, Faton, 2013.

2. LUNEAU J.-F., PHALIP B. dir., *Restaurer au XIX^e^ siècle (I)*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal (Collection Histoires croisées), 2012.

3. Cité de Carcassonne, château de Falaise, Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, entre autres exemples de restaurations amenant à débattre.

4. Eau du « dessous » par capillarité ; eau du « dessus » et de façade par l'action des pluies.

5. Tout bloc instable et perdant son horizontalité, tout éclat et joint irrégulier, est susceptible de créer un déversoir ou de générer une cascade, un point d'écoulement concentré. Faces sèches et mouillées, parties ombrées et ensoleillées sont à l'origine de différentiels hygrométriques et thermiques, mais aussi de phases d'expansion et de rétraction qui font « travailler » la pierre. La fracturation s'ensuit.

6. Le fait est vérifié partout en Europe et concerne presque toutes les « cultures » de restauration, pourvu qu'elles soient associées à des sociétés industrielles. Cela est moins vrai sur le pourtour méditerranéen où les procédés industriels touchent généralement moins les édifices restaurés.

RÉSUMÉS

Les interventions sur les monuments anciens en milieu rural gagneront à être plus « légères » qu'en milieu urbain, dès lors que la part du temps est prise en considération. En France comme au Cambodge, toute restauration complète appelle d'autres travaux à un rythme plus rapproché, plus difficiles d'exécution, plus importants en moyens et plus impactants sur les architectures et sculptures. Entre le XII^e^ et le XIX^e^ siècle, les maçonneries des églises romanes d'Auvergne ont été peu entretenues, mais l'épiderme des matériaux de construction a globalement bien tenu. Un siècle après les restaurations du XIX^e^ siècle, du fait de l'utilisation des ciments durs et de matériaux exogènes, la dégradation des parties restaurées et non restaurées impose de nouvelles interventions rapprochées dans le temps, alors que la première période n'avait connu aucune grande phase de restauration, l'entretien seul ayant suffi.
La déforestation est quant à elle la principale cause de la dégradation accélérée des maçonneries assemblées à sec des temples khmers, mais on tirera une leçon utile de l'exemple du temple de Ta Prohm à Angkor qui conserve son couvert forestier protecteur. Dès lors que l'exubérance de la

végétation est contrôlée, au Cambodge comme en France, un édifice ancien supporte aisément la présence de mousses, lichens et cyanobactéries, voire de graminées, qui enveloppent le site dans un biofilm protecteur. À l'inverse, chaque restauration ou nettoyage déclenche l'installation rapide d'organismes jeunes plus agressifs que les organismes âgés vivant au ralenti et finissant par former une « biopatine » protectrice. Face aux bouleversements industriels, le XIX^{e} siècle a restauré ses édifices emblématiques. Notre siècle doit probablement conserver de manière raisonnée des références monumentales synonymes d'une lente disparition. Pourtant un édifice ayant subi de multiples interventions se corrigeant les unes les autres, produit d'une économie de loisirs, ne produira jamais l'émotion d'une ruine discrètement entretenue dans laquelle il est possible de se perdre, en dehors de tout itinéraire balisé et de toute proposition pédagogique. Le « réensauvagement » de sites ruraux est donc un enjeu qui dépasse « l'absolue nécessité », en réalité toute relative des restaurations.

Interventions on ancient monuments in rural areas will benefit from being "lighter" than in urban areas, as long as the time issue is taken into account. In France as in Cambodia, any complete restoration calls for other works at a closer pace, more difficult to carry out, more important in terms of resources and more impacting on architectures and sculptures. Between the 12th and the 19th century, the masonry of Romanesque churches in Auvergne was poorly maintained, but the building materials epidermis has generally held up quite well. A century and a half after the 19th century restorations, due to using hard cements and exogenous materials, degradation of the restored and unrestored parts requires new close in time interventions, whereas the first period had not seen any major restoration phase, maintenance alone did suffice.
Deforestation is the main cause of the accelerated degradation of dry-assembled masonry of Khmer temples, but a useful lesson will be learned from the example of Ta Prohm temple in Angkor which retains its protective forest cover. As soon as the vegetation exuberance is controlled, in Cambodia as in France, an old building easily supports the presence of mosses, lichens and cyanobacteria, even grasses, which envelop the site in a protective biofilm. Conversely, each restoration or cleaning triggers the rapid installation of young organisms that are more aggressive than older organisms living in slow motion and eventually forming a protective "biopatin". Faced with industrial upheavals, the 19th century restored its iconic monuments. Our century must probably preserve in a reasoned way monumental references reflecting a slow disappearance. However, a building that has undergone multiple interventions correcting each other, in a leisure economy, will never produce the emotion of a discreetly maintained ruin in which on can get lost, apart from any marked route and any educational proposal. Rural sites "going back to the wild" is therefore an issue that goes beyond the restorations "absolute – actually all relative – necessity".

INDEX

Mots-clés : patrimoine monumental rural, France, Cambodge, restaurations, érosion de la pierre, bioprotection
Keywords : rural monumental heritage, France, Cambodia, restorations, stone erosion, bioprotection

AUTEURS

Bruno Phalip

Histoire de l’Art et Archéologie du Moyen Âge, CHEC – Université Blaise Pascal.

Marie-Françoise André
Institut Universitaire de France.

Franck Vautier
Géomatique, IntelEspace - Maison des Sciences de l’Homme, CNRS – Université Blaise Pascal.

Olivier Voldoire
Géographie physique, GEOLAB, CNRS – Université Blaise Pascal.

Erwan Roussel
Géographie physique, GEOLAB, CNRS – Université Blaise Pascal.

David Morel
Histoire de l’Art et Archéologie du Moyen Âge, CHEC – Université Blaise Pascal.

Mhammed Benbakkar
Géologie, Magmas et Volcans CNRS – Université Blaise Pascal.

Christophe Constantin
Géologie, Magmas et Volcans CNRS – Université Blaise Pascal.

Le portail sud de l'église Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand (France)

Le bois et le fer des montagnes face à la pierre de la plaine de Limagne

Bruno Phalip

NOTE DE L'ÉDITEUR

Cet article a été publié dans *Das kirchenportal im Mittelalter* :
Phalip 2019. PHALIP B., « Le portail sud de l'église Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand (France); Le bois et le fer des montagnes face à la pierre de la plaine de Limagne », *in* ALBRECHT S., BREITLING S., DREWELLO R. dir., *Das kirchenportal im Mittelalter* (*Mittelalterliche Portale als Orte der Transformation*), Michael Imhof Verlag, 2019, p. 230-237.

1 Au cœur du Massif Central, la collégiale Notre-Dame du Port de Clermont-Ferrand, construite entre 1130 et 1190, est connue pour son architecture, sa sculpture figurée et son portail sud. Cependant, la richesse de son iconographie savante reçoit peu d'écho dans les diocèses du Puy et de Clermont. Seule la vallée de l'Allier y est réceptive et se définit ainsi qu'une terre fertile, propre à adopter cette sculpture, en même temps qu'elle constitue une épine plantée dans un pays de moyenne montagne[1].

2 Il s'agit d'un ensemble édifié dans un contexte épiscopal affirmé, à quelques dizaines de mètres de la cathédrale romane disparue, dont on connaît le plan et une partie des sculptures. Notre-Dame-du-Port se présente ainsi telle une copie légèrement plus réduite de la cathédrale[2]. Les deux centres diocésains de Clermont et du Puy font alors partie du duché d'Aquitaine, tout en étant limitrophes des pays d'Empire dès le X^e^ siècle, par le biais des royaumes de Provence et de Bourgogne. Par ailleurs, nous sommes placés dans un climat de concurrence entre l'évêque du Puy Godescalc et celui de Clermont Étienne II. Chacun souhaite contrôler son diocèse et le valoriser grâce à

des églises de pèlerinage. Marie est honorée au Puy et Julien à Brioude, mais Clermont ne possède pas de reliques de martyrs. Aussi, les évêques du diocèse d'Auvergne vont-ils établir une première couronne sainte d'églises protectrices autour de la cathédrale de Clermont dès l'an Mil, en y plaçant les reliques des saints évêques du diocèse. Parmi ces églises, Notre-Dame-du-Port qui possède notamment les reliques de l'évêque Avit[3].

3 De la même façon, afin de compléter le dispositif et de se constituer une seigneurie ecclésiastique, les évêques de Clermont font édifier une deuxième couronne sainte d'églises, plus ample qui englobe la première en plaçant Clermont au centre. La particularité réside dans le fait que ces sanctuaires se ressemblent tous, en adoptant des plans, des élévations et des décors très proches dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres autour de la cathédrale. Autre élément, la seigneurie ecclésiastique de Clermont est principalement située aux abords de la vallée de l'Allier, dans la grande plaine de la Limagne, anciennement romanisée, fortement urbanisée et christianisée très tôt. De plus, tout comme au Puy, les réformes liturgiques carolingiennes et post-carolingiennes y ont été fortement appliquées pour l'essentiel des monastères jusque vers 1010/1020.

4 C'est ce qui explique, pour l'architecture de Notre-Dame-du-Port, de très importantes références et conservatismes architecturaux, mais également une ambivalence sur deux points.

5 Le premier point, c'est un chevet qui contrevient aux organisations liturgiques carolingiennes en ramenant l'essentiel des autels tout autour de l'abside, en y aménageant des chapelles rayonnantes renforçant la triangulation du chevet. Ce plan, qui est théorisé autour de l'an Mil à Agaune dans le diocèse de Genève, à Saint-Pierre-le-Vif de Sens au sud de Paris, va rapidement être adopté à Clermont, Tournus, Orléans, ou Chartres, avant Poitiers, pour l'essentiel, dans des territoires contrôlés ou liés aux rois capétiens et à la construction territoriale du royaume de France. Précisément, en Auvergne, les rois capétiens cherchent des soutiens auprès des évêques de Clermont, afin de contrer les interventions du duc d'Aquitaine et celles du vicomte de Polignac. Aussi, au travers du plan et des choix artistiques de la cathédrale, comme de Notre-Dame-du Port, il s'agit de considérer une entreprise de prise de contrôle du diocèse de Clermont qui ne sera pleinement réalisée qu'au début du XIII^{e} siècle (Fig. 1).

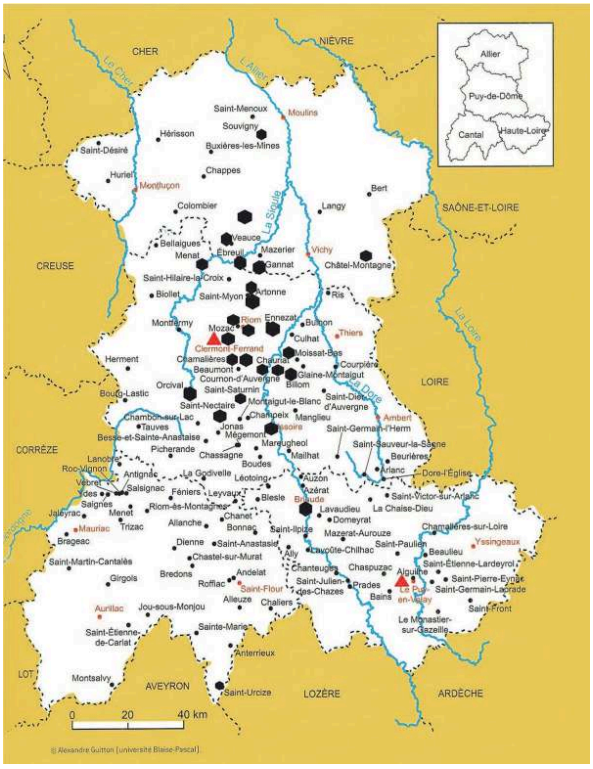


Fig. 1. Les diocèses du Puy et de Clermont ; églises dont les chevets sont dotés d'une abside, d'un déambulatoire et de chapelles rayonnantes (carte A. Guitton et B. Phalip).

6 Le second point réside dans la présence d'un portail sud, canonial, fortement historié alors même que le portail ouest, paroissial, est aniconique, ce qui n'est pas un hasard. Le portail s'ouvre dans le bas-côté sud de la collégiale de manière à ce que les seuls chanoines accèdent directement au chœur. Il possède une porte encadrée de reliefs sculptés et surmontée d'un linteau, d'un tympan et d'un arc de décharge lui-même encadré par deux autres reliefs. Très classiquement, nous trouvons les thèmes sculptés de l'Annonciation et de la Nativité, un linteau consacré à des scènes christologiques (adoration des mages, présentation au Temple et baptême du Christ), accompagnées d'inscriptions habituelles aux grands programmes iconographiques. Pour le tympan, le Christ est représenté avec les symboles des évangélistes et des séraphins. Enfin, de part et d'autre de la porte, un grand relief est remarquable pour la figure prophétique d'Isaïe à gauche et un second pour la figure de Jean-Baptiste, à droite. Cet ensemble, très compact et complet, ouvre sur les chapiteaux moralisateurs du chœur canonial et ceux du cycle marial de l'abside (Fig. 2 et 3).

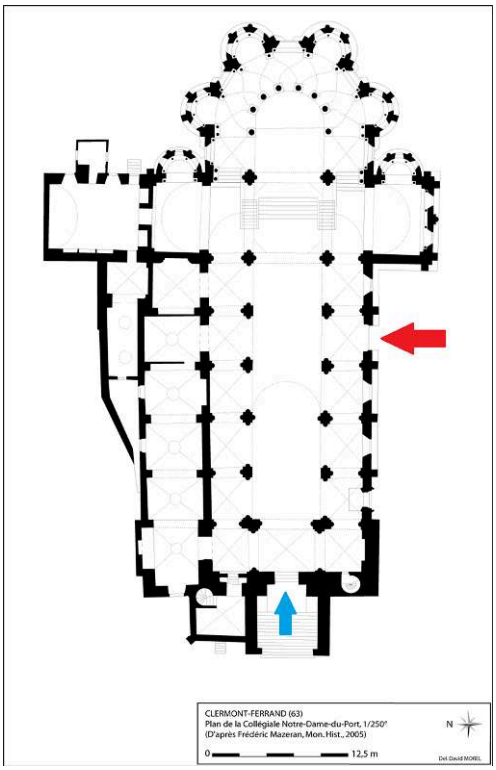


Fig. 2. Clermont-Ferrand, Notre-Dame-du-Port, plan au sol, portail sud (flèche rouge), portail paroissial (flèche bleue) (plan D. Morel et B. Phalip d'après F. Mazeran).

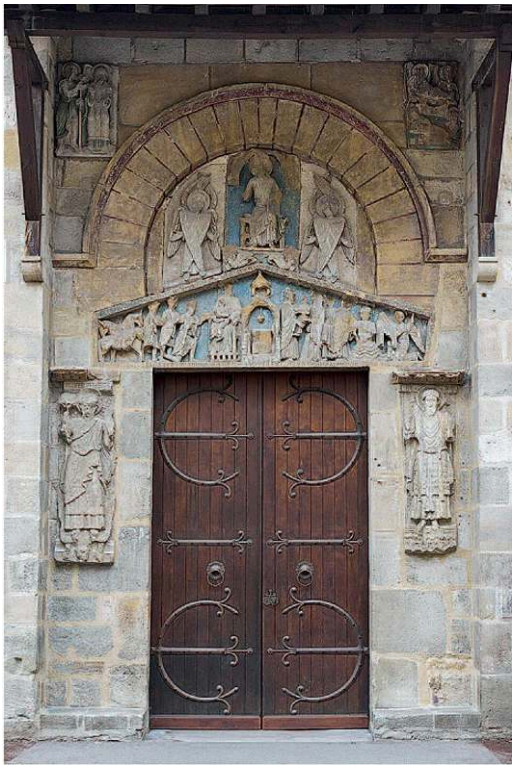


Fig. 3. Portail sud de la collégiale Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand (cl. P. Hervouët).

7 Dans les faits, ce type de portails munis de linteaux ou de tympans historiés ne se rencontre que dans la vallée de l'Allier essentiellement contrôlée par l'évêque de Clermont, comme pour l'église abbatiale de Saint-Pierre de Mozac et une dizaine d'autres exemples : Ébreuil, Thuret, Saint-Pierre de Clermont, Saint-Ignat, Champeix, Authezat, Saint-Hilaire-la-Croix, Saint-Pourçain-sur-Sioule et Saint-Julien de Brioude.

8 Nous sommes donc face à cette situation, alors que dans les montagnes occidentales ou orientales, y compris la plupart des grands édifices n'adoptent ni le plan des chevets dotés de chapelles rayonnantes, ni les portails ornés de figures savantes. Or, cela ne dépend pas des moyens économiques, puisque de très grands chantiers sont entrepris dans la moyenne montagne. L'action de l'évêque y est perceptible pour l'ampleur du projet architectural, le plan, sans que la sculpture s'en ressente : Saint-Nectaire, Orcival, Saint-Saturnin. Brioude même ne s'engage pas dans cette voie en préférant les ensembles peints, tout comme la cathédrale du Puy. Les matériaux utilisés eux-mêmes peuvent être sculptés en arkose et en grès à Clermont, Brioude et Issoire ; en trachyte à Saint-Nectaire ; en tufs et trachy-andésite à Mauriac et Ydes, sans que le paysage général ne soit réellement modifié. Pour l'essentiel, les partis sculptés savants s'étiolent dans les montagnes et perdent de leur valeur.

9 Presque partout ailleurs, en effet, les portails sont quasiment aniconiques, sans tympan sculpté et, la plupart du temps, dépourvus de chapiteaux historiés, voire simplement figurés. En revanche, Face à ce monde dépourvu d'images sculptées dans la pierre, les montagnes orientales paraissent privilégier les vantaux de bois sculptés en réserve, tandis que les montagnes occidentales choisissent principalement les vantaux de bois dotés de pentures et de ferrures ornées.

10 Donc, si les églises de la plaine de l'Allier, insérées dans un cadre fortement urbanisé, constituent la colonne vertébrale du diocèse de Clermont et adoptent la figure en fort relief aux iconographies complexes, les églises montagnardes sont d'abord préoccupées de motifs géométriques, ornementaux, de figures profanes ou de thèmes végétaux. Paradoxalement, Notre-Dame-du-Port, exemple emblématique pour toute une région, modèle repris de façon récurrente par les manuels universitaires et les synthèses d'histoire de l'art, est un échec dans le diocèse comme dans le vaste Massif Central, hormis Beaulieu, loin au sud-ouest, Conques au sud, Autun à l'est. La figure drolatique forgée et la sculpture en réserve sur bois, ont eu raison de l'art savant développé dans l'entourage de l'évêque de Clermont, car, si la plaine apparaît « figurée », les montagnes sont, pour l'essentiel, « aniconiques ». Une forme d'incidence géographique règne.

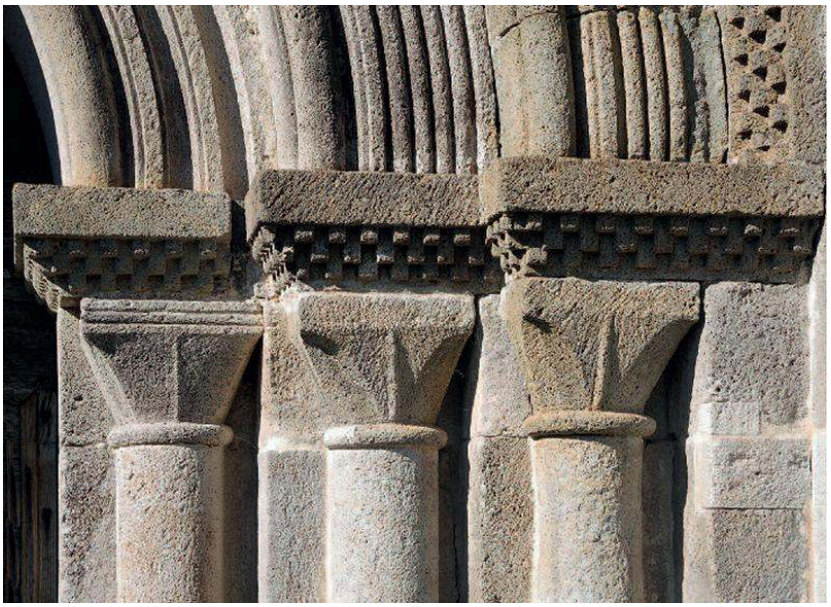


Fig. 4. Prieuré de Bredons (Cantal) XII^e siècle, détail du portail sud (cl. B. Phalip).

11 Ce sont ainsi des dizaines de portails dépourvus de chapiteaux figurés, de tympans ornés et de linteaux figurés qui marquent les façades des églises de moyenne montagne[4]. (Fig. 4) De la même façon, si Notre-Dame-du-Port adopte franchement une figure savante (chapiteaux historiés) associée à des inscriptions très classiques pour son chœur et son chevet, dans les montagnes, les figures (chapiteaux) sont nettement éloignées de la culture savante. Ce sont alors des chapiteaux aniconiques proches de la formule de l'épannelage ou des choix aniconiques du chapiteau cubique des pays ottoniens. En revanche, les seuls endroits favorablement concernés par la figure sont de deux ordres : les modillons des églises de montagnes et les vantaux des portes (Fig. 5).



Fig. 5. Les diocèses du Puy et de Clermont ; églises dont les portails sont dotés de vantaux sculptés en réserve (en vert) et/ou de ferrures et pentures (Le Puy et Mailhat possèdent les deux).

12 Les portes de bois concernent le quart sud-est de l'Auvergne et le diocèse du Puy-en-Velay. Elles ont d'abord été étudiées par Walter Cahn de l'Université de Yale par Marie-Noëlle Delaine en 1974, avant d'être envisagées de nouveau par les Monuments Historiques[5]. Ces portes (début XII^{e} siècle), très usées, sont conservées à Saint-Pierre de Blesle (Haute-Loire), une abbaye de femmes, pour des motifs ornementaux en très faible relief, en réserve ou en méplat, quelques rares scènes figurées dont les travaux des mois, un centaure et des figures mal identifiées. À Chamalières (Haute-Loire), l'ensemble est mieux conservé pour sa polychromie et des scènes que l'on a rapprochées de l'enluminure des manuscrits aquitains. Signalons également la présence de grandes croix qui évoquent celles de l'orfèvrerie, pour des datations relatives, à placer dans les années 1100 ou le premier tiers du XII^{e} siècle. À Lavoûte-Chilhac, l'unique vantail conservé est marqué de ces mêmes grandes croix et dentelles de motifs ornementaux, pour une fondation clunisienne intervenant autour de 1025 et une inscription qui aide à une datation consécutive à l'établissement du culte d'Odilon de Cluny après 1137 (Fig. 6).

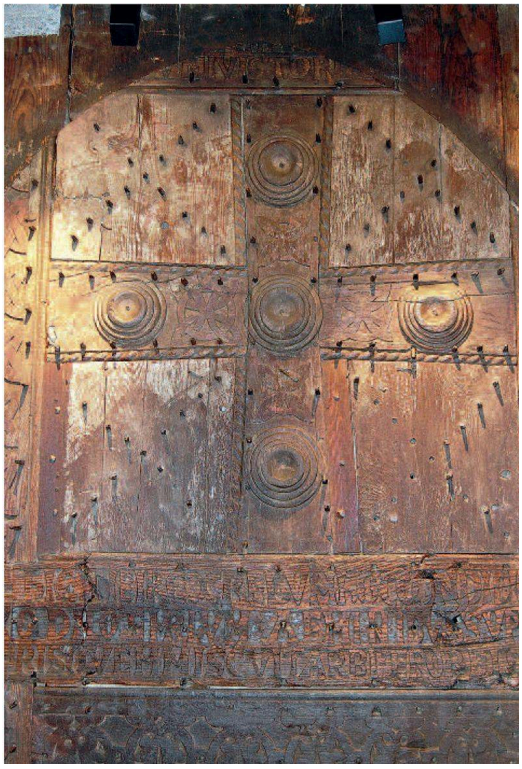


Fig. 6. Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire), partie supérieure du seul vantail conservé : croix, inscription et motifs de tissus ou « dentelle ». Ce décor peut-être la reprise de celui des autels, annoncé par les portes de bois (cl. B. Phalip).

13 On ajoutera les vantaux de Mailhat (Lamontgie, Haute-Loire), plus tardifs (XV^e^ et XVI^e^ siècles), mais dont la réalité semble prolonger celle d'une production inscrite dans le temps long, à laquelle on doit adjoindre des pentures de fer forgé du XII^e^ siècle. Enfin, sur ce premier aspect, la cathédrale du Puy est concernée par les vantaux de quatre portails ; ceux de Saint-Gilles et de Saint-Martin, de part et d'autre du porche principal ; ceux du Fort et de Saint-Jean au niveau du chevet. Les vantaux du porche sud de la façade occidentale, ornés de scènes de l'Enfance du Christ et des épisodes de la Passion, ont été restaurés en 1960 avec leur polychromie brun et rouge. Les inscriptions proches des dédicaces d'autels et la dendrochronologie ont permis de bien dater cet ensemble des années 1175. De la même façon, les portes du Fort et de Saint-Jean conservent une partie de leurs cuirs et tissus au revers, mais également leurs pentures de fer forgé, les heurtoirs et leurs clous proéminents. Une nouvelle fois, soulignons le fait qu'aucun de ces portails ne possède ni chapiteau figuré, ni linteau ou tympan historié sculpté dans la pierre[6].

14 Il faut donc vérifier notre seconde possibilité qui concerne les vantaux pourvus de ferrures et de pentures en fer forgé, sans pour autant adopter la figure sur pierre comme à Notre-Dame-du-Port.

15 Ces ferrures et pentures, on les rencontre dans la vallée de l'Allier, mais elles caractérisent surtout les pays de montagne à l'est ou à l'ouest de Clermont. Des zones vides sont toutefois remarquées dans le sud de l'Auvergne ou dans l'est du Velay[7]. Ce sont sans doute ici les conséquences des aléas de la conservation de ces ferrures, car elles semblent bien avoir concerné l'ensemble des territoires de ces deux diocèses. Il est

en effet peu probable que cette cartographie soit simplement le reflet du hasard. L'Auvergne, le Velay, tout comme la Catalogne, très riches en portes dotées de ferrures, paraissent fonctionner comme des conservatoires exceptionnels, sans que l'on puisse considérer cela comme une illusion documentaire. Il est absolument essentiel d'insister sur ce point, car la spatialisation des portails dotés de tympans figurés recouvre, elle, les seuls territoires de la vallée de l'Allier mis en valeur précédemment. Sauf à considérer d'inévitables nuances et de très rares contradictions (Ébreuil possède à la fois un tympan sculpté et des ferronneries), les échantillons disponibles sont représentatifs de réalités bien marquées.



Fig. 7. Brioude (Haute-Loire), église collégiale Saint-Julien, le portail sud (cl. B. Phalip).

16 Parmi cet ensemble de plus d'une trentaine d'exemples de ferrures conservées, Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) possède un portail, lui aussi dépourvu de sculpture sur pierre (chapiteaux feuillagés), dont les pentures simples sont dotées de heurtoirs, de palmettes, volutes et tiges se terminant par des têtes animales (Fig. 7). Les bois d'origine des deux vantaux possèdent encore de larges lambeaux de cuirs et d'enduits peints (rouge et crème). La partie inférieure des bois a été remplacée ; il existait un seuil haut en pierre dont les traces subsistent de part et d'autre. Les heurtoirs, ou marteaux de bronze, possèdent des inscriptions en belles lettres majuscules bien formées et calibrées. D'un côté, la figure du singe tentateur est associée aux « séductions du langage » trompant le monde. De l'autre côté, la figure d'un lion est à rapprocher de celle du Christ mort et ressuscité. Les protomés sont traités avec finesse en alliant la gravure aux modelés pour soutenir une tentative visant à obtenir le haut relief. La culture savante existe seulement ici. Autant le forgeron travaillant aux pentures est anonyme, autant l'orfèvre réalisant les heurtoirs est connu : *Giraud m'a fait*. Le résultat est donc le même en sculpture et en travail du métal – la sortie de

l'anonymat – pourvu que la culture savante trouve ces équivalents dans le domaine artistique : inscriptions latines, classicisme du traitement.

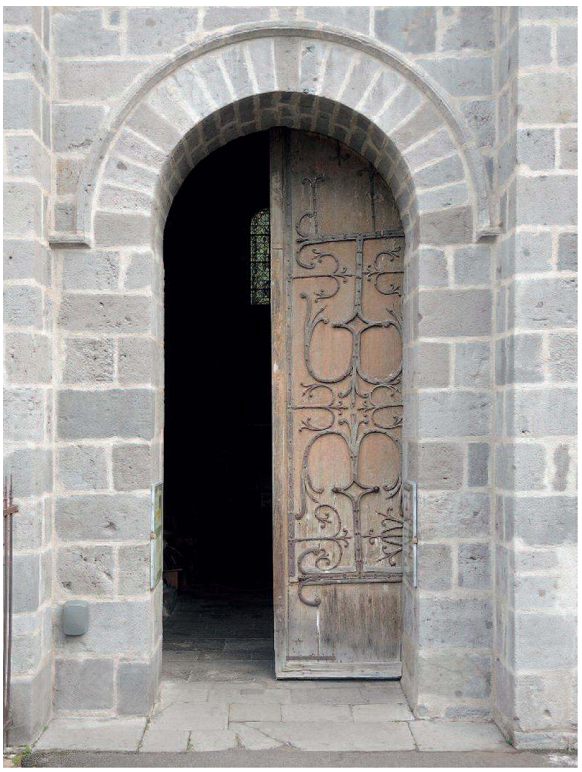


Fig. 8. Orcival (Puy-de-Dôme), église Notre-Dame-des-Fers, grand portail sud (cl. B. Phalip).

17 À Orcival (Puy-de-Dôme), trois portes conservent leurs ferrures avec des motifs en fer à cheval bien reconnaissables, des fleurons, des palmettes et des têtes animales ou humaines. Aucun de ces portails ne possède de chapiteau ou linteau sculpté. Les bois sont anciens et les parties inférieures ont été remplacées, faiblement restaurées ou remaniées selon les cas. En de multiples endroits, des traces de cuirs peints (rouge et crème) sont discernables, en partie coincés sous les fers. Des seuils hauts ont, en revanche, pu exister pour les trois portails. Le portail sud-est a vu ces ferrures démontées et remontées afin de faciliter l'aménagement d'une petite porte dans le grand vantail, trop lourd à manœuvrer dans l'usage quotidien. À ce propos, de multiples exemples sont susceptibles d'être considérés, à Auzon (Haute-Loire), Jaleyrac (Cantal) ou Saint-Dier d'Auvergne (Puy-de-Dôme), sans que cela soit limitatif, pour des portails systématiquement dépourvus de chapiteaux et de tympans sculptés, mais bien ornés de ces têtes humaines forgées, de figures animales et de motifs végétaux aux beaux enroulements (Fig. 8). Aussi, en reprenant les données du problème, nous ne pouvons que remarquer la faiblesse de la sculpture figurée savante sur pierre en dehors de la seigneurie ecclésiastique des plaines de Clermont. Y compris, la seigneurie ecclésiastique des montagnes du Puy reste peu sensible à cette sculpture et à la figuration sur pierre, à la cathédrale, comme dans les principales abbatiales du diocèse. Cela témoigne à la fois d'une très grande vivacité de la production en fer forgé, en incluant des figures en relief, mais aussi les vantaux de bois travaillés en méplat qui admettent plus franchement des scènes historiées et des inscriptions dédicatoires.



Fig. 9. Saint-Dier-D'Auvergne (Puy-de-Dôme), église prieurale, détail d'une tête (cl. B. Phalip).

18 À ce propos toujours, les textes sont muets. La seule mention probable de ferrures dans le diocèse de Clermont est celle qui est présente dans le texte de la *Vision du moine Robert* datant des environs de l'an Mil (circa 984 ; Ms. 145, BCIU Clermont-Ferrand). Grâce à ce document, on sait que les portes de la cathédrale sont hautes et larges et que sur chacune d'elles se voient « deux roues d'une taille extraordinaire. Sous chacune de ces roues on en voyait trois autres et, au milieu des roues, un arrondi en forme de croix d'une taille extraordinaire ». Les vantaux sont alors décrits blancs (de l'apparence du marbre blanc) et les roues vertes, bleues et rouges[8]. Il s'agit là, bien sûr, d'une description onirique de la cathédrale de Clermont reconstruite à ce moment-là, en insistant sur la richesse de l'iconographie sculptée savante des milieux clermontois qui reçoit si peu d'écho dans les diocèses du Massif Central. Seule la vallée de l'Allier y est sensible. Les pays de moyenne montagne paraissent privilégier le travail du fer forgé et les vantaux figurés et sculptés en réserve, sans qu'ils soient adossés au travail de la figure savante sur pierre (Fig. 9). Paradoxalement, Notre-Dame-du-Port, exemple emblématique pour toute une région, est un échec patent. Néanmoins, nous en avons perdu les vantaux des deux portails et il est probable qu'ils fussent pourvus de ferrures et de pentures. Les quelques vestiges de ferrures conservés au Musée Roger Quillot de Montferrand à Clermont-Ferrand en sont peut-être la trace ténue. Aussi, afin d'en évoquer peut-être la réalité, nous ne pouvons plus observer que les représentations très précises présentes sur le tympan du portail principal de Sainte-Foy de Conques (circa 1135). À la liaison entre les deux linteaux pentagonaux, anges et diables se partagent les défunts, élus ou réprouvés. Dans la partie droite de l'Enfer, comme dans la partie gauche du Paradis, deux portes sont précisément représentées. La porte du Paradis est semi-circulaire dans sa partie supérieure et abondamment pourvue en ferrures et pentures fortement ornées de nervures, d'enroulements et de palmettes. Des précisions sont également données à propos des loquets métalliques et de serrures parfaitement reconnaissables. La porte de l'Enfer est plus simple, rectangulaire et pourvue de fers peu ouvragés.

19 Plus tardive, la plaque funéraire conservée dans l'église de Chénérailles (Creuse) et dite « Tombeau de Barthélémy de la Place », date du premier quart du XIV[e] siècle. Elle

montre un portail gothique pourvu de deux vantaux. Présentés fermés, ces vantaux possèdent des ferrures et une barre coulissante munie d'un anneau de préhension. En dépit de conditions d'observation peu optimales à propos des églises médiévales du Massif Central (restaurations, modifications), et à en juger par les vestiges existants et les habitudes présentes dans l'architecture propre aux laïcs (châteaux, logis), la fermeture habituelle des vantaux se fait grâce à ces barres coulissantes. Munies d'anneaux métalliques, ces dernières peuvent être glissées ou retirées de leur logement interne aux murs des ébrasements. Enfin, à la remarque émise à propos de la difficulté d'ouvrir ou de fermer les vantaux très lourds de certaines portes (400 cm de haut pour Orcival), on peut répondre par l'usage habituel de petites portes d'accès permettant de manœuvrer ensuite les lourds vantaux de l'intérieur. Des gardiens, présents dans tous les textes médiévaux (Saint-Pierre-et-Paul de Souvigny, Sainte-Foy de Conques), étaient probablement attachés au temps de l'ouverture et à celui de la fermeture des portes[9].

NOTES DE BAS DE PAGE

1. PHALIP B., *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'exemple de l'ancien diocèse de Clermont. Face aux élites, une approche des "simples" et de leurs œuvres*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université Clermont-Auvergne 2001, 12 vol., synthèse et monographies correspondantes.

2. *ID.*, *Auvergne romane*, Dijon : Faton, 2013, p. 88-93.

3. FOURNIER P.-F., « Clermont-Ferrand au VI^e^ siècle : Recherches sur la topographie de la ville », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 128-2, 1970, p. 327 ; CABRERO-RAVEL L., *Notre-Dame-du-Port et la sculpture ornementale des églises d'Auvergne, les chapiteaux corinthiens et leurs dérivés (fin XI^e^–XII^e^)*, thèse de doctorat sous la direction d'E. Vergnolle, Besançon, Université de Franche-Comté, 1995.

4. ROUX C., *La pierre et le seuil, portails romans en Haute-Auvergne*. Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2004 (*Études sur le Massif Central*) ; *EAD.*, *Portails romans de Haute-Auvergne, études de sites*, Aurillac, *Société des lettres, sciences et arts "La Haute Auvergne,* 2005 (*Mémoires*, 10).

5. CAHN W., *The Romanesque wooden Doors of Auvergne*, New York, Archaeological Institute of America-College Art Association of America, 1974 (Monography, 30) ; DELAINE M.-N., *Les pentures de portes médiévales dans le centre de la France*, Clermont-Ferrand : Association des amis des universités de *Clermont-Ferrand,* Revue d'Auvergne, 88-2, 1974 ; *Vantaux d'églises*, s.l., Centre de Recherches sur les Monuments Historiques, s.d., vol. A1 (les portes en bois sculpté).

6. CAHN W., in BARRAL I ALTET X. dir., *La cathédrale du Puy-en-Velay*, Paris, Éditions du Patrimoine-Skira-Seuil, 2000, p. 255, 260-263.

7. *Vantaux d'églises*, s.l., Centre de Recherches sur les Monuments Historiques, s.d., vol. B1 et B2 (les ferrures et pentures).

8. PHALIP B. et MAQUET A., « La vision du moine Robert », in SIMON H. dir., *DOMPNIER B.*, FLAURAUD V., LUNEAU J.-F. et PHALIP B. *éd.*, *Clermont, l'âme de l'Auvergne*, Strasbourg, La Nuée Bleue-Place des Victoires, 2014, p. 50–51 (La grâce d'une cathédrale).

9. PHALIP B., CHEVALIER P. et MAQUET A. éd., *Souvigny (Allier), La prieurale et le prieuré*, Clermont-Ferrand, Services de l'Inventaire des Monuments Historiques et Sites-Conseil Régional Auvergne, 2012 (Cahiers du Patrimoine, Auvergne) ; BOUILLET A., *Liber miraculorum Sancte Fidis*, Paris : Picard, 1897 ; *ID.* et SERVIÈRES L., *Sainte Foy, Vierge et martyre*, Rodez, Carrère, 1900 ; *Livre des miracles de Sainte Foy 1094-1994 - traduction des textes*, Sélestat, Les amis de la bibliothèque humaniste de Sélestat éd., s.d.

RÉSUMÉS

La collégiale Notre-Dame-du-Port, construite entre 1130 et 1190, est connue pour son architecture, sa sculpture et son portail sud. Cependant, la richesse de son iconographie savante reçoit peu d'écho dans les diocèses du Massif Central. Seule la vallée de l'Allier (Limagne) y est réceptive et se façonne par son terrain fertile et sa position, se définissant comme une épine plantée dans un pays de moyenne montagne. Presque partout ailleurs, en effet, les portails sont presque sans image, sans tympan sculpté et, la plupart du temps, sans chapiteaux figurés. Dans les montagnes de l'est, en revanche, les vantaux de porte sont préférablement sculptés (Le-Puy-en-Velay), tandis que dans les montagnes de l'ouest, on choisit d'équiper les vantaux de ferronnerie et de charnières de porte. Alors que les églises de la grande plaine de l'Allier, épine dorsale du diocèse de Clermont, privilégient une iconographie complexe et une présentation figurative, les églises de montagne sont ornées de figures profanes ou d'un décor végétal. Paradoxalement, Notre-Dame-du-Port, exemple emblématique pour toute une région, repris de la même manière par les manuels universitaires d'histoire de l'art, est un échec. L'exposition figurative grossièrement forgée et la sculpture en bois sculpté semblent avoir vaincu les beaux-arts, qui se sont développés dans l'environnement proche de l'évêque de Clermont. Alors que la vallée semble "figurative", les montagnes sont essentiellement "aniconiques".

The collegiate church Notre-Dame-du-Port, built between 1130 and 1190, is known for its architecture, its sculpture and its south portal. However, the richness of its scholarly iconography receives little echo in the dioceses of the Massif Central. Only the valley of the Allier (Limagne) is receptive there and is shaped by its fertile ground and position, defining itself like a thorn planted in a country of medium mountain. Almost everywhere else, in fact, the portals are almost imageless, without carved tympanum and, most of the time, without figural capitals. In the eastern mountains on the other hand, door leaves are preferably carved (Le-Puy-en-Velay), while in the western mountains they choose to equip the leaves with ironwork and door hinges. While the churches of the river Allier great plain, backbone of the diocese of Clermont, favor a complex iconography and figural presentation, mountain churches are arranged with profane figures or plant decor. Paradoxically, Notre-Dame-du-Port, an emblematic example for an entire region, which has been taken up in a similar way by university art history textbooks, is a failure. The roughly forged figural display and the wooden carved sculpture seem to have overcome fine art, which developed in the close environment of the bishop of Clermont. While the valley seems "figurative", the mountains are essentially "aniconic".

INDEX

Mots-clés : Notre-Dame-du-Port, portail roman, Massif Central, vantaux sculptés, pentures et ferrures de porte
Keywords : Notre-Dame-du-Port, Romanesque portal, Massif Central, carved door leaves, iron door hinges and fittings

AUTEUR

Bruno Phalip
Professeur émérite en histoire de l'art et archéologie médiévales, Université Clermont Auvergne.
bruno.phalip@uca.fr

Inédits

Marteau-taillant et bretture, taille de pierre, forces productives et moyens de production dans les diocèses centraux de la France capétienne (Limoges, le Puy, Clermont et Nevers ; fin Xe-début XIIIe siècle)

Bruno Phalip

NOTE DE L'ÉDITEUR

Ce texte de 2015, resté jusqu'ici inédit, est issu d'une présentation au colloque international « La main-le geste, l'outil-la trace. Tailler la pierre au Moyen Âge (XIIe-XIIIe siècles) », organisé les 18-19 octobre 2012 à la Maison de la recherche de Lille par Arnaud Timbert et dont nous rappelons ici l'annonce en guise de chapeau introductif.
« La main-le geste, l'outil-la trace », ce titre se compose de deux couples qui se lient d'une intimité consanguine dont la recherche souhaite, sinon délimiter les contours, tout du moins mesurer les conjonctions et les éventuelles cognations.
« Tailler la pierre au Moyen Âge (XIIe-XIIIe siècles) » est le sous-titre qui détermine l'action, désigne l'objet et délimite un temps resserré qui devient un lieu commun pour le chercheur, un lieu de partage dans la diversité spatiale qui fait la multiplicité culturelle de cette période.
L'étude de la technicité du tailleur de pierre et de son outillage a connu, depuis la publication de l'ouvrage de Jean-Claude Bessac en 1993, un développement quantifiable à la faveur des nombreuses publications produites sur le sujet et à l'éventail chronologique qu'elles recouvrent (VIe-XVIe siècles). Ce défrichement global permet

aujourd'hui de concentrer la prospection sur des périodes choisies. La classification des techniques et l'affinement des chronologies restent en effet indispensables. Aussi ce colloque a-t-il pour objectif de préciser les chronologies hétérogènes qui innervent l'histoire des outils (taillant droit, polka, taillant bretté, gradine, ciseau, marteau-têtu, ripe et autres) propres au tailleur de pierre des XII^e^ et XIII^e^ siècles.
L'apparition tardive de certains d'entre eux, comme le taillant bretté et la ripe, et la prédominance comme la relative pérennité d'autres, tels que le taillant droit et la polka – et inversement selon les régions – dévoilent la polychronie et la complexité du sujet. Cette réalité résulte de divers phénomènes liés aux traditions régionales, aux mutations technologiques de la métallurgie, au déterminisme géologique, au degré de préfabrication des modules, à la qualité des savoir-faire et à la performance de leur transmission. Cette réalité peut enfin, au-delà de ces aspects liés au chantier, résulter d'une démarche historiciste réfléchie comme d'une consciente ou inconsciente acculturation. L'objet du colloque envisagé sera d'investir l'outillage à travers tous ces facteurs sur un espace large permettant, de la mer du Nord aux côtes méditerranéennes, d'apprécier les particularités régionales, les échanges et les transferts – en marge ou en accompagnement des formes – mais aussi les mutations et les adaptations des outils du tailleur de pierre.
L'approche d'un tel sujet ne peut cependant se limiter à l'étude strictement matérielle. Aussi ce colloque invitera à se rendre au-delà « des résidus morts » des gestes pour remonter les veines de la trace. En écho à Marcel Jousse, il conviendra ainsi d'envisager dans sa diversité cet outil « vivant » qu'est le geste humain. Au-delà de l'empreinte de l'outil, il y a en effet l'homme de métier, son *ductus*, ses habitudes, son expérience, sa culture propre et celle de son ou de ses milieux, de son ou de ses groupes. Aussi ce colloque ne saurait-il évoluer en marge d'une anthropologie du geste autant qu'il ne saurait se passer des informations fournies, en la matière, par l'archéologie expérimentale.
Enfin, quittant l'individu faiseur de gestes et fabricateur de traces, l'étude de la taille de la pierre doit également nous inciter à appréhender sa réception par le regard médiéval. La trace, qui résulte parfois d'une réflexion sur la plastique murale, peut avoir une valeur graphique à vocation ornementale : elle est motif. Aussi conviendra-t-il de réévaluer la place et le rôle des traces dites « décoratives ». Elles sont trop souvent entendues comme subordonnées à l'objet qu'elles ornent, quand elles peuvent appartenir à un tout, participer à l'articulation plastique de l'espace et être pensées comme moyen de médiation, menant ainsi du producteur au receveur d'aspects, de formes et de sens. (A. Timbert)

1 Les chrono-typologies, perçues ici ou là en Europe occidentale, prennent souvent un aspect hétérogène tant les territoires et les hommes qui y sont brassés, reçoivent diversement et inégalement les technologies. Leur lecture et leur interprétation en sont, par ailleurs, délicates car les études peuvent être considérées comme rares ou plus exactement insuffisamment problématisées. Ainsi, l'examen d'édifices des pays centraux (duchés d'Aquitaine et de Bourgogne), datés de la fin du X^e^ siècle et du début du XI^e^ siècle, aide à la constitution d'un corpus représentatif à l'interface entre les mondes antiques (Fig. 1) et médiévaux. En seconde phase, la séquence XI^e^-fin XII^e^ siècle peut être considérée comme celle de la réémergence d'une culture technique pétrie de romanité latente. Enfin, la séquence fin XII^e^-début XIII^e^ siècle est celle des bouleversements par l'irruption des technologies septentrionales françaises et

« gothiques ». Les matériaux utilisés, les cultures, habitudes et gestes n'y pourront rien. L'économie du travail antique disparaît, les sociétés aquitaines s'affaissent alors, écrasées par les modes de production septentrionaux. La disparition du signe lapidaire et l'utilisation partielle du taillant bretté en sont les marqueurs, concomitants d'une taille « peignée ».



Fig.1. Puy-de-Dôme, temple de Mercure (63), taille antique au marteau-taillant et au ciseau large (cl. B. Phalip).

2 D'un point de vue épistémologique, s'il faut faire état d'une incidence géographique, l'effet pétrographique est plus important encore. Effectivement, à considérer les champs d'étude situés dans le Limousin, les granits dominent largement, hors du bassin de Brive-la-Gaillarde. Cependant, ils ne conservent aucune trace de taille et n'incitent guère le chercheur à former son regard à ces questions technologiques. De même, les basaltes, et bon nombre de trachytes, autorisent peu d'observations, en dépit de l'usage précoce du moyen appareil régulier. Ce sont les études menées dans la crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand (1999-2003) qui ont été révélatrices de l'absolue nécessité d'appréhender l'archéologie des traces d'outils. Dans sa partie occidentale, la salle centrale (fin X^{e}-début XI^{e} siècle) de cette crypte réutilise de nombreux blocs antiques retaillés en grand appareil (primitivement posé à sec), ce qui a généré de nouveaux champs d'étude formateurs : largeur des lames, type d'impacts, inclinaison et organisation de la frappe. À l'inverse, la partie orientale est construite en moyen appareil, dont la pose des blocs n'oblige plus à la mécanisation (levage). Autour de l'an mil, un seuil technologique est ainsi atteint, qui oblige à réorganiser le chantier, la taille et à redéfinir la place sociale de l'ouvrier qualifié. Ces premières études ont donc conduit à chercher des marqueurs techniques, pourvu qu'ils concernent des édifices utilisant des matériaux piégeant la trace du geste, comme l'impact de l'outil. Ce sont dans la région étudiée les arkoses, les dômites, certains trachytes, de rares calcaires et les andésites. Fort de cette expérience et des premières observations, des chantiers de restauration sont venus opportunément apporter les bases de données recherchées. Des séries brèves, mais continues, étaient alors disponibles : Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, Saint-Austremoine d'Issoire, Notre-Dame-des-Fers à Orcival, Saint-Nectaire, Saint-Julien de Brioude, Saints-Pierre-et-Paul à Souvigny, Saint-Sébastien de

Manglieu, mais aussi les logis et châteaux de Tournoël, Murol, Montferrand, Mauzun ou Coppel (Saint-Julien-de-Coppel) ; la cathédrale du Puy-en-Velay, Saint-Michel d'Aiguilhe, Saint-Germain-Laprade ; Uzerche, Beaulieu, Collonges-la-Rouge, Évaux-les-Bains… Les séries étant, manquaient les outils.

3 Actuellement, la lame d'un marteau-taillant mesure environ sept centimètres pour les marteaux légers, comme pour les plus lourds (3,5 à 5 kg, 28 à 43 cm en longueur pour le fer à deux lames, 45 à 60 cm de longueur de manche). Toutefois, des lames plus larges existent, pouvant atteindre de quinze à dix-huit centimètres de longueur, principalement dans les carrières ou sur les chantiers exceptionnels de restauration pour des monuments antiques. Ces largeurs de lames, les dimensions et le poids des outils, dépendent donc de la surface à travailler et du module de pierre envisagé[1]. Le grand appareil suscite logiquement l'usage d'un outil lourd, tandis que le moyen appareil appelle une certaine modestie. En dehors de ces caractéristiques générales, il faut également considérer qu'il existe une relation de cause à effet entre un geste court, rapide et un outil léger bien entretenu. Pour que la taille soit légère et maîtrisée, cela nécessite une lame forgée régulièrement et soigneusement ; le résultat est caractérisé par de fins sillons serrés, des butées (arêtes[2]) peu prononcées et une faible levée de marteau (une quinzaine de centimètres) permettant d'accroître le nombre d'impacts précis. *A fortiori*, moins la lame est forgée et plus la lame émoussée nécessite de lever plus haut le marteau (une trentaine de centimètres) ; cette frappe plus prononcée implique fatigue et imprécision des marques aux sillons épais plus espacés. Il s'agit alors de postuler ici le fait que le geste (maniement, amplitude), la longueur d'une lame (longueur et « surface » de frappe), le poids d'un outil (sa levée et la cadence), son étape de forgeage (prise de conscience de la relation usure / rythme de l'entretien / rapidité d'exécution) sont un résultat ou un symptôme, le produit d'une société inscrite dans le temps et non des invariants.

4 Des environs de l'an mil jusque dans le troisième quart du XII^e^ siècle, dans les diocèses de Clermont, Nevers, Limoges comme du Puy[3], le marteau-taillant domine et les traces laissées sont irrégulières, aux sillons profonds et aux larges butées (Fig. 2, 3 et 4). Les lignes de frappe sont visibles environ tous les centimètres (entre axe, du sommet d'une butée à l'autre sommet) en deux larges bandeaux, pour une organisation en arêtes de poisson ou « feuilles de fougères ». Cette taille se rencontre pour des calcaires (Nevers ; 58), des grès (Beaulieu, Collonges-la-Rouge ; 19), des arkoses (Clermont, Souvigny, Issoire ; 63), des dômites et des trachytes (Clermont, Orcival, Saint-Nectaire ; 63). Les arkoses – en particulier – sont dures et à gros grains irréguliers. Dans tous les cas, la taille se fait à 45° (angle résultant de la position de la lame par rapport à la surface[4]) ; le bloc épannelé ou dégrossi est placé à plat avant dégauchissage et taille. Les traces courtes sont bien marquées, parfois irrégulières « en éventail » avec des tendances à la régularisation : 0,5 à 3-4 cm de « glissé » avant l'arête. Depuis la fin du X^e^ siècle jusqu'au début du XI^e^ siècle, la rationalité de la taille est peu apparente[5] ; les reprises sont nombreuses et les tailles en « éventail » très présentes. En seconde phase, la séquence XI^e^-fin XII^e^ siècles est celle de la régularisation et de la prise de conscience d'une rationalité de la frappe aboutissant à la disparition de la taille en « éventail »[6]. Pour ces deux séquences, la question peut être posée de l'existence d'une grande unité de travail et d'outillage, d'une même culture du geste, pour les carriers et les tailleurs de pierre utilisant des marteaux-taillants à larges lames (quinze à dix-huit centimètres), outils lourds (4 à 5 kg) et de fortes dimensions (manche et lame). Cela signale sans doute une

forte proximité et une importante perméabilité entre le travail et les fonctions du carrier d'une part, celles du tailleur de pierre d'autre part. Il semble que les principes généraux du travail de ce dernier dépendent largement du premier, à tel point que l'on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une seule et même personne chargée de l'extraction, puis de la taille des blocs. Cela supposerait à la fois une possible pénurie de main-d'œuvre impliquant une polyvalence marquée[7], la prééminence d'une définition et d'une pensée du travail issues d'un milieu à la fois ouvrier (extraction, carrier, transport) et rural. La phase de spécialisation du travail et de séparation des fonctions signalerait ensuite l'affirmation, puis la prééminence, d'un milieu périurbain où l'on produirait différemment. Du point de vue des marqueurs économiques, nous aurions là une trace possible du passage d'une économie extensive répondant largement aux besoins par une production lente dans le cadre d'un travail polyvalent, à une économie intensive au caractère spéculatif plus affirmé où l'homme producteur est spécialisé. Cette dernière évolution peut se pressentir dans les deux derniers quarts du XII^{e} siècle, avant de voir le phénomène s'amplifier ensuite.



Fig. 2. Mozac, église abbatiale Saint-Pierre, tour-porche carolingienne (IX^{e}-X^{e} siècles), taille brochée et remploi antique (cl. D. Morel).

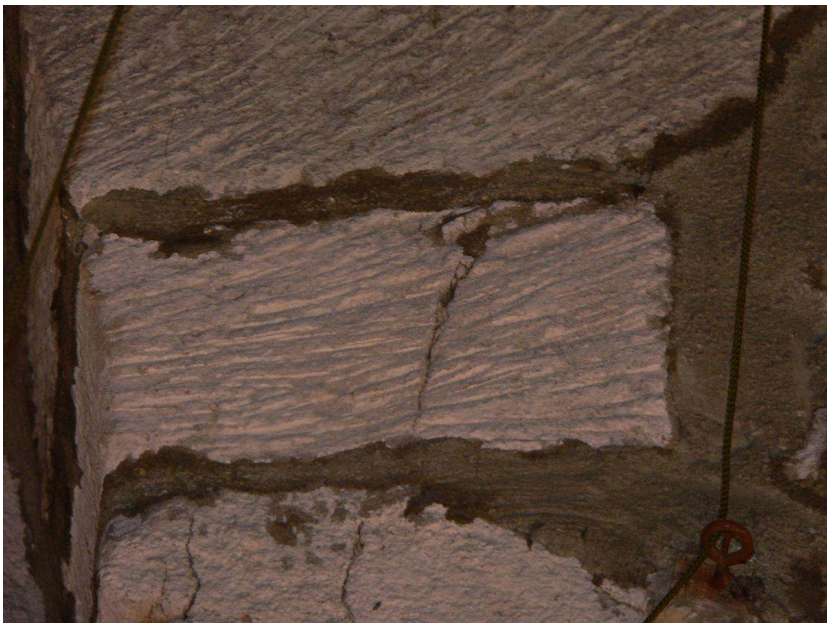


Fig. 3. Église de Saint-Germain-Laprade (43), taille désordonnée de la fin du X^e siècle au marteau-taillant (cl. D. Morel).



Fig. 4. Église Notre-Dame-du-Port (Clermont-Ferrand, 63), face de pose antique (à droite) d'un remploi retaillé dans le second tiers du XII^e siècle (à gauche), marteau-taillant, taille en feuille de fougère en deux larges bandeaux (cl. D. Morel).

5 Dans le courant des troisième et quatrième quarts du XII^e siècle, en coïncidence avec l'adoption progressive des techniques gothiques, des hommes rompus à celles-ci viennent des pays septentrionaux (Île de France, duché de Bourgogne ou Picardie) ou des pays Plantagenêt (duché d'Aquitaine, Anjou) contribuer à former des équipes théoriquement moins mobiles[8], mais réceptives. Quelques sites, peu nombreux du diocèse de Clermont (parties supérieures de Notre-Dame d'Orcival, 63 ; nef et chevet d'Augnat, 63 ; portail de l'église d'Alleuze, 15 ; maisons à arcades de Montferrand, 63),

témoignent d'autres façons de travailler et montrent des faces de parements traitées différemment, pour des carreaux néanmoins équivalents dans leurs dimensions (27-32 cm de hauteur d'assise pour une longueur moyenne de 45-50 cm). L'arkose à grains fins, largement adoptée dans les années 1100 à 1175, est progressivement abandonnée au profit des trachy-andésites et andésites. Parallèlement, la taille en feuille de fougère disparaît brusquement, de manière quasi-uniforme sur tout le territoire du diocèse de Clermont. Les faces de parement sont plus régulièrement taillées et régularisées. Cette taille s'opère toujours au marteau-taillant, mais sa lame est moins large. L'outil étant plus léger, la frappe se fait plus précise et ne nécessite plus autant de levée. Moins large, la lame est probablement mieux forgée et plus souvent, comme les traces visibles le prouvent amplement par leur finesse. Cette pratique remplace désormais celle d'une frappe effectuée à l'aide d'un marteau-taillant à lame émoussée, plus lente dans son maniement, plus fatigante et donnant des sillons épais, de l'ordre d'un centimètre en moyenne. Désormais, au contraire, les gestes sont plus rapides, serrés et précis, de l'ordre de cinq à sept par centimètre. La taille (angle de frappe) se fait toujours à 45° par rapport à la face de parement. Auparavant, la taille en feuille de fougère impliquait la pose à l'horizontale du bloc accompagné du tailleur de pierre placé de biais, afin d'aboutir à un geste impliquant une frappe à 45°. Désormais, cela n'est plus le cas. Le bloc est calé, incliné à 45°, et le tailleur de pierre placé face aux bords du carreau (à la perpendiculaire). Parallèlement, l'outil est allégé (3,5 à 4 kg) et sa lame mieux forgée, plus acérée, est plus courte, de l'ordre de sept centimètres en moyenne. La précision du geste est privilégiée pour la face de parement, tandis que rien ne change pour les autres faces travaillées au marteau-têtu ou à la polka. Selon la hauteur du carreau, quatre à cinq bandeaux de frappe sont alors nécessaires (Orcival, Augnat, Alleuze, Montferrand). Ces derniers peuvent alors être suffisamment et soigneusement chevauchés pour n'être finalement plus perceptibles. La taille est alors comme « peignée » très régulièrement (Fig. 5). Les arêtes de butée issues de la frappe sont inférieures au millimètre, alors qu'auparavant, un sillon pouvait être profond de deux à trois millimètres (sans compter qu'un travail décoratif au poinçon ou broche pouvait s'y ajouter ; Issoire, Souvigny). Dans le premier cas (deux bandeaux, taille en feuille de fougère), deux à trois cents coups pouvaient venir à bout d'une face de parement de carreau de trente sur quarante centimètres. Dans le second cas, la nouvelle technique de taille chevauchée sur quatre ou cinq bandeaux au moins implique mille cinq cents à deux mille frappes.



Fig. 5. Clermont-Ferrand, cathédrale, parties hautes du chevet, fin XIII^e siècle, marteau-taillant, taille « peignée » en quatre ou cinq bandeaux se chevauchant et liseré périmétrique (cl. B. Phalip).

6 L'apparence est – à première vue – défavorable aux nouvelles techniques de taille, pour l'instant très minoritaires. Une poignée d'édifices s'en réclame, alors que des centaines d'églises, de tours seigneuriales et de logis pérennisent des usages qu'il faut peut-être qualifier de « méridionaux ». Néanmoins, à partir des années 1220-1300, justement à la suite de la conquête française (1213-1214), cette taille verticale, organisée perpendiculairement aux longs côtés, s'impose avec les trachy-andésites, pour un bloc taillé, incliné à 45°, sur quatre ou cinq bandeaux. Le nombre de coups est six fois plus élevé, mais l'outil est plus léger (passant d'une lame de 18 à 7 cm), levé moins haut (passant de 25 à 30 cm à une levée de 10 à 15 cm). La taille est alors moins fatigante, précise et sans doute plus efficace en termes de rapidité.

7 Par ailleurs, les matériaux cités (grès, arkoses, dômites, andésites, trachytes) sont abrasifs pour l'outil et le tranchant de la lame. À partir du dernier quart du XII^e siècle, des chantiers de la seigneurie de Bourbon (Souvigny) montrent alors l'usage de la bretture, pourvu qu'elle soit associée au calcaire (Fig. 6). Sans parler de déterminisme, l'incidence géologique importe et cet usage de la bretture résulte justement de la présence des calcaires (Chaptuzat, 03) dans le nord du diocèse de Clermont[9]. En revanche, en Auvergne, Limousin ou Velay, cette évolution est marquée par l'abandon net et implacable du signe lapidaire. Son apparition et les débuts de son usage coïncident avec celui du moyen appareil régulier. Dans le dernier tiers du XI^e siècle, la prieurale clunisienne de Saint-Étienne de Nevers en développe l'emploi. Les signes y sont nombreux, de grandes dimensions, mais l'exemple reste très exceptionnel. Ainsi, l'église abbatiale Saint-Ménélée de Menat n'en connaît que deux ou trois sur quelques dizaines de carreaux. Il n'en va plus de même dans les grands chantiers situés dans la

mouvance épiscopale de Clermont. Plusieurs dizaines de signes sont connus de part et d'autre de la vallée de l'Allier (Issoire, Clermont, Orcival, Cournon, Brioude, Souvigny, etc.). Ce sont ainsi plusieurs milliers de signes utilisés le long de la Voie Regordane et ses proches abords entre les années 1120 et 1200. Ensuite, on passe à des parements exempts de signes. La disparition est brutale pour le chantier ecclésiastique. De son côté, le chantier laïc ne connaît pas ces développements. Aucun logis et aucune tour seigneuriale n'utilise le signe lapidaire, alors même que le moyen appareil régulier est omniprésent dans la moitié méridionale du diocèse de Clermont. Il faut ajouter que les bandeaux en feuille de fougère y sont rares et que – bien souvent –, la taille est simplement oblique et médiocrement régulière. Les enjeux sont différents et ne donnent pas aux tailleurs de pierre la possibilité de valoriser leurs qualifications dans un chantier où les parements sont lisses, sans particularité de modénature ou de sculpture. De plus, les contraintes sont fortes puisque ce chantier laïc fait appel à la corvée paysanne et donc à la polyvalence des qualifications : manœuvres, charrois, maçonnerie commune. Enfin, dans le second quart du XIII^e^ siècle, les tours royales ou celles de ses vassaux directs, à Tournoël, Montpeyroux ou Coppel (63), utilisent rarement le moyen appareil régulier (chaînages horizontaux et baies). Le signe lapidaire y a – là encore – disparu, alors même que la taille « peignée » aux sillons très serrée y est omniprésente. Elle se retrouve d'ailleurs dans quelques logis datables de cette période à Montferrand pour des élévations « aqueducs » caractéristiques[10]. Ces signes lapidaires réapparaissent épisodiquement ensuite, dans les années 1270-1300, pour un chantier royal à Ravel (63) et un chantier de grand laïc à Bourbon-l'Archambault (03). Leur nombre se réduira à quelques dizaines, tout au plus, et la bretture ne s'imposera jamais dans le Massif Central[11].



Fig. 6. Souvigny (Allier), prieurale saints-Pierre-et-Paul, barrière liturgique du troisième quart du XII^e^ siècle, traces brettées sur le lit de pose d'une des plaques (cl. P. Dubois).

8 En conclusion, nous pourrions entrevoir des liens sans doute indéfectibles entre phases de régularisation de la taille de pierre et vitesse d'exécution. Si les matériaux importent[12], l'efficacité dans la production est condition de l'accroissement de la productivité. Ce rapport de l'efficacité à la rationalité des gestes est alors significatif dans le Massif Central de transferts de technologies, liés à la taille de pierre, à sa mise en œuvre, comme aux modules choisis. Par acculturation, les techniques de taille de

pierre antiques sont d'emblée venues nourrir les réalités du haut Moyen Âge (Manglieu, 63), avant de capter les attentions des ouvriers qualifiés des XI^e^ et XII^e^ siècles. Ce faisant, la conquête française du début du XIII^e^ siècle est préparée dès le milieu du XII^e^ siècle grâce à des techniques gothiques pourtant mal acceptées en Auvergne, sauf – pour l'essentiel – dans le tiers nord du diocèse primitif de Clermont[13]. Cette phase d'acculturation est plus lente et imparfaitement perceptible, si on la compare à la période antique. Ses technologies y sont présentes de manière plus régulière sur le territoire des cités gauloises des Lémovices, des Vellaves, des Arvernes, comme celle des Éduens. La taille de pierre s'en ressent en étant adoptée largement, selon des techniques très proches les unes des autres : Temple de Mercure du Puy-de-Dôme (63), Clermont (63), Mont-Dore (63), Aurillac (Aron, 15), Brioude (43), Le-Puy (43) et Saint-Paulien / *Ruessium* (43), Néris-les-Bains (03), Limoges (87) et sites plus modestes du département de la Creuse (Ahun, Glénic)[14]. Si la romanisation apporte brutalement la maçonnerie, la mise en œuvre à sec et la taille complexe, la « francisation », par adoption de technologies propres aux espaces capétiens, est plus timide dans ses effets et conséquences. Une poignée d'édifices est concernée avant le milieu du XIII^e^ siècle et quelques dizaines ensuite[15]. Cette réticence est sans doute en partie fondée sur des milieux géographiques et des cultures, mais peut-être plus encore sur une économie extensive (hors Limagne) bien différenciée du caractère intensif des économies des pays septentrionaux. En ce sens, la taille en feuille de fougère, présente jusque dans les années 1200-1220 dans le Massif Central, pourrait bien être une des manifestations de cette économie extensive des pays méridionaux aux productivités relatives, tandis que la taille « peignée » du milieu du XIII^e^ siècle serait l'expression des exigences des économies intensives des pays septentrionaux. Enfin, de manière exacerbée, mais assez exceptionnelle, la taille « brettée », rencontrée au nord du diocèse de Clermont, serait à la fois significative d'un temps de redécouverte de la taille antique (Franche-Comté, Provence et terres d'Empire…), comme d'un prolongement technologique répondant et renforçant les finalités « intensives » (Picardie, Île-de-France, seigneurie de Bourbon…). Cette caractérisation propre à la taille de pierre se retrouve adossée à l'adoption des technologies « gothiques » et, en particulier, de celles liées à la charpenterie : le chevron-formant-ferme et l'enrayure étant alors préférés à la ferme latine. Les chronologies sont identiques puisque les premières charpentes de culture technique septentrionale sont repérables dans la première moitié du XIII^e^ siècle : Manglieu (abbatiale, chevet, 63), Ravel (château, salle des États, 63), Vauclair (église, Molompize, 15). Paradoxalement, le signe lapidaire (1075-1200), qui signifie la sortie de l'anonymat pour les tailleurs de pierre des chantiers du Val d'Allier, dans un milieu irrigué par les cultures urbaines et l'expression du pouvoir épiscopal, disparaît après la conquête royale. L'anonymat est alors conditionné par une nouvelle culture du travail et l'organisation sociale du chantier. L'efficacité et la production sont à ce prix.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Cette réflexion est née notamment d'un entretien avec Max Zykla, ancien tailleur de pierre, le 4 août 2012 à Montmorin (Les Robertins, 63). Toutes nos rencontres ont été fructueuses et je l'en remercie par ce texte.

2. Sauf à considérer une taille à percussion verticale, l'angle pris par la lame implique une surface régulière « glissée » et une butée qui aboutit à un arrachage de matière formant une arête irrégulière.

3. Clermont-Ferrand (crypte de la cathédrale Notre-Dame, fin X^e^-début XI^e^ siècles ; 63), Chamalières (Notre-Dame, fin X^e^ siècle ; 63), Mozac (Saint-Pierre, IX^e^ siècle ; 63), Ris (Saint-Pierre, X^e^ siècle ; 63), Thiers (Saint-Symphorien, X^e^-XI^e^ siècles ; 63) ; Beaulieu (fin XI^e^ siècle ; 19), Collonges-la-Rouge (parties fin XI^e^ siècle ; 19), Évaux-les-Bains (parties début XI^e^ siècle ; 23), Uzerche (fin XI^e^ siècle ; 19) ; Nevers (Saint-Étienne, fin XI^e^ siècle ; 58) ; Le Puy (cathédrale Notre-Dame et baptistère Saint-Jean, V^e^-XI^e^ siècles ; 43), Saint-Germain-Laprade (Saint-Germain, XI^e^ siècle ; 43).

4. Cet angle est en fait « moyen » ; il peut mesurer entre 35° et 55°.

5. Crypte de la cathédrale de Clermont (63), tour-porche de Mozac (63), avant-nef et nef de Chamalières (63), tour de chevet de Saint-Germain-Laprade (43), tour-porche d'Évaux-les Bains (23), nef de Ris (63).

6. Étage de la tour-porche d'Évaux-les Bains (23), galilée, avant-nef et nef de Souvigny (03), tout de Collonges-la-Rouge (19), églises abbatiales de Beaulieu (19) et d'Uzerches (19), Saint-Symphorien de Thiers (63), Saints-Cyr-et-Julitte, Saint-Étienne et Saint-Sauveur de Nevers (58), Saint-Ménélée de Menat (63).

7. Polyvalence constatée en Provence où l'on va chercher des tailleurs de pierre formés dans un milieu essentiellement rural de moyenne montagne. La polyvalence saisonnière ou conjoncturelle semble de mise. Voir BLANC F., *Archéologie du bâti médiéval et moderne en Provence orientale*, thèse de doctorat sous la direction de F. Journot, Paris I, 2007, 2 vol., notamment pour Saint-Honorat de Lérins.

8. Cette mobilité nord/sud se note dans le cadre des chantiers « gothiques » du tiers septentrional du diocèse de Clermont et du diocèse de Nevers. Des mobilités est/ouest existent aussi par le biais d'une logique « aquitaine » et de liens avec les pays d'Empire et Lyon. Il faut, par ailleurs, noter la très faible présence des chantiers gothiques au sud de Clermont. Un chantier exceptionnel notable est celui de Saint-Julien de Brioude qui reste superbement isolé dans les deux-tiers sud du diocèse.

9. L'exemple de la barrière liturgique (en calcaire d'Apremont-sur-Allier ; 18), datant du troisième quart du XII^e^ siècle, de Saint-Pierre de Souvigny est éloquent par son usage parfaitement maîtrisé de la bretture. Cette dernière est bien attestée aux XII^e^ et XIII^e^ siècles dans la seigneurie de Bourbon et dans le duché de Nevers.

10. PHALIP B., *Seigneurs et bâtisseurs*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 1993-2000 ; *ID.*, « Les confins de la Haute et de la Basse-Auvergne au XII^e^ siècle », *Siècles*, *Cahiers du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »* , 5, 1997, p. 29-58 ; *ID.*, « Le château de Tournoël », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, CII-750,

juillet-septembre 2001, p. 187-199 ; ID., « Le château de Tournoël (63) », *Congrès de la Société Française d'Archéologie*, *Grande Limagne*, Paris, SFA, 2003, p. 437-443 ; ID., « Le château de Ravel (63) », *ibid.*, p. 325-332. ; ID., *Auvergne et Bourbonnais gothiques. Le cadre civil*, Paris, Picard, 2003 (France gothique) ; ID., *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'exemple de l'ancien diocèse de Clermont. Face aux élites, une approche des « simples » et de leurs œuvres*, HDR, Clermont-Ferrand II, 2001, 12 vol. ; MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre en Massif Central. Une nouvelle approche du chantier médiéval*, thèse de doctorat sous la direction de B. Phalip, Clermont-Ferrand II, 2009 ; DOPEUX S., *Montferrand, le bâti civil médiéval*, mémoire de Master 2 (dir. B. Phalip), Clermont-Ferrand II, 2013.

11. PHALIP B., « Les matériaux de la cité épiscopale, adoption, apprentissages et pratiques ; Clermont, III^e^-XIII^e^ siècles. », in LORENZ J., BLARY F., GÉLY J.-P. dir., *Construire la ville, Histoire urbaine de la pierre à bâtir*, Paris, Éditions du CTHS (CTHS Sciences, 14), 2014, p. 155-161 ; ID., « L'église de Saint-Germain-Laprade (Haute-Loire), architecture et Paix de Dieu », in BLONDEAU C., BOISSAVIT-CAMUS B., BOUCHERAT V., VOLTI P. éd., *'Ars Auro Gemmisque prior', Mélanges en hommage à Jean-Pierre Caillet*, Zagreb, IRCLAMA (Dissertationes et Monographiae, 6), p. 301-308 ; ID., *L'homme, le geste, l'outil et la main ; technologie de la pierre et production artistique dans le diocèse de Clermont (VI^e^-XII^e^ siècles),* in ALCOY R., ALLIOS D., BILOTTA M. A., GIANANDREA M. éd., *Le plaisir de l'art du Moyen Âge. Commande, production et réception de l'œuvre d'art. Mélanges en hommage à Xavier Barral i Altet*, Paris, Picard, p. 418-426 ; ID., « Construire au X^e^ siècle. Châteaux et lieux de culte », in BRUAND O. dir., *Châteaux, églises et seigneurs en Auvergne au X^e^ siècle. Lieux de pouvoir et formes d'encadrement* (Journée d'étude, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », mai 2010, Clermont-Ferrand), s.l., Presses universitaires Blaise-Pascal, p. 15-24, URL : https://books.openedition.org/artehis/32446 ; ID., « Investir les technologies ou l'histoire de l'art confrontée aux réalités techniques. Le cas de Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand », in ID. dir., *Techniques et technologie Siècles*, *Cahiers du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »*, 22, 2006, p. 39-52.

12. Le granit n'apparaît pas ici, car il ne conserve aucune trace de taille. L'incidence pétrographique importe.

13. Le contre-exemple de Brioude est bien isolé et si l'on peut concevoir sans peine une adoption des réalités « gothiques » dès le second tiers du XII^e^ siècle, elles restent très exceptionnelles avant le XV^e^ siècle.

14. Consulter les volumes de la *Carte Archéologique de la Gaule*, PROVOST M. dir., Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, pour les départements correspondants.

15. COURTILLÉ A., *Auvergne et Bourbonnais gothiques*, Nonette, Créer, 1991 ; PHALIP B., *Des terres médiévales en friche…*, *op. cit.* ; ID., *Charpentiers et couvreurs en Auvergne et sur ses marges au Moyen Âge*, Lyon, ALPARA (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne, 26), 2004.

RÉSUMÉS

Entre la fin du X^e^ et le XIII^e^ siècle, on entrevoit dans les diocèses centraux de la France capétienne des liens indéniables entre phases de régularisation de la taille de pierre et vitesse d'exécution. Si les matériaux imposés ou choisis conservent leur importance, l'efficacité conditionne progressivement une productivité accrue. Ce rapport entre efficacité et rationalité des gestes se traduit par des transferts de technologies, liés à la taille de pierre, à sa mise en œuvre, comme

aux modules choisis. Les techniques antiques puis alto-médiévales inspirent le travail des ouvriers qualifiés des XIe et XIIe siècles. Dès le milieu du XIIe siècle, avant même la conquête royale du début du siècle suivant, les techniques françaises, « gothiques », font leur chemin dans le Massif Central mais dans une phase d'acculturation lente, timide dans ses effets et ses conséquences. Seule une poignée d'édifices est concernée avant le milieu du XIIIe siècle et quelques dizaines ensuite. Cette réticence paraît en partie fondée sur des milieux géographiques et des cultures, mais plus encore sur une économie extensive (hors Limagne) bien différenciée du caractère intensif des économies des pays septentrionaux. Les matériaux utilisés, les cultures, les habitudes des tailleurs de pierre et leurs gestes n'y peuvent rien. L'économie du travail héritée de l'Antiquité disparaît, les sociétés aquitaines s'affaissent alors, écrasées par les modes de production septentrionaux. La disparition du signe lapidaire et l'utilisation du taillant bretté au nord du diocèse de Clermont en sont les marqueurs, concomitants d'une taille « peignée » qui remplace la taille au marteau-taillant en feuille de fougère, présente jusque dans les années 1200-1220. Efficacité et production se font au prix de cette nouvelle culture du travail, de cette nouvelle organisation sociale du chantier.

Between the end of the 10th and the 13th century, in the central dioceses of Capetian France, undeniable links can be seen between phases of stonecutting regularization and execution speed. If imposed or chosen materials remain important, efficiency gradually conditions increased productivity. This relationship between efficiency and rationalized gestures is reflected in technology transfers, related to stonecutting, implementation, as well as chosen modules. Ancient and then early medieval techniques inspired the work of skilled workers in the 11th and 12th centuries. From the middle of the 12th century, even before the royal conquest at the beginning of the following century, French "Gothic" techniques made their way into the Massif Central but in a slow acculturation phase, somewhat timid in its effects and consequences. Only a handful of buildings are concerned before the middle of the 13th century and a few dozen afterwards. This reluctance seems to be partly based on geographical environments and cultures, but even more on an extensive economy (outside Limagne) well differentiated from the intensive character of the northern countries economy. Used materials, cultures, stone cutters' habits and gestures can do nothing about it. The labor economy inherited from antiquity disappears, Aquitaine societies then collapse, crushed by the northern production modes. The disappearance of lapidary signs and the use of toothed stone hammer in the north of Clermont diocese are good markers, concomitant with a "combed" stonecutting that replaces the flat hammer fern leaf stonecutting, present until 1200-1220 AD. Efficiency and production come at the cost of these new work culture and social organization of construction sites.

INDEX

Mots-clés : tailleurs de pierre, marteau-taillant, bretture, Massif Central, Moyen Âge
Keywords : stone cutters, flat stone hammer, toothed stone hammer, Massif Central, Middle Ages

AUTEUR

Bruno Phalip
Professeur émérite en histoire de l'art et archéologie médiévales, Université Clermont Auvergne.
bruno.phalip@uca.fr